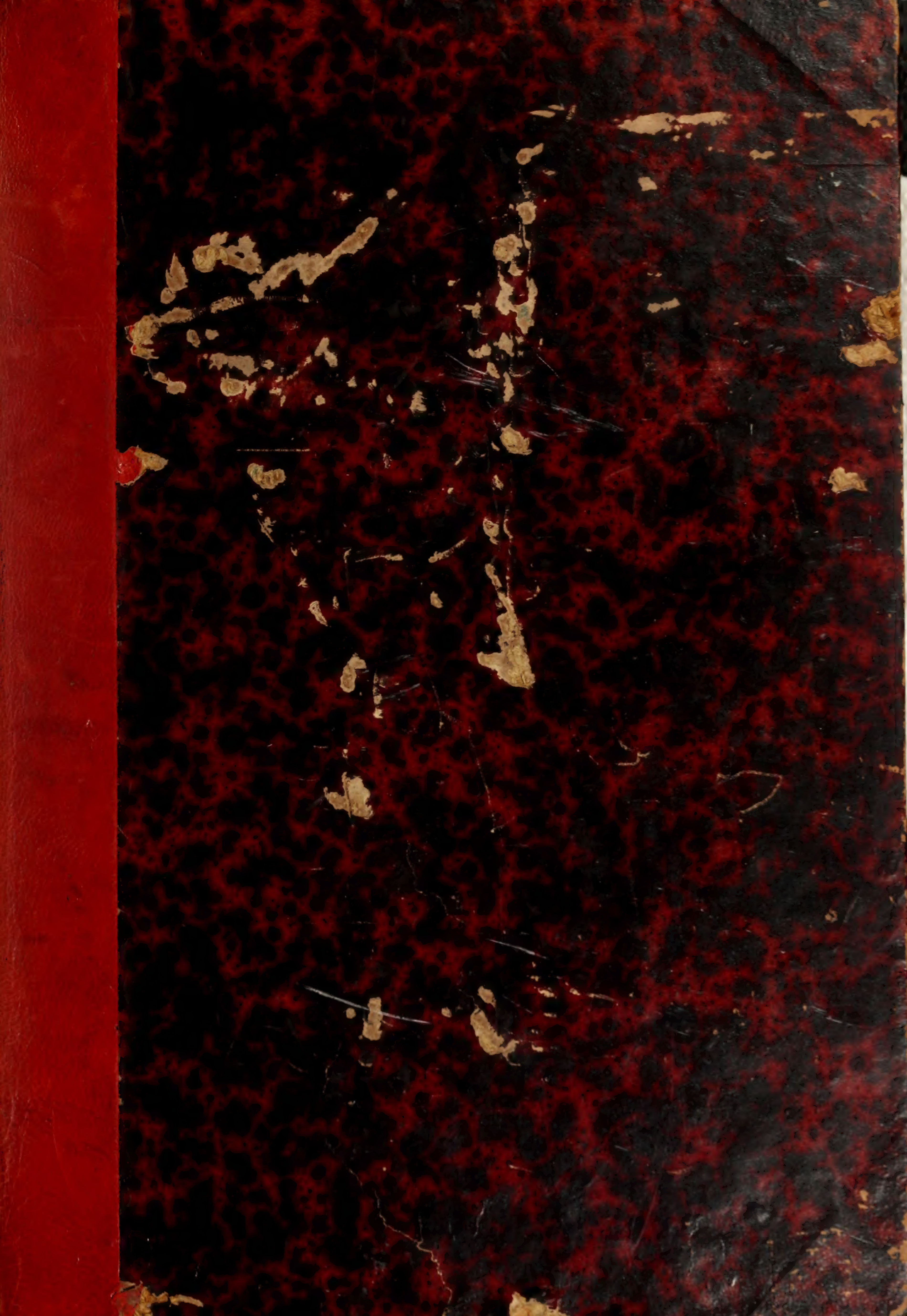
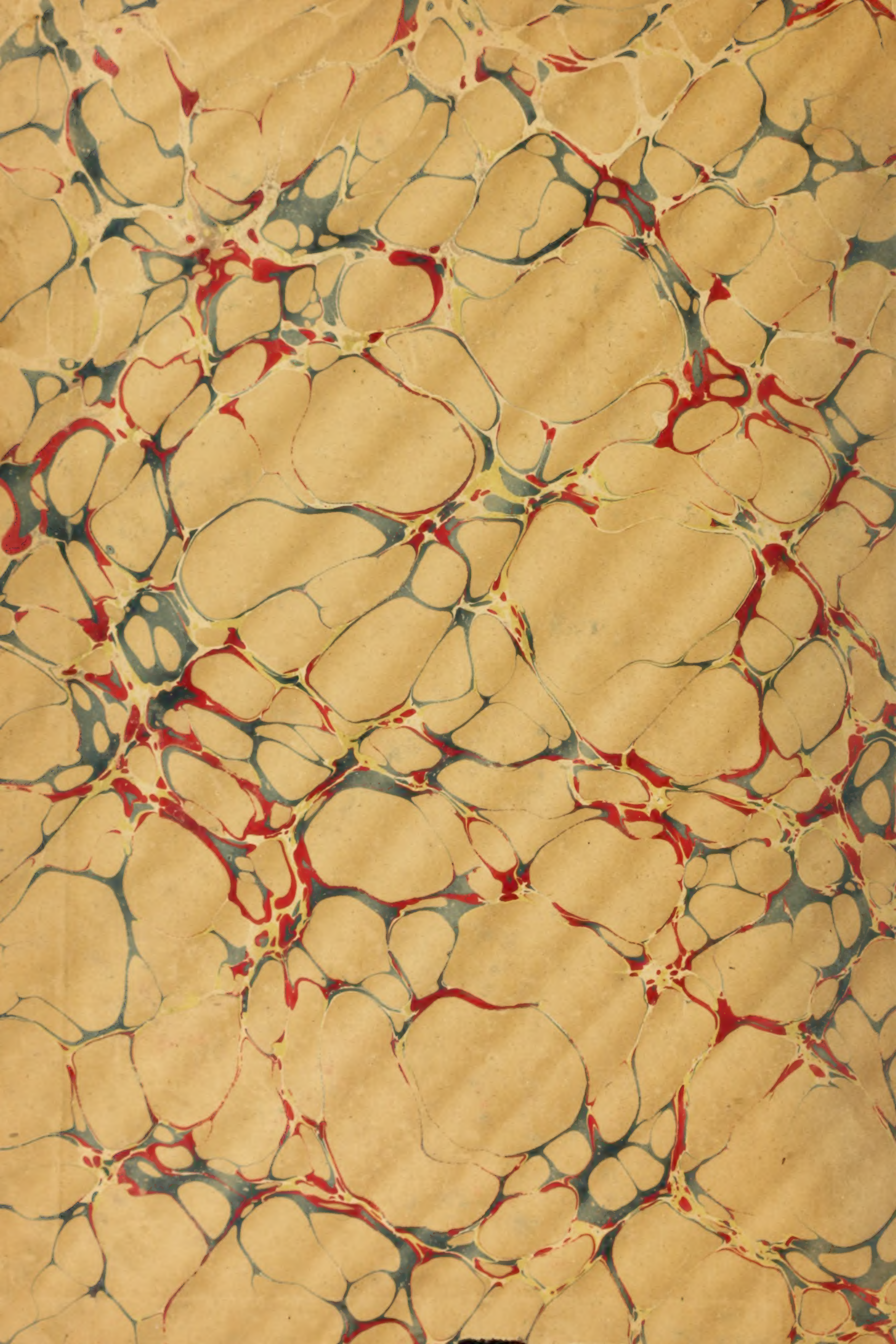
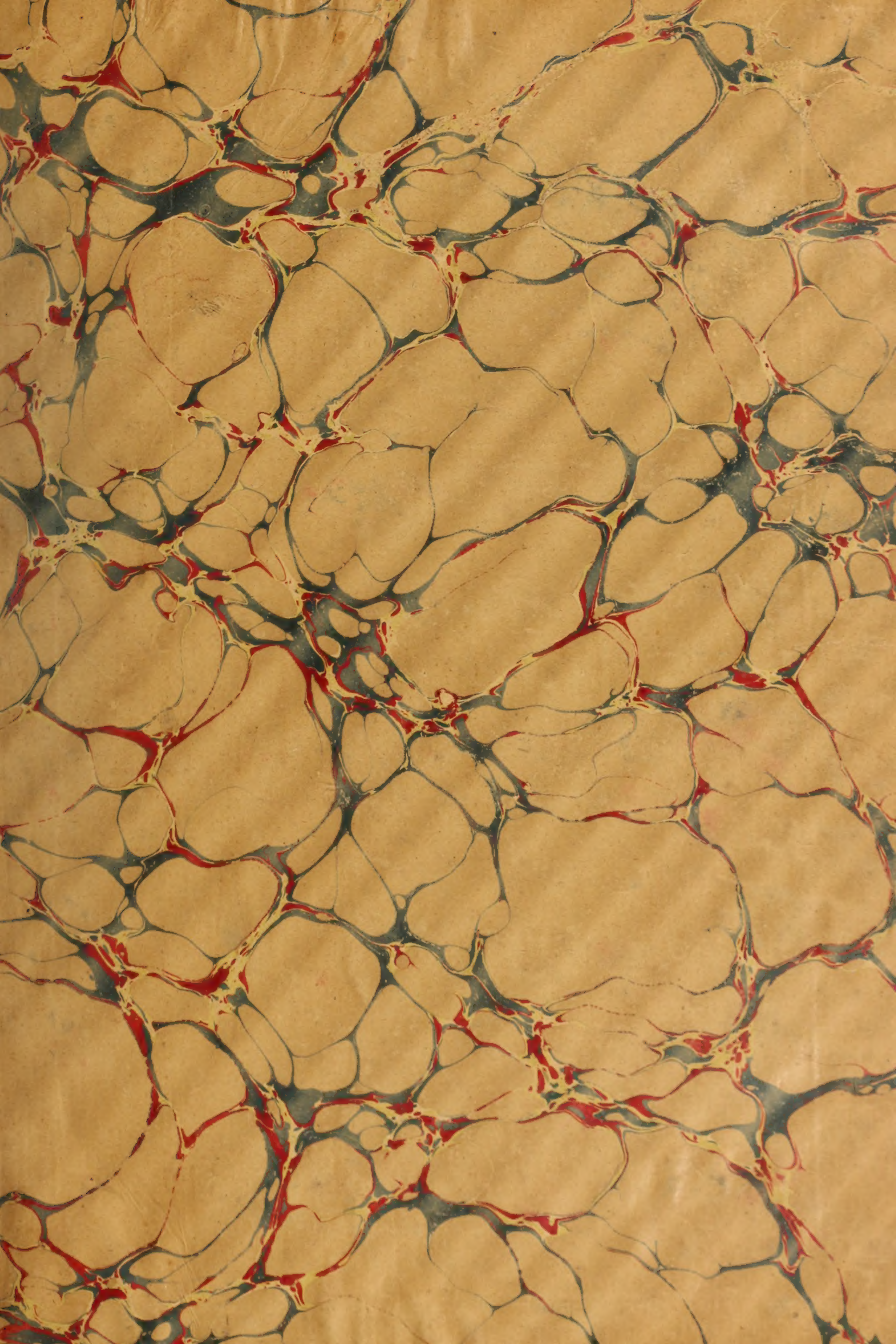






HISTOIRE
DE FRANCE
POPULAIRE

PARIS. — IMPRIMERIE E. CAPIOMONT ET V. RENAULT
6, RUE DES POITEVINS, 6

HISTOIRE
DE FRANCE
POPULAIRE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS

PAR

HENRI MARTIN

TOME SEPTIÈME



PARIS
LIBRAIRIE FURNE. — JOUVET & CIE, ÉDITEURS
5, RUE PALATINE, 5

HISTOIRE
DE FRANCE
POPULAIRE

CHAPITRE PREMIER

SECOND EMPIRE (SUITE). — AFFAIRES INTÉRIEURES. ÉLECTIONS DE 1863.
AFFAIRES DE POLOGNE ET DE DANEMARK.

(1861. — 1866.)

Après l'accomplissement de la révolution italienne et la reconnaissance du royaume d'Italie, et pendant les premières phases de la guerre du Mexique, il y avait eu en Europe une sorte de trêve agitée durant laquelle se préparaient de nouvelles et de plus redoutables crises. Cette espèce d'entr'acte donne à l'historien le loisir de jeter un coup d'œil sur les affaires intérieures de la France.

La session de 1861 avait offert des débats d'un certain intérêt. Les Cinq renouvelaient, chaque année, leurs réclamations ou plutôt leurs protestations contre les lois d'exception et pour la liberté de la presse et la liberté électorale; mais il y eut, cette fois, un épisode qui préoccupa et inquiéta l'opinion. L'un des Cinq, M. Émile Ollivier, en remerciant l'empereur des améliorations apportées par le décret du 24 novembre 1860, invita Napoléon III à se faire « l'initiateur courageux d'un grand peuple à la liberté; » dans ce cas, ajoute l'orateur, « il pourrait y avoir en France des hommes fidèles au souvenir du passé et aux espérances de l'avenir; mais l'immense majorité admirerait et aiderait. »

Bien que M. Emile Ollivier se dît encore républicain dans le discours où il adressait cet appel à l'empereur, cette manifestation émut et alarma ses électeurs, fort peu disposés à se réconcilier avec l'Empire. L'attitude des orateurs du gouvernement, MM. Baroche et Billault, ne motivait guère les espérances libérales de M. Emile Ollivier. M. Baroche avait défendu vigoureusement les candidatures officielles et les lois restrictives sur la presse. M. Billault, en répondant, non point à l'un des Cinq, mais à un membre de la majorité, au rap-

porteur d'une commission, qui avait avancé que le décret du 24 novembre n'était qu'un premier pas dans la voie de la liberté. M. Billault déclara que la France n'avait rien à réclamer au-delà du décret.

M. Billault eut, à propos de l'administration de Paris, avec M. Ernest Picard, une querelle qui donna lieu à un incident assez vif. Ernest Picard avait attaqué, à l'origine, le projet du nouvel Opéra, cette colossale folie babylonienne que l'on combattait alors comme devant coûter 22 millions, et qui en a coûté 90! Il renouvela ses attaques contre l'ensemble des opérations de M. Haussmann, contre ces bouleversements et ces dépenses gigantesques opérées en dehors de toute règle et de toute loi, contre ce qu'il nommait spirituellement « le gouvernement révolutionnaire des immeubles qui siége à l'Hôtel-de-Ville. » Il réclamait, au nom des Cinq, pour Paris et pour Lyon, la substitution de conseils municipaux électifs à des administrations sans contrôle et sans frein. — « Paris, dit-il, est aux Parisiens, comme la France est aux Français. Quand nous rendrez-vous Paris? — Nous ne vous le rendrons pas! s'écria M. Billault. — Nous le reprendrons! » répliqua Ernest Picard.

Les débats sur les finances eurent, cette année, une gravité inaccoutumée. Dans la discussion de l'adresse, un député qui n'était nullement un ennemi du gouvernement, M. Gouin, montra que l'équilibre du budget était fictif et que notre dette avait presque doublé en six ans. Le budget augmentait, d'exercice en exercice, dans d'effrayantes proportions. En 1861, il avait été de 1,840 millions; en 1862, il serait de 1,929. On renouvela de tous côtés les plaintes fréquemment émises contre la nécessité d'accepter ou de rejeter en bloc le budget de chaque ministère, ce qui rendait la discussion absolument dérisoire. On redemandait le droit de voter le budget par chapitres. Un député conservateur, M. Devinck, affirma que les ressources de la France, loin d'être inépuisables, étaient épuisées.

La session de 1861 avait produit une bonne mesure économique, la suppression de l'échelle mobile des droits sur l'entrée des céréales. On eut désormais la pleine liberté du commerce des grains, qui rend la disette impossible.

La plus exorbitante des dispositions qui frappaient la presse fut abolie; c'était la suppression de plein droit de tout journal condamné pour délit ou pour simple contravention! les journaux restaient encore garrottés de mille autres liens.

Les partisans les plus intelligents du pouvoir s'inquiétaient du désordre des finances. Le ministre d'État, Achille Fould, adressa à l'empereur, en septembre 1861, un mémoire où il lui exposait qu'à la fin de l'année, le découvert approcherait d'un milliard. Il proposait de renoncer aux crédits extraordinaires et supplémentaires dont on avait tant abusé. Napoléon III répondit en appelant M. Fould du ministère d'État au ministère des finances, avec un décret statuant qu'aucune mesure ajoutant aux charges du budget ne serait soumise par les divers ministres à l'empereur sans l'avis du ministre des finances. C'était donner à celui-ci la suprématie sur ses collègues (1er décembre 1861). Le lendemain, fut présenté au Sénat un sénatus-consulte qui modifiait le sénatus-consulte du 25 décembre 1852 sur le mode de votation du budget. On ne voterait plus en bloc, mais par sections, le budget de chaque ministère. Il n'y aurait plus de crédits extraordinaires et supplémentaires en l'absence des Chambres; mais la faculté des virements opérés d'un chapitre sur un autre y suppléerait. Le Sénat adhéra.

Lors des réceptions du 1er janvier 1862, l'empereur dit au président du Sénat qu'il comptait sur ce grand corps pour l'aider à

perfectionner la Constitution, tout en maintenant les bases intactes. Ces paroles semblaient revenir sur les négations de M. Billault et amorçaient de nouveau les espérances. M. Fould présenta à l'empereur, le 22 janvier, un rapport où il proposait de combler les déficits par une augmentation d'impôts et de diminuer les découverts par une conversion facultative du 4 1/2 en 3, combinée de façon, suivant lui, à être agréée des créanciers de l'État, tout en mettant à la disposition du Trésor une somme considérable. Ce projet de conversion fut accepté par les Chambres, dans la session rouverte le 27 janvier 1862, malgré les objections qui montrèrent que cette opération ne pouvait réussir que par des manœuvres de Bourse.

Il y eut, néanmoins, dans cette session, un fait nouveau, un acte d'opposition formelle du Corps législatif. Un projet de loi accordait au général Cousin de Montauban, récemment décoré du titre de comte de Palikao en mémoire de sa victoire sur les Chinois, une pension de 50,000 francs reversible sur ses héritiers, de mâle en mâle. C'était le rétablissement des majorats, abolis par nos lois. La Chambre nomma une commission contraire au projet. L'empereur écrivit au comte de Palikao une lettre où il disait que « les nations dégénérées marchandent seules la reconnaissance publique. » La commission répondit à ces paroles hautaines en concluant au rejet de la pension. L'empereur recula. Le projet fut retiré.

Le Corps législatif parut s'effrayer de son audace ; il ne réitéra point, du reste de la session, cet acte d'indépendance. Lorsque les Cinq présentèrent un amendement demandant « le retour sincère à la liberté, » la majorité laissa, il est vrai, tout le fardeau de la lutte contre l'opposition aux commissaires du gouvernement; elle ne parla pas ; mais elle vota avec la docilité accoutumée.

Les Cinq revinrent sur la question tant débattue de l'occupation de Rome. M. Billault avoua que le gouvernement était obligé de suspendre, chez les Romains, le principe de la souveraineté du peuple, « base de notre droit public. » M. Billault débita sur le Mexique des mensonges brillamment réfutés par Jules Favre; la Chambre pensait comme celui-ci et vota en sens contraire.

La commission du budget obtint quelques médiocres réductions sur les dépenses et vota les accroissements d'impôts demandés. Le budget continuait à monter : de 1,929 millions pour 1862, il s'élevait à 2 milliards 64 millions pour 1863. Les nouveaux impôts devaient produire 62 millions; le Mexique en dévorait 83, en 1862, et devait coûter plus cher les années suivantes.

On s'efforçait de distraire Paris par des cérémonies théâtrales; on inaugurait en grande pompe le boulevard Malesherbes, le boulevard du prince Eugène, etc,; mais les améliorations constitutionnelles et libérales ne se pressaient point d'apparaître; le pouvoir continuait de harceler la presse et témoignait toujours les mêmes ombrages contre tout ce qui pouvait relever les esprits.

La session de 1863, ouverte le 12 janvier, mit aux prises, non plus seulement le petit groupe des opposants et le gouvernement, mais les ministres entre eux. On se plaignit, à la Chambre, que le sénatus-consulte de 1861, qui interdisait les crédits supplémentaires, eût été violé dès 1862. C'était à l'occasion du Mexique, et le fait avait eu lieu malgré M. Fould et malgré le décret qui lui conférait la suprématie financière. Il y avait conflit entre M. Fould et M. Magne, entre le ministre des finances et le ministre sans portefeuille, organe du gouvernement dans les Chambres. Fould l'emporta et parvint à mettre Magne hors du ministère, en le transférant au Conseil privé.

La commission de l'adresse, au Corps législatif, proposa de remercier l'empereur

d'avoir fortifié les institutions par la liberté et assuré l'économie dans les finances. L'un était aussi vrai que l'autre! Les plaintes contre l'arbitraire s'élevaient maintenant à droite comme à gauche. Le gouvernement dressait les listes électorales de façon à restreindre en fait le suffrage universel et découpait à sa fantaisie les circonscriptions



Baudet.

électorales. On avait déjà signalé ce contraste singulier que, tandis que la population de Paris s'accroissait dans de vastes proportions, le nombre des électeurs, et, par conséquent, le nombre des députés parisiens, diminuait.

Les débats sur les libertés publiques, sur le Mexique, sur Rome, se renouvelaient périodiquement sans résultat. Ce qui se renouvelait aussi annuellement, c'était l'effrayante ascension du budget, sous M. Fould comme sous ses prédécesseurs. Le budget de 1863 avait dépassé de 91 millions celui de 1862; le budget de 1864 allait dépasser de 57 millions celui de 1863. Les aggravations d'impôts n'avaient pas empêché qu'il se produisît un nouveau découvert.

Le président du Corps législatif, Morny, termina la session, le 7 mai 1863, par un discours où il reconnaissait qu'un pouvoir sans contrôle et sans critique « est comme un navire sans lest. — La discussion, disait-il, rend plus affermie la sécurité que ne l'eût fait un silence trompeur. »

La discussion n'affermit la sécurité que lorsque ceux qui discutent ont le pouvoir de remédier aux maux qu'ils signalent.

La Chambre élue en 1857 avait achevé sa carrière de six années. L'opinion républicaine s'était ranimée en vue des élections prochaines. Un homme d'un zèle et d'une activité infatigables y avait beaucoup contribué. C'était l'ancien membre du Gouvernement provisoire Garnier-Pagès. Il avait parcouru presque toute la France durant les premiers mois de 1863, allant de ville en ville prêcher aux républicains la concorde, l'espérance et l'action.

Le plus répandu des journaux, le *Siècle*, se remit, lui aussi, en campagne, comme en 1857, et publia, le 16 mars, une sorte de manifeste où il appelait électeurs et candidats à s'unir pour faire triompher « la cause démocratique et libérale. » Il ne lui était pas possible d'imprimer « la cause républicaine. » Il provoquait la formation de comités électoraux.

Le pouvoir essaya de l'intimidation. Le ministre de l'intérieur, Persigny, menaça les journaux qui « affectaient de désigner les candidats de l'opposition par le titre de candidats indépendants, » et, dans une circulaire en date du 8 mai, après avoir célébré en termes emphatiques « l'élu du peuple qui, fort de son origine providentielle, avait réalisé toutes les espérances de la



Le nouvel Opéra.

France, » il concluait au maintien énergique des candidatures officielles. Il recommandait aux préfets de combattre les membres de la majorité qui s'étaient permis de voter quelquefois contre le gouvernement, tout aussi bien qu'ils combattaient les ennemis déclarés de l'Empire.

Les préfets déployèrent une activité fébrile. Leur influence s'était beaucoup accrue par l'espèce de décentralisation administrative qui s'était opérée dans les dernières années et qui consistait, non pas à rendre quelque liberté aux localités, mais à faire décider par les préfets bien des choses dont la solution était auparavant demandée aux ministres. Aussi agissaient-ils et parlaient-ils comme de petits potentats. Le préfet de la Haute-Loire disait nettement aux électeurs que l'administration remplissait maintenant l'office des anciennes réunions préparatoires. C'était elle qui examinait et jugeait les candidatures et qui, ensuite, présentait aux populations le candidat qui lui semblait le meilleur. Tout l'organisme administratif qui descendait du préfet aux gardes champêtres et aux gendarmes, en passant par les juges de paix, les maires, les commissaires de police, et qui avait pour alliés le procureur impérial et, le plus souvent, le clergé, ce vaste corps aux mille têtes et aux mille bras était en mouvement d'un bout de la France à l'autre. On ne se refusait aucun moyen d'effrayer les gens qu'on ne pouvait gagner et de les réduire tout au moins à se taire. Les traditions du 2 Décembre étaient encore trop près pour qu'on eût scrupule de se faire un jeu de la liberté individuelle. Dans la majeure partie

des campagnes, il fallait quasi être un héros pour oser faire de l'opposition.

Devant un pouvoir si fortement armé, quand tout rendait la lutte si difficile, il était bien nécessaire que l'accord régnât entre tous les adversaires du régime impérial. Une portion des anciens libéraux orléanistes s'était réveillée, produisait dans la presse quelques talents nouveaux et se rapprochait des républicains contre l'ennemi commun. Une fraction des légitimistes en faisait autant. Dans le parti républicain, cependant, l'union était loin d'être complète encore. Les partisans de l'abstention, qui avaient obstinément lutté en 1857, renouvelaient leurs efforts négatifs. Proudhon, qui démentait souvent sa haute prétention à la logique en se faisant de l'opposition à lui-même, avait soutenu que les républicains devaient rentrer dans la politique active et que c'était une lâcheté de ne pas prêter serment. Maintenant, il prétendait au contraire qu'un républicain ne pouvait entrer au Corps législatif sans se parjurer.

A mesure que le temps approchait, les doutes s'évanouissaient; à Paris, la masse irait au vote. On n'était plus divisé sur la question de savoir si l'on voterait; on l'était sur les personnes pour lesquelles on voterait. Par suite d'un nouveau découpage qu'avait opéré le gouvernement dans le Paris électoral, le directeur du *Siècle*, M. Havin, et le député Ernest Picard se trouvaient en compétition pour une des circonscriptions. M. Havin céda et reporta sa candidature sur un autre point. Une première liste, publiée le 10 mai, contenait plusieurs noms étrangers à la dernière Chambre ou même entièrement nouveaux dans les assemblées : Jules Simon, ancien constituant de 1848, démissionnaire de sa chaire de philosophie au 2 Décembre, et, depuis, auteur d'ouvrages de philosophie et de morale qui avaient eu un grand retentissement, ainsi que de livres d'économie politique qui faisaient pénétrer le lecteur dans la vie des classes ouvrières; Eugène Pelletan, publiciste ingénieux, plein de mouvement et de vie, au style vivement coloré, passionné pour toute idée progressive; Adolphe Guéroult, ancien saint-simonien, directeur d'un journal allié aux républicains (l'*Opinion nationale*), qui cherchait à pousser l'Empire dans le sens de la révolution européenne et de la défense des nationalités, de la Pologne, du Danemark, après l'Italie.

En dehors du parti républicain venait de se poser une candidature illustre : un groupe d'électeurs de la deuxième circonscription de Paris avaient offert leurs suffrages à M. Thiers.

Les républicains hésitèrent d'abord, moins devant les souvenirs du régime de Juillet que devant ceux de la rue de Poitiers. Le *Siècle* se décida. On le suivit. Le nom de M. Thiers fut accepté sur la liste démocratique.

Le comité démocratique publia, le 20 mai, une proclamation aux électeurs: « Liberté ! c'est le vœu de tous, le cri des consciences! notre cause est sainte; le Dieu de la justice est avec nous. Marchons! l'inaction, c'est le suicide; l'action, c'est la liberté! »

L'association de M. Thiers aux républicains sur une même liste inquiétait et troublait le gouvernement; l'empereur avait un moment espéré se rattacher l'historien du *Consulat et de l'Empire*. Le ministre de l'intérieur Persigny publia une lettre virulente contre la candidature de l'ancien ministre de Louis-Philippe. « La France, disait-il, n'est devenue prospère et glorieuse que depuis que M. Thiers et les siens ne sont plus aux affaires... Le suffrage universel n'opposera point au gouvernement qui a tiré le pays de l'abîme ceux qui l'y avaient laissé tomber. » (21 mai).

Cette lettre, affichée sur les murs de

Paris, décida en faveur de M. Thiers ceux des électeurs républicains qui balançaient encore.

La lettre de Persigny fut suivie d'une circulaire (28 mai), où ce ministre dénonçait aux populations ce qu'il appelait la coalition « des hommes de 1815, de 1830 et de 1848. »

Le préfet de la Seine se joignit au ministre de l'intérieur et lança aussi sa proclamation aux électeurs ; il y menaçait les Parisiens, s'ils votaient mal, d'émeutes qui paralyseraient les affaires et mettraient en fuite les riches étrangers. M. Haussmann se faisait de singulières illusions sur son influence : il se croyait très populaire dans Paris.

Le vote eut lieu le 31 mai; le soir, une foule anxieuse se pressait en silence sur les boulevards et à la porte de tous les journaux. A mesure qu'arrivaient les résultats partiels, les visages s'éclairaient et s'animaient. A dix heures, au comité central, chez Garnier-Pagès, rue Saint-Roch, on connut la liste entière : il s'éleva un immense cri de joie; dans les neuf circonscriptions de la Seine, l'opposition avait eu la majorité.

L'opposition l'avait aussi emporté à Marseille, où les républicains et les légitimistes réunis avaient fait passer MM. Berryer et Marie. A Lyon, avaient été nommés MM. Jules Favre et Hénon. Nantes avait élu M. Lanjuinais, fils du célèbre conventionnel.

Un certain nombre d'autres candidats indépendants avaient réussi. Il y avait en tout 35 députés élus contre les candidats officiels.

Ce n'était encore, matériellement, qu'une faible minorité; mais l'effet moral était grand, surtout si l'on tenait compte du nombre de voix très considérable qu'avait obtenu l'opposition dans beaucoup de collèges électoraux. Il y avait eu de 1100 à 1200 mille votants de plus qu'en 1857, et cet accroissement du chiffre des votes avait été tout au profit de l'opposition.

M. de Persigny tâcha en vain de pallier la défaite personnelle qu'il avait subie. L'empereur parut sentir la gravité de tels symptômes, en présence des événements extérieurs sur lesquels nous aurons à revenir et qui commençaient à donner à l'année 1863 un aspect assez alarmant. Napoléon III essaya d'offrir quelques satisfactions à l'opinion. Il remplaça Persigny à l'intérieur par un chef de section du Conseil d'État, M. Boudet. Le ministère d'État passa des mains du comte Walewski dans celles de M. Billault, qui dut rester en même temps l'organe du gouvernement devant les Chambres. C'était une atteinte à la Constitution, qui interdisait l'accès des Chambres aux ministres à portefeuille.

M. Baroche fut transféré de la présidence du Conseil d'État au ministère de la justice et M. Rouher, du ministère des travaux publics à la présidence du conseil d'État; ce n'était pas là ce qui pouvait influer sur l'opinion; mais l'introduction d'un nouveau ministre à l'instruction publique avait plus de portée. Un professeur d'histoire, inspecteur général de l'Université, M. Duruy, fut substitué à M. Rouland. Déjà M. Rouland avait commencé de réagir quelque peu contre le mal fait par son prédécesseur Fortoul, mort récemment. M. Rouland, fort impérialiste, mais gallican et partisan de l'enseignement universitaire, s'était montré contraire au cléricalisme et au déplorable système de la bifurcation dans l'instruction secondaire. M. Duruy entra bien plus résolument dans cette voie; il apportait au ministère un esprit tout à fait étranger aux tendances générales de l'Empire et allait tenter de reprendre l'œuvre de 1848 dans l'enseignement. A peine installé, il rétablit la classe de philosophie dans les lycées et colléges (1er juillet); puis il annonça la suppression de cette bifurcation qui faisait des lettrés ignorants des sciences et des demi-savants ignorants de la littéra-

ture; il annonça en même temps la création de l'enseignement professionnel. Ce ministre marchait trop vite et trop bien pour qu'il lui fût permis d'avancer longtemps de la sorte.

Une nouvelle modification dans le personnel du ministère se produisit avant que s'ouvrît la première session de la nouvelle



Roulami.

chambre. Ce ne fut point M. Billault qui parut devant elle comme ministre d'Etat; il mourut le 18 octobre 1863 et eut M. Rouher pour successeur. Celui-ci avait témoigné de la capacité comme ministre des travaux publics et du commerce; mais ni ses études ni ses aptitudes personnelles ne l'avaient préparé à prendre le premier rôle dans les affaires générales de l'État, en présence d'une situation extérieure qui allait devenir de plus en plus difficile et périlleuse.

Durant la session de 1863, puis durant tout le reste de l'année, la France avait été profondément préoccupée de ce qui se passait au dehors. La crise européenne était rouverte et ne devait plus s'arrêter jusqu'à d'immenses bouleversements.

Les deux années précédentes, tout en laissant l'Europe jouir d'une tranquillité relative, avaient vu un double nuage noir grossir à l'horizon vers le nord. La question danoise, qui avait déjà produit une guerre en 1848, s'aggravait de nouveau, et le problème de la Pologne se posait encore une fois plus redoutable que jamais. Nous résumerons tout à l'heure les affaires du Danemark, très complexes et qu'une diplomatie perfide s'appliquait à rendre inextricables. Cette même diplomatie, celle de la Prusse, allait exercer aussi l'action sinon la plus apparente, du moins la plus décisive dans la question polonaise. La même main allait faire jouer, en Danemark et en Pologne, les ressorts d'une politique à la fois violente et profonde, astucieuse et hardie, incapable de s'arrêter devant aucun scrupule et devant aucun obstacle. M. de Bismarck commençait à s'emparer, dès 1862, de ce premier rôle qu'il ne devait plus quitter dans les affaires européennes.

La guerre de Crimée avait suscité en Pologne une vive attente suivie d'un cruel désappointement. La mort de Nicolas et le changement de système que cette mort semblait promettre dans le gouvernement russe avaient de nouveau ranimé les indomptables espérances des Polonais. Il s'était produit en Russie une bruyante réaction contre le régime et contre « les hommes de Nicolas. » Les classes lettrées manifestaient avec ardeur des aspirations libérales. Le nouveau tsar, Alexandre II, avait mis à l'étude une grande mesure qui fut définitivement promulguée le 19 janvier 1861, l'émancipation des serfs. Le serf de glèbe était appelé à la condition de cultivateur



Le Saint-Sépulcre. (Vue extérieure.)

libre et de fermier, avec le droit d'acquérir, du consentement de son ancien maître, du propriétaire, la terre qu'il cultivait. Cet acte solennel, préparé depuis longtemps, comme inévitable et nécessaire, par les prédécesseurs d'Alexandre II, causa une vive impression en Europe et fit bien augurer de l'avenir de la Russie. Le nouveau parti libéral russe avouait qu'une réparation était due aux Polonais et paraissait même admettre qu'on rendît au royaume de Pologne son indépendance; mais, ici, s'élevait une question dont la solution pacifique semblait impossible. Les Polonais revendiquaient tout ce qui avait été uni à la république polonaise avant 1772. C'est-à-dire la Lithuanie, cette sœur adoptive de la Pologne, étrangère par son origine aux Slaves et qui n'avait rien de commun avec les Russes, et aussi les anciennes provinces russiennes ou ruthéniennes de la Pologne; la noblesse, dans ces provinces, était polo-

naise ou polonisée, tandis que le peuple appartenait à la branche slave des Petits Russes, différente à la fois des Polonais et des Grands Russes ou Moscovites. Les provinces russiennes s'étaient associées autrefois à la Pologne en même temps que la Lithuanie.

Les querelles religieuses compliquaient dans ces provinces les querelles de race; la noblesse était catholique de rite latin; le peuple, de rite grec, était tiraillé entre le grec-uni (uni à Rome) et le grec-orthodoxe, uni au patriarcat de Moscou. Les Russes les plus libéraux n'eussent, à aucun prix, rendu à la Pologne ces provinces chères aux Polonais, qui leur devaient en grande partie les personnages les plus illustres de l'histoire nationale.

L'opinion libérale avait d'ailleurs recommencé à perdre du terrain en Russie. L'émancipation des serfs, cette mesure excellente en elle-même, avait amené des troubles parmi les populations ignorantes des campagnes, qui ne comprenaient pas les conditions mises à leur affranchissement et ne voulaient plus payer aucune redevance aux seigneurs. Comme à toutes les époques d'agitation en Russie, de grands incendies avaient éclaté sur divers points et dans Saint-Pétersbourg même. Les partisans du despotisme profitaient de ces faits alarmants pour arrêter Alexandre II dans la voie des réformes et pour provoquer des rigueurs et contre les Polonais et contre les libéraux russes. Ils trouvèrent bientôt des prétextes dans les incidents tragiques dont Varsovie et d'autres villes polonaises devinrent le théâtre à partir du commencement de 1861.

Le 25 février, la population de Varsovie voulut célébrer l'anniversaire d'une des batailles livrées par l'insurrection nationale en 1831 : une procession aux flambeaux promena dans les rues le drapeau rouge et blanc de la Pologne; la cavalerie russe chargea : il y eut des morts. Le surlendemain, nouvelle procession populaire pour les obsèques des victimes du 25; les Cosaques assaillent la foule. La Société agronomique, association composée des principaux propriétaires de Pologne, essaie de s'interposer. Plusieurs de ses membres sont tués. Le prince Gortchakoff gouverneur de Pologne (celui qui avait commandé en Crimée), tente de pacifier la ville exaspérée, en s'entendant avec les chefs de la Société agronomique ; il permet de célébrer solennellement les funérailles des morts du 27 février. Dès lors, arrivent successivement de Saint-Pétersbourg les ordres les plus contradictoires; c'est une série incohérente de promesses et de menaces, de concessions et de répressions. Le 31 mars, un oukase rend au royaume de Pologne des établissements d'instruction nationale, un conseil d'État, des institutions municipales; le 7 avril, un autre oukase dissout cette Société agronomique à laquelle Varsovie avait dû le rétablissement de l'ordre. Cette association avait acquis, depuis des années, une importance et une popularité extraordinaire par ses immenses services économiques et sociaux; elle visait à rendre la propriété accessible aux paysans et à faire disparaître par là cette division profonde entre le propriétaire noble et le cultivateur, qui avait causé la ruine de la Pologne.

La foule irritée se porta au château royal, où résidait le gouverneur, en chantant l'hymne national. Elle était sans armes. On tira sur elle. La ville fut occupée militairement; les vêtements de deuil et les insignes nationaux furent interdits. La population désobéit: bravant les violences de la police et de la troupe, elle continua de s'entasser dans les églises en y mêlant les chants nationaux aux chants religieux. Dans les autres villes comme à Varsovie, les employés donnaient leur démission;

l'administration se désorganisait; la domination russe ne se maintenait plus que par les bayonnettes. La force militaire elle-même hésitait devant ce peuple qui présentait sa poitrine aux balles et répondait aux fusillades par des hymnes funèbres.

Un colonel russe se brûla la cervelle pour ne pas obéir à l'ordre de faire tirer sur des gens désarmés. Le gouverneur, troublé du rôle qui lui était imposé, tomba malade et l'on crut que le chagrin avait précipité sa mort.

Toute l'Europe avait les yeux sur la nation immolée qui soulevait encore une fois la pierre de son tombeau. Les vieilles sympathies se ranimaient vivement en France. L'Angleterre témoignait de l'intérêt au réveil de la Pologne. Le ministre des affaires étrangères, lord John Russell, en mai 1861, présageait, dans la Chambre des lords, « un avenir glorieux et libre à une nation qui, malgré tant de calamités, tant de persécutions, avait su conserver intact le sentiment de la patrie. »

Napoléon III ne laissa voir d'abord que de la contrariété et de l'inquiétude : il se sentait atteint dans sa politique franco-russe. Une note assez embarrassée avait paru, le 23 avril 1861, dans le *Moniteur*. Le journal officiel mettait le public en garde contre la supposition que « le gouvernement de l'empereur encourageait des espérances qu'il ne pouvait satisfaire... Il fallait faire des vœux pour que le tsar ne fût pas empêché, par des manifestations irritantes, de réaliser les améliorations que comporte l'état de la Pologne. » Le consul de France à Varsovie eut ordre d'amener les Polonais à des idées conciliantes.

La situation, cependant, allait s'aggravant. La fermentation avait gagné la Lithuanie; Vilna avait, comme Varsovie, ses mouvements populaires et ses fusillades. Le 14 octobre, Varsovie et tout le royaume de Pologne furent mis en état de siège. La soldatesque russe envahit les églises devenues le théâtre habituel des démonstrations patriotiques. L'autorité ecclésiastique fit fermer les églises profanées. Les protestants et les israélites firent cause commune avec les catholiques. L'administrateur de l'archevêché de Varsovie fut envoyé en Sibérie, et l'on emprisonna pêle-mêle chanoines, pasteurs et rabbins. On mutipliait les arrestations jusqu'à la démence; un document officiel de l'été de 1862 atteste qu'on avait arrêté dans Varsovie près de 15,000 personnes, un habitant sur dix.

Il y eut toutefois encore quelques fluctuations dans le gouvernement d'Alexandre II. Un nouvel archevêque de Varsovie essaya d'apaiser les esprits. Un Polonais, ministre du tsar en Pologne, fit un dernier effort de transaction entre les Polonais et les Russes. Le marquis Wielopolski s'était rallié à la Russie, à force de haine contre l'Autriche et l'Allemagne. Après les massacres de Gallicie, en 1846, convaincu que la Pologne ne pouvait s'affranchir, par ses propres forces, de ses trois dominateurs, il avait embrassé avec passion la doctrine du panslavisme, d'après laquelle tous les peuples slaves devraient s'unir autour du tsar contre l'ennemi du Slave, contre l'Allemand. Les Polonais, étant, parmi les Slaves, les plus avancés en civilisation, auraient, selon la pensée de Wielopolski, tenu le premier rang dans le grand empire slave. Il n'avait rien épargné, quoique avec peu de succès, pour répandre cette idée chez ses compatriotes. Il parvint, vers le milieu de l'année 1862, à obtenir du tsar la nomination du grand-duc Constantin, frère d'Alexandre II, à la vice-royauté de Pologne et sa propre nomination à la direction du gouvernement civil à Varsovie.

Le nouveau vice-roi apportait des intentions bienveillantes. On ne lui en tint pas compte. La partie la plus ardente de la population ne vit en lui que le prince étranger

qui arrivait accompagné d'un « traître. » Wielopolski n'était, pour les patriotes exaltés, qu'un Polonais qui s'était « vendu » aux Russes.

Le 27 juin, dans un jardin public, le général qui commandait à Varsovie fut grièvement blessé d'un coup de pistolet. Le



Le général Gortschakoff.

2 juillet, au sortir du théâtre, on tira sur le grand-duc Constantin, sans l'atteindre. Quelques jours après, deux autres tentatives eurent lieu contre la vie de Wielopolski.

A la phase d'exaltation mystique et résignée succédait la phase de vengeance aveugle.

Le vice-roi et le directeur des affaires civiles essayèrent toutefois de continuer leur œuvre. Le vice-roi adressa aux Polonais une proclamation où il les invitait à se confier à lui et leur promettait une nouvelle ère de prospérité « pour la patrie qu'ils aimaient tant. » (27 août.)

Les prisons, pendant ce temps, restaient pleines. Trois cents notables polonais répondirent au vice-roi en promettant leur concours, à condition que la Pologne recouvrerait ses institutions nationales et que les anciennes provinces polonaises, Lithuanie et Ruthénie, seraient réunies au royaume de Pologne sous une même administration.

Le comte André Zamoyski, ancien président de la Société agronomique, chez qui s'étaient assemblés les signataires de cette adresse, fut mandé à Saint-Pétersbourg et, de là, envoyé en exil hors de l'Empire. Les membres de l'assemblée de la noblesse de Podolie, l'une des provinces ruthéniennes, ayant demandé, de leur côté, la réunion politique et administrative de leur province au royaume de Pologne, furent poursuivis pour crime d'État.

Ceci se passait en octobre 1862. Le 24 septembre précédent, un événement fatal pour les Polonais avait eu lieu à Berlin; le comte de Bismark avait été appelé à la tête du ministère prussien. Il arrivait là comme le représentant le plus énergique du parti féodal et militaire, pour gouverner, avec ou sans budget légal, contre la Chambre des députés de Prusse, qui refusait à la couronne les moyens financiers d'accroître dans de grandes proportions les dépenses de l'armée; il arrivait là aussi pour imprimer à la politique extérieure une direction qui allait rappeler le grand Frédéric. Le 30 septembre, il avait répété, devant une commission de la Chambre des députés, une parole déjà prononcée par lui en 1859: — « c'est par le fer et le feu que se résoudront les grandes questions du temps. » [1]

C'était à l'Allemagne que pensait essentiellement M. de Bismark; mais cet axiome lui semblait partout applicable, et il l'appli-

qua à la Pologne. Il avait une grande influence personnelle sur le ministre des affaires étrangères de Russie, le prince Michel Gortchakoff; il poussa le gouvernement russe à la répression à outrance. L'insurrection polonaise contre la Russie, avec les sentiments qu'un tel évènement exciterait en France, était le seul moyen de rompre les liens d'amitié qui paraissaient se serrer de plus en plus entre les deux empereurs de France et de Russie. En ce moment même, Napoléon III protestait à l'ambassadeur russe, M. de Budberg, de toute son affection pour le tsar, et les deux empereurs s'entendaient pour faire reconstruire à frais communs cette coupole du Saint-Sépulcre qui avait été une des causes ou un des prétextes de la guerre de Crimée.

Alexandre II glissait rapidement sur la pente où voulait le lancer Bismark. Le gouvernement russe venait de décréter une mesure de recrutement fort dure en elle-même, et qu'on imagina d'aggraver en Pologne par un arbitraire monstrueux. On décida de n'exécuter le recrutement que dans les villes en épargnant les campagnes On comptait par là se débarrasser de toute la jeunesse révolutionnaire de Varsovie et des autres cités; car le recrutement, qui n'avait pas été pratiqué depuis longtemps, embrassait six années d'un seul coup. Le marquis Wielopolski, aigri, ulcéré par les haines furieuses dont il était l'objet, s'acharnait à ce projet d'une « conscription » qui était une « proscription », suivant le mot de lord Russell; on savait que ceux qui partaient ne revenaient guère. L'homme d'État panslaviste devenait ainsi contre ses concitoyens l'instrument du mortel ennemi des Slaves; M. de Bismark approuvait vivement l'idée, s'il ne l'avait suggérée. Un diplomate russe très connu et très estimé en France, le prince Orlof, fils de celui qui avait signé à Paris le traité de 1856, tenta un généreux effort auprès du grand-duc Constantin pour écarter cette résolution funeste. Il échoua. Dans la nuit du 14 au 15 janvier 1863, la police et les troupes enlevèrent, à Varsovie, tous ceux des jeunes gens qui ne réussirent point à s'échapper.

Tous les hommes influents avaient jusque là détourné les Polonais de la résistance



Persigny.

armée. Il ne fut plus possible d'arrêter un mouvement provoqué par le désespoir. Des bandes se formèrent de tous côtés dans les bois. Le 22 janvier, un comité révolutionnaire anonyme publia un manifeste qui appelait les Polonais aux armes et déclarait les paysans propriétaires du sol qu'ils cultivaient, moyennant indemnité aux anciens possesseurs. La situation de la Pologne devint aussi étrange que terrible. Rien dans l'histoire moderne ne ressemble à ce qui se passa. Dans les campagnes, les insurgés

luttaient héroïquement avec le fusil et avec la faux contre le canon et les bayonnettes; à Varsovie, la lutte était entre l'échafaud et le poignard. Un gouvernement occulte, érigé en tribunal secret, opposait ses arrêts de mort aux proscriptions de l'autocratie. La terreur du poignard et du pistolet répondait à la terreur des gibets et des fusillades.

Ces récits produisaient une impression extraordinaire en Europe. L'embarras du gouvernement français redoublait. Des centaines de pétitions en faveur des Polonais étaient arrivées au Sénat; elles étaient signées par des hommes appartenant aux opinions les plus diverses et les plus opposées : républicains et libres-penseurs, monarchistes et cléricaux, jusqu'à des évêques.

Le ministre Billault fit voter l'ordre du jour sur les pétitions, malgré les réclamations du prince Napoléon et de quelques autres sénateurs. La question fut également soulevée au Corps législatif. M. Billault refusa de la discuter : « La France, dit-il, n'a perdu aucune de ses vieilles sympathies pour la Pologne; mais elle pense, et le gouvernement pense avec elle, que l'autonomie de ce royaume aurait plus à attendre des sentiments généreux de l'empereur de Russie que d'une tentative insurrectionnelle dont les efforts ne peuvent qu'appeler de nouveaux désastres sur ce malheureux pays. — Le gouvernement de l'empereur, ajouta-t-il, est trop jaloux de sa dignité pour laisser répéter pendant quinze ans, dans une adresse, des protestations vaines (5 février 1863). » C'était une allusion à la protestation répétée, d'année en année, par la Chambre des députés, sous Louis-Philippe, en faveur de la Pologne. Le gouvernement impérial devait bientôt à son tour prodiguer les paroles inutiles et « les protestations vaines! »

Quelques jours après les incidents de nos deux Chambres, on apprit qu'une convention avait été conclue entre la Russie et la Prusse pour la répression de l'insurrection polonaise. Les deux puissances s'accordaient réciproquement le droit de faire franchir la frontière à leurs troupes. On soupçonna l'existence de quelque article secret d'une portée plus grande encore; le gouvernement français se départit enfin de la réserve qu'il avait gardée jusqu'alors et proposa au gouvernement anglais de s'entendre pour une note identique. Le premier pas était fait vers la rupture avec la Russie.

C'était bien ce qu'avait voulu le véritable auteur de la convention internationale. Cette convention, la Russie ne l'avait point demandée; c'était M. de Bismark qui avait en quelque sorte imposé ses services au tsar, en affectant de considérer l'insurrection polonaise comme formidable. Il essaya d'obtenir l'accession de l'Autriche au pacte, mais n'y réussit pas.

Le cabinet anglais, qui avait fait entendre des paroles retentissantes en faveur de la Pologne tandis que le gouvernement français se taisait, refusa, maintenant que celui-ci parlait, de parler en commun. Le gouvernement français cherchait encore à ménager la Russie et s'en prenait surtout à la Prusse. Cela servit de prétexte aux ministres anglais. La France et l'Angleterre adressèrent donc des représentations séparées aux deux puissances qui avaient signé la convention. Le gouvernement prussien se signalait par des faits odieux qui excitaient des réclamations indignées dans la Chambre des députés de Berlin; les Polonais qui se réfugiaient sur le territoire prussien étaient livrés aux Russes, c'est-à-dire au bourreau ou à la Sibérie.

La Russie et la Prusse donnèrent des explications tendant à réduire la portée de la convention; c'était sincère de la part de la Russie. Le gouvernement français, n'ayant pu obtenir de l'Angleterre une action com-

mune, renonça à donner suite à l'incident, tout en continuant, écrivait notre ministre Drouyn de Lhuys, « à suivre ces évènements avec le degré d'intérêt qu'ils sont faits pour inspirer. — Nos devoirs à cet égard, ajoutait-il, sont conformes à ceux des grandes puissances placées dans la même position que nous » (1er mars 1863).

Ceci indiquait que Napoléon III tâchait d'éviter de s'engager isolément dans cette grande question.

Le gouvernement français se dégageant, le cabinet anglais, à son tour, proposa, mais sous une autre forme, l'intervention commune à laquelle il s'était dérobé. Lord Russell demanda pour le royaume de Pologne amnistie et rétablissement des institutions accordées par les Traités de 1815. Il engagea la France, l'Autriche et tous les signataires des traités de 1815 à présenter à la Russie des notes identiques.

Le ministre français rendit la pareille à l'anglais en déclinant la proposition : « La France, répondit-il, a déjà dit séparément à Saint-Pétersbourg tout ce qu'elle a à dire.

On voyait bien à Paris que la bruyante réclamation de lord Russell n'aboutirait à rien, l'Angleterre n'étant nullement disposée à soutenir les paroles par des actes, c'est-à-dire par les armes.

Napoléon III essaya d'une démarche personnelle auprès du tsar. Il écrivit à Alexandre II pour l'engager à accorder l'indépendance au royaume polonais de 1815, sous le sceptre du grand-duc Constantin. La démarche ne réussit pas, et, à l'arrivée de la réponse, Napoléon III dit à l'ambassadeur russe Budberg : « Dites à l'empereur votre maître que, si, ce qu'à Dieu ne plaise, j'étais forcé de me trouver dans un camp opposé au sien, j'en serais fâché et malheureux » (10 mars).

Quelques jours après (19 mars), le prince Napoléon affirmait au Sénat « que l'empereur ferait quelque chose pour la Pologne, » et, le lendemain, le ministre Billault, jusqu'alors si contraire au mouvement polonais, parla à son tour, à la même tribune, « des très légitimes espérances de la Pologne. »

Napoléon III, en ce moment, tentait de changer encore une fois la base de sa politique extérieure et de passer de l'alliance russe à l'alliance autrichienne, comme il avait passé de l'alliance anglaise à l'alliance russe. Le prince Richard de Metternich, fils du célèbre ministre autrichien et ambassadeur d'Autriche à Paris, allait porter à Vienne les propositions de l'empereur des Français.

L'attitude fort singulière de l'Autriche vis-à-vis de l'insurrection polonaise avait décidé Napoléon III à ce changement de front. Ce gouvernement autrichien qui avait ordonné les massacres de Gallicie en 1846, connivait maintenant presque ouvertement avec les parents et les amis de ses victimes. On avait laissé d'abord les journaux polonais de Gallicie attaquer la Russie à outrance ; puis on laissait maintenant les insurgés aller et venir à leur aise des deux côtés de la frontière, se ravitailler en Gallicie, s'y renforcer de volontaires, etc. C'était l'opposé absolu de la conduite de la Prusse. La Gallicie était la vraie base d'opérations de l'insurrection polonaise. L'Autriche semblait se retourner contre ses deux complices du partage de 1772. Le ministre autrichien Rechberg avait écrit ceci récemment, dans une dépêche au prince Richard de Metternich : « l'invitation (à la Russie), plus sérieuse que des représentations amicales, serait une mesure d'une telle gravité qu'on ne pourrait y recourir sans la plus mûre délibération. » Il ne repoussait donc point l'idée de cette « invitation plus sérieuse. »

L'Autriche, entre les trois copartageants de la Pologne, avait joué le rôle le moins

actif dans l'œuvre du démembrement, et, plus d'une fois, le gouvernement autrichien en avait témoigné, sinon le remords, du moins le regret. L'espoir conçu par Napoléon III reposait donc sur des apparences assez spécieuses; mais l'illusion était en ceci : que l'Autriche pût se décider à rompre avec la Russie et la Prusse sans



Walewski.

être assurée du concours de l'Angleterre; or, le gouvernement anglais voulait bien qu'on parlât, mais non pas qu'on agît pour la Pologne. L'ambassadeur anglais à Vienne, lord Bloomfield, n'épargnait rien pour faire reculer M. de Rechberg, et ce ministre autrichien, nerveux, vacillant et médiocre était fort incapable de l'audacieuse entreprise qu'eût peut-être tentée son prédécesseur Schwartzenberg.

Le gouvernement français, n'obtenant de l'Autriche aucun engagement décisif, se résigna à revenir aux représentations collectives proposées par l'Angleterre, et seulement dans l'espoir que l'inutilité des représentations finirait par amener autre chose, au moins de la part de l'Autriche.

On appréciait bien, à Paris, le néant de ce qu'on peut nommer la politique de la phrase. Malheureusement, il n'en était pas de même à Varsovie. On y prenait au sérieux les manifestations collectives des puissances, corroborées par les grands mots que lord Russell prodiguait dans les meetings contre le despotisme russe. Les paroles prononcées dans les Chambres françaises et anglaises retentissaient jusqu'au fond des forêts de la Pologne et encourageaient l'insurrection à s'obstiner dans des efforts désespérés.

L'insurrection avait débuté, au commencement de février, par des actes héroïques. Un petit corps polonais ayant été assailli dans Wengrow par des forces considérables, une arrière-garde de deux cents jeunes gens se jeta sur la masse russe et sur ses canons et arrêta assez longtemps l'ennemi pour assurer la retraite du reste de la troupe. Tous y périrent. Les massacres et les incendies que commettaient les troupes russes ne servaient qu'à fomenter les désirs de vengeance et à fournir des recrues aux insurgés. Ceux-ci avaient des chefs aussi intelligents qu'énergiques. L'un d'eux, Langiewicz, remporta des succès qui lui firent déférer la dictature par le comité secret de Varsovie.

Cette décision fut malheureuse : les forces ennemies se concentrèrent contre le nouveau dictateur; après un combat de trois jours, près d'être accablé, il sépara sa petite armée et essaya de traverser une lisière du territoire autrichien; mais, cette fois, les fonctionnaires de l'Autriche n'osèrent fermer les yeux et arrêtèrent le général polonais (19 mars).

Il semblait que ce dût être le coup de

mort de l'insurrection. Il n'en fut rien. Il n'y avait plus de général en chef; mais la guerre de partisans s'étendit au lieu de s'éteindre. Le gouvernement occulte se reforma et obtint l'adhésion des modérés, des grands propriétaires, qui s'étaient tenus jusqu'alors à l'écart. On repoussa une amnistie accordée par le tsar à des conditions dérisoires et qui coïncida avec l'envoi d'un nouveau gouverneur russe personnifiant la répression implacable, le général de Berg (12 avril). Le comité secret prit le titre de gouvernement national (10 mai) et réclama hautement la réunion de la Lithuanie et de la Ruthénie à la Pologne. La guerre de bandes, très habilement conduite, se propageait dans la Lithuanie et, çà et là, dans les provinces russiennes ou ruthéniennes. Aux chefs qui tombaient d'autres succédaient. De même, pour le gouvernement anonyme, toujours siégeant dans l'ombre à Varsovie. Tel ou tel de ses membres était enveloppé dans les exécutions russes, sans que les exécuteurs s'en doutassent; le pouvoir occulte se renouvelait toujours.

C'était grâce à l'adoption du projet anglais de remontrances collectives que l'insurrection s'était si largement étendue à partir du mois d'avril et que le parti modéré polonais s'y était jeté. L'aristocratie polonaise comptait que les grandes puissances n'auraient pas voulu parler en vain.

Pendant que ce malheureux peuple s'épuisait dans une lutte si cruellement inégale, les grands gouvernements dans lesquels il espérait justifiaient mal sa confiance et offraient un triste spectacle, mais avec des degrés de responsabilité différents. Sur les instances du gouvernement français, la France et l'Angleterre avaient invité tous les Etats de l'Europe à se concerter avec elles (17-22 avril). La Prusse, les petits Etats allemands, la Belgique et la Suisse s'étaient abstenus. Les autres Etats avaient adhéré, mais dans les termes les plus effacés, les moins compromettants, qu'ils avaient pu.

La Russie, toutefois, éprouva d'abord quelque inquiétude : elle ne refusa pas « d'échanger des idées » avec les autres puissances ; mais elle reconnut promptement que l'Angleterre, la France et l'Autriche ne viendraient pas à bout de s'entendre. Les trois puissances perdirent deux mois à élaborer en commun six points à proposer à la Russie. La France tâcha en vain de faire accepter à l'Angleterre et à l'Autriche l'engagement d'aller jusqu'au bout par voie diplomatique, « ou autrement, s'il était nécessaire » (20 juin). L'Angleterre proposa un armistice. Ses ministres ne cessaient de répéter au Parlement qu'en aucun cas ils ne feraient la guerre. La Russie jugea qu'elle n'avait rien à craindre. Les insurgés avaient accepté l'armistice le



10 juillet; le ministre des affaires étrangères de Russie, le prince Gortchakof, fit, le 13 juillet, une réponse hautaine : la Russie n'acceptait ni armistice ni conférence. Là-dessus, le chef du cabinet anglais, lord Palmerston, se contenta de dire au Parlement : « c'est sur la Russie que retombe la responsabilité du refus; nous avons fait notre devoir. » Ce devoir-là ne coûtait guère !

La Russie, en déclinant l'intervention de la France et de l'Angleterre, avait déclaré vouloir négocier à part avec ses deux copartageants, l'Autriche et la Prusse. L'Autriche refusa (19 juillet).

Le gouvernement français n'avait point accepté aussi aisément que lord Palmerston l'affront reçu de la Russie. Il avait proposé qu'une note signée des trois puissances montrât au gouvernement russe leur unité de vues et garantît à l'Autriche qu'on resterait solidaire des conséquences d'une politique commune. Lord Russell refusa. Au lieu de cette note collective, chacun envoya de son côté une dépêche, avec même conclusion, il est vrai, rendant la Russie responsable des conséquences que les troubles de Pologne pourraient entraîner, mais sans la garantie qui seule eût donné à cette démarche un caractère sérieux (3-12 août).

Le prince Gortchakof accepta la responsabilité dont on menaçait la Russie et signifia qu'il ne voulait pas prolonger une discussion sans but (7 septembre).

L'intervention verbeuse et théâtrale des puissances n'avait abouti pour elles-mêmes qu'à un affront et pour la Pologne qu'à une immense aggravation de ses maux. La stérile immixtion de l'Europe dans les affaires polonaises avait violemment irrité l'amour-propre, non plus seulement du gouvernement, mais du peuple russe, en même temps que la prétention des Polonais de recouvrer la Ruthénie, la Petite Russie, exaspérait les Grands Russes, les Moscovites. La guerre, de gouvernementale, était devenue nationale, et le fort s'acharnait à écraser le faible. Le libéralisme un peu superficiel de la période qui avait succédé au règne de Nicolas était submergé par un débordement de passions barbares, qui dominaient le gouvernement lui-même. Le principal ministre, le prince Gortchakof, était moins puissant qu'un journaliste forcené, le professeur Katkof, qui, de Moscou, soufflait le feu et rugissait l'extermination. Le marquis Wielopolski et le grand-duc Constantin avaient quitté la Pologne; le nouveau gouverneur, le général de Berg, exerçait dans le royaume une tyrannie sanglante; la Lithuanie était livrée à ce Mouravief qui est resté dans la mémoire de notre temps, ce type de bourreau politique. La guerre à la nationalité polonaise commençait à prendre un caractère qu'elle n'avait pas eu au temps de Nicolas : elle n'était plus seulement politique; elle devenait sociale; le gouvernement russe, suivant et dépassant l'exemple donné par l'Autriche en 1846, excitait partout les paysans contre les propriétaires et visait à la ruine et à la destruction des classes supérieures.

Les trois puissances, cependant, allaient-elles rester sous le coup de l'offense ? Le moins qu'elles dussent faire était de rappeler leurs ambassadeurs et de rompre les relations diplomatiques. Elles ne le firent pas. Lord Russell émit une idée qui ne semblait pas sans valeur : c'était de signifier à la Russie qu'ayant manqué aux engagements des traités de 1815, elle était déchue des droits que ces traités conféraient au tsar sur la Pologne. Malgré le mauvais vouloir de lord Palmerston, qui était d'avis de ne rien faire du tout, lord Russell proposa cette résolution à la France et à l'Autriche. La France adhéra. Le prince Gortchakof fit observer à l'ambassadeur d'Autriche qu'une telle mesure serait reçue comme une déclaration de guerre à la Russie. Le mi-

nistre des affaires étrangères d'Autriche, M. de Rechberg, demanda au cabinet anglais quel serait le résultat pratique de la déclaration et l'invita à en assumer sa part de responsabilité. La demande était fort naturelle et fort légitime.

Ce que réclamait l'Autriche, c'était la garantie de l'Angleterre en cas de guerre avec la Russie. Elle ne l'obtint pas et n'acquiesça point.

Dès lors, la déclaration n'était plus qu'une simple protestation et le gouvernement français n'y attacha plus guère d'importance. Il ne retira pas néanmoins son acquiescement. La dépêche anglaise partit la première, comme il était convenu; mais elle s'arrêta en route, à son passage par la Prusse. M. de Bismarck s'interposa entre l'Angleterre et la Russie.

Bismarck n'avait cessé de peser sur le cabinet anglais pour l'empêcher de rien faire d'efficace; il lui remontrait que, dans le cas d'une intervention armée en Pologne, la Prusse serait contrainte de se joindre à la Russie, « pour sauver son intégrité et celle de l'Allemagne ». Il mêla tout à coup à la question polonaise la question du Danemark, alors menacé de nouveau par l'Allemagne. Il fit croire à lord Palmerston et à lord Russell qu'ils sauveraient le Danemark en sacrifiant la Pologne. Il devait, l'année suivante, après la Pologne, leur faire sacrifier le Danemark sans prendre la peine de leur offrir une compensation.

Lord Russell recula. Il retira sa dépêche et la remplaça par une note où il disait ceci au prince Gortchakof : « Le gouvernement de Sa Majesté reçoit avec satisfaction l'assurance que l'empereur de Russie continue à être animé d'intentions pleines de bienveillance envers la Pologne et de conciliation vis-à-vis des puissances étrangères (20 octobre). »

Voilà où en était arrivé le gouvernement anglais, du vivant et avec la connivence de ce lord Palmerston qui, naguère, prétendait imposer partout à l'Europe, avec tant de hauteur, l'intervention et la prépondérance britanniques. Qu'eussent dit les deux Pitt d'une semblable dépêche!

L'Autriche n'avait pas attendu cette étrange reculade pour prendre son parti : aussitôt après le refus de garantie de l'Angleterre, elle avait envoyé à Saint-Pétersbourg des assurances amicales et elle avait commencé de modifier profondément sa conduite vis-à-vis de l'insurrection polonaise.

La France essaya encore de regagner l'Autriche; mais il était trop tard, et, d'ailleurs, Napoléon III faisait en ce moment une démonstration retentissante qui devait rejeter l'Autriche bien loin de lui. L'empereur des Français écrivit, le 4 novembre, à tous les souverains de l'Europe afin de leur proposer un congrès. Le lendemain, Napoléon III ouvrit la session législative par un discours où il exposait à sa manière la situation de l'Europe. Il y exprimait le regret que des conseils désintéressés eussent été interprétés par la Russie comme une intimidation. « Un moyen nous reste, disait-il, c'est de soumettre la cause polonaise à un tribunal européen. La Russie l'a déjà déclaré : des conférences où toutes les autres questions qui agitent l'Europe seraient débattues ne blesseraient en rien sa dignité... Que du malaise même de l'Europe, travaillée par tant d'éléments de dissolution, naisse une ère nouvelle !... Les traités de 1815 ont cessé d'exister... » Il proposait un arbitrage suprême pour les remplacer.

Déclarer que les traités de 1815 n'existaient plus, c'était évidemment se séparer de l'Angleterre, si obstinément attachée à ces traités; mais il était inconcevable que Napoléon III ne vît pas qu'il s'aliénait en même temps l'Autriche. On a dit avec vraisemblance que le prince Gortchakof avait suggéré ce projet de congrès à Napoléon III

par l'intermédiaire du marquis Pepoli, et l'on a cru que Gortchakof lui-même avait été inspiré par Bismarck.

Lord Russell repoussa en termes acerbes la proposition de congrès. Il était irrité de ce que Napoléon III avait riposté au retrait de la fameuse dépêche par le refus de se



Bakounine.

concerter avec l'Angleterre sur la question danoise. Nous reviendrons sur ce point.

Les autres grandes puissances répondirent plus courtoisement, mais éludèrent la proposition ou y posèrent des conditions qui en rendaient l'exécution impossible. L'adhésion de la plupart des États secondaires ne pouvait faire compensation. Le congrès s'en alla en fumée.

Les malheureux Polonais ne pouvaient se résigner à croire à l'abandon de l'Europe. Ils firent des efforts inouïs pour prolonger la lutte durant l'hiver, saison qui rendait leurs asiles de la forêt à la fois si durs et si peu protecteurs. Bismarck, en poussant au trop fameux recrutement, avait beaucoup contribué à déterminer l'insurrection; il l'étouffa en obtenant de l'Autriche la proclamation de l'état de siège en Gallicie (29 février 1864). Il avait décidé le gouvernement autrichien par la promesse de le secourir dans le cas où la France et l'Italie l'attaqueraient en Vénétie. Ce fut le coup de grâce pour les patriotes polonais.

La guerre finie, la révolution sociale commencée en Pologne pendant la guerre continua en prenant une forme systématique et officielle. Les violences des commandants russes contre la propriété furent régularisées par les ukases du 2 mars 1864, qui attribuèrent aux paysans la pleine propriété non seulement des terres occupées par eux, mais des bâtiments, des bestiaux, des ustensiles, ceci s'appliquant non seulement aux fermiers, mais aux ouvriers ruraux, garçons de ferme, etc. Les communes rurales étaient en même temps réorganisées de façon à exclure des conseils communaux les anciens propriétaires, curés, instituteurs, et tout ce qui était sous la surveillance de la police, c'est-à-dire quiconque savait lire. La guerre d'extermination s'était personnifiée dans le journaliste Katkof; l'âme de la révolution sociale fut l'économiste Miloutine. Le premier était un fanatique inconséquent, qui mêlait à ses fureurs despotiques des idées aristocratiques et conservatrices à l'anglaise; le second était un logicien passionné à froid, qui visait à détruire à coups de décrets la noblesse et la grande propriété, pour organiser un régime d'égalité sous un maître. Il s'était emparé de l'esprit du tsar et s'était fait livrer le royaume de Pologne comme un champ d'expériences.

Un ukase du 22 décembre 1865 dépassa de beaucoup, dans la Lithuanie et la Ruthénie, les ukases de 1864, qui ne concernaient

que le royaume de Pologne. La prétention du gouvernement russe était de traiter en étrangers tous les nobles de ces provinces, qu'ils fussent Polonais d'origine ou « polonisés » de langue et de religion : le but de cette mesure était d'obliger tous ces prétendus étrangers à vendre leurs biens et à quitter le pays. L'ukase de décembre 1865 était moins pratique que ceux qu'appliquait Miloutine dans le royaume. On prétendait forcer les Polonais à vendre leurs biens; mais il ne se trouvait point d'acquéreurs. L'œuvre fut moins complète qu'on ne l'avait espéré.

Au point de vue des finances comme de l'ordre public, la Russie ne gagnait rien à l'écrasement de la Pologne. L'émancipation des serfs russes marchait péniblement. Cette grande et difficile mesure s'était opérée dans des conditions qui ne satisfaisaient personne. Le paysan, jusqu'à ce qu'il eût racheté sa terre au seigneur, n'était qu'usufruitier et non propriétaire définitif; libre vis-à-vis du seigneur, il restait enchaîné à la terre, et, lorsque, plus tard, le gouvernement eut pris le parti de se charger de la dette envers l'ancien propriétaire, le paysan ne fit que changer de créancier : au lieu du seigneur, ce fut l'État. Le paysan restait donc grevé de lourdes charges, tandis que la noblesse était en très grande partie ruinée. Effrayée du progrès et du socialisme officiel et du socialisme populaire, la noblesse tenta encore une fois de réclamer une représentation nationale, des institutions constitutionnelles (1er janvier 1865). Le tsar la rabroua rudement. Il n'accorda rien au delà des assemblées de provinces et de districts (*Zemstvos*, créées par son ukase du 1er janvier 1864, assemblées où intervenaient trois catégories d'électeurs : propriétaires fonciers, corporations urbaines et communes rurales).

La situation resta lourde, agitée; bien qu'il se fût accompli de nombreuses réformes de diverse nature, le désappointement avait succédé aux espérances du commencement du règne; les classes lettrées et demi lettrées allèrent s'aigrissant et s'irritant; le « nihilisme, » qui vise à la destruction, non seulement du gouvernement, mais de la société, couva sous le socialisme



Le grand-duc Constantin.

officiel; derrière Miloutine, l'homme de la démocratie tsarienne, apparut Bakounine, l'homme de la démagogie anarchique. Tous ces éléments de dissolution devaient fermenter jusqu'au jour où Alexandre II tomberait sous les coups de forcenés sectaires, incapables d'opérer la révolution qu'ils rêvent, car la masse populaire ne les comprend ni ne les suit, mais capables de troubler perpétuellement et d'énerver le gouvernement et la nation russe, si quelque grande et hardie résolution, difficile à con-

cevoir, plus difficile à exécuter, ne réussit enfin à ramener les esprits et à raffermir l'État.

A l'époque où notre récit est parvenu, le gouvernement russe songeait peu à ces périls de l'avenir; il était possédé par une double préoccupation : l'achèvement de sa triste victoire sur la Pologne et la joie d'avoir écarté à si peu de frais l'intervention de l'Europe. M. de Bismarck l'y avait grandement aidé et la reconnaissance du prince Gortchakof envers cet allié peu désintéressé devait avoir des suites bien fatales.

La guerre de Pologne n'était pas terminée, qu'une autre crise avait éclaté, celle du Danemark. Il est nécessaire de reprendre ici les origines de la question du Slesvig-Holstein.

Deux provinces avantageusement situées entre la mer du Nord et la Baltique, à la base de l'ancienne presqu'île des Cimbres (Jutland), le Holstein et le Slesvig, la première allemande d'origine et de langue, la seconde danoise, relevaient du roi de Danemark. Au temps de Charlemagne, la frontière de l'empire des Francs et du royaume danois était la rivière d'Eider, qui sépare le Slesvig du Holstein et qui séparait les peuples scandinaves des peuples germaniques. Malheureusement, au moyen âge, ces deux provinces de nationalité différente s'étaient trouvées associées par un des accidents de l'hérédité féodale. Un élément de noblesse et de bourgeoisie allemandes avait filtré dans le Slesvig et avait fini par dominer la population danoise dans la portion méridionale de ce duché. Les traités de 1815 firent entrer le duché de Holstein dans la Confédération germanique, sans en ôter la souveraineté au roi de Danemark. Le Slesvig resta en dehors de la Confédération ; le vieux lien féodal et la communauté d'institutions subsistaient néanmoins entre les deux provinces. Le gouvernement danois visait à faire cesser cette complication bizarre en séparant le Slesvig du Holstein et en le réunissant, comme institutions et administration, au Danemark proprement dit. L'Allemagne, par contre, visait à s'emparer du Slesvig, sur lequel elle n'avait aucun droit. Elle visait à bien davantage encore ; afin de devenir une grande puissance maritime, elle rêvait de faire entrer dans sa Confédération le Danemark tout entier comme « État amiral. »

Le Danemark n'entendait point du tout aliéner de la sorte son indépendance. La querelle entre la grande Confédération et le petit royaume avait éclaté dès 1846. Christian VIII, roi de Danemark, avait dépassé les aspirations danoises que nous signalions, en essayant de donner à ses États une constitution unique embrassant même le Holstein. La diète germanique et l'Allemagne entière protestèrent avec virulence; la diète, toutefois, ne réclamait encore que pour le Holstein. En 1848, au milieu de la tempête européenne provoquée par notre Révolution de Février, le Holstein s'insurgea et envahit le Slesvig, avec le concours de nombreux volontaires allemands. Le gouvernement prussien soutint les insurgés, malgré les réclamations des conservateurs allemands. Devant la Chambre des députés de Berlin, le 21 avril 1849, un représentant de la Marche de Brandebourg déplora que « les troupes royales prussiennes fussent allées défendre la Révolution dans le Slesvig contre le souverain légitime de ce pays, le roi de Danemark. » Cette guerre, suivant lui, était « une entreprise inique, frivole, désastreuse et révolutionnaire. »

Ce député était M. de Bismarck, alors un des membres les plus passionnés de ce qu'on nommait le « parti de la Croix, » parti féodal et piétiste (protestant rigoriste), opposé à toutes les idées modernes et particulièrement à l'unité allemande.

La Russie, la France et l'Angleterre intervinrent diplomatiquement dans le sens

que souhaitait alors M. de Bismarck. Un protocole du 4 juillet 1850 établit en principe le maintien de l'intégrité de la monarchie danoise. L'Autriche avait signé avec l'Angleterre, la France et la Russie. La Prusse avait adhéré, mais en secret, pour ne pas compromettre sa popularité en Allemagne. L'ordre éventuel de la succession à la couronne de Danemark fut réglé par une convention entre les grandes puissances, le 8 mai 1852.

La transaction de 1852 n'était cependant qu'une trêve et non une paix. Les puissances avaient laissé subsister le litige et le péril; elles n'avaient pas séparé le Slesvig du Holstein pour l'unir constitutionnellement aux provinces danoises. Là, comme ailleurs, le tsar Nicolas, systématique et imprévoyant, prétendait maintenir le *statu quo* , par conséquent, ce qu'on appelait l'autonomie du Slesvig et ses liens avec le Holstein; il était, d'ailleurs, mécontent du nouveau roi de Danemark, Frédérick VII, qui venait de donner aux Danois une constitution démocratique en 1849. Quant au chef du cabinet anglais, lord Palmerston, il favorisait les ambitions allemandes et s'était attiré à ce sujet, dès 1850, ce sévère jugement de sir Robert Peel: — « Contrairement au droit des gens et aux engagements formels de la Grande Bretagne ... et cela pour aider à réaliser le projet de l'unité allemande... non seulement vous avez travaillé à rompre l'équilibre européen, mais vous avez compromis au plus haut degré les intérêts mêmes de la Grande-Bretagne, qui exigent que le Danemark soit maître des ports du Slesvig-Holstein ainsi que de l'embouchure de l'Elbe. »

Ces reproches devaient être de plus en plus mérités. Lord Palmerston incita à des concessions imprudentes le gouvernement danois, qui laissa espérer aux cours allemandes qu'il maintiendrait l'autonomie du Slesvig, tout en donnant à la monarchie une constitution commune.

Après un intervalle de répit, l'agitation allemande recommença. Le prince régent de Prusse fit entendre des paroles menaçantes dans un discours au Parlement prussien (12 janvier 1859), à propos de prétendus griefs relatifs aux efforts du gouvernement danois pour assurer la prépondérance à la nationalité danoise dans le Slesvig. La diète germanique ordonna, au commencement de 1861, une « exécution fédérale » qui comportait l'occupation militaire du Holstein; mais on ne se pressa point d'exécuter cette résolution; les gouvernements allemands n'avaient guère voulu que donner une satisfaction à l'opinion.

Le parti unitaire ne s'en contentait pas et réclamait hautement l'occupation non pas seulement du Holstein, mais du Slesvig. Les fanatiques de l'unité allemande s'irritaient de l'inaction des princes; le 14 juillet 1861, un étudiant tira un coup de pistolet sur le nouveau roi de Prusse, Guillaume Ier, qui avait passé de la régence au trône au commencement de cette année. Cette tentative produisit sur Guillaume Ier un effet analogue à celui de l'attentat d'Orsini sur Napoléon III. Le roi de Prusse se sentit poussé à l'action. Il vint, peu de temps après, rendre à l'empereur des Français, à Compiègne, la visite qu'il avait reçue de lui, l'année précédente, à Bade (octobre 1861). Ces relations personnelles confirmèrent Napoléon III dans ses dispositions favorables à la Prusse, et un traité de commerce conclu entre la France et le Zollverein allemand en août 1862, traité laissant l'Autriche en dehors, manifesta ce rapprochement qui dut contribuer à dévier la politique de Napoléon III dans la question danoise. Une année, toutefois, encore, s'était passée sans évènements, lorsque M. de Bismarck fut appelé au ministère, après une longue ambassade en Russie et une ambassade de quelques mois en France. L'homme de 1862 n'était plus l'homme de 1849 et de 1850. A cette dernière

date, lorsque la Prusse subissait l'humiliante convention d'Olmutz, imposée par l'Autriche, et que la Chambre des députés de Berlin se soulevait d'indignation, M. de Bismarck avait déclaré hardiment que « la Prusse devait se subordonner à l'Autriche, afin de combattre, de concert avec elle, la démocratie menaçante. » C'était comme re-



Vaillant.

présentant cette politique autrichienne que M. de Bismarck était entré dans la diplomatie. Maintenant, il était devenu l'adversaire le plus résolu de l'Autriche. Une complète révolution s'était opérée dans cet âpre et puissant esprit, qui s'était longtemps ignoré lui-même. Il avait rompu avec ses préjugés, et non pas seulement avec tout préjugé, mais avec toute théorie, tout parti pris, tout principe, sauf l'agrandissement à tout prix et par tous les moyens de la monarchie prussienne.

L'Autriche était l'obstacle à cet agrandissement en Allemagne ; elle était donc l'ennemie, mais l'ennemie de demain ; ce n'était pas de ce côté qu'il fallait envahir tout d'abord ; le Danemark offrait un plus faible adversaire et un meilleur terrain pour les premières conquêtes.

M. de Bismarck trouva, dès son début, un utile auxiliaire là où il n'eût pas dû l'attendre. Le jour même de l'avènement du nouveau ministre prussien (24 septembre 1862), le ministre des affaires étrangères d'Angleterre, lord Russell, adressait au gouvernement danois une dépêche où il adoptait tous les griefs de la Prusse et de l'Allemagne, non plus seulement sur le Holstein, mais sur le Slesvig, dont la population allemande était, suivant lui, violemment tyrannisée par les Danois ! Il proposait de doter le Danemark proprement dit, le Holstein et le Slesvig, chacun, d'une autonomie complète et d'une assemblée législative indépendante. Lord Russell, intentionnellement, sacrifiait le Danemark à la chance d'une alliance anglo-allemande contre la France et la Russie, qu'alors il croyait encore intimement unies.

La satisfaction fut vive à Berlin et dans toute l'Allemagne ; les cours allemandes prirent pour base la note anglaise. Lord Russell, cependant, soutint faiblement son projet, que lord Palmerston déclara nettement impraticable. Le refroidissement qui survint entre la France et la Russie au sujet de la Pologne refroidit le cabinet anglais pour l'Allemagne ; il n'avait plus tant besoin d'elle. Le gouvernement danois essaya d'en profiter ; une patente du 30 mars 1863 donna au Holstein une position indépendante. L'Allemagne, autrefois, eût accueilli cette mesure avec reconnaissance : elle y répondit par des cris de guerre et par des menaces contre le Slesvig. Lord Russell, revenant sur ses pas, fit observer aux cours allemandes que le Slesvig ne faisait point partie de la Confédération et que ses affaires



Kiel.

ne pouvaient être réglées par la diète germanique.

La diète, pendant ce temps, réclamait du gouvernement danois la constitution commune pour tous les États du roi de Danemark qu'elle avait d'abord repoussée; elle l'exigeait actuellement, comme un moyen de se subordonner le Danemark tout entier et d'en faire une annexe du Holstein. Faute d'obtempérer à cette prétention, le Danemark était menacé d'une exécution fédérale.

L'attitude du gouvernement et du Parlement anglais rendait cependant l'espoir au Danemark. Lord Palmerston dit, le 23 juillet, devant la chambre des Communes, que « ceux qui voudraient s'attaquer à la monarchie de Frédéric VII pourraient bien ne pas avoir le Danemark seul à combattre. » Le gouvernement français soutenait l'Angleterre dans cette voie.

Un incident politique en Allemagne se jeta en travers de la question danoise ; l'Autriche fit, au mois d'août 1863, une tentative pour se mettre à la tête de cette réforme fédérale allemande, toujours annoncée, toujours ajournée, que le cabinet de Vienne voulait empêcher la Prusse de s'approprier. L'empereur François-Joseph convoqua les princes et États allemands à Francfort afin de réorganiser la Confédération germanique ; mais le gouvernement autrichien y mit peu d'adresse ; il laissa trop paraître son but principal, qui était d'engager la Confédération à la défense des possessions non allemandes de l'Autriche. La Prusse refusa de prendre part à l'assemblée de Francfort. M. de Bismarck fit à ce sujet

une déclaration fort inattendue. Il protesta contre le projet autrichien, mais comme très insuffisant. L'empereur d'Autriche proposait une assemblée de délégués des chambres allemandes; M. de Bismarck, lui, voulait, dit-il, « une représentation véritable, élue directement par le suffrage universel.

Il y eut partout un prodigieux étonnement : le ministre féodal qui traitait si cavalièrement sa Chambre des députés de Berlin, invoquait tout à coup le vote universel pour l'Allemagne entière (15 septembre 1863) ! M. de Bismarck devait donner lieu à bien d'autres surprises !

L'assemblée de Francfort n'aboutit à rien et cet effort impuissant n'améliora pas la position de l'Autriche. On eût pu croire que le désaccord renouvelé entre les deux grandes puissances allemandes profiterait du moins au Danemark ; ce fut le contraire. L'Autriche, pour maintenir son influence sur les petits États, se crut obligée de rivaliser de « patriotisme allemand » avec la Prusse. Les menaces contre le Danemark redoublant, lord Russell proposa à la France d'offrir une médiation franco-anglaise. Le gouvernement français, qui avait d'abord appuyé l'Angleterre, était alors justement irrité de la conduite du cabinet anglais dans les affaires de Pologne. Notre ministre Drouyn de Lhuys répondit qu'il n'avait pas envie de recommencer vis-à-vis de l'Allemagne ce qu'on avait fait vis-à-vis de la Russie, et qu'à moins que le gouvernement anglais ne fût décidé à faire quelque chose de plus que de présenter une simple note et de se contenter d'une réponse évasive, l'empereur n'accepterait pas la proposition.

Ce fut alors, comme nous l'avons dit, que lord Russell essaya de regagner Napoléon III en proposant de déclarer le tsar déchu de ses droits sur la Pologne, puis retira au plus vite sa déclaration sur les menaces de Bismarck. Ceci obtenu, le ministre prussien ne craignit plus rien du côté de la Pologne et se railla de son crédule confrère britannique; il avait jusqu'alors affecté le rôle de modérateur dans les affaires danoises; il empêchait, disait-il, l'exécution fédérale que la diète venait de voter le 1er octobre ; mais il laissa tomber son masque aussitôt que la fameuse reculade de lord Russell fut accomplie. Le 9 novembre, lord Russell apprit par Vienne que Bismarck ne s'opposait plus à l'exécution fédérale. L'Autriche, ne voulant pas rester en arrière, se conformait à la conduite de la Prusse.

Lord Russell, joué avec tant d'impertinence, n'en témoigna point de rancune ; il tournait à tout vent et oubliait de nouveau le Danemark pour s'acharner contre le projet de congrès proposé par Napoléon III. Quelques jours après l'affront qu'il venait de recevoir, il conjurait Bismarck, dans les termes les plus amicaux, de repousser la proposition française, et il agissait partout avec une activité fiévreuse contre le congrès, qui eût bien avorté sans qu'il s'en mêlât. Bismarck ne négligea rien pour entretenir les frayeurs et les colères de lord Russell et pour l'écarter de plus en plus de la question danoise.

Les évènements marchaient, entre la mer du Nord et la Baltique. Frédéric VII, roi libéral, éclairé, patriote, était mort le 15 novembre, perte irréparable pour le Danemark ; il venait d'accorder pleine autonomie au Holstein, en promulguant une constitution pour l'ensemble des provinces danoises, Slesvig compris. C'était la solution du bon sens et de la justice, mais le contraire de ce que voulait l'Allemagne. Bismarck avait longtemps entretenu les Danois dans l'illusion à cet égard, en les assurant qu'il leur suffisait de tout accorder au Holstein ; qu'ils pouvaient faire ce qu'ils

voudraient en Slesvig; il admettait alors le Danemark indépendant jusqu'à l'Eider; Frédéric VII avait fait ce que proposait Bismarck lui-même; maintenant, Bismarck se retournait et protestait en commun avec Rechberg, le ministre d'Autriche.

Frédéric VII n'ayant pas laissé d'héritier direct, son parent le duc de Glucksberg avait été proclamé sous le nom de Christian IX, conformément au réglement de la succession danoise par les grandes puissances en 1852. Le prince Frédéric d'Augustenbourg, héritier d'une autre branche, réclama la souveraineté du Slesvig-Holstein; son père avait reconnu le réglement de la succession danoise et renoncé à toute prétention sur les deux duchés, moyennant une forte somme reçue du gouvernement danois; il avait pris cet engagement sur l'honneur, pour lui et sa famille, en 1852, précisément par l'entremise de M. de Bismarck, alors représentant de la Prusse près la diète de Francfort; son fils déchirait le pacte sans rendre l'argent. L'Allemagne prit feu pour ce singulier prétendant, qui, en même temps, adressa un appel aux sympathies de Napoléon III pour « les souf- « frances du Slesvig-Holstein. »

L'empereur fit à la lettre du prince Frédéric une étrange réponse : « il était, disait- « il, pour le principe de nationalité en « Allemagne comme partout. — Le Dane- « mark, ajoutait-il, *a pu avoir des torts en- « vers l'Allemagne;* toutefois, si ce pays « était opprimé par de puissants voisins, « l'opinion en France se retournerait de « son côté » (10 décembre 1863).

Il est difficile d'admettre que Napoléon III fût assez ignorant de la question pour croire à la nationalité allemande du Slesvig; brouillé avec la Russie, mal avec l'Angleterre, il ménageait et flattait l'Allemagne aux dépens de la justice et des intérêts français et européens.

Bismarck recommençait avec le cabinet anglais le jeu qui lui avait si bien réussi. Il s'était d'abord montré fort dédaigneux de la cause du prince Frédéric. Il changea de ton; il feignit d'avoir peur du mouvement national allemand en faveur de ce prétendant. Il assura aux Anglais qu'on était obligé tout au moins à une demi-mesure, à l'exécution fédérale dans le Holstein. La saisie s'opérant sur le nouveau possesseur Christian IX, ce serait en quelque sorte reconnaître ses droits sur le duché, que d'occuper le duché malgré lui! L'Autriche et la Russie appuyèrent ce beau raisonnement, et le cabinet anglais pesa de nouveau sur le Danemark, dans le sens des concessions. Le nouveau roi révoqua la patente du 30 mars sur l'organisation séparée du Holstein (4 décembre). Il n'y avait plus de prétexte à l'exécution fédérale dans le Holstein; alors, la diète germanique déclara que c'était le Slesvig qu'il fallait exécuter.

L'exécution fédérale dans un pays absolument indépendant de la Confédération, ceci indiquait suffisamment que l'Allemagne ne reconnaissait plus d'autre droit que la force. L'Autriche et la Prusse refusèrent de recevoir l'envoyé du nouveau roi de Danemark.

L'Autriche tombait de faute en faute, d'excès en excès, par la peur de voir la Prusse faire en Allemagne de la popularité à ses dépens.

Le roi de Danemark, sous la pression anglaise, fit un nouveau pas en arrière : il évacua le Holstein et le laissa occuper par les troupes fédérales allemandes (21 décembre).

Il n'y gagna rien. Le 12 décembre, M. de Bismarck avait déclaré à un envoyé anglais que, si la Constitution donnée aux provinces danoises n'était révoquée avant le 1er janvier, l'Allemagne se considérerait comme dégagée du traité de 1852. Lui qui venait de faire un appel si surprenant à la

démocratie allemande, il dit nettement qu'un coup d'État serait nécessaire en Danemark et que l'Allemagne ne serait jamais en bons termes avec le Danemark, aussi longtemps que les nouvelles institutions démocratiques danoises seraient maintenues.

Bismarck ne devait plus cesser de procé-



Pelletan.

der ainsi à coups d'énormes contradictions, jouant avec tout et se jouant de tout, excepté de l'ambition prussienne, devenue toute sa foi et toute sa morale.

Il continuait cependant de persuader à lord Russell que c'était lui qui contenait les passions de son roi et de son peuple.

Quant à Napoléon III, enchérissant sur les Anglais, il fit savoir au Danemark que la France ne le secourrait pas s'il était engagé dans une guerre avec l'Allemagne.

Bismarck avança : il affirma que le seul moyen de maintenir le traité de 1852 et de ne pas faire la guerre au Danemark, c était d'occuper le Slesvig. Il recommençait ce qu'il avait fait pour le Holstein (20 décembre).

Lord Russell regimba, et, le 1er janvier 1864, il télégraphia que l'invasion du Slesvig mettrait en grand péril les relations de l'Angleterre et de la Prusse ; il se hâta, quelques jours après, d'atténuer cette dépêche trop courageuse. La Prusse, néanmoins, hésitait un peu ; et le terme du 1er janvier s'était passé sans encombre. Bismarck suggéra à lord Russell l'idée d'une conférence sur les affaires danoises. Le gouvernement français s'y montra peu disposé; pourtant, il ne dit plus qu'en aucun cas, il ne secourrait le Danemark. Le ministre Drouyn de Lhuys demanda même au cabinet anglais, chose significative, ce qu'on ferait si l'Allemagne n'acceptait pas la médiation et continuait les hostilités. Le cabinet anglais éluda la question. C'était toujours comme pour la Pologne.

L'attitude du gouvernement français avait été bonne vis-à-vis de l'Angleterre; mais, pendant ce temps, elle était déplorable en Allemagne. Notre ministre des affaires étrangères avait expédié, le 4 janvier, aux États allemands une circulaire où il leur demandait leur sentiment sur le projet de conférence et parlait du traité de 1852 comme d'une « œuvre impuissante. » Ce traité était celui qui garantissait l'intégrité du Danemark ; le qualifier de la sorte, c'était ouvrir libre carrière aux ambitions allemandes, Napoléon III visait, comme l'Autriche, à se rendre populaire parmi les petits États allemands ; c'est à ce but qu'il sacrifiait le Danemark. Les trois gouvernements de France, d'Angleterre et d'Autriche se valaient en fait de politique.

L'Allemagne offrait, dans ce moment, un singulier spectacle. Les petits États, dans la diète, s'efforçaient de se grouper afin

de s'emparer de l'affaire danoise et d'installer le prince Frédéric dans les deux duchés. Le prétendant arriva à Kiel, ce beau port du Holstein que convoitait si fort la Prusse, et s'y fit proclamer duc de Slesvig-Holstein (fin décembre 1863).

L'Autriche et la Prusse proposèrent à la diète d'inviter le prétendant à quitter le Holstein. La majorité de la diète refusa (2 janvier 1864). Bismarck, alors, déclara sans ambage que les questions politiques n'étaient pas des questions de droit, mais de force, et que la Prusse ne se laisserait pas maîtriser par une majorité de quelques voix dans la diète (4 janvier). L'Autriche parla dans le même sens. Le 14 janvier, l'Autriche et la Prusse renouvelèrent la motion qu'elles avaient déjà présentée pour l'occupation fédérale du Slesvig. La diète rejeta cette motion, parce qu'elle voulait, avant tout, qu'on reconnût le prince Frédéric. L'Autriche et la Prusse signifièrent aussitôt qu'elles prenaient en main la défense des droits de la Confédération dans le Slesvig et procéderaient aux mesures réclamées par cette défense : c'est-à-dire qu'elles allaient agir au nom de la Confédération, malgré la Confédération, pour défendre les droits de la Confédération dans un pays où ce corps politique n'avait aucun droit. Tout devait être à la fois hypocrisie et cynisme dans cette affaire.

La diète recula pitoyablement devant les deux grandes puissances; les troupes fédérales (saxonnes et hanovriennes) laissèrent sans contester les Austro-Prussiens entrer dans le Holstein.

Il y avait quelque chose de plus pitoyable que la conduite de la diète; c'était la conduite de l'Autriche. Son intérêt évident, si elle entendait fouler aux pieds le traité de 1852 et les droits du Danemark, était de s'unir aux petits Etats contre la Prusse et d'aider à la formation d'un nouvel État indépendant de la Prusse entre les deux mers, par conséquent de soutenir le prince Frédéric; mais l'Autriche avait le vertige.

La Russie faisait, de son côté, une étrange politique. Le prince Gortchakof, à qui le tsar abandonnait un pouvoir presque absolu sur les affaires étrangères, suivait sans réserve M. de Bismarck et payait ainsi avec



Drouyn de Lhuys.

usure les services de la Prusse en Pologne. Il pesait sur la Suède pour l'empêcher de venir en aide au Danemark et la menaçait d'un corps d'observation en Finlande; d'autre part, il dépassait l'Angleterre en conseillant au Danemark de ne pas résister même à l'invasion du Slesvig!

Lord Russell, lui, gronda puis se contenta de demander un court délai pour que le Danemark pût révoquer sa Constitution. Bismarck fit entendre à l'ambassadeur anglais qu'en fait, le Danemark

aurait ce délai ; mais une note austro-prussienne était déjà partie et sommait le Danemark d'abroger sa Constitution sous deux jours. Le 18 janvier, le second de ces deux jours, lord Russell fit une nouvelle proposition à la France ; il lui demandait sa coopération pour le maintien de l'intégrité du Danemark. Seulement, il adressait la même demande à tous les signataires du traité de 1852, y compris la Prusse et l'Autriche, qui, en ce moment même, déchiraient ce traité. Notre ministre Drouyn de Lhuys, naturellement, voulut savoir ce qu'on entendait par « coopération ; » lord Russell répliqua par des commentaires qui ôtaient tout sérieux à sa communication. Il s'agissait d'un « effet moral » suffisant pour atteindre le but !

Le gouvernement français, à son tour, envoya une dépêche à Londres : « les égards de l'empereur pour les aspirations des nationalités lui inspirent répugnance à s'opposer par les armes aux vœux des Allemands. »

C'était par égard pour les droits des nationalités que l'on permettait aux Allemands d'écraser la nationalité danoise du Slesvig. Bismarck vit qu'il pouvait tout oser, et, le 1er février, les forces austro-prussiennes franchirent l'Eider et envahirent le Slesvig.

Les puissances occidentales avaient joué dans la question danoise un triste rôle. La responsabilité était-elle égale entre elles ? — Les questions plusieurs fois posées par le ministre français Drouyn de Lhuys indiquent que Napoléon III, malgré son respect affecté pour la prétendue nationalité allemande du Slesvig, se fût décidé à la guerre s'il eût pu compter sur les Anglais. Les ouvertures de son gouvernement à ce sujet se résument dans ces termes d'une dépêche de M. Drouyn de Lhuys : — « Toute intervention active dans la question amènerait la grande guerre. L'Angleterre nous prêterait-elle un appui illimité ? Consentirait-elle à ce que la France obtînt de cette guerre des avantages en rapport avec les efforts immenses qui lui seraient imposés ? »

Le gouvernement anglais n'avait jamais répondu. La reine Victoria, toute allemande par dévouement à la mémoire du mari qu'elle avait perdu, déclarait qu'elle abdiquerait plutôt que de rompre avec la Prusse. Dans d'autres temps, lorsque l'Angleterre avait à sa tête de grands hommes d'État soutenus par une ferme majorité parlementaire, la volonté de la reine n'eût point prévalu sur les intérêts nationaux ; mais il n'y avait plus de grande politique ; l'école de Manchester, avec des intentions honnêtes, énervait le pays par ses principes ultra-pacifiques et son horreur de l'action extérieure ; les ministres n'étaient point de cette école, et leur chef Palmerston n'avait que trop agité l'Europe sans motifs équitables ni raisonnables ; mais ni lui ni ses collègues n'avaient plus guère d'idée arrêtée que la défiance de la France. L'Angleterre, dans de telles mains, n'eût jamais été au delà d'une démonstration maritime, d'une promenade dans la Baltique ; et, si la France se fût engagée sur le continent, le gouvernement anglais l'eût laissée aux prises avec la triple alliance austro-russo-prussienne. La France eût tout risqué et l'Angleterre ne risquait rien. Dans la défaillance commune, le gouvernement français, comme à l'occasion de la Pologne, restait donc le plus excusable des deux.

Après le passage de l'Eider, on fit beaucoup de bruit à Londres ; mais Bismarck savait bien que ce ne serait que du bruit. La puissante Angleterre dépensait son courroux en paroles ; autant en firent les petits États allemands. Il se tint en Bavière des assemblées populaires fort bruyantes. Les petits États conférèrent entre eux sur la succession du Slesvig-Holstein. Ces velléités de résistance tombèrent à plat devant une

tournée du général prussien Manteuffel dans les cours allemandes. De Dresde, ce général se rendit à Vienne, fit miroiter aux yeux du gouvernement autrichien le rétablissement de la triple alliance, lui promit le secours de la Prusse au cas d'une attaque franco-italienne contre la Vénétie et obtint en échange l'établissement de l'état de siège en Gallicie; ce fut, comme nous l'avons dit, le coup de grâce de l'insurrection polonaise (29 février 1864). Bismarck, par ce nouveau service, achevait de s'assurer de la Russie.

Pendant ce temps, la Prusse poussait la guerre danoise à outrance, traînant après elle l'Autriche, qui, par moment, eût voulu s'arrêter, mais n'en avait pas le courage. Dès le 5 février, le fameux retranchement du Danevirk, qui protégeait la frontière du pays danois, était enlevé; tout le Slesvig fut envahi; les Prussiens ne s'arrêtèrent pas; ils pénétrèrent dans le Jutland.

Les Danois étaient accablés, non seulement par la supériorité du nombre, mais par la supériorité de l'armement prussien. Les fameux fusils à aiguille étaient là mis à l'épreuve et foudroyaient de loin les faibles bataillons des défenseurs du Slesvig.

L'Autriche et la Prusse, tout en écrasant les Danois, se déclaraient prêtes à entrer en conférence pour rétablir la paix. C'était une équivoque menteuse comme tout le reste. Les envahisseurs admettaient une conférence, mais sans armistice et sans bases convenues. La conférence se réunit le 12 avril à Londres; tandis qu'on négociait, toute la presqu'île danoise succombait sous l'invasion. Le Danemark n'avait plus pour refuge que ses îles. Le 12 mai, la Prusse se démasqua, et, contrairement à maintes déclarations antérieures, le plénipotentiaire prussien signifia que la guerre avait fait disparaître tous les engagements passés; puis l'Autriche et la Prusse proposèrent l'indépendance complète du Slesvig-Holstein. Le Danemark refusa.

L'Angleterre, de l'aveu de la France, proposa le partage du Slesvig, ce qui eût donné à l'Allemagne la partie méridionale où se trouvent des éléments allemands. Les puissances allemandes refusèrent.

Lord Russell demanda de nouveau à la France de se concerter pour « une démonstration maritime. » M. Drouyn de Lhuys répondit que « des manifestations vaines seraient fatales à la dignité des deux puissances. » Il proposa de faire voter les populations du Slesvig sur leur propre sort. Bismarck avait invoqué le suffrage universel pour l'Allemagne ; il n'en voulut point pour le Slesvig. La conférence se sépara, le 25 juin, après avoir misérablement échoué, comme l'avait prévu et voulu Bismarck.

Les tristes débats qui suivirent dans le Parlement anglais ne justifièrent que trop le gouvernement français. Les ministres ne craignirent pas d'accuser de leur insuccès « l'obstination » danoise, et l'opposition leur reprocha, non point d'avoir abandonné le Danemark, mais de s'être mêlés de ses affaires. Lord Russell, quelques semaines après, déclarait, au banquet du Lord-Maire, « que l'attitude de l'Angleterre n'avait jamais été plus fière ; que son influence sur les affaires du monde n'avait jamais été plus grande qu'à l'heure présente ! »

La vérité était que jamais l'Angleterre n'avait été matériellement plus forte ni moralement plus faible.

C'était le 28 juillet. Trois jours après (1er août), le Danemark, délaissé de tous et perdant toute espérance, cédait le Holstein et le Slesvig à l'Autriche et à la Prusse. Ce fut le dénouement provisoire de la comédie diplomatique enchevêtrée avec la tragédie de cette guerre. Jusque-là, l'Autriche et la Prusse avaient refusé de reconnaître les droits de Christian IX sur les deux duchés,

sans se prononcer entre les prétendants; maintenant, Christian IX devenait à leurs yeux le souverain légitime des duchés, non pour régner, mais pour céder ses provinces.

Le « National-Verein » (association nationale allemande) protesta : le comité des députés des chambres allemandes protesta,



Le cardinal de Bonald.

en attendant les protocoles de la diète. Les habitants des deux duchés cédés élevèrent des protestations plus dignes d'intérêt. On avait conquis par la force les Danois du Slesvig, qui se débattaient en vain sous la brutale domination étrangère; actuellement, on disposait, malgré eux, des Allemands du Slesvig et du Holstein, au nom desquels on avait pris les armes, et l'on se raillait de leurs réclamations. Quant à la diète, quant à la Confédération, Bismarck, à présent, lui refusait le droit de se mêler du Slesvig, « qui ne lui appartenait pas! » Or, il avait envahi le Slesvig au nom du prétendu droit de la Confédération sur ce duché! Jamais on n'avait poussé plus loin le mépris de la parole et de la conscience humaine.

L'Autriche, continuait de suivre à contrecœur Bismarck, et prenait sa part de l'impopularité du gouvernement prussien parmi les petits États.

En résumé, le long imbroglio qui s'était terminé par l'écrasement de la Pologne et par l'inique démembrement du Danemark avait montré les grandes puissances européennes rivalisant de fautes au profit de la Prusse seule; car la crise polonaise ne laissait pas la Russie dans de bonnes conditions intérieures, et il était bien évident que l'Autriche ne garderait point sa part de la conquête danoise.

CHAPITRE II

SECOND EMPIRE (SUITE). — AFFAIRES INTÉRIEURES. — ALGÉRIE. — RUPTURE ENTRE LA PRUSSE ET L'AUTRICHE.

(Novembre 1863. — 16 Juin 1866.)

Le prestige de l'Empire s'en allait; son intervention au Mexique et son inaction en Pologne et en Danemark lui nuisaient presque également devant l'opinion. Sur la question du Mexique, le blâme était unanime; dans les affaires d'Europe, ceux-là même qui n'avaient pas été jusqu'à réclamer la guerre, et c'était la majorité, sentaient dans l'abstention un affaiblissement pour le gouvernement impérial, que cet affaiblissement lui fût ou non imputable.

La liberté allait-elle gagner à l'intérieur quelque compensation de ce que notre influence perdait au dehors? Les revendica-

tions publiques se prononçaient avec une vivacité croissante ; elles avaient maintenant dans le Corps législatif des échos plus nombreux ; elles y étaient exprimées par des voix de grande autorité. La session inaugurée, le 5 novembre 1863, par la malencontreuse proposition de congrès européen, fut signalée par des discussions d'un haut intérêt. Le ministre des finances Achille Fould avait avoué, le 1er décembre, un découvert de 972 millions et proposé un emprunt de 300 millions pour consolider une partie de la dette flottante. Il demandait en outre 93 millions de crédits supplémentaires. Tout cela ne répondait guère à l'attitude de réformateur des finances qu'avait prise M. Fould en entrant dans ce ministère.

Le rapporteur de la loi des crédits supplémentaires, M. Larrabure, qui n'était point un ennemi de l'Empire, fit entendre des paroles alarmantes : — « La Dette publique s'est accrue de plusieurs milliards; nous empruntons toujours ; nous n'amortissons plus..... L'équilibre est depuis longtemps rompu entre les recettes et les dépenses annuelles ; » et il constata que le gouvernement n'observait pas les règles posées par le sénatus-consulte du 31 décembre 1861 ; des crédits nouveaux avaient été engagés sans l'autorisation de la Chambre. Il conclut en accusant « les expéditions lointaines, » c'est-à-dire la guerre du Mexique, du désordre de nos finances.

Le brillant orateur du parti légitimiste, M. Berryer, reprit possession de la tribune par un éloquent discours sur les finances ; une autre rentrée de plus grande portée politique, celle de M. Thiers, avait eu lieu dans la discussion sur la vérification des pouvoirs de la nouvelle Chambre. Le débat de l'Adresse fut pour M. Thiers l'occasion d'un discours qui est resté célèbre. C'est alors qu'il exposa ce qu'on a nommé la théorie des libertés nécessaires, à savoir : celles de la presse, des élections, de la représentation nationale, de la liberté individuelle, et celle qui donne à l'opinion publique la direction du gouvernement. — « Je suis, ajouta-t-il, un de ceux qu'on appelle les représentants des anciens partis : le pays leur a donné mission de discuter avec impartialité les affaires, non d'introduire une autre forme de gouvernement, ni une autre dynastie..... C'est là notre devoir ; mais c'est celui du gouvernement de donner satisfaction aux vœux du pays. C'est avec respect que je demande ! qu'on ne l'oublie pas toutefois ; ce pays si bouillant, s'il permet aujourd'hui qu'on demande d'une manière respectueuse, un jour peut-être, il exigera ! » (11 janvier 1864).



Dupin.

M. Thiers prenait ainsi une situation d'opposition légale, très forte et indépendante, entre le petit groupe républicain et un tiers-parti qui commençait à se former

parmi les membres les plus intelligents et les plus prévoyants de la majorité.

L'opposition se sentait sur un terrain bien autrement large que par le passé : elle se targuait à juste titre des deux millions de suffrages qu'elle avait obtenus et soutenait hautement qu'elle en aurait eu bien davantage sans la pression officielle.

L'hostilité entre le gouvernement impérial et Paris, bien marquée par les dernières élections, s'accusait franchement dans les discussions parlementaires. M. Eugène Pelletan ayant réclamé le retour au droit commun pour le régime municipal de Paris et de Lyon, M. Ernest Picard s'écria que « Paris était le cerveau de la France ! » — « Cerveau malade ! » répondit une voix partie des bancs de la majorité. Le président du Corps législatif, Morny, dit, du haut de son fauteuil : — « Si Paris est la tête, la province est le cœur ; la France a donc bon cœur et mauvaise tête. »

La question du Mexique fut vivement débattue. Nous n'y reviendrons que pour rappeler que M. Thiers proposa nettement de traiter avec Juarez. M. Rouher défendit avec emphase « la grande pensée » de cette entreprise. La majorité étouffa la voix de M. Thiers et ne lui permit pas de répliquer. C'était déjà comme la préface de la fatale séance du 15 juillet 1870 !

Le débat sur la Pologne et le Danemark n'aboutit qu'à des protestations malheureusement stériles.

Quoique la majorité eût encore repoussé les amendements des républicains et ceux même du tiers-parti, ce nouveau groupe était approuvé au fond par bien des députés qui votaient contre lui. Le président lui-même, Morny, fit, un jour, une démonstration fort singulière. Il s'était querellé, pendant la séance, avec M. Pelletan. En sortant, il lui frappa sur l'épaule : — « Vous ne me rendez pas justice, lui dit-il à haute voix. Vous me considérez comme un ennemi de la liberté ; vous vous trompez. J'ai voulu montrer, au 2 Décembre, que j'avais de la vigueur ; mais je sais que l'Empire ne peut vivre sans la liberté, et, s'il le comprend un jour, c'est à moi que le pays le devra. »

Ce grand sceptique croyait donc le moment venu de changer de jeu. Il avait autrefois conseillé à Louis-Philippe des concessions qui eussent pu le sauver ; il était disposé maintenant à en conseiller à Napoléon III. Il semblait peu se rendre compte de la différence des deux régimes. Louis-Philippe, s'il eût cédé à l'opinion publique, n'eût fait que rentrer dans le principe de son gouvernement ; c'est-à-dire du gouvernement parlementaire. Napoléon III, au contraire, eût abandonné son principe, le césarisme, l'impérialisme, il eût véritablement abdiqué, s'il eût laissé se rétablir la prépondérance des assemblées sur le pouvoir exécutif. Il pouvait bien accorder des libertés secondaires, des libertés consultatives, mais non cette grande liberté que demandait M. Thiers et qui est pouvoir et autorité. Morny croyait-il que la France se contenterait de si peu, et visait-il à autre chose qu'à gagner du temps en présentant au public un trompe-l'œil ?

Quoi qu'il en soit, Morny faisait autour de lui une propagande habile en faveur de « l'Empire libéral, » et il parvenait, en ce moment, à se donner un important auxiliaire parmi ces Cinq mêmes qui avaient été, durant quelques années, sinon l'obstacle efficace, du moins la retentissante protestation contre l'Empire. Il avait travaillé, depuis longtemps, à circonvenir M. Émile Ollivier, dont il louait fort le grand talent oratoire ; il lui montrait une brillante destinée pour qui réconcilierait l'Empire et la liberté. M. Ollivier se détachait peu à peu de ses anciens amis ; la rupture éclata à propos d'une mesure concernant les classes ouvrières. C'était un projet de loi qui accordait la liberté des coalitions et des grèves, jusque-là

sévèrement punies, et n'accordait pas la liberté des associations ouvrières. M. Ollivier accepta d'être rapporteur de cette loi. Il attaqua à ce sujet la gauche, qui combattait la loi comme décevante et inconséquente et qui réclamait la liberté d'association.

MM. Jules Simon et Jules Favre n'eurent pas de peine à démontrer les vices de la loi. Le débat se termina par un incident dramatique. Les explications avaient été vives entre le rapporteur et Jules Favre, associés avec éclat, plusieurs années durant, dans la défense de la même cause.

Au sortir de la séance, Jules Favre, qui ne voyait pas sans douleur se rompre cette longue fraternité d'armes, tendit la main à Émile Ollivier. Celui-ci fit quelques pas sans prendre cette main, hésita, puis se retourna pour offrir la sienne. Jules Favre lui dit : « Il est trop tard ! »

M. Thiers, dans la discussion du budget, montra que les dépenses s'étaient accrues de 1,500 millions en 1852 à plus de 2 milliards en 1864 ; il ne voulait pas cependant la réduction de l'armée et se séparait sur ce point de l'opposition, que préoccupait surtout le désir de faire cesser les expéditions lointaines et d'en empêcher le renouvellement. M. Thiers jugeait que la situation de l'Europe ne nous permettait pas de réduire nos contingents.

Cette session, plus intéressante que fructueuse, se termina le 28 mai 1864.

Une transaction politique importante eut lieu à la fin de cet été : il s'agissait de ces affaires italiennes qui excitaient en France des passions si diverses. Le 15 septembre 1864, les deux gouvernements de France et d'Italie conclurent une convention d'après laquelle l'Italie s'engageait à ne pas attaquer le territoire actuel du Saint-Père et à empêcher toute attaque du dehors contre ce territoire. La France, de son côté, promettait de retirer ses troupes des États-Pontificaux à mesure que l'armée du Saint-Père serait organisée. L'évacuation serait, en tous cas, accomplie avant deux ans.

Il était convenu, quoique cela ne fût pas constaté par la convention, que le siége du gouvernement italien serait transféré de Turin à Florence.

Par suite des évènements qui avaient séparé la France et la Russie et qui avaient fait manquer le rapprochement tenté avec l'Autriche, Napoléon III resserrait ses liens avec l'Italie et faisait effort pour se dégager de la dangereuse occupation de Rome. La translation du gouvernement italien à Florence avait pour but de mettre la capitale à couvert derrière les Apennins, en cas de guerre contre l'Autriche.

Divers incidents de grave conséquence se produisirent dans les derniers mois de cette année. Le 28 septembre, des délégués ouvriers de plusieurs nations européennes se réunirent à Londres, pour rédiger les statuts d'une Société internationale des travailleurs. Les Expositions universelles de Londres et de Paris avaient mis en rapport les ouvriers des deux côtés du détroit. Les Français avaient été frappés des avantages que les Anglais obtenaient de leurs *Trade's Unions*, associations qui permettaient aux ouvriers de traiter de puissance à puissance avec les patrons ; les Français aspiraient à profiter de l'exemple de leurs voisins et à s'entendre avec eux dans l'intérêt des classes ouvrières de tous les pays. Une commission française avait pris l'initiative et s'était concertée avec une commission anglaise, pour appeler des représentants d'autres contrées : de leurs délibérations sortit la célèbre Société internationale.

Il y avait là, au début, des hommes d'une remarquable intelligence et d'intentions irréprochables, qui, depuis, se sont montrés d'excellents citoyens dans les crises qu'a traversées la France ; mais l'idée, en elle-

même, était périlleuse; tout groupement d'hommes de nations diverses, en vue d'une action sociale, politique ou religieuse, est exposé à perdre de vue la patrie pour tourner à la secte. L'Internationale ne tarda guère d'échapper à ses premiers fondateurs, et ce qui n'était qu'international



Le cardinal de Bonnechose.

devint plus tard antinational; il y eut en Europe une secte d'anarchie cosmopolite, comme il y avait une secte de théocratie cosmopolite, l'une et l'autre immolant la patrie à leurs utopies.

Le socialisme s'agitait. La théocratie lança un manifeste, qui fit diversion aux récents événements du nord de l'Europe. Pie IX publia, le 8 décembre, l'Encyclique *Quanta cura*, restée si fameuse à cause du « *Syllabus* » dont elle était suivie. C'était la liste « des principales erreurs de notre temps » que condamnait le Saint-Père. Ces «erreurs» étaient tous les principes sur lesquels vit la société moderne depuis 89 et que l'Empire lui-même était obligé de reconnaître de nom, tout en les faussant dans la pratique.

L'Encyclique, vantée avec enthousiasme par les journaux ultramontains, souleva une tempête dans la presse libérale et démocratique. Le gouvernement ne crut pas pouvoir se dispenser d'intervenir. Il avait récemment défendu la publication en France d'un bref donné à Rome par le pape, afin de supprimer la vieille liturgie de l'église de Lyon et de la remplacer par la liturgie romaine. Le clergé lyonnais avait tenté en vain de défendre ses antiques traditions; l'archevêque de Lyon, le cardinal de Bonald, affaibli par l'âge, n'avait osé résister au pape, et les 1,400 prêtres gallicans du diocèse de Lyon, abandonnés de leur chef, avaient dû courber la tête. L'intervention du gouvernement avait été impuissante. Le pouvoir ne fut guère plus heureux dans l'affaire de l'Encyclique. Il interdit aux évêques de reproduire l'Encyclique dans leurs mandements et il intenta quelques appels comme d'abus, devant le conseil d'État, contre des prélats qui avaient enfreint cette défense. L'interdiction avait sa raison d'être pour empêcher les évêques d'accepter la solidarité de l'Encyclique devant leurs fidèles; mais elle était inutile au point de vue de la publicité; car l'Encyclique était dans tous les journaux. Quant à l'appel comme d'abus, c'était une peine nominale dont les évêques s'inquiétaient peu.

Un grand nombre d'évêques protestèrent contre l'interdiction, les uns en épousant ardemment les doctrines de l'Encyclique, les autres en tâchant de les expliquer et de les atténuer. Un seul, l'évêque de Montpellier, dans une lettre confidentielle au ministre de la justice et des cultes, reconnut nettement les droits de l'État et

revendiqua les maximes de l'Église de France.

L'Empire et la papauté n'étaient, ni l'un ni l'autre, disposés à rompre. Pie IX, par le conseil de son ministre Antonelli, approuva une brochure dans laquelle l'évêque d'Orléans Dupanloup avait interprété le *Syllabus* de la façon la moins offensive possible. Le *Syllabus* était moins dangereux en lui-même que par ce qu'il présageait. C'était comme la préface du funeste concile de 1870.

Le parti clérical, qui ne s'était pas calmé depuis que Napoléon III avait laissé envahir les États du pape, était plus inquiet et plus irrité que jamais devant l'attitude du nouveau ministre de l'instruction publique. M. Duruy publia, dans le *Moniteur*, au commencement de 1865, un grand rapport où il préconisait l'instruction gratuite et obligatoire et annonçait un prochain projet de loi sur l'instruction primaire. Les journaux ultramontains jetèrent de tels cris que le gouvernement recula et qu'une note du *Moniteur* présenta le rapport comme n'étant que « l'expression de opinion personnelle du ministre. »

La session de 1865 s'ouvrit le 15 février. Le duc de Morny, comme on l'appelait dans ces dernières années, ne dirigeait plus les débats du Corps législatif; sa santé était usée par une vie de plaisir; pris d'une maladie inflammatoire, il fut emporté en peu de jours et mourut le 4 mars. C'était l'âme du 2 Décembre qui s'en allait; était-ce aussi, comme quelques-uns l'ont cru, la fortune de l'Empire? Morny eût-il réveillé, au moment opportun, l'homme qui rêvait aux Tuileries et eût-il été capable de lui imposer quelques résolutions viriles? Il y a peu d'apparence que Morny, s'il eût vécu, fût parvenu à modifier la marche des évènements ou même l'eût tenté d'une façon sérieuse.

En ce moment même, Napoléon III faisait paraître le 1er volume de son *Histoire de Jules César*. Ce livre prétentieux et faux, dont les parties intéressantes sont dues aux savants distingués qui en fournissaient les matériaux, préoccupait l'empereur plus que les affaires publiques, durant une période redoutable où l'avenir de la France et de l'Europe était en jeu.



Glais-Bizoin.

La session de 1865 avait continué son cours : l'empereur l'avait ouverte par un discours qui promettait beaucoup, touchait à tout et n'était clair ni sincère sur rien. Des vanteries sur nos triomphes militaires, qui étaient déjà loin! et sur « cette voix de la France, qui ne se fait entendre que pour le droit et la justice, » avec le succès qu'on vient de voir en Pologne et en Danemark! puis de nouveaux mensonges sur le Mexique et des banalités sur la différence « entre le vrai progrès et l'utopie » offrirent à l'opi-

mon un mélange plus singulier que rassurant.

Les débats présentèrent dans le Sénat un intérêt inaccoutumé. Le prédécesseur de M. Duruy au ministère de l'instruction publique, M. Rouland, prononça, à propos du *Syllabus*, un discours qui rappelait M. Dupin; il fit une vive sortie contre l'ultramontanisme et contre les moines, et signala le remplacement de la liturgie gallicane par la liturgie romaine, usurpation qu'autrefois on n'eût jamais tolérée.

L'archevêque de Rouen, le cardinal de Bonnechose, répondit qu'on ne savait plus ce que c'était qu'un gallican et prétendit, par contre, que le *Syllabus* était d'accord avec les Principes de 89. Cette harangue, tout à la fois hardie et subtile, suscita une vigoureuse réplique de M. Bonjean, esprit religieux et libéral, réservé à une fin tragique. M. Bonjean montra le péril de l'intervention des Jésuites dans la préparation aux écoles spéciales du gouvernement.

Ces orateurs gallicans défendaient le catholicisme contre lui-même et voyaient venir ce qu'on peut nommer la catastrophe religieuse de 1870, le mortel triomphe du jésuitisme dans l'Eglise.

L'archevêque de Paris Darboy, destiné à périr à côté de M. Bonjean, essaya de prendre la position de modérateur; il cherchait la conciliation entre l'État et l'Église; mais le Saint-Père n'était pas disposé à s'arrêter dans la voie où on l'avait engagé.

Au Corps législatif, M. Emile Ollivier consomma sa séparation d'avec la gauche; il affirma que l'acte additionnel donné par Napoléon Ier en 1815 était la meilleure Constitution qu'eût encore possédée la France; il déclara qu'il emploierait toutes ses forces à conclure une alliance durable entre la démocratie et la liberté par la main d'un pouvoir fort et national.

Ainsi, c'était, suivant lui, au pouvoir issu du 2 Décembre qu'il était réservé d'organiser la démocratie libérale.

On rentra dans la réalité avec M. Thiers, qui, sans répondre directement à M. Emile Ollivier, fit une vive critique du système impérial.

Une scène orageuse eut lieu à propos d'un mot d'Ernest Picard : — « le 2 Décembre est un crime! » Le mot ne fut pas répété dans le compte rendu officiel, mais n'en avait pas moins été prononcé en face du gouvernement impérial.

Parmi les nombreuses revendications de l'opposition, il importe de signaler l'instruction gratuite et obligatoire. M. de Parieu, orateur du gouvernement, combattit cette demande et se mit en complète contradiction avec le récent rapport du ministre Duruy.

La convention franco-italienne du 15 septembre 1864 fut fort attaquée, au Corps législatif comme au Sénat, par les partisans du pouvoir temporel. M. Thiers fit à cette occasion un discours regrettable contre l'unité italienne; le fait était consommé; bien qu'incomplet encore, il était irrévocable et M. Thiers devait l'accepter un jour. L'attaquer en ce moment ne pouvait que nous nuire en ébranlant l'alliance italienne.

M. Thiers était sur un meilleur terrain quand il combattait la réduction du contingent de 100,000 à 80,000 hommes, réclamée par des membres de l'opposition. L'un d'eux, cependant, M. Glais-Bizoin, émit une proposition qui déplaçait et agrandissait la question : il demanda le service personnel et obligatoire pour tous, comme en Prusse. Ceci, du moins, n'était pas désarmer le pays, et plût au ciel qu'on eût écouté ce député breton!

Le ministre Duruy, dont le gouvernement n'avait pas soutenu les plans sur l'instruction gratuite et obligatoire, réussit à faire accepter une loi qui remplaçait la trop fameuse bifurcation, sans en avoir

les inconvénients. Au lieu d'une mutilation de l'enseignement, qui le coupait en deux moitiés, l'une littéraire, l'autre scientifique, on restaura l'enseignement secondaire au complet, et l'on admit à côté un enseignement spécial pour les jeunes gens qui ne recevraient pas l'instruction classique.

Les finances furent gravement discutées ; le gouvernement demandait deux emprunts, l'un de 250 millions pour Paris, afin de poursuivre les opérations de M. Haussmann, l'autre de 270 millions pour l'État, plus la faculté d'aliéner pour 100 millions de forêts de l'État. M. Thiers montra l'énorme excédent des dépenses sur les recettes, environ 300 millions. L'emprunt pour la ville de Paris passa ; mais le gouvernement, sentant qu'il s'opérait un ébranlement dans la majorité sur les questions financières, recula sur le reste ; il retira le projet d'emprunt pour l'Etat et celui de vente facultative des forêts. La session fut close le 4 juin.

L'empereur, en ce moment, revenait d'Algérie où il avait fait un voyage de quelques semaines.

Il est nécessaire de revenir ici sur l'histoire récente de l'Algérie. Cette grande colonie s'était ressentie des crises violentes de notre politique intérieure et des variations de régime qui en étaient résultées pour elle : ses progrès en avaient été retardés. La Révolution de 1848 avait donné à nos colons des députés, des élections municipales et une presse libre, avec une certaine impulsion à l'accroissement de l'immigration française. Louis-Napoléon, durant sa présidence, fut d'abord, au contraire, hostile à l'Algérie, qu'il appelait « un boulet attaché au pied de la France. » Après le 2 Décembre, il enleva à la colonie ses députés et la peupla de proscrits du coup d'Etat. Il revint cependant sur ses premières dispositions et accepta l'Algérie, mais sans la comprendre. Il lui rendit toutefois service en la confiant au général Randon ; ce gouverneur n'avait pas l'éclat militaire de Bugeaud, mais, bien qu'on lui imputât des incertitudes et des tâtonnements, il se montra bon organisateur et bon administrateur. Il fit augmenter dans une forte proportion les excellents corps spéciaux des zouaves et des tirailleurs indigènes (turcos), employa l'armée avec grand succès aux travaux des routes et des fortifications, à la manière des Romains, prit beaucoup de bonnes mesures pour l'ordre, la sécurité, l'assainissement du pays et comprit la vérité de l'axiome de Bugeaud : « Qu'en Algérie, pour être maître de quelque chose, il faut tout posséder. »

Il poussa les expéditions très loin dans le sud, afin de faire reconnaître notre souveraineté aux tribus du désert algérien, et y occupa à demeure les postes importants de Laghouat et de Geryville, qui furent pour les provinces d'Alger et d'Oran ce qu'était Biskra pour la province de Constantine. Il poursuivit, en même temps, avec persévérance, la difficile entreprise d'assurer notre domination sur le redoutable massif de montagnes, dont les sommets s'aperçoivent d'Alger et qui commandent le littoral depuis Dellys jusqu'à Collo ; c'est là que, dans leurs cent petites cités perchées comme des nids d'aigles sur la cime des rochers, habitent ces vaillantes tribus kabyles, les vrais indigènes, qui ont gardé leurs mœurs et leur langue antique (la langue lybique), n'ont obéi qu'à demi aux Romains eux-mêmes et n'ont jamais subi le joug des Arabes ni des Turcs. Quelques tribus s'étaient déjà ralliées à nous et nous fournissaient des soldats d'élite ; mais les deux puissants groupes de la Grande et de la Petite Kabylie ne voulaient laisser ni percer des routes, ni établir des postes fortifiés chez eux. Leurs montagnes étaient comme une immense forte-

resse naturelle interposée entre Alger, Constantine, Bone et le littoral. Le général Randon attaqua et soumit, en 1853, la Petite Kabylie (les Babors); en 1857, il dirigea une attaque à fond contre la Grande Kabylie du Djurjura.

Les montagnards capitulèrent après une résistance héroïque. Le général Randon



Bonjean.

usa de sa victoire avec bon sens et modération. Il avait compris à quel point il nous importait de nous concilier cette race intrépide, que rien ne sépare essentiellement de notre civilisation.

Il nous a conservé, dans ses Mémoires, un récit très intéressant de sa négociation avec la grande tribu des Beni-Raten.

Ce récit peut se résumer en quelques mots :

— « Nous conserverons nos institutions? dit le délégué des Kabyles.

— Oui.

— Vous ne nous imposerez pas d'Arabes pour nous commander?

— Non. »

Tout était là pour ces fiers montagnards. Ils pouvaient reconnaître la souveraineté d'une grande nation, pourvu qu'ils continuassent de s'administrer eux-mêmes dans leurs cent petites républiques, dont chacune a sa coutume particulière et nomme ses magistrats, et pourvu qu'on ne leur imposât point des chefs étrangers.

On a depuis commis la faute énorme de manquer à ces deux conditions; mais cette faute a été reconnue et se répare.

Le gouverneur de l'Algérie eût voulu tirer parti de ses succès pour se rendre indépendant du ministre de la guerre, avec qui il ne s'entendait pas. Il échoua, et ces tiraillements aboutirent à un changement de système dans le gouvernement algérien. L'empereur, comme nous l'avons dit plus haut, institua un ministère de l'Algérie et des colonies pour son cousin le prince Napoléon (juin 1858).

Les colons y gagnèrent de voir les territoires civils affranchis de l'autorité militaire; mais, d'autre part, la nouvelle organisation, trop compliquée, jeta de la confusion dans les services. L'administration à distance était chose peu pratique. Le prince Napoléon ne put d'ailleurs marcher d'accord avec les autres ministres. Il se retira bientôt et fut remplacé par M. de Chasseloup-Laubat, qui, sans être marin, avait été un bon ministre de la marine. Celui-ci seconda autant qu'il put le progrès agricole et commercial, qui allait se développant; mais il trouvait peu d'appui auprès de l'empereur.

Napoléon III fit, en 1860, avec l'impératrice, une première apparition de quelques jours à Alger. On lui donna le spectacle d'une grande *fantasia* exécutée par des milliers de cavaliers arabes. Il fut ébloui des brillants costumes et des beaux che-



Voyage de Napoléon III en Algérie. — Une fantasia.

vaux avec lesquels paradèrent devant lui les chefs de grandes tentes ; il repartit confirmé dans sa défaveur envers les colons et pris d'engouement pour les indigènes, non pas les vrais indigènes, les Kabyles, qu'il ne connaissait point, mais les Arabes.

Il supprima, en novembre 1860, le ministère de l'Algérie et des colonies, et rétablit le gouverneur général, avec accroissement de pouvoirs; c'était ce qu'avait demandé le général, devenu maréchal Randon ; mais Randon était alors ministre de la guerre et ce fut le maréchal Pélissier qui reçut le gouvernement de l'Algérie. Le vainqueur de Sébastopol réussit moins dans l'administration que dans la guerre; il se retrouva néanmoins d'accord avec les colons, lorsque parut la lettre à effet qui lui fut adressée par l'empereur le 6 février 1863. Il n'y était question que des indigènes; l'empereur célébrait leur vaillance et l'importance de leur concours pour la grande culture et l'élève des bestiaux ; il protestait contre la prétention d'enlever les terres aux Arabes pour les donner aux colons et qualifiait l'Algérie de « royaume arabe. »

Le gouverneur, pas plus que la colonie, ne cacha son mécontentement. Peu après, l'empereur fit présenter au Sénat un projet de sénatus-consulte, qui rendait les tribus arabes propriétaires des territoires dont elles avaient la jouissance à quelque titre que ce fût ou sans titre.

C'était sanctionner le régime nomade et appliquer au Tell, à la région faite pour le régime de la propriété individuelle et de la

civilisation, ce qui ne convient qu'au Désert, moins les Oasis, et aux Hauts-Plateaux, accessoires du Désert. Et c'était resserrer la colonisation dans les limites les plus étroites. Le Sénat restreignit quelque peu l'exagération du projet impérial, et l'administration locale, en Algérie, s'efforça de conserver au domaine les forêts et les terrains d'origine douteuse; mais tout cela troubla et agita beaucoup la colonie; la vraie politique, qui devait être de substituer la propriété individuelle, chez les indigènes, à la possession collective, était méconnue et faussée.

L'année 1864 fut troublée en Algérie par une insurrection qui éclata parmi les tribus du sud de la province d'Oran et qui s'étendit dans les deux autres provinces. Le maréchal Pélissier mourut pendant ces troubles, qui furent réprimés par nos troupes après avoir causé de grands désordres; la Kabylie était restée parfaitement calme pendant ces incursions des nomades.

De nouvelles variations se produisirent dans le gouvernement à l'occasion de cette révolte. Les territoires civils furent restreints et les préfets encore une fois subordonnés aux généraux. Le maréchal de Mac-Mahon, qui avait aidé le maréchal Randon à soumettre la Kabylie, fut nommé gouverneur général. L'empereur se décida à faire, non plus une promenade de trois jours à Alger, mais un séjour de quelque durée en Algérie; il y débarqua le 3 mai 1865 et débuta par l'annonce d'une convention préparée avec une société de grands capitalistes, qui avancerait à l'Algérie 100 millions pour les travaux publics et dépenserait 100 autres millions pour la colonisation. Il publia une double proclamation aux colons et aux Arabes, adressant à ces derniers des citations du Koran, comme pour imiter ce qu'avait fait son oncle en Égypte. Il fit des excursions dans les trois provinces, se rembarqua, le 7 juin, à Bougie, et, à son retour à Paris, écrivit au maréchal de Mac-Mahon une lettre-programme plus sérieuse, cette fois, que n'avait été la trop fameuse lettre au maréchal Pélissier sur « le royaume arabe » (20 juin). Les vues qu'il y exposait étaient en partie acceptables; tout en renouvelant ses avances aux Arabes et en énonçant l'intention d'augmenter le nombre et l'effectif des bataillons de tirailleurs indigènes, il cherchait à regagner les colons et leur promettait des ports francs, une zone de colonisation suffisamment étendue et des libertés municipales.

Cette lettre fut suivie d'un sénatus-consulte sur l'état des personnes et la naturalisation des indigènes (14 juillet 1865). Les indigènes étaient déclarés Français et admissibles aux emplois militaires dans tout l'Empire et aux emplois civils en Algérie; ils pouvaient être admis à tous les droits de citoyens français, s'ils acceptaient les lois civiles et politiques de la France; mais il y avait là un obstacle infranchissable pour les musulmans, chez lesquels les lois civiles se confondent avec les lois religieuses; c'était infranchissable du moins pour les Arabes; car les Kabyles ne se gouvernent pas, comme eux, exclusivement par le Koran. Ils ont des coutumes, des *Kanouns*, qu'on pourrait qualifier de laïques.

Il y avait donc, dans la lettre de l'empereur et dans le sénatus-consulte, des dispositions utiles; mais la question essentielle, si mal engagée, la transformation de la propriété, n'y était ni éclaircie ni résolue; elle est loin de l'être complètement encore, quoique l'action directe et indirecte de la civilisation et de l'administration française ait fort relâché le lien de la tribu et fait gagner du terrain à la propriété individuelle parmi les Arabes.

L'année du voyage de l'empereur en Algérie fut une année de trêve en Europe, trêve durant laquelle se préparait une crise immense; en France, elle ne donna

lieu à aucun fait considérable. Le pouvoir manifestait toujours les mêmes contradictions, parlant de liberté et maintenant des lois oppressives contre la presse et contre les citoyens qui restaient sous le coup de la loi de sûreté générale. En ce qui regardait les libertés municipales, il avait fait la concession de promettre qu'il prendrait habituellement les maires parmi les conseillers municipaux; il se prêta, dans beaucoup de localités, à des transactions lors des élections municipales de juillet 1865. Dans quelques grandes villes où n'avait pas eu lieu cette conciliation, à Toulouse et à Marseille, par exemple, le gouvernement fut battu. Quant à Paris et à Lyon, ils restaient sous l'administration de commissions non élues, c'est-à-dire des préfets. Un grand nombre d'hommes indépendants, d'hommes d'opposition, entrèrent dans les assemblées communales des départements.

Beaucoup d'esprits jugeaient impossible de ressaisir la liberté nationale, si on ne lui donnait pour base les libertés locales. Une tentative de rapprochement eut lieu entre des notabilités appartenant aux opinions les plus diverses, les bonapartistes excepté, afin de propager les idées de décentralisation. Le comité de Nancy, ainsi qu'on désigna cette coalition, exprima le vœu de voir fortifier la commune, supprimer l'arrondissement, émanciper le département. Pris dans une juste mesure, ce vœu était très digne de considération; mais une partie des membres du comité de Nancy voulaient aller plus loin et parlaient de rétablir les provinces; les journaux démocratiques protestèrent avec énergie et repoussèrent tout accord entre les républicains et les monarchistes.

L'absence de liberté de réunion et d'association en France portait les hommes préoccupés des questions sociales de tout ordre à chercher au dehors la libre discussion qu'ils n'avaient pas dans notre patrie. Des congrès très différents d'esprit et de composition se tenaient, entre Français et étrangers, sur divers points des pays voisins.

Une association internationale pour le progrès des sciences sociales, qui n'avait rien de commun avec l'Association internationale des travailleurs, après trois sessions en Belgique et en Hollande, se réunit à Berne le 28 septembre 1865. Les débats sur l'enseignement offrirent un grand intérêt. M. Jules Simon présidait cette session; à propos du rôle qui doit être attribué ou refusé aux ministres des cultes dans les écoles publiques, il se prononça contre le Concordat et pour la séparation du spirituel et du temporel. Le congrès se déclara en faveur de l'enseignement obligatoire et laïque.

L'Association internationale des travailleurs tenait, vers le même temps, à Londres, une conférence où l'on ne s'entendit point, les uns prétendant, les autres ne voulant pas mêler les questions politiques aux questions sociales.

Enfin, les étudiants de France et de plusieurs autres nations tinrent à Liége, à la fin d'octobre, un congrès où l'on devait s'occuper exclusivement de l'enseignement.

Le programme des étudiants de Paris était raisonnable; la discussion ne le fut pas. Un certain nombre de jeunes gens se laissèrent entraîner à des exagérations et à des violences de langage qui attirèrent sur eux, à leur retour, les rigueurs du Conseil de l'instruction publique.

Les diverses réunions qui se tenaient à l'étranger témoignaient du mouvement des esprits; mais ce mouvement, dans la jeunesse, était fort trouble et peu rassurant pour l'avenir. L'Empire corrompait ce qui se ralliait à lui et poussait à une irritation maladive et à de dangereuses déviations d'idées beaucoup de ceux qui le combattaient. Il devenait de mode, chez quelques jeunes

gens, d'exalter non plus seulement, comme sous Louis-Philippe, Robespierre et les Jacobins, mais les types de la plus basse démagogie, quelque chose de pire que Marat, Hébert lui-même.

Napoléon III affectait un optimisme peu en rapport avec un horizon bien chargé de



Chasseloup-Laubat.

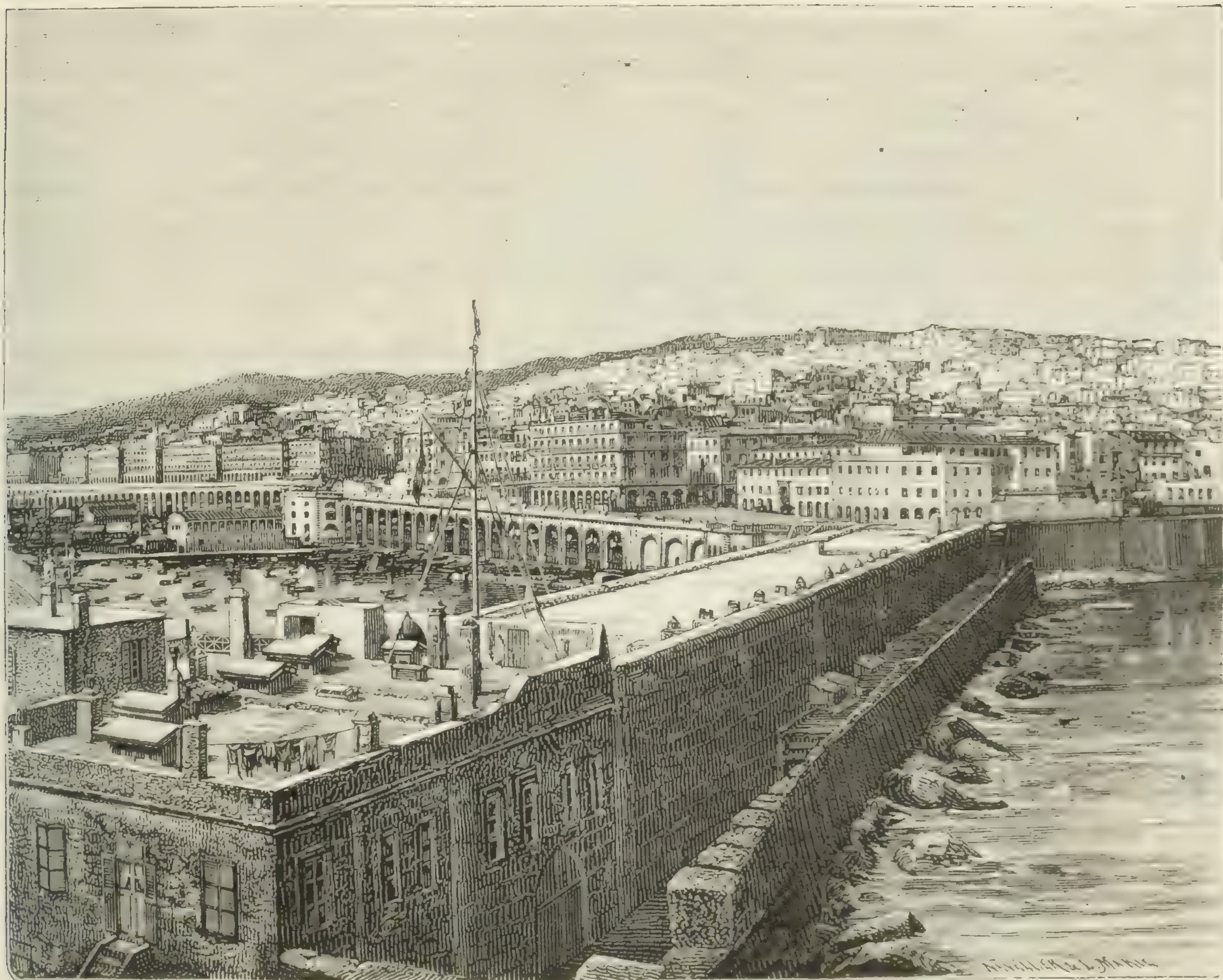
nuages. Lors de la réception du corps diplomatique, le 1er janvier 1866, il félicita les gouvernements d'avoir « évité les dangers, fait cesser les appréhensions, resserré les liens qui unissent les peuples et les rois! — « Heureux si l'expérience d'évènements accomplis nous permet d'augurer pour le monde de longs jours de paix et de prospérité! »

Ceci au lendemain de l'écrasement de la Pologne et du Danemark et à l'entrée de la terrible année 1866, qui allait rouvrir pour l'Europe une ère de bouleversements dont les dernières guerres n'avaient été que le prélude!

A l'ouverture de la session de 1866, le 22 janvier, l'empereur tint devant les Chambres le même langage qu'il avait tenu devant les représentants des puissances étrangères. La paix était, d'après lui, partout assurée. A l'égard de l'Allemagne, « nous continuerons, dit-il, d'observer une politique de neutralité qui, sans nous empêcher de nous réjouir ou de nous affliger, nous laisse cependant étrangers à des questions où nos intérêts ne sont pas directement engagés. »

Ceci était toute l'oraison funèbre du Danemark. Quant au Mexique, Napoléon III assurait que tout était pour le mieux dans ce nouvel empire qui devait, peu de mois après, s'écrouler dans le sang de Maximilien! Suivaient les phrases accoutumées sur la prospérité toujours croissante à l'intérieur; toutefois, l'empereur concluait qu'il ne se laisserait pas guider « par des esprits inquiets, qui, au milieu de cette prospérité, veulent l'empêcher de marcher, sous prétexte de hâter sa marche libérale. »

Cela n'était ni bien clair ni bien encourageant. M. Thiers, dans la discussion de l'adresse, répondit à la harangue impériale par un discours qui rappelait celui qu'il avait prononcé à la veille de la Révolution de Février. Comme alors, il revendiquait hautement les grandes traditions de la Révolution française. Il renouvelait, avec plus d'élévation et plus de force, sa récente réclamation des « libertés nécessaires, qui sont la conséquence de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, placée en tête de la Constitution de 1791. — L'ensemble des principes découlant de cette Constitution forme, dit-il, l'unité de la Révolution, et cet ensemble n'est point une imitation anglaise ou américaine, comme on le prétend parfois, mais l'œuvre originale de la France à l'usage de l'humanité tout entière. »



Vue d'Alger.

Il rappela que la Constitution de 1852, la Constitution donnée par Napoléon III, reconnaissait les Principes de 89 comme la base de notre droit public. — « Ces principes, ajouta-t-il, ont deux conséquences : l'égalité civile et la liberté politique; l'une désormais hors de cause, l'autre mise encore en question; » et il attaqua le système par lequel le gouvernement, depuis 1852, travaillait à détourner l'attention du pays de ses intérêts politiques sur ses intérêts matériels (20 février).

Le gouvernement n'essaya pas de répondre. M. Jules Favre protesta éloquemment, au nom de la gauche, contre la spoliation du Danemark, iniquité dont notre gouvernement prenait si aisément son parti. Il dénonça les projets de la Prusse, « nation ambitieuse, qui veut unifier l'Allemagne pour la dominer. » M. Thiers parla dans le même sens. «Il faut, dit-il, que l'on sache que la France est du côté du droit, et qu'elle est décidée au besoin à le faire respecter. Il est bon que la voix de la France soit entendue par les ambitions et par les convoitises. »

La majorité vota l'approbation de la politique de neutralité, qui était l'abandon du Danemark.

Un débat intéressant s'éleva sur la situation de l'agriculture, à propos d'une tentative malheureuse des protectionnistes pour faire établir un droit d'entrée sur les céréales. La discussion montra que l'Empire, fondé par l'aveugle entraînement des campagnes,

n'avait rien fait de sérieux pour elles et que son grand établissement du Crédit Foncier, organisé de façon à être inutile à l'agriculture, n'avait servi qu'à reconstruire et à agrandir les villes.

La gauche reproduisit son amendement annuel en faveur de la liberté. Un autre amendement fut présenté par le tiers-parti. Quarante-cinq députés y demandaient le développement de ce qu'ils appelaient « le grand acte de 1860. — La France, disaient-ils, attachée à la dynastie qui lui garantit l'ordre, ne l'est pas moins à la liberté, qu'elle considère comme nécessaire à l'accomplissement de ses destinées. »

L'orateur du tiers-parti fut M. Buffet. Le ministre d'État, M. Rouher, répondit par un discours déclamatoire, émaillé d'étranges erreurs historiques. M. Emile Ollivier vint se placer au milieu des quarante-cinq et les assura que l'avenir était à eux.

L'amendement fut rejeté par 206 voix contre 63. L'adresse, dans laquelle la majorité n'avait pas voulu donner place aux revendications libérales, fut votée le 20 mars. L'empereur y fit une réponse à la fois emphatique et négative quant au mouvement en avant. Il félicita le Corps législatif de ne s'être pas « laissé entraîner par de vaines théories. »

Cette session fut signalée par une loi fort débattue sur la marine marchande. Le principal article supprimait la surtaxe sur les navires étrangers dans un délai de trois ans. Pour mettre notre marine en état de soutenir la concurrence redoutable qu'on lui imposait, il eût fallu lui procurer des moyens de défense qu'on ne sut pas trouver, et les suites ont justifié les craintes des orateurs qui prédisaient que sa condition empirerait (20 avril).

La gauche proposa la réduction du contingent de cent mille hommes à quatre-vingt mille. C'était moins nuisible en principe qu'une mesure de réduction des cadres adoptée récemment par l'empereur; mais c'était, toutefois, très peu en rapport avec la situation de l'Europe. Nous reviendrons tout à l'heure sur la lutte imminente entre l'Autriche, la Prusse et l'Italie. Bien qu'on n'eût pas, au Corps législatif, le droit d'interpellation, l'on tâcha d'amener le gouvernement à s'expliquer.

« La neutralité, déclara M. Rouher, dans des questions qui n'affectent, après tout, ni l'honneur, ni les intérêts de la France, est la meilleure politique à suivre en Allemagne. Quant à l'Italie, le gouvernement impérial la laisse libre de ses actions, parce qu'il l'en rend seule responsable. »

La question de savoir à qui allait appartenir la domination sur l'Allemagne n'affectait pas les intérêts de la France! voilà le langage que tenait un ministre d'État dans le pays du cardinal de Richelieu!

M. Rouher avait résumé en ces termes la politique impériale: — « attitude pacifique, neutralité loyale, liberté entière d'action. »

La « neutralité loyale » consista, comme nous le verrons, à essayer de jouer les autres en se jouant soi-même: « La liberté entière d'action » consista à ne pas agir.

M. Thiers répondit à M. Rouher. Il exposa, avec une grande autorité et un large développement, la question danoise et la question allemande. Il eut le tort de comparer l'inique mutilation de la nation danoise, ce partage du Danemark, où, comme il le dit si bien, « le bouffon se mêle à l'odieux, » à « la spoliation » des princes italiens, si peu dignes d'intérêt. A l'égard de l'Allemagne, il affirma qu'il fallait défendre le régime fédératif contre l'unité que la Prusse visait à établir à son profit et ne pas laisser se reformer un nouvel empire de Charles-Quint qui enserrerait notre frontière. Il croyait le moment venu de sortir de la neutralité et de prévenir courtoisement, mais nettement, la Prusse, que la France ne s'associait pas à sa politique; il eût même suffi, suivant lui,

sans rien dire à M. de Bismarck, d'empêcher l'Italie de devenir l'alliée de la Prusse.

Ce discours fit une grande impression sur l'Assemblée. Cette fois, devant les ministres déconcertés, la majorité applaudit.

M. Rouher para le coup en annonçant qu'il venait de recevoir une dépêche par laquelle l'Italie promettait de ne point attaquer l'Autriche (3 mai).

Trois jours après, l'empereur saisit, pour répliquer indirectement à M. Thiers, la première occasion qu'il eut de parler en public : c'était dans une fête agricole, un concours régional à Auxerre. — « Je vois avec bonheur, dit-il aux populations bourguignonnes qui l'entouraient, que les souvenirs du premier Empire ne sont pas effacés de votre mémoire..... Le département de l'Yonne a été un des premiers à me donner ses suffrages en 1848 ; c'est qu'il savait..... que je détestais, comme lui, ces traités de 1815 dont on veut faire aujourd'hui l'unique base de notre politique extérieure. »

C'était la répétition, sous une forme plus vive, de sa parole du 5 novembre 1863 : — « les traités de 1815 ont cessé d'exister. »

La politique de Napoléon III allait, en effet, aboutir à la destruction totale des traités de 1815, mais au détriment et non au profit de la France, et en aggravant infiniment le mal que nous avait fait Napoléon Ier.

Le discours d'Auxerre fit baisser les fonds. On y vit le démenti des assurances pacifiques de M. Rouher.

Pour comprendre les graves incidents que suscita la politique extérieure durant notre session législative de 1866, il faut nous reporter de nouveau au-delà du Rhin, à Berlin, où se formait l'orage qui allait fondre sur l'Europe.

M. de Bismarck avait réussi dans ses deux premières entreprises : premièrement, brouiller la France avec la Russie et obtenir la connivence de la Russie à ses projets ; secondement, démembrer le Danemark. Il lui fallait maintenant assurer à la Prusse le bénéfice de ce démembrement, ce qui amènerait inévitablement la lutte par lui prévue et préparée contre l'Autriche pour l'empire de l'Allemagne.

Il lui faudrait, le grand jour arrivé, l'alliance de l'Italie et le concours, ou, tout au moins, l'autorisation et la neutralité bienveillante de la France, concours ou neutralité qu'il n'espérait pas gratuits. Les précédents de Napoléon III donnaient bon espoir au ministre prussien. Dans les avances qu'il faisait à la Prusse au commencement de la guerre de Crimée, en 1854, Napoléon III avait plus d'une fois répété qu'il désirait une Prusse forte et qu'il espérait qu'elle profiterait de l'occasion pour élargir sa base. — « La Prusse, avait-il dit au prince de Hohenzollern, doit s'arrondir en Allemagne *comme bon lui semble* ; l'Autriche résoudra, en attendant, le problème danubien, où se concentrent dès à présent ses intérêts. »

La Prusse arrondie en Allemagne à sa convenance et l'Autriche poussée sur le Danube, c'était d'avance la politique de Bismarck tracée par l'empereur des Français !

Quelques années après, vers la fin de 1858, à la veille de la guerre d'Italie, Napoléon III avait fait remettre indirectement au prince régent de Prusse (plus tard le roi Guillaume Ier) une note qu'on peut résumer ainsi : — « La Prusse représente l'avenir ; l'Autriche, le passé ; la France préfère la Prusse. Si l'Autriche perd de son influence en Allemagne, c'est la Prusse qui en héritera ; soutenue par la France, elle peut poursuivre en Allemagne les hautes destinées qui l'attendent et que le peuple allemand attend d'elle ! »

M. de Bismarck comptait sur ces bonnes dispositions, et, jouant jeu double, au moment même où il préparait ses batteries pour rompre l'alliance franco-russe, immé-

diatement avant d'être appelé à la tête du ministère à Berlin, en 1862, il était venu tâter le terrain auprès de Napoléon III.

Cette cour impériale, si peu sérieuse, ne le prit point d'abord au sérieux ; sa brusquerie, ses manières excentriques, le sans-façon avec lequel il étalait des plans très audacieux, mais beaucoup plus réfléchis qu'on ne voulait le croire, le faisaient passer en Autriche pour un fou et le firent prendre en France, suivant l'expression vulgaire, pour un hâbleur. Lui, de son côté, emporta de Napoléon III une opinion très peu avantageuse ; il ne vit en lui « qu'une grande incapacité méconnue. — Il n'y a rien à faire avec ces gens-là, » aurait-il ajouté. Quant à Napoléon III, il aurait dit : « M. de Bismarck est venu m'offrir tout ce qui ne lui appartenait pas. »



Jules Simon.

Les évènements qui suivirent, les affaires de Pologne et de Danemark, ne semblaient pas de nature à rapprocher la France et la Prusse ; néanmoins, la nouvelle de la convention du 15 septembre entre Napoléon III et Victor-Emmanuel fit croire à Bismarck le moment arrivé d'un nouvel effort. Napoléon III, se sentant isolé, resserrait ses liens avec l'Italie. Bismarck revint, en octobre 1864, solliciter le concert entre la France, la Prusse et l'Italie contre l'Autriche. On resta avec lui sur le terrain des généralités ; mais il y a des versions contradictoires sur l'impression qu'il garda de cette visite. Ce qui est certain, c'est qu'il agit comme s'il avait lieu d'être satisfait.

Le 21 décembre 1864, il lança une circulaire où il revenait sur la déclaration faite en commun par l'Autriche et la Prusse, devant la conférence de Londres, en faveur des prétendus droits du prince Frédéric d'Augustenbourg sur le Slesvig-Holstein. Il disait maintenant qu'entre les divers prétendants, le droit paraissait incertain et que le gouvernement prussien avait besoin de consulter ses légistes. Les légistes de la couronne prononcèrent contre les divers prétendants : le roi de Danemark, suivant eux, avait seul droit sur les duchés ; ces droits, il les avait cédés à l'Autriche et à la Prusse ; M. de Bismarck en concluait que l'Autriche et la Prusse pouvaient disposer de leur « propriété » à leur convenance.

C'était ce qu'il avait déjà exprimé à sa façon par ce mot : « Je dépouille, donc je reconnais. »

Et il signifia à l'Autriche les conditions auxquelles la Prusse consentirait à la formation d'un État de Slesvig-Holstein (25 février 1865). Ces conditions eussent fait entièrement du nouvel État une annexe de la Prusse.

L'Autriche parut enfin ouvrir les yeux ; elle vota, avec les principaux des petits États allemands, une motion proposée à la diète en faveur du prince d'Augustenbourg (6 avril). Bismarck riposta en transférant les



L'empereur et M. de Bismark à Biarritz.

établissements de la marine militaire prussienne de Dantzig à Kiel, ce port du Holstein tant convoité par la Prusse; c'était prendre possession sans formalités.

On fit grand bruit à la diète. On y parla d'élections libres dans les deux duchés, dont les populations, non seulement danoises, mais allemandes, se montraient hostiles à la Prusse. Le gouvernement prussien, d'autre part, était plus que jamais en conflit avec sa Chambre des députés.

Bismark, cependant, redoublait de bravades; il ne se cachait pas d'appeler la guerre de tous ses vœux ; il venait d'ouvrir des négociations avec l'Italie et il disait hautement qu'il suffirait d'une grande bataille pour avoir raison de l'Autriche.

Il n'était pas encore suffisamment le maître : son roi avait des hésitations et des scrupules, et puis, les choses n'étaient pas encore assez avancées du côté de l'Italie, ni surtout de la France. On rentra en pourparlers, et, le 14 août 1865, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse signèrent la convention de Gastein. On partagea le butin, l'un des deux co-partageants se faisant, bien entendu, la part du lion. La Prusse aura le Slesvig; l'Autriche, le Holstein; toutefois, dans le Holstein, Kiel et Rendsbourg seront occupés en commun, sauf les établissements maritimes et les fortifications qui les protègent : ceci, la Prusse le gardera. La Prusse aura en outre deux routes militaires dans le Holstein. L'Autriche cède à la Prusse le Lauenbourg à prix d'argent.

C'était par trop, dans cette œuvre honteuse, d'être à la fois complice et dupe. Il était évident que l'Autriche ne pourrait conserver sa part de cette triste conquête et que tout ceci menait à la guerre entre les deux puissances. Mieux eût valu pour l'Autriche faire la guerre tout de suite.

Chose incroyable et qui peint l'esprit prussien! On cria très fort en Prusse contre Bismark, parce qu'il n'avait pas pris tout simplement et tout de suite les deux duchés.

La France et l'Angleterre protestèrent contre le pacte de Gastein. — « C'est là, écrivit notre ministre Drouyn de Lhuys, une pratique dont il faut chercher les précédents aux âges les plus funestes de l'histoire..... La violence et la conquête pervertissent la notion du droit et la conscience des peuples. » (29 août.)

Lord Russell, qui n'était jamais à court de belles paroles, enchérit sur le ministre français, et, bientôt après, la flotte anglaise vint faire, à Brest, à la flotte française, une visite que celle-ci lui rendit à Portsmouth. Il eût été préférable d'envoyer nos deux marines, l'année précédente, défendre les ports du Danemark, et M. de Bismark se soucia peu de ces vaines démonstrations.

Il continuait de jouer l'Autriche et de s'en faire un instrument contre elle-même. C'était en lui faisant peur de la Révolution qu'il l'avait amenée à subir le traité de Gastein. Les députés des États du Holstein protestèrent contre le traité par une pétition à la diète : ils reconnaissaient, un peu tard, qu'ils étaient plus opprimés par des mains allemandes qu'ils ne l'avaient été par les mains danoises. Les députés des États allemands, réunis en congrès à Francfort, dénoncèrent, de leur côté, la conduite de la Prusse et de l'Autriche comme indigne des peuples civilisés et réclamèrent, pour l'Allemagne comme pour le Slesvig-Holstein, le principe de la souveraineté populaire (1er octobre 1865).

M. de Bismark menaça la ville libre de Francfort, si elle n'expulsait le congrès des députés allemands. L'Autriche se hâta d'en faire autant. Elle se laissa entraîner par Bismark jusqu'à adresser en commun à la Saxe une sorte d'intimation au sujet de la tolérance que le gouvernement saxon accordait à la presse « révolutionnaire. »

Après quoi, Bismark partit encore une fois pour la France, afin de demander à Napoléon III la permission de faire la guerre à l'Autriche. Il avait préparé son voyage en faisant parler par ses journaux de l'annexion éventuelle de la Belgique et du Luxembourg à la France; puis, avant de quitter Berlin, il s'était expliqué sur ses vues de façon à ce que ses paroles fussent transmises à Napoléon III. C'était le partage du Slesvig, selon les nationalités : la Roumanie à l'Autriche; la Vénétie à l'Italie; pour la Prusse, une légère rectification de frontières comblant les solutions de continuité de son territoire; plus, l'organisation d'une Confédération du Nord à son image et sous sa direction. L'Autriche s'arrangerait comme elle pourrait avec les États du Sud. L'Allemagne serait ainsi partagée en deux. La France gagnerait fort à la dissolution de cette Confédération germanique de 40 millions d'hommes que menait l'Autriche, et qui était toujours prête à entraver l'expansion de la puissance française. La Prusse ne nous demandait pour de si beaux résultats que l'alliance italienne. Bismark alla de nouveau trouver l'empereur à Biarritz, dans ces bains de mer de la frontière d'Espagne qu'affectionnaient Napoléon III et l'impératrice Eugénie. Les longues promenades et les longs entretiens du ministre prussien avec l'empereur des Français sur cette plage excitèrent partout une curiosité anxieuse; on crut voir, dans l'entrevue de Biarritz, le pendant de l'entrevue de Plombières, et l'on ne douta guère qu'à l'exemple de M. de Cavour, M. de Bis-

mark n'eût emporté son traité en repartant.

Il n'en était rien. Napoléon III, comme à son ordinaire, avait laissé beaucoup parler et parlé peu. Il n'avait pris ni demandé d'engagements; il n'avait pas répondu aux insinuations que lui faisait le Prussien sur l'annexion de la Belgique et même de la Suisse française à la France; c'est là le probable. Il avait dit, toutefois, et ceci est le certain, que l'Italie avait raison de songer à compléter son unité; il avait dit aussi que la France était bien résolue de ne pas contrarier les aspirations nationales de l'Allemagne.

« Au point de vue des principes » disait, quelques mois plus tard, M. de Bismark au général italien Govone, « l'empereur des Français approuverait plutôt la grande guerre pour la nationalité allemande, que la guerre pour les duchés de l'Elbe. »

Bismark crut pouvoir marcher en avant.

Tout-à-coup, il chercha querelle à l'Autriche, sous prétexte qu'elle ne continuait pas à seconder la Prusse contre la Révolution. Il l'accusa de tolérer des réunions séditieuses dans le Holstein et de « laisser se déployer, sous la protection de l'aigle autrichienne, des tendances révolutionnaires hostiles à tous les trônes! » (26 janvier 1866.)

L'Autriche, stupéfaite d'une imputation si imprévue, repoussa la prétention de la Prusse à s'immiscer dans l'administration du Holstein et commença des préparatifs militaires.

Bismark se fit adresser par quelques nobles du Holstein une demande de réunion des duchés à la Prusse; il leur répondit qu'en effet, l'union avec la monarchie prussienne serait la solution la plus avantageuse pour le Slesvig-Holstein (2 mars). Le 24 mars, il dénonça, par une circulaire, les armements de l'Autriche, réclama la réforme fédérale, déclara les intérêts de l'Allemagne identifiés avec ceux de la Prusse et mit en demeure les États de la Confédération germanique de se prononcer pour ou contre la Prusse, au cas où elle serait attaquée par l'Autriche ou obligée à la guerre par les menaces de celle-ci. Il prétendait l'Allemagne exposée au sort de la Pologne, si, une fois, « la force de la Prusse était brisée. — La Prusse veut, disait-il, s'appuyer « sur la nationalité allemande et réaliser les vues du peuple allemand. »

Il parlait maintenant du peuple, et non plus des trônes!

Dans cette circulaire, il signalait en détail toutes les dispositions militaires de l'Autriche, toutes les résolutions du conseil de guerre de l'Empire, comme s'il y avait assisté. La trahison lui en avait évidemment livré les secrets. C'était la première révélation de l'immense espionnage prussien. On allait voir successivement se dérouler les preuves des préparatifs que la Prusse n'avait cessé de faire en silence pour s'apprêter à l'action au dehors.

L'Autriche fit une réponse assez pâle. Elle protesta de son amour pour la paix et invoqua le réglement fédéral pour le cas de différends entre les confédérés (31 mars). Les principaux des petits États s'exprimèrent dans le même sens.

Pendant qu'il harcelait l'Autriche, Bismark avait repris activement les negociations avec l'Italie. A la suite d'un conseil tenu à Berlin, le 28 février, avec les principaux des diplomates et des généraux prussiens, il avait invité le chef du ministère italien, le général La Marmora, à lui envoyer un général investi de sa confiance, pour traiter d'un « accord éventuel. »

Le 9 mars, le général Govone fut expédié par le gouvernement italien à Berlin.

Le roi de Prusse hésitait toutefois encore à donner le signal de la guerre entre Allemands et à s'attaquer à cette vieille monarchie impériale des Habsbourg, envers laquelle il gardait quelques restes d'un res-

pect traditionnel. Il lui répugnait aussi de s'allier à Victor-Emmanuel, le roi révolutionnaire qui avait détrôné tant de princes.

Bismark inquiéta Guillaume Ier sur les bruits qui couraient de pourparlers entre l'Autriche et l'Italie relativement à la cession de Venise. Le roi se décida. Le pacte



Bismark.

secret entre la Prusse et l'Italie fut signé le 8 avril.

Ce pacte, Napoléon III l'avait conseillé à l'Italie. Les témoignages du premier ministre italien La Marmora et de nos ministres La Valette et Randon ne permettent pas d'en douter.

Le lendemain, la Prusse présenta à la diète germanique la motion suivante : « Il sera convoqué une assemblée issue des élections directes et du suffrage universel de toute la nation, laquelle assemblée sera saisie des propositions des gouvernements allemands pour une réforme fédérale..... »

Ce fut un prodigieux coup de théâtre. Le ministre féodal, despotique, anti-parlementaire d'un roi de droit divin s'appropriait le programme de la démocratie unitaire. Il imposait ou semblait imposer à Guillaume Ier ce rôle de chef de la Révolution qu'avait refusé son frère en 1848. La différence, c'est que, cette fois, la royauté prussienne et non l'assemblée révolutionnaire allemande prenait l'initiative et devait garder la direction. La Révolution allait être l'instrument de la monarchie militaire et non se faire de la monarchie un instrument.

L'Autriche, abasourdie, annonça à la diète qu'elle examinerait « sans prévention » les propositions de la Prusse. Par cette réponse évasive, l'Autriche laissait échapper sa dernière chance, qui eût été d'accepter la proposition de Bismark et de la retourner contre lui. Si elle l'eût fait, elle eût obtenu en Allemagne la majorité contre la Prusse. Bismark savait trop bien qu'elle ne le ferait pas. Les ministres autrichiens n'étaient pas de taille à lui tenir tête. On avait si peu, à Vienne, le sentiment de la réalité, qu'on s'y raillait des milices prussiennes et qu'on y tremblait devant les orateurs des brasseries de Francfort.

L'Autriche fit une démonstration pacifique : elle proposa à la Prusse de désarmer simultanément. Le roi Guillaume, à la grande inquiétude de Bismark, répondit favorablement. L'Autriche, néanmoins, sur le bruit que l'Italie armait, renforça ses garnisons au delà des Alpes. L'Italie, qui n'avait point encore armé, se hâta de le faire pour répondre à ce qu'elle déclara être une menace. Bismark protesta à Vienne des intentions pacifiques du gouvernement italien et insista pour que l'Autriche remît sur le pied de paix son armée d'Italie comme son armée d'Allemagne.

L'Autriche, se sentant déjà comme entre

deux feux, prit une grande résolution. L'Italie avait essayé de lui racheter Venise. Elle avait refusé. A des ouvertures françaises dans le même sens, elle avait répondu que son honneur ne lui permettait pas de vendre Venise, mais qu'elle pourrait l'échanger contre un autre territoire. Des négociateurs italiens peu scrupuleux avaient songé à la Roumanie, qui n'était nullement disposée à devenir la rançon de Venise; mais Bismark venait de parer le coup en suscitant à Bucharest une révolution qui, par une intrigue très habile, fit appeler à la tête de la Roumanie un cousin du roi de Prusse, un Hohenzollern, avec l'agrément de Napoléon III.

L'Autriche porta ses vues ailleurs. Le 5 mai, le prince Richard de Metternich vint annoncer à Napoléon III que l'Autriche était disposée à céder la Vénétie à la France, qui la rétrocéderait à l'Italie. La France et l'Italie promettraient de rester neutres entre la Prusse et l'Autriche, qui entendait se dédommager par la conquête de la Silésie.

Il était bien tard : l'Italie avait engagé sa parole ; mais, par une chance singulière, la Prusse lui offrait le moyen de se dégager. La Prusse prétendait que le traité du 8 avril obligeait l'Italie à déclarer la guerre à l'Autriche, si celle-ci attaquait la Prusse, et non pas la Prusse à déclarer la guerre à l'Autriche, si l'Autriche attaquait l'Italie.

Cette étrange interprétation du traité venait bien moins de Bismark que de son roi, qui, par moment, flottait encore.

Ce fut devant cette attitude de la Prusse que le gouvernement italien envoya à Paris la dépêche où il promettait de ne pas attaquer l'Autriche.

Le négociateur italien à Berlin, le général Govone, conseillait l'acceptation de la proposition autrichienne. On peut croire que M. de Cavour n'eût point hésité. Par un excès de scrupule qu'on n'est guère habitué à rencontrer dans la diplomatie italienne, ni même dans aucune diplomatie, le premier ministre La Marmora recula. Il crut que l'honneur de l'Italie lui prescrivait d'observer un contrat par lequel l'autre partie n'entendait point être liée.

Si Napoléon III fût intervenu, s'il eût énergiquement pressé l'Italie d'accepter, Victor-Emmanuel, si attaché à l'alliance



La Valette.

française, eût peut-être décidé autrement que son ministre.

Napoléon III eut des velléités, n'insista point, parla de congrès, son idée fixe, et laissa faire.

L'astuce audacieuse de Bismark, la loyauté timorée de La Marmora, l'inertie de Napoléon III, tout concourut à ouvrir cette ère du fer et du feu qu'appelait l'homme d'État prussien et dont l'Europe n'est pas près de voir la fin.

Napoléon III laissa donc l'Italie libre de

faire la guerre à l'Autriche pour un objet que l'Autriche offrait de céder sans une goutte de sang italien, et il prononça son discours d'Auxerre. Tout le monde conclut de cette sortie contre les traités de 1815 que l'empereur avait un pacte secret avec la Prusse et l'Italie, et que la rive gauche du Rhin nous était assurée. Cette pensée désarma chez nous les patriotes qui songeaient toujours à réparer nos pertes de 1814 et de 1815; une grande partie de l'opposition se tut et attendit.

Napoléon III, comme nous l'avons montré, n'avait point de traité avec la Prusse et l'Italie, qu'il avait poussées à s'allier, et, ce que nul ne soupçonnait, il continuait de négocier avec l'Autriche.

De l'autre côté du Rhin, la première quinzaine de mai se passa en échange de notes et de récriminations. La Prusse avait menacé la Saxe, si elle ne désarmait. C'était de ce côté qu'il convenait à Bismark d'engager la lutte. La Saxe proposa à la diète d'inviter la Prusse à rassurer la Confédération sur ses projets. Presque tous les États allemands votèrent la motion saxonne (8 mai). Bismark riposta par des bravades contre les gouvernements allemands et contre la Confédération.

Un contraste étrange se manifestait entre l'activité fiévreuse, mais réglée, que Bismark imprimait à la Prusse, et la confusion, le désarroi des petits États; ils armaient, sans savoir ce qu'ils feraient de leurs armes. Une conférence tenue par leurs ministres à Bamberg n'aboutit qu'à inviter les membres de la Confédération qui avaient armé à déclarer à quelles conditions ils désarmeraient (24 mai)! Il y avait du comique dans ce prologue d'un drame terrible. Les gouvernements étaient ridicules dans leurs verbeuses et subtiles discussions, où ils ne venaient à bout, ni de s'entendre mutuellement, ni de se comprendre eux-mêmes. Les populations offraient un spectacle plus sérieux. L'aspect de l'Allemagne était lugubre. On s'y voyait avec angoisse entraîné vers une guerre que personne ne voulait, si ce n'est le ministre et quelques hautes têtes de l'état-major prussien. Non-seulement les petits États allemands, non-seulement les provinces du Rhin, qui étaient exaspérées d'être contraintes à donner leur sang pour les ambitions prussiennes, mais les anciennes provinces du royaume, jusqu'au Brandebourg et à la vieille Prusse, jusqu'à Kœnigsberg et à Berlin, étaient passionnément pour la paix. Un mois avant que les députés des Chambres allemandes, réunis à Francfort, eussent protesté contre la guerre (20 mai), le roi Guillaume avait été assailli d'adresses des villes et des corporations prussiennes en faveur de la paix et contre le ministère. Bismark était en butte aux imprécations universelles. Le 8 mai, un jeune étudiant avait tiré sur lui, à bout portant, cinq coups de revolver et, l'ayant manqué, s'était donné la mort. Ce ministre, si détesté du parti populaire, n'avait pas même pour lui la cour; la famille royale, la reine Augusta, le prince-héritier, lui étaient contraires. On peut dire qu'il fit la grandeur de la maison royale malgré elle.

Il savait qu'il jouait sa tête en cas d'insuccès : il ne balança pas un instant. Le tout était pour lui d'avoir le roi, qui, plusieurs fois, avait failli lui échapper. Il l'eut. Il avait obtenu de lui la dissolution de la Chambre des députés le 9 mai, afin de n'être pas troublé par les cris de la tribune. Dès lors, il était sûr, tant les vieilles habitudes de discipline étaient fortes, que nul n'oserait désobéir et qu'une fois en campagne, chacun ferait son devoir. Les landwehrs allaient à l'armée comme au supplice; tous maudissaient le ministre; mais tous marchaient. Tous les hommes des trois années de service actif que Bismark avait récemment obtenues au lieu de deux ans et qui ont fait l'armée prussienne actuelle, tous les hommes des

quatre années de la réserve, tous ceux du premier ban de la landwehr, c'est-à-dire tous les hommes de vingt à trente-deux ans, avaient été appelés. Pour la première fois, en Europe, les chemins de fer, à l'exemple de l'Amérique, étaient employés comme moyens rapides de concentration et d'approvisionnement d'une armée en campagne. Du 3 au 25 mai, l'armée prussienne fut entièrement mobilisée.

La Prusse était prête; l'Autriche ne l'était pas. Elle avait pourtant armé la première, comme Bismark le lui avait reproché; mais la supériorité de l'organisation prussienne avait fait que les armements de l'Autriche s'étaient trouvés dépassés en quelques jours. La Prusse n'avait eu qu'à ouvrir les caisses de son trésor de guerre et qu'à appeler ses régiments, qui étaient chacun dans leur pays, avec leurs magasins d'armement sous la main. L'Autriche avait, au contraire, des finances en désordre, des chemins de fer insuffisants, des équipements et des approvisionnements incomplets, des régiments éparpillés. Elle était punie par où elle avait péché; sa maxime : « Diviser pour régner », avait abouti à disperser les Croates en Italie, les Hongrois en Bohême, les Italiens en Allemagne: un temps irréparable se perdait à rassembler ces membres épars.

Le 24 mai, la Prusse renouvela à la diète son invitation ou plutôt sa sommation de convoquer sans délai le Parlement allemand qu'élirait le vote universel. « C'était, disait-elle, le meilleur, peut-être l'unique moyen d'épargner à la nation la calamité d'une guerre entre Allemands. »

Le même jour, l'Autriche, la Prusse et l'Italie reçurent de la France, de l'Angleterre et de la Russie l'invitation à un congrès à Paris, où se débattraient les questions des duchés, de la réforme fédérale allemande et le différend austro-italien.

Ce projet de congrès s'agitait depuis que l'Italie avait refusé la proposition autrichienne et Bismark en était extrêmement chagrin. Son traité avec l'Italie n'avait été conclu que pour trois mois et des négociations qui se fussent prolongées jusqu'au 8 juillet eussent dégagé l'Italie de plein droit.

Le ministre prussien renouvelait donc anxieusement ses efforts pour s'entendre avec Napoléon III. C'est à ce moment que se rapporte un projet de traité publié par Bismark, le 29 juillet 1870, et qui, quoiqu'ait pu dire le ministre prussien, provenait évidemment de la Prusse et non de la France. Les insinuations sur la Belgique n'ayant pas obtenu de réponse, Bismark se résignait à toucher au Rhin. En cas de congrès, on eût poursuivi d'un commun accord la cession de la Vénétie à l'Italie et l'annexion des duchés de l'Elbe à la Prusse. Le congrès n'aboutissant pas, alliance offensive et défensive entre la France, la Prusse et l'Italie, afin d'imposer la paix aux conditions suivantes : A l'Italie, la Vénétie; à la Prusse, des territoires comprenant six à huit millions d'âmes à son choix, plus la réforme fédérale selon ses vues; à la France, le territoire entre la Moselle et le Rhin, sans Coblenz ni Mayence.

Il est clair que ce n'est pas le gouvernement français qui demandait une partie de la rive gauche du Rhin sans Mayence, en accordant un si énorme accroissement à la Prusse.

Le projet d'alliance n'aboutissait pas. Restait le congrès, la grande inquiétude de Bismark.

L'Autriche tira de peine son ennemi. Elle n'adhéra au congrès qu'à la condition qu'il ne s'agirait d'agrandissement territorial ni d'augmentation de puissance pour personne (1er juin). La Russie, c'est-à-dire le prince Gortchakof, venant encore une fois à l'aide de Bismark, demanda à la France et à l'An-

gleterre si le congrès, avec ces réserves, pouvait encore avoir « un but pratique. » Les deux autres puissances convinrent que non. Le congrès s'en alla en fumée.

Bismark, au milieu de ses anxiétés, avait continué de marcher en avant ; le 27 mai, il avait fait connaître son plan de réforme fédérale qui impliquait le remplacement des



M. de Goltz.

votes de la diète par ceux de la future représentation nationale, la révision de la constitution militaire fédérale et la formation d'une marine fédérale. Il affectait encore de vouloir prévenir la révolution par la réforme. — « Si la diète refuse, ajouta-t-il, nous élargirons notre programme restreint. »

L'Autriche, elle, s'opiniâtrant à rester sur un autre terrain, en même temps qu'elle faisait manquer le congrès, rompait le traité de Gastein, déférait à la diète la question des duchés et convoquait les États du Holstein. Pour contenter son roi, repris d'un dernier trouble de conscience, Bismark fit proposer à l'Autriche de traiter en commun les deux questions des duchés et de la réforme fédérale. L'Autriche refusa; elle aussi, poussée à bout, voulait la guerre (4 juin). Bismark y avait compté. La guerre désormais était absolument certaine.

Le 9 juin, Napoléon III, que tout le monde croyait l'allié de la Prusse et de l'Italie, signait avec l'Autriche un traité secret qu'il lui avait proposé aussitôt après qu'on eut renoncé au congrès. L'Autriche, faisant un grand pas au-delà de sa proposition du 5 mai, n'exigeait plus la neutralité de l'Italie, se contentait de la neutralité de la France et promettait la cession de la Vénétie à la France, qui la rétrocéderait à l'Italie, après que l'Autriche aurait fait la conquête de la Silésie sur la Prusse.

Le 11 juin, notre ministre des affaires étrangères Drouyn de Lhuys vint lire au Corps législatif une lettre qu'il avait reçue de l'empereur.

« Si la conférence avait eu lieu, écrivait l'empereur au ministre, vous deviez déclarer en mon nom que je repoussais toute idée d'agrandissement territorial, tant que l'équilibre européen ne serait pas rompu : nous ne pourrions songer à l'extension de nos frontières que si la carte de l'Europe venait à être modifiée au profit exclusif d'une grande puissance et si les provinces limitrophes demandaient librement leur annexion à la France.

« Le conflit qui s'est élevé a trois causes :

« La situation de la Prusse mal délimitée ;

« Le vœu de l'Allemagne demandant une reconstitution politique plus conforme à ses besoins ;

« La nécessité pour l'Italie d'assurer son indépendance nationale.

« Les cours qui ont participé aux actes constitutifs de la Confédération germanique avaient le droit d'examiner si les change-

ments réclamés n'étaient pas de nature à compromettre l'ordre établi en Europe.

« Nous aurions, en ce qui nous concerne, désiré, pour les États secondaires de la Confédération, une union plus intime, une organisation plus puissante, un rôle plus important ; pour la Prusse, plus d'homogénéité et de force dans le nord ; pour l'Autriche, le maintien de sa grande position en Allemagne.

« Nous aurions voulu, en outre, que, moyennant une compensation équitable, l'Autriche pût céder la Vénétie à l'Italie. »

L'empereur eût essayé, disait-il, de faire prévaloir ses idées au sein de la conférence; maintenant, dans la lutte qui était sur le point d'éclater, « nous n'avons, poursuivait-il, que deux intérêts : la conservation de l'équilibre européen et le maintien de l'œuvre que nous avons contribué à édifier en Italie. » Il ne pensait pas que, pour sauvegarder ces deux intérêts, la France fût obligée de tirer l'épée. — « Nous sommes assuré, par les déclarations des cours engagées dans le conflit, que, quels que soient les résultats de la guerre, aucune des questions qui nous touchent ne sera résolue sans l'assentiment de la France. »

Napoléon III laissait enfin apercevoir le fond de sa pensée, la façon dont il entendait remplacer en Allemagne les traités de 1815. Il voulait trois Allemagnes, sans s'expliquer sur le lien qui les relierait entre elles : « 1° Une Confédération des petits États; 2° une Autriche gardant sa grande situation allemande et abandonnant sa province italienne, moyennant compensation (cette compensation, c'était la Silésie) ; 3° une Prusse plus homogène et plus forte dans le nord, c'est-à-dire se dédommageant de la perte de la Silésie aux dépens des petits États du nord de l'Allemagne. »

Quelle serait la part de la France ? — Peu de chose, à ce qu'il semble ; car, si ce plan réussissait, la carte de l'Europe ne serait pas « modifiée au profit exclusif d'une grande puissance. » Il n'y aurait donc pas lieu pour nous de réclamer les provinces du Rhin.

D'après les confidences de Napoléon III à l'ambassadeur italien Nigra, les provinces de la rive gauche du Rhin formeraient trois ou quatre petits duchés, faisant partie de la



Le prince de Metternich.

Confédération germanique, mais sous la protection de la France.

L'ingénieuse conception de Napoléon III reposait tout entière sur la victoire de l'Autriche. L'empereur n'avait oublié qu'une chose, c'est que l'Autriche pouvait ne pas vaincre.

Les hommes de routine militaire et le public, assez généralement, croyaient au succès de l'armée autrichienne, avec ses vieux soldats, contre ce qu'on nommait les gardes nationales prussiennes; cependant des gens éclairés, qui avaient étudié l'orga-

nisation de l'armée en Prusse, exprimaient l'opinion contraire.

Après la lecture de la lettre impériale, la gauche essaya d'ouvrir une discussion sur les affaires étrangères. La majorité cria : « la clôture ! » M. Thiers voulut prendre la parole. La majorité étouffa sa voix. « La Chambre, s'écria-t-il, abdique ses droits et ses devoirs devant le pays ! »

Napoléon III était abandonné sans contrôle à ses rêves.

Napoléon III rêvait; Bismark agissait avec une ardeur fiévreuse, s'efforçant de précipiter les coups de façon à ce que la France n'eût pas le temps d'intervenir avant que la fortune des armes eût prononcé. Il était persuadé que Napoléon III projetait d'apparaître sur le Rhin avec 300,000 hommes, pour dicter ses volontés comme un Jupiter olympien. L'empereur n'y songeait pas. Il comptait remanier l'Europe du fond de son cabinet, sans mettre en mouvement un seul de nos bataillons. Il avait poussé à la guerre et il entendait en régler les résultats sans y prendre part.

Bismark le faisait presser de nouveau par l'ambassadeur prussien de Goltz de faire connaître ses conditions. Les précieuses correspondances de l'ambassadeur italien Nigra et du général Govone, publiées par le général La Marmora, font connaître ce que le ministre prussien offrait : c'était ce que nous avons énoncé plus haut. « Bismark, écrivait de Paris Nigra le 31 mai, paraît en définitive décidé à donner à la France le territoire compris entre la Moselle et le Rhin, en échange de sa coopération armée. Je le sais confidentiellement et d'une manière certaine. » — Le 3 juin, Govone citait à La Marmora, dans une lettre de Berlin, les paroles que venait de lui dire Bismark : « Je suis moins allemand que prussien et je ne verrais aucune difficulté à consentir la cession à la France de tout le pays compris entre le Rhin et la Moselle... mais le roi éprouverait de grands scrupules et ne pourrait s'y décider que dans un moment suprême, s'il s'agissait de tout perdre ou de tout gagner. »

Il y avait deux politiques pour la France : obliger l'Italie à la neutralité, moyennant la cession de Venise, et laisser agir l'Autriche contre la Prusse ; ou bien nous allier à la Prusse, à condition qu'elle nous rendît la partie la plus importante des frontières de la première République, le pays d'entre Rhin et Moselle.

Napoléon III n'avait pas pris à temps le premier des deux partis, dans la crainte que la guerre qu'il voulait n'éclatât point ; il essayait d'y revenir sournoisement, après que la guerre fut devenue inévitable; il engageait en secret l'Italie à n'entrer en campagne que pour la forme, attendu que la Vénétie lui était assurée. Ces insinuations ne devaient pas être et ne furent point accueillies ; l'honneur italien était maintenant trop réellement engagé. Napoléon III ne se décida point au second parti ; il attendit les bras croisés, en répétant sa maxime : *inertia sapientia* (l'inertie est la sagesse).

Les évènements se succédaient comme les éclats de la foudre. Le 7 juin, Bismark avait ordonné l'occupation militaire du Holstein. Le 10, il lança ce nouveau programme plus large dont il avait menacé ses adversaires ; l'article premier portait : « Le territoire fédéral se compose des Etats qui ont appartenu jusqu'ici à la Confédération, à l'exception des territoires appartenant à l'empereur d'Autriche et au roi des Pays-Bas. »

En même temps, il faisait l'appel le plus formel aux démocrates unitaires, aux révolutionnaires de 1848, par l'article suivant : — « La représentation nationale émane d'élections directes, opérées d'après la loi du 12 avril 1849 pour les élections de l'Empire.

Puis, il déclarait que la force de terre de la Confédération devrait être divisée en une

armée du Nord, commandée par le roi de Prusse, et une armée du Sud, commandée par le roi de Bavière.

C'était une avance à la Bavière, pour la détacher de l'Autriche, et c'était aussi une tentative pour rassurer la France à l'égard de l'unité allemande.

Quant au territoire appartenant au roi des Pays-Bas, qu'on mettrait hors de la Confédération, il s'agissait du Luxembourg; c'était l'offrir indirectement à la France.

Le 11 juin, les troupes prussiennes empêchèrent la réunion des États du Holstein, convoqués par l'Autriche. Le même jour, l'Autriche proposa à la diète la mobilisation de six corps de l'armée fédérale. Le 12, elle rompit les relations diplomatiques avec la Prusse.

Le 14, la plupart des États allemands, y compris la Bavière, votèrent la mobilisation proposée par l'Autriche. La Prusse répondit en déclarant le pacte fédéral rompu.

Bismark n'avait pas réussi à gagner la Bavière; mais il avait enfin conquis dans toute l'Allemagne l'opinion unitaire, effarouchée par la lettre de Napoléon III et irritée du refus de l'Autriche et de la diète d'accepter le vote universel. Les gouvernements étaient contre la Prusse; mais le parti bruyant et remuant du National-verein était partout pour elle.

Le 15 juin, la Prusse proposa une nouvelle confédération aux États de l'Allemagne du nord et somma la Saxe et le Hanovre de se mettre sur le pied de paix et de consentir à la convocation d'un parlement allemand. Ces deux Etats refusèrent. Les plus minuscules Etats du nord et du centre se rallièrent seuls et par contrainte à la Prusse.

Les Prussiens n'en marchèrent pas moins. Un manifeste du roi Guillaume déclara que ses troupes ne venaient pas en ennemies des populations « dont la Prusse respecte l'indépendance. »

Le 16 juin, les forces prussiennes envahirent à la fois la Saxe, le Hanovre et la Hesse-Cassel. La grande guerre austro-prussienne était commencée.

CHAPITRE III

SECOND EMPIRE (SUITE). — GUERRE ENTRE L'AUTRICHE, LA PRUSSE ET L'ITALIE. — BATAILLE DE SADOWA. — PRÉLIMINAIRES DE NIKOLSBOURG ET PAIX DE PRAGUE. — NAPOLÉON III ET LA PRUSSE.

(16 Juin 1866. — 13 Mai 1867.)

D'énormes masses armées marchaient les unes contre les autres en Allemagne vers le milieu de juin 1866. Si les levées eussent été proportionnées au chiffre des populations, la Prusse se fût trouvée dans une accablante infériorité numérique vis-à-vis de l'Autriche; l'alliance de presque tous les États allemands compensait pour les Autrichiens la nécessité de détacher une partie de leurs forces contre l'Italie. Mais l'organisation militaire qui faisait de la Prusse une nation tout entière armée lui avait permis d'opposer à ses adversaires des forces qui ne leur étaient pas très inférieures en nombre. On s'imaginait qu'elles leur étaient surtout inférieures en qualité. On se méprenait singulièrement, en Autriche et presque partout, sur ce que valaient ce qu'on nommait les milices prussiennes; on se figurait que ces gens qui restaient si peu de temps sous le drapeau ne tiendraient pas contre de vieux soldats. On ne voulait pas voir que tout avait été employé incessamment, depuis Iéna, pour pénétrer ce peuple tout entier de l'esprit militaire. La tradition des hommes qui avaient réorganisé la Prusse après ses malheurs de 1806 avait subsisté dans les hauts rangs de l'armée, même sous les rois les plus pacifiques, et si la

pratique des expéditions guerrières manquait aux Prussiens depuis un demi-siècle, la théorie avait été cultivée par eux avec une opiniâtre persévérance jusqu'au point de créer une école de guerre telle qu'on n'en avait pas encore vu. Durant les dernières années surtout, la paix n'avait été pour la Prusse qu'une préparation à la



Frédéric-Charles

guerre. Contrairement à l'opinion dominante en Europe, c'était du côté de la Prusse que se trouvaient la science militaire, la méthode, les études préliminaires de toutes sortes et à tous les degrés de l'échelle ; tous les pays qui confinaient à la Prusse avaient été étudiés au point de vue des ressources à y trouver aussi bien que des opérations à y exécuter ; la géographie, la topographie étaient devenues pour les Prussiens des branches éminemment pratiques de l'art militaire.

De l'autre côté, du côté de l'Autriche, on rencontrait des connaissances techniques sans doute, mais la routine et le décousu ; on voyait des officiers distingués, mais non pas un ensemble bien dirigé, non pas un grand état-major. A la tête des armées prussiennes était un homme déjà avancé en âge, qui n'avait jamais commandé en temps de guerre, mais qui allait se révéler grand stratégiste, capable de manier les plus nombreuses armées ; c'était le chef d'état-major général de Moltke. A la tête des Autrichiens, un bon chef de corps, propre à commander en sous-ordre, mais qui n'avait ni la capacité de diriger une campagne, ni le coup d'œil du champ de bataille. C'était le feld-maréchal Bénédek, ex-commandant de l'aile droite autrichienne à Solferino.

Au point de vue politique, la Prusse avait aussi la supériorité; la cohésion n'était pas complète dans les éléments de la masse prussienne, à cause des Polonais, des Danois et des provinces de la rive gauche du Rhin : mais cette insuffisance d'unité ne pouvait se comparer à l'incohérence universelle de l'Autriche, à l'antagonisme réciproque de ses diverses nationalités, partout réveillé dans les dernières années. L'Autriche ne s'était remise qu'en apparence de la crise de 1848 et ce qui avait été si profondément ébranlé alors ne s'était pas raffermi. Toutes ces parties divergentes ne tenaient ensemble que par l'habitude d'une vieille discipline militaire.

Quant aux alliés de l'Autriche, aux petits États allemands, on pouvait prévoir qu'ils auraient aussi peu d'accord et autant d'indécision et de lenteur en campagne qu'à la diète. La Prusse y comptait et avait pris ses dispositions en conséquence. Elle n'opposait, du côté de l'ouest, que 48,000 hommes, sous le général Vogel de Falkenstein, à tous ces États du nord et du sud, qui, la Saxe à part, pouvaient rassembler 120,000 soldats ; elle espérait les battre en détail avant qu'ils se fussent réunis.



Bataille de Sadowa.

La grande armée prussienne avait été dirigée à l'est contre la Saxe et l'Autriche. Le Rhin était absolument dégarni; Bismark jouait son va-tout sur la neutralité de Napoléon III.

La grande armée était subdivisée en trois armées ; l'une en Silésie, 115,000 hommes, commandés par le prince royal de Prusse, sur la frontière de Bohême ; les deux autres, de 93,000 hommes, commandés par le prince Frédéric-Charles, et de 46,000, commandés par le général Herwarth de Bittenfeld, en Lusace, sur la frontière de Saxe. Le roi, Bismark et Moltke étaient avec Frédéric-Charles. Ces trois armées, en comprenant la réserve, comptaient 278,000 hommes et 846 canons. Elles devaient avoir affaire à 271,000 Autrichiens, avec 752 canons, plus 24,000 Saxons.

Le général en chef autrichien Bénédek avait projeté de prendre les Prussiens entre sa principale armée, qui attaquerait par la Silésie, et un de ses corps, qui, réuni aux Saxons et aux Bavarois, attaquerait par le nord de la Saxe. Il fut prévenu. Le 16 juin, lorsque les Prussiens entrèrent en campagne, les forces autrichiennes étaient encore espacées à travers la Bohême et la Moravie; les Bavarois étaient bien loin, se formant à Bamberg, sur le Mein. Le petit corps d'armée saxon ne put opposer aucune résistance aux masses prussiennes qui envahissaient la Saxe et se réfugia en Bohême. Toute la Saxe fut occupée en quatre jours, et la Bohême, envahie à son tour par les deux armées de Frédéric-Charles et de Herwarth. Ces deux armées et la troisième, celle de Silésie, avaient ordre de se réunir,

par une marche convergente, dans le nord de la Bohême, vers Gitschin. L'opération était hasardeuse ; car il y avait un large intervalle entre les deux armées déjà entrées en Bohême et la troisième qui devait arriver de Silésie à travers les montagnes.

Bénédek avait bien le projet de se jeter entre les deux masses prussiennes; mais il n'eut ni l'activité, ni la justesse de conception, ni la précision de mouvement nécessaires pour réparer un retard de concentration qui ne lui était point imputable. Le prince royal de Prusse, avec l'armée de Silésie, franchit sans obstacle les redoutables défilés qui donnent entrée dans la Bohême. Les troupes autrichiennes n'arrivèrent pas à temps et le gouvernement avait refusé des armes aux paysans slaves pour défendre leur pays.

Bénédek eût pu encore accabler l'armée de Silésie au débouché des montagnes; il ne tira aucun parti de sa supériorité numérique et fit attaquer cette armée par des corps détachés qu'elle repoussa victorieusement dans une série de combats, du 27 au 30 juin. Le fusil à aiguille, par la rapidité de son tir et par sa longue portée, avait produit un effet décisif. L'imprévoyance et la présomption autrichienne l'avaient dédaigné après l'avoir pourtant vu à l'œuvre en Danemark.

L'armée de Silésie avait atteint le haut Elbe. Pendant ce temps, Frédéric-Charles et Herwarth avaient chassé devant eux les Saxons réunis à un corps autrichien et avaient atteint leur objectif, la position de Gitschin. Bénédek, pour ne pas être enveloppé, opéra un mouvement en arrière et alla s'appuyer sur la place forte de Koeniggraetz, entre l'Elbe et la Bistritz. Ce fut là que les trois armées prussiennes vinrent l'attaquer le 3 juillet.

Sa position était bien choisie contre les deux armées qui venaient de Gitschin ; mais il semblait peu se préoccuper de l'armée de Silésie, comme si elle ne pouvait intervenir à temps. Elle arriva au contraire fort exactement à l'heure fixée par Moltke et dégagea l'armée de Frédéric-Charles, qui avait fait face, plusieurs heures, à des forces très supérieures. Bénédek ne sut faire usage de ses masses, ni pour une vigoureuse offensive contre Frédéric-Charles avant l'arrivée de l'armée de Silésie, ni pour la défense des fortes positions de son centre, quand il y fut assailli des deux côtés par les armées ennemies. Sans les efforts de sa cavalerie et surtout de son excellente artillerie, qui se sacrifia pour protéger la retraite, l'armée autrichienne eût été anéantie. Rien ne put empêcher toutefois que la retraite n'aboutît à une immense déroute.

Telle fut cette journée de Sadowa, ainsi nommée d'un bourg des bords de la Bistritz, cette journée qui allait changer la face de l'Europe.

La nouvelle de la grande bataille, portée dans toute l'Europe par le télégraphe, produisit partout une impression d'étonnement, on pourrait dire de stupeur. Napoléon III voyait ses savantes combinaisons anéanties. Dès le 4 juillet, le gouvernement autrichien invoqua sa médiation pour obtenir un armistice de l'Italie et lui demanda de réaliser le traité secret du 9 juin et d'occuper la Vénétie, c'est-à-dire de se placer entre l'Italie et l'Autriche, ce qui eût rendu à celle-ci la disposition de son armée du Sud. En fait, l'Autriche vaincue, priait Napoléon III de se prononcer pour elle.

Napoléon III télégraphia immédiatement au roi d'Italie, mais aussi au roi de Prusse, pour leur proposer à tous deux sa médiation et un armistice. Ce n'est pas là ce que souhaitait l'Autriche, qui rêvait de se relever par les armes. Le *Moniteur*, le lendemain, 5 juillet, annonça la médiation et la cession de la Vénétie; le soir, il y eut illumination par ordre dans Paris.

Sous cette joie officielle, le désarroi était

à Saint-Cloud chez l'empereur et la discorde entre ses conseillers. Une lutte aussi grave par les conséquences que la lutte du champ de bataille eut lieu le 5 dans le cabinet de Napoléon III.

Cette lutte durait depuis longtemps. La politique extérieure de l'Empire était disputée entre deux partis, le parti prusso-italien et le parti autrichien. Le premier avait conseillé l'alliance avec la Prusse et l'Italie contre l'Autriche, moyennant la cession de la rive gauche du Rhin à la France : le second avait insisté pour qu'on empêchât la guerre et qu'on se mît en travers de l'ambition prussienne. C'étaient deux plans qui avaient leurs raisons et leur logique : l'empereur avait pris quelque chose de l'un et de l'autre pour en faire un amalgame bizarre, une espèce de monstre politique. D'une part, il n'avait pas empêché la guerre : il y avait poussé. De l'autre part, il s'était refusé à y entrer; il avait cru bien plus habile d'allier la Prusse et l'Italie en restant neutre. Finalement, il avait traité avec l'Autriche sans sortir de la neutralité et il avait attendu la victoire de l'Autriche pour tout régler et faire la part de chacun. On a vu le résultat ; l'araignée s'était prise dans sa propre toile. Malheureusement, la France était prise avec son triste chef.

Un effort fut tenté pour nous dégager. On a, sur ce qui se passa le 5 juillet, les récits contradictoires des deux partis. Si les détails sont contestés, le fond est acquis à l'histoire. Le ministre des affaires étrangères, M. Drouyn de Lhuys, d'accord avec le ministre de la guerre, le maréchal Randon, vint trouver l'empereur et le pressa de convoquer les Chambres, dont la cession venait d'être close le 30 juin; il voulait que l'on demandât les subsides nécessaires pour mobiliser l'armée, qu'on marchât sur le Rhin et qu'on ne laissât point accabler l'Autriche. L'empereur accéda. Le ministre de l'intérieur La Valette combattit passionnément cette résolution. « L'empereur, s'écria-t-il, dérogerait au rôle de médiateur qu'il vient de prendre hier. Il a présidé à l'alliance de l'Italie avec la Prusse; peut-il demander au roi Victor-Emmanuel de violer le traité qu'il lui a conseillé de signer et d'abandonner son allié ? Cette politique, c'est la guerre avec la Prusse et l'Italie, et, cette guerre, nous ne sommes pas en mesure de la soutenir. Le Mexique a tout absorbé; nous n'avons ni chevaux, ni matériel, ni effectifs. Nous n'avons qu'une quarantaine de mille hommes incomplètement munitionnés à mettre en ligne ! »

C'était l'acte d'accusation de Napoléon III, que son ministre de l'intérieur lui jetait à la face ! Chose étrange ! ce serviteur de l'Empire, pour le besoin de sa cause, trouvait moyen d'exagérer le mal immense que nous avait fait l'Empire ! La France n'était pas encore réduite si bas qu'il le prétendait. On avait gaspillé bien du sang et de l'argent français au Mexique ; néanmoins l'assertion qu'une telle expédition avait suffi pour dévorer toutes les ressources de la France, était inacceptable. Ce qui était vrai, c'est que le maréchal Randon, qui avait fort bien servi la France en Afrique et qui avait fait de son mieux lors de la guerre d'Italie, n'avait pas eu l'ascendant nécessaire pour arrêter cette décomposition de l'armée qui tenait au relâchement de toutes choses entre les mains vacillantes de Napoléon III. Les ressorts se détendaient ; le sentiment du devoir faiblissait; les ressources étaient mal employées ; nos places de guerre étaient en mauvais état; nos arsenaux, dégarnis; nous n'étions pas prêts pour une grande guerre, et, lorsque le maréchal Randon parlait de mettre sur pied 450,000 hommes dans un mois, il se faisait illusion ; mais, quand il offrait d'en faire marcher immédiatement 80,000, on pouvait le croire, et ces 80,000 hommes suffisaient : nous verrons pourquoi tout à l'heure.

Quant à l'Italie et à la Prusse, l'empereur s'était mis évidemment dans une très difficile et très fausse position; mais soutenir la médiation en montrant la France armée n'était pas déclarer la guerre à la Prusse, ni lui refuser toutes conséquences de sa victoire.

Malgré les protestations de La Valette, la



Vogel de Falkenstein.

résolution fut maintenue. Le décret de convocation des Chambres devait paraître au *Moniteur* le lendemain 6 juillet.

Le décret ne parut pas. Dans la soirée, les instances pour empêcher l'empereur d'agir furent renouvelées par divers personnages politiques. Le prince Napoléon intervint avec ardeur. Gendre du roi Victor-Emmanuel, il reflétait les sentiments italiens et il avait l'illusion de l'alliance franco-prussienne, de l'association entre les deux monarchies novatrices des Napoléon et des héritiers du grand Frédéric. Le ministre d'Etat, M. Rouher, se prononça dans le même sens. Cet habile homme d'affaires, dont on avait prétendu faire un homme d'Etat, avait bien peu de compétence dans la politique étrangère. L'empereur céda. Lorsque le maréchal Randon fut informé de ce revirement, il s'écria : « C'est nous qui avons été battus à Sadowa ! »

Les ministres de la guerre et des affaires étrangères ne perdirent pas courage. Ils revinrent à la charge auprès de Napoléon III. Le maréchal préparait la mobilisation de 250,000 hommes. M. Drouyn de Lhuys montrait à l'empereur que la réforme fédérale annoncée par Bismark le 10 juin absorberait l'Allemagne dans la Prusse, et il insistait pour qu'on arrêtât la Prusse par une médiation armée. Les représentants de l'Autriche et des petits États allemands conjuraient l'empereur de ne pas les abandonner. Eux aussi, affirmaient que 100,000 hommes suffiraient, et ils tenaient encore Mayence !

La situation était celle-ci. Bismark, comme nous l'avons dit, avait joué son va-tout sur la carte de la neutralité française. Les provinces du Rhin étaient vides de forces militaires. Les Italiens n'avaient pas été heureux dans l'attaque de la Vénétie. Là, il s'était trouvé que les Autrichiens avaient le stratégiste qui leur manqua en Bohême. L'archiduc Albert, fils du célèbre archiduc Charles, le meilleur général autrichien de nos grandes guerres, avait gagné une bataille sur les Italiens, le 24 juin, à Custozza. Il pouvait revenir rapidement sur Vienne en abandonnant la Vénétie et rallier à son armée les grands débris de celle de Bénédek.

En Allemagne, pendant la terrible lutte de Bohême, le général prussien Vogel de Falkenstein avait fait mettre bas les armes aux Hanovriens; mais le gros des forces des autres petits États étaient encore sur pied. L'assertion que l'apparition du drapeau



Le Conseil de cabinet du 5 juillet 1866.

français eût immédiatement rallié toute l'Allemagne à la Prusse, assertion souvent répétée chez nous par les dupes de la politique prussienne, était encore moins fondée que celle qui concernait l'impuissance absolue de la France. Un historien de la diplomatie contemporaine, M. Klaczko, a cité les remarquables paroles du ministre d'un des États allemands (M. de Beust ?) à Napoléon III : « Sire, une simple démonstration « militaire de votre part peut sauver l'Europe, et l'Allemagne vous en gardera « une reconnaissance éternelle. Si vous « laissez échapper ce moment, d'ici à *quatre* « *ans*, vous serez forcé de faire la guerre « à la Prusse, et vous aurez alors toute « l'Allemagne contre vous. »

Le plus décisif de tous les témoignages est celui de M. de Bismark lui-même. Le 16 janvier 1874, M. de Bismark disait ceci au parlement allemand : — « Après la bataille de « Sadowa, l'empereur Napoléon fit entrevoir son immixtion ; l'apparition de la « France sur le théâtre de la guerre nous « eût exposés à perdre nos succès. Bien « que la France eût alors peu de forces disponibles, l'addition d'un corps français « eût suffi à faire des nombreuses troupes « de l'Allemagne du Sud, qui avaient un matériel excellent, mais sans organisation, « une très bonne armée, qui nous aurait « aussitôt forcés de couvrir Berlin et de renoncer à tous nos succès en Autriche. »

Il faut ajouter que l'armée victorieuse à Sadowa, très brave et très disciplinée, mais jeune et peu endurcie à la peine, était accablée de fatigue et envahie par le choléra.

Il y avait à choisir entre deux politiques,

impliquant l'une et l'autre l'armement immédiat de la France.

Réclamer la rive gauche du Rhin, si la Prusse s'annexait de grands territoires ;

Ou bien interdire à la Prusse ces grandes conquêtes, en déclarant qu'on ne réclamait pas la rive gauche du Rhin et qu'on défendrait les Etats allemands. Appeler en même temps un congrès européen à résoudre les questions pendantes.

Il était trop tard pour la première de ces deux politiques : la seconde était la meilleure, la seule pratique, et eût réussi, de l'aveu de M. de Bismark.

Napoléon III ne prit ni l'un ni l'autre parti. Il n'arma point, et lui qui avait eu, pour ainsi dire, l'idée fixe des congrès et qui en avait proposé dans les conditions les moins opportunes, il n'en proposa pas, lorsqu'un congrès était nécessaire.

Il n'avait pas à prendre l'initiative : elle était prise par un autre, dans des conditions inespérées. La Russie s'était réveillée. Gortchakof échappait aux filets de Bismark. Cet homme d'Etat, qui avait commis la grande faute d'abandonner le Danemark, était disposé à ne pas renouveler cette faute en ce qui regardait les petits Etats allemands, auxiliaires accoutumés de la politique russe et attachés à la maison impériale de Russie par des alliances de famille. Le gouvernement russe proposa que la France, l'Angleterre et la Russie s'entendissent pour expédier à Berlin une note identique déniant à la Prusse le droit d'abolir à elle seule la Confédération germanique en formant une nouvelle Confédération de l'Allemagne du Nord. Suivant l'auteur d'une étude fort nourrie de révélations diplomatiques sur la *Politique française en* 1866, M. Rothan (*Revue des Deux-Mondes*, septembre-novembre 1878), l'empereur Alexandre II aurait supplié personnellement Napoléon III de s'associer à ses protestations. Il était probable que l'Angleterre accéderait. Napoléon III ne consentit pas. Le 7 juillet, M. Drouyn de Lhuys écrivit ceci à notre ambassadeur en Russie : — La tentative de médiation que fait en ce moment l'empereur Napoléon exclut de notre part toute démarche pouvant revêtir un caractère comminatoire et ne nous permet pas de donner suite, quant à présent, à la proposition du prince Gortchakof. »

Notre ministre des affaires étrangères n'eût pas mieux demandé, quant à lui, que de prendre des mesures comminatoires vis-à-vis de la Prusse ; mais, pas plus que Napoléon III, il n'était favorable au projet de congrès, parce que tous deux s'attachaient à l'idée de revendications territoriales que le congrès ne leur eût point données. Le ministre les voulait par la menace de nos armes ; l'empereur les attendait du bon vouloir de la Prusse. Le ministre, qui souhaitait avec raison d'arrêter la Prusse, n'en vit pas le vrai moyen et en laissa échapper l'occasion unique. Les suites funestes de ce refus ne devaient pas se faire longtemps attendre.

L'offre de médiation avait fort inquiété la Prusse et désappointé l'Italie. Le roi Guillaume, sentant que les ménagements étaient nécessaires, avait accepté la médiation; mais, quant à l'armistice, il avait répondu que son ambassadeur ferait connaître les conditions auxquelles on pourrait le conclure ; c'est-à-dire que l'armistice devrait être précédé par des préliminaires de paix. En attendant, les armées prussiennes poursuivirent ardemment leurs opérations contre l'Autriche et contre les petits États.

Le roi Victor-Emmanuel, de son côté, avait répondu qu'il ne pouvait accepter l'armistice que d'accord avec son allié. Il lui était difficile de répondre autrement. L'Italie voyait avec chagrin qu'on l'empêchât de tenter la revanche de Custozza et de recouvrer la Vénétie par ses propres forces. Napoléon III insista en vain pour amener l'Italie à un armistice séparé.

Il n'y avait qu'un moyen d'empêcher les Italiens de reprendre l'offensive dans la Vénétie; c'était de planter le drapeau français sur cette contrée cédée à la France par l'Autriche, en attendant qu'on le remplaçât par le drapeau de l'Italie. Drouyn de Lhuys l'avait proposé ; mais Napoléon III était fort loin de vouloir prendre une telle attitude.

Durant quelques jours, projets et contre-projets s'échangèrent entre les Tuileries et le quartier général prussien. Bismark énonça tout d'abord la prétention d'exclure l'Autriche de l'Allemagne, d'assurer à la Prusse la suprématie sur l'Allemagne entière et d'opérer de larges annexions aux dépens des États occupés par les armes prussiennes; puis, sur les objections de notre ambassadeur Benedetti, il dit que ces propositions n'avaient rien d'absolu; qu'il s'agissait de s'entendre, entre la France et la Prusse, pour modifier leur état territorial et qu'on n'aurait à craindre d'opposition armée ni de l'Angleterre ni de la Russie.

Le gouvernement français répondit par une contre-proposition. C'était une nouvelle confédération des États allemands, la Prusse et l'Autriche pouvant conclure avec eux des alliances séparées. La Prusse aurait l'hégémonie (la suprématie) sur le Hanovre, la Saxe et les duchés de Thuringe; elle annexerait les duchés de l'Elbe, le Mecklenbourg, la Hesse et le Brunswick, et céderait en échange aux souverains de ces États ses possessions de la rive gauche du Rhin. La France reprendrait sa frontière de 1814 (Landau et la Sarre) en consultant les populations.

La Prusse, à son tour, refusa. Elle persista à exclure l'Autriche de l'Allemagne, mais consentit à n'avoir l'hégémonie que sur les États du Nord.

L'empereur céda; sous la pression de son cousin le prince Napoléon, il renonça définitivement à toute démonstration armée et envoya, le 14 juillet, un projet de préliminaires de paix à la Prusse et à l'Autriche. C'était l'intégrité de l'Empire autrichien, sauf la Vénétie; la dissolution de l'ancienne Confédération germanique; une nouvelle organisation de l'Allemagne, dont l'Autriche ne ferait plus partie; une nouvelle Confédération de l'Allemagne au nord du Mein, sous la direction militaire de la Prusse; la faculté aux États du sud du Mein de former entre eux une Confédération de l'Allemagne du Sud, sauf à régler d'un commun accord les liens nationaux entre le Nord et le Sud; la réunion des deux duchés de l'Elbe à la Prusse, sauf rétrocession au Danemark de la partie nord du Slesvig, si les populations le réclamaient.

Ainsi, Napoléon III déchirait sa fameuse lettre du 11 juin et admettait que l'Autriche fût expulsée de l'Allemagne. Il renonçait à ses trois Allemagnes et prétendait en maintenir deux. Pure chimère! L'Allemagne du Sud ne pouvait faire équilibre à celle du nord qu'avec l'Autriche; sans l'Autriche, n'étant pas défendue par l'épée de la France, elle tombait inévitablement sous la domination de la Prusse.

Comment Napoléon III était-il arrivé à un tel affaissement? — Ses défauts s'étaient accrus avec les années. Cet esprit si obstiné avait toujours été en même temps un esprit indécis. L'indécision avait augmenté et, aussi, l'inapplication.

La vie déréglée qu'il continuait à mener l'avait usé au delà de son âge et, par une coïncidence fatale, au plus vif de cette décisive crise politique, il avait été pris d'une première et violente atteinte du mal qui devait l'enlever quelques années plus tard. Il n'avait pas la force morale qui procède de la conscience et qui, chez des hommes d'État dévoués à une grande idée, à un grand devoir, a su parfois maintenir

intactes la liberté de l'esprit et la puissance de la volonté dans un corps ruiné et parmi les plus âpres douleurs.

S'il eût été bien portant, Drouyn de Lhuys et Randon l'eussent peut-être emporté sur leurs adversaires. Voilà de quels incidents dépend le sort des peuples qui se livrent à un homme !



M. de Beust

Tandis que Napoléon III rédigeait son projet, M. de Bismark négociait, au quartier général prussien, avec notre ambassadeur Benedetti. La rectification territoriale qu'il réclamait pour la Prusse, c'était l'annexion de la Saxe, de la Hesse électorale et du Hanovre. La compensation qu'il semblait prêt à garantir à la France, c'était la Belgique. Il ne cessait de renouveler cette insinuation ou cette ouverture par lui-même ou par ses agents. Napoléon III, jusque-là, ne s'était pas montré disposé à y entendre. Il avait, dit-on, plusieurs fois répété que « ce serait un brigandage. » On ne se serait pas attendu à rencontrer pareil scrupule chez l'homme du 2 Décembre.

Ce que redoutait surtout M. de Bismark, c'était qu'on en revînt à l'idée d'un congrès européen. Ce fut sur ces entrefaites qu'arriva le projet de préliminaires de paix expédié par Napoléon III. Ce projet assurait à Bismark deux points essentiels : l'Autriche exclue de l'Allemagne et la Confédération du Nord sous la suprématie de la Prusse. Bismark avait atteint le premier but bien déterminé de son ambition ; l'Allemagne du Nord était sous sa main ; le reste était dans les chances de l'avenir.

Napoléon III avait fait ces deux concessions capitales sans rien stipuler pour la France. Il ajournait nos revendications après l'armistice et les préliminaires de paix, c'est-à-dire qu'il attendait que la Prusse fût dégagée de tout embarras pour lui faire ses conditions ! Bismark, néanmoins, ne parut pas satisfait et son roi fut sur le point de repousser les préliminaires ; des ordres furent donnés par le roi pour se mettre en défense vers le Rhin ; c'est que le projet de l'empereur, s'il ne réclamait rien pour la France, ne parlait pas non plus d'acquisitions territoriales pour la Prusse, sauf les duchés de l'Elbe, et le roi Guillaume tenait avant tout aux annexions.

Le roi de Prusse ne se décida à l'acceptation du projet que sauf réserves ; il l'agréa comme suffisant pour un armistice, mais non pour un traité définitif, et il déclara qu'il entendait traiter séparément avec l'Autriche. Les autres États devraient négocier chacun à part.

Avant que les plénipotentiaires autrichiens se fussent abouchés avec ceux de la Prusse, la question des annexions prussiennes était vidée. Le 19 juillet, l'ambassadeur de Prusse, M. de Goltz, était allé exposer à notre ministre des affaires étrangères les

prétentions de son gouvernement : il ne s'agissait plus maintenant que de quelques lambeaux de territoire à prendre sur la Hesse, sur la Saxe et sur le Hanovre, environ 300,000 âmes, afin de faire disparaître les solutions de continuité qui séparaient les deux moitiés de la monarchie prussienne. M. Drouyn de Lhuys répondit que toute annexion prussienne sur la rive droite du Rhin devait avoir pour compensation une annexion française sur la rive gauche. M. de Goltz n'avait présenté que le minimum des prétentions qu'il avait charge de soutenir ; il se ravisa et, de chez le ministre, il s'en alla droit chez l'empereur. Il n'y avait ni ordre ni règle dans cette cour livrée à la fantaisie ; l'ambassadeur entra chez le souverain sans être attendu, aborda avec lui à l'improviste la grave question dont il venait d'entretenir le ministre, et demanda à Napoléon III, non plus le minimum, mais le maximum des visées prussiennes : la reconnaissance de l'annexion du Hanovre, de la Hesse électorale, du Nassau et de la ville de Francfort, 4 millions et demi d'habitants ! Il se donna comme un ami qui prévenait l'empereur d'un grand péril, d'un projet de brusque attaque contre la France, agité par le parti militaire. Il fit de grandes et vagues promesses de compensations. Napoléon III consentit, sauf à régler les intérêts de la France par des « négociations ultérieures ! »

On peut juger de la joie qu'apporta une telle nouvelle au quartier général prussien. On y était bien loin des desseins dont M. de Goltz avait effrayé l'empereur et qui eussent été alors tout à fait impraticables. Personne n'eût osé prévoir une telle naïveté ni une telle pusillanimité chez ce monarque que l'Europe avait craint si longtemps comme un Machiavel couronné ! Aussi le camp prussien ne tarissait-il pas en éloges de la France. M. de Bismark acceptait avec toute satisfaction la ligne du Mein : il ne souhaitait, disait-il, que d'abandonner l'Allemagne du Sud pleinement à elle-même. Le roi Guillaume allait jusqu'à dire que « la grandeur militaire de la Prusse ferait désormais oublier la chimère de l'unité germanique. » (Rothan; *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1878).

Les préliminaires de paix furent signés



Guillaume Ier.

le 26 juillet, à Nikolsbourg. L'Autriche, abandonnée, s'était résignée à dépasser, à l'exemple de Napoléon III, le projet du 14 juillet. Non-seulement elle se laissait exclure de l'Allemagne ; mais elle reconnaissait, exception faite pour la Saxe, « les modifications territoriales à introduire dans l'Allemagne du Nord ; » elle ratifiait ainsi d'avance toutes les annexions qu'il plairait à la Prusse d'opérer. La France et l'Autriche avaient obtenu l'intégrité du territoire saxon. La Prusse ne devait donc point annexer la

Saxe; mais elle comptait bien du moins s'en faire une vassale.

Des armistices séparés furent ensuite conclus entre la Prusse et les États du Sud, qui, grâce à leur peu d'accord et aux mauvaises manœuvres de leurs généraux, avaient essuyé divers échecs, mais avaient encore les armes à la main. Quant aux petits États du Nord, ils étaient entièrement au pouvoir des Prussiens.

L'Italie adhéra, le 30 juillet, à l'armistice consenti par la Prusse sans l'attendre. Elle avait éprouvé un grave revers maritime le 20 juillet, à Lissa, près des côtes de Dalmatie. Elle avait été obstinément contraire à l'armistice, parce qu'elle aspirait à recouvrer par les armes le Trentin, cette portion méridionale du Tyrol qui est italienne de langue, de cœur et de situation géographique, et sans laquelle on peut dire que l'Italie n'a pas la clé de sa maison. La Prusse, pendant comme avant la guerre, entendait bien que son alliée fût engagée envers elle, mais n'entendait point être engagée envers son alliée. L'Italie dut se résigner à renoncer au Trentin, déjà presque délivré par Garibaldi et ses volontaires.

Il n'avait pas dépendu de la diplomatie russe d'arrêter le gouvernement français sur la pente où il se précipitait. Elle l'avait prévenu que les belles paroles de M. de Bismark n'avaient qu'un but, c'était d'empêcher la France et la Russie de s'entendre. Elle déclarait à Berlin que l'empereur de Russie ne reconnaîtrait pas les changements qui se préparaient en Allemagne, si ces changements n'étaient discutés dans une conférence internationale (Rothan).

On n'écouta pas la Russie. Notre ministre des affaires étrangères s'obstinait dans l'idée des revendications françaises, sans que l'empereur lui donnât une armée pour les appuyer; adversaire de la Prusse, il se refusait au congrès qui eût été pourtant la seule barrière contre la Prusse. Quelques jours avant la signature des préliminaires (23 juillet), il avait obtenu de Napoléon III l'autorisation d'énoncer au gouvernement prussien les prétentions de la France comme la conséquence nécessaire des concessions faites à M. de Goltz. Le ministre d'État Rouher, qui avait été contre Drouyn de Lhuys quand celui-ci voulait agir à temps, se rangeait de son côté maintenant qu'il était trop tard.

Le 23 juillet, il est vrai, la paix n'était pas encore conclue; mais on ne s'était pas mis en situation d'envoyer un ultimatum, qui, repoussé, eût pu empêcher la signature des préliminaires par l'Autriche. On commença par poser un principe de compensation que M. de Bismark ne contesta pas; puis, le 26 juillet, avant la signature des préliminaires par l'Autriche, notre ambassadeur pressentit Bismark sur la rive gauche du Rhin. Bismark ne dit pas absolument non, parut admettre la possibilité de lâcher tout au moins le Palatinat, qui appartenait à la Bavière et non à la Prusse, mais maintint sa préférence pour une autre combinaison; il revenait toujours à la Belgique. Il allait jusqu'à offrir un traité de garantie réciproque par les armes pour les acquisitions françaises et prussiennes.

Le 1er ou le 2 août, la Prusse demanda à la France de reconnaître, comme l'avait promis Napoléon III, les annexions qu'elle allait s'attribuer; notre ministre répondit que ce point devait être traité en même temps que la rectification de notre frontière. Le 5 août, le roi Guillaume ouvrit la session du Parlement prussien. Il reconnut que les dépenses publiques avaient manqué de base légale dans les dernières années, les impôts ayant été perçus sans avoir été votés par la Chambre des députés. Il convint qu'un bill d'indemnité était nécessaire. Bismark savait bien que ce bill d'indemnité ne serait pas refusé à la victoire. Ces libéraux-nationaux, qui, vaincu, l'eus-

sent envoyé à l'échafaud, couvrirent son roi et lui de leurs acclamations.

Le discours royal parla vaguement d'une extension des frontières de l'État. Cette réserve tenait à l'incertitude où l'on était à Berlin sur le règlement des rapports avec la France.

Le lendemain, 6 août, notre ambassadeur Benedetti communiqua à Bismark un projet de traité qui cédait à la France la rive gauche du Rhin, jusques et y compris Mayence. On devait en outre obtenir de la Prusse qu'elle nous aidât à acquérir le Luxembourg, qui appartenait au roi de Hollande.

Bismark repoussa cette proposition, qu'il eût été naturel de faire avant Sadowa et Nikolsbourg, mais qu'il n'était pas sérieux de présenter après, les mains désarmées. Bismark, pourtant, ne rompit nullement les pourparlers et revint encore une fois sur la Belgique. Benedetti, partisan de l'alliance franco-prussienne, n'avait demandé que malgré lui la rive gauche du Rhin; il partit pour aller appuyer près de Napoléon III l'offre de Bismark.

Mais, tandis que l'ambassadeur français prenait la route de Paris, Bismark faisait partir pour Saint-Pétersbourg un envoyé extraordinaire, Manteuffel. Ce général diplomate était chargé d'excuser l'accueil défavorable qu'avaient reçu à Berlin les ouvertures de Gortchakof sur le projet de congrès ; il devait offrir à la Russie carte blanche en Orient pour qu'elle laissât faire en Allemagne.

Benedetti réussit auprès de l'empereur, grâce à l'appui des hommes qui avaient fait changer de résolution Napoléon III le 5 juillet. Napoléon III écrivit, le 12 août, au ministre de l'intérieur La Valette, une lettre où il rejetait sur Drouyn de Lhuys le projet de traité relatif à la rive gauche du Rhin et disait « que le véritable intérêt de la France « n'était pas d'obtenir un agrandissement « de territoire insignifiant, mais d'aider « l'Allemagne à se constituer de la manière « la plus favorable à nos intérêts et à ceux « de l'Europe. »

En cinq ou six semaines, il avait changé cinq ou six fois de visées. Napoléon III avait toujours été bien au-dessous du renom politique que lui avaient fait les événements et maintenant il était tombé fort au-dessous de lui-même. Il n'y avait plus chez lui ni volonté, ni suite, ni virilité quelconque.

Il semblait résulter de la lettre à La Valette qu'on ne demandait plus rien du tout pour la France. On ne demandait plus rien en effet sur le Rhin ; mais on s'était résigné à accepter autre chose. Après une vaine tentative pour obtenir l'érection de la rive gauche du Rhin en État neutre, l'empereur avait fait taire ses scrupules sur la Belgique. Benedetti retourna annoncer à Bismark que la première communication qu'il lui avait faite était comme non avenue et lui en adressa une autre, sur la base qu'avait proposée le ministre prussien. Le projet concernant la Belgique, discuté entre le ministre de Prusse et l'ambassadeur de France, et finalement dicté par Bismark et écrit de la main de Benedetti, fut expédié par celui-ci à Napoléon III. L'empereur l'annota et autorisa Benedetti à « l'accepter en principe, sauf quelques petits changements. » L'empereur voulait de plus qu'on réclamât le Luxembourg. La Prusse ferait bien, ajoutait-il, de prendre la Saxe en donnant au roi de Saxe la rive gauche du Rhin. La lettre de Napoléon III, du 26 août, citée, mais interprétée à faux, dans le livre de Benedetti (*Ma Mission en Prusse*), a été publiée intégralement avec les papiers d'État pris par les Prussiens à Cercey, chez M. Rouher.

Durant ces allées et venues, des faits très considérables s'étaient produits en Allemagne. Du 17 au 22 août, les États du Sud, Bavière, Wurtemberg, Bade, avaient signé des traités secrets d'alliance offensive

et défensive avec la Prusse. Bismark avait exploité près d'eux et leur ressentiment d'avoir sollicité en vain les secours de la France et la proposition de Napoléon III sur la rive gauche du Rhin, quoiqu'elle fût déjà retirée. La fameuse ligne du Mein, qui était censée séparer les deux Allemagnes, était donc déjà supprimée et Bismark



Benedetti.

avait retourné contre la France ces États qui, de son aveu, eussent été nos alliés contre lui si nous avions su agir. Le lendemain de ces traités, la paix avait été définitivement signée à Prague entre la Prusse et l'Autriche (23 août).

La Prusse avait obtenu ailleurs un autre succès capital. La mission de Manteuffel avait réussi. Gortchakof retombait sous la main de Bismark. La Russie, repoussée par Napoléon III, abandonnait sa politique traditionnelle, la protection des petits États allemands, et livrait l'Occident à la Prusse pour un mirage d'Orient, ne prévoyant pas que la Prusse, devenue l'empire d'Allemagne, pourrait un jour pousser l'Autriche contre elle en Orient. Quant à la France, elle devait payer cher les erreurs de son gouvernement.

Bismark n'avait plus besoin de pratiquer vis-à-vis de Napoléon III ce qu'il nommait, en style peu diplomatique, « la politique de pourboire. » Lorsque, le 29 août, Benedetti vint lui demander de signer le pacte secret sur la Belgique, il eut l'air d'hésiter; il affecta la crainte que l'empereur ne se servît de cette négociation pour susciter des ombrages entre la Prusse et cette Angleterre dont il semblait naguère se soucier si peu. Bref, il ne signa pas. Quelques jours après, il promit le Luxembourg, jeta des paroles dilatoires sur la Belgique, puis s'en alla dans ses terres pour trois mois. En temps opportun, il eût donné la Belgique et bien autre chose; actuellement, il ne voulait plus rien donner du tout.

Napoléon III resta comme abasourdi sous le coup. Si outrageusement bafoué, il s'en prit, non pas aux ministres qui l'avaient poussé dans cette honteuse impasse, mais à ceux qui avaient voulu l'en détourner. Drouyn de Lhuys dut quitter les affaires étrangères, où, du reste, sa position n'était plus tenable; la correspondance sur l'affaire de Belgique avait eu lieu, en dehors de lui, entre Benedetti et le ministre d'État Rouher, qu'on trouve toujours mêlé à toute aberration diplomatique. Le ministre de la guerre, Randon, allait bientôt suivre Drouyn de Lhuys. Napoléon III appela aux affaires étrangères M. de Moustier, alors ambassadeur à Constantinople, et, en attendant le retour de ce nouveau titulaire, il confia l'intérim au ministre de l'intérieur La Valette. Celui-ci adressa, le 16 septembre, à nos agents à l'étranger une circulaire très étudiée, très prétentieuse, œuvre personnelle



Vue de Luxembourg.

de l'empereur, dont M. de Moustier avait refusé d'accepter la responsabilité et que La Valette lui-même signait à regret. Napoléon III y employait toute sa rhétorique à pallier son amer désappointement et l'immolation des plus grands intérêts de la France.

Il y avait eu deux points essentiels dans la lettre de Napoléon III, du 11 juin : l'Autriche conservant sa position en Allemagne; la France devant réclamer des compensations, si d'autres, en s'agrandissant, rompaient l'équilibre européen. Le premier point avait été abandonné à Nikolsbourg; maintenant, on abandonnait l'autre. N'importe, tout était pour le mieux! La circulaire célébrait les évènements récents comme le triomphe du droit nouveau et l'heureuse transformation de l'Europe. « Une puissance irrésistible, faut-il le regretter? disait-elle, pousse les peuples à se réunir en grandes agglomérations, en faisant disparaître les Etats secondaires. »

C'est là ce que la circulaire appelait le droit nouveau, comme si le droit des Etats se mesurait à l'étendue de leur territoire et comme si, à côté de petits Etats factices et sans raison d'être, il n'y avait pas de petites nations aussi respectables que les grandes.

La circulaire impériale s'appropriait les maximes d'une brochure publiée par la diplomatie prussienne, en 1865, et s'en faisait comme la seconde édition! Elle osait parler encore de la joie qu'éprouvait la France à voir les traités de 1815 détruits et la coalition des trois cours du Nord brisée. Elle

affirmait que ce qui venait de se passer était une garantie pour la France et pour la paix du monde.

Elle n'en concluait pas moins à la nécessité, pour la défense de notre territoire, de perfectionner, sans délai, notre organisation militaire. C'était la seule vérité que contînt cette pièce d'éloquence.

Une grande commission de généraux et d'administrateurs fut en effet créée dans le but indiqué. Le résultat de ses travaux fut publié, le 12 décembre, dans le *Moniteur*. La commission proposait que tous les jeunes gens fussent désormais appelés au service militaire. Chaque classe serait annuellement répartie par le tirage entre l'armée active et la réserve. Après avoir servi six ans, dans l'une ou dans l'autre, on servirait trois ans dans la garde mobile. C'était une masse d'environ douze cent mille hommes qui serait divisée en trois corps à peu près égaux.

La réserve formerait deux bans, le premier pouvant être appelé par un simple arrêté du ministre de la guerre, le second, par un décret de l'empereur. C'était donc, à condition que la réserve fût exercée, 800,000 hommes disponibles pour les opérations actives en temps de guerre, plus, à peu près 400,000 hommes pour le service intérieur et la défense des places et des côtes.

Ceci se rapprochait de l'organisation prussienne, avec cette différence que tout le monde ne passait point, comme en Prusse, par l'armée active, la moitié des classes ne servant que dans la réserve.

Ce projet jeta un grand trouble dans l'opinion publique. On sentait que Napoléon III avait été trop humilié pour ne pas rêver une revanche ; on était entre le péril de laisser la France insuffisamment armée et celui de supprimer tout contrôle sur les contingents devenus fixes et de mettre une masse militaire énorme dans des mains à la fois faibles et téméraires par accès. Cette brusque transformation de toute notre organisation militaire et cet accroissement extraordinaire des charges publiques furent mal accueillis. Le gouvernement était dépourvu de l'autorité morale qui eût fait accepter ou subir ces sacrifices nécessaires. Il le sentit, faiblit et fit entendre que le projet pourrait être modifié.

Bismark, cependant, poursuivait son œuvre. Le 16 août, sans attendre la paix de Prague, Guillaume Ier, en vertu d'une loi votée par le parlement prussien, avait pris, pour lui et ses successeurs, le gouvernement du royaume de Hanovre, de l'électorat de Hesse, du duché de Nassau et de la ville libre de Francfort. Une députation du Hanovre vint conjurer Guillaume de ne pas supprimer ce royaume et sa dynastie. Le roi répondit que, parent de la maison de Hanovre, il remplissait un devoir très-douloureux en se décidant à annexer ce royaume.

Le 20 septembre, une loi adoptée par les deux Chambres, à Berlin, ordonna l'incorporation pour toujours à la monarchie prussienne du Hanovre, de la Hesse, du Nassau et de Francfort. C'était ainsi que le roi de Prusse tenait la parole donnée le jour de l'entrée en campagne : de respecter l'indépendance des populations.

La Chambre des députés de Berlin, où dominaient les libéraux-nationaux, avait, dans son adresse du 23 août, « salué avec joie et reconnaissance l'incorporation de territoires allemands à la Prusse. » Le rapport de la commission de la Chambre sur la loi du 20 septembre caractérise l'état moral de ce pays et de ses représentants. La pudeur de la commission semble d'abord un peu alarmée de ce que « M. le ministre président du Conseil (Bismark) a invoqué sans restriction, en faveur de la Prusse, le droit de conquête. — La commission a répondu que l'État prussien devait s'appuyer

sur un autre droit que celui de la conquête... Cependant, la majorité de la commission n'a pas méconnu que le droit de conquête existe tant que la guerre existe elle-même... Le droit des gens moderne, aussi bien que la doctrine ancienne, compte la conquête parmi les moyens d'acquérir les territoires étrangers. L'idée de corroborer ce droit par par le vote universel n'a pas été accueillie la commission, par le motif que ce vote se fonde sur l'apparence plutôt que sur la réalité. »

La conclusion, c'est qu'en Prusse, absolutistes et libéraux ne croient qu'à un seul et même droit, celui de la force. Seulement, les uns le proclament franchement, les autres le déguisent sous des arguties qui détonnent, au dix-neuvième siècle, comme un écho des sophistes scolastiques du quatorzième. Ils renvoient gravement la suppression du droit de conquête après la suppression de la guerre !

Durant l'hiver de 1866 à 1867, la diplomatie française et autrichienne fit des efforts pour regagner la Russie à propos des affaires d'Orient. L'île de Crête s'étant insurgée contre les Turcs, la France et l'Autriche manifestèrent le désir de s'entendre avec le gouvernement russe pour modifier l'état de choses établi par la paix de Paris, en 1856.

Il était trop tard. Gortchakof se déroba et ne voulut point saisir cette occasion de réparer les revers de Crimée.

Napoléon III, qui avait si souvent cherché à détourner l'opinion des affaires du dedans sur celles du dehors, ayant si mal réussi à l'extérieur, en Europe comme en Amérique, songeait à agir maintenant en sens inverse; il espérait faire prendre le change à l'opinion par des mesures qui seraient présentées comme de grandes concessions libérales. Il offrit le ministère de l'instruction publique et la fonction d'orateur du gouvernement à Émile Ollivier, s'il se chargeait de soutenir ces mesures devant la Chambre.

Les concessions étaient si médiocres qu'Émile Ollivier ne crut pas pouvoir faire son début ministériel sous de tels auspices. Il préféra provisoirement le rôle de conseiller intime à celui de représentant officiel de la politique impériale ; il poussait l'empereur; Rouher le retenait. Napoléon III se décida enfin. Il écrivit, le 19 janvier 1867, à Rouher, une lettre qui parut le lendemain au *Moniteur*. Il y annonçait solennellement que l'heure avait sonné de donner aux institutions de l'Empire tout le développement qu'elles comportaient, et aux libertés publiques une extension nouvelle.

Voici en quoi consistaient ces grandes réformes.

Le droit de répondre au discours du trône par une adresse, rendu aux deux Chambres le 24 novembre 1860, était supprimé et remplacé par le droit d'interpellation, dans les conditions suivantes : la demande d'interpellation serait signée par cinq membres d'une des Chambres et admise par deux bureaux sur cinq au Sénat, et par quatre sur neuf au Corps législatif.

Chaque ministre pourrait dorénavant, par délégation de l'empereur, discuter devant les deux Chambres.

Des projets allaient être présentés pour attribuer le jugement des délits de presse aux tribunaux correctionnels et pour régler le droit de réunion.

L'empereur terminait en déclarant qu'il achevait enfin le couronnement de l'édifice élevé par la volonté nationale.

Ce couronnement n'était pas magnifique et ne pouvait produire beaucoup d'effet sur les imaginations.

Le ministère fut modifié à la suite de la lettre du 19 janvier. Le maréchal Randon fut remplacé à la guerre par le maréchal Niel. Achille Fould quitta les finances, qu'il avait voulu et n'avait pu réformer. Les

finances furent réunies au ministère d'État, dans les mains de Rouher, comme pour le consoler de n'avoir pas réussi à empêcher la proclamation de l'Empire libéral.

Napoléon III s'obstinait à exagérer l'importance politique de ce ministre médiocre; il l'invita à s'entendre avec Emile Ollivier pour l'exécution des réformes annoncées.



M. de Moustier.

Le Sénat eut aussi sa part. Quelques jours après, un sénatus-consulte lui donna droit d'examiner non plus seulement la constitutionnalité, mais la valeur des lois, et de provoquer sur les lois une seconde délibération du Corps législatif.

Le public restait assez froid. L'empereur s'avisa d'une espèce de coup de théâtre. Le jour même de l'ouverture des Chambres, 14 février, il fit tout à coup rétablir la tribune, qu'il avait supprimée le lendemain du 2 Décembre. Dans la Chambre de l'empire, les orateurs avaient été jusque-là réduits à parler de leur place.

Le discours par lequel l'empereur ouvrit la session ne fut guère, pour les questions du dehors, qu'une reproduction de la circulaire La Valette. Napoléon III reprit la théorie des grandes agglomérations, pour en reporter la conception à Napoléon Ier. Il ne dit pas qu'il avait réclamé sans succès afin que la France en partageât le profit avec la Prusse. Il témoigna satisfaction et sécurité, et conclut, comme la circulaire La Valette, que la paix ne serait pas troublée, mais toutefois qu'il fallait « augmenter nos forces défensives et nous rendre invulnérables. »

Napoléon III avait fait valoir dans sa harangue les nouveautés libérales qu'il offrait à la France. Il lui était impossible de sortir de l'équivoque, qui était sa nature même. Ces réformes, c'était Rouher, leur adversaire, qu'il chargeait de les appliquer. Lorsque Jules Favre attaqua la suppression de l'adresse, en montrant que le droit d'interpellation, mis à la discrétion de la majorité, était un leurre, Rouher défendit, à la tribune, les mesures enfantées par le libéralisme impérial; mais, en même temps, il encourageait de son mieux un cercle formé par les bonapartistes purs, par les députés partisans de l'absolutisme, pour résister à ces mêmes innovations et les faire avorter.

On s'attendait à une rupture et à une lutte de tribune entre lui et Émile Ollivier. Celui-ci recula devant l'attitude malveillante de la majorité, plus impérialiste que l'empereur, et, à l'étonnement général, il félicita le ministre d'État des paroles « nobles, libérales, loyales » qu'il avait prononcées en répondant à Jules Favre.

Rouher resta maître du champ de bataille. Les commissions chargées d'examiner les projets de loi sur la presse et sur le droit de réunion furent composées d'adversaires de ces modestes réformes et trai-

nèrent si bien en longueur que les rapports ne furent pas présentés avant la clôture de la session.

Il en fut de même pour une loi de la plus grande importance et de la plus grande urgence, la loi militaire. Ici, les délais eurent une autre cause. Il ne s'agissait plus d'une mesure trop libérale aux yeux des bonapartistes ; mais la majorité, par courte vue et peur des sacrifices, et l'opposition, par défiance du gouvernement, étaient mal disposées, et le gouvernement hésitait à engager le débat, quoique la perte de temps fût extrêmement périlleuse. Le projet de loi atténuait quelque peu le plan primitif de la commission extra-parlementaire. Il y avait toujours neuf ans de service, mais seulement cinq dans l'armée active ou la réserve, et les quatre autres dans la garde mobile. Le gouvernement pourrait appeler la réserve à l'activité, même en temps de paix. La garde mobile ne serait appelée que par une loi ou par un décret qui devrait être converti en loi dans les vingt jours.

Quoique tout le monde fût appelé à servir, ce n'était pas encore le vrai service obligatoire ; car on maintenait l'exonération à prix d'argent pour l'armée active et le remplacement pour la réserve et la garde mobile.

Cette session inféconde ne donna guère au pays qu'une loi digne d'être signalée. Le ministre de l'instruction publique, M. Duruy, ne pouvait obtenir de pareilles assemblées la rénovation scolaire à laquelle il aspirait ; il avait dû renoncer à réclamer l'obligation ; il parvint du moins à gagner du terrain pour la gratuité ; les communes qui feraient des sacrifices pour l'établir auraient droit à être aidées par l'État. L'exemption du service militaire, accordée aux membres des congrégations religieuses vouées à l'enseignement, fut restreinte à ceux qui enseignaient dans les écoles publiques.

Si la session manqua de résultats, elle ne présenta que trop d'intérêt par les discussions auxquelles le gouvernement ne put échapper sur sa malheureuse politique. Le débat sur les affaires étrangères eut, du 14 au 18 mars, un éclat extraordinaire. M. Thiers, dans un vaste discours où il retraça l'histoire entière de la politique fran-



Rouher.

çaise depuis le seizième siècle, opposa la théorie de l'équilibre européen, qui résumait pour lui notre tradition, à la théorie des nationalités, qui avait, suivant lui, égaré le gouvernement impérial et gravement compromis la France.

La théorie des nationalités, bien définie, n'est pas autre chose que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ; mais, interprétée comme l'appliquait le machiavélisme conquérant de la Prusse et comme l'acceptait la résignation des dupes de Bismarck,

cette théorie aboutissait aux grandes agglomérations opérées par la force et justifiait la réprobation de M. Thiers.

L'assimilation que faisait M. Thiers entre l'unité de l'Italie et l'unité de l'Allemagne n'était point admissible à ce point de vue. Il regrettait l'unité de l'Italie, comme ayant conduit nécessairement à l'unité de l'Allemagne, si menaçante pour la France. Les choses humaines ne se gouvernent point par cette logique absolue. L'empereur, après l'unité de l'Italie accomplie, eût pu mettre obstacle à ce que l'unité de l'Allemagne s'opérât par la conquête prussienne, soit en empêchant la guerre, ce qui lui était facile, soit en y intervenant. Il le pouvait en fait, et, quant au droit nouveau dont on parlait tant, il y avait une différence profonde entre l'Italie et l'Allemagne. En Italie, les populations avaient chassé leurs gouvernements et appelé les Piémontais. En Allemagne, la Prusse n'avait abattu les gouvernements que par sa supériorité militaire. Si influent que fût le parti de l'unité, il n'avait, nulle part, soulevé les populations en faveur des Prussiens ; une partie de ces populations avait été inerte ; l'autre, telle que le Hanovre et que le Holstein, premier prétexte de la guerre, n'avait subi la domination prussienne qu'avec grand chagrin, et la ville libre de Francfort, qu'avec un désespoir manifesté par le suicide de son bourgmestre.

Les conclusions de M. Thiers furent : qu'on devait s'opposer à ce que l'unification de l'Allemagne se complétât. — « La vraie politique, dit-il, c'est, en admettant ce qui est fait, de déclarer hautement qu'on ne souffrira pas qu'on aille plus loin... c'est non pas de réagir contre les évènements, mais de les arrêter, de les suspendre, de les ralentir au moins. »

Il était trop tard. On aurait eu mille fois raison d'arrêter la Prusse, l'année précédente, en prenant la défense des petits États envahis; on ne l'avait pas fait, et, maintenant, à l'insu de M. Thiers, la Prusse déjà était « allée plus loin. »

L'interdiction réclamée par M. Thiers ne pouvait plus que servir la Prusse en surexcitant ce parti de l'unité qui dominait l'Allemagne.

M. Thiers conseillait non pas de déclarer la guerre à la Prusse, mais de nous rapprocher de l'Angleterre, de l'Autriche et de ce qui restait de petits États, tout en nous préparant à la lutte. Conséquent avec lui-même, il approuvait l'extension projetée de notre état militaire.

Ces dernières conclusions de M. Thiers auraient dû être acceptées par tous les patriotes, même par ceux qui n'acceptaient pas ses théories.

Après avoir énuméré toutes les erreurs du gouvernement impérial, il lui avait jeté ce mot accablant : « il n'y a plus une faute à commettre ! »

L'impression produite sur la majorité était évidente. M. Rouher, effrayé, paya d'audace. Il prétendit « qu'il n'y avait pas eu une seule faute commise » et que la situation outre-Rhin était meilleure pour nous qu'auparavant, l'Allemagne étant maintenant coupée en trois tronçons. Il comptait entre les trois l'Autriche allemande. La France devait, selon lui, « envisager l'avenir avec un sentiment de profonde quiétude. »

Jules Favre répliqua au ministre d'État par ce dilemme : « ou votre discours n'est qu'une ostentation ne répondant point aux faits réels, ou vous devez retirer votre projet de loi militaire. »

La suite de la discussion révéla des illusions dangereuses chez les hommes de la gauche sur ce qui concernait les Allemands. Garnier-Pagès en était encore aux beaux rêves de 1848, au pacte fraternel proposé par notre seconde Constituante au parlement de Francfort. Il croyait que l'opinion

publique se prononçait de plus en plus, en Allemagne, contre M. de Bismark, dont l'œuvre, disait-il, « rencontrera des obstacles qui la briseront. »

C'était tout le contraire qui avait lieu ; la Prusse exultait ; l'Allemagne se soumettait.

Émile Ollivier parla dans le même sens que Garnier-Pagès, en préconisant l'alliance franco-allemande. Il admettait qu'on empêchât la Prusse d'achever l'unification de l'Allemagne par la force, mais non pas qu'on empêchât l'Allemagne de s'unifier librement.

Ce grand débat se termina par une scène étrange. M. Thiers avait critiqué le principe fréquemment émis par Napoléon III, quant au vote des populations dans les annexions. C'était hors de la question, la Prusse n'ayant aucunement accepté ce principe. M. Rouher en profita pour se poser en défenseur du droit des nations et de la souveraineté du peuple, et il provoqua volontairement une tempête, afin d'enlever le vote de la majorité. « La nation, dit-il, a librement, spontanément, proclamé Louis-Napoléon, après le 2 Décembre. »

La gauche, comme il s'y attendait, se leva avec des cris de colère, et M. Thiers, se joignant aux républicains, s'écria : « ne parlez pas du 2 Décembre devant ceux qu'il a proscrits. » M. Rouher récidiva en affirmant que le 2 Décembre avait sauvé la Société. On répondit en lui rappelant ces jours de Février, où il faisait retentir les clubs de déclamations républicaines. Les plus violentes interpellations s'échangeaient de député à député. Majorité et minorité étaient debout, se menaçaient et semblaient près d'en venir aux mains.

Ce tumulte aboutit au vote de l'ordre du jour pur et simple par 219 voix contre 45.

Le débat était clos à peine, que M. Rouher recevait de Berlin la réponse à son argument des « trois tronçons ». M. de Bismark répondit à la fois à M. Rouher et à M. Thiers en publiant ses traités secrets avec les États du sud du Mein.

Or, notre ministre d'État, au moment où il félicitait l'Empire français de voir l'Allemagne coupée en trois tronçons, savait fort bien que l'Allemagne était unifiée par la main de la Prusse ; notre diplomatie était avertie des traités secrets dès novembre 1866, ainsi que l'a révélé M. Rothan, alors notre chargé d'affaires à Francfort, et M. de Bismark venait d'avouer ces traités à notre ambassadeur, le 9 mars !

En dépit des phrases pacifiques de l'empereur et de ses ministres, les esprits étaient fort préoccupés d'incidents nouveaux d'où pouvait sortir la guerre.

Le gouvernement impérial, ne pouvant se résigner à rester les mains vides devant la France et se décourageant d'insister sur la Belgique, s'était rattaché à une bien maigre compensation, qu'il comptait du moins ne pas se voir disputée : c'était le Luxembourg, cette petite province dont la partie occidentale était restée à la Belgique depuis la Révolution de 1830 et dont la partie orientale formait un grand-duché appartenant au roi de Hollande. Napoléon III voulait acheter le grand-duché, qui n'avait aucun lien naturel avec la Hollande et qui avait quelque importance pour la France, à cause de la place de Luxembourg ; puissamment fortifiée par Vauban, cette place eût protégé une partie de notre frontière. Le grand-duché avait été annexé à la Confédération germanique par les traités de 1815, et la Prusse y tenait garnison au nom de la Confédération. La Prusse, ayant déchiré les traités et brisé la Confédération, n'avait plus aucun titre à occuper le Luxembourg. Avant la guerre, l'abandon de cette ville forte à la France ne semblait pas douteux. La place était déjà presque évacuée par les Prussiens. Depuis la guerre, M. de Bismark n'avait pas changé de langage sur ce point. Après avoir éludé la signature du

traité sur la Belgique, il avait promis de s'opposer à ce qu'on fit entrer le Luxembourg dans la nouvelle Confédération du Nord; il avait conseillé au gouvernement français de traiter avec le roi de Hollande en dehors de la Prusse et de provoquer, dans le grand-duché, des manifestations qui pussent démontrer que la population

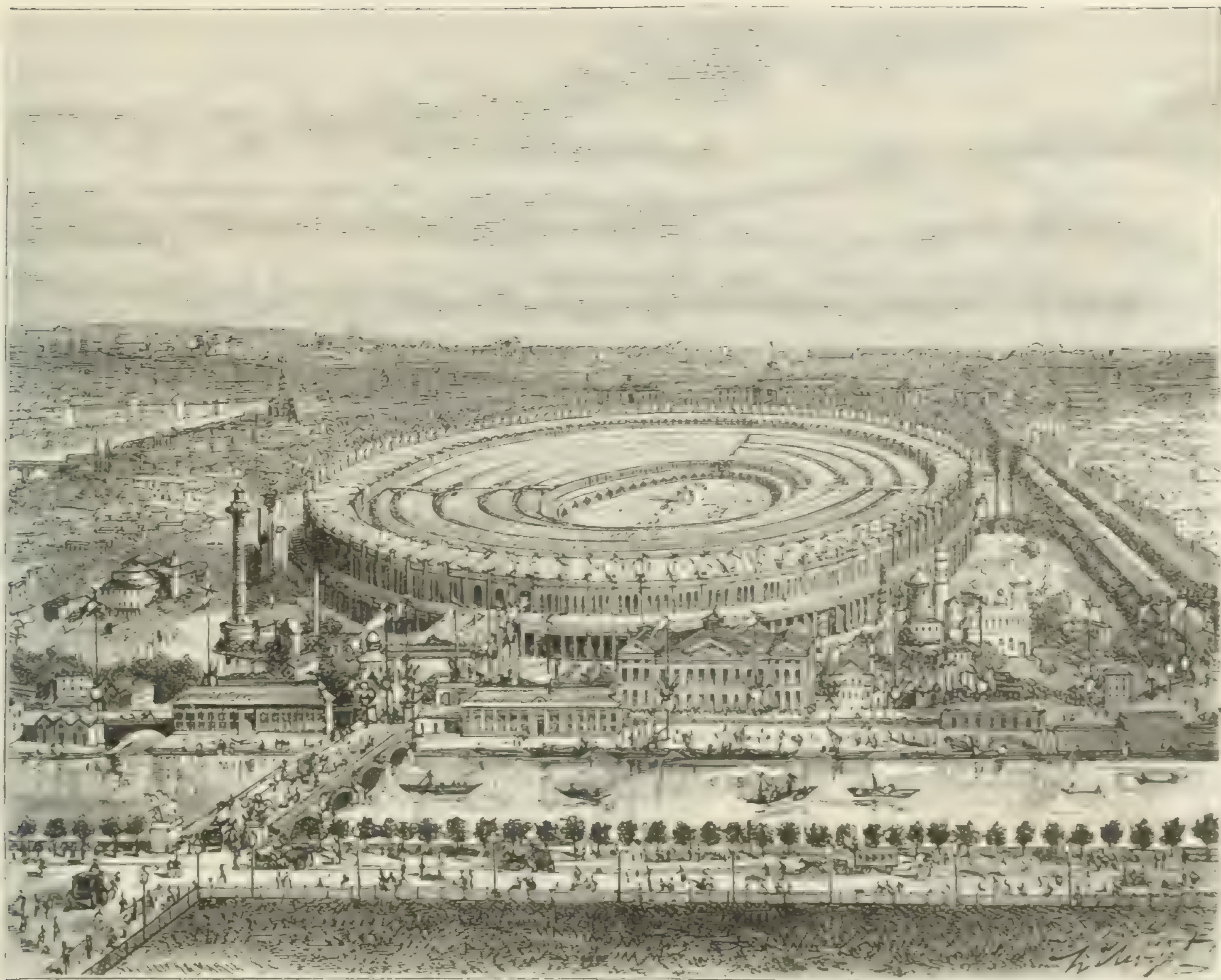


Duruy.

voulait devenir française. Il recommandait d'en finir avant la réunion du reichstag (du parlement) de la nouvelle Confédération. Cette fois, il se peut qu'il ait été sincère.

On ne sut pas même profiter de cet avis et faire vite. Bismark avait donné ce conseil au commencement de septembre; ce fut seulement dans les premiers jours de février 1867 que le gouvernement de Napoléon III pressentit le gouvernement hollandais sur une cession éventuelle du grand-duché. On demandait au roi Guillaume III l'abandon de ses droits souverains, moyennant quelques millions; puis on ferait voter les populations. La propagande des agents français était fort bien accueillie dans le Luxembourg; les habitants, quoique en majorité de langue allemande, inclinaient à la France plutôt qu'à l'Allemagne. On mit en avant le projet d'un double traité : l'un garantirait à la Hollande le Limbourg, qui avait été, comme le Luxembourg, associé à la Confédération germanique et que les Hollandais craignaient de voir revendiqué par l'Allemagne; l'alliance défensive de la France serait assurée à la Hollande. L'autre traité nous céderait le Luxembourg. Si l'on n'eût pas tant tardé, on eût été pris au mot. Maintenant, il y avait de l'hésitation. La famille royale était divisée sur le système d'alliance. On n'avait pas confiance dans la santé de l'empereur ni dans l'avenir de sa dynastie; on redoutait la Prusse, dont l'attitude paraissait équivoque. Elle ne cessait d'accroître ses armements. Bismark, à Berlin, l'ambassadeur de Goltz, à Paris, renouvelaient le conseil de s'entendre directement et promptement entre France et Hollande. Bismark ne se liait, il est vrai, par aucun engagement direct et son roi encore moins; cependant, le roi de Prusse paraissait admettre aussi que la France s'arrangeât avec le roi de Hollande. Mais, pendant ce temps, l'attitude de la presse, de l'armée et de la diplomatie prussiennes, au-delà du Rhin, était de plus en plus malveillante et provoquante à l'égard de la France.

Ce fut sur ces entrefaites qu'eurent lieu les orageuses séances de notre Corps législatif et la publication des traités secrets entre la Prusse et l'Allemagne du Sud. Le roi de Hollande prit peur. Il proposa de soumettre la question de la cession du Luxembourg aux puissances signataires du traité de 1839, qui avait réglé définitivement les différends entre la Hollande et la Belgique.



Vue générale de l'Exposition de 1867.

Le gouvernement français, alors, essaya d'obtenir le consentement direct du roi de Prusse à la cession. Il ne réussit pas. Le gouvernement prussien gardait son attitude réservée; mais le nouveau parlement de l'Allemagne du Nord, c'est-à-dire la majorité prussienne qui le dominait, n'avait pas la même réserve ; elle se montrait fort violente, fort arrogante, envers les représentants de Francfort et des autres pays annexés, à plus forte raison très hostile à la France. Des interpellations avaient été formulées pour savoir si le Limbourg et le Luxembourg resteraient unis à l'Allemagne (18 mars).

Le roi de Hollande, de son côté, posa la question au roi de Prusse. On lui répondit, comme à la France, d'une manière équivoque. Cependant la réponse fut interprétée dans le sens qu'il fallait se hâter d'en finir.

Le roi de Hollande accéda enfin aux propositions de la France et en fit prévenir l'empereur par son fils, le prince d'Orange (30 mars). On allait signer les deux actes de garantie et de cession, le 1er avril : le ministre hollandais Van-Zuylen y trouva un vice de forme et demanda la remise au lendemain.

On attendait, à Paris, la dépêche défini-

tive en toute confiance. Au lieu du représentant du roi de Hollande, ce fut l'ambassadeur de Prusse, M. de Goltz, qui se présenta, le 30 mars au soir, chez notre ministre des affaires étrangères. Il était accouru presser M. de Moustier de tout rompre, parce que l'affaire, comme il prétendait l'avoir prévu, prenait, disait-il, la plus mauvaise tournure en Allemagne. M. de Goltz avait, au contraire, toujours représenté à Paris l'affaire comme assurée et n'avait cessé et ne cessa, jusqu'à la fin, de jouer jeu double : à Paris, ami de la France et familier des Tuileries, fort écouté, et surtout écoutant et surprenant les secrets fort mal gardés de la cour ; à Berlin, dans sa correspondance, ennemi de la France et connivant avec le parti de la guerre.

M. de Moustier, étonné et indigné, répondit qu'il était trop tard ; qu'on nous avait attirés dans un piège, mais que nous ne reculerions pas.

Il y a toute apparence que le « vice de forme » qui avait retardé la signature du double traité n'était pas involontaire et que la Prusse avait arrêté le roi de Hollande, en promettant de renoncer, pour l'Allemagne, à toute prétention sur le Limbourg, à condition que le Luxembourg ne fût pas cédé à la France.

Bismark, pendant ce temps, adressait à notre ambassadeur Benedetti des récriminations, où, suivant son habitude, il intervertissait les rôles. On y pouvait toutefois démêler ceci : que, si la négociation eût été plus vivement conduite et terminée, il en eût pris son parti. Maintenant, il était pressé entre le parti militaire prussien et le parlement de la Confédération du Nord, également belliqueux, et, sachant que l'Allemagne était prête et que la France ne l'était pas, il n'eût pas mieux demandé que de nous attirer à une rupture.

Le 1er avril, M. de Bennigsen, le chef de ce parti libéral-national qui était devenu l'instrument dévoué de M. de Bismark, interpella de nouveau ce ministre sur la question du Luxembourg et réclama la guerre, plutôt que de laisser « un prince de race allemande (le roi de Hollande) trafiquer d'un pays allemand d'origine et de sympathies. »

Ces prétendues sympathies allemandes ne se manifestaient, en ce moment même, dans le Luxembourg, que par des démonstrations populaires en faveur de la réunion à la France, démonstrations dont se plaignait amèrement le gouverneur prussien de la forteresse.

Bismark fit à Bennigsen une réponse mesurée dans la forme ; il ne voulait point avoir l'air de provoquer le gouvernement français ; mais, en fait, il s'abritait derrière l'opinion publique et le parlement, organe de cette opinion, et le sens de sa réponse était bien que le Luxembourg ne devrait être ni à la nouvelle Confédération du Nord ni à la France, mais, non pas, toutefois, que la Prusse l'évacuerait. Sans s'expliquer là-dessus dans son discours, il se réservait de réclamer pour la Prusse un prétendu droit de garnison qu'il entendait tirer d'une convention de 1839 entre les grandes puissances.

Il recommençait à protester de ses bonnes intentions auprès de Napoléon III ; mais, en même temps, comme notre ministre à La Haye insistait pour la signature des traités et que le roi de Hollande semblait prêt à y consentir, le ministre de Prusse à La Haye eut ordre d'annoncer au gouvernement hollandais que le gouvernement prussien serait forcé par l'opinion publique de considérer la cession du Luxembourg comme un cas de guerre (3 avril).

Les troupes prussiennes se massaient déjà sur la frontière hollandaise, avec l'intention évidente de ne pas respecter la neutralité belge.

La Hollande recula et ne signa pas.

C'était pour Napoléon III un échec humiliant qui achevait cette série de défaites diplomatiques commencée au lendemain de Sadowa.

Notre ministre des affaires étrangères ne resta pas sous le coup. M. de Moustier était un diplomate sensé et habile qui eût mérité d'être associé à un autre gouvernement. Il fit de grands efforts pour pallier ce revers et pour tirer convenablement la France de l'impasse où on l'avait fourvoyée. M. de Moustier savait que nous n'étions pas en état de recourir aux armes, et le ministre de la guerre, le maréchal Niel, qui disait le contraire en public, était le premier dans le cabinet à déconseiller énergiquement de prendre l'offensive. La Prusse avait complétement réorganisé ses forces depuis Sadowa ; elle pouvait disposer, avec sa Confédération du Nord, de près de 900 mille hommes ; ceci, en dehors des engagements pris envers elle par les États du Sud. Nous n'avions pas à notre disposition la moitié de ce chiffre. Nos places étaient dans le plus mauvais état et nos magasins étaient vides.

Une circulaire de M. de Bismark, dérogeant à toutes les convenances diplomatiques, mit l'empereur personnellement en cause ; Bismark prétendait l'empereur poussé à la guerre malgré lui, présentait la Prusse comme toute pacifique et la France comme ne rêvant que la guerre.

Napoléon III, qui n'avait pas agi quand il pouvait et devait agir, avait été sur le point de se jeter dans l'action quand il était trop tard. De Moustier et Niel parvinrent à l'empêcher de céder aux provocations calculées de Berlin. M. de Moustier opéra une manœuvre fort intelligente. Il maintint la validité des engagements du roi de Hollande, mais laissa la cession du Luxembourg en suspens et déféra aux puissances signataires du traité de 1839 la question du prétendu droit de garnison réclamé par la Prusse.

Tandis que le gouvernement français prenait cette position défensive, Bismark redevenait offensif et paraissait rallié au maréchal de Moltke, qui poussait ardemment à la guerre ; « nous sommes prêts, disait Moltke, et la France ne l'est pas. » L'état-major prussien ne parlait que de conquérir l'Alsace et d'aller jusqu'à la ligne de la Meuse. Le haut espionnage prussien était en pleine activité dans nos salons, dans nos ministères et surtout dans cette cour impériale qui était, comme une grande hôtellerie, ouverte à tous.

Notre ministre de la guerre hâtait fiévreusement les préparatifs de défense et notre diplomatie avait enfin une bonne et active direction. Le terrain avait été bien choisi. Les progrès gigantesques de la Prusse, son ambition insatiable, son attitude hautaine et provocante, avaient fait réfléchir l'Angleterre. Le chef du cabinet anglais, lord Stanley (depuis lord Derby), n'avait pas à l'égard de la France les sentiments hostiles de lord Palmerston et de lord Russell. La reine Victoria elle-même, tout en gardant ses sympathies allemandes, n'avait plus en faveur de la Prusse un parti pris comme en 1864.

Quant à l'Autriche, en cas de guerre, elle était décidée à la neutralité ; elle ne voulait pas s'allier à la Prusse et il lui était difficile de s'allier à la France ; nous reviendrons plus tard sur sa situation nouvelle. Au point de vue diplomatique, elle n'était pas neutre ; elle aidait la France en s'employant avec zèle au maintien de la paix.

La Russie gardait une attitude équivoque.

Bismark se reprenait à hésiter. Il ne se fiait pas à son pacte offensif et défensif avec le Sud ; les États du Sud n'étaient pas prêts et ne se souciaient point d'être prêts à la guerre ; leurs parlements étaient pour la

paix ; les populations annexées à la Prusse, surtout le Hanovre et Francfort, étaient mécontentes et agitées. L'opinion européenne paraissait généralement contraire aux prétentions de la Prusse. Bismark jugea l'offensive dangereuse. Il désirait ardemment d'être attaqué. Cette fois, grâce à deux ministres intelligents, on eut, chez nous, le



Lord Derby.

bon sens de ne pas lui donner cette satisfaction et cet avantage. La paix n'était pourtant rien moins qu'assurée. Un incident quelconque pouvait mettre le feu aux poudres. La question du Luxembourg s'agitait devant nos Chambres, ainsi que devant le parlement allemand, dans des conditions, il est vrai, fort différentes. C'était la « pacifique » Allemagne qui provoquait du haut de la tribune ; la France, que les mensonges diplomatiques montraient si menaçante, semblait, au contraire, étouffer les éclats de sa propre voix. Une demande d'interpellation ayant été présentée au Corps législatif, M. de Moustier affirma que le gouvernement de l'empereur était disposé à examiner le différend avec les autres cabinets de l'Europe, dans un esprit de conciliation. M. Rouher, pour gagner du temps, ne craignit pas de prétendre que l'affaire n'était pas encore entrée dans la voie diplomatique ! (8 avril.) Les bureaux n'autorisèrent pas l'interpellation.

Jules Favre revint à la charge, le 25 avril. M. de Moustier se couvrit de la réserve commandée par les négociations.

Bismark avait laissé, néanmoins, durant tout ce mois, ses journaux continuer leurs bravades et déclarer que jamais les régiments prussiens ne sortiraient du Luxembourg. Ces apparences guerrières redoublaient l'activité de l'Angleterre et de l'Autriche en faveur de la paix. Ces deux puissances qui, d'abord, avaient approuvé la cession du Luxembourg à la France, cherchaient maintenant à nous procurer quelque léger dédommagement pour nous faire renoncer au Luxembourg et amener la Prusse à l'évacuer. Elles firent diverses propositions, par exemple : de réunir le Luxembourg à la Belgique, en rendant à la France ses anciennes places de Philippeville et Marienbourg perdues en 1815. Rien n'aboutissait. De guerre lasse, M. de Moustier abandonna toute idée d'une compensation qui ne pouvait plus être que dérisoire et se résuma en disant que nous ne pourrions renoncer à la cession promise que si les puissances obtenaient de la Prusse l'évacuation.

Bismark tenta un dernier effort pour éviter de faire à son tour ce pas en arrière. Si les parlements et les populations des États du Sud étaient peu disposés à la guerre, le chef du ministère bavarois, le prince de Hohenlohe, n'en était pas moins l'auxiliaire dévoué du ministre prussien.

La Bavière essaya de s'entremettre entre la Prusse et l'Autriche et d'amener le gouvernement autrichien à l'alliance prussienne. Cette tentative échoua et son insuccès eut un double contre-coup à Pétersbourg et à Berlin. Le prince Gortchakof, dont notre diplomatie n'avait pu jusque-là rien tirer, annonça que son empereur allait intervenir activement afin de ménager une transaction. La reine Victoria écrivit au roi de Prusse que son gouvernement approuvait la demande d'évacuation. La diplomatie russe agit dans le même sens que la diplomatie anglaise, sous une forme plus amicale pour la Prusse.

Bismark se résigna à donner, le 26 avril, le consentement que lui demandait l'ambassadeur de Russie, afin d'ouvrir à Londres une négociation sur la base de la neutralité du Luxembourg. La neutralité, placée sous la garantie européenne, impliquait l'évacuation. La presse prussienne n'en cria que plus fort à la guerre ; par-dessus l'Alsace et la Lorraine, elle voulait maintenant la Hollande. Bismark, accusé de modérantisme par le parti militaire, tantôt lâchait, tantôt retenait ses journaux. Il retarda de quelques jours l'ouverture des négociations par ses prétentions et ses exigences sur les formes de la conférence et sur les garanties qui en résulteraient. La Russie s'entremit, à ce sujet, entre la Prusse et l'Angleterre; la conférence s'ouvrit enfin à Londres le 7 mai. Tandis qu'on négociait, Bismark faisait de nouveaux efforts pour nous pousser, par ses mauvais procédés, à quelque éclat imprudent.

Notre ministre ne donna pas dans le piége et le traité de neutralisation du Luxembourg fut signé le 11 mai. Bismark fit brusquement volte-face. Les journaux officieux de Prusse eurent ordre de changer de langage ; ils se remirent à couvrir de fleurs Napoléon III, qu'ils insultaient la veille et annoncèrent la prochaine visite du roi Guillaume à notre Exposition universelle.

Le 14 mai, M. de Moustier communiqua le traité aux Chambres. Le grand-duché de Luxembourg neutralisé restait sous la souveraineté du roi de Hollande. Le gouvernement prussien s'engageait à évacuer la place forte de Luxembourg, qui serait dé-



Le maréchal Niel.

mantelée par les soins du roi, grand-duc. Les Prussiens évacuaient Luxembourg militairement, mais non commercialement, car les liens du grand-duché avec le Zolverein allemand n'étaient pas rompus.

« Ce traité, dit M. de Moustier au Corps législatif, répond pleinement aux vues du gouvernement français. Il donne à notre frontière du nord la garantie d'un nouvel État neutre. Pour la première fois peut-être, la réunion d'une conférence, au lieu

de suivre la guerre, a réussi à la prévenir. Il y a là un indice précieux des tendances nouvelles qui prévalent de plus en plus dans le monde, et dont les amis des progrès pacifiques et de la civilisation doivent se réjouir. »

Cette communication fut reçue avec un froid glacial. Les belles phrases du ministre ne faisaient illusion à personne, à lui-même moins qu'à tout autre; il pouvait du moins se rendre ce témoignage qu'il avait fait tout le possible pour empêcher que la mauvaise situation créée par d'autres ne devînt pire.

Les journaux impérialistes manifestèrent, le lendemain, un ridicule enthousiasme pour ce mince succès qui ôtait une place forte à la Prusse, mais ne donnait pas à la France un pouce de terrain en compensation des énormes accroissements de sa dangereuse voisine.

La France se résigna à la solution qui écartait la guerre. L'orgueil allemand resta froissé. Un incident significatif montra la différence des sentiments des deux côtés du Rhin. Les étudiants d'Alsace et de Lorraine envoyèrent une adresse « à leurs frères, » les étudiants allemands, pour protester contre les guerres et les haines internationales. Les étudiants de Berlin répondirent qu'ils regrettaient profondément les concessions faites par le gouvernement prussien au gouvernement français. « La neutralisation du Luxembourg, ajoutaient-ils, cette aliénation d'une terre allemande, est une atteinte au principe des nationalités, un de ces faits qui, en ne sauvegardant pas les intérêts des nations, lèsent ceux de l'humanité. »

D'un côté, la cordialité naïve ; de l'autre, l'orgueil haineux et la sophistique.

L'humanité lésée par la neutralisation du Luxembourg ! voilà ce que personne n'eût imaginé, hors des universités allemandes. Quant au principe des nationalités, on a vu comment la jeunesse allemande et ses maîtres le respectaient dans le Slesvig, ainsi que dans la Pologne prussienne. Les étudiants de Berlin n'entendaient point du tout réclamer pour les habitants du Luxembourg le droit de disposer d'eux-mêmes ; ce qu'ils réclamaient, c'était le droit pour l'Allemagne de disposer du Luxembourg sans lui et malgré lui.

L'affaire du Luxembourg avait terminé la série d'efforts maladroits et malheureux par lesquels Napoléon III avait essayé de parer aux conséquences de sa déplorable politique. Cette question avait moins mal abouti que le reste, grâce au ministre et non à l'empereur; mais, si l'on embrassait d'un coup d'œil l'ensemble de la situation européenne depuis Sadowa, l'impression n'en demeurait pas moins douloureuse pour notre amour-propre national et alarmante pour nos plus chers intérêts. L'axe de la politique européenne était dérangé à notre détriment. L'empereur avait annoncé avec emphase que les traités de 1815 n'existaient plus. En effet; mais l'état de choses qui les remplaçait était bien pire, et l'équilibre imparfait qu'ils avaient constitué était détruit, non à notre profit, mais à notre grand désavantage.

Tel était le présent. Que serait l'avenir ? La conférence de Londres avait montré qu'il y avait encore, malgré tout, une Europe et que la diplomatie pouvait encore arrêter le débordement de la grande monarchie militaire fondée à Sadowa, à condition que la France eût une politique et une armée. Rien ne serait perdu, si la France avait un gouvernement ; mais la France reste dans les mains de l'homme qui l'a si profondément compromise, qui l'a menée jusqu'au bord de l'abîme et qui l'y précipitera !

CHAPITRE IV

SECOND EMPIRE (SUITE). — AFFAIRES INTÉRIEURES.

(13 Mai 1867. — 24 Avril 1869.)

Les hommes politiques qui savaient ou devinaient que nous n'étions pas prêts à soutenir une grande guerre contre l'Allemagne réunie et puissamment armée sous la direction de la Prusse, étaient satisfaits que nous eussions évité ce péril. La masse du public éprouvait le même sentiment. La solution négative du Luxembourg n'en marquait pas moins un nouveau pas sur la pente de la décadence.

La dernière partie de la session, après cette question résolue, ne fut pas avantageuse à la considération du gouvernement. La conduite du pouvoir fut vivement critiquée, non plus seulement par la gauche, mais par le tiers parti. M. Latour du Moulin, ancien directeur de la librairie passé à l'opposition, accusa les ministres de faire obstacle aux intentions libérales de l'empereur. C'était le thème convenu de ce qu'on pouvait nommer l'opposition dynastique. Cette précaution prise, l'orateur alla loin et frappa fort. Il signala « l'incohérence des actes démentis par les paroles et la mobilité des paroles contredites par les actes : » — « Je cherche, dit-il, la politique du gouvernement à l'extérieur et je ne la trouve pas; à l'intérieur, sa politique est celle de l'équivoque. » Cette équivoque, il la montre personnifiée dans M. Rouher, adversaire des réformes chargé de soutenir officiellement les réformes. — « Vous vous vantez à tout propos, ajouta-t-il, du nombre de voix qui vous approuvent; M. Guizot, en 1847, était aussi sûr que vous de sa majorité. »

La gauche ne pouvait qu'applaudir à la condamnation de la politique du gouvernement; mais elle n'admettait pas que la responsabilité s'arrêtât aux ministres. Ernest Picard, avec sa logique serrée, n'eut pas de peine à démontrer que, d'après la Constitution de 1852, la responsabilité remontait tout entière à l'empereur.

Après Ernest Picard, Jules Simon vint revendiquer « toutes les libertés; car, dit-il, elles se tiennent toutes et elles nous manquent toutes. — Le césarisme, ajouta-t-il, c'est la démocratie sans la liberté. » Le diapason s'était élevé dans cette session.

L'équivoque était dans les finances comme dans la politique générale. L'absence de sincérité dans le budget rectificatif de 1867 fut démontrée par un député de la gauche, M. Magnin, qui s'était fait remarquer, par sa connaissance des questions financières et sa méthode de discussion ferme et claire.

Le gouvernement avait présenté un projet de loi sur un nouveau crédit extraordinaire de 158 millions. Il s'agissait de couvrir des dépenses militaires faites en vue des craintes de guerre durant l'affaire du Luxembourg. On avait dépensé sans autorisation des Chambres, en violation du sénatus-consulte de 1861. Rouher avoua l'illégalité et la majorité le couvrit de son vote. Il était d'ailleurs difficile de faire autrement. Le nouveau ministre de la guerre, le maréchal Niel, s'efforçait de remettre l'armée en bon état et l'on avait commencé la transformation de notre armement. On avait adopté, en le perfectionnant, le système du fusil à aiguille se chargeant par la culasse et l'on allait dépasser le fusil Dreyse des Prussiens par notre fusil Chassepot. Malheureusement, il n'en était pas de même pour l'artillerie; on croyait tenir la perfection avec nos canons rayés, auxquels l'empereur attachait son amour propre; on ne voulut pas voir que les Prussiens perfectionnaient notre canon, tandis que nous perfectionnions leurs

fusils, et l'on ne tint compte des offres de la maison Krupp, ces grands industriels de la guerre, qui, tout allemands qu'ils fussent, nous proposaient leurs services comme à la Prusse.

M. Émile Ollivier, après avoir plié un moment devant M. Rouher et devant la majorité, avait ravivé son opposition aux



Piétri.

ministres sans retourner à la gauche. Il reprit, avec un grand talent, la thèse de M. Latour du Moulin; il imputa aux ministres d'avoir fait de la lettre du 19 janvier un expédient sans valeur et traita M. Rouher de « vice-empereur sans responsabilité, qui s'oppose de toutes ses forces à ce que le gouvernement passe de la dictature à la liberté. » Il posa au pouvoir ce dilemme : « ou une guerre qui, si elle n'est pas défensive, serait néfaste pour l'humanité et sans profit pour le pays ; ou l'établissement difficile, mais glorieux, d'un gouvernement constitutionnel et libre. »

Il eût été à souhaiter, pour son pays et pour lui-même, que l'orateur se fût souvenu de ses paroles, trois ans plus tard, à la veille d'une guerre qui débuta par n'être point défensive !

La question du Mexique revenait chaque année, de plus en plus accablante. En 1867, l'année de la chute et de la mort de Maximilien, ce fut un écrasement. M. Rouher essayait, comme à son ordinaire, de payer d'audace. Il soutenait que « notre prestige n'était pas diminué. » Jules Favre répondit en lui jetant à la face le sang et l'or de la France versés à flots pour un résultat si misérable : — « Dans un pays libre, s'écria-t-il, vous seriez mis en accusation ! » (12 juillet).

L'empereur, le lendemain, envoya à Rouher la grand'-croix de la légion d'honneur en diamants, pour répondre « aux attaques injustes, lui écrivait-il, dont vous êtes l'objet. »

Émile Ollivier semblait rejeté bien loin de son but. Rouher, d'accord avec la majorité, avait réussi à ajourner les réformes plus ou moins sérieuses qu'il était chargé de réaliser. Chaque séance avait été pour lui un échec moral, et pourtant il restait matériellement victorieux; mais le gouvernement baissait à chacune de ses victoires.

La session se termina le 24 juillet. Elle avait été bien stérile, si l'on excepte deux lois, l'une sur l'abolition de la contrainte par corps, l'autre sur l'instruction primaire. M. Duruy avait obtenu quelques améliorations dans le traitement des instituteurs et des institutrices, et des dispositions favorables à l'extension de la gratuité facultative dans les communes. Il fut statué que chaque commune de plus de 500 âmes aurait une école de filles.

La promesse de réformes donnée avec tant de solennité à la France et si lente à se



Attentat de Berezowski.

réaliser avait manqué son effet. On avait compté sur autre chose pour distraire les esprits et amuser le pays. Le 1er avril, s'était ouverte la nouvelle Exposition universelle. La précédente, celle de 1855, s'était tenue dans le Palais de l'industrie, cette grande cage de verre qu'on avait imitée du Palais de cristal de Londres, et qui a continué de servir à toutes sortes d'expositions partielles et de cérémonies publiques. Cette fois, on avait entrepris de frapper les imaginations et d'éblouir la France et l'Europe par une création entièrement nouvelle, celle d'un gigantesque édifice de construction légère qui devrait disparaître avec l'Exposition elle-même. Les produits d'art et d'industrie, non pas seulement de l'Europe, mais des cinq parties du monde, s'étalaient au Champ de Mars dans une série de cercles concentriques dont le premier était formé par une multitude de cafés, de restaurants, de concerts, où l'on goûtait les mets et où l'on entendait la musique de toutes les nations. Des jardins improvisés

entouraient de leurs masses de verdure des palais mauresques, des mosquées, des pavillons égyptiens, chinois, persans, des spécimens des habitations de toutes les contrées de la terre, les huttes des sauvages à côté des merveilles de l'architecture orientale. De l'autre côté de la rivière, M. Haussmann avait fait raser la verte colline du Trocadéro et l'avait remplacée par une pente montant à une vaste place d'où l'on devait embrasser d'un coup d'œil le Champ de Mars si étonnamment transformé. Rien n'était plus disgracieux que l'aspect du nouveau Trocadéro, où un immense escalier menait, non pas comme ceux de Versailles, à un splendide palais, mais à un grand emplacement vide et nu. Le palais du Champ de-Mars, au contraire, produisait l'impression d'une conception ingénieuse et grandiose. Il a été fort surpassé depuis sous un tout autre régime, sous la République, qui a donné à une autre Exposition des proportions plus colossales encore et réuni les deux rives de la Seine dans un prodigieux ensemble. Néanmoins, le palais de 1867, en associant, dans une riche variété, tous les genres d'industrie aux beaux-arts, à l'archéologie, aux sciences appliquées, offrait déjà, non pas seulement des motifs de haute curiosité à la foule, mais mille moyens d'étude et de comparaison aux esprits sérieux. En attirant dans Paris une multitude de riches étrangers, l'Exposition fut l'occasion d'un effréné débordement de luxe et de frivolité; mais l'Exposition, en elle-même, n'était pas frivole, quel que fût le but du gouvernement qui l'avait organisée.

L'Exposition était dans tout son éclat en mai; toute l'Europe y affluait, et l'Amérique et l'Orient même. L'empereur de Russie arriva le 1er juin. Alexandre II avait beaucoup hésité : il sentait la Pologne entre Paris et lui et n'ignorait pas les marques de sympathie prodiguées en France à ce peuple si durement opprimé ; mais la police impériale de Paris avait garanti à la police impériale de Saint-Pétersbourg que toutes les précautions étaient prises et qu'il n'y avait rien à redouter, ni des Parisiens, ni des émigrés polonais. Le préfet de police Piétri avait promis plus qu'il ne pouvait tenir ; le cri de : « vive la Pologne ! » retentit maintes fois dans Paris aux oreilles du tsar, et il se produisit bientôt un fait plus grave. Le roi de Prusse était arrivé, accompagné de M. de Bismark, quelques jours après Alexandre II. La situation réciproque des deux empereurs et du roi Guillaume était très fausse et embarrassée ; Napoléon III cherchait à ramener à lui le tsar et, par conséquent, à l'éloigner de la Prusse ; Guillaume et son ministre, de leur côté, donnaient tous leurs soins à maintenir l'alliance russe et à ne pas laisser Napoléon III regagner le terrain perdu. Cette contrainte et cette dissimulation mutuelle jetaient un froid mortel dans les fêtes somptueuses que Napoléon III offrait à ses hôtes. Le 6 juin, une brillante revue de 60,000 hommes, garde impériale et autres corps, fut passée devant les trois souverains, au champ de courses du bois de Boulogne. Au retour, près de la grande cascade, lors du passage de la première voiture du cortège impérial, un coup de feu partit de la foule. Napoléon III, l'empereur de Russie et deux de ses fils occupaient cette première calèche découverte. Aucun d'eux ne fut atteint. L'auteur de l'attentat fut immédiatement arrêté. C'était un jeune homme de dix-huit ans, un Polonais, nommé Berezowski. Il fut traduit devant le jury. Son âge, ses bons antécédents, le fanatisme patriotique qui l'avait conduit à cet acte insensé, touchèrent les jurés, qui lui accordèrent des circonstances atténuantes pour lui épargner l'échafaud. Alexandre II vit dans cet arrêt une offense ; il ne laissa rien paraître de ses impressions et prolongea son séjour plusieurs semaines après l'attentat ; néanmoins, ni les protes-

tations des grands corps de l'État, ni le langage très correct de la presse démocratique, ni les nouvelles fêtes dont on entoura le tsar n'apaisèrent le ressentiment qu'il garda contre Napoléon III et contre la France. Tout profitait à Bismark. Le tsar et le roi de Prusse repartirent le 11 juillet.

Napoléon III avait, le 2 de ce mois, procédé à la distribution des récompenses aux exposants par un discours plein d'assurances de paix, de concorde et de prospérité. Les esprits réfléchis sentaient bien que tout cela n'était qu'apparence. On apprit, quelques jours après, la catastrophe de l'empereur du Mexique, sinistre présage pour celui à qui Maximilien devait sa grandeur passagère et sa chute. La foule put toutefois être quelque temps enivrée par le tourbillon qui éblouissait et étourdissait Paris. Les rois et les princes se succédaient autour de Napoléon III, comme autrefois autour de son oncle, attirés, il est vrai, par la curiosité et non plus par l'admiration et la peur. On vit tour à tour ou ensemble, dans les pompeuses réceptions de la cour impériale, le roi des Belges, l'héritier de la couronne d'Angleterre et son frère, le roi et la reine de Portugal, le roi de Bavière et d'autres souverains allemands, l'héritier de la couronne de Hollande, puis le khédive d'Égypte, précédant son suzerain, le sultan en personne, « ce commandeur des croyants » dont les prédécesseurs n'avaient jamais mis le pied en Occident. Jusqu'au frère du taïcoun du Japon, qui nous vint de l'extrémité du monde !

Le roi d'Italie ne parut pas : son fils seulement se montra à Paris. Les rapports étaient tendus en ce moment entre Napoléon III et Victor-Emmanuel. Le gouvernement italien se plaignait, non sans motif, de la façon dont on interprétait, aux Tuileries, la convention du 15 septembre. Que le pape recrutât ses zouaves pontificaux dans le parti catholique et légitimiste français, ce n'était pas une transgression du pacte ; mais il n'en était pas de même, quand on formait à Antibes une légion composée de soldats français en activité de service ; qu'on envoyait cette légion à Rome, et qu'un général français allait l'y inspecter et affecter un rôle officiel. Les Italiens pouvaient dire que nous rentrions à Rome subrepticement après en être sortis. On sentait là une influence qui envahissait de plus en plus notre politique, l'influence de l'impératrice.

L'Exposition fut fermée le 4 novembre. L'impression qu'emportèrent les étrangers fut non point l'admiration, comme on s'en vantait aux Tuileries, mais l'envie de notre richesse et l'opinion de notre affaiblissement moral, politique et militaire. La légèreté, l'ignorance, l'esprit superficiel de la cour impériale et des gens en faveur avaient singulièrement frappé nos hôtes. Nous leur apparûmes comme une nation et une capitale énervées par le luxe et par les jouissances, et où l'on ne connaissait plus d'autres divinités que le plaisir et l'argent. Les visiteurs prussiens repartirent encouragés dans leurs ambitions et dans leurs convoitises, et affermis dans la conviction de leur supériorité. Ils ne prenaient guère la peine de cacher leurs orgueilleuses visées et l'écho de leurs propos menaçants arrivait à qui voulait bien prêter l'oreille ; ils mettaient à profit l'hospitalité parisienne pour chercher à loisir les emplacements des batteries où ils installeraient contre Paris leurs canons Krupp, les canons dont nous n'avions pas voulu et dont ils étalaient les modèles dans la partie militaire de l'Exposition. Ils se promettaient la facile conquête de cette moderne Babylone amollie et perdue de voluptés. Personne ne soupçonnait, sous le Paris du second Empire, le Paris des quatre mois de siège, ce Paris indomptable à la souffrance, invincible au fer et au feu, et qui ne pouvait succomber que devant la faim.

Le grand bazar cosmopolite du Champ de Mars et la grande hôtellerie parisienne avaient confondu matériellement pour un moment toutes les langues et tous les peuples, mais n'avaient concilié ni les esprits, ni les intérêts; ils n'avaient rien fait pour la paix, rien pour rendre la sécurité aux nations. Les points noirs subsistaient à l'horizon, comme l'avoua Napoléon III dans une ré-



Abd-ul-Aziz.

ponse au maire de Lille. L'Exposition n'avait pas produit le mouvement commercial auquel on s'attendait; à cette agitation succédait l'atonie; l'anxiété générale arrêtait l'essor des affaires ; tout ce qui possède et tout ce qui travaille était inquiet, et il se produisait parmi les classes ouvrières, non pas seulement françaises, mais européennes, des tentatives remarquables pour aller au devant du péril et prévenir la guerre. L'Association internationale des travailleurs, très active, si elle n'était pas très nombreuse, y prit part avec zèle. Ce groupe se montrait fidèle à son titre en mettant en rapport des sociétés ouvrières françaises avec les *Trade's Unions*, les grandes sociétés ouvrières anglaises ; par son intermédiaire, les *Trade's Unions* prêtèrent assistance à une grève des ouvriers bronziers de Paris. L'Internationale ne soutenait que les grèves qui se maintenaient dans la légalité et blâmait tout ce qui était violence et désordre. Ce qu'il y avait d'utopique dans ses théories procédait de Proudhon et maintenait du moins jusqu'ici le principe de la liberté individuelle. Elle ne se borna pas aux questions purement économiques : un groupe d'ouvriers allemands ayant pris l'initiative d'une protestation contre les bruits de guerre entre la France et l'Allemagne, le groupe français de l'Internationale répondit chaleureusement et proposa une « ligue nationale de désarmement général et d'organisation des milices. »

L'Internationale tint un congrès à Lausanne au commencement de septembre 1867. Elle y discuta un programme très étendu, qui embrassait toutes les questions économiques et sociales. La question religieuse fut écartée. Celle de la propriété souleva de grands débats: la propriété fut défendue par les Français et les Italiens contre le communisme des membres belges, anglais et allemands. On vota une motion pour la reprise des chemins de fer par l'État, « afin d'anéantir le monopole des grandes compagnies; qui soumettent la classe ouvrière à leurs lois arbitraires. » Par contre, chose singulière, on ne vota pas en faveur de l'enseignement gratuit; « l'État ne doit payer pour les parents que quand ils ne peuvent le faire eux-mêmes. » Le congrès se montra peu sympathique aux sociétés coopératives : il les traitait presque comme si elles eussent été le renouvellement des anciennes corporations fermées. L'Internationale était tiraillée entre des influences contradictoires.

Sans entrer dans les discussions de politique actuelle, le congrès de Lausanne dé-



Genève. — Pont et quai du Mont-Blanc.

clara que l'émancipation sociale du travailleur était inséparable de son émancipation politique.

Le congrès de Lausanne ne fit pas grand bruit; son retentissement fut étouffé par celui d'une autre assemblée qui se tint, presque en même temps, de l'autre côté du lac, à Genève : le congrès de la paix, qui ne fut rien moins que pacifique.

Là, comme dans l'Internationale, on partait d'excellentes intentions. Une Ligue de la paix avait été formée, dans le palais même de l'Exposition, par des hommes très notables et très honorables; d'autres Unions de la paix s'étaient organisées dans plusieurs de nos villes. Un journal de province, le *Phare de la Loire*, s'empara de cette idée pour le compte de la démocratie et proposa pour programme *les Etats-Unis d'Europe*, fondés sur l'alliance des peuples affranchis. Il s'organisa à Paris un comité, obligé au secret par l'absence des libertés de réunion et d'association. Une importante société de la Suisse française, l'Institut génevois, accorda l'hospitalité au congrès de la paix provoqué par le comité de Paris. Le programme fut arrêté à Genève et accepté à Paris. On y posait trois questions : 1° le règne de la paix, auquel aspire l'humanité, est-il compatible avec ces grandes monarchies militaires qui dépouillent les peuples de leurs libertés et tendent à supprimer les petits États au profit de centralisations despotiques, ou bien, la condition essentielle d'une paix perpétuelle n'est-elle pas l'établissement d'une confédération de libres

démocraties constituant les États-Unis d'Europe ?

2° Quels sont les moyens de préparer l'avènement de cette confédération des peuples libres ? — Retour aux principes de la Révolution; revendication de toutes les libertés; *réveil de la conscience* (ce mot révélait la pensée d'Edgar Quinet, réfugié en Suisse); diffusion de l'instruction populaire ; destruction des préjugés de race, de secte, etc. ; abolition des armées permanentes; harmonie des intérêts économiques par la liberté; accord de la politique et de la morale.

3° Quel serait le moyen de rendre permanente et efficace l'action du congrès? — L'organisation d'une association durable des amis de la démocratie et de la liberté. »

L'esprit de liberté, l'élévation morale sont les caractères distinctifs de ce programme. Il est impossible d'entendre sans émotion ce cri d'alarme et cette protestation lancés à l'approche du jour fatal où les puissances malfaisantes que dénonçaient les promoteurs du Congrès de la paix allaient s'entre-heurter et couvrir la France de sang et de ruines.

Les Trade's-Unions et la Ligue de la Réforme anglaise adhérèrent. La Belgique envoya des hommes distingués. Ce qui se passa en Allemagne est important à signaler. Le comité de Manheim, par l'organe du docteur Karl Grün, répondit au comité parisien par le vœu suivant : « abolition des dictatures militaires; rétablissement des grands principes de votre Révolution et de nos deux philosophies...» Le comité de Manheim eût voulu recevoir le congrès dans sa ville, afin « de porter la discussion dans l'un des deux pays qu'une volonté arbitraire menace de lancer l'un contre l'autre. » Le vénérable docteur Jacoby, chef du groupe le plus démocratique du parlement de Berlin, acquiesça vivement aussi au congrès. Il n'en fut pas de même du célèbre économiste qui avait été le grand propagateur des associations de coopération et de production en Allemagne, mais qui se rattachait au parti libéral-national, devenu l'instrument de M. de Bismark, M. Schultze-Delitsch. Voici dans quels termes il répondit au comité de Paris : « L'Allemand est le peuple pacifique par excellence ; les journalistes et les hommes politiques français qui extravaguent sur de prétendus dangers dont notre nouvelle Constitution menace la France, ne croient pas eux-mêmes ce qu'ils disent..., la France n'est menacée d'aucun côté ; seule, elle menace ses voisins... la démocratie allemande compromettrait toute son influence en adhérant au congrès, dans un moment où l'on ne parle en Allemagne que des armements de la France. »

« Le peuple pacifique par excellence » était alors occupé à se transformer tout entier en une armée colossale, sous la direction d'une monarchie militaire exclusivement organisée pour la guerre et pour la conquête. Les armements de l'Allemagne étaient doubles ou triples de ceux de la France. La Prusse allait avoir 900,000 combattants immédiatement disponibles, avec ses nouveaux confédérés du Nord; elle n'en devait pas rester là.

Cette transformation, accueillie avec enthousiasme par la noblesse militaire et par la bourgeoisie lettrée, par les *junkers* et par les universitaires, inspirait moins de satisfaction aux classes populaires. La Société ouvrière de Berlin et beaucoup d'autres associations ouvrières allemandes se rallièrent au congrès, malgré M. Schultze-Delitsch. Plus tard, durant la guerre de 1870, ce fut à peu près uniquement parmi les ouvriers que s'élevèrent, en Allemagne, des protestations contre l'abus de la victoire. Sous les utopies sociales, le sentiment du droit a persisté parmi l'élite d'entre eux et

ils n'ont pas été envahis par l'esprit de conquête et par l'esprit de sophisme qui s'associent chez les classes supérieures.

L'Italie avait adhéré avec passion au congrès, en apprenant que la présidence était offerte à Garibaldi. Le comité avait espéré un grand effet de la présence d'un guerrier, d'un héros, à la tête des amis de la paix. Garibaldi arriva à Genève le 8 septembre. Tout en partageant les sentiments des organisateurs du congrès, il avait autre chose en tête que la formation d'une société pacifique. L'achèvement de l'unité italienne était son idée fixe ; dès 1862, quand l'Italie n'avait ni Rome ni Venise, il avait voulu recommencer la guerre pour les reconquérir; il avait tenté une prise d'armes, malgré le roi et le parlement; Victor-Emmanuel avait été obligé de faire marcher des troupes contre lui, et une balle italienne l'avait atteint et arrêté à Aspromonte. Maintenant, l'Italie avait Venise et Garibaldi voulait sans délai avoir Rome. Il ne visait pas seulement à la destruction du pouvoir temporel ; il avait contre la papauté la haine des grands protestants du seizième siècle, une haine non pas d'incrédule , mais de croyant anti-papiste. Ses premiers mots au peuple de Genève furent significatifs : — « Vous avez ébranlé la Rome papale ; c'est à nous, Italiens, de l'abattre ! votre concours sera peut-être nécessaire ; j'y compte ! »

L'attitude de Garibaldi au congrès fut conforme à ce début. Il présenta les propositions suivantes :

« Les nations sont sœurs ; les querelles nationales seront jugées par les congrès ; les membres des congrès seront nommés par les Sociétés démocratiques de tous les peuples.

« La papauté , comme la plus nuisible des sectes, est déclarée déchue d'entre les institutions humaines. La religion de Dieu est adoptée par le congrès.

« Le congrès consacre au sacerdoce les hommes d'élite de la science et de l'intelligence. »

Cette espèce de résurrection du saint-simonisme, évoqué par cette parole guerrière, saisit un moment les imaginations : Garibaldi fut acclamé ; mais le congrès était jeté hors de sa voie et n'y devait pas rentrer. On entendit se succéder les motions les plus hardies, mais non pas les plus propres à rendre possible l'œuvre commune. M. Émile Accolas, du comité de Paris, déclara que ses amis et lui étaient venus à Genève pour attester l'idée républicaine et rechercher au grand jour les moyens de la faire triompher en Europe.

Arrive ensuite une adresse de l'Internationale, assemblée, comme nous l'avons dit, à Lausanne, appelant un nouvel ordre de choses « qui ne connaîtrait plus, dans la société deux classes dont l'une exploite l'autre et qui affranchirait le peuple de l'influence du capital. » Une partie des membres du congrès protestèrent contre le socialisme. Un illustre exilé, Edgar Quinet, ramena le débat sur un autre terrain, celui de la morale publique, en appelant à la résurrection de la conscience humaine étouffée par le 2 Décembre.

Un représentant des provinces rhénanes, Simon (de Trèves), fit une éloquente sortie contre l'Allemagne prussifiée , contre ce « féodalisme allemand , qui a fourni des soldats à tous les despotismes. » Il rappela que ce féodalisme allemand avait envahi, le premier, la France républicaine et que les guerres du premier Empire n'avaient été que le contre-coup de cette invasion.

Edgar Quinet et Simon, de Trèves, parlaient au nom de la liberté ; le russe Bakonine attaqua, dans un esprit tout opposé, non seulement la centralisation, mais le principe de nationalité et les unités nationales. Il ne voulait plus partout que la fédération à tous les degrés.

Un membre de l'Internationale vint pro-

poser au congrès d'affirmer un socialisme pacifique. Il fut appuyé par un disciple de Proudhon, Gustave Chaudey.

Ces discussions politiques et sociales, qui agitaient sans ménagement les questions les plus redoutables, avaient inquiété, dès l'origine, les hommes politiques de Genève ; ceux-ci craignaient de compromettre



Gustave Chaudey.

la Suisse vis-à-vis des grandes puissances. Le peuple génevois avait fini par éprouver les mêmes alarmes et menaçait d'expulser le congrès. L'assemblée termina ses séances en décrétant une Ligue de la paix et de la liberté, une fédération cosmopolite. Chaque membre de la Ligue préparerait par ses efforts la substitution des milices nationales aux armées permanentes; on mettrait à l'ordre du jour, dans tous les pays, la situation des classes laborieuses et déshéritées. Ceci pour se concilier les socialistes. On forma un comité permanent, qui fonda un organe hebdomadaire, *les États-Unis d'Europe*.

Efforts impuissants, mais dont l'histoire doit tenir compte! Il y avait eu là un chaos sillonné de bien des éclairs. Le résultat immédiat le plus notable du congrès avait été de former des liens entre notre jeunesse bourgeoise et les ouvriers.

Le grand public, chez nous, était moins préoccupé des congrès de Lausanne et de Genève que d'une démarche récente de Napoléon III. L'empereur et l'impératrice des Français étaient allés, dans le courant d'août, visiter l'empereur d'Autriche à Salzbourg. Dans quel but? Les journaux autrichiens expliquèrent ce voyage comme une visite de condoléance à l'occasion de la mort de Maximilien. Cette interprétation rendait assez choquantes les fêtes offertes aux voyageurs impériaux. Quant aux journaux officieux de l'empire français, ils se répandirent en vanteries sur une alliance austro-française et firent entendre qu'on préparait une coalition contre la Prusse et la Russie. Napoléon III cherchait, en effet, cette alliance; quoiqu'avec la mollesse qu'il mettait dorénavant en toute chose, et François-Joseph inclinait à accepter ses avances; mais l'empire autrichien était dans un état de transformation qui lui rendait toute entreprise bien difficile. François-Joseph avait emprunté à la Saxe un ministre plus capable que ceux qui s'étaient succédé à Vienne depuis la mort de Schwarzenberg. Ce ministre, M. de Beust, avait fait comprendre au souverain vaincu que la monarchie unitaire était désormais aussi impossible sous la forme constitutionnelle que sous la forme absolue. Il n'essaya pas d'aller à l'autre extrême, à l'état fédératif, où les diverses nationalités de l'empire eussent été sur le pied de l'égalité. Il alla au plus pressé. Les Hongrois avaient failli renverser l'empire d'Autriche en 1849



L'empereur d'Autriche au banquet de l'hôtel de ville.

et leur attitude avait été peu rassurante, en 1866. On leur offrit le partage de l'empire par un dualisme qui laisserait la prépondérance à l'élément allemand, dans les contrées à l'ouest de la rivière de Leitha et qui donnerait la même suprématie à l'élément magyar ou hongrois proprement dit au levant de cette rivière. En deçà de la Leitha, François-Joseph serait l'empereur d'Autriche ; au delà, il serait le roi de Hongrie. La guerre, les finances générales et la diplomatie resteraient en commun. Les Hongrois acceptèrent ce pacte, qui assurait le présent, sinon l'avenir, mais qui était peu compatible avec les idées de revanche contre la Prusse. Les Hongrois étaient trop satisfaits de voir l'Autriche hors de l'Allemagne, pour se prêter volontiers à aucune tentative qui pourrait aboutir à la restauration de l'empire unitaire.

L'Autriche n'osa pas même se joindre à la France pour réclamer l'exécution de l'article du traité de Prague qui promettait la rétrocession de la partie nord du Slesvig au Danemark. Bismark foula aux pieds ses engagements sans le moindre scrupule, attendu qu'il y avait, dans le nord du Slesvig, deux bonnes places de guerre, Als et Dybbel, dont il n'entendait pas se dessaisir. Il écarta avec hauteur les observations du gouvernement français, sous prétexte que la France n'avait pas signé le traité de Prague ; que l'Autriche seule avait reçu la promesse et qu'elle n'en demandait pas l'exécution.

De l'Autriche, l'attention publique se re-

porta bientôt sur l'Italie. Garibaldi, avant son excursion à Genève, avait préparé l'organisation de bandes de volontaires destinées à marcher sur Rome. Le gouvernement italien avait publié une déclaration officielle contre ce projet et garni de troupes la frontière du territoire papal, pour empêcher l'entrée des volontaires. Des détachements avaient néanmoins trouvé moyen d'échapper à cette surveillance, qui n'était pas très rigoureuse (27, 29 septembre). Les garibaldiens étaient déjà aux prises, çà et là, avec les troupes pontificales. Garibaldi, revenu de Genève à son île de Caprera, en repartit pour aller se mettre à la tête « des chemises rouges, » ainsi qu'on nommait ses volontaires. Le gouvernement italien le fit arrêter, reconduire dans son île et surveiller par une escadre (3 octobre).

La petite guerre continuait sur le territoire romain. Le parti clérical français éclata en cris de colère et réclama violemment l'intervention armée de la France. Napoléon III hésita, suivant sa coutume. Le gouvernement italien se déclarait prêt à aller rétablir l'ordre dans l'État romain. Napoléon III n'acceptait pas cette proposition qui tranchait la question romaine; mais il pouvait agréer l'ouverture faite par l'ambassadeur d'Italie : une occupation franco-italienne, et appeler les puissances européennes à résoudre en commun le problème de Rome et du pouvoir temporel. C'était le meilleur expédient pour se débarrasser de ce rocher de Sisyphe qui retombait toujours sur les épaules du gouvernement français. Il y pensait. Ce n'était pas les idées qui lui manquaient, mais la volonté, mais l'action. Les choses se passèrent comme au lendemain de Sadowa : mêmes variations et même discorde. On discuta fort à Saint-Cloud. L'impératrice, qui assistait à tous les conseils et y parlait beaucoup plus que l'empereur, réclama impérieusement l'intervention immédiate et exclusive de la France. Elle arracha à l'empereur l'ordre de préparer un corps expéditionnaire. Le prince Napoléon, l'ambassadeur italien Nigra et l'ancien ministre La Marmora, envoyé extraordinaire du roi d'Italie, obtinrent la suspension des préparatifs. L'impératrice revint à la charge avec acharnement. Elle entraîna le ministre d'État, Rouher, qui, dans la politique extérieure, finissait toujours par aboutir au plus mauvais parti. Napoléon III céda. Une circulaire annonça aux puissances la résolution imposée à Napoléon III par sa femme. Il y était bien encore question d'un congrès pour régler définitivement la question romaine, mais non pas d'un accord avec l'Italie pour rétablir préalablement l'ordre en commun. Une sorte d'ultimatum fut, au contraire, expédié à Florence. Une division de notre armée fut acheminée sur Toulon pour s'y embarquer.

La seconde expédition de Rome était donc l'œuvre de l'impératrice et l'Empire était décidément tombé en quenouille. Ce n'était là, par malheur, que le début de ce nouveau règne !

L'impératrice, durant les premières années de son élévation, avait peu fait sentir son influence sur les affaires; mais elle était tombée, depuis, sous la direction d'un confesseur actif et habile, le grand aumônier Menjaud, agent dévoué du parti ultramontain; il avait exalté sa dévotion espagnole en faveur de ce qu'il nommait les intérêts catholiques, et les qualités et les défauts de l'impératrice, sa vivacité d'impressions, sa facilité de parole, son énergique et opiniâtre volonté, qui n'était point guidée par les connaissances ni par les facultés nécessaires à un grand rôle politique, avaient exercé un ascendant croissant et de plus en plus périlleux à mesure que s'affaiblissait moralement et physiquement l'homme qui l'avait appelée au partage du trône.

Pendant que l'expédition française appa-

reillait, Garibaldi s'était dérobé à l'escadre italienne : il était parvenu à rejoindre ses volontaires et à les réunir en une petite armée. Il occupait, avec eux, à quelques lieues de Rome, la position de Monte-Rotondo, enlevée aux soldats du pape. Les troupes pontificales s'étaient repliées sur Rome (26 octobre). Trois jours après, le corps expéditionnaire français, porté à deux divisions sous le général de Failly, débarqua à Civita-Vecchia. Ce général entra dans Rome et dirigea sur Monte-Rotondo un corps de 5,000 hommes, dont 3,000 soldats pontificaux et 2,000 Français, armés du nouveau fusil Chassepot. Cette colonne rencontra les garibaldiens en avant de Monte-Rotondo, près du village de Mentana (4 novembre). Après deux jours d'une courageuse résistance, les volontaires capitulèrent. Ils avaient cruellement souffert de l'effet de nos nouvelles armes à longue portée, et le général de Failly déclara, dans un rapport devenu trop fameux, que « les Chassepots avaient fait merveille. »

Ce malheureux combat, qui nous reportait en 1849, et ce révoltant commentaire exaspérèrent l'Italie et n'irritèrent pas moins l'opinion démocratique française.

Un nouvel incident aggrava encore le ressentiment de l'Italie. Le gouvernement italien avait, pour la seconde fois, arrêté Garibaldi après sa défaite et se disposait à le renvoyer à Caprera; mais, en même temps, Victor-Emmanuel avait fait entrer ses troupes sur les terres du pape. Il ne pouvait, sans s'aliéner le sentiment populaire, admettre que les Français occupassent seuls le territoire romain. L'impératrice intervint de nouveau et poussa le gouvernement français à signifier qu'il considérait cette mesure comme une violation de la Convention du 15 septembre. Les grandes puissances ne soutinrent pas diplomatiquement l'Italie : la Prusse protestante trouvait le terrain mal choisi pour une querelle avec la France; Victor-Emmanuel céda, non sans amertume, et retira ses troupes. Il accepta la proposition de conférence que mettait derechef en avant le gouvernement impérial et qui ne devait pas plus aboutir que les précédents projets du même genre. Notre ministre des affaires étrangères tâchait d'apaiser l'Italie en protestant du désir qu'avait l'empereur de faire cesser le plus tôt possible l'occupation de Rome; mais nous n'en devions plus sortir que dans les circonstances les plus calamiteuses pour notre pays.

Au plus fort de la crise romaine, à la veille de l'embarquement de nos troupes, l'empereur d'Autriche, accompagné de son nouveau ministre, M. de Beust, était arrivé à Paris pour rendre à Napoléon III sa visite (23 octobre). Dans un banquet qu'on lui offrit à l'hôtel de ville, il répondit à un toast de l'empereur des Français par le vœu de voir disparaître le souvenir de « toutes les discordes qui ont séparé deux pays appelés à marcher ensemble dans les voies du progrès et de la civilisation. » Ce n'était pas le désir, mais le pouvoir qui lui manquait pour faire davantage.

Le moment n'était pas favorable pour ces fêtes. Au sortir du banquet, les deux empereurs entendirent les jeunes gens et les ouvriers crier : « Vive l'Italie ! vive Garibaldi ! » Comme ils avaient crié : « Vive la Pologne ! » sur le passage de l'empereur de Russie (29 octobre).

Il y eut, le Jour des Morts, 2 novembre, une manifestation au tombeau de Manin, dont le corps avait été déposé dans le monument de famille du grand peintre Ary Scheffer, en attendant qu'on pût le rendre à Venise. Les esprits étaient agités et aigris. Le mouvement commercial s'arrêtait. Le capital se refusait aux affaires. La bourgeoisie était anxieuse et mécontente. Des dispositions menaçantes commençaient à se manifester dans les classes

populaires. Des ouvriers allèrent porter à Jules Favre la question suivante : « Le prolétariat pourrait-il être guidé dans la lutte par la bourgeoisie libérale, le jour où il se lèverait en masse pour la République, conformément à la décision du congrès de Genève? »

Jules Favre aurait, dit-on, répondu : —



Pinard.

« C'est vous, messieurs les ouvriers, qui avez fait l'Empire ; à vous de le renverser seuls ! »

La réponse n'était pas politique ni propre à rapprocher ouvriers et bourgeois.

A l'approche de la session, il y eut des modifications dans le ministère. M. Rouher se déchargea des finances sur M. Magne. M. de La Valette, qui s'était opposé à la seconde expédition de Rome, quitta l'intérieur. L'impératrice, malgré M. Rouher, fit remplacer La Valette par un magistrat jeune encore, M. Pinard, qui s'était signalé par son talent comme membre du parquet, mais qui n'était nullement préparé au ministère.

Les Chambres se rouvrirent le 18 novembre. L'empereur, comme à l'ordinaire, passa en revue, dans son discours d'ouverture, l'intérieur et l'extérieur.

Quant aux affaires du dedans, il déclara que le temps écoulé n'avait pas changé ses convictions sur l'utilité des réformes annoncées le 19 janvier. La session, suivant lui, devait être principalement employée à l'examen de ces projets de lois. Il fut obligé d'avouer qu'il y avait du malaise dans le pays et qu'on ne pourrait égaler complètement les recettes aux dépenses, ce qui faisait prévoir de nouveaux emprunts.

Pour le dehors, il tâcha de faire cesser « l'état d'incertitude » qui pesait sur l'industrie et le commerce, en énonçant qu'il fallait accepter franchement les changements survenus de l'autre côté du Rhin. « Tant que nos intérêts et notre dignité ne seront pas menacés, nous ne nous mêlerons pas des transformations qui s'opèrent par le vœu des populations. » Il ajouta que l'intervention à Rome, nécessitée par la non-exécution de la convention du 15 septembre, « n'avait rien d'hostile à l'unité et à l'indépendance de l'Italie. »

Quoi que pût dire l'empereur, il n'était plus capable de satisfaire ni de rassurer le pays.

Les affaires de Rome suscitèrent des débats passionnés dans les deux Chambres. Le cardinal de Bonnechose fit une sortie très violente contre l'unité italienne. L'archevêque de Paris, Mgr Darboy, parla modérément et sensément dans un sens tout opposé. Il conseilla au pape de s'entendre avec l'Italie. Le ministre des affaires étrangères, M. de Moustier, parla sans conclure. L'archevêque de Paris, lui, avait conclu : — « On ne peut avancer ni reculer. »

L'interpellation des cléricaux, au Sénat, n'aboutit à rien : les débats, au Corps légis-

latif, eurent de plus sérieuses conséquences. Jules Favre montra la seconde expédition de Rome pire que la première, et c'était vrai, dans l'état des relations internationales. Il eût voulu qu'on laissât Rome et l'Italie s'arranger ensemble. Jules Simon demanda qu'on résolût la question romaine par l'abolition du Concordat et la séparation de l'Église et de l'État.

Adolphe Guéroult, le directeur du journal l'*Opinion Nationale*, l'ancien saint-simonien qui avait rêvé l'Empire libéral et démocratique, fit cette déclaration courageuse : « Si le gouvernement persiste dans son hésitation chronique, dans sa soumission à la politique cléricale, il n'aura pas d'adversaire plus résolu que moi. »

Le parti ultramontain releva le gant par l'organe de M. Chesnelong, qui demanda que la conférence projetée entre les puissances sur les affaires de Rome eût pour objet, non pas de discuter, mais de consacrer avant tout l'existence du pouvoir temporel.

M. Thiers soutint l'orateur clérical, dans un discours où il présenta de nouveau la participation de la France à l'unité de l'Italie comme une faute que compléterait l'abandon de Pie IX.

M. Rouher fit une réponse emphatique dans ce style étrange où il arrivait quand il cherchait des effets d'éloquence. Il termina par un engagement de la dernière gravité. — « Nous le déclarons, dit-il, au nom du gouvernement français, l'Italie ne s'emparera pas de Rome. — Jamais! »

La droite se leva tout entière en répétant : « Jamais ! Jamais ! »

MM. Thiers et Berryer tirèrent de M. Rouher l'affirmation qu'avec Rome, il entendait garantir tout le territoire actuel du Saint-Père. La droite retira son interpellation et vota un ordre du jour de confiance.

Ce fut une journée fâcheuse dans la vie politique de M. Thiers et qui rappelait trop la rue de Poitiers. M. Thiers ne montrait pas sa clairvoyance accoutumée, en ne se résignant point à ce qu'il n'était plus temps d'empêcher et en persistant à maintenir un sujet d'irritation entre la France et l'Italie (4 décembre).

La discussion de la loi militaire commença



Adolphe Guéroult.

enfin le 15 décembre. Une année entière, depuis la publication du premier projet, avait été dépensée en hésitations et en tâtonnements. Le projet du 12 décembre 1866 avait été modifié. Le projet actuel, au lieu des sept ans de service de la loi de 1832 (six ans et demi en fait), établissait cinq ans de service dans l'armée active et quatre dans la réserve. Il y avait avantage sur le projet du 12 décembre précédent, en ce que le contingent, au lieu d'aller en partie dans la réserve, passait tout entier par le service

actif, mais n'y restait que cinq ans au lieu de six. Ce changement obligeait à maintenir le contingent de 100,000 hommes au lieu de 80,000, comme dans le projet du 12 décembre. Cette aggravation de charge avait une compensation. Le premier ban de la réserve n'était plus à la disposition du ministre et ne pouvait être appelé que par décret en temps de guerre. Le mariage ne serait permis que dans les trois dernières années de la réserve, c'est-à-dire qu'aucun jeune soldat ne pourrait se marier qu'après six ans de service. Ici, l'on empirait gravement les conditions du premier projet. On comptait avoir, avec ce système, 500,000 hommes dans l'armée active et 250,000 dans la réserve. Les jeunes gens non compris dans le contingent formeraient la garde mobile, qui ne pourrait être appelée que par une loi et servir qu'à l'intérieur, comme au précédent projet. Elle aurait quinze réunions d'un jour par an. Le remplacement administratif et l'exonération étaient abolis, grand progrès sur le projet de décembre 1866. La force disponible était un peu moindre que dans le premier projet; la garde mobile ne serait pas suffisamment exercée; mais, par contre, la réserve, toute formée d'anciens soldats, devrait devenir un élément très solide.

On pouvait dire que le système proposé n'était qu'un compromis incomplet entre notre loi de 1832 et le régime prussien : que cinq ans de service actif, c'était trop pour y appeler la nation entière, comme en Prusse, ou pas assez, au point de vue des armées limitées et des vieux soldats. On pouvait objecter aussi qu'il n'était rien fait pour nous rapprocher de l'organisation qui, en Prusse, adapte les corps d'armée aux circonscriptions territoriales, ne déplace pas les soldats et rend la mobilisation si aisée et si rapide. Néanmoins, le projet présentait des moyens de défense respectables, à la condition que l'armée fût dans de bonnes mains.

Mais où étaient les garanties de cette condition, avec l'Empire et l'empereur ? La réorganisation militaire et l'affranchissement politique du pays étaient inséparables : il fallait faire des citoyens-soldats, et l'Empire était incapable de donner la vraie liberté ainsi que d'exposer hautement et simplement au pays les nécessités militaires du salut public.

La gauche proposa de réduire le contingent à 80,000 hommes. Elle ne voyait dans la loi qu'une tentative du pouvoir pour « encaserner » la nation entière. M. Jules Simon combattit la loi dans un discours très éloquent; des vérités sévères pour l'Empire s'y mêlaient aux illusions où vivait l'opposition libérale.

L'erreur de la gauche tenait à ce qu'elle méconnaissait entièrement l'état de l'Allemagne. Elle s'imaginait que nous avions devant nous une nation qui ne demandait qu'à être libre et une chez elle, tandis que nous avions affaire à un despotisme militaire qui aspirait à déborder au dehors et qui s'emparait de toutes les forces de cette nation pour les diriger contre nous.

Le contingent de 100,000 hommes fut accepté par 220 voix contre 29; un certain nombre de députés indépendants n'avaient pas voulu s'associer à la demande imprudente de réduction du contingent. La loi militaire fut votée, le 14 janvier 1868, par 199 voix contre 65.

La loi sur la presse succéda à la loi militaire (29 janvier), après bien des tiraillement autour de l'empereur. Malgré le discours impérial très affirmatif du 18 novembre, on avait encore longuement débattu si le projet de loi serait maintenu ou retiré. M. Emile Ollivier dépassa les orateurs de la gauche en portant à la tribune le système original d'Emile de Girardin sur l'impunité de la presse; il mitigeait toutefois cette thèse par deux exceptions, quant à

la diffamation et à la provocation suivie d'effet.

La majorité vota avec répugnance l'article premier, qui dispensait les journaux de l'autorisation préalable. C'était là qu'était toute la portée de la loi. Il n'y eut que sept votes négatifs, celui de Granier de Cassagnac et six autres. Ce député ultra-impérialiste avait prononcé un grand discours contre la loi et contre la liberté de la presse en général. L'empereur l'avait fait complimenter, puis avait pourtant fait avertir la majorité qu'il fallait voter la loi, et la majorité s'était soumise. Ceci peint et le gouvernement et l'assemblée.

Les articles suivants offraient un mélange bizarre de libéralisme et de compression. L'on diminua un peu l'impôt du timbre. On substitua de lourdes amendes à l'emprisonnement pour les délits de presse, ce qui reportait la pénalité des écrivains sur les propriétaires et incitait ceux-ci à contenir les rédacteurs. La privation des droits électoraux pour cinq ans fut établie contre tout condamné pour délit de presse. On assimilait ainsi les écrivains les plus honorables aux malfaiteurs.

Un amendement proposé par le député Guilloutet vint ajouter aux rigueurs du projet la disposition la plus étrange. Le parquet était autorisé à poursuivre d'office toute énonciation d'un fait relatif à la vie privée, d'un fait quelconque, non plus seulement d'un fait diffamatoire ! L'amende pouvait être de 500 à 5,000 francs.

M. Berryer tenta en vain d'obtenir quelque garantie pour les prévenus dans la composition des tribunaux correctionnels. Il demandait que là, où, comme à Paris, le tribunal se composait de plusieurs chambres, le roulement entre les chambres s'opérât par la voie du sort. Le pouvoir tenait à conserver la faculté de répartir arbitrairement les magistrats entre les diverses chambres. La sixième chambre était devenue célèbre par son ardeur de condamnation. M. Berryer n'obtint que 40 voix en faveur d'une réclamation si bien justifiée.

Le compte rendu des procès de presse fut interdit. M. Thiers réclama la liberté du compte rendu des séances des deux Chambres, à l'occasion duquel le pouvoir persécutait incessamment les journaux ; il en trouvait la facilité dans les dispositions légales les plus équivoques et les plus arbitraires. Le gouvernement et la majorité résistèrent. L'arbitraire leur était trop commode. Les débats allèrent croissant de virulence. Il y eut des incidents scandaleux. Jules Favre fut insulté par Granier de Cassagnac et n'obtint aucune justice du vice-président Jérôme David. La majorité repoussait avec obstination tous les amendements ; mais il y en eut qui obtinrent un très grand nombre de voix. La majorité, à mesure qu'elle diminuait de nombre, redoublait d'intolérance et d'emportement.

La loi fut votée le 9 mars par 222 voix contre une, la voix de Berryer, et un certain nombre d'abstentions. La gauche ne pouvait voter la loi et ne voulait pas la repousser à cause du premier article.

La loi fut portée du Corps législatif au Sénat, où elle suscita une discussion intéressante. M. Bonjean eût voulu qu'on envoyât les délits de presse au jury et, comme la majorité donnait des signes d'hostilité contre la loi, il reprocha au Sénat de repousser la liberté offerte par le gouvernement. M. Rouher, à contre-cœur, soutint le projet de son maître et demanda aux sénateurs s'ils prétendaient opposer leur expérience à celle de l'empereur, lorsque Napoléon III jugeait le temps venu de préparer le couronnement d'un grand règne et l'avénement de son héritier.

Les défenseurs de la loi rencontrèrent un auxiliaire qui excita une vive irritation dans l'Assemblée. C'était un célèbre écrivain, un grand critique littéraire, Sainte-Beuve, qui

avait passé par toutes les doctrines et tous les partis, depuis le Saint-Simonisme et la République jusqu'à l'Empire et depuis le mysticisme jusqu'à l'entière incrédulité. Après tant de variations, il finissait par revenir à la liberté, en haine du cléricalisme. Il demandait plus que la loi, l'entier affranchissement de la presse. Il avait été



Sainte-Beuve.

nommé sénateur comme partisan du pouvoir absolu et, maintenant, il défendait la liberté de penser dans une assemblée cléricale et la liberté politique dans un sénat césarien; aussi était-il conspué à la presque unanimité.

La loi passa néanmoins à 94 voix contre 23. L'empereur l'ordonnait. On obéit.

Le projet sur le droit de réunion fut abordé à son tour par le Corps législatif (12 mars). Les orateurs de la gauche montrèrent que cette loi était pleine de pièges. Elle fut adoptée le 25 mars. La plus grande partie de la gauche, avec MM. Thiers et Berryer, votèrent contre la loi, comme équivoque et anti-libérale. Des formalités compliquées et embarrassantes et une responsabilité exagérée étaient imposées aux organisateurs de réunions publiques.

Les débats financiers augmentaient de gravité chaque année. Le gouvernement avait demandé 100 millions pour les chemins vicinaux; c'était, comme on le dit, de la monnaie électorale à la veille des élections; mais, du moins, la dépense était utile. Ce qui préoccupait les esprits, avant la discussion du budget, c'était quelque chose de plus grave : un rapport publié, le 17 janvier, par le ministre des finances Magne, annonçant un projet d'emprunt de 700 millions; ce chiffre égalait l'emprunt de la guerre de Crimée et, cependant, ne devait pas suffire pour terminer les travaux publics antérieurement décrétés. On n'achèverait que le plus pressé et la grosse masse de l'emprunt irait à la réorganisation de l'armée. Une grande partie avait été dépensée à l'avance, en 1867 et, ces dépenses couvertes, il ne resterait qu'environ 440 millions à employer. M. Magne avouait, comme l'empereur l'avait déjà indiqué dans son discours d'ouverture de la session, que les recettes étaient au-dessous et les dépenses au-dessus des prévisions. Il évaluait la dette flottante à 936 millions.

Garnier-Pagès démontra que ce grand emprunt ne liquiderait pas la situation et qu'un déficit de 170 millions était certain pour l'année 1870. Il fit voir que la dette flottante s'élevait en réalité bien au delà du chiffre de M. Magne, c'est-à-dire à 1356 millions. Un des plus dévoués impérialistes, M. Calley-Saint-Paul, reconnut qu'il existait un déficit normal de 90 à 100 millions par an.

M. Thiers intervint par un de ses grands discours qui sont de véritables monuments.



Gambetta au procès Baudin.

Il prouva que l'Empire n'avait cessé d'avoir, non pas 90 à 100 millions, mais 260 à 270 millions de déficit annuel et qu'il avait emprunté 4 milliards pour le dissimuler. Quant à présent, on avait un budget de 2 milliards 300 millions en dépenses contre 2 milliards et quelques millions en recettes. Après le nouvel emprunt, la dette flottante serait encore de 950 à 970 millions à la fin de 1869. De plus, l'État étant responsable en fait de trois autres dettes, la caisse des travaux de Paris, la dette de Paris envers le Crédit foncier et la caisse des chemins vicinaux, le total réel de la dette flottante se retrouverait, à cette date, de 1,400 millions (1er juillet).

M. Thiers attribuait ce déplorable état de choses à la fausse politique du gouvernement et à l'impuissance de la Chambre, qui ne pouvait lui faire entendre la vérité.

M. Thiers, non-seulement confirmait, mais dépassait les chiffres de M. Garnier-Pagès dans son exposé aussi large et aussi lumineux qu'effrayant. Le ministre Magne lui fit une faible réponse : ou n'en pouvait faire une bonne. M. Émile Ollivier laissa échapper un mot vif! — « C'est, dit-il, la liquidation intermittente : M. Fould liquide M. Magne. M. Magne liquide M. Fould; si cela dure, on en viendra aux expédients, au papier monnaie, à l'impôt sur la rente. »

M. Magne avait tâché de faire de l'optimisme; M. Rouher fit du cynisme. Il eut l'audace de répéter que le gouvernement n'avait commis aucune faute ; que le déficit dénoncé dans les finances était une calomnie; que la paix était assurée; l'opinion publique confiante, et que, quant à ceux qui préten-

daient les ressources de la France épuisées, ils ne méritaient que le dédain.

Si les ressources de la France n'étaient pas épuisées, elles étaient bien compromises! La majorité ferma la discussion pour protéger les ministres aux abois (7 juillet). Un mot d'un député impérialiste, qui était alors du tiers parti, M. Haentjens, résumait ce débat : — « On votera silencieusement pour le ministre ; mais on ne le soutiendra pas ; les budgets actuels sont des budgets insensés. »

Les débats de cette session ne donnèrent aucun éclaircissement sur les affaires étrangères. Le ministre, M. de Moustier, se dérobait. Ce diplomate expérimenté ployait sous les fautes d'autrui, qu'il ne lui était pas possible de réparer. M. Rouher, lui, était écrasé par ses propres fautes. Il restait toujours sous le coup de l'affaire du Mexique. Dans une séance où il osait prétendre avoir toujours dit la vérité à ce sujet, Ernest Picard lui cria : — « Témoin le jour où vous avez trompé des milliers de familles, aujourd'hui ruinées pour avoir cru votre parole! » C'était une allusion au déplorable emprunt mexicain. Le gouvernement avait l'entière responsabilité des ruines que rappelait l'orateur républicain. Il était impossible de ne pas accorder une indemnité à tous ces malheureux qui n'avaient souscrit que sur les incitations et les assurances mensongères du pouvoir. La discussion de cette indemnité eût, devant une autre Chambre, abouti à la mise en accusation de M. Rouher. Le ministre d'État donna pour excuse « la fatalité. » Il savait bien que la Chambre s'en contenterait (25 juillet).

Lorsqu'on examina le budget de la guerre, un amendement important, fut proposé : il s'agissait d'une enquête pour vérifier les existences en matériel de la guerre et de la marine. Le ministre de la guerre, le maréchal Niel, fit rejeter l'enquête. Ce fut une faute et un malheur. Le maréchal connaissait le mauvais état de nos magasins et de nos places ; il voulait combler le déficit ; il mourut avant d'avoir pu le faire et, après lui, son successeur ne le fit pas.

La session fut close le 28 juillet, après le vote de l'emprunt.

On avait voté, auparavant, une mesure que réclamait le progrès social : l'abrogation de l'article du code pénal qui maintenait l'inégalité entre patrons et ouvriers dans les procès. Le Corps législatif, tout réactionnaire qu'il fût, n'osa refuser ce vote.

Les incidents qui s'étaient produits, durant cette session, en dehors des Chambres, attestaient une défiance croissante et réciproque entre le gouvernement et le pays. L'entourage de l'empereur était très inquiet du mouvement de l'opinion, comme le témoignent les documents trouvés aux Tuileries, après la chute de l'Empire. Le pouvoir, plus faible, n'était pas moins tracassier que par le passé ; les arrestations, les poursuites contre la presse étaient fréquentes. Le gouvernement prenait ombrage de tout. Lorsqu'en mars 1868, les amis français de Manin reconduisirent à Venise sa dépouille mortelle, le pouvoir n'autorisa pas la commission italienne, envoyée au-devant des restes du grand Vénitien, à les venir chercher jusque dans Paris. On craignait une démonstration populaire et une nouvelle protestation contre Mentana.

Le droit de réunion était à peine sanctionné par la loi qu'il était violé. Les réunions privées, convoquées en vue d'élections partielles, étaient interdites. Une de ces réunions, à Nîmes, était dissoute par la force avec une insigne brutalité.

Tous les efforts d'intimidation ou de séduction, employés en faveur de la candidature officielle, n'empêchèrent pas l'élection de M. Jules Grévy dans le Jura (3 août). Ce retour à une renommée de 1848 parut, aux Tuileries, un signe alarmant. Les vexations que se permettait le pouvoir lui

ôtaient le bénéfice des concessions qu'il avait faites, sans le garantir contre leur péril. Les restrictions et les pénalités qu'il avait accumulées dans la loi de la presse ne compensaient pas, pour lui, la portée du premier article, celui qui permettait de créer de nouveaux journaux sans autorisation. On en vit bientôt les résultats qui justifièrent les alarmes des impérialistes.

Le 1er mai, parut le premier numéro du journal hebdomadaire *La Lanterne*.

L'effet en fut prodigieux. Jusque-là, l'Empire, anathématisé du dehors par les livres de l'exil, n'avait été attaqué, à l'intérieur, qu'avec des ménagements habiles, des artifices de langage, des allusions et des épigrammes où la finesse de la forme voilait à demi la hardiesse du fond. Cette fois, le rédacteur de la *Lanterne*, M. Henri de Rochefort, attaquait, par des coups droits, avec une verve insultante et une raillerie impitoyable, non seulement les choses et les hommes de l'Empire, mais la personne même de l'empereur. Toutes les haines, tous les mépris, tous les ressentiments accumulés contre le régime impérial trouvèrent là leur expression et leur issue. La publicité fut immense. Ce qui satisfaisait la passion des uns amusait la légèreté des autres: le monde frivole de l'Empire riait de voir éclabousser ses idoles.

L'audace de M. de Rochefort sembla d'abord abasourdir ceux qu'il frappait. Ce fut seulement après le troisième numéro qu'on se décida à faire saisir la *Lanterne*. Les numéros suivants eurent le même sort et, les 14 et 26 août, M. de Rochefort subit une double condamation à 10 et à 13 mois de prison et à deux fois 10,000 francs d'amende. Il s'évada et alla continuer à Bruxelles son pamphlet qui, malgré tous les efforts de la police, entra en France par contrebande. Plus violente et moins spirituelle, la *Lanterne*, délivrée du souci des tribunaux, baissa comme valeur littéraire, mais continua d'être vivement recherchée, par hostilité contre le pouvoir et par goût du fruit défendu.

Au moment où émigrait l'auteur de *La Lanterne*, paraissait à Paris une œuvre bien autrement sérieuse, et dont la modération atteignait plus à fond l'Empire que les emportements ou les sarcasmes de M. de Rochefort. C'était *Paris en décembre* 1851, par Eugène Ténot. Ce livre ne ressemblait en rien aux récits enflammés des proscrits, à ces cris de colère de l'exil qui avaient pénétré à travers la frontière; c'était un procès-verbal, terrible par sa simplicité même; l'auteur y exposait, y constatait, sans jugement et sans commentaire, des faits monstrueux que nul n'avait osé jusque-là réunir et publier en France, et que nul ne pouvait contester.

L'étoile de l'Empire allait pâlissant. L'empereur, cette année comme les précédentes, faisait des excursions dans les départements. Naguère, il avait trop parlé en public; maintenant, il parlait encore, mais pour ne rien dire. Il semblait éviter l'effet et le bruit, autant qu'il les avait cherchés. C'était un symptôme de son état d'esprit. Sa confiance en lui-même était profondément ébranlée. Son langage contrastait avec celui du roi de Prusse, qui accentuait autant ses paroles que Napoléon III assourdissait les siennes. En visitant sa récente acquisition, peu glorieuse, mais fort utile, de Kiel, le roi Guillaume avait dit qu'il ne voyait en Europe aucune menace de guerre, mais que, « d'ailleurs, il avait sa flotte et son armée. »

La Ligue de la paix tint un second Congrès à Berne, le 4 septembre. Des députés et des journalistes danois y protestèrent contre l'inexécution du traité de Prague, qui avait promis la restitution du nord du Slesvig au Danemark, et contre l'appui que le peuple prussien prêtait à son gouvernement pour opprimer les autres peuples.

Le Russe Bakounine, dépassant ses propositions de la précédente année et dévoilant sa pensée tout entière, demanda nettement la destruction de la propriété, de la famille, de la patrie, toute organisation devant se réduire à des communautés rurales et à des communautés industrielles.

Le Congrès n'en était pas là. Les délégués



Jerome David.

français et allemands se trouvèrent d'accord contre le programme du nihilisme.

Gustave Chaudey, disciple et exécuteur testamentaire de Proudhon, repoussa la théorie de ceux qui ne se contentent pas de la liberté américaine ou suisse et déclara que la démocratie était séparée par un abîme du socialisme, tel qu'on venait de le définir à Berne.

La scission s'opéra. Bakounine et ses adhérents se retirèrent. Chaudey devait être la victime des sectaires anarchistes avec lesquels il avait courageusement rompu.

Le Congrès se déclara pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Un Russe francisé, le positiviste Wirouboff, proposa de chercher les moyens de « délivrer les peuples de toute religion. » Le Congrès n'accepta pas plus cette motion que celle de Bakounine.

Le troisième Congrès de l'Association internationale des Travailleurs se tenait à Bruxelles, presque en même temps que le Congrès de la paix à Berne. Il ne fut pas malheureusement aussi sensé.

Les progrès de l'Internationale, en France, préoccupaient le gouvernement impérial, qui hésitait entre la répression et la tolérance, dans l'espoir de gagner les ouvriers. En mars dernier, plusieurs des chefs de l'Internationale avaient été condamnés à une légère amende, comme faisant partie d'une société non autorisée. Un petit nombre d'ouvriers cédèrent aux avances du pouvoir ; mais le conseil général de l'association ne s'y prêta point. En Allemagne, où l'Internationale s'était également étendue dans de larges proportions, les associés entendaient, comme en France, garder leur entière indépendance vis-à-vis de leur gouvernement. Les délégués français, au Congrès de Bruxelles, protestèrent que le peuple, chez nous, réprouvait toute idée d'une guerre offensive contre la Prusse. Les délégués allemands allèrent jusqu'à déclarer qu'une guerre entre la France et l'Allemagne serait une guerre civile. Le Congrès formula une très énergique protestation contre la guerre en général. En cas de menace de guerre, il rêvait d'arrêter les gouvernements par une grève universelle.

Le Congrès s'occupa ensuite de la réglementation des grèves, par lesquelles les travailleurs des divers pays, en s'entendant, arriveraient à soutenir et à élever autant que possible les salaires. C'est ici qu'apparut la grande déviation qui devait perdre l'Internationale. L'association s'était formée sous l'influence des disciples de Proudhon,

qui, aux rêves du crédit mutuel gratuit et de la suppression de l'intérêt, mêlaient du moins des idées de liberté et d'individualité qui pouvaient conduire à rectifier leurs erreurs; mais d'une année à l'autre, l'esprit avait changé par l'invasion d'éléments nouveaux. Il fut décidé que la grève n'était qu'un moyen de transition et que le but était l'abolition du salariat, non plus, comme le pensaient les premiers organisateurs, par le développement des associations libres, mais par la substitution de la propriété collective à la propriété individuelle ; le sol arable devrait être concédé aux compagnies agricoles, comme les mines aux compagnies minières, comme les chemins de fer aux compagnies ouvrières, etc. C'est là ce qu'on a nommé « le collectivisme, » pour remplacer le terme discrédité de communisme. Ce n'était point ici l'anarchisme révolutionnaire de Bakounine, la destruction de la société par la force; les collectivistes de l'Internationale pensaient que « l'évolution économique » ferait, de l'application de leur théorie, « une nécessité sociale. » Leur utopie, pour être jusqu'ici pacifique, n'en visait pas moins à la suppression de la libre individualité, au profit d'une vague collectivité dont il leur était impossible de déterminer la forme ni les limites. C'est ce que l'un des premiers fondateurs de l'Internationale, M. Tolain, leur remontra avec énergie. Il n'entendait pas que l'individualité fût sacrifiée à l'idole de la communauté, le perfectionnement de l'individu, disait-il avec raison, étant le but suprême. M. Tolain et ses amis ne purent arrêter le courant fatal qui emportait la majorité.

Cette majorité, dans sa réaction contre le Congrès précédent, allait jusqu'à exprimer l'opinion que, dans l'avenir, le père de famille serait déchargé, non seulement des frais d'instruction, mais des frais d'entretien de ses enfants. Le Congrès émit, au point de vue intellectuel, des maximes dignes de Babœuf : il déclara qu'il n'était nullement nécessaire de former des savants.

Il n'y avait plus rien à espérer de l'Internationale.

On vit reparaître, dans les polémiques de cet automne de 1868, un nom d'un autre temps : M. Guizot publia, dans la *Revue des Deux-Mondes*, un article où il proposait de mettre l'armée sur le pied de paix, pour calmer l'inquiétude universelle. M. Guizot se retrouvait, ici comme autrefois, l'adversaire de M. Thiers, et, pas plus qu'autrefois, ce n'étaient de son côté qu'était l'esprit pratique et l'appréciation exacte des faits présents. Désarmer en présence de l'Allemagne, incomparablement plus armée que la France, était impraticable. Il eût fallu qu'un désarmement simultané pût être opéré par une convention internationale ; ce désarmement, l'organisation militaire de la Prusse, qui devenait celle de l'Allemagne entière,



Gambetta.

ne s'y prêtait pas, et la Prusse n'entendait nullement changer cette organisation.

Émile de Girardin, avec son audace irréfléchie, se jetait dans l'excès contraire et poussait imprudemment à la guerre dans son journal.

Le gouvernement tâchait à la fois de rassurer le pays sur la guerre et de l'effrayer de la Révolution. Ses journaux publièrent à grand fracas le manifeste d'une société secrète : la *Commune révolutionnaire de Paris*. C'était un brutal factum anarchique rédigé par quelques énergumènes. Le pouvoir eut bientôt affaire à quelque chose de plus sérieux. Le 2 novembre, le jour des Morts, une manifestation eut lieu devant la tombe du représentant du peuple Baudin, mort, le 3 décembre 1851, pour la défense des lois et de la République. On y parla très violemment, en prose et en vers, contre le pouvoir qui avait « assassiné Baudin » et qui était « encore debout. » On cria : « vive la République ! » A la suite de cet incident, les journaux l'*Avenir National*, dirigé par M. Peyrat, et le *Réveil*, par M. Delescluze, ouvrirent une souscription pour élever un monument à Baudin.

L'autorité prévint ces deux journaux et une troisième publication, la *Revue politique*, qui s'était jointe à eux, d'avoir à clore leurs listes de souscriptions. Les directeurs des journaux ne tinrent compte de l'avertissement. Le parquet les poursuivit pour « manœuvres à l'intérieur, » singulier délit inventé par les lois impériales. Les poursuites, comme on devait s'y attendre, redoublèrent l'élan des souscriptions. Des journaux qui s'étaient d'abord tenus sur la réserve, *le Siècle*, *le Temps*, *le Journal de Paris*, *la Tribune*, *l'Électeur libre*, ce dernier dirigé par Ernest Picard, ouvrirent leurs colonnes à la souscription quand elle fut poursuivie. M. Berryer écrivit à l'*Électeur libre* la lettre suivante :

« Le 2 décembre 1851, j'ai provoqué et obtenu de l'Assemblée nationale, réunie dans la mairie du Xe arrondissement, un décret de déchéance et de mise hors la loi du président de la République, convoquant les citoyens à la résistance contre la violation des lois dont le président se rendait coupable. Ce décret a été rendu public dans Paris autant qu'il a été possible. Mon collègue, M. Baudin, a énergiquement obéi aux ordres de l'Assemblée ; il en a été victime et je me sens obligé de prendre part à la souscription ouverte pour l'érection d'un monument expiatoire sur sa tombe. »

La sensation fut profonde et les injures de certains journaux bonapartistes contre Berryer ne firent que redoubler l'effet produit sur l'opinion publique. Le procès Baudin était pour les républicains une occasion éclatante de rallier toutes les opinions indépendantes contre le gouvernement. Ils en profitaient. La chance était pour eux. Le pouvoir, cette fois, ne sut pas préparer ses armes. La fameuse sixième Chambre, qui se montrait toujours si rude aux prévenus politiques et dont les présidents avançaient toujours si vite, eut à sa tête, dans ce nouveau procès, un vice-président libéral, à tendance orléaniste, peu disposé à soutenir contre les avocats un substitut assez faible.

Les débats s'ouvrirent, le 13 novembre, par une plaidoirie de M. Crémieux, ancien membre du Gouvernement provisoire de 1848 et l'un des députés arrêtés au coup d'État. C'était le 24 Février qui venait demander des comptes au 2 Décembre. Le lendemain, Emmanuel Arago succéda à Crémieux. C'était encore le 24 Février, et sous une forme plus vive. Arago termina en rappelant les honneurs funèbres qu'on avait rendus à Morny. — « Morny et Baudin, s'écria-t-il, rappelez-vous ces deux hommes et frémissez du contraste ! Que le second Empire dresse des statues à ses complices, mais qu'il nous laisse une tombe pour Baudin..., ce nom signifie la loi assassinée ! »

D'Emmanuel Arago, la parole passa à un jeune avocat jusque-là connu seulement parmi les étudiants, le jeune barreau et la jeune presse, entrevu du monde politique, mais ignoré du grand public. Il se nommait Léon Gambetta. Sa physionomie énergique et originale, son organe doux et fort, puissant et pénétrant, préparèrent, dès le premier aspect et les premiers mots, l'effet de son argumentation qui prit corps à corps le réquisitoire du ministère public et alla montant dans un crescendo terrible. Ce qu'il dit des hommes du 2 Décembre, « sans talent, sans honneur, perdus de dettes et de crimes, » dépassa les livres de l'exil, sauf un seul que nul ne pouvait dépasser : *les Châtiments*. Il écrasa l'avocat impérial qui s'efforçait de l'interrompre et dont sa voix tonnante étouffait la voix.

Le président parut vouloir calmer l'orateur. — « M. Gambetta, observa-t-il, vous voulez dire que les auteurs du coup d'État ont commis un grand crime ; cela ne peut-il pas se dire tout simplement ? »

Ce n'était pas donner au parquet une assistance bien efficace que de souligner ainsi les paroles de l'orateur. Gambetta continua : « Le procès du coup d'État a été jugé hier ; il le sera demain, toujours, jusqu'à ce que la conscience universelle ait reçu satisfaction. Depuis dix-sept ans, vous qui êtes les maîtres de la France, vous n'avez jamais osé célébrer le 2 Décembre comme un anniversaire national ; eh bien ! cet anniversaire, c'est nous qui le prenons ! »

Il alla ainsi jusqu'au bout. Un tonnerre d'applaudissements se prolongeait de la salle d'audience jusque dans la foule qui attendait au dehors. Toute la France en retentit. Une grande carrière était commencée. L'orateur s'y était préparé à travers la vie agitée des étudiants de ce temps, rentrés bruyamment dans l'opposition républicaine. Les hommes politiques avaient pu remarquer déjà que ce jeune avocat avait acquis plus que les notions de politique intérieure familières à ses collègues du jeune barreau républicain ; il avait déjà des vues générales et des connaissances exceptionnelles de la politique européenne et des intérêts internationaux.

Après cette plaidoirie éclatante, il y eut encore d'intéressantes séances où d'autres avocats, Me Clément Laurier, Me Leblond firent preuve, l'un d'une dialectique redoutable, l'autre d'une grande élévation morale. Pendant tout ce procès, l'accusé avait été l'Empire. Jamais pareil retour offensif n'avait broyé l'accusation et les accusateurs officiels.

Matériellement, les journalistes et les manifestants du 2 novembre poursuivis avec eux furent condamnés : Delescluze, à six mois de prison ; deux autres, à un mois de prison ; tous, à des amendes. Pauvre dédommagement pour l'Empire frappé d'un coup irréparable.

Berryer mourut quelques jours après ; il avait bien fini par sa noble lettre sur la souscription Baudin. Il était, au fond, plus artiste que politique et plus Français qu'homme de parti.

Le pouvoir, qui avait montré tant d'ombrage à l'égard des réunions électorales, ne mit point obstacle aux réunions publiques qui, cet hiver, agitèrent toutes les questions sociales. Il fit plus que les tolérer ; on a su depuis que plus d'un des orateurs qui se signalaient par leur exagération avait des rapports intimes avec la police. Le pouvoir croyait que la peur du socialisme lui ramènerait les bourgeois. Soit dans le même but, soit dans la prévision réelle d'une émeute, le 3 décembre, anniversaire de la mort de Baudin, des masses de troupes furent déployées sur les boulevards ou consignées dans les casernes. Personne ne bougea, et le public se moqua de cette levée de boucliers. On s'en prit de cet effet manqué au ministre de l'intérieur, M. Pinard.

qui sortit du ministère et fut remplacé par M. Forcade de La Roquette.

Les Chambres se rouvrirent le 18 janvier 1869. Le discours impérial affirma que « les ressources militaires de la France étaient désormais à la hauteur de ses destinées dans le monde. — « Dans cette situation, dit l'empereur, nous pouvons proclamer sans faiblesse notre désir de la paix. »



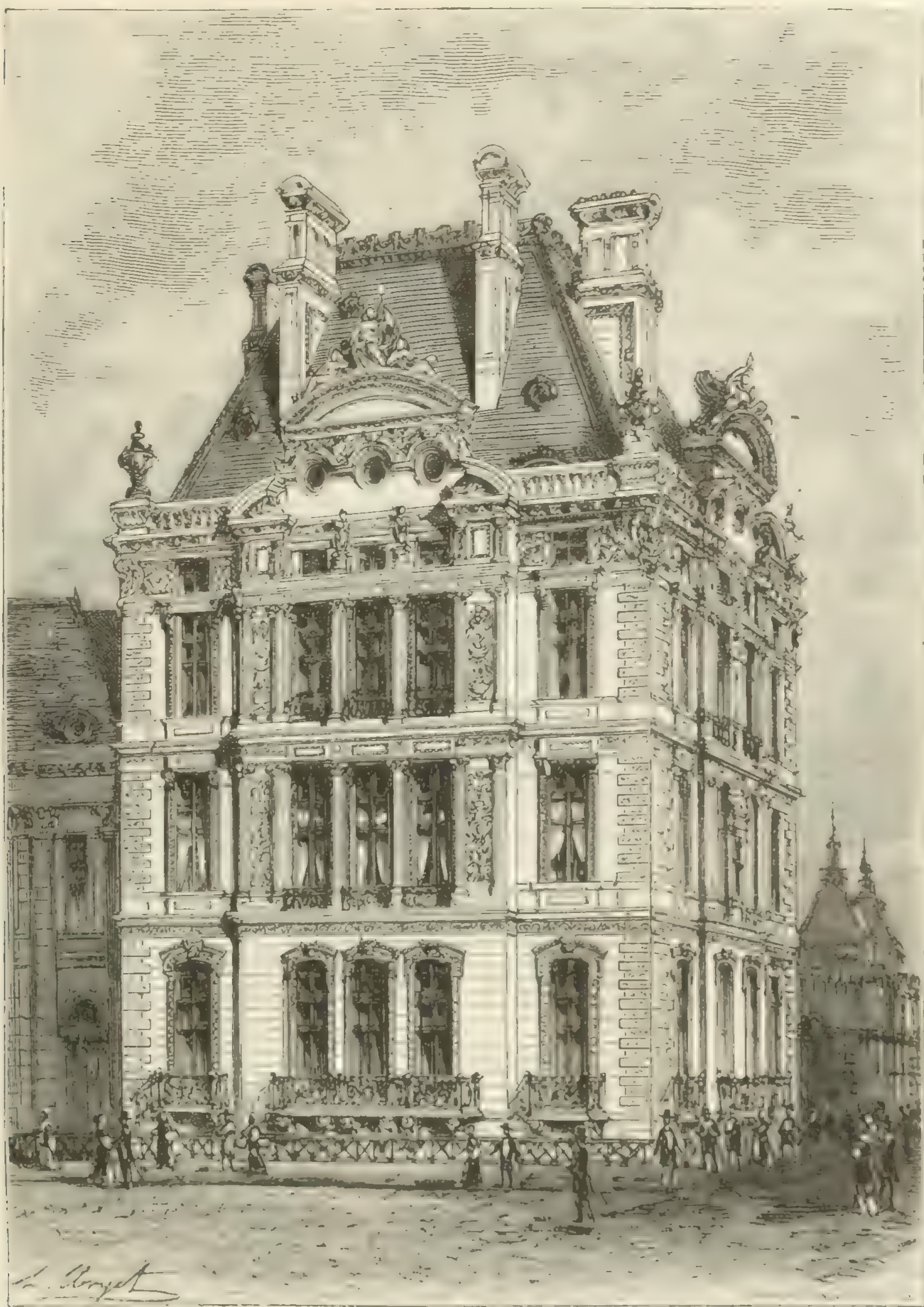
Delescluze.

Napoléon III ne fit pas de nouvelles promesses libérales. Au contraire, il fit allusion à « des esprits subversifs cherchant à troubler la tranquillité publique et à une agitation factice à laquelle la nation reste insensible, comptant sur la fermeté du gouvernement. » Il étala, comme à l'ordinaire, des banalités sur l'alliance du pouvoir et de la liberté. Il conclut en se vantant d'avoir donné à la France dix-sept années de quiétude et de prospérité toujours croissante.

Cette session fut marquée, au Sénat, par une discussion fort singulière. Il y eut, dans cette assemblée, une tentative pour former un tiers parti, à l'exemple du Corps législatif, et ce fut M. de Maupas qui essaya de s'en faire le chef. L'ancien complice de M. de Morny devenait son imitateur. Il faisait du parlementarisme ; il voulait des ministres responsables pour couvrir la personne de l'empereur. Le président du Sénat, M. Troplong, et le ministre d'État rappelèrent gravement l'ex-préfet de police du 2 Décembre au respect de la Constitution. Maupas, dans le cours de ce débat, avait prétendu que le 2 Décembre avait été opéré contre l'anarchie et non contre la liberté.

Le fait capital de la session, au Corps législatif, fut le débat sur un traité que la ville de Paris, c'est-à-dire le préfet Haussmann, venait de conclure avec le Crédit foncier, pour obtenir de cet établissement un emprunt de 465 millions. Les conditions en étaient non seulement onéreuses, mais illégales. Le but était de couvrir le déficit des finances parisiennes.

C'était, comme on l'a dit, « la grande œuvre du règne » qu'on allait juger. Cette œuvre inachevée avait coûté jusque-là 1 milliard 865 millions, dépensés, suivant le bon plaisir du préfet, sous le contrôle illusoire d'une commission municipale choisie par lui. Garnier-Pagès, puis Ernest Picard attaquèrent à fond. Ce dernier poursuivit le préfet de la Seine dans toutes ses ruses et ses détours pour échapper à la loi et à la Cour des comptes. M. Thiers intervint avec son grand savoir financier et sa lucidité accoutumée. Il montra que les ressources de la ville étaient épuisées sans qu'on eût achevé la transformation de Paris. Il prononça son arrêt avec autorité sur le triple réseau du fameux plan Haussmann ; il se résumait ainsi : « le premier réseau était utile, le second, utile dans quelques-unes de ses parties ; le troisième



Les Tuileries (Pavillon de Flore).

est entièrement inutile. » Le second réseau, annoncé comme devant coûter 180 millions, en avait coûté 410.

M. Thiers eût voulu ou le rétablissement d'un conseil municipal électif, ou du moins le contrôle législatif, le budget de Paris soumis à la Chambre.

Le ministre Forcade de La Roquette s'efforça péniblement de défendre et de glorifier « la grande œuvre. »

M. Rouher sentit le péril et intervint par une manœuvre assez adroite, mais qui ne pouvait réussir qu'avec une telle Chambre. Il sacrifia en paroles M. Haussmann et le Crédit foncier, pour les amnistier en fait. Il avoua l'illégalité des 465 millions d'emprunts déguisés qu'on cherchait à couvrir et de tant d'autres opérations audacieuses que s'était permises le préfet. Il voulut bien convenir que tout cela était « fâcheux » et devait avoir un terme. Il prit l'engagement de refuser l'approbation du gou-

vernement à un dernier traité qui se manigançait et de faire connaître au Corps législatif, pour le 31 mars, la vraie situation de la ville. Il ne visait, au fond, qu'à sauvegarder le passé tout en le désavouant et qu'à laisser continuer l'opération en changeant les moyens.

Un amendement qui eût déjoué cette manœuvre et frappé le Crédit foncier réunit 97 voix contre 142. M. Rouher parvint à faire maintenir le traité entre la ville et le Crédit foncier, tout en blâmant l'une et l'autre, sauf restitution de 17 millions perçus indûment par le Crédit foncier. L'article 1er, sur le traité, passa avec 200 voix. L'article 2 établit, qu'à l'avenir, le budget extraordinaire de la ville, voté d'abord par le soi-disant conseil municipal (la commission non élue), serait approuvé par une loi. La Chambre n'admit pas la proposition d'Adolphe Guéroult, sur la formation d'une commission parlementaire qui dresserait le bilan de la ville. Elle rejeta de même les amendements qui réclamaient le rétablissement d'un conseil municipal élu. Elle vota, à 200 voix contre 41, la loi inconséquente et illusoire qui sortait de cette orageuse discussion. Elle s'en était remise à M. Rouher quant à l'exposé des finances de Paris ; il oublia sa promesse le 31 mars et la Chambre ne l'obligea pas à la tenir.

Les finances de l'État avaient aussi leurs emprunts déguisés, quoique dans une proportion moins scandaleuse. Les tendances et les expédients se ressemblaient partout. La gauche, voyant ses interpellations écartées de la tribune par la majorité des bureaux, massa ses amendements à l'occasion de la discussion du budget. La plupart étaient bons, pas tous ; la gauche s'obstinait à demander en vain la réduction de l'effectif militaire et à fermer les yeux sur le danger extérieur. On ne pouvait pourtant méconnaître la valeur de son argument, lorsqu'elle disait que ce qui serait une sécurité sous un gouvernement libre devenait un péril entre les mains d'un monarque pouvant faire la guerre à sa fantaisie.

M. Thiers revint encore sur les libertés nécessaires, sur les droits dont la jouissance constitue la liberté politique et sur la façon dont le gouvernement entendait l'application de ces droits. La portée du discours était cette fois dans la conclusion. Il conclut, en démontrant, d'accord avec la gauche, que, dans les gouvernements libres, il n'appartient qu'au pays de se prononcer sur la paix ou sur la guerre.

Tout était là, en effet. On ne le vit que trop.

La session se termina le 24 avril 1869 et, avec elle, les pouvoirs de la Chambre élue en 1863. Triste assemblée, sans dignité, sans force morale, incapable de soutenir ses velléités de résistance ; d'autant plus condamnable devant l'histoire qu'elle péchait bien moins par ignorance et par illusion que par faiblesse et par servilité, par la peur de perdre ses candidatures officielles ; elle laissait faire tout ce qu'elle désapprouvait ; elle voyait engager la France sur la pente de la ruine et n'étendait pas le bras pour l'arrêter.

L'opposition avait compté plus de voix qu'auparavant, mais n'en était pas moins restée matériellement impuissante. La formation du tiers parti, entre la gauche républicaine et la majorité, avait affaibli moralement le gouvernement, sans que ce parti intermédiaire fût assez nombreux ni assez énergique pour rien empêcher. Le gouvernement baissait et la Chambre n'avait pas su s'élever. La situation générale, au dedans et au dehors, était très alarmante au moment où disparaissait cette assemblée. Que serait et que pourrait la nouvelle Chambre qui allait lui succéder ?

CHAPITRE IV

SECOND EMPIRE (SUITE). — ÉLECTIONS DE 1869. — MINISTÈRE OLLIVIER. — LE PLÉBISCITE. — LE CONCILE DE ROME.

(24 Avril 1867. — 18 Juillet 1870.)

Quelques jours avant la séparation de la Chambre, le *Journal Officiel* avait publié une lettre de Napoléon III annonçant la célébration du centenaire de Napoléon Ier. L'empereur enflait sa voix, pour ainsi dire, en vue des prochaines élections. L'effet auquel il visait était manqué d'avance. Au lendemain de Sébastopol, il eût pu parler encore avec quelque succès de ce qu'il nommait un « jubilé national » et montrer au peuple « la grande figure de Napoléon... qui nous guide et nous protège ! » Après Sadowa et ses suites, il était trop tard. Le public éprouva tout autre chose que de l'enthousiasme en entendant vanter Napoléon d'avoir « développé dans la nation française ces mâles vertus qui fondent les Empires ! »

Un discours prononcé par l'empereur dans un concours régional, à Chartres, tendait au même but que la lettre sur le Centenaire (9 mai). Là, il fit appel à d'autres souvenirs, à ceux du président de la République de 1851. Il était venu alors à Chartres, disait-il, « engager tous les bons citoyens à sacrifier au bien public leurs regrets et leurs rancunes. » Il revenait « leur tenir le même langage avec plus d'autorité. » Il oubliait, qu'entre le président et l'empereur, il y avait eu le 2 Décembre.

La période électorale s'ouvrait. La physionomie n'en était pas la même qu'en 1863. Les journaux ne se sentaient plus autant d'autorité. Ils ne prétendaient plus imposer les candidatures; ils provoquaient des réunions publiques ou privées pour désigner les candidats. On échoua plus complètement encore qu'en 1863, à former ce qu'on appelait « l'union libérale » entre les divers partis opposés à l'Empire. Il n'y eut même plus de coalition partielle, comme à Marseille en 1863. A Paris, où les oppositions monarchiques comptaient peu dans les élections, les républicains politiques et les socialistes ne s'entendirent pas pour arrêter un manifeste en commun. L'impérialisme était devenu trop faible à Paris pour profiter de cette division. Il n'osa pas même hasarder de candidature ouvertement officielle; il eut seulement des candidatures amies.

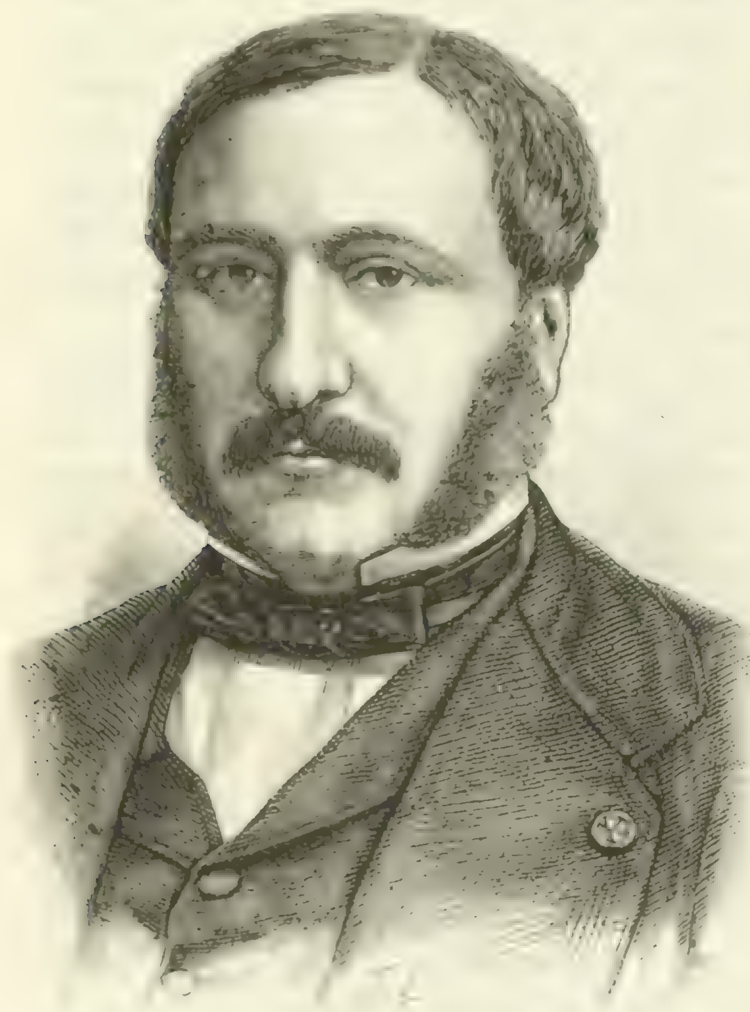
En province même, du reste, le titre de candidat officiel disparut et les candidats des préfets furent qualifiés de « conservateurs libéraux; » c'était un signe des temps. Le pouvoir n'en fit pas moins de très grands efforts dans les départements et les soi-disant conservateurs libéraux furent soutenus officiellement à outrance tout comme leurs devanciers. La presse impérialiste avait été savamment organisée au ministère de l'intérieur : elle faisait manœuvrer 150 journaux comme un régiment. Le ministère avait à peu près monopolisé le service des dépêches télégraphiques au moyen des agences et, par là, exerçait une certaine action jusque sur la presse opposante.

Le pouvoir recourut à un autre expédient : il évoqua de nouveau « le spectre rouge » du temps de la seconde République; il répandit, à cent mille exemplaires, un petit volume où l'on avait résumé ou extrait tout ce qui s'était dit de plus violent et de plus extravagant dans les réunions publiques.

C'était là, suivant les éditeurs officieux, ce que la Révolution réservait à la France, si l'Empire n'était là pour la défendre. On oubliait de prévenir les lecteurs qu'une bonne partie des folies que l'on citait pro-

venait d'orateurs qui étaient au mieux avec la police.

A Paris, les listes de l'opposition présentèrent un aspect nouveau. Des aspirations, des ambitions juvéniles se produisaient; on avait entendu dans les réunions le cri : « place aux jeunes ! » En face des vieux noms de la démocratie, apparaissaient des



Forcade de La Roquette.

noms qui avaient surgi de la veille : Gambetta disputait la 1re circonscription à Carnot; Rochefort, de son refuge de Belgique, réclamait la 7e contre Jules Favre. Ici, le débat n'était qu'entre républicains; l'adversaire commun était hors de combat. Ailleurs, dans la 3e circonscription, la lutte, qui offrait un vif intérêt, avait un autre caractère. Bancel, l'éloquent orateur de la seconde République, revenu d'exil, se présentait contre Emile Ollivier que repoussaient ses anciens électeurs républicains. De nombreux électeurs de la 3e avaient publié une déclaration qui se terminait ainsi : « M. Emile Ollivier, par sa conduite et par ses votes, par ses discours et par ses écrits... par les relations qu'il a nouées avec ceux-là mêmes qu'il avait reçu et accepté mission de combattre, ne peut plus être l'organe de la revendication de nos principes et de nos droits. »

Le 5 mai, eut lieu à Belleville une réunion dont la polémique de notre temps a souvent évoqué les souvenirs. Gambetta y prononça un discours où il disait : « la conscription doit être remplacée par l'armement général; pas d'invasion à craindre; par conséquent, pas d'armée permanente; le peuple debout ! cela suffit ! »

Il se laissait emporter par l'ardeur méridionale et partageait encore les illusions de la gauche. Quel tragique contraste entre ses paroles d'alors et ses actes prochains ! L'homme qui disait : « pas d'invasion à craindre ! » était celui qui, bien peu de mois après, devait soulever et diriger, avec une passion héroïque, la défense désespérée de la France contre l'invasion.

Gambetta écrivit aux journaux que sa méthode serait d'établir, en face de la démocratie césarienne, la doctrine, les droits, les griefs et aussi les incompatibilités de la démocratie loyale. Il n'accepterait, disait-il, d'autre mandat que le mandat de l'opposition irréconciliable.

Il demanda au comité électoral de lui adresser son programme. Le comité lui envoya un cahier qu'il accepta. Parmi les réclamations que formulait ce cahier, figuraient la séparation de l'Église et de l'Etat, l'élection de tous les fonctionnaires, la suppression des armées permanentes. Ce programme témoigne quel voile épais cachait aux yeux de notre peuple les sinistres réalités européennes et les périls de la France.

Une autre réunion électorale suscita une assez vive agitation. Elle avait été convoquée par Emile Ollivier. Il n'avait pas ré-

pondu à la déclaration des électeurs de la 3e circonscription ; mais, se présentant dans le Var en même temps qu'à Paris, il avait adressé aux électeurs provençaux une profession de foi où il assurait n'avoir pas changé et prétendait retourner le reproche contre ses adversaires. Il est bien certain, toutefois, que les électeurs qui avaient voté pour le fils d'un représentant du peuple traîné dans les casemates du coup d'État, pour l'homme qui avait déclaré vouloir être le spectre vengeur du 2 Décembre, que ces électeurs n'avaient pas entendu préparer un ministre à l'Empire. Il n'y a rien de commun entre la doctrine du mandat impératif, suivant laquelle l'élu ne serait, dans tous ses votes, que l'organe passif des électeurs, c'est-à-dire, en fait, de quelques meneurs, et la prétention toute naturelle des électeurs parisiens, qui soutenaient que l'élu des républicains n'avait pas le droit de se faire impérialiste, sans déférer sa conduite au jugement du corps électoral qui l'avait choisi.

M. Émile Ollivier s'était décidé à convoquer ses électeurs au théâtre du Châtelet. Au début, on l'écouta en silence; mais, quand il voulut développer la théorie de « l'empire libéral, » les protestations commencèrent. L'intervention du commissaire de police redoubla le tumulte; le commissaire déclara la réunion dissoute. Le bruit continua au dehors. La foule criait : « Vive Bancel ! vive Garibaldi! vive la République ! » Des centaines d'agents de la brigade de sûreté se ruèrent à coups de poings et à coups de casse-tête sur les rassemblements, qui se reformèrent plusieurs fois et qui poussèrent, en chantant la Marseillaise, jusqu'à l'endroit du faubourg Saint-Antoine où avait péri Baudin.

M. Ollivier, n'ayant pu se faire écouter, voulut se faire lire. Il publia enfin un manifeste à l'adresse de ses électeurs parisiens. — « Mon mandat, disait-il, était de servir la liberté et non de poursuivre la vengeance; contrôler, critiquer, contenir, améliorer, voilà ce que j'ai promis; je ne me suis point engagé à renverser. »

Les électeurs de la 3e circonscription ne croyaient pas qu'on pût faire de l'Empire un gouvernement libre et n'avaient pas entendu charger leur élu de cette mission.



Marie.

L'agitation soulevée par la réunion du Châtelet se renouvela sur d'autres points. A la sortie d'une réunion électorale, on vit soudain apparaître, dans la grande rue de Belleville, une bande d'individus qui hurlaient : « mort aux propriétaires ! vive l'anarchie ! » La presse officieuse tira grand parti de cet incident, qui donna lieu à des soupçons bientôt corroborés, lorsqu'on vit les départements inondés d'exemplaires du journal officieux *la Patrie* qui dénonçait un immense complot démagogique. Les réfugiés français en Belgique avaient,

disait-on, tramé une conspiration dont les ramifications s'étendaient dans toute la France. La nouvelle ne fut pas prise au sérieux.

Les élections eurent lieu les 23 et 24 mai. A Paris, Gambetta, Bancel, Ernest Picard, Jules Simon, Pelletan furent élus au premier tour. Le souvenir récent de l'éclatant procès Baudin avait enlevé la nomination de Gambetta. Emile Ollivier avait été renversé, chose inévitable. Dans l'ensemble de la France, 26 opposants avaient passé au premier tour ; sur 58 ballottages, l'opposition obtint 33 nominations. Le succès de l'opposition était bien plus considérable en fait que ne l'indiquait le nombre de ses candidats élus ; car elle avait presque partout disputé le terrain, en gagnant des masses de voix. Elle était arrivée à 3,266,366 voix contre 4,636,713 ; elle dépassait notablement les deux cinquièmes des suffrages. C'était pour elle un progrès énorme et pour l'Empire un présage effrayant. A Paris, les candidats officieux n'avaient obtenu que 74,000 voix contre 231,000.

Les élections de second tour, à Paris, offrirent des circonstances intéressantes. M. Thiers n'avait point passé tout d'abord, parce qu'il y avait eu trois candidats dans sa circonscription, la 2ᵉ. Il s'était trouvé entre le candidat officieux et un candidat de l'extrême gauche, porté par un groupe de républicains, un ancien pair de France rallié à l'opinion républicaine avant la chute de Louis-Philippe, M. d'Alton-Shée. M. Thiers s'expliqua nettement avec les républicains. Il n'en était plus au libéralisme orléaniste. Il prévoyait que l'Empire nous menait à une prochaine catastrophe et que la République serait pour la France le seul refuge et le seul moyen de salut. Il ne croyait plus que la France retournât à la monarchie constitutionnelle. Le groupe républicain qui avait voté au premier tour pour M. d'Alton-Shée apporta à M. Thiers l'appoint nécessaire et assura son élection contre le candidat officieux.

Les choses s'étaient passées là correctement et dignement. Il n'en fut pas de même dans la 7ᵉ circonscription. Rochefort y avait maintenu sa candidature contre Jules Favre. La popularité de l'auteur de *la Lanterne* ne pouvait excuser le déchaînement des groupes démagogiques contre l'éminent concurrent de Rochefort. Jules Favre fut grossièrement insulté dans une réunion publique de la rue des Cordeliers. Cette ingratitude et ce mépris brutal d'un grand talent et de grands services dénotaient un triste état moral dans une fraction de la population ; la majorité ne s'y associa point et Jules Favre fut élu.

Garnier-Pagès, de son côté, fut nommé contre Raspail. Justice fut ainsi rendue, dans cette 5ᵉ circonscription qui était le cœur même de Paris, à l'honnête et dévoué ministre de 1848. La 6ᵉ circonscription fit choix d'un homme nouveau, un jeune avocat rempli de talent, d'activité et d'énergie, M. Jules Ferry.

La soirée des ballottages fut signalée sur les boulevards par des scènes tumultueuses auxquelles les violences de la police eurent la plus grande part. Pour la seconde fois, une bande qui criait : « Vive l'anarchie ! » descendit de Belleville. Ce soir-là, les membres de cette troupe se reconnaissaient à leurs blouses blanches. Le lendemain, les rassemblements s'étant reformés, les blouses blanches s'avancèrent jusque sur les boulevards, chantant la *Marseillaise*, criant : « Vive Rochefort ! » renversant les kiosques, brisant les réverbères. La garde municipale arriva ; on fit les sommations légales à la bande, égards qu'on n'avait pas eus jusque-là pour les rassemblements. Les blouses blanches se dispersèrent sans résistance.

Elles recommencèrent le lendemain, tout à leur aise. La police frappait, arrêtait, à

tort et à travers, partout où n'étaient pas les blouses blanches. Le public accusait l'autorité. L'indignation gagnait les conservateurs. Les boutiquiers prirent des bâtons pour faire la chasse aux blouses blanches, et la garde nationale du neuvième arrondissement menaça de s'armer pour rétablir l'ordre sur le boulevard, puisque la police ne le faisait pas.

Cela mit fin aux troubles. Le pouvoir avait répondu aux plaintes et aux dénonciations de la presse par des poursuites contre les journaux et par l'arrestation d'un certain nombre de journalistes, sous prétexte de complot. Les journaux ripostèrent en réclamant une enquête sur les troubles et des poursuites contre les blouses blanches. Il va sans dire qu'il n'y eut ni enquête ni poursuites de cette sorte. On avait arrêté au moins 1,200 personnes; presque toutes furent relâchées; il y eut un certain nombre de condamnations correctionnelles; mais pas une blouse blanche n'y figura.

Émile Ollivier, battu à Paris, avait été élu dans le Var. Émile de Girardin, qui, en ce moment, secondait activement Ollivier, tenta de faire diversion à l'irritation publique en lançant, dans son journal *la Presse*, un programme éblouissant de réformes libérales que, suivant lui, l'empereur allait réaliser par le conseil du prince Napoléon. L'un des survivants du 2 Décembre, M. de Persigny, était tout prêt à constituer, avec MM. Emile Ollivier et Buffet, le ministère de la liberté.

M. de Girardin obtint, tout au moins, un succès d'étonnement et de curiosité; mais l'empereur fit bientôt crever cette bulle de savon par une lettre adressée à un député, M. de Mackau: « les concessions de principes ou les sacrifices de personnes, écrivait-il, sont toujours inefficaces en présence des mouvements populaires. »

Ce langage fut confirmé par de nouvelles rigueurs contre la presse et par des marques de faveur accordées à un député, Jérôme David, qui personnifiait à la Chambre le groupe le plus violent du parti de la résistance; on nommait ce groupe « les Arcadiens, » parce que ses membres se réunissaient rue de l'Arcade, et « les Mamelouks, » à cause de leur passion pour le despotisme impérial.

Un fait douloureux assombrit la situation. Une grève de mineurs, dans le bassin de Saint-Étienne, ayant amené des désordres, on avait fait intervenir la troupe et les soldats avaient été amenés à se servir de ces redoutables fusils chassepots qui n'avaient que trop montré leur pouvoir à Mentana. Beaucoup d'ouvriers avaient été atteints; onze cadavres, parmi lesquels deux femmes, étaient restés sur la place, dans une localité appelée la Ricamarie (17 juin).

Le nouveau Corps législatif avait été convoqué, au 28 juin, en session extraordinaire destinée exclusivement à la vérification des pouvoirs. Le ministre d'État, M. Rouher, expliqua à la Chambre qu'on réservait, pour la session ordinaire qui s'ouvrirait le 26 octobre, les lois de finances et les projets les plus propres, selon le sentiment du gouvernement, à réaliser les vœux du pays.

On espérait ainsi faire prendre patience à l'opinion. On n'y réussit pas. De même que la gauche, le tiers parti s'était renforcé et bon nombre de conservateurs jugeaient imprudent de trop attendre « pour faire quelque chose. » Une centaine de députés signèrent une demande d'interpellation « sur la nécessité d'associer le pays d'une manière plus efficace à la direction de ses affaires. » La constitution d'un ministère responsable, le droit pour le Corps législatif de régler les conditions de ses travaux et ses communications avec le gouvernement seraient, au dire des interpellants, des mesures essentielles pour atteindre ce but.

Cette pièce portait la signature du député même auquel l'empereur avait adressé récemment une lettre peu encourageante pour les libéraux, M. de Mackau.

M. Rouher tenta de contrebalancer ce mouvement, en suscitant une interpellation de la droite, non pas en sens contraire, il



Le baron de Mackau.

n'osa, mais dans le sens d'une réforme plus anodine.

L'empereur comprit l'impossibilité d'attendre jusqu'au 26 octobre. Le 19 juillet, M. Rouher vint lire à la Chambre un message impérial. Napoléon III annonçait qu'il accordait au Corps législatif le droit de faire son règlement, d'élire son bureau, de voter le budget par chapitres et par articles et non plus par ministères, de voter les modifications de tarifs douaniers. Les ministres pourraient désormais être choisis parmi les députés.

L'empereur faisait quelques autres concessions sur le mode des amendements et des interpellations.

« Ces modifications, écrivait l'empereur, seront soumises au Sénat pour qu'il les transforme en sénatus-consulte. Elles doivent laisser intactes les prérogatives que le peuple m'a plus explicitement confiées et qui sont les conditions spéciales d'un pouvoir, sauvegarde de l'ordre et de la société. »

Ces réserves indiquaient assez clairement que l'empereur entendait garder, « au nom du peuple, » l'essentiel de la souveraineté. Il cédait quelque peu sur la forme, mais en gardant le fond.

Il espérait toutefois tirer un grand effet de ce changement, accompagné de la retraite du ministère. Le ministère d'État était supprimé et M. Rouher passait à la présidence du Sénat ; en perdant la direction officielle des affaires, il ne perdait pas son influence néfaste sur son faible maître.

Tous les ministres avaient donné leur démission ; mais quatre d'entre eux furent rappelés à leur poste : M. Magne, aux finances ; M. Forcade de La Roquette, à l'intérieur; le maréchal Niel, à la guerre; l'amiral Rigault de Genouilly, à la marine. Parmi ceux qui ne rentrèrent pas, se trouvait précisément le seul qui eût donné des gages aux opinions libérales, M. Duruy. Ceci avait l'air d'une compensation offerte aux absolutistes et aux réactionnaires. Le ministre des affaires étrangères , M. de Moustier, ne reparut pas non plus, mais par une autre cause; il était mourant.

Ce ministère, à demi recomposé avec de nouveaux venus sans caractère politique déterminé, était quelque chose de tout à fait incolore. Son avènement ne produisit ni sur l'opinion du dehors, ni sur le Corps législatif l'impression attendue par l'empereur.

Le tiers parti, désappointé en ne voyant point appeler ses hommes au ministère ,



Fusillade de la Ricamarie.

déclara persister dans les idées et les principes de sa demande d'interpellation. Il y eut 116 signatures.

La Chambre avait été prorogée sans terme fixe. Le 4 août, fut présenté au Sénat le projet de sénatus-consulte, qui contenait, en sus des réformes indiquées plus haut, l'octroi au Corps législatif de l'initiative des lois, contrebalancée par la faculté accordée au Sénat de s'opposer à la promulgation d'une loi. Les ministres devenaient responsables; néanmoins, ils restaient dépendants de l'empereur, c'est-à-dire que la Chambre ne pouvait pas renverser le cabinet. La Chambre pourrait désormais voter des ordres du jour, mais à des conditions qui paralysaient presque l'exercice de ce droit. Napoléon III voulait à la fois donner et retenir.

C'était encore trop pour le Sénat, qui ne vota qu'à regret, quoique à la presque unanimité.

Une nouvelle crise se produisit peu après dans la santé de l'empereur; il n'avait pu assister, cette année, aux manœuvres et aux revues annuelles du camp de Châlons. Des bruits qui exagéraient, non la gravité du mal, mais l'imminence du danger, causèrent une panique à la Bourse, le 7 septembre.

Ce jour-là même s'ouvrit à Bâle le quatrième congrès de l'Internationale. Cette association n'avait cessé de s'accroître en Europe et même en Amérique. Elle était arrivée à son maximum de développement. Les grèves considérables qui s'étaient produites en France et en Belgique, parfois avec des conflits sanglants entre les ou-

vriers et la troupe, avaient beaucoup contribué à ce progrès. Des groupes très nombreux de grévistes s'étaient affiliés à l'Internationale.

Le congrès, composé de 80 délégués, revint sur les grandes questions déjà décidées en principe à Bruxelles. Les ultra-socialistes que dirigeait le Russe, ou plutôt le Tartare Bakounine, essayèrent de faire écarter ce qui regardait les formes politiques, pour ne s'occuper que de la révolution sociale intégrale. Ils échouèrent. Les Suisses et les Allemands avaient voté contre eux.

Quoiqu'on eût retenu la politique, on n'en aborda pas moins le fond des problèmes sociaux. Le principe de la propriété fut de nouveau débattu. Deux Français, MM. Tolain et Langlois, recommencèrent à défendre vaillamment la liberté et la propriété individuelles. — « Votre collectivité, dit Tolain, est une abstraction. Il n'y a de réel que l'individu. Tout homme désire être son propre roi. C'est par l'initiative individuelle que tous les progrès se sont accomplis. — Si vous voulez établir la communauté du sol, dit Langlois, les paysans se lèveront en masse, comme en 1848, contre les ouvriers des villes... L'État propriétaire collectif du sol, c'est l'État faisant travailler de force, enrégimentant les ouvriers par escouades, instituant une hiérarchie du travail imposé. Est-ce à un tel résultat qu'il faut sacrifier la liberté ? »

L'abolition de la propriété individuelle du sol n'en fut pas moins votée à une grande majorité. Sans parler des Russes et des Allemands, les Anglais étaient favorables aux « collectivistes agraires » et à ce qu'ils nommaient « la nationalisation de la terre. » Cette opinion était aussi concevable, dans un pays où la terre est concentrée dans la main de quelques familles, qu'incompréhensible et chimérique en France, où des millions de propriétaires se partagent le sol.

La majorité qui avait voté contre la propriété individuelle du sol n'était pas du tout d'accord entre elle sur ce qu'on devait y substituer : elle se partageait entre communistes et collectivistes. Ceux-ci voulaient que le sol fût exploité, non par l'Etat ou la commune, mais par des sociétés coopératives sous la surveillance de l'État. La dissidence allait plus loin : les collectivistes n'admettaient pas l'entière abolition de l'héritage, ni l'égalité des salaires, ni la maxime : à chacun selon ses besoins. Ils réclamaient pour chacun la disposition des fruits de son travail. Ils n'avaient donc pas rompu, comme les communistes, avec tous les principes essentiels des sociétés. Grâce à eux, l'abolition intégrale de l'héritage fut repoussée à quelques voix de majorité. Les Anglais, entre autres, avaient tourné contre la faction de Bakounine. Même parmi des esprits si troublés, le génie européen s'était révolté contre cette barbarie asiatique. On avait reculé, en entendant Bakounine déclarer que la collectivité est la base de l'individu et proclamer la liquidation sociale universelle, la destruction de tous les États, de toutes les nations, de toutes les lois, de tous les cultes, et, sur leurs ruines, la construction de l'Etat international, Etat qui aurait pour élément unique la commune et où les individus ne seraient plus que les membres d'une sorte de polype social.

Bakounine était vaincu, même au sein de l'Internationale; mais il ne devait laisser que trop de traces dans bien des têtes malsaines, et sa conception de la commune se retrouve, au fond, chez les hommes qui poussent à l'extrême l'idée de l'autonomie communale.

Le congrès de Bâle se termina le 12 septembre. On s'était convoqué pour l'année prochaine dans « Paris-libre! »

En septembre 1870, Paris, en effet, devait être délivré de l'Empire ; mais à quel prix !

L'automne de 1869 était arrivé, sans que la situation se fût détendue. L'empereur sentait que la modification ministérielle n'avait pas réussi et cherchait autre chose. Il avait besoin de gagner du temps. D'après la Constitution, le dernier délai auquel pût être convoquée la nouvelle Chambre était le 26 octobre ; mais le pouvoir prétendait faire passer pour l'ouverture de la session ordinaire la petite session extraordinaire du 28 juin et n'être obligé à rappeler le Corps législatif qu'au 15 janvier.

Cette interprétation fut fort mal accueillie. On accusa de toutes parts le gouvernement impérial de se jouer de la Constitution qu'il avait faite. Un député, M. de Kératry, publia une lettre où il déclarait qu'il fallait mettre en demeure le pouvoir exécutif méconnaissant sa Constitution et faire appel à une nouvelle Constituante. Il donnait rendez-vous à ses collègues, au Palais-Bourbon, le 26 octobre, pour y reprendre leurs sièges de gré ou de force.

Gambetta s'associa à la proposition de Kératry : — « Le suffrage universel, écrivit-il, est, depuis trop longtemps, tenu en échec par le pouvoir exécutif, qui n'est que sa périssable créature... Il faut en finir ! Nous avons mission de déjouer ces misérables temporisations d'une dictature qui se meurt d'impuissance. »

Bancel, ainsi que Raspail, qui avait été élu à Lyon, acceptèrent aussi le rendez-vous. Le pouvoir n'osa persister à prolonger le délai jusqu'au 15 janvier ; un décret du 3 octobre convoqua les Chambres au 29 novembre. Ce n'était pas rentrer véritablement dans la légalité ; mais les esprits réfléchis s'alarmaient des conséquences d'un conflit matériel.

Le *Siècle* et l'*Avenir national* déconseillaient toute manifestation populaire comme pouvant être fatale. Un des nouveaux députés de Paris, M. Jules Ferry, dans une lettre fort vive contre « le gouvernement personnel, » adjura les députés de la gauche de se réunir à Paris pour décider sur ce qu'il y avait à faire. Devant ces hésitations et ce reflux de l'opinion, M. de Kératry retira sa proposition. Ce dessein était, en effet ou téméraire ou peu sérieux, si l'on n'avait pas en main les éléments d'un 29 juillet ou d'un 24 février, et rien n'était prêt pour cela. Victor Hugo lui-même, par une lettre de Bruxelles, avait dissuadé d'une manifestation.

La gauche expliqua, dans un manifeste, pourquoi elle n'irait pas, le 26 octobre, au Corps législatif. Elle ne voulait pas fournir au gouvernement le prétexte de se retremper dans une émeute. Elle prenait acte de la violation par le pouvoir de la Constitution qu'il avait imposée à la France. Cette résolution valut à quatre des députés de Paris, MM. Jules Simon, Jules Ferry, Bancel et Pelletan, force injures de la part des déclamateurs de réunions publiques, dans une réunion tenue à Clichy.

De nouveaux votes devaient avoir lieu, dans quelques circonscriptions, à cause des doubles élections. Il y avait quatre sièges vacants à Paris, MM. Gambetta, Bancel, Ernest Picard et Jules Simon ayant opté pour Marseille, Lyon, Montpellier et Bordeaux. Les divisions se renouvelèrent. L'ancien parti abstentionniste, écarté par l'opinion publique en mai dernier, consentait maintenant à ce qu'on votât, mais pour des hommes qui ne prêteraient pas serment et, par conséquent, ne seraient pas même candidats légaux. Les journaux le *Réveil* et le *Rappel* appuyaient chaudement cette tactique. Le *Réveil*, journal de Delescluze, voulait qu'on portât Ledru-Rollin dans les quatre circonscriptions. Le *Rappel*, rédigé par des amis dévoués de Victor Hugo et très répandu, soutenait avec vivacité la candidature de Rochefort. Celui-ci avait dû

toutefois envoyer son serment pour se porter candidat aux élections générales; mais ce favori des exaltés était exempté, par faveur spéciale, de l'anathème qui excommuniait les assermentés.

Cette fois, ses prôneurs le réclamaient en personne. Quand il se présenta à la frontière, le commissaire de la première station



Bancel.

lui barra le passage ; puis le gouvernement se ravisa et un sauf-conduit fut donné à Rochefort. Les tumultueuses réunions publiques l'accueillirent avec un enthousiasme qu'il ne justifia guère. Il se montra sans talent de parole et sans idées, et ne sut trouver que des généralités vagues et de gros mots. Ses amis, craignant qu'il ne s'usât bien vite, le firent repartir pour Londres.

Les démagogues enchérissaient les uns sur les autres. Gambetta fut à son tour injurié aux Folies-Belleville, comme ses collègues l'avaient été à Clichy. Dans une réunion où la majorité l'avait nommé président, il fut qualifié de traître par une minorité furieuse, parce qu'il n'était point allé à la Chambre le 26 octobre.

Bon nombre de candidats nouveaux s'imaginaient supplanter les anciens en entassant extravagances sur extravagances. Delescluze lui-même, dans son *Réveil*, se révolta contre ces insanités.

Les esprits politiques virent avec peine Ledru-Rollin, dans une déclaration contre le serment, attaquer le parlementarisme et les députés « constitutionnels, » c'est-à-dire les hommes qui luttaient contre l'Empire dans les assemblées de l'Empire. Sa conduite fut plus sage que son manifeste. Il refusa de venir à Paris. Il écrivit qu'il ne voulait pas donner à l'Empire la chance d'une « journée. » Louis Blanc opposa le même refus par la même raison. On avait également offert la candidature « inassermentée » à Barbès, qui se mourait à La Haye. Barbès répondit par une lettre admirable : — « Ne vous laissez pas prendre au piège de l'ennemi ; il doit vouloir l'émeute; il en a besoin ! Si la bataille est nécessaire, ne la livrons qu'à bon escient..., mais j'espère bien que nous n'aurons jamais à tuer des soldats français ou à nous faire tuer par eux. — L'ère de la grande réconciliation s'avance. Peuple et soldats, ne sommes-nous pas tous les fils de la même mère, les fils de ceux qui sont morts à la peine d'affranchir le monde, en nous léguant le devoir de propager les principes : Liberté, Egalité, Fraternité !... Cette tâche est immense; peuple et soldats, réservons notre sang pour elle ! »

Ce vaillant homme eut le bonheur de mourir avant de voir l'invasion déchaînée sur nous par l'Empire.

Le désistement de Ledru-Rollin fit disparaître en fait les candidatures inassermentées. Rochefort fut élu contre Carnot, qui

s'était représenté dans la première circonscription. Il était pénible de voir échouer le ministre de l'instruction publique de 1848, non plus contre un grand orateur nouvellement révélé, mais contre un jeune homme qui annonçait fort peu d'aptitude à la politique sérieuse. C'était la *Lanterne* qu'on avait élue. Le succès en était encore tout vibrant.

MM. Emmanuel Arago et Crémieux avaient passé au premier tour: M. Glais-Bizoin passa au second. A l'exception de la première circonscription, le résultat des réélections, à Paris, était, comme aux élections générales, meilleur que ne l'annonçaient les réunions publiques, interprètes souvent infidèles de l'opinion.

Une question de personnes autant qu'une question de choses avait porté l'empereur à suspendre la réouverture de la session. Ses pourparlers avec Émile Ollivier, pris, abandonnés, repris plusieurs fois durant les dernières années, avaient recommencé, dans les premiers jours d'octobre, par l'entremise d'un des personnages les plus caractéristiques de ce temps, Clément Duvernois; c'était un jeune journaliste républicain passé à l'impérialisme et devenu une espèce de favori de l'empereur; étranger à tout sens moral, dépourvu de conscience, mais non pas dépourvu de talent, de vigueur ni de sens pratique: vraie figure de bas-Empire. Duvernois écrivait de Paris à Ollivier, qui était à Saint-Tropez; ce qu'on connaît de leur correspondance est fort curieux. Ollivier, dans une lettre du 2 octobre, communique son programme à Duvernois. Au dehors, il ne veut pas de guerre. Au dedans, il indique les concessions qu'il croit nécessaires, affirme qu'il faut opposer la liberté à la Révolution et demande que l'empereur le charge, par une note au *Moniteur*, de former un ministère. Il y conserverait quelques-uns des ministres actuels, en prenant les autres parmi les 116. Si l'empereur adhère à ses vues, il se déclare prêt à prendre la Révolution corps à corps.

Trois jours après, Ollivier s'était ravisé. Dans une lettre du 5, il conseille de laisser le ministère tel qu'il est jusqu'à la réunion des Chambres; il l'aidera contre les « irréconciliables; » il rompra, non plus seulement avec la gauche, mais avec la portion



Emmanuel Arago.

« pointue » du tiers parti; alors, on choisira la combinaison qui aura le plus de chances. Un ministère tiers-parti pur est impossible; il faut créer un ministère nouveau avec la partie « libérale » du ministère actuel et la fraction « sensée » du tiers-parti.

Par la façon dont il qualifiait les groupes de la Chambre, on voit quel chemin avait fait Emile Ollivier.

Duvernois était du premier avis d'Ollivier contre le second et en donnant à son correspondant des raisons qui le montrent le plus politique des deux. Duvernois fit revenir

Ollivier à Paris. Un soir de la fin d'octobre, l'empereur appela Ollivier à Compiègne, en lui faisant recommander de prendre des précautions pour n'être pas reconnu.

Cette entrevue mystérieuse n'aboutit point. L'empereur flottait dans ses incertitudes accoutumées ; ne pouvant plus se servir de ses anciens instruments de règne et balançant à en prendre de nouveaux, il hésitait encore à passer de Rouher à Ollivier, de l'homme d'affaires à l'homme de tribune ; ni l'un ni l'autre n'était l'homme d'Etat qui eût pu suspendre la rapide décadence de l'Empire ! Attristé, souffrant, Napoléon III faisait son testament en ce moment même. Il eût voulu seulement adjoindre Ollivier et un ou deux des siens au ministère actuel. Ollivier refusa et repartit pour Saint-Tropez.

Les négociations continuèrent, toujours par l'intermédiaire de Duvernois. Celui-ci, pour amadouer la droite, assura, dans son journal le *Peuple Français*, que le ministère en train de se former réprimerait, avec un redoublement de sévérité, les écarts de la presse. Ollivier protesta, pressa Duvernois de changer de langage et revint à son conseil sur la convenance de former le ministère avant la session.

Napoléon III semblait enfin décidé. Ollivier reparut de nouveau à Paris ; mais, là, les tâtonnements recommencèrent et les Chambres se rouvrirent sans nouveaux ministres.

Le 15 novembre, avant les réélections, la gauche avait publié un manifeste. Elle y déclarait qu'elle espérait arriver par la discussion pacifique au gouvernement du pays par lui-même et ne recourrait à d'autres armes que si la force essayait d'étouffer sa voix. Elle annonçait une interpellation sur l'injustifiable retard apporté à la convocation du Corps législatif et sur les désordres de Paris en juin dernier. La gauche énonçait les principales réformes qu'elle réclamait. Elle combattait la théorie du mandat impératif, tout en faisant à cet égard une distinction fort juste : elle condamnait indirectement la conduite d'Emile Ollivier, abandonnant les principes qui l'unissaient à ses électeurs sans déposer son mandat devant eux.

La gauche veut l'abrogation de la récente loi militaire qui, suivant elle, menace à la fois la paix et la liberté. Cette loi « doit faire place à un système armant la nation pour la défense de la nation et de ses libres institutions. »

Ce paragraphe n'est précis qu'en ce qu'il ne veut pas. Comment la gauche entend-elle l'armement de la nation? Le but et la conclusion, du moins, sont clairs : — « C'est à la volonté nationale que doit être remis le droit de déclarer la guerre. » Il y avait là comme un lugubre pressentiment.

Les journaux exagérés prirent texte de ce document pour accuser la gauche de s'être ralliée à l'Empire !

Le 26 novembre, une réunion préparatoire eut lieu entre une cinquantaine de députés du tiers-parti. Émile Ollivier y obtint la majorité : il fit écarter un projet d'interpellation sur la prorogation et admettre une tentative d'entente avec la droite. Dans une seconde réunion, le 28, un grand nombre de membres de la droite vinrent se mêler au tiers-parti. Ollivier fit adopter, par 162 voix contre 25, l'ajournement de toute interpellation jusqu'après l'achèvement de la vérification des pouvoirs. C'était l'effondrement du tiers-parti. La faiblesse de la nouvelle Chambre était constatée. Elle n'était pas servile mais elle était flottante et sans initiative. Elle suivait l'impulsion d'un guide qui devait se montrer incapable de la conduire dans un moment décisif et fatal.

Ollivier la menait par l'espoir d'obtenir quelques réformes sérieuses. Il comptait s'appuyer sur un nouveau centre droit, pris sur le tiers-parti et sur la droite. Ce nouveau groupe, qui comptait 108 mem-

bres, arrêta un programme qui réclamait la paix, le régime parlementaire complet, l'abrogation de la trop fameuse loi de sûreté générale, le jury en matière de presse, la fixation par la Chambre des circonscriptions électorales, le choix des maires entre les conseillers municipaux, la décentralisation, la faculté de poursuivre les fonctionnaires pour atteinte à la liberté individuelle et aux droits des électeurs, etc.

L'autre fraction du tiers-parti, qui se donna le nom de centre gauche, adopta de son côté un programme, signé de 41 députés, qui ne différait pas beaucoup du précédent. On doit reconnaître que celui-ci n'était pas sans valeur politique. Le centre gauche ne demandait guère en plus que la participation immédiate du Corps législatif avec le Sénat à toutes les modifications constitutionnelles et que la nomination des maires par les conseils municipaux.

La session s'ouvrit le 29 novembre. L'empereur fléchissait sur l'étiquette comme sur les formes parlementaires. Les députés avaient été autorisés à assister à la séance impériale sans costume officiel. L'empereur et tout son entourage se mirent à rire, lorsque le garde des sceaux appela, suivant la règle, le nouveau député Rochefort à prêter serment. On pouvait douter que cette gaieté fût bien de saison.

Le discours impérial eut peu de succès. Il était emphatique et vague, long sans être clair, parlant de tout, excepté de ce qui devait préoccuper davantage les esprits sérieux, la Prusse et l'Allemagne. Attaquant les exagérations révolutionnaires : — « Aidez-moi, disait-il, à sauver la liberté : je réponds de l'ordre. »

La prétention d'être le sauveur de la liberté était assez singulière dans sa bouche.

C'était au Louvre que se tenaient les séances d'ouverture. A la sortie, les habits brodés des hauts fonctionnaires furent sifflés par la foule sur le Carrousel.

Le lendemain, le public fut admis pour la première fois aux séances du Sénat. Le nouveau président Rouher, à défaut de discours politique, prononça l'oraison funèbre des sénateurs morts dans l'année. Le maréchal Niel n'existait plus. On a exagéré sa renommée; il n'avait pas montré un jugement bien sûr dans ses plans stratégiques de la guerre de Crimée; il était bien plein de lui-même; néanmoins, on ne pouvait lui contester l'intelligence et l'activité; sa perte eut des conséquences fort regrettables; il fut remplacé par un homme qui avait été un bon officier d'arme spéciale, mais qui était dénué de toutes qualités administratives, inappliqué et présomptueux; le maréchal Lebœuf était destiné à être le ministre de la catastrophe.

A l'ouverture de la Chambre des députés (30 novembre), Jules Favre déposa quatre demandes d'interpellation et un projet de loi plaçant dans la Chambre le pouvoir constituant. Il y caractérisait énergiquement le système du plébiscite, « qui, disait-il, supprime la discussion et porte par là l'atteinte la plus grave à la liberté du vote; il n'a jamais été que le levier du despotisme. »

Le renvoi du projet aux bureaux fut voté, sur la demande de Jules Favre, quoique le ministre de l'intérieur eût réclamé la question préalable.

La droite, cependant, l'emporta dans la formation du bureau de la Chambre, en acceptant un des candidats du centre droit; les candidats de la gauche et du centre gauche eurent un grand nombre de voix : MM. Daru et Buffet, du centre gauche, 98 et 75 voix; M. Grévy, de la gauche, 73.

Émile Ollivier, dans un des bureaux, voulut justifier sa séparation d'avec le centre gauche, en accusant ce groupe de marcher directement à la Révolution. M. Martel, du centre gauche, répondit en

blâmant à son tour « ceux qui attendent le triomphe de la liberté de leur alliance avec une majorité qui lui a toujours été hostile. »

Les chambellans et écuyers de l'empereur donnèrent leur démission de députés, de peur que la Chambre n'annulât leur élection pour incompatibilité. La majorité, toutefois, valida encore plus d'une élection



Rochefort.

scandaleuse, à commencer par celle de Clément Duvernois.

Napoléon III et Ollivier s'étaient enfin décidés. L'empereur chargea par une lettre Ollivier de composer un ministère. Le 27 décembre, au soir, Ollivier communiqua la lettre au centre droit, qui s'en montra fort satisfait. Le lendemain, le *Journal Officiel* publia la lettre impériale avec la démission des ministres.

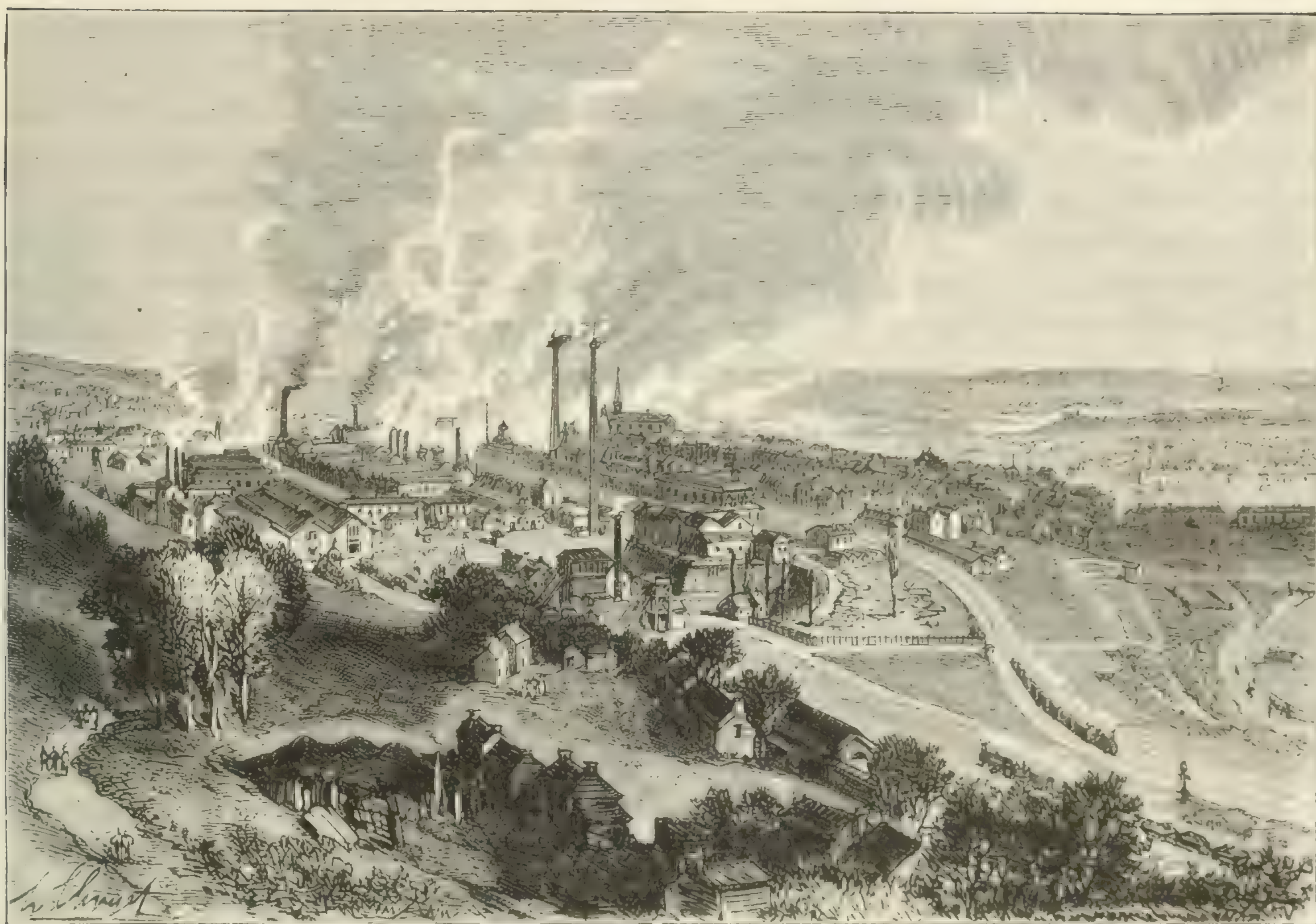
Les difficultés recommencèrent tout de suite. Ollivier eût voulu former son ministère avec le centre droit et la droite; mais deux des membres du centre droit, MM. Segris et de Talhouët, refusèrent d'entrer dans le cabinet sans les deux chefs du centre gauche, MM. Daru et Buffet, que M. Emile Ollivier jugeait maintenant trop avancés. Ollivier y perdait la tête. Du 28 au 29 décembre, il était près de renoncer à sa mission. Il avait des embarras plus intimes que celui qui venait des deux centres. Il était tiraillé entre son confident Clément Duvernois, qui ne visait pas à moins qu'à débuter comme ministre de l'intérieur, et le ministre des finances Magne, qu'il voulait conserver dans le cabinet et qui ne voulait pas y laisser entrer Duvernois.

Le vieux serviteur l'emporta, auprès de l'empereur et d'Émile Ollivier, sur le jeune favori. Émile Ollivier tâcha de persuader à Duvernois qu'il était dans son intérêt de différer son avènement. L'autre goûta peu ce prudent avis; son ambition était pressée; il répondit par une lettre très fière et fort bien écrite; il déclarait qu'il avait cru à un gouvernement rajeuni, à un ministère d'action, mais que sa place n'était pas au milieu d'un personnel gouvernemental hésitant, timide, et qui croyait que l'art de bien gouverner était l'art de bien dire sans rien faire.

Ce novateur, si avide d'action et, à ce qu'il semblait, de progrès, conclut en passant, avec son journal, dans l'opposition réactionnaire de droite.

Les tiraillements continuaient. Les hommes du centre droit persistaient à ne pas entrer sans ceux du centre gauche. Le centre gauche ne voulait plus entrer sans avoir les finances et les affaires étrangères. Ollivier céda. Magne fut sacrifié après Duvernois. Finalement, on eut un ministère tout neuf, sauf la guerre, par malheur, et la marine. Le maréchal Lebœuf fut conservé. Le ministère parut à l'*Officiel* le 3 janvier de l'année fatale 1870.

M. Emile Ollivier était ministre de la jus-



Vue du Creusot.

tice et des cultes; M. Daru, des affaires étrangères; M. Chevandier de Valdrôme, de l'intérieur; M. Buffet, des finances; M. Segris, de l'instruction publique; M. de Talhouët, des travaux publics; M. Louvet, de l'agriculture et du commerce; M. Maurice Richard, des beaux-arts.

Il semblait qu'on eût fait un assez grand pas en avant, le centre gauche s'étant imposé à Ollivier. Quoi qu'en eût dit celui-ci, le centre gauche n'était pas bien révolutionnaire. C'était MM. Daru et Buffet qui représentaient dans le ministère ce libéralisme dont s'épouvantait la droite.

La joie fut vive dans l'ancien parti libéral-orléaniste. Le *Journal des Débats* prétendit que la fusion des proscripteurs et des proscrits du 2 Décembre s'opérait aux applaudissements unanimes du pays. Le monde de Louis-Philippe se rapprochait, presque en masse, de l'Empire. On s'y flattait de voir renaître la monarchie constitutionnelle. L'Académie française, qui avait longtemps inquiété de son opposition railleuse le gouvernement impérial, ouvrit ses rangs à Émile Ollivier. Le plus brillant écrivain libéral des journaux et des revues, Prévost-Paradol, qui avait lancé tant de traits acérés sur l'Empire et qui avait été, par l'amère vivacité de ses attaques, le précurseur de Rochefort, avec l'élégance et la finesse de plus et la violence injurieuse de moins, Prévost-Paradol accepta les fonctions de ministre de France aux Etats-Unis; funeste honneur qui devait bientôt lui coûter la vie!

M. Thiers, malgré ses sombres prévisions, se montrait bienveillant.

Odilon Barrot lui-même, qui avait vécu dans la retraite depuis le 2 Décembre, ne refusa pas d'entrer dans une commission chargée de préparer les mesures de décentralisation. Lui et bien d'autres crurent de leur devoir de se prêter à une tentative de réforme pacifique. Il y eut là comme une éclaircie avant le grand orage.

La masse moyenne du pays, qui toujours redoute les crises, sans avoir grande confiance, souhaitait le succès de l'essai. Le parti républicain, cependant, ne s'ébranla pas, même dans ses éléments modérés, et la masse ouvrière des grandes villes garda toute son hostilité.

Un changement important eut lieu à Paris ; M. Haussmann fut « relevé », on ne voulut pas dire : « révoqué » de ses fonctions. Il était devenu impossible.

Le nouveau ministère se présenta devant le Corps législatif le 10 janvier. Émile Ollivier exposa le programme de l'Empire libéral et fit appel à la Chambre tout entière, sans distinction de parti, personne ne pouvant, disait-il, refuser son concours à la constitution d'un gouvernement « qui donne le progrès sans la violence et la liberté sans la Révolution. »

« Il n'est pas exact, répondit Gambetta, qu'entre nous et le gouvernement il n'y ait qu'une question de mesure ; il y a une question de principe..... Vous avez invoqué le suffrage universel..... entre la forme de gouvernement aujourd'hui dominante et le suffrage universel il y a inconciliabilité absolue. Cela ne veut pas dire que, ne pouvant avoir satisfaction dans cette enceinte, je chercherai au dehors l'appui de la force. Non ! Je crois que c'est à la lumière de cette tribune que se formera le progrès de l'évidence, la majorité qui vous succédera et qui tirera les conclusions indiquées par la logique ; pour nous, vous n'êtes qu'un pont et, ce pont, nous le passons. »

Le jour même où débutait le ministère, il survint dans Paris un incident tragique qui fut pour les nouveaux ministres un premier et grave embarras.

A la suite d'une querelle entre deux journaux corses, le correspondant d'un de ces journaux à Paris avait envoyé deux de ses amis demander raison pour lui au prince Pierre Bonaparte, cousin de l'empereur et l'un des fils de Lucien Bonaparte, le président du 18 Brumaire. Le prince Pierre, qui avait déjà donné des preuves d'une extrême violence, s'emporta contre les témoins et, passant des paroles au fait, fit feu sur eux d'un revolver. L'un des deux, Victor Noir, fut frappé à mort (10 janvier). C'était un tout jeune homme, connu et aimé dans le monde du journalisme, et qui était sur le point de se marier. L'indignation fut universelle. Le lendemain, la *Marseillaise*, journal de Rochefort, qui avait eu Victor Noir pour collaborateur, lança un article où l'on traitait les Bonaparte de famille d'assassins et où l'on demandait à la France si elle n'était point lasse de se voir depuis dix-huit ans dans ces mains ensanglantées.

Émile Ollivier essaya de parer le coup ; il obtint de l'empereur l'arrestation immédiate de Pierre Bonaparte et l'ouverture d'une instruction ; puis il fit annoncer que M. Ledru-Rollin n'était plus exclu de l'amnistie. On avait refusé jusqu'alors de la lui appliquer, sous prétexte de complot contre la vie de l'empereur.

Cela n'arrêta point la fermentation des réunions publiques ; les présidents avaient partout voilé le bureau d'un crêpe et convoqué les citoyens aux funérailles de Victor Noir. Le Corps législatif eut le contrecoup de l'agitation populaire. Rochefort demanda, dans les termes les plus virulents, s'il serait fait justice de l'assassinat commis par un membre de la famille impériale. Raspail protesta contre la juridiction exceptionnelle de la haute cour à

laquelle on allait déférer le parent de l'empereur.

Les funérailles de la victime eurent lieu le 12 janvier. Des masses énormes affluèrent à Neuilly, où avait été transporté le corps de Victor Noir. La foule criait : « Vive la République ! — Mort aux Bonaparte ! — Au Père-Lachaise ! » Si cette multitude irritée fût rentrée dans Paris en cortège funèbre, une catastrophe eût été inévitable. La masse n'avait pas d'armes et les forces du gouvernement étaient sur pied. Rochefort, Delescluze, et celui des deux témoins qui avait échappé au revolver de Pierre Bonaparte, Ulric de Fonvielle, eurent grand'peine à obtenir qu'on laissât conduire le corps au cimetière de Neuilly. Plusieurs milliers d'hommes, toutefois, suivirent Rochefort au retour, en chantant la *Marseillaise ;* mais, arrivés dans les Champs-Élysées, ils n'essayèrent pas de résister à la police et à la troupe.

Les esprits ne se calmèrent pas. L'événement, d'ailleurs, avait des suites. Le parquet avait demandé au Corps législatif la permission de poursuivre Rochefort pour le violent article de la *Marseillaise*, du 11 janvier. L'autorisation fut votée à une grande majorité, malgré la résistance de la gauche. La nouvelle en fut accueillie au dehors par les cris de : « Vive Rochefort ! à bas Ollivier ! »

Le ministère avait laissé entendre qu'il déférerait Rochefort au jury; il n'en fit rien. Le tribunal correctionnel condamna l'accusé à six mois de prison et 3,000 francs d'amende (22 janvier).

Ce fut seulement le 7 février qu'on procéda à l'exécution de l'arrêt. On s'attendait à une émeute. Le pouvoir avait pris ses dispositions comme pour une bataille. Rochefort fut arrêté par surprise, à l'entrée d'une réunion qui se tenait rue de Flandre, à la Villette.

Le président de la réunion était Gustave Flourens; fils d'un de nos savants les plus éminents, il s'était fait connaître par une expédition aventureuse en faveur des insurgés crétois contre les Turcs, puis par une extrême exaltation politique. A la nouvelle de l'arrestation de Rochefort, Flourens mit le revolver au poing, proclama l'insurrection contre l'Empire, arrêta, par représailles, le commissaire de police et sortit à la tête d'un certain nombre de jeunes gens, en criant : « Aux armes ! à Belleville ! »

Belleville ne se souleva pas. Flourens ne recruta qu'une poignée d'hommes. Lui et ses amis essayèrent, dans le faubourg du Temple, quelques ébauches de barricades, qu'ils se trouvèrent hors d'état de défendre. Flourens, voyant sa tentative avortée, chercha un asile, puis gagna Londres.

Il y avait eu, sur divers points de Paris, de l'agitation sans conflits sérieux.

Le journal de Rochefort, la *Marseillaise*, protesta le lendemain avec virulence, « au nom de la démocratie socialiste, de la revendication implacable. » Les rédacteurs furent arrêtés. Les rassemblements grossissaient ; on pouvait redouter une collision sanglante. Une déclaration fut publiée par des membres de l'Internationale. Les signataires détournaient le peuple de l'action immédiate. « Le moment, disaient-ils, ne nous semble pas encore venu... agissons par la propagande et surtout par l'organisation... la Révolution marche à grands pas; ne compromettons pas son triomphe par trop de précipitation. »

Ce hardi manifeste, qui déclarait ne proposer l'ajournement de l'insurrection que pour en assurer le succès, ne fut pas poursuivi. Le parti impérialiste ne répondit qu'en essayant de former ce qu'il appelait une « ligue de l'ordre » et qu'en provoquant çà et là des adresses à l'empereur, officielles ou officieuses.

Le meurtrier de Victor Noir comparut, le 21 mars, devant la haute cour de justice

convoquée à Tours. Ce tribunal se composait de magistrats de la Cour de cassation désignés par le gouvernement et de 92 jurés élus par les 92 conseils généraux. Parmi ces 92, le sort en choisissait 40. Pierre Bonaparte prétendit avoir été provoqué par sa victime et fut acquitté par 22 voix contre 18. On avait beaucoup réclamé à



Maurice Richard.

l'avance contre la haute cour, les conseils généraux étant issus en majorité de candidatures officielles. La sentence redoubla l'irritation de Paris.

Peu de jours après, la jeunesse parisienne offrit un banquet à Gambetta. L'élu de Paris et de Marseille se déclara résolu à poursuivre infatigablement la réalisation définitive de la liberté dans la forme républicaine. « Notre génération, dit-il, a pour mission d'achever, de compléter la Révolution française. » Il annonça le centenaire de 1789 et la disparition de la funeste légende napoléonienne.

Malheureusement, il fallait une nouvelle et immense catastrophe pour que cette légende achevât de disparaître.

En attendant, le gouvernement impérial était attaqué sans ménagement par les journaux et par les réunions. On faisait ouvertement à l'Empire encore debout une guerre telle qu'aucun gouvernement n'en a supporté. La tyrannie tournait à l'impuissance. Ce pouvoir, si absolu naguère, n'avait plus la force d'imposer silence à ses ennemis; il lui restait celle de pousser la France au précipice.

Les agitations économiques compliquaient la fermentation politique. Les ouvriers de la grande usine du Creuzot étaient en différend avec le propriétaire et l'organisateur de ce vaste établissement, M. Schneider, un des premiers industriels de France et d'Europe, alors président du Corps législatif. Les ouvriers voulaient administrer eux-mêmes la caisse de secours et de prévoyance fondée dans l'usine et alimentée par les retenues faites sur leurs salaires. M. Schneider n'admit pas leurs réclamations. Les ouvriers se mirent en grève; mais ils ne purent longtemps soutenir la lutte contre la puissance des capitaux de M. Schneider. On avait mis en mouvement contre eux et les troupes et les tribunaux. Il était à peu près impossible que les ouvriers, en usant de ce droit de grève qui semblait un piège sans le droit d'association, ne tombassent sous le coup de quelque infraction à la légalité (janvier-avril 1870).

L'Internationale était intervenue, d'abord par un manifeste passionné, puis par des efforts pour organiser la résistance des travailleurs et la revendication des droits du travail. Elle proposa à tous les républicains socialistes de prélever 1 pour 100 par semaine sur le fruit de leur travail pour les

grévistes condamnés et pour leurs familles. Ses tentatives n'eurent pas de grands résultats. Les grèves ne se généralisèrent pas, comme elle l'eût souhaité.

C'est que là force de l'Internationale n'était guère qu'une apparence. Les adhésions à cette association étaient innombrables, mais ne manifestaient guère qu'un sentiment et non une organisation effective ni des engagements fermes. Le lien des groupes était très relâché et les moyens d'action presque nuls. Rien là qui ressemblât, sous le rapport économique, aux solides *Trade's-Unions* anglaises, ni, sous le rapport politique, à ce qu'avait été la formidable société des Jacobins. On a exagéré la part de l'Internationale dans la funeste crise de 1871.

L'affaire du Creuzot amena au Corps législatif des protestations contre l'intervention militaire du gouvernement. Diverses questions économiques occupèrent l'assemblée. Il y eut, à propos du renouvellement du traité de commerce avec l'Angleterre, un débat intéressant où l'on entendit M. Thiers et M. Jules Simon lutter d'éloquence et d'habileté, le premier, pour attaquer le traité au point de vue protectionniste, le second pour défendre la liberté du commerce. Les adversaires du traité n'obtinrent qu'un petit nombre de voix (28 janvier).

Tandis qu'on discutait sur la politique du nouveau ministère, l'empereur préparait encore un coup de théâtre. Jusqu'ici, quand il avait voulu opérer quelques changements dans sa Constitution, il s'était contenté de s'adresser au Sénat; maintenant, il s'avisait d'autre chose. Sentant son autorité baisser de jour en jour, il avait imaginé ou on lui avait suggéré une combinaison qui aurait pour résultat de renforcer le pouvoir impérial tout en paraissant faire une grande concession au pays. Le 20 mars, il saisit le conseil des ministres du projet d'un plébiscite qui donnerait de nouvelles prérogatives au Sénat et qui établirait qu'aucune modification nouvelle à la Constitution ne pourrait avoir lieu que sous la forme d'un appel adressé par l'empereur au peuple.

L'épreuve était forte pour M. Émile Ollivier. Il résista d'abord, ainsi que M. Buffet.



Pierre Bonaparte.

Le second représentant du centre gauche, M. Daru, admit bien qu'on recourût désormais à la voie du plébiscite pour toucher à la Constitution, mais à condition que les modifications projetées fussent soumises auparavant à la Chambre des députés comme au Sénat.

La forme plébiscitaire fut adoptée en principe. Ollivier avait cédé et, le lendemain, une lettre de l'empereur, publiée dans le *Journal officiel*, invita le garde des sceaux (Ollivier) à préparer avec ses collègues un projet de sénatus-consulte destiné

à arrêter le désir immodéré de changement « qui inquiétait l'opinion en créant l'instabilité. » Le sénatus-consulte devrait « fixer invariablement les dispositions fondamentales découlant du plébiscite de 1852, partager le pouvoir législatif entre les deux Chambres et restituer à la nation la part du pouvoir constituant qu'elle avait déléguée. »

Le projet fut présenté au Sénat le 28 mars.

Deux des articles du projet caractérisaient la façon dont le pouvoir constituant était rendu à la nation. L'article 13 disait : « L'empereur est responsable devant le peuple français, auquel il a toujours le droit de faire appel ; » et l'article 44 : « La Constitution ne peut être modifiée que par le peuple, sur la proposition de l'empereur. » C'est-à-dire que le pouvoir responsable soumettrait, quand il lui plairait, les cas de responsabilité à son juge et que le peuple exercerait son pouvoir constituant en répondant par oui ou par non aux questions qu'il plairait à l'empereur de lui poser.

Le Sénat seul étant appelé à discuter le projet, M. Jules Grévy et plusieurs de ses collègues déposèrent, devant le Corps législatif, une interpellation tendant à ce que le pouvoir constituant fût rendu au peuple français en réalité et non en apparence.

M. Thiers, qui persistait encore dans son désir de conciliation, avait proposé aux délégués du centre droit et du centre gauche un ordre du jour qui eût exprimé confiance dans le zèle du ministère à se faire auprès du Sénat l'interprète des sentiments du pays. Le centre droit accédait ; cependant, la discussion de l'interpellation s'ouvrit avant que les groupes des centres se fussent mis d'accord.

M. Grévy démontra sans peine que le plébiscite aboutissait uniquement à investir l'empereur seul du pouvoir constituant, qu'il partageait auparavant avec le Sénat. M. Ollivier, qui avait combattu dans le Conseil le système plébiscitaire, en soutint « les beautés » devant la Chambre (4 avril). M. Ollivier devait agir de même dans des circonstances bien autrement redoutables et fatales. M. Ernest Picard, à son tour, entra dans le vif de la question en demandant si le peuple aurait droit d'examiner et de discuter le sénatus-consulte soumis à son acceptation.

Le lendemain, M. Gambetta, prenant la question sous un autre aspect, montra que le plébiscite, à moins d'être dérisoire, devait soumettre en détail au peuple les institutions de l'Empire. Sa thèse se résumait en ceci : Que la monarchie constitutionnelle est incompatible avec le suffrage universel et qu'après le parlementarisme anglais, il nous fallait essayer du parlementarisme américain.

Après un discours vif et mordant de M. Jules Simon, la majorité prononça la clôture de la discussion, malgré les réclamations de M. Thiers, et adopta l'amendement suivant : « Le Corps législatif, après avoir entendu les déclarations du ministère, confiant dans son dévouement impérial et parlementaire, passe à l'ordre du jour. »

Les deux centres s'étaient entendus tant bien que mal pour cette équivoque rédaction. Quelques jours après, néanmoins, les représentants du centre gauche dans le ministère donnèrent leur démission (10 avril).

C'est que MM. Daru et Buffet avaient reconnu que le sénatus-consulte serait uniquement « impérial » et point du tout « parlementaire. » M. Ollivier, dans son ardeur de néophyte, passait par-dessus cet inconvénient ; ses deux collègues n'avaient pu s'y résigner. M. Daru avait offert le premier sa démission ; M. Buffet l'avait engagé à tenter avec lui un nouvel effort pour obtenir de l'empereur l'intervention de la Chambre des députés dans le plébiscite. Ils avaient échoué. La condition refusée à ces deux ministres était le seul moyen d'empêcher que l'empereur ne fît, quand il lui

plairait, des coups d'État sous la forme de plébiscite.

En se retirant à temps, les représentants du centre gauche dans le ministère échappaient à une terrible responsabilité devant l'histoire.

La Chambre fut prorogée jusqu'après le plébiscite (13 avril). Le sénatus-consulte fut voté par le Sénat le 20 avril. Un décret du 23 convoqua le peuple français au 8 mai pour accepter ou rejeter le plébiscite suivant :

« Le peuple approuve les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1860 par l'empereur..... et ratifie le sénatus-consulte du 20 avril 1870. »

Cette formule, assez adroite, donnait un vernis de libéralisme à ce qu'il y a de moins libéral au monde, le vote populaire sans discussion.

Une proclamation impériale accompagnait le décret. L'empereur vantait les dix-huit années de prospérité que la Constitution de 1852 avait données à la France. — « Il faut, disait-il, que le nouveau pacte constitutionnel soit également approuvé par le peuple. » Et, s'adressant directement à la nation : — « Tout ce qui se fait sans vous, ajoutait-il, est illégitime. Depuis le 10 décembre 1848, vous m'avez sans cesse grandi, soutenu... Donnez-moi une nouvelle preuve de votre affection. En apportant au scrutin un vote affirmatif, vous conjurerez les menaces de la Révolution; vous assoirez sur une base solide l'ordre et la liberté, et vous rendrez plus facile, dans l'avenir, la transmission de la couronne à mon fils. »

L'empereur avait parlé au peuple : le ministère parla aux fonctionnaires : — « En 1852, leur disait-il dans une circulaire, l'empereur a demandé à la nation la force pour assurer l'ordre; l'ordre assuré, il lui demande, en 1870, la force pour assurer la liberté..... Voter oui, c'est voter pour la liberté. Au nom de la paix publique et de la liberté, nous vous demandons d'unir vos efforts aux nôtres..... Il s'agit d'assurer à notre pays un tranquille avenir, afin que, sur le trône comme dans la plus humble demeure, le fils succède en paix à son père. »

La propagande impérialiste en faveur du plébiscite s'organisa sur une grande échelle. Un comité central de sénateurs, de députés, de journalistes, se fit ouvrir, à son début, un crédit d'un million et fit appel en outre à toutes les bourses conservatrices. Une foule de sous-comités, à Paris et dans les départements, se rattachèrent à ce centre d'action. En dehors des hommes de Décembre, bien des gens qui avaient plus de désir de tranquillité que de perspicacité politique s'associèrent à ce mouvement, en voyant reparaître la vieille devise : « Liberté, ordre public. »

L'opposition agissait de son côté. La gauche parlementaire et les délégués de la presse publièrent un manifeste. On y démontrait que la nouvelle Constitution n'était que le simulacre du gouvernement personnel conservant ses plus redoutables prérogatives, telles que le droit funeste de déclarer la guerre; on y prouvait que le droit césarien d'appel au peuple n'était autre chose que la menace permanente d'un coup d'État. Tous les griefs du passé, tous les dangers de l'avenir étaient retracés ou signalés avec énergie

Le même comité s'adressa à l'armée pour l'engager à voter non.

Une autre adresse à l'armée arriva du dehors : Garibaldi invitait les soldats français à être, non plus les soldats du Mexique et de Mentana, mais les descendants des combattants de Fleurus et de Jemmapes. — « Alors, disait-il, je vous demanderai de reprendre à vos côtés le poste que j'ai eu l'honneur d'occuper en 1859, quand vous passiez sur le corps à la tyrannie autrichienne. »

Ce qu'il disait, il ne devait que trop tôt être appelé à le faire. Il tint parole.

Divers autres manifestes furent lancés par l'Internationale, par les sociétés coopératives, par les étudiants et d'autres groupes.

La propagande républicaine n'avait pas les mêmes ressources financières que le



Prévost-Paradol.

grand comité impérialiste. Elle recourut à une souscription publique. Un Italien, français de cœur, Henri Cernuschi, un des chefs de l'héroïque insurrection milanaise de 1848 et de la défense de Rome contre la réaction française en 1849, envoya cent mille francs au comité de la gauche. Le gouvernement l'expulsa de France. En passant la frontière, Cernuschi expédia une seconde somme de cent mille francs au comité. Après la chute de l'Empire, il devait se faire naturaliser français et s'enfermer dans Paris assiégé.

Un comité libéral présidé par M. Dufaure se prononça, comme les républicains, contre le plébiscite, en faisant voir par d'excellentes raisons que des amis éclairés de la liberté ne pouvaient le voter. C'était un présage de ce que ferait M. Dufaure après le siège de Paris.

Les légitimistes se déclarèrent aussi contre le plébiscite.

La plupart des journaux du centre gauche hésitaient. Le *Journal des Débats* et l'*Opinion Nationale* se résignaient assez tristement à voter oui.

Les réunions publiques contre le plébiscite étaient nombreuses et animées. Nulle part, l'opposition ne fut plus vive qu'en Alsace. Il semblait qu'il y eût là un tragique pressentiment.

Le propagateur et le ministre de l' « Empire libéral », qui jouait son va-tout, se multipliait avec une ardeur fébrile et reprenait sans hésitation les procédés de l'Empire autoritaire, poussant les magistrats à entrer dans les comités plébiscitaires, à poursuivre à outrance les journaux et les orateurs séditieux : « Surtout, frappez à la tête, écrivait-il, prenez-vous-en aux avocats, aux messieurs ! » Tel membre du parquet, échauffé, surexcité, ne balançait pas à s'entendre avec le directeur de la poste pour se faire ouvrir secrètement les lettres venant de lieux suspects.

Le 2 mai, six jours avant la date fixée pour le plébiscite, le *Journal officiel* annonça la découverte d'un complot contre la vie de l'empereur. On avait arrêté, la veille, un nommé Beaury, envoyé de Londres par Flourens pour assassiner Napoléon III. Beaury, suivant l'*Officiel*, avait avoué.

Un grand nombre d'arrestations avaient eu lieu en même temps que celle de Beaury. Des poursuites furent dirigées contre divers journaux, même contre l'*Avenir national*, même contre le *Siècle*. Des mandats d'amener furent lancés dans toutes les villes

manufacturières. On cherchait évidemment à mêler l'affaire du complot aux poursuites contre l'Internationale. Les journaux impérialistes faisaient grand bruit de la saisie que la police avait opérée chez un ébéniste d'une certaine quantité de poudre explosible et d'une caisse de petites bombes.

Le 5 mai, le *Journal officiel* publia un rapport adressé au garde des sceaux par le procureur général près la cour impériale de Paris, et réclamant la convocation de la haute cour de justice pour juger les personnes accusées de complot contre la vie de l'empereur.

Depuis, on a su la vérité sur cette conspiration révélée si à point. L'ardent et crédule Flourens avait été la dupe d'agents de police qui s'étaient faits ses confidents et ses conseillers.

Dans le moment, l'effet espéré par ceux qui avaient aposté ces singuliers complices de Flourens fut obtenu dans les campagnes et dans une grande partie de la bourgeoisie : les violences extravagantes d'une partie de la presse et des réunions publiques contribuèrent à faire croire à beaucoup d'esprits timides qu'une révolution démagogique était imminente, si l'on faisait crouler l'Empire par un vote négatif. D'autre part, les agents impérialistes assuraient les paysans que voter oui, c'était voter pour la paix !

Dix jours encore après le vote, le 18 mai, le *Journal Officiel* répétait : « Le plébiscite, c'est la paix ! la paix ! la paix ! »

Les populations se laissèrent abuser cette fois encore. Les esprits éclairés et politiques et les masses ardentes des grandes villes restèrent d'accord pour repousser résolument le plébiscite ; mais la majorité du pays, sous une impression triste et inquiète qui n'avait rien de commun avec les entraînements passionnés de 1848 et de 1851, répondit affirmativement à la question posée par l'empereur. Une foule de gens qui avaient voté pour l'opposition parlementaire n'osèrent voter pour la Révolution. Il y eut 7,016,227 oui, 1,495,144 non, 112,975 bulletins nuls, inconstitutionnels, etc., 1,813,489 abstentions. La majorité était négative dans les grandes villes, mais moindre qu'aux élections des députés ; à Paris, elle n'était que



Dupanloup.

de 156,000 contre 116,000 ; il est vrai qu'il y avait eu 140,000 abstentions, en grande partie systématiques et provenant de l'opinion républicaine extrême.

Presque jamais, au reste, une nation consultée de la sorte n'affrontera l'inconnu caché derrière la réponse négative.

L'armée avait donné 46,000 non contre près de 285,000 oui. Ceci constatait un effectif qui n'atteignait pas 322,000 hommes, Algérie comprise. On en fut surpris et satisfait à Berlin.

Aux Tuileries, on n'examina point la valeur morale du résultat, on n'aperçut que les chiffres.

On avait eu presque autant de suffrages qu'au 10 décembre 1848; on crut se retrouver aux beaux jours du début.

M. Emile Ollivier voyait tout gagné. On lui attribue ce propos : « C'est un Sadowa à l'intérieur! » Hélas non ! mais cela préparait à la frontière un autre Sadowa et quelque chose de pire.

Le vote fut suivi d'une nouvelle modification ministérielle. Un représentant du centre droit, M. de Talhouët, donna sa démission après les deux ministres du centre gauche. Cette retraite amena diverses mutations sans importance politique; mais il y en eut une autre bien fatale. M. Émile Ollivier avait tenu, depuis le départ de M. Daru, l'intérim des affaires étrangères : ce ministère fut donné au duc de Gramont, auparavant ambassadeur à Vienne. Ce choix était encore plus désastreux que celui du maréchal Lebœuf à la guerre. Dès lors, on peut dire que le ministère de la ruine était constitué. La présomption, la légèreté, l'absence de sens pratique chez les ministres, l'indécision et l'inertie chez le chef de l'État, voilà où nous en étions à la veille d'une lutte pour l'existence !

Le Corps législatif avait repris ses séances après la proclamation du résultat du plébiscite (18 juin). Le 30 juin, il y eut un débat important sur l'armée. Garnier-Pagès présenta des observations sur l'insuffisance des résultats obtenus par notre budget de la guerre, avec ses 600 millions, en comparaison de ce que d'autres (les Prussiens) obtenaient avec de moindres sacrifices. La gauche arrivait enfin, par l'organe du ministre de 1848, à exprimer des idées justes sur l'armée. Garnier-Pagès rappela les paroles du maréchal Niel en faveur de la garde mobile et reprocha à la Commission du budget de ne pas voter les fonds nécessaires à cet égard : il engagea à former la jeunesse aux exercices militaires dans les écoles et les collèges. Il demanda le service obligatoire et universel comme en Allemagne. La gauche accepta la solidarité de la proposition par ses applaudissements. Le gouvernement impérial ne devait pas nous laisser le temps de la réaliser.

L'orateur de la gauche aurait eu encore un pas à faire : il ne réclamait que deux ans de service, lorsque Bismark en avait imposé trois à l'Allemagne.

L'orage qui allait foudroyer la France déjà se formait à l'horizon. Avant d'aborder les funestes préliminaires de la guerre de 1870, nous devons résumer ici des faits d'un ordre bien différent, une guerre d'un autre genre qui avait pour théâtre le monde des idées et des croyances, et qui acheva de briser le passé religieux de la France, comme la guerre matérielle allait briser son présent politique et militaire. Le concile de Rome, par lequel l'ultramontanisme s'apprêtait à consommer son œuvre, s'était ouvert à la fin de l'année 1869.

Cette grande affaire religieuse, préparée depuis plusieurs années, s'était entamée, poursuivie et développée à Rome, dans les derniers mois qui avaient précédé le ministère Ollivier, puis durant ce ministère. Elle touchait à son terme au moment où éclata soudain, comme nous le dirons tout à l'heure, la terrible question internationale. Le parti ultramontain et jésuitique atteignait son but dans l'Eglise, quant au principe, sinon quant à toutes les conséquences. Ce parti avait trouvé dans Pie IX le pape qu'il lui fallait pour aller hardiment en avant sans s'inquiéter des obstacles. Pie IX était l'associé, mais nullement l'instrument passif du parti. Les Italiens l'avaient d'abord mal compris, lorsqu'ils avaient cru voir en lui un réformateur libéral; il était pareillement méconnu maintenant par l'opinion qui n'apercevait plus en lui qu'un homme faible

que l'effroi de la Révolution avait rejeté dans les bras des jésuites. Pie IX était d'accord avec les jésuites, mais par une volonté très personnelle et très passionnée, et il allait devant lui avec l'ardeur et la confiance absolue d'un illuminé. Il n'avait aucun doute de son infaillibilité ; il agissait en toutes choses comme si elle eût été déjà un dogme incontesté ; il entendait l'imposer au monde catholique ainsi qu'il avait imposé l'Immaculée Conception. S'il a pu être conduit par d'habiles instigateurs, ce n'est que sur les moyens de traduire sa pensée en fait.

L'infaillibilité du pape a pour conséquence logique, avec la suppression de tous les anciens droits de l'épiscopat et la souveraineté directe du pape sur tous les diocèses, le renouvellement des maximes les plus exorbitantes de la théocratie, telle qu'ont tenté de la faire prévaloir les grands papes du moyen âge, de Grégoire VII à Boniface VIII; ceci implique la revendication du pouvoir indirect sur le temporel et la condamnation du libéralisme et de la civilisation moderne.

Si Pie IX, personnellement, en prononçant cette condamnation, n'avait pas entendu y joindre la revendication concernant le temporel, c'était moins prudence qu'inconséquence. Il restait sur ce point en deçà du parti théocratique, qui entendait bien le mener plus loin.

Le *Syllabus*, œuvre des jésuites, avait été une préparation, une préface du grand dessein du parti. On y avait extrait, de divers actes de Pie IX, des maximes qui, dans ces actes, pouvaient n'avoir qu'un sens plus ou moins relatif, mais qui, isolées de la sorte et systématiquement réunies, prenaient un caractère absolu et dogmatique. Pie IX avait approuvé ; puis toutefois, lorsque l'évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, essaya d'atténuer, de tourner ces maximes, Pie IX approuva aussi.

Les jésuites poursuivirent l'exécution de leur plan, qui consistait à faire sanctionner les principes du *Syllabus*, en même temps que reconnaître l'infaillibilité, par une assemblée générale de l'Église, par un Concile.

Pie IX, pas plus que le parti jésuitique, n'entendait soumettre au Concile l'infaillibilité comme une question à résoudre ; on comptait la faire seulement définir par le Concile comme un dogme admis implicitement de tout temps, mais non défini jusque-là.

Ce plan était singulièrement audacieux ; car il fallait dénaturer, travestir toute l'histoire des premiers siècles chrétiens ; mais le parti théocratique n'était pas pour s'arrêter devant un tel obstacle, et, quant à Pie IX, il ne voyait même pas l'obstacle, dans l'illuminisme où il vivait.

L'état des esprits dans le monde ecclésiastique favorisait l'entreprise. Deux causes principales précipitaient le catholicisme moderne, particulièrement en France, vers la monarchie ecclésiastique absolue : une cause extérieure, la Révolution française et les progrès de la philosophie négative, progrès que l'ultramontanisme accélérait par réaction ; une cause intérieure, l'injuste et dangereux article organique par lequel le premier Consul avait mis la masse des desservants à l'entière discrétion des évêques ; il s'ensuivait que les curés se rejetaient sous la protection du pape. Les causes du débordement de l'infaillibilisme étaient donc plus politiques et sociales que théologiques.

L'épiscopat était encore très partagé ; les évêques des grands diocèses de France, d'Allemagne, d'Autriche, de Hongrie, eussent été en majorité disposés à résister ; mais la multitude des évêques des bourgades italiennes, joints à la plupart des Espagnols, aux évêques *in partibus* (titulaires sans diocèse) ou vicaires apostoli-

ques, aux chefs d'ordres religieux, aux prélats de la propagande, assurait la majorité aux ultramontains. Ceux-ci se croyaient donc sûrs du Concile.

Pie IX avait fait là-dessus les premières ouvertures aux cardinaux en décembre 1864, puis constitué une commission préparatoire en mars 1865; la guerre de 1866



Monseigneur Maret.

causa quelques retards. Le 26 juin 1867, Pie IX annonça à cinq cents évêques, réunis à Rome pour les fêtes du Centenaire de Saint-Pierre, son intention de convoquer un Concile où seraient recherchés les remèdes nécessaires aux maux qui affligent l'Église. Les évêques approuvèrent. Il leur fut remis un questionnaire rédigé dans l'esprit du *Syllabus*. Pie IX forma ensuite six commissions chargées de régler tout ce qui regardait le Concile, contrairement à tous les précédents et au droit jusqu'alors incontesté de ces grandes assemblées à faire elles-mêmes leur règlement.

Par une bulle du 29 juin 1868, Pie IX convoqua tous les patriarches, archevêques et évêques à Rome au 8 décembre 1869.

Deux choses signalaient ce document; l'une était le choix du jour, qui était, disait le Saint-Père, celui de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, choix attestant la dévotion exaltée de Pie IX pour la Vierge; l'autre était le titre que se donnait le Saint-Père : — « Évêque de l'Église catholique; » c'est-à-dire évêque universel. Le pape saint Grégoire avait jadis déclaré que le titre d'évêque universel serait un sacrilège et le préambule de la venue de l'Ante-Christ. Ce titre avait été cependant employé à deux reprises, mais non sans d'énergiques protestations.

La définition de l'infaillibilité n'apparaissait pas dans les objets proposés en termes très généraux aux délibérations du Concile; mais l'infaillibilité dominait et remplissait tout le document.

Les précédents avaient été foulés aux pieds en ce qui regardait les droits des membres du Concile; ils ne furent pas plus respectés à l'égard des puissances temporelles. Aucune convocation ne fut adressée aux princes catholiques. La bulle disait seulement : « Nous voulons croire que les princes catholiques, loin de s'opposer à ce que nos vénérables frères les évêques viennent au Concile, se plairont, au contraire, à les aider et à coopérer à l'avantage de cette assemblée. »

Rien de pareil ne s'était jamais vu. C'était la séparation de l'Église et de l'État, prononcée par le pape, quant aux droits de l'État sur l'Eglise, mais en réservant expressément les droits de l'Église sur l'État.

Le journal des jésuites de Rome, *la Civiltà Cattolica*, annonça nettement que le but du Concile était la proclamation des doctrines du *Syllabus* et de l'infaillibilité.

Ce fut le signal d'une guerre de plume entre évêques. Ultramontains et Gallicans



Le père Gratry.

en vinrent aux mains à coups de livres, de brochures, de mandements ; les premiers, hautains et provocants, les autres, circonspects et tristes, en hommes plus assurés de leur bon droit que du succès. Les deux principaux lutteurs furent le doyen de la faculté de théologie de Paris, Mgr Maret, et l'archevêque de Malines, Mgr Deschamps; celui-ci était un champion infatigable de l'ultramontanisme ; l'autre, un professeur de talent et de savoir, que le pape n'avait voulu admettre qu'à un évêché *in partibus* à cause de ses opinions gallicanes. Deux groupes d'évêques s'agitaient autour de ces deux combattants. L'archevêque de Paris, Mgr Darboy, écrivain et orateur de rare valeur, esprit politique et modéré, et l'homme le plus éminent qui eût paru depuis longtemps sur ce grand siége, portait haut le drapeau du parti gallican, que l'évêque d'Orléans, Dupanloup, défendait avec sa fougue accoutumée.

Hors de France, le mouvement était vif contre l'infaillibilité dans le haut clergé des pays allemands et austro-hongrois. Les catholiques anglais étaient divisés.

Il en était de même chez nous parmi les laïques du parti catholique. Il y avait là deux groupes opposés qui s'entre-détestaient ; les furieux absolutistes ultramontains de l'*Univers*, M. Veuillot et les siens, et les catholiques libéraux, MM. de Montalembert, de Falloux, Albert de Broglie, l'école du *Correspondant*. Les catholiques libéraux avaient joué longtemps un rôle singulier. Dans leur passion pour l'affran-



[illegible]

chissement de l'Église des liens du pouvoir civil, ils avaient accepté, au sein de l'Eglise, le pouvoir absolu, tandis qu'ils combattaient

dans l'État, non seulement l'absolutisme, mais toute autorité civile en matière d'ordre moral et d'éducation. Ils avaient travaillé avec une ardeur aveugle à saper ce qui restait de traditions gallicanes. Ils s'épouvantèrent trop tard de ce qu'ils avaient fait, quand ils se virent étroitement serrés dans les nœuds de la cour de Rome et qu'ils s'aperçurent qu'on écrasait tout ce qui manifestait une personnalité, une liberté relative. On n'était plus aux jours de ce moyen âge tant regretté de l'imagination catholique, aux jours de ces grands dominicains et de ces grands franciscains, animés d'une vie si variée et si féconde, qu'avait rêvé de ressusciter le généreux Lacordaire; l'air manquait; on étouffait dans l'atmosphère opaque des jésuites.

Lacordaire était mort dans la tristesse. Le *Syllabus* fut pour ses amis un coup de foudre. La liberté politique, qu'ils avaient voulu réserver, y était condamnée aussi bien que la liberté religieuse. La revue littéraire que publiait cette école, le *Correspondant*, essaya de résister, avec vivacité contre M. Veuillot et les gens de l'*Univers*, mais avec bien de la mollesse vis-à-vis de Rome. L'énergie de Montalembert ne s'accommoda point de cette petite guerre ni de ces réticences. Les écrits et les paroles de ses dernières années ont bien relevé l'ensemble de sa vie et montré qu'il avait été de bonne foi dans ses plus grands écarts. Il se désolait de voir « l'abîme d'idolâtrie où était tombé le clergé français » et s'indignait de « la transformation de la France catholique en une basse-cour de l'antichambre du Vatican. »

A côté de Montalembert était entré en lice un de ses confrères de l'Académie française, un écrivain ecclésiastique qui s'était signalé par un mélange original et brillant d'imagination, de science et de métaphysique, l'oratorien Gratry. Il lança coup sur coup plusieurs brochures d'une rare vigueur, qui lui valurent un duel théologique analogue à celui de l'évêque Maret et de l'archevêque Deschamps. L'adversaire du père Gratry était dom Guéranger, le chef de ces nouveaux bénédictins français qui reniaient les doctrines religieuses et historiques de leurs illustres devanciers pour épouser celles des jésuites. L'érudit ultramontain put rectifier chez le métaphysicien gallican quelques faits particuliers; mais, sur le fond de la question, le père Gratry était invincible, quand il dénonçait, avec l'émouvante explosion d'une conscience indignée, la falsification de l'histoire entreprise avec audace et poursuivie avec opiniâtreté.

Montalembert et Gratry ne dépassaient l'opposition des évêques gallicans que par l'énergie de la forme. Un de leurs amis alla plus loin. Le prédicateur le plus éloquent qui restât au catholicisme français depuis la perte de Lacordaire, le père Hyacinthe, rompit avec les chefs de l'ordre des Carmes auquel il appartenait, déclara que la manière dont on pratiquait maintenant le catholicisme détruisait le christianisme, et se sépara de la hiérarchie romaine sans se séparer du dogme catholique. Le premier des théologiens allemands, le docteur Döllinger, agit de même en Bavière, un peu plus tard, à la tête d'un groupe important.

De nouveaux actes très graves de Pie IX s'étaient succédé durant l'automne. Il avait lancé des censures, à la façon des papes du moyen âge, contre « ceux qui mettent obstacle à la puissance ecclésiastique; » ceci concernait le pouvoir civil; puis il avait appliqué le principe antérieurement posé par lui sur le règlement du Concile. Il envahissait tout; il décidait qui l'on doit admettre et comment on délibérera. Des commissions secrètes formées par lui prépareraient des projets de décrets; le droit de proposition était attribué au Saint-Siège seul.

Les gouvernements, tenus systématiquement à l'écart, négociaient entre eux sur l'attitude qu'ils auraient à prendre vis-à-vis du Concile (avril-octobre 1869). En général, ils résolurent de rester sur la défensive et d'attendre. La France avait ici une position toute spéciale; c'était elle surtout qu'on visait, et elle tenait tout dans ses mains. C'était contre elle qu'on réunissait le Concile. Le but était d'anéantir ce qui restait de cette Église gallicane en vue de laquelle avait été fait le Concordat français; le premier Consul n'eût certes pas signé le Concordat, s'il avait eu devant lui l'ultramontanisme. « Avec la doctrine ultramontaine, disait le rédacteur du Concordat, Portalis, on ne pourrait être citoyen dans aucun pays du monde. »

Fallait-il donc empêcher le Concile par la force, comme l'eussent fait, en pareil cas, les empereurs romains chrétiens, Constantin et ses successeurs? — Non assurément; mais il suffisait de ne point protéger par les armes de la France ce qui se faisait contre la France. Si l'on eût simplement annoncé que nos troupes se retiraient de l'État romain, où elles restaient depuis la déplorable journée de Mentana, le Concile ne se fût point réuni; ceci est certain et avoué de tous. C'eût été un très grand bien, non seulement pour la France, mais pour le catholicisme.

Dès qu'on ne prenait point ce parti, tout ce qu'on pouvait faire devait être bien peu efficace. Dans nos deux sessions législatives de 1868 et 1869, des questions avaient été posées à notre gouvernement, notamment par M. Émile Ollivier, qui n'était pas encore ministre. — « Les évèques, avait-il demandé, seront-ils autorisés à se rendre au Concile? — Oui, répondit le garde des sceaux, Baroche. — Se concerteront-ils avec le gouvernement sur les questions concernant l'État? — Non. — L'État se fera-t-il représenter par des ambassadeurs? — On délibère. » Ainsi, déjà, ce pouvoir en décadence abandonnait, vis-à-vis du Pape et du Concile, les droits et de l'ancien Régime et du Concordat! M. Emile Ollivier avait fait remarquer que cette conduite menait à l'abolition du Concordat; mais il n'avait pas conclu, sinon à une attitude d'observation et de « préparation. »

Durant l'automne de 1869, M. Ollivier n'était pas encore en position de montrer ce qu'il avait « préparé. » Notre ministre des affaires étrangères, qui était alors le prince de la Tour d'Auvergne, expédia, le 19 octobre, des instructions à notre ambassadeur à Rome. Le gouvernement impérial n'enverrait pas au Concile d'ambassadeur extraordinaire, que le Pape ne lui avait pas demandé, sauf à manifester ses impressions, par son représentant ordinaire près la cour de Rome, quand il le jugerait utile. Des réserves étaient exprimées quant à l'infaillibilité, qui altérerait profondément l'organisation à laquelle s'appliquait le Concordat. Réserves analogues sur le *Syllabus*.

M. de la Tour d'Auvergne parlait bien; mais ce n'était que des paroles. A l'ouverture de nos Chambres, le 29 novembre, l'empereur parla à son tour. Il dit que, de la réunion à Rome de tous les évêques de la catholicité, on ne devait attendre qu'une œuvre de sagesse et de conciliation. L'optimisme impérial était aussi bien fondé en religion qu'en politique!

Le Concile s'ouvrit le 8 décembre. La cour de Rome, inquiète de l'attitude des gouvernements, avait retiré les projets de sa commission politico-ecclésiastique, qui touchaient directement au pouvoir civil. Pie IX, comme nous l'avons dit, était là-dessus moins décidé que le parti théocratique; il faisait une concession quant au pouvoir indirect sur le temporel; il était bien résolu à n'en pas faire sur l'infaillibilité.

Les adversaires du nouveau dogme furent écartés des commissions, qui étaient toutes faites à l'avance dans des bulletins envoyés par la cour de Rome. Dès le 3 janvier 1870, à la suggestion du cardinal anglais Manning, un groupe d'évêques proposa de déclarer le pontife romain infaillible sur la foi et les mœurs. Ce *postulatum*, comme on



Le père Hyacinthe.

l'appelait, réunit 419 signatures ; le contre-*postulatum*, 137. Il y eut beaucoup d'abstentions, le Concile comptant environ 750 membres. L'opposition, en général, sentant le parti pris chez la majorité, n'attaqua pas l'infaillibilité en principe avec une énergie suffisante et fit valoir principalement l'inopportunité de la définition.

Les membres français de l'opposition cherchèrent appui auprès de leur gouvernement. L'archevêque de Paris écrivit à l'empereur pour l'engager à veiller, « dans la mesure du possible et du convenable, à ce que la bonne entente, établie entre les deux autorités par le Concordat, ne fût pas compromise, comme elle le serait certainement, si les résolutions du Concile étaient trop peu en rapport avec les institutions, les lois et les habitudes de la France. » (26 janvier.)

C'était un prélat qui défendait les intérêts de l'État ; ce furent les ministres du pouvoir laïque qui les abandonnèrent.

Le nouveau ministère venait de se former. Il y avait divergence de vues entre le ministre des affaires étrangères Daru et le garde des sceaux Ollivier. Le comte Daru était disposé à se maintenir sur le même terrain que son prédécesseur la Tour d'Auvergne ; mais l'organisateur du ministère, M. Emile Ollivier, voulait l'abstention absolue, laisser tout faire. M. Daru, fils d'un éminent administrateur, avait des traditions de gouvernement et tenait compte du passé de la France ; M. Ollivier n'avait de tradition d'aucune sorte, considérait l'infaillibilité comme une idée inoffensive et se faisait gloire d'appliquer les maximes d'un libéralisme abstrait aux rapports de l'Église et de l'État.

La majorité du conseil des ministres, dépourvue de tout esprit politique, suivit M. Ollivier. L'empereur, contre ce qui lui restait d'instinct ou de sentiment de chef d'État, céda à la majorité. Il semblait prendre au sérieux son rôle nouveau de monarque constitutionnel, qui le dispensait de vouloir.

Sur ces entrefaites, une indiscrétion fit connaître au public un projet de décret, non encore voté par le Concile, sur la constitution de l'Église, projet qui revenait sur le terrain du *Syllabus* et du pouvoir indirect, sur le temporel ; les jésuites avec leur persévérance accoutumée, faisaient rétracter ainsi la concession de Pie IX.

M. Ollivier et les siens n'en persistèrent



Le Concile.

pas moins dans le système d'abstention ; mais, comme il n'y avait point de chef de cabinet dans ce ministère prétendu parlementaire, M. Ollivier n'en ayant ni le titre ni les fonctions, M. Daru, avec l'assentiment de l'empereur, expédia une dépêche de protestation à notre ambassadeur à Rome (20 février).

Là-dessus, grande agitation dans le conseil. Emile Ollivier, soutenu par la majorité, obtient que la dépêche soit ensuite atténuée et que M. Daru annonce seulement qu'on présentera des observations. Ce n'est pas assez ; M. Ollivier a soin de faire savoir aux ultramontains qu'il n'en sortira rien de sérieux. Il répond négativement aux sollicitations de l'archevêque de Paris et de ses amis, et il fait annoncer dans les journaux que le gouvernement ne se départira pas d'une absolue réserve dans la question de l'infaillibilité, désavouant ainsi le peu qu'on a fait. On n'adressera d'observation, dit-il, que sur les questions mixtes qui touchent directement à l'État.

Le 6 mars, Pie IX fit distribuer aux membres du Concile un projet de décret sur l'infaillibilité, suivi d'une bref violent et injurieux contre les adversaires de cette doctrine. C'était à Montalembert expirant et à ses derniers écrits que répondait le Saint-Père. Montalembert mourut le 13 mars, en protestant contre « l'entreprise idolâtrique qui se poursuit à Rome. »

Les observations annoncées par M. Daru furent envoyées sous la forme *d'un Memorandum*. Les puissances européennes s'y

associèrent. Cela ne suffisait pas pour venir en aide aux prélats opposants. Ce que souhaitaient ceux-ci, c'était qu'on envoyât un ambassadeur extraordinaire réclamer la prorogation du Concile.

Il est douteux qu'on eût réussi, à moins que l'ambassadeur ne fût armé du droit de rappeler les troupes.

M. Daru, comme nous l'avons dit, se retira, le 11 avril, par un motif qui ne concernait pas le Concile. Les ultramontains n'en accueillirent pas moins son départ avec grande joie. Emile Ollivier écarta toutes les propositions des puissances étrangères sur les suites à donner au memorandum de M. Daru.

L'archevêque Darboy fit un nouvel et pressant effort pour obtenir qu'on retirât de Rome notre ambassadeur en signe de désapprobation. Soixante-sept évêques protestèrent contre la mise à l'ordre du jour du décret de l'infaillibilité ; on intervertissait par là, pour en finir, l'ordre des matières et la marche des travaux, tels que les avaient arrêtés ceux-là même qui les bouleversaient maintenant. C'était en effet contre toute logique. La majorité passa outre. La discussion sur l'infaillibilité s'ouvrit le 13 mai. La définition disait ceci : « L'infaillibilité est la même, qu'elle soit considérée dans le pontife romain comme chef de l'Église ou dans l'Église universelle mise à son chef. » De cette définition, il résultait que, l'assemblée générale de l'Église n'ajoutant rien à l'infaillibilité personnelle du pape, il était fort inutile de convoquer des Conciles. C'était le suicide qu'on proposait à l'épiscopat.

Dans ce grand débat se signalèrent surtout trois défenseurs des libertés de l'Église, le cardinal autrichien Schwarzenberg, personnage de grand mérite et de grande autorité, l'évêque croate Strossmayer, une des figures les plus intéressantes de notre temps, prélat patriote, civilisateur de sa petite nation, enfin, notre archevêque de Paris. Il y eut un incident remarquable. Le cardinal dominicain Guidi soutint courageusement que l'infaillibilité du pape ne saurait être séparée, personnelle, indépendante de celle de l'Église. Pie IX manda Guidi au Vatican et s'emporta au point de le traiter d'hérétique. Le cardinal en appela à la tradition. — « La tradition, c'est moi ! » s'écria Pie IX.

Le Saint-Père rejeta une demande de prorogation présentée par des évêques qui la motivaient sur la *Malaria*, si dangereuse à Rome pendant l'été. Les débats continuèrent. Le vote eut lieu le 13 juillet ; 451 voix acceptèrent la définition ; 88 la repoussèrent ; 62 ne l'acceptèrent que sauf modification. Le décret, renvoyé à la commission, fut encore aggravé par elle. Dans la première rédaction, il était dit que les définitions du pontife romain étaient « irréformables par elles-mêmes. » On ajouta : « par elles-mêmes et non par le consentement de l'Église. »

Cinquante-cinq évêques protestèrent et se retirèrent. Le vote fut proclamé le 18 juillet. L'épiscopat avait signé son abdication et l'Église gallicane n'était plus. L'Église et la société moderne ne cessant de marcher en sens inverse, le dix-neuvième siècle voyait inaugurer un dogme qu'on n'avait pas réussi à imposer au Moyen Age.

Les évêques opposants ne voulurent pas faire schisme ; ils se résignèrent, le deuil dans le cœur, les uns avec dignité, comme l'archevêque Darboy, quelques autres en changeant trop brusquement de langage.

Le père Gratry se soumit ; mais il en mourut.

CHAPITRE VI

SECOND EMPIRE (SUITE). — LA QUESTION HOHENZOLLERN. DÉCLARATION DE GUERRE A LA PRUSSE.

(1869. — 19 Juillet 1870.)

Tandis que la question religieuse se tranchait à Rome dans un sens contraire à l'esprit et aux traditions de la France, la question internationale arrivait à la crise pressentie et redoutée depuis quatre années. Les relations entre la France et l'Allemagne étaient restées équivoques et troubles depuis l'affaire du Luxembourg. Notre gouvernement impérial ne savait s'il voulait la paix ou la guerre et ne préparait sérieusement ni l'une ni l'autre. Napoléon III négociait, cependant, mais sans décision et sans vigueur, en vue de se faire des alliances.

Nous avons signalé son entrevue de Saltzbourg, en août 1867, avec l'empereur d'Autriche et le voyage de celui-ci à Paris l'automne d'après. Il s'en était suivi une correspondance secrète entre les deux empereurs. Napoléon III avait promis à l'Autriche de la secourir si elle était attaquée par la Prusse. L'Autriche avait promis de soutenir la France, si la Prusse, dans une guerre, était soutenue par la Russie. Il n'y avait point eu de traité en forme. On était convenu de pratiquer dans toutes les questions diplomatiques une politique commune et de ne pas se concerter, à l'insu l'un de l'autre, avec une troisième puissance.

Napoléon III négociait également avec l'Italie. Victor-Emmanuel inclinait fort à l'alliance française; mais il ne pouvait entraîner l'Italie qu'à la condition d'avoir Rome et l'espoir d'obtenir quelque jour le Tyrol italien moyennant compensation pour l'Autriche.

En 1867, le gouvernement italien demanda une convention secrète pour Rome. Napoléon III ne voulut point s'engager. On ne rompit pas néanmoins; Victor-Emmanuel comptait que l'empereur finirait par se décider. L'Autriche et l'Italie se rapprochèrent, condition indispensable. Ces deux ennemies de la veille convinrent de ne rien faire qu'en commun et se garantirent leur territoire respectif, dans le cas où la France et la Prusse en viendraient aux mains.

Cette réconciliation de l'Autriche et de l'Italie était très favorable aux intérêts français, pourvu que la France ne s'engageât dans aucune entreprise sans s'être entendue avec les deux puissances réconciliées. Il y avait donc encore moyen d'arrêter le progrès du mal que l'impéritie de notre gouvernement avait laissé faire.

Comme compensation, il est vrai, de ce rapprochement entre la France, l'Autriche et l'Italie, la Prusse et la Russie resserraient leurs liens. La Prusse avait renouvelé sa promesse à la Russie de la soutenir en Orient, lorsque l'occasion viendrait, et de la garantir contre l'action autrichienne du côté de la Pologne. Le gouvernement russe voyait avec inquiétude se relever l'esprit polonais dans la Galicie, maintenant très ménagée par l'Autriche, et c'était là pour la Prusse une forte prise sur le tsar. L'empereur Alexandre II et le roi Guillaume eurent, à Ems une entrevue au commencement de juin 1870 et y arrêtèrent une convention de défense mutuelle. La Russie n'entendait point s'engager jusqu'à un accord offensif ni aider la Prusse à faire entrer par force les États du sud de l'Allemagne dans la Confédération du Nord.

Les positions défensives étaient ainsi fortement arrêtées de part et d'autre entre deux groupes européens; mais les deux têtes de groupes, la France et la Prusse, ne tenaient rien au point de vue de l'offensive. On s'abusait aux Tuileries sur la con-

duite que suivraient les États allemands du Sud, si nous attaquions la Prusse. Il était certain que, dans ce cas, ces Etats ne seraient pas neutres; le parti unitaire les entraînerait. Les avertissements qu'envoyaient à ce sujet les officiers français chargés de missions en Allemagne rendaient inexcusables les illusions de notre



Émile Ollivier.

gouvernement impérial. L'unification militaire de l'Allemagne était un fait accompli. La direction de toutes les forces militaires était dans les mains de la Prusse. Le plan de défense et de concentration était réglé pour le cas où les Français attaqueraient.

Il n'en était pas de même, si la Prusse prenait l'offensive et si elle ne pouvait pas faire jouer devant les populations allemandes l'épouvantail d'une invasion française. Ses traités de 1866 avec les États du Sud avaient beau être offensifs aussi bien que défensifs, les populations se fussent refusées à les exécuter. En février et mars 1870, on demandait publiquement, dans le Würtemberg et la Bavière, l'annulation de ces traités. Les particularistes, les adversaires de l'absorption prussienne, dominaient dans les Chambres de ces deux Etats, qui se rapprochaient pour résister. Même dans l'Allemagne du Nord, les résistances se réveillaient. Le budget militaire de la Confédération avait été voté pour trois ans, qui expiraient en 1870, en même temps que les pleins-pouvoirs de la chancellerie fédérale. M. de Bismark prévoyait que le Parlement de la Confédération du Nord discuterait et la quotité du contingent et les allocations destinées à l'armée. Les dépenses dépassaient les ressources; il y avait déficit. En Prusse même, à la Chambre des députés, dans l'automne de 1869, il s'était trouvé près de cent voix sur trois cents pour émettre un vote impliquant une réduction des dépenses militaires à partir de 1870. Le parti progressiste, qui n'était point à la discrétion de Bismark comme les libéraux nationaux, entendait répondre par là aux démonstrations pacifiques de la démocratie française. Le voyage de Garnier-Pagès à Berlin n'avait pas été aussi infructueux qu'on l'a prétendu.

Les embarras intérieurs qui croissaient poussaient Bismark à la guerre et, pourtant, il ne pouvait prendre l'offensive sans risquer de tout perdre. Il fallait donc qu'il se fît attaquer. Cette situation a été fort bien expliquée par un écrivain allemand (Klüpfel).

Le moyen cherché se présenta.

Une révolution avait éclaté en Espagne et la royauté d'Isabelle II, victorieuse des carlistes, puis longtemps tiraillée entre les partis modérés et avancés, avait été renversée par les progressistes, le 30 septembre 1868. Cette fois, il ne s'agissait plus d'une querelle entre les deux branches de la

dynastie ; la maison de Bourbon avait cessé de régner et le gouvernement provisoire cherchait un roi à travers l'Europe. Napoléon III avait tâché de faire accepter à l'Espagne le roi de Portugal, ce qui eût réuni toute la péninsule ibérique sous un même pouvoir. C'eût été une nouvelle application de la théorie des grandes agglomérations. Ce projet avait échoué. On parla d'une candidature prussienne à Berlin au printemps de 1869. Il y eut quelque velléité d'engager sur ce terrain le prince Frédéric-Charles, un des vainqueurs de Sadowa. On y renonça. Un député des Cortès, M. Salazar, mit en avant le nom du prince Léopold de Hohenzollern, d'une branche catholique de la maison royale de Prusse et frère du prince de Roumanie, que Napoléon III avait poussé à cette principauté pour contrecarrer la Russie. On a prétendu que Napoléon III lui-même avait eu un moment l'idée de favoriser le prince Léopold en Espagne. C'est peu vraisemblable. Il est certain que M. de Bismark en conféra avec son roi et avec le père du jeune prince. Notre ambassadeur Benedetti eut vent de l'affaire. Il fut mandé à Paris et Napoléon III lui dit que la France ne supporterait pas cette candidature. Benedetti posa la question à Bismark. Celui-ci traita la candidature de peu sérieuse, mais n'affirma pas que le roi l'interdirait. (Mai 1869).

Le projet flotta quelque temps. Le maréchal Prim, la grande influence militaire en Espagne, y accéda. Le promoteur de cette idée, le député Salazar, la livra à la publicité en octobre 1869, puis se mit à négocier secrètement avec le prince Léopold et son père. Le roi de Prusse était tenu au courant, comme chef de famille, en dehors de son gouvernement, sauf, bien entendu, M. de Bismark. Les Hohenzollern savaient que le roi les laisserait faire. Au printemps de 1870, Bismark répondit favorablement à une lettre du maréchal Prim. Il continua de diriger la négociation. Le 28 juin, le roi Guillaume, qui était aux eaux d'Ems où il avait reçu récemment la visite de l'empereur de Russie, répondit à une demande officielle du prince Léopold qu'il ne s'opposait pas à l'acceptation de la candidature. Les Cortès devaient être convoqués dans trois mois et le secret gardé jusque-là.



L'Impératrice Eugénie.

Le maréchal Prim, qui tenait maintenant toute l'affaire en main, n'avait pourtant pas de parti-pris absolu. Il ne désirait pas une rupture avec la France; il comptait aller trouver directement l'empereur et lui faire agréer le candidat, sinon y renoncer, à condition que Napoléon III ferait accepter la couronne d'Espagne à un prince de la maison royale d'Italie.

Quant à Bismark, il avait calculé toutes les chances et s'était préparé à tout.

Le secret promis ne fut pas gardé; Salazar l'ébruita à Madrid, ce qui alarma et

déconcerta le maréchal Prim. L'affaire fut publiée à Paris, le 3 juillet. Le ministre des affaires étrangères, Gramont, invita notre chargé d'affaires à Berlin à exprimer la mauvaise impression ressentie en France. Le lendemain, il déclara au successeur de M. de Goltz, à l'ambassadeur prussien Werther, que la France ne tolérerait pas l'établissement d'un prince prussien sur le trône d'Espagne. Il fit appel à la sagesse du roi de Prusse.

Le 5 juillet, on apprit à Paris que les Cortès étaient convoquées d'urgence au 15 pour élire le roi.

Il y eut, dans la presse parisienne, une explosion générale. Les journaux furent unanimes à déclarer que la France ne pouvait pas souffrir un roi prussien à Madrid. Au Corps législatif, le député Cochery demanda d'interpeller le gouvernement « sur la candidature éventuelle d'un prince de la famille royale de Prusse au trône d'Espagne. »

La droite applaudit ce député du centre gauche. La gauche n'avait pas signé l'interpellation; elle sentait là un péril. Les journaux officieux lui reprochèrent vivement son abstention et l'accusèrent de manquer de patriotisme.

Il y avait, dans ce premier moment, une réelle irritation parmi le public français; les ministres, Gramont et Ollivier, pouvaient s'en croire les organes dans le langage véhément qu'ils tinrent, ce jour là, l'un, devant l'ambassadeur d'Autriche, l'autre, devant l'ambassadeur d'Angleterre. Gramont, toutefois, répondit, aux conseils de prudence que lui adressait le prince de Metternich, qu'il souhaiterait que l'Autriche engageât la Prusse à faire retirer la candidature. L'Autriche s'y employa, et vivement; l'Angleterre, aussi; elle désapprouvait la Prusse, mais voulait avant tout la paix et s'entendait avec l'Autriche pour nous conseiller la modération.

La situation était délicate, difficile; elle n'eût pourtant pas été désavantageuse pour nous, si nous avions eu aux affaires étrangères un homme d'État et si Gramont eût laissé agir la diplomatie anglo-autrichienne dans la voie par lui-même indiquée. La Prusse, devant l'Europe, était engagée sur un mauvais terrain.

Le terrain pris par notre ministre, au contraire, était bon : il ne s'y tint pas. Présomptueux, emporté et mobile, il était incapable de suivre une ligne de conduite avec sang-froid et persévérance. Sans vouloir décidément et invariablement la guerre, il y inclinait fort, croyait l'occasion bonne et souhaitait peu le succès des démarches pacifiques. Il s'imaginait pouvoir entraîner l'Autriche et l'Italie par une vigoureuse initiative, sans tenir compte de l'engagement qu'on avait pris de se concerter à trois avant d'agir. Il comptait sur des victoires foudroyantes pour décider ces deux puissances après coup. Ces victoires, son collègue de la guerre, aussi vain et aussi léger que lui, les lui promettait : le maréchal Lebœuf assurait au duc de Gramont que nous étions prêts, plus que prêts et invincibles.

Ils se trompaient l'un l'autre. Le ministre de la guerre comptait sur l'alliance austro-italienne, que lui promettait le ministre des affaires étrangères, et celui-ci comptait sur la supériorité décisive de l'armée française garantie par le ministre de la guerre. Lebœuf s'exagérait l'effectif disponible de notre armée; il espérait avoir, par la mobilisation, 250 mille hommes en quinze jours, 300 mille en trois à quatre semaines, et il pensait que nous n'aurions pas affaire à plus de 400 mille hommes au début de la campagne. Un renseignement venu d'Autriche, et de haut lieu, lui faisait croire, de plus, qu'il devancerait l'ennemi et qu'il faudrait à l'Allemagne un mois pour mobiliser son armée, erreur singulière chez

les Autrichiens, qui avaient vu les Prussiens à l'œuvre.

300 mille hommes contre 400 mille, c'eût été déjà pour nous une notable infériorité numérique, que Lebœuf se flattait de compenser par nos nouvelles armes, les chassepots et les mitrailleuses; il ne songeait pas que les Allemands, à leur tour, compensaient l'avantage de ces innovations par leurs nouveaux canons, dont la portée dépassait de beaucoup celle de nos canons rayés.

Mais, nos 300 mille hommes, il ne les avait pas : il devait lui en manquer 50 et quelques mille au début, grâce à la désuétude où l'on avait laissé tomber les revues d'effectif. Et, d'autre part, les 400 mille ennemis prévus n'étaient pas la moitié des forces effectives de l'Allemagne : Lebœuf ne pouvait l'ignorer; seulement, d'après les assurances de Gramont, il attendait tout d'abord, de la part de l'Autriche et de l'Italie, une attitude de neutralité armée qui paralyserait une très grande partie des forces allemandes. Il se croyait même, toujours d'après Gramont, assuré de la neutralité des États allemands du Sud. Dans ces conditions, il ne doutait pas d'un premier succès qui emporterait tout.

Dans le conseil qui fut tenu le 6 juillet au matin, ces deux ministres entraînèrent à la dérive leurs collègues, qui répugnaient à la guerre, mais n'avaient pas la force de résister. Personne, à côté ni au-dessus de Gramont et de Lebœuf, qui les contrôlât et les jugeât. Émile Ollivier flottait. Il n'avait ni le titre, ni l'autorité, ni les aptitudes d'un chef de cabinet. Sur lui et sur ses collègues s'exerçait d'ailleurs une autre pression plus forte, plus résolue et plus constante que celle de Lebœuf et de Gramont : la pression de l'impératrice.

Quant à Napoléon III, quant à l'homme qui s'était emparé, on sait à quel prix ! des destinées de la France, il en laissait, d'heure en heure, échapper la direction de ses mains énervées. Il allait s'affaissant de corps et d'esprit. Le mal qui s'était fait sentir chez lui au moment de Sadowa se renouvelait et s'aggravait. Une consultation de médecins, du 3 juillet, avait donné des conclusions menaçantes; Napoléon III était de moins en moins apte à l'action en tout genre et surtout à l'action militaire. Néanmoins, sans être décidé à la guerre à laquelle il se sentait impropre, il craignait de paraître la craindre et subissait l'impulsion de ses ministres et de sa femme.

L'impératrice appelait la guerre avec exaltation; elle était tout naturellement dupe des deux ministres qui se trompaient réciproquement et trompaient tout leur entourage; ne doutant pas de la victoire, elle était précipitée en avant par un double sentiment : la conviction d'assurer par la gloire le trône de son fils et le désir passionné de servir la cause catholique en abattant la grande puissance militaire protestante. Le parti ultramontain l'obsédait habilement et obstinément, ne la laissait ni réfléchir, ni se refroidir. Les promoteurs de l'infaillibilité comptaient sur la victoire des champs de bataille comme sur celle du Concile. C'était pour eux la même guerre.

Un autre élément était coalisé, dans la cour impériale, avec l'élément ultramontain; c'était les fanatiques d'absolutisme, l'extrême droite de la Chambre, qui rêvait de profiter des succès militaires pour balayer l'Empire libéral et revenir à la dictature du 2 Décembre. Ces restes obscurs de la faction décembriste, qui n'avaient plus dans leurs rangs de Saint-Arnaud ni de Morny, préparaient déjà en secret de nouvelles listes de proscription pour le lendemain de la victoire.

Le ministère, comme on peut le penser, ne partageait pas les vues de ceux qui aspiraient à le renverser ; il ne rêvait pas, lui, une contre-révolution européenne despo-

tique et fanatique; il rêvait quelque chose, non pas d'odieux, comme ses rivaux, mais de puéril : une guerre modérée, une espèce de duel au premier sang, une grande bataille après laquelle tout s'accommoderait à la satisfaction générale. Il ne voyait pas qu'il avait devant lui un adversaire qui prenait la guerre au sérieux et qui, en toute



De Gramont.

chose, allait au fond. Nos ministres ressemblaient à des enfants qui provoquent un taureau par manière de jeu.

C'est dans ces dispositions que le ministère se présenta, le 6 juillet, devant le Corps législatif. Qu'eût fait un cabinet vraiment politique en présence de l'interpellation Cochery, interpellation à peu près inévitable, qu'elle vînt d'un côté ou d'un autre; car il n'était guère possible à la Chambre de ne pas exprimer les préoccupations publiques? Un ministère capable de comprendre et de dominer la situation eût affirmé la résolution du gouvernement de soutenir fermement les intérêts et la dignité de la France, mais, en même temps, eût invoqué la réserve diplomatique au cours des négociations qui s'engageaient. C'est ce qui se fait en Angleterre et partout en pareil cas.

Voici ce que fit le ministre des affaires étrangères au nom du conseil. Il mit l'Espagne à l'écart et la Prusse directement en cause. Il s'exprima ainsi : — « Nous ne croyons pas que le respect des droits d'un peuple voisin nous oblige à souffrir qu'une puissance étrangère, en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, puisse déranger, à notre détriment, l'équilibre actuel des forces en Europe et mettre en péril les intérêts et l'honneur de la France. Cette éventualité, nous en avons le ferme espoir, ne se réalisera pas. Pour l'empêcher, nous comptons à la fois sur la sagesse du peuple allemand et sur l'amitié du peuple espagnol. S'il en était autrement, forts de votre appui et de celui de la nation, nous saurions remplir notre devoir sans hésitation et sans faiblesse. »

Ces derniers mots étaient une quasi déclaration de guerre et semblaient calculés pour empêcher la Prusse de céder à une réclamation présentée comme un défi. M. Crémieux cria, des bancs de la gauche, à M. de Gramont : — « Vous voulez donc la guerre! » — « Le gouvernement, répliqua M. Ollivier, désire la paix ; il la désire avec passion, mais avec honneur... Je supplie cette assemblée, je supplie la nation de croire qu'elle n'assiste pas aux préparatifs déguisés d'une action vers laquelle nous marchons par des sentiers couverts. »

Ce commentaire embarrassé n'amortit pas l'effet des paroles qu'avait applaudies la majorité et qui avaient profondément alarmé les esprits réfléchis. M. Thiers voyait là un acte de folie ; il fit de vives remontrances à M. Ollivier. Ni celui-ci, ni la majorité



Ems.

du conseil des ministres n'avait senti la portée de la déclaration qu'ils avaient acceptée ; ils s'effrayèrent de l'impression produite. Ollivier écrivit à l'empereur : — « Le mouvement a dépassé le but ; on eût dit que c'était une déclaration de guerre ! »

De même que la majorité de la Chambre, la majorité des journaux, sinon les plus importants, applaudirent. Néanmoins, dans l'opinion libérale et républicaine et dans les classes laborieuses, la réaction commença et l'inquiétude alla grandissant. La gauche parlementaire se tenait sur la réserve et se montrait de moins en moins satisfaite de l'attitude agressive prise par le gouvernement. Aussi était-elle en butte aux violentes objurgations, non-seulement des feuilles du pouvoir, mais des journaux équivoques et fantaisistes qui faisaient le plus de bruit. « La cour et le ministère surexcitaient la presse ; la presse surexcitait l'opinion publique. » (Sorel, *Histoire diplomatique de la Guerre de* 1870.) Lors même que les ministres, ou tels d'entre eux voulaient s'arrêter, l'impulsion donnée continuait.

La faute du 6 juillet, si grave qu'elle fût, n'était pas encore irréparable. L'Angleterre et l'Autriche, quoique justement mécontentes, continuaient leurs efforts dans le sens de la paix et agissaient à Madrid pour que l'Espagne renonçât à la candidature Hohenzollern. En Allemagne même, l'opinion ne prenait point d'abord l'affaire au sérieux et n'était pas favorable à la candidature. Le gouvernement prussien prétendait qu'il n'y avait là qu'une affaire de famille et non une affaire d'État. Cette attitude lui faisait gagner du temps et lui laissait une

porte de sortie par laquelle, il est vrai, Bismark se souciait peu de passer.

Le lendemain de la séance de la Chambre, Gramont avait mandé à notre ambassadeur Benedetti d'aller trouver à Ems le roi de Prusse : il lui donnait pour instructions de s'efforcer d'obtenir « que Sa Majesté conseillât au prince de Hohenzollern de revenir sur son acceptation. » Dans une lettre particulière qui accompagnait la dépêche officielle, le ministre ajoutait : — « Voici la seule réponse qui puisse nous satisfaire et empêcher la guerre : — Le gouvernement du roi n'approuve pas l'acceptation du prince de Hohenzollern et lui donne l'ordre de revenir sur cette détermination, prise sans sa permission. — Dans le cas d'une réponse non satisfaisante, il nous faut dès samedi commencer les mouvements de troupes pour entrer en campagne dans quinze jours. »

La première dépêche paraissait raisonnable ; la seconde témoignait d'un parti pris pour la guerre.

Durant la nuit, cependant, Gramont reçut de Madrid un télégramme rapportant les paroles suivantes du maréchal Prim : — « Que le prince me dise qu'il rencontre des obstacles au consentement du roi et alors je lui facilite la retraite. » L'Angleterre, l'Autriche, l'Italie et même le prince de Roumanie, le frère du candidat, poussaient à cette solution.

L'expédient suggéré par Prim frappa Gramont. Il dépêcha un nouveau télégramme à Benedetti : — « Si le prince, disait-il, veut éviter tous les maux que sa candidature rend inévitables, il le peut encore. Dites-le au prince ; allez le dire au roi lui-même. »

C'était là un éclair de raison. Gramont parla dans ce sens à l'ambassadeur d'Angleterre, lord Lyons, mais tout en lui annonçant que la France était obligée de commencer les préparatifs militaires, ces préparatifs dont on devait parler toute une semaine sans les faire, au lieu de les faire sans en parler. Ceci gâta le reste dans l'esprit de lord Lyons et de son gouvernement. L'Angleterre refroidie n'accéda pas à une action commune que l'Italie lui proposait en faveur de la paix (9 juillet).

Quant à l'Autriche, Gramont ne se fit pas scrupule de parler, dans le conseil, des corps d'observation que cette puissance allait former en Bohême. Il avait aussi peu de sincérité que de clairvoyance. L'entente militaire avec l'Autriche n'existait aucunement; il tentait, en ce moment même, de l'obtenir et faisait pressentir, par notre chargé d'affaires à Vienne, le ministre de Beust sur un concours armé. L'ouverture ne fut point accueillie. L'Autriche n'était point du tout prête ; M. de Beust perdait courage en voyant le ministère français tout compromettre par sa précipitation étourdie et l'opposition allemande et magyare grandir dans l'Empire autrichien.

La négociation était engagée directement à Ems avec le roi Guillaume. Le roi de Prusse n'avait pas pour la guerre avec la France la répugnance qu'il avait éprouvée, mais si bien surmontée, pour la lutte entre Allemands. Une remarquable lettre de M. de Clermont-Tonnerre, notre chargé d'affaires à Berlin en juin 1866, a cité un propos du roi antérieur de quelques semaines à l'entrée en campagne contre l'Autriche et contre les petits États allemands : — « Si nous avons maintenant la guerre entre nous, nous nous réconcilierons plus tard en faisant une autre guerre. »

Maintenant que cette autre guerre approchait, le vieux roi hésitait toutefois à compromettre par une nouvelle et une si grande entreprise son éclatant succès de 1866. Bismark lui-même doutait actuellement que l'occasion fût bonne. Il paraît avoir conseillé au roi de dégager la Prusse, en attendant que quelque autre imprudence du

gouvernement français donnât prise vis-à-vis de l'Europe.

Dans sa première audience, le 9 juillet, notre ambassadeur Benedetti conjura le roi de détourner le prince Léopold d'une entreprise funeste. Guillaume, d'abord sur la défensive, finit par dire qu'il avait écrit au père du prince Léopold, alors absent, pour l'interroger sur ses intentions et celles de son fils; que, s'ils étaient disposés à retirer leur acceptation, il les en approuverait; qu'il attendait leur réponse. Quoique le roi eût fait voir à l'ambassadeur qu'il avait vivement ressenti le langage tenu, le 6, par Gramont, la conclusion de l'entretien montrait qu'il était disposé à supprimer la cause de rupture.

Benedetti avait eu la prudence de ne pas poser l'espèce d'ultimatum exprimé dans la lettre particulière de Gramont; mais celui-ci s'était déjà repenti d'un moment de bon sens. Le jour même de l'entrevue de Benedetti avec le roi, il lui manda de ne pas aller voir le prince Léopold, et, le lendemain, sans tenir compte de ce qui s'était passé dans l'audience d'Ems, il pressa Benedetti d'obtenir une réponse décisive. — « Nous ne pouvons attendre, écrivait-il, sous peine d'être devancés par la Prusse dans nos préparatifs. La journée ne peut pas s'achever sans que nous commencions. » — Puis, seconde dépêche : — « Si le roi ne veut pas conseiller au prince de renoncer, c'est la guerre tout de suite, et, dans quelques jours, nous sommes au Rhin. » — Troisième dépêche dans la nuit : — « Vous ne pouvez vous imaginer à quel point l'opinion publique est exaltée. Elle nous déborde de tous côtés... Il faut absolument insister pour une réponse du roi, négative ou affirmative... pour demain; après-demain serait trop tard. »

Le ministre prenait l'opinion de son entourage pour l'opinion publique et s'étourdissait du bruit que lui et les siens faisaient faire. La vérité est que l'opinion était partagée, plus que partagée. Dans la presse, les journalistes qui avaient plus d'imagination que de consistance et qui ne représentaient aucun parti sérieux faisaient chorus avec les feuilles de l'Empire. Un écrivain en renom, trop habitué à ne pas mesurer les conséquences de ses paroles, Émile de Girardin, eut le tort grave d'envenimer la question par des bravades qui retentirent de l'autre côté du Rhin. Il fallait, suivant lui, « faire vider la rive gauche à la Prusse à coups de crosse dans le dos. » Les feuilles qui étaient réellement les organes des opinions libérales et républicaines, le *Siècle* et le *Temps*, tout aussi bien que les pacifiques *Débats*, tenaient un tout autre langage, et les journaux radicaux ne poussaient pas plus à prendre l'offensive que les modérés. Le *Rappel*, que rédigeaient les amis de Victor Hugo, inséra, contre les provocateurs de guerre, une énergique lettre de Michelet, dont le patriotisme n'était certes pas suspect. L'*Internationale* publia un manifeste aux frères d'Allemagne et d'Espagne. — Nos divisions « disaient les rédacteurs aux Allemands, n'amèneraient, des deux côtés du Rhin, que le triomphe du despotisme. » Les feuilles d'opinions avancées, jusqu'au *Réveil* de Delescluze, exprimaient la même pensée, tandis que les journaux cléricaux, *le Monde*, *l'Univers*, excitaient à la guerre. Les motifs des opposants, depuis les libéraux jusqu'aux socialistes, étaient bien clairs; ils voyaient, en cas de victoire, la tyrannie; en cas de défaite, l'invasion.

Le parti de la paix semblait regagner un peu de terrain. A Berlin, Bismark se dérobait, le 10, par une manœuvre adroite; il déclarait au Conseil fédéral que le gouvernement prussien ne se mêlait point de la candidature et que l'affaire ne concernait en rien la Confédération de l'Allemagne du Nord. A Paris, le rapport envoyé par Benedetti rendait quelque courage aux minis-

tres pacifiques. Le conseil, le 11 au matin, décidait de faire aux Chambres une déclaration dilatoire et d'ajourner encore les préparatifs militaires. Gramont annonça au Corps législatif que le gouvernement attendait la réponse dont dépendaient ses résolutions. — « Tous les cabinets auxquels nous nous sommes adressés, dit-il, paraissent admettre la légitimité de nos griefs. J'espère être prochainement en mesure d'éclairer la Chambre ; mais, aujourd'hui, je fais appel à son patriotisme et à son sens politique pour la prier de se contenter momentanément d'informations incomplètes. »


Prim.

Les partisans de la paix approuvèrent; mais la droite témoigna tant d'irritation contre « la faiblesse » du ministère que Gramont, en sortant, manda à Benedetti d'accentuer davantage son langage : — « Nous demandons que le roi défende au prince de persister dans sa candidature ; s'il n'envoie pas une réponse décisive demain, nous considérerons le silence ou l'ambiguïté comme un refus. »

Ce même jour, Benettidi avait renouvelé ses instances auprès du roi. Le roi ne quitta pas le terrain où il s'était placé dans l'audience précédente. Il refusait de peser sur ses parents, mais admettait la convenance d'une renonciation volontaire et attendait la réponse pour ce soir ou pour le lendemain.

Benedetti était d'avis, avec toute raison, que l'on se contentât de cette solution. Il ne regardait plus la renonciation comme douteuse.

La paix était encore possible, facile même, si notre ministère la voulait. Un agent du prince de Roumanie, appuyé par des avis confidentiels du roi de Prusse, avait vu le père du candidat, le prince Antoine ; celui-ci télégraphia, le 12 juillet, au maréchal Prim que, vu la situation, il retirait la candidature au nom de son fils. Une dépêche envoyée à un journal allemand, *le Mercure de Souabe*, déclara que le prince, résolu à ne pas laisser sortir une question de guerre d'une affaire de famille secondaire à ses yeux, renonçait à sa candidature. C'était calculé pour attester devant l'Europe la spontanéité de la résolution du prince et couvrir la retraite du roi de Prusse. L'expédient sauvait la dignité du roi Guillaume tout en supprimant la cause du conflit.

Gramont télégraphia à Benedetti d'obtenir à tout prix que la participation du roi à l'acte de son cousin fût constatée, de son aveu, ou résultât des faits d'une façon saisissable. Le roi avait promis à Benedetti une réponse qui approuverait « l'acte spontané du prince » : il était donc aisé de s'entendre.

Le télégramme venu de Madrid avait été communiqué par l'ambassadeur d'Espagne

à notre ministère. Émile Ollivier, sans se concerter avec Gramont, courut à la Chambre et annonça avec effusion à M. Thiers et aux autres députés, dans les couloirs, qu'on avait obtenu ce qu'on désirait; que la paix était assurée. Ollivier n'avait point songé à attendre la réponse du roi de Prusse ; il se contentait du télégramme, et le parti de la paix, aussi. Mais la droite bonapartiste éclata en cris de colère contre « la lâcheté des ministres. » Ollivier leur avait donné prise ; des gens plus sensés que les violents de la droite pouvaient trouver peu convenable pour la France le silence supposé du roi.

A l'ouverture de la séance, Clément Duvernois demanda à interpeller le ministère sur les garanties qu'il avait stipulées et qu'il comptait stipuler pour éviter le retour de complications semblables avec la Prusse. Cet homme d'intrigue était le plus coupable de tous les boute-feux de la droite, parce qu'il était le plus intelligent. Dans cette question où les destinées de la France étaient en jeu, il ne voyait qu'une occasion de jouer un mauvais tour à son rival Ollivier. Deux ou trois membres de la gauche, des moins autorisés, agissant en dehors de leurs collègues, annoncèrent que, le lendemain, ils feraient aussi leurs efforts pour contraindre le ministère « à sortir d'un silence indigne de la Chambre et du pays. »

Le devoir de Gramont était d'intervenir, d'éclaircir le malentendu et d'ôter à l'opposition de droite son arme en disant qu'il attendait la réponse promise par le roi de Prusse. Il ne dit rien. Les cris de la droite avaient suffi pour le rejeter dans le parti de la guerre à tout prix. Il avait été jusque-là présomptueux, léger et mobile ; il devenait absolument criminel.

M. Thiers multipliait ses efforts pour agir sur les collègues de ce ministre insensé. Les centres encourageaient M. Thiers ; mais ils étaient timides et faisaient peu de bruit. La droite suppléait au nombre par la violence et par le tumulte. Gramont ne la servait que trop bien et travaillait à rendre la paix impossible ; il réclamait la garantie exigée par Duvernois ! Il télégraphia, le soir, à Benedetti de demander au roi l'assurance qu'il n'autoriserait pas de nouveau la candidature.



Clément Duvernois.

L'ambassadeur d'Angleterre renouvelait ses sages conseils à Gramont : — « Si la guerre éclate, disait lord Lyons, la Prusse peut espérer de rallier l'Allemagne pour résister à l'attaque,... la France aura contre elle l'opinion du monde entier. » Gramont n'écoutait rien. Il fut confirmé, le soir même, dans ses dispositions belliqueuses par un télégramme de l'empereur. Napoléon III qui, dans l'après-midi, s'était montré satisfait de la solution pacifique, avait changé le soir ; sous la pression de l'impéra-

trice, il mandait, de Saint-Cloud, qu'il fallait que le roi de Prusse s'engageât catégoriquement pour l'avenir. Ollivier, qui, dans l'après-midi, se contentait si bien du télégramme de Madrid, approuva, avant minuit, la nouvelle exigence qui, sans nouveau motif, changeait la situation de fond en comble. Il n'y mit d'autre condition que la banale assurance à Bismark et au roi qu'on ne cherchait pas la guerre.

Il y avait eu, le soir, grande agitation dans Paris. Des bandes couraient les boulevards en criant : « A Berlin ! » Ce n'était pas les républicains qui les avaient suscitées. La partie de la population qui est toujours disposée au bruit suivait les instigateurs, et ceux-ci venaient, selon toute apparence, d'où étaient venues « les blouses blanches. »

Le conseil des ministres se réunit, le 13 au matin, à Saint-Cloud. L'empereur reçut, pendant le conseil, une lettre de lord Lyons; le cabinet anglais pressait le gouvernement français de se contenter de la renonciation du prince Léopold. La majorité des ministres y inclinaient, mais n'avaient pas le courage de s'y tenir. Le cabinet décida qu'on ajournerait l'appel des réserves, tout en persistant dans la demande de garantie ! Ce ministère rendait la guerre inévitable et n'armait pas ! Le maréchal Lebœuf, du moins, avait insisté sur l'appel des réserves et offrait sa démission sur le rejet de sa demande.

Gramont tint de nouveau un langage dilatoire devant la Chambre; mais, ce qu'il y avait derrière ce nouveau délai, ce n'était plus la paix, c'était la guerre. La droite, qui n'en savait rien, murmura quand Gramont annonça que les négociations n'étaient pas encore terminées. Des députés demandèrent comment tout était remis en question après qu'un ministre (Ollivier) avait déclaré l'incident clos. Gramont répondit dédaigneusement qu'il n'avait pas à se préoccuper des propos qui se tenaient dans les couloirs. Ceci montrait quelle autorité avait sur ses collègues l'organisateur du cabinet et quelle confusion régnait dans le ministère. Le principal meneur de la droite, Jérôme David, présenta une demande d'interpellation plus violente que celle de Clément Duvernois : il accusait le ministère d'exposer la dignité nationale. Un membre de la gauche, personnalité avide de paraître, Kératry, protesta contre tout ajournement des interpellations. Le ministère obtint cependant qu'elles fussent renvoyées au surlendemain. Gramont reçut, en sortant de la Chambre, la réponse négative du roi quant à la garantie d'avenir. C'était inévitable. Il télégraphia à Benedetti de faire un dernier effort.

Paris était dans un trouble extrême. Il s'agitait sur lui-même en divers sens. A ne voir que ce qui remuait et criait à la surface, on pouvait s'abuser sur les sentiments de la majorité. Les manifestations belliqueuses continuaient d'envahir les rues et les boulevards. Les journaux impérialistes et leurs auxiliaires d'entraînement et de circonstance redoublaient de clameurs. L'empereur était la dupe de ce tumulte factice; il dit à deux visiteurs anglais qu'il avait voulu maintenir la paix, mais que la France lui avait glissé des mains. On peut admettre qu'il le croyait; car l'ambassadeur d'Angleterre, le circonspect et réfléchi lord Lyons, se trompait sur l'état réel de Paris, comme l'attestent ses dépêches.

La vérité, cependant, c'est que la masse laborieuse de Paris, classes commerçantes et classes ouvrières, irritée au premier moment contre la Prusse, puis inquiète et troublée depuis la déclaration provoquante de Gramont, du 6 juillet, était tout à fait contre la guerre, depuis qu'on avait appris que le prince prussien renonçait à être roi d'Espagne. Le faubourg Saint-Antoine avait là-dessus le même sentiment que la rue

Montmartre et la rue Saint-Denis. Le *Siècle*, le plus répandu des journaux démocratiques, exprimait exactement la pensée populaire : on n'était ni content, ni confiant; mais on acceptait, on voulait la paix.

L'Angleterre, bien qu'avec peu d'espoir, faisait encore quelques tentatives pour détourner la guerre. La Russie, jusque-là sur la réserve, proposa, le 13, à l'Angleterre l'expédient de faire signer aux grandes puissances un protocole où la renonciation du prince Léopold serait constatée par l'Europe. Ceci indique que la Russie souhaitait sincèrement la paix. Les évènements se précipitèrent avant que ce projet eût pris forme.

On travaillait, à Berlin, à profiter des fautes de nos ministres. Bismark avait reçu des cabinets de Bavière et de Würtemberg l'assurance qu'en cas de guerre, la France trouverait l'Allemagne unie. Avant même la demande de garantie, il avait déjà exprimé à son roi le regret de ce que celui-ci s'était montré trop modeste et trop conciliant. Il engageait le roi à traîner en longueur sa réponse, dans l'espoir que les délais provoqueraient quelque lourde faute à Paris. Il suscitait, en même temps, dans les grandes villes allemandes, des marques de désapprobation de l'attitude trop pacifique du roi.

Guillaume était donc mal disposé à une concession nouvelle, lorsqu'il reçut Benedetti le 13 au matin. Le roi, comme on devait s'y attendre, refusa, d'ailleurs en termes courtois, la garantie demandée. Il promit toutefois à Benedetti de reprendre l'entretien avec lui dans l'après-midi; mais, dans l'intervalle, une dépêche de l'ambassadeur prussien à Paris sur une conversation avec Gramont froissa le roi. Notre ministre avait indiqué un nouvel expédient, une lettre du roi à l'empereur. Au lieu de recevoir Benedetti, le roi lui envoya dire qu'il donnait son approbation entière et sans réserve au désistement du prince Léopold; qu'il ne pouvait faire davantage. Il autorisait Benedetti à communiquer ces paroles à son gouvernement.

Benedetti sollicita une nouvelle audience. Le roi lui fit répondre qu'il était obligé de refuser absolument d'entrer dans de nouvelles négociations sur l'objet en question.

Benedetti jugea la situation avec bon sens. Il manda à Gramont que le roi sentait, dans le retrait de la candidature, un grave échec et, dans l'engagement qu'on réclamait de lui, l'aggravation du mécontentement de l'Allemagne. Le mouvement offensif se prononçait de l'autre côté du Rhin. Les journaux allemands commençaient à parler de prendre Strasbourg. Le 13, dans cette journée si remplie d'incidents, Bismark dit à l'ambassadeur d'Angleterre à Berlin que c'était à la Prusse de demander réparation des menaces lancées par Gramont le 6 juillet. La Prusse, suivant lui, ne pouvait rester tranquille et pacifique après l'affront fait au roi et à la nation. — « Si les préparatifs de la France continuent, ajoutait-il, nous serons obligés de demander au gouvernement français des explications sur l'objet de ses armements. »

Ces armements, on avait eu, comme nous l'avons indiqué, la maladresse d'en parler et la maladresse de ne pas les faire.

— « Nous devons, poursuivait Bismark, exiger quelques garanties qui nous prémunissent contre une attaque soudaine. Le seul moyen de rétablir la confiance dans le maintien de la paix serait une déclaration du gouvernement français, constatant que l'incident est réglé d'une manière satisfaisante et rendant justice aux dispositions pacifiques du roi. »

Un conseil de cabinet se tint à Berlin le 13 au soir. Le grand préparateur de Sadowa, Moltke, déclara que la Prusse

n'avait jamais été mieux en mesure. Bismark, d'accord avec Moltke, travaillait à rendre la guerre inévitable. Un de ses journaux, *la Gazette de l'Allemagne du Nord*, publia, ce même soir, un télégramme d'Ems qui donnait un caractère blessant aux derniers rapports du roi avec notre ambassadeur. En même temps, on faisait



Moltke.

courir dans Berlin le bruit que Benedetti avait offensé le roi et on excitait ainsi l'irritation populaire. Il y avait sur la prétendue offense réciproque, mensonge à Berlin, comme il allait y avoir mensonge à Paris, mais non pas avec même fortune ! En fait, les rapports du roi et de l'ambassadeur avaient été convenables jusqu'à la fin. Le roi, avant de quitter Ems pour Coblentz, avait reçu Benedetti et lui avait répété qu'il n'avait plus rien à lui communiquer et que les négociations qui pourraient être encore poursuivies le seraient par son gouvernement. Il n'y avait dans tout cela d'offense pour personne. Benedetti était ensuite reparti pour Paris.

Bismark, cependant, continuait sa manœuvre pour élever entre les deux pays un grief imaginaire. Il avait expédié le télégramme publié par *la Gazette de l'Allemagne du Nord* aux représentants de la Confédération du Nord à l'étranger. Les agents prussiens communiquèrent cette dépêche aux ministres des États de l'Allemagne du Sud. A Munich, le représentant de la Prusse dit que le roi de Bavière « aurait le sentiment que le comte Benedetti avait provoqué le roi. » En Suisse, l'agent prussien donna connaissance du télégramme à l'ambassadeur de France, afin que celui-ci ne manquât pas d'en informer son gouvernement. On fit courir, dans l'Allemagne du Sud, le bruit que la France voulait attaquer la Prusse sans déclaration de guerre.

Le 14, les journaux prussiens, à Berlin, les journaux impérialistes, à Paris, rivalisèrent de bravades. Les feuilles de Berlin racontaient qu'en réponse à l'insulte faite au roi, le comte Benedetti avait été mis à la porte. A Paris, *le Constitutionnel*, dans une édition extraordinaire publiée à midi, lançait un article intitulé : « La Guerre ! » Ce fut comme un signal pour les bandes belliqueuses du soir. Une contre-manifestation, s'étant organisée sur les boulevards, fut dispersée violemment par la police.

Bismark, dans cette journée, avait repoussé une dernière tentative pacifique de l'Angleterre. Notre ministère, au contraire, avait un retour d'hésitation. Le 14 au matin, le cabinet français ne voyait point encore une offense dans ce qui s'était passé à Ems. Bien qu'il connût déjà le télégramme publié à Berlin, il était encore disposé à continuer les négociations que le roi n'avait pas rompues. Le Conseil ne décida rien. Dans la journée, le parti belliqueux renou-



M. Thiers à la tribune.

vela sa pression passionnée sur les ministres. Gramont avait appris que l'ambassadeur de Prusse, Werther, avait reçu ordre de prendre un congé pour s'être montré trop conciliant. Dans une nouvelle réunion du Conseil, le maréchal Lebœuf réclama, de nouveau, l'appel des réserves. La majorité consentit vers quatre heures. Lebœuf sortît. L'indécision recommença chez les ministres, particulièrement chez Ollivier, et aussi chez l'empereur. Gramont lui-même eut une sorte de retour : il parla d'un appel à l'Europe comme moyen d'arrangement. L'empereur saisit vivement l'idée d'un congrès. On rédigea, séance tenante, un projet de communication aux puissances pour leur demander de confirmer le principe adopté tacitement par l'Europe, à savoir : d'empêcher, sans entente préalable, aucun prince appartenant aux familles régnantes de monter sur un trône étranger.

Ceci rentrait dans la proposition faite

la veille, par la Russie à l'Angleterre. Cet expédient pouvait tout sauver. On eût annoncé, le lendemain, à nos Chambres que l'approbation donnée par le roi de Prusse au retrait de la candidature suffisait quant à présent et que, quant à l'avenir, la France s'en remettait à un congrès.

Après tant de fautes, on se fût remis de la sorte en très bonne position, et Bismark eût perdu tout le fruit de ses manœuvres. Il eût été, à son tour, dans le plus grand embarras.

Tout ceci s'était passé en l'absence de Lebœuf. A sa demande, le Conseil fut rappelé à dix heures du soir. Le parti décembriste avait fait des efforts désespérés sur l'empereur et sur les ministres. On rapporte de l'impératrice à son mari un mot terrible : « Votre trône tombe dans la boue! » On exploitait les nouvelles qu'on venait de recevoir sur la publicité donnée dans les cours d'Allemagne et en Suisse au télégramme d'Ems.

Le conseil flottait de nouveau. Il penchait encore, malgré Lebœuf, à ajourner la mobilisation. Une dépêche arriva vers onze heures du soir. On croit qu'elle se rapportait à la prétention de Bismark d'exiger qu'on rétractât ou qu'on expliquât la déclaration du 6 juillet. Gramont, suivant son propre témoignage, dans son livre sur *la France et la Prusse*, fit reconnaître au cabinet qu'il se trouvait en présence d'un adversaire décidé à l'amener et, au besoin, à le trainer sur le terrain du combat. Il enleva ainsi, a écrit l'un des ministres, M. de Parieu, le cabinet presque entier. Le cabinet se jeta, les yeux ouverts, dans le piège que lui tendait Bismark et ne vit pas que la position offensive prise par notre adversaire était précisément notre meilleure chance; si la prétention de Bismark devenait officielle, il n'y avait qu'à se retrancher sur le terrain choisi quelques heures auparavant et à attendre. Il fallait ne pas déclarer la guerre et forcer la Prusse à la déclarer ou à reculer. Un homme d'État n'y eût pas manqué; mais l'Empire n'avait point d'homme d'Etat et Bismark le savait.

Le conseil changea donc encore une fois d'avis et, désormais, sans retour! il décida l'appel des réserves : on l'annoncerait le lendemain aux Chambres. Emile Ollivier s'était rejeté dans la guerre. Il en avait expliqué, le soir même, les motifs à son ami M. Mitchell. Il affirmait que, si le ministère ne faisait pas la guerre, il serait renversé par un cabinet réactionnaire qui la ferait. Il prétendait que le ministère ne pouvait l'empêcher et que son devoir était de rester et de la rendre populaire.

Ollivier et ses collègues se trompaient sur toutes choses, sur le dedans comme sur le dehors, sur la Chambre comme sur le pays. Ils avaient peur d'une majorité imaginaire. La majorité de la Chambre n'était pas réellement pour qu'on déclarât la guerre et eût soutenu un ministère qui aurait eu le courage de garder la défensive.

Le 15 au matin, le Conseil arrêta les termes de la communication à faire aux Chambres. Gramont la porta au Sénat; Ollivier, au Corps législatif. Cette pièce dénaturait les dernières dépêches de Benedetti, en annonçant que le roi de Prusse avait notifié à notre ambassadeur qu'il ne le recevrait plus, sans faire connaître que le roi avait ajouté que les négociations se poursuivraient avec son gouvernement. On taisait ces dernières paroles; mais on appuyait sur la prétendue communication officielle de la rupture par le gouvernement prussien aux cabinets de l'Europe. On annonçait aussi que des armements s'opéraient en Prusse, ce qui était inexact : assurée de sa rapide mobilisation, la Prusse n'avait pas jugé nécessaire de prendre les devants.

La conclusion était : — « Nous n'avons rien négligé pour éviter la guerre; nous allons nous préparer à soutenir celle qu'on

nous offre, en laissant à chacun la part de responsabilité qui lui revient. »

Cette responsabilité devait être bien lourde dans l'histoire!

Le Sénat applaudit avec un emportement sénile. La séance fut levée sans discussion, sur la proposition du président Rouher, « en témoignage d'ardente sympathie pour les résolutions prises par l'empereur. »

Au Corps législatif, la droite acclama. Le centre droit, voyant le ministère décidé, suivit le ministère; il l'eût suivi beaucoup plus volontiers en sens contraire. Le centre gauche était troublé et silencieux. La gauche, sauf quelques hommes de peu de consistance, passait de l'étonnement à l'anxiété et à l'indignation.

Ollivier avait terminé sa communication en demandant d'urgence un crédit de 50 millions. L'urgence fut votée. Malgré les objurgations de la majorité, la gauche ne s'était pas levée. — « Nous serons les premiers, s'écria le député Girault (du Cher), à nous lever pour une guerre nationale défendant la patrie; nous ne voulons pas nous lever pour une guerre dynastique et agressive. »

M. Thiers prit la parole, parmi les interruptions, les cris, les injures de la droite. Il protesta que, la guerre une fois déclarée, personne ne serait plus empressé que lui à donner au gouvernement les moyens de la rendre victorieuse. — « Mais, dit-il, est-ce au ministère seul à déclarer la guerre? Ne devons-nous pas, nous aussi, avoir la parole? Et, avant de la prendre, ne nous faut-il pas un instant de réflexion?... L'histoire, la France, le monde nous regardent. De la décision que vous allez prendre dépendront la mort de milliers d'hommes et le sort de notre pays. (*Interruptions*). — Souvenez-vous du 6 mars 1866! Vous me refusiez alors aussi la parole. (C'était lorsqu'il proposait d'arrêter la Prusse avant Sadowa) : Ce souvenir devrait vous inspirer le désir de m'écouter! (*clameurs*)... Vous ne m'avez pas écouté alors; rappelez-vous ce qu'il en a coûté à la France! — Aujourd'hui, la demande principale qu'on adressait à la Prusse, cette demande a reçu une réponse favorable (*dénégations, tumulte*). — Sur un sujet si grave, n'y eût-il qu'un seul individu, le dernier dans le pays, s'il avait un doute, vous devriez l'écouter; oui, n'y en eût-il qu'un seul; mais je ne suis pas seul! (*à gauche:* — Non! non! nous sommes avec vous!) — Sur le fond, sur la candidature du prince de Hohenzollern, il a été fait droit à votre réclamation. Vous rompez sur une question de susceptibilité! Voulez-vous que l'Europe entière dise que le fond était accordé et que, pour une question de forme, vous vous décidez à verser des torrents de sang!... prenez-en la responsabilité! (*à droite :* — Oui! oui! tout entière!) Quant à moi, soucieux de ma mémoire, je ne voudrais pas qu'on pût dire que j'ai pris la responsabilité d'une guerre fondée sur de tels motifs!... Je demande donc, à la face du pays, qu'on nous donne connaissance des dépêches d'après lesquelles on a pris la résolution qu'on vient de nous annoncer... C'est une déclaration de guerre!... Je regarde cette guerre comme souverainement imprudente... J'ai été affecté plus que personne des événements de 1866; plus que personne, j'en désire la réparation; mais je trouve l'occasion détestablement choisie. Sans aucun doute, la Prusse s'était mise très gravement dans son tort... Vous vous êtes adressés à l'Europe, et l'Europe, avec empressement, a voulu qu'il nous fût fait droit sur le point essentiel; sur ce point, vous avez eu satisfaction; la candidature a été retirée (*dénégations*). — Si vous ne comprenez pas que, dans ce moment, je remplis un devoir, et le plus pénible de ma vie, je vous plains. Quant à moi, je suis tranquille pour ma mémoire; pour vous, il y aura des jours où vous regret-

terez votre précipitation! (*Clameurs.* — « Allons donc! Allez à Coblentz! ») — Offensez-moi! Insultez-moi! ... Je suis prêt à tout subir, pour défendre le sang de mes concitoyens que vous allez verser si imprudemment!... Lorsque je vois que, cédant à vos passions, vous ne voulez pas prendre un instant de réflexion, que vous ne voulez



Robert Mitchell.

pas demander la connaissance des dépêches sur lesquelles votre jugement pourrait s'appuyer, je dis que vous ne remplissez pas votre devoir! »

Ollivier répondit en affirmant que le ministère n'avait point cherché la guerre et, en tâchant d'établir qu'on s'était trouvé en présence d'un affront qu'on ne pouvait supporter. Il prétendit qu'une satisfaction réelle nous avait été refusée, puisque le roi de Prusse n'avait pas voulu déclarer que la renonciation était définitive. — « On continuait toutefois de négocier, dit-il, lorsqu'on avait appris que les représentants de la Prusse annonçaient dans toute l'Europe le refus de recevoir notre ambassadeur. »

— Communiquez-nous la dépêche! lui cria Jules Favre.

— Ces communications sont faites, répliqua Ollivier; nous les avons mises dans notre exposé.

— C'est comme pour le Mexique! — repartit Jules Favre. — On disait cela, aussi, et l'on nous a indignement trompés!

— Nous n'avons reçu, reprit Ollivier, que des dépêches confidentielles; nous ne communiquerons rien de plus. »

Gambetta se leva. Dans son ardeur patriotique, il avait paru d'abord incliner à la guerre; mais son esprit politique l'avait éclairé sur la situation, et il était revenu à soutenir énergiquement M. Thiers.

« Les paroles que vous venez de prononcer, dit-il au ministre, à savoir : que vous avez, dans votre lecture à la tribune, exposé tout ce qu'il était nécessaire à la Chambre de connaître, contiennent à la fois un manque de véracité et une atteinte aux droits de l'Assemblée... Vous dites : nous ne communiquerons rien de plus; or, vous faites reposer toute cette grave, cette effroyable question sur une dépêche notifiée, à votre insu, à tous les cabinets de l'Europe... Ce n'est pas par extraits, par allusions, mais par une communication directe, authentique, que vous devez en saisir la Chambre; c'est une question d'honneur, dites-vous, et il faut que nous sachions en quels termes on a osé parler à la France. »

Ollivier se décida à lire les dépêches de deux de nos agents dont il ne devait pas, disait-il, citer les noms. Ces deux pièces donnaient avis, l'une des deux, à peu près textuellement, au dire de l'agent, d'une dépêche de Bismark sur le refus du roi de s'engager pour l'avenir et de recevoir notre

ambassadeur. Ollivier insista passionnément sur le bruit fait de ce refus, sur le congé imposé à l'ambassadeur de Prusse en France, M. de Werther, sur les prétendues mesures militaires de la Prusse. Profondément troublé, se sentant emporté à la dérive, il affectait une fausse assurance, voulait paraître dominer la situation, et il lança ce mot sous lequel il est resté écrasé. — « Est-ce que nous devions supporter tout cela?... Oui, de ce jour commence, pour mes collègues et pour moi, une grande responsabilité! (*à gauche :* — « Oui!) — Nous l'acceptons, LE CŒUR LÉGER! »

La gauche frémit et se souleva à cette parole, qu'Ollivier s'efforça en vain d'expliquer et d'atténuer.

Le ministre de la guerre présenta deux projets appelant à l'activité la garde mobile et provoquant des engagements pour la durée de la guerre. Le ministre des finances demanda 16 millions pour la marine et les 50 millions pour l'armée annoncés par Ollivier. Ollivier remonta à la tribune. Après les dépêches de nos agents, il communiquait enfin les derniers télégrammes de Benedetti. Ces télégrammes constataient que le roi avait autorisé notre ambassadeur à faire savoir au gouvernement de l'empereur que, s'il n'accordait pas l'assurance demandée pour l'avenir, il n'en approuvait pas moins le désistement du prince Léopold.

« Que tout le monde juge! dit M. Thiers.

« Ceci connu, s'écria Emmanuel Arago, si vous faites la guerre, c'est que vous la voulez à tout prix!

« On a voulu, répondit Ollivier, nous infliger une humiliation pour se procurer une compensation du désistement insuffisant du prince.

« La preuve de ce que vous dites, interrompit M. Jules Grévy; où est-elle?

« S'il vous convient, reprit Ollivier, de déclarer que nous devons reculer, il ne nous convient pas, à nous, d'avoir cette résignation peu patriotique. »

M. Thiers « jaillit de sa place, » suivant sa propre expression, et ressaisit la parole parmi des clameurs furieuses. « Cinquante énergumènes, a-t-il dit dans l'enquête de l'Assemblée nationale, me montraient le poing, m'injuriaient, disaient que je souil-



Keratry.

lais mes cheveux blancs. Je ne cédai pas. » — Il dit que, pour réparer Sadowa, il fallait attendre que la Prusse prétendît mettre la main sur ce qui reste d'États indépendants en Allemagne. Il montra que toute l'Europe nous donnerait tort; qu'il n'y avait pas la moindre apparence à ce que la Prusse renouvelât la candidature Hohenzollern.

« Il faudrait, interrompit Jérôme David, beaucoup de bataillons prussiens pour faire à notre pays le mal que vous lui faites!

— « Savez-vous, répondit M. Thiers, quels sont ceux qui ont fait du mal à la France?

Ce sont les auteurs de la guerre du Mexique, ce sont les auteurs de Sadowa, qui, oubliant le mal qu'ils ont fait, nous accusent de faire du mal au pays quand nous nous efforçons d'épargner son sang! » Il alla jusqu'au bout, brisé de fatigue, les larmes dans les yeux, disant, en paroles entrecoupées, l'essentiel de ce qu'il avait à dire. — « L'intérêt de la France était sauf; on s'est jeté dans des querelles de mots qui devaient rendre la guerre inévitable... Je le répète, ce n'est pas pour l'intérêt de la France, c'est par la faute du cabinet que nous avons la guerre. »

Gramont vint au secours d'Ollivier. « Le gouvernement prussien, dit-il, a informé tous les cabinets de l'Europe qu'il avait refusé de recevoir notre ambassadeur et de continuer à discuter avec lui. Cela est un affront pour l'empereur et pour la France. Et, si, par impossible, il se trouvait dans mon pays une Chambre pour le supporter, je ne resterais pas cinq minutes ministre des affaires étrangères. »

Jules Favre, après M. Thiers, demanda communication des dépêches et notamment de celles par lesquelles le gouvernement prussien avait notifié sa résolution aux gouvernements étrangers.

Un député de la gauche, qui ne cessait de la compromettre, Kératry, se séparant avec éclat de ses collègues, parla avec emportement de la nécessité de la guerre, s'écria qu'il ne s'agissait plus des dépêches et qu'en pareille occasion, la Convention aurait depuis longtemps cessé de délibérer pour agir.

Les souvenirs de la Convention étaient bien placés quand on avait un tel gouvernement au lieu du Comité de Salut public!

M. Buffet soutint M. Jules Favre : — « C'est un droit, dit-il, et un devoir absolu pour la Chambre de demander qu'il lui soit donné communication de toutes les pièces, et c'est le devoir impérieux du gouvernement de lui faire cette communication... Avant d'avoir entendu les explications du garde des sceaux, je croyais la communication éminemment utile; après les avoir entendues, je la considère comme indispensable. »

La proposition de Jules Favre fut repoussée par 159 voix contre 84. Ces chiffres étaient la condamnation de ce fatal ministère. Si Émile Ollivier eût maintenu sa première opinion, son opinion pacifique, dans le Conseil, il eût été suivi par la majorité des ministres, entraînés malgré eux à la guerre, et, s'il eût maintenu cette opinion à la tribune, il n'eût pas été renversé, comme il l'a prétendu, par une majorité d'extrême droite; il eût certainement rallié le centre droit, et les 84 hommes sensés qui résistèrent au ministère fussent devenus 140 ou 150; ils eussent été la majorité ministérielle contre les Jérôme David, les Cassagnac et ce groupe d'hommes inconnus ou déjà oubliés qui n'eussent pas réussi à jeter la France dans l'abîme.

Il était cinq heures et demie; la séance fut suspendue jusqu'à neuf heures, pour donner le temps à une commission de préparer un rapport sur les demandes de crédits dont l'urgence avait été votée. La Commission manda les ministres. Lebœuf déclara que nous avions huit ou dix jours d'avance sur l'ennemi. C'est là qu'il jeta ce mot devenu tristement fameux : « Nous sommes prêts, jusqu'au dernier bouton de guêtre. » Gramont n'ajouta rien à ce qu'Ollivier et lui avaient dit à la tribune. La Commission s'en contenta et admit qu'il y avait insulte, sans songer à appeler devant elle le prétendu insulté, Benedetti.

La Commission demanda si les prétentions du gouvernement français avaient toujours été les mêmes, du premier jour au dernier. Gramont le lui laissa croire. Il lui lut ses dépêches à Benedetti sans énoncer les dates et, à ce qu'indiquerait ce qui suivit, en intervertissant les dates.

La Commission demanda : — « Avez-vous des alliances ?

— « Si j'ai fait attendre la Commission, répondit-il, c'est que j'avais chez moi l'ambassadeur d'Autriche et le ministre d'Italie; j'espère que la Commission ne m'en demandera pas davantage. »

Il avait trompé la Commission sur la négociation avec notre adversaire ; il la trompait sur les rapports avec les puissances qui eussent voulu, mais qui ne pouvaient être nos alliées, par sa faute et par celle des siens.

La Commission reproduisit, sans examen, dans son rapport, les déclarations qui lui avaient été faites. Elle agit avec une légèreté inouïe. Comme la majorité qui les avait élus, les commissaires semblaient pris de vertige. Il n'y avait quasi pas un mot qui ne fût inexact dans le rapport que M. de Talhouet lut à la Chambre, au nom de la Commission, et, cependant, ce rapporteur était incapable d'altérer sciemment la vérité. Mais alors, c'est qu'un autre l'avait altérée ! Si M. de Talhouet était coupable, c'était d'une aveugle confiance. Ni lui, ni aucun de ses collègues n'avaient demandé que le ministre leur mît les pièces en mains !

Le rapport affirmait que la première dépêche de Gramont à Benedetti se terminait par cette phrase : « Pour que la renonciation produise son effet, il est nécessaire que le roi de Prusse s'y associe et nous donne l'assurance qu'il n'autorisera pas de nouveau cette candidature. » — Ainsi, ajoutait le rapport, ce qui est resté le point litigieux de ce grand débat a été posé dès la première heure.

C'était faux; la phrase n'existait pas dans la première dépêche; l'exigence dont il s'agit ne s'était produite que cinq jours après et dans des termes qui différaient de ceux du rapport. C'est donc, comme le dit l'auteur de l'*Histoire diplomatique de la Guerre franco-allemande* (M. Sorel), la présentation d'un document apocryphe qui devint une des causes de la guerre.

Gramont ne rectifia l'erreur involontaire du rapporteur ni à la tribune, ni dans le *Journal Officiel*.

Gambetta remonta à la tribune. Il témoigna le regret que les sentiments que montrait maintenant la Chambre, l'ancienne majorité ne les eût pas montrés au lendemain de Sadowa. « Ce sentiment tardif et ce changement de conduite, dit-il, il faut que vous en donniez les raisons devant l'Europe. Vous lancez la France dans une guerre qui verra peut-être la fin du dix-neuvième siècle consacrée à vider la question de prépondérance entre la race germanique et la race française, et vous ne voulez pas que le point de départ de cette immense entreprise soit authentique; vous ne voulez pas que la France et l'Europe puissent savoir s'il y a réellement outrage pour la France ! »

Il reprochait au ministère de n'avoir pas communiqué pleinement à la Commission la pièce sur laquelle reposait le *casus belli*.

« Nous avons vu la pièce ! » s'écrièrent les membres de la Commission. L'un d'eux prétendit même l'avoir lue.

« Cette dépêche, cette note, reprit Gambetta, est-il vrai que M. de Bismark l'ait expédiée à tous les cabinets de l'Europe ? Et, s'il est vrai que cette dépêche, non d'un de vos agents, mais celle de M. de Bismark, soit assez grave pour faire prendre une telle résolution, ce n'est pas à la Commission seulement, ce n'est pas même à la Chambre, à la France, c'est à l'Europe entière que vous devez la communiquer ! »

La vérité était que Bismark n'avait expédié aucune note officielle aux cabinets de l'Europe et qu'il n'y avait eu qu'une dépêche aux agents prussiens communiquée par eux officieusement.

Ollivier répondit aux arguments serrés

de Gambetta par des emportements, des déclamations, des contradictions. Il déclara qu'il ne s'agissait point d'une dépêche prussienne ni de protocoles de chancellerie, mais du refus du roi d'entendre une dernière fois notre ambassadeur. — « C'est là l'affront fait à la France, le fait incontestable ! » Il se plaignit violemment qu'on



De Talhouet.

soupçonnât d'inexactitude un fait que les ministres affirmaient sur leur honneur, à savoir : que le roi de Prusse avait offensé la France dans son ambassadeur ; puis il en revint à cette dépêche dont, tout à l'heure, il ne s'agissait point ! — « L'intention offensante, dit-il, n'a plus été douteuse pour nous, quand, de tous les coins de l'Europe, nous est venu le texte même des instructions de M. de Bismark... — Donnez-le-nous ! dites-vous... ; mais je vous l'ai donné ! mais j'ai fait passer sous les yeux de la Commission les pièces authentiques, les textes originaux.

« Parfaitement ! » s'écrièrent les commissaires, Kératry et les autres. Et ils réitérèrent leur affirmation qu'ils avaient vu et tenu les pièces.

Les clameurs de la majorité étouffèrent la voix d'Ernest Picard, de Jules Grévy, d'Eugène Pelletan, qui réclamaient la parole. Les crédits furent votés par 245 voix contre 10 opposants et 5 abstentions. MM. Thiers, Gambetta, Jules Simon, Ernest Picard et plus de la moitié de la gauche n'avaient pas cru pouvoir refuser les crédits destinés à armer la France, puisque la guerre était décidée. MM. Jules Grévy, Garnier-Pagès, Jules Favre, Arago, Pelletan avaient cru devoir marquer leur opposition jusqu'à la fin.

La conclusion de cette journée à jamais funeste a été donnée en quelques mots par un député conservateur qui appartenait alors au centre gauche. — « C'est ainsi, a écrit M. d'Andelarre, qu'une Chambre fut entraînée à voter une guerre terrible, sans armée, sans alliés, sans raison, sans prétexte, ainsi que nous le savions bien, lorsque nous demandions, sans nous lasser, la communication des pièces qu'on nous refusait impitoyablement. »

Le soir, des bandes se portèrent à la place Saint-Georges, hurlant et jetant des pierres contre la maison de M. Thiers. Le tumulte, les cris : « A Berlin ! » redoublèrent sur les boulevards. On fit chanter la Marseillaise dans les cafés et dans les théâtres. Sous cette excitation superficielle, le vrai Paris restait sombre.

Quant aux dispositions des départements, il n'est pas besoin de faire appel aux souvenirs des opposants. Les rapports des préfets suffisent. Ces hauts fonctionnaires étaient naturellement disposés à être agréables à leur gouvernement. Il résulte néanmoins de leurs communications que seize dépar-

tements seulement se montraient favorables à la guerre; que trente-sept hésitaient; que trente-quatre subissaient la guerre à regret. Les préfets étaient certainement fort en deçà de la réalité.

On recourut dans les départements aux mêmes moyens artificiels qu'à Paris : on y suscita des démonstrations soi-disant populaires; on menaça, on injuria les opposants; on anima contre eux, en calomniant leur patriotisme, la partie la plus ignorante de la population.

En dehors de la noblesse militaire et des universités, les populations allemandes n'avaient point d'abord, plus que le peuple français, souhaité la guerre. Il y eut d'abord chez elles une sorte de stupeur, qui tourna à une colère farouche. Le roi fut acclamé passionnément dans Berlin, le 15 au soir. La mobilisation ne fut ordonnée que cette nuit-là. Notre ministre avait trompé la Chambre sur ce point comme sur le reste. Il est vrai que tout était préparé et que tout fut exécuté avec une précision et une célérité extraordinaires. Le lendemain 16, M. de Bismark exposa au conseil fédéral que le gouvernement français avait voulu imposer à la Prusse une humiliation ou la guerre. Le représentant de la Saxe déclara que, puisque la France voulait la guerre, il ne restait plus qu'à conduire cette guerre avec vigueur et rapidité. Les autres adhérèrent.

Le 18, Bismark envoya aux représentants de l'Allemagne du Nord à l'étranger une circulaire arrogante où il exploitait amplement les folies de ses adversaires pour rejeter sur eux la responsabilité de la guerre. Il repoussa une dernière tentative de médiation essayée par l'Angleterre, en même temps que Gramont la repoussait à Paris.

Le Parlement de l'Allemagne du Nord se réunit le 19. Le matin, dans la cathédrale, le prédicateur du roi, devant Guillaume Ier et les députés, prêcha sur ce texte : Que la Prusse combattait « pour la moralité du monde. » Le roi ouvrit la session par un discours habile où il séparait la France de son gouvernement et parlait avec convenance « du grand peuple français. » Bismark communiqua à l'Assemblée la déclaration de guerre qu'il venait de recevoir de notre chargé d'affaires.



Napoléon III.

C'est ce chargé d'affaires, M. Lesourd, qui, revenant à Paris après avoir traversé l'Allemagne couverte d'innombrables bataillons en marche, entendit avec angoisse l'impératrice s'écrier avec une joie aveugle : « C'est ma guerre à moi ! »

Le Parlement du Nord, dans son adresse, seconda la politique du roi et exprima son regret que « la partie sensée du peuple français n'eût pas réussi à empêcher de commettre le crime dirigé contre le bien-être de la France. » Le prince Frédéric-

Charles tint le même langage à la deuxième armée qu'il commandait : « L'armée de Napoléon est notre ennemie. Le peuple français n'a pas été consulté sur l'intention de faire une guerre sanglante aux Allemands, ses voisins ; nous n'avons donc aucun motif d'être ses ennemis. » Le roi lui-même et son fils déclaraient encore, au plus fort de la lutte, les 12 et 18 août, qu'ils faisaient la guerre à l'empereur et non aux Français. Les faits devaient montrer le but de cette manœuvre et la valeur de ces protestations.

Pendant ce temps, les journaux et les réunions publiques, les écrivains et les professeurs allemands étaient plus sincères. C'était à la France et non à l'empereur qu'ils s'en prenaient; ils commençaient de tous côtés à réclamer l'Alsace et la Lorraine.

Des incidents très remarquables, dans les États du Sud, avaient montré, toutefois, d'une manière éclatante, que les projets de Bismark eussent avorté si nous n'eussions pris l'offensive. Là, les Chambres résistaient à la guerre. Au moment de l'explosion, la Chambre bavaroise discutait le budget militaire. La majorité visait à une réduction de l'armée et à un budget de paix. Les nouvelles du 15 changèrent les dispositions publiques. Les journaux particularistes essayèrent encore de prêcher la neutralité; mais la population des villes était entraînée par les meneurs prussiens. Le ministère, qui était sous l'influence de Bismark, ordonna la mobilisation et décida la coopération de la Bavière avec la Prusse. Même résultat en Würtemberg; on y mobilisa, de même qu'à Bade et dans la Hesse-Darmstadt. Les démocrates du Würtemberg et les catholiques bavarois tâchaient encore de soutenir la neutralité. A Munich, la majorité de la Chambre était encore contre la guerre. La Commission se prononça pour la neutralité. Le rapporteur déclara qu'il n'y avait là qu'une affaire de politique dynastique prussienne et fit entendre que la Bavière avait plus à craindre de la Prusse que de la France. Le ministre insista sur l'offensive prise par la France et sur la nécessité de défendre le territoire allemand. La majorité tourna. La proposition de la Commission fut repoussée par 89 voix contre 58. La pression de la foule y avait contribué du dehors (19 juillet).

Les crédits de guerre furent également votés à Stuttgard et à Darmstadt. Le prince royal de Prusse vint prendre le commandement des contingents du Sud réunis à la troisième armée prussienne et les journaux du parti unitaire s'écrièrent : « L'unité allemande est fondée ! »

Notre gouvernement et ses journaux continuaient encore à ménager les Etats du Sud, après que ceux-ci se furent définitivement engagés dans la lutte. Dans une proclamation du 22 juillet, Napoléon III disait : — « Nous ne faisons pas la guerre à l'Allemagne, dont nous respectons l'indépendance. Nous faisons des vœux pour que les peuples qui composent la grande nationalité germanique disposent de leurs destinées. » On gardait, aux Tuileries, un reste d'illusion. Le général Ducrot, qui commandait à Strasbourg, demandant qu'on débutât par occuper Kehl et Landau, l'empereur s'y était refusé de peur d'indisposer Bade et la Bavière, qui, en ce moment même, donnaient leurs soldats à la Prusse.

Les dispositions de l'Europe s'étaient modifiées au détriment du gouvernement français et par sa faute. L'Europe le blâmait; elle croyait à l'égalité de force entre les belligérants et s'inquiétait de leur transaction possible autant que de leur lutte. Bismark manœuvrait, avec son habileté et son manque de scrupules ordinaires, afin d'exciter l'opinion européenne contre ses adversaires. Il fit publier en Angleterre, le 25 juillet, par le *Times*, le projet de traité

d'août 1866 sur la Belgique et le Luxembourg, que Benedetti avait eu l'imprudence d'écrire sous sa dictée, et il présenta comme une proposition de la France ce qui avait été sa proposition à lui, tardivement acceptée par le gouvernement français. Il publia, le 29 juillet, le récit travesti de ses négociations avec l'empereur; il se donnait comme n'ayant négocié qu'afin de gagner du temps et de duper Napoléon III. Ce grand politique n'avait pas été aussi constamment perfide qu'il s'en vantait; il avait fait dix fois des offres du bien d'autrui qu'il souhaitait sincèrement de voir acceptées.

Ces révélations adroitement arrangées produisirent leur effet. La presse anglaise nous devint tout à fait hostile. A partir du 15 juillet, l'opinion était déjà contre nous. Le chapelain de la reine d'Angleterre avait devancé son confrère le chapelain du roi de Prusse, dès le 17 juillet, en commençant un sermon par ces mots : « Un grand crime a été commis contre l'humanité et contre Dieu. »

L'Angleterre déclara sa neutralité le 19. La France et la Prusse avaient assuré à la Belgique qu'elles respecteraient sa neutralité. L'Angleterre réclama à ce sujet un double engagement plus solennel qu'elle obtint. La neutralité anglaise était malveillante pour la France, qu'elle craignait en ce moment plus que la Prusse. Le cabinet anglais, sous la direction de M. Gladstone, prit pour but de localiser le conflit, c'est-à-dire de laisser les belligérants entièrement à eux-mêmes. Le chef de l'opposition tory, M. Disraëli, eût voulu, au contraire, que, lorsque le moment viendrait de mettre fin à la guerre, l'Angleterre s'entendît avec l'Europe, surtout avec la Russie, afin de peser sur les belligérants. Cette opinion, la seule qui fût vraiment politique, ne l'emporta malheureusement point. L'école de Manchester fit prévaloir son principe : — Laisser faire.

La Russie, elle, ne voulait pas laisser faire, du moins jusqu'au bout; mais le prince Gortchakof, qui prenait alors les eaux en Allemagne, se trompait sur les chances de la guerre et croyait déjà voir les Français sur la rive droite du Rhin. Un arrangement secret fut conclu entre la Prusse et la Russie. La Prusse promit d'aider la Russie à faire réviser ce Traité de Paris qui avait gravement atteint la puissance russe dans la mer Noire. La Russie promit d'aider la Prusse, si l'Autriche aidait la France. Le gouvernement russe se réservait, dans sa pensée, d'imposer sa médiation, le temps venu, et de peser sur les conditions de la paix. La Russie déclara, le 23 juillet, sa neutralité, subordonnée, comme on le voit, à la neutralité de l'Autriche.

L'Angleterre et la Russie, en fait, se trouvaient donc d'accord pour localiser la guerre et, par conséquent, pour empêcher la France de trouver des alliés, tandis que la Prusse était assurée des siens, les petits États du Sud. La France faisait effort pour gagner l'alliance du Danemark.

Le gouvernement danois, sous la pression anglo-russe et dans l'espoir de recouvrer la partie nord du Slesvig, déclara sa neutralité le 25 juillet; mais l'opinion publique était tellement anti-prussienne chez les Danois, qu'un succès quelconque de la France eût forcé la main au gouvernement.

Le roi d'Italie avait proclamé aussi sa neutralité le 24 juillet, en se réservant toutefois pleine liberté d'action. Il eût bien voulu n'être pas neutre; mais il ne pouvait pas être notre allié à moins qu'on ne lui donnât Rome, ce que l'impératrice et les siens ne voulaient à aucun prix, et, même dans ce cas, il eût fallu à l'Italie au moins six semaines pour être en mesure d'intervenir.

L'Italie, d'ailleurs, s'était engagée à n'a-

gir qu'avec l'Autriche, et la Russie empêchait celle-ci d'agir. La neutralité avait été décidée dès le 18 juillet en Autriche, mais sans déclaration officielle. Le gouvernement autrichien continuait de négocier avec la France, dont il souhaitait et espérait la victoire. M. de Beust visait, non pas à retenir indéfiniment l'Italie, mais, au contraire,



Le prince royal de Prusse.

à intervenir avec elle en temps opportun. Une très intéressante dépêche de M. de Beust à son ambassadeur en France, le prince de Metternich, expose nettement sa politique (20 juillet). — « Nous considérons, écrit-il, la cause de la France comme la nôtre ; mais notre entrée en campagne amènerait sur-le-champ celle de la Russie. Neutraliser la Russie, l'amuser jusqu'au moment où la saison avancée ne lui permettrait plus de concentrer ses troupes, voilà ce qui doit être notre but actuel... La neutralité est le seul moyen de compléter nos armements sans nous exposer à une attaque soudaine, soit de la Prusse, soit de la Russie, avant d'être en mesure de nous défendre.... Il importe de résoudre immédiatement la question de Rome. Le jour où les Français sortiront des États pontificaux, il faudrait que les Italiens pussent y entrer avec l'assentiment de l'Autriche et de la France. Jamais nous n'aurons les Italiens avec nous, si nous ne leur retirons pas leur épine romaine.... ne vaut-il pas mieux voir le Saint-Père sous la protection de l'armée italienne que de le voir en butte aux entreprises garibaldiennes ? » Il demande à la France d'accorder à l'Autriche l'honneur de résoudre la question romaine.

Cette pièce fait grand honneur à M. de Beust. L'étude de ces négociations montre que la France n'a eu à se plaindre, dans ce fatal moment, ni de l'Autriche ni de l'Italie. Le gouvernement italien paraissait même moins pressé que M. de Beust relativement à Rome. Victor-Emmanuel se contentait provisoirement du retrait des troupes françaises sans occupation italienne immédiate, ce qui ne pouvait, d'ailleurs, être qu'un court délai (26 juillet).

Les principes d'une alliance austro-italienne furent arrêtés : neutralité armée ; préparatifs militaires devant être achevés au 15 septembre. Dès qu'on serait prêt, ultimatum à la Prusse ; on la sommerait de s'engager à ne rien entreprendre au-delà du traité de Prague. Mais le pacte austro-italien ne serait valable qu'après que l'armée française serait entrée dans l'Allemagne du Sud, afin que l'Italie, obtenant de l'Autriche le passage par le Tyrol, pût envoyer ses troupes rallier les Français à Munich. L'armée austro-hongroise coopérerait alors avec la France et l'Italie (28 juillet).

L'entrée des Français dans l'Allemagne du Sud, cette condition nécessaire, était devenue bien chanceuse, maintenant que

la mobilisation s'achevait déjà dans ces contrées et que leurs forces étaient déjà placées sous le commandement du prince royal de Prusse.

En France, depuis le 15 juillet, l'attitude des partis avait changé. Les représentants de la démocratie, à la tribune et dans la presse, n'ayant pu empêcher la guerre, s'efforçaient désormais de mettre la France en état de la soutenir, soit en échauffant les sentiments patriotiques, soit en poussant à l'armement du pays. Un député impérialiste qui s'était rapproché de la gauche, M. Latour-Dumoulin, présenta, le 16 juillet, à la Chambre une proposition sur la réorganisation de la garde nationale d'après les bases de la loi du 25 mars 1831. Ernest Picard avait déposé une proposition analogue dès le 10 janvier, longtemps avant la crise. L'urgence demandée pour les deux propositions fut repoussée par Ollivier et par Lebœuf. Le gouvernement avait peur d'une garde nationale sérieuse.

Le 17 juillet, le Sénat se transporta à Saint-Cloud. Le président Rouher harangua Napoléon III : — « L'empereur, dit-il, animé de cette calme persévérance qui est la vraie force, a su attendre ; mais, depuis quatre années, il a porté à sa plus haute perfection l'armement de nos soldats, élevé à toute sa puissance l'organisation de nos forces militaires. Grâce à vos soins, sire, la France est prête. »

Le 19, le Corps législatif vota une émission de bons du Trésor qui pourrait être portée de 150 millions à 500. On n'avait pas cru devoir émettre un emprunt par voie d'émission de rente. On ajourna la consolidation de cette dette flottante après la guerre, délai que le rapporteur évalua à six mois. Des ricanements se firent entendre dans la droite : « six mois ! s'écria l'un de ses membres, dites donc six semaines ! »

Ollivier, le 20, lut devant le Corps législatif la déclaration de guerre. L'enthousiasme était déjà tombé. La majorité resta silencieuse. Dans la soirée, plusieurs milliers d'hommes descendirent de la place de la Bastille en criant : « Vive la paix ! » Un conflit s'engagea sur le boulevard Bonne-Nouvelle entre ce rassemblement et les bandes qui criaient : « A Berlin ! » La police intervint, enleva le drapeau de la manifes-



Schneider.

tation pacifique et opéra dans ses rangs nombre d'arrestations.

La session fut close le 21, malgré les observations de la gauche, qui demandait qu'il y eût seulement ajournement. 170 voix contre 57 accordèrent au ministère le blanc-seing qu'il réclamait. La tribune fut ainsi condamnée au silence au moment où se jouaient les destinées du pays.

L'empereur était revenu de Saint-Cloud aux Tuileries. Le Corps législatif alla lui rendre visite le 22. Le président Schneider tint à peu près le même langage que le pré-

sident Rouher. L'empereur prétendit, dans sa réponse, que son gouvernement avait fait tout ce qui dépendait de lui pour éviter la guerre : « Je puis dire, ajouta-t-il, que c'est la nation tout entière qui, dans un irrésistible élan, a dicté nos résolutions. »

On n'admettra pas aisément qu'il l'ait cru, après les aveux des préfets, si toutefois il avait lu leurs rapports. Il reculait déjà devant la responsabilité qui allait peser sur lui; la désillusion avait commencé. Rien n'était prêt chez nous; tout était prêt chez l'ennemi. Lebœuf et Gramont reconnaissaient leur erreur réciproque, quand elle n'était plus réparable. Lebœuf, déconcerté, n'osait plus passer le Rhin pour séparer l'Allemagne du Sud de celle du Nord; il sentait qu'il serait pris entre des masses écrasantes bien avant que l'Autriche et l'Italie pussent entrer en ligne. Dès le 23 juillet, les mouvements de troupes ordonnés par le ministère de la guerre indiquaient qu'on allait se réduire à une position défensive ou, tout au plus, opérer sur la Sarre.

L'empereur annonça, par une proclamation aux Français, qu'il allait se mettre à la tête de l'armée. — « Le glorieux drapeau, disait-il, que nous déployons encore une fois devant ceux qui nous provoquent, est le même qui porta à travers l'Europe les idées civilisatrices de notre grande Révolution. Il représente les mêmes principes : il inspirera les mêmes dévouements ! »

L'homme qui avait personnifié durant des années la réaction et le despotisme, invoquait, sur la pente de l'abîme où il entraînait la France, ces principes de la Révolution qu'il avait foulés aux pieds et qui ne devaient se relever qu'après sa chute et nos malheurs.

L'empereur conféra la régence à l'impératrice comme en 1859, à l'entrée de la guerre d'Italie. Mais quel contraste dans les circonstances! En 1859, Napoléon III était parti des Tuileries en voiture découverte, au milieu d'une foule animée, ardente, qui l'acclamait pour la première et la dernière fois depuis le rétablissement de l'Empire. En 1870, il partait de Saint-Cloud, tournant Paris sans y entrer, pour prendre la route de Metz (28 juillet). Il n'osait donc plus, à cette heure solennelle, se mettre en contact avec ce peuple par lequel il se prétendait forcé à la guerre : il était déjà hors de combat, d'esprit aussi bien que de corps, et semblait pressentir qu'il partait pour ne plus revenir.

CHAPITRE VII

SECOND EMPIRE (SUITE). — GUERRE CONTRE LA PRUSSE. WOERTH ET SPIKEREN. LES BATAILLES DEVANT METZ.

(28 Juillet. — 19 Août 1870.)

Avant d'entrer dans le récit des catastrophes de l'*Année terrible*, avant de descendre les degrés de cet abîme, il importe de comparer l'état moral et matériel des deux armées qu'on allait précipiter l'une sur l'autre : des deux armées, l'expression est inexacte; il y avait d'un côté une armée, de l'autre, une nation armée tout entière.

L'année d'avant la guerre, le 18 août 1869, le *Journal officiel* avait publié le tableau suivant de nos forces militaires :

« L'histoire dira avec quelle activité, quelle persévérance, quelle force de volonté, quelle merveilleuse fécondité de ressources le maréchal Niel, entrant profondément dans la pensée de l'empereur, est parvenu à résoudre ce problème, jusqu'alors réputé impossible, de doubler les forces militaires de la France, non seulement sans

augmenter ses charges en temps de paix, mais en les allégeant pour les familles et en diminuant les dépenses du Trésor.

« Rappelons ici ce qui a été fait : le tableau est assez grand pour se passer de commentaires :

« Une armée de ligne de 750,000 hommes disponibles pour la guerre;

« Près de 600,000 hommes de garde nationale mobile ;

« L'instruction, dans toutes les branches, poussée à un degré inconnu jusqu'ici;

« Nos règlements militaires remaniés et mis en rapport avec les exigences nouvelles;

« Les conditions de l'existence du soldat et de l'officier largement améliorées ; l'avenir des sous-officiers qui ne veulent pas poursuivre leur carrière militaire, assuré par leur admission aux emplois civils;

« 1,200,000 fusils fabriqués en moins de dix-huit mois; les places mises en état, les arsenaux remplis, un matériel immense prêt à suffire à toutes les éventualités : tous ces grands résultats obtenus en deux années. »

Tout cela était illusion et mensonge, sauf les 1,200,000 fusils chassepots. Notre effectif sous les drapeaux, comme l'avaient révélé les votes du plébiscite, ne comptait que 332,000 hommes, dont il fallait déduire, en juillet, les 50,000 hommes qui gardaient l'Algérie, et les 6,500 qui occupaient l'État romain. On n'avait guère que 240,000 hommes disponibles, plus 75,000 en congé, dispersés dans toute la France et auxquels il fallait du temps pour rejoindre leurs corps. Un historien étranger, fort instruit des faits militaires, le colonel suisse Rüstow, n'évalue nos combattants devant l'ennemi, vers le 1er août, qu'à 200,000 hommes. Le chiffre que donne le colonel (aujourd'hui général) Fay est, au 5 août, de 262,000 hommes, compris un corps d'armée qui était en arrière à Châlons. Il y avait sans doute des non-valeurs dans ce chiffre. Quant à la réserve, qui devait faire le second banc des 750,000 hommes, elle n'était nullement prête, et la garde mobile encore moins. On peut dire que celle-ci n'existait que sur le papier.

Le système du maréchal Niel avait été d'annoncer audacieusement, peut-être pour en imposer à l'étranger, que ce qu'il voulait faire était fait; du moins il travaillait à le faire. Après lui, on était retombé dans l'inertie. Il avait commencé à exercer la garde mobile; on ne l'exerçait plus. Il avait procédé avec ardeur à la confection des nouveaux fusils; les 1,200,000 n'étaient que la moitié de ce qu'il nous fallait; depuis sa mort, on ralentissait ou l'on suspendait la fabrication, par une étrange économie, sous un pouvoir qui savait trouver tant d'argent pour les choses inutiles. Notre artillerie en restait aux canons rayés de Solferino; encore n'en avions-nous pas assez, à beaucoup près.

Pour l'armée de réserve, décrétée par la nouvelle loi militaire, il fallait quelques années : ce n'était qu'une espérance.

Où en étaient notre matériel, nos magasins, nos approvisionnements? Pénurie, le plus souvent; sur quelques points, encombrement; partout confusion. Rien de préparé nulle part pour la mobilisation; les bataillons, les escadrons, les batteries, obligés de partir pour la frontière sans être munis des objets les plus indispensables pour l'entrée en campagne. Ici, manquaient les effets de campement ou les pièces de rechange pour les fusils; ailleurs, jusqu'au pain et à la poudre; plus loin, l'argent, les ouvriers d'administration ou bien les infirmiers et les secours médicaux. Le désordre était tel, qu'un groupe d'ouvriers et d'infirmiers destinés à l'armée du Rhin fut embarqué pour l'Algérie. Les objets nécessaires que les troupes n'avaient pu emporter de leurs garnisons, elles ne les trouvaient

pas davantage dans les places frontières; les magasins de Strasbourg, de Metz, de Thionville étaient vides, pendant que les docks militaires de Paris et de Versailles regorgeaient et que les voitures de transport étaient amoncelées à Châteauroux et à Vernon, dans de telles conditions, qu'il eût fallu trois mois pour les mettre en route.



Jules Grévy.

On s'est beaucoup plaint des intendants et ces plaintes étaient en partie fondées; cependant l'intendance n'était pas responsable de l'incurie de l'administration centrale et plus d'un intendant, celui de Strasbourg, par exemple, avait réclamé longtemps à l'avance les ressources nécessaires, sans rien obtenir du ministre.

Quant à nos places fortes, non seulement, en général, on n'avait pas modifié leur système défensif en vue des progrès récents de l'artillerie; mais rien n'était prêt pour les mettre immédiatement en défense. Strasbourg manquait de tout; à Metz, il est vrai, le maréchal Niel avait fait commencer, en 1868, un ensemble de forts détachés qui devaient entourer la place d'une vaste enceinte; mais les travaux étaient inachevés.

Cette négligence était d'autant plus criminelle, que les avertissements n'avaient pas manqué. On a cité bien souvent les rapports du colonel Stoffel, attaché militaire à l'ambassade française en Prusse, sur la nouvelle organisation militaire allemande, et les lettres du général Ducrot, qui commandait à Strasbourg, sur les préparatifs et les dispositions des Prussiens et sur la nécessité de nous préparer à défendre Strasbourg et l'Alsace.

Le *Journal officiel* ne disait pas plus vrai au point de vue moral et intellectuel qu'en ce qui regardait le matériel. Bien loin que l'instruction militaire eût été poussée à un degré inconnu, la science de la guerre, comme les hautes qualités militaires, avaient baissé dans les rangs supérieurs de l'armée. Le relâchement était partout. Une cour frivole et corrompue exerçait son influence délétère sur l'armée, comme sur l'administration, comme sur la société. On gagnait plus promptement les grosses épaulettes au bal de l'impératrice qu'au champ de manœuvre. Les officiers qui lisaient et étudiaient étaient suspects ou raillés; on les qualifiait d'hommes de lettres. Les généraux devenaient, en majorité, notablement inférieurs à ceux de la génération précédente. On peut dire qu'il n'y avait plus chez nous d'école de guerre. Maints généraux, braves gens d'ailleurs, mais paresseux et routiniers, croyaient qu'il suffisait d'avoir du courage et de l'entrain pour « se débrouiller, » c'était leur mot favori, sur le champ de bataille. Il y en avait de pires; il y avait quelques hommes indifférents à tout, si ce n'est à leur égoïste personna-



Mort du général Abel Douai.

lité, et capables de laisser éclater leurs jalousies et leurs discordes devant l'ennemi, comme on l'avait vu parfois sur la fin du premier Empire, capables même d'intriguer avec l'ennemi. Un de ces hommes devait laisser un des noms les plus sinistres de l'histoire.

Il se manifestait cependant d'honorables efforts pour se relever de cette décadence.

Un officier général qui offrait un frappant contraste avec ceux dont nous parlions tout à l'heure, esprit réfléchi et laborieux, âme austère, le général Trochu, avait publié, en 1867, un livre remarquable sur l'état de notre armée, sur les périls et les remèdes, et il avait produit une forte impression. La relation allemande officielle de la guerre, si essentielle à étudier pour nous, fait cette observation que, depuis 1866, depuis Sadowa, les officiers inférieurs sortis de la troupe, c'est-à-dire d'entre les sous-officiers, s'étaient remis chez nous à travailler et à s'instruire ; aussi, devait-on voir, dans la fatale campagne, les hommes des grades subalternes se montrer fréquemment au-dessus de leurs chefs. Les bonnes qualités de race subsistaient ; elles se retrouvèrent dans le malheur, mais trop tard pour pouvoir réparer les fautes de beaucoup et les crimes de quelques-uns.

Voilà ce qu'était en 1870 la France militaire. Voyons ce qu'étaient la Prusse et l'Allemagne. En tant que force matérielle, une supériorité immense. Voici les chiffres résumés par Rustow : 518,000 hommes de troupes prêtes à entrer en campagne, infanterie et cavalerie, avec 1506 canons.

contre 285,000 hommes (qui n'étaient pas tous prêts) et 984 canons. L'Allemagne avait en plus 161,000 hommes de troupes de remplacement (réserve) ; la France n'avait que 91,000 hommes de troupes de dépôt. L'Allemagne avait 187,000 hommes de troupes de garnison ; la France, rien ; car la garde mobile n'était pas organisée.

Même supériorité dans l'esprit et dans la direction que dans le nombre. Forte cohésion ; solide discipline ; science profonde des moyens d'action ; esprit d'initiative inspiré à quiconque est chargé du commandement à un degré quelconque ; chef d'armée, chef de corps, chef de détachement, recevait l'indication du but ; à lui de trouver le meilleur moyen de l'atteindre. L'état-major prussien prenait autant de peine pour susciter et développer cette tendance chez l'officier allemand, que l'administration militaire de la France impériale en avait pris pour réduire à une inerte passivité nos officiers et étouffer chez eux la nature française, bien plus spontanée que l'allemande.

L'ordre, l'économie, étaient partout dans l'administration prussienne, comme le laisser aller, la dissipation, parfois les dilapidations dans notre administration impériale. Aussi la Prusse faisait-elle beaucoup avec peu ; notre gouvernement, peu avec beaucoup d'argent.

Au point de vue moral, les longues habitudes militaires qui avaient fait des Prussiens une armée plutôt qu'une nation, leur avaient inculqué le sentiment du devoir envers leurs chefs et du devoir les uns envers les autres, quand ils avaient les armes à la main. Il y avait donc chez ce peuple, qui travaillait à transformer l'Allemagne à son image, une forte moralité relative, mais qui ne dépassait pas le cadre du régiment ni la frontière de l'État. Absence radicale, dans les classes dirigeantes, du sentiment et de la notion du droit et du devoir vis-à-vis de l'étranger, absence absolue de moralité et d'humanité dans les rapports internationaux. Un despote français, l'homme du 2 Décembre, avait pu avoir quelque ombre de scrupule à cet égard : les libéraux allemands n'en avaient pas. Une conception singulière apparaissait chez les politiques, chez les lettrés, de ce qu'ils appellent la mission de l'Allemagne. Les uns, les dévots protestants, les piétistes, se croient appelés à dominer le monde au nom d'un christianisme qui ressemble au mahométisme, au temps de ses conquêtes, et qui n'a rien à faire avec la liberté, le droit ni la justice. Non-seulement le roi, mais M. de Bismark s'attribuait cette mission.

Les autres, les incrédules, les hégéliens, la revendiquaient, non plus au nom de Dieu, mais au nom d'une prétendue supériorité de race.

Nous avions donc devant nous une grande association militaire, faite pour inspirer l'admiration, si on la considérait dans ses rapports avec elle-même, et l'effroi, dans ses rapports avec l'extérieur ; car aucune loi morale, aucune tradition, aucun droit des gens n'était capable de l'arrêter. C'était là une puissance formidable qui ne pouvait être vaincue que par une autre puissance disposant d'instruments scientifiques égaux et animée d'un principe moral supérieur, une autre puissance qui répondît : Droit et Liberté ! quand la Prusse disait : Domination ! Cette autre puissance avait été la Révolution française ; ce principe supérieur, nous l'avions en 1792 ; mais il était, en 1870, énervé, amorti par l'équivoque napoléonienne ; il nous faisait défaut en même temps que les moyens scientifiques.

Tous les présages, à l'ouverture de cette guerre, étaient donc funestes.

Napoléon III commençait à le sentir. Il était parti de Paris en disant : « C'est peut-être M. Thiers qui avait raison ! » Arrivé à Metz, il adressa aux soldats une proclama-

tion assez terne, qui n'exprimait ni n'inspirait la confiance : il y parlait « d'une guerre longue et pénible. » Tout n'était que désarroi autour de lui. Généraux, intendants, tous se plaignaient, tous jetaient des cris de détresse. L'armée ne se constituait qu'avec les plus grands embarras et les plus douloureux efforts. Elle avait pour major-général ce ministre de la guerre dont la négligence et la présomption avaient amené cette situation déplorable ; le maréchal Lebœuf déployait maintenant une activité tardive qui, n'ayant rien préparé, s'agitait dans le chaos.

Les beaux projets conçus dans le cabinet de l'empereur s'en étaient allés en fumée. On avait arrêté le plan d'une diversion maritime dans la Baltique. Une flotte française devait aller se présenter devant Copenhague, soulever le Danemark contre l'Allemagne et débarquer un corps d'armée qui opérerait de concert avec les Danois contre Kiel et le Holstein. Le corps d'armée de la Baltique était resté sur le papier ; on n'avait pas assez de troupes entre la Moselle et le Rhin ; comment en envoyer sur l'Eider et sur l'Elbe ?

La même cause, l'insuffisance des forces, autant que l'absence de préparation, avait fait abandonner le dessein de franchir le Rhin, de couper l'Allemagne en deux en se jetant entre la Prusse et les États du sud ; renoncer à ce dessein, c'était renoncer au concours armé de l'Italie et de l'Autriche !

Si l'on ne peut passer le Rhin ni pousser en Bavière, on pourrait au moins se jeter sur les provinces de la rive gauche, en oter les ressources aux Allemands et empêcher leurs armées de venir s'y concentrer à leur aise. Nos adversaires le craignaient à Berlin. On n'essaie pas. On perd le temps en vaines discussions à Metz. Le maréchal Niel avait laissé un plan de campagne où trois armées se seraient reliées et entre-soutenues ; on ne le suit pas ; on décide qu'on n'aura qu'une seule armée sous le commandement de l'empereur. On a sous la main plus de 200,000 hommes, qui devront grossir sous peu de jours jusqu'à 250 ou 260,000. C'eût été jadis une très grande armée ; c'est encore une force respectable ; on veut apparemment la concentrer ? Point du tout ! On l'éparpille sur quatre-vingts lieues de pays, de Thionville à Belfort ! Dans quel but ? On n'en a pas, ou l'on en change tous les jours. L'empereur avait rêvé une campagne offensive ; ce rêve évanoui, ni lui ni son entourage ne trouvent rien et ne savent ce qu'ils feront. Ceci caractérisé par un fait étrange ; on regorge de cartes des frontières allemandes ; on n'a point de cartes des frontières françaises ; en sorte que, lorsque les ennemis entameront notre territoire, ils en connaîtront les moindres détails au moyen des cartes dont ils sont si bien pourvus, et nos chefs, chez nous, ne sauront trop souvent où ils sont ni comment se diriger.

Vers le 1er août, nous avions en Lorraine trois corps, outre la garde. Un quatrième corps était entre Bitche et Sarreguemines, sur les confins de la Lorraine et de l'Alsace ; un cinquième achevait de se former à Strasbourg ; un sixième, à Belfort. Un autre corps était encore en formation à Châlons.

Les opérations préparatoires, du côté de l'ennemi, offraient avec les nôtres un menaçant contraste. Trois armées, comme dans le plan de Niel, s'organisaient de manière à combiner leur action. Leurs forces, au moins doubles des nôtres, plus de 500,000 hommes, se resserraient sur une ligne moitié moins étendue que la nôtre, de Coblenz à Germersheim, près Landau. Ces trois armées laissaient derrière elles plusieurs corps qui observaient la Baltique et l'Autriche, et qui, lorsque ces précautions parurent devenues inutiles, rejoignirent les armées d'invasion en France. Le grand stratégiste prussien, Moltke, entendait agir

avec de puissantes masses concentrées et partant tout entières du Rhin inférieur. La destruction du beau pont de Kehl, par ordre de l'état-major prussien, indiqua que les Allemands ne tenteraient point d'attaque par le Rhin supérieur et se garderaient d'éparpiller leur effort. Entre les belligérants, c'était le plus fort en nombre qui se concentrait et le plus faible qui se dispersait.



Général Abel Douai.

L'ennemi s'avançait dans le meilleur ordre. La première armée, sous le général Steinmetz, forte de 60,000 hommes, marchait par Trèves vers la Sarre, c'est-à-dire vers la Lorraine. La seconde armée, de 140,000 hommes, et bientôt de 194,000 quand sa réserve l'aurait jointe, sous les ordres du prince Frédéric-Charles, se dirigeait également vers la Sarre, mais en amont, plus à l'est. La troisième armée, de 130,000 hommes, que sa réserve porterait bientôt à 160,000, se formait à Landau, sous le commandement du prince royal, et menaçait l'Alsace. Dès le 31 juillet, les chefs de corps s'étaient déclarés prêts à commencer les opérations offensives le 3 août. Ils étaient renseignés par les reconnaissances audacieuses qu'avait opérées leur cavalerie sur notre frontière. Les cavaliers allemands étaient admirablement dressés au service d'éclaireurs. Les nôtres, en général, n'avaient point été exercés à ce qui doit être, dans la guerre moderne, le principal emploi de la cavalerie.

Le roi Guillaume, Moltke et Bismark arrivèrent de Berlin à Mayence avec le grand quartier-général.

Tous les mouvements de l'ennemi se succédaient avec une précision mathématique. Chez nous, ordres, contre-ordres, marches et contre-marches, qui fatiguaient et dégoûtaient les troupes. N'ayant aucune opération sérieuse en vue, on voulut avoir l'air de faire quelque chose. On déploya tout un corps d'armée, soutenu par trois autres, pour chasser un petit détachement ennemi de Sarrebruck, ville ouverte, où l'on entra et d'où l'on ressortit sans pousser plus avant (2 août). Cette escarmouche insignifiante fut célébrée par les journaux impérialistes comme une brillante ouverture de campagne; on fit grand bruit d'un télégramme où l'empereur annonçait à l'impératrice régente que le prince impérial avait reçu « le baptême du feu; qu'il conservait une balle tombée tout près de lui et que des soldats pleuraient en lui voyant ce sang-froid admirable. » Le public fut médiocrement touché de cette scène dramatique et conclut que le but de la guerre était de faire une gloire militaire à cet enfant de quatorze ans.

L'ennemi visait à autre chose qu'à des effets de théâtre. Le 3 août, le prince royal de Prusse, commandant de la troisième armée, arrêtait, dans son quartier-général de

Landau, ses dispositions pour faire franchir la Lauter, le lendemain, par son avant-garde, c'est-à-dire pour envahir l'Alsace.

Quelle était notre situation militaire dans cette contrée? Le premier corps de notre armée, sous le maréchal Mac-Mahon, était entre Strasbourg et la frontière. Quoiqu'il eut été rejoint par nos six excellents régiments de zouaves et de turcos, son effectif était encore incomplet et il était obligé de dégarnir Strasbourg d'artilleurs et de soldats du génie, qui y eussent été bien nécessaires. On avait senti un peu tard, au quartier-général de Metz, la nécessité de renforcer Mac-Mahon à Strasbourg et l'on faisait rallier son corps d'armée (le 1[er]) par une division détachée du septième corps, qui était à Belfort sous le général Félix Douai.

Le 29 juillet, Mac-Mahon avait reçu avis que l'empereur ne pensait pas lui donner ordre de se mettre en mouvement avant huit jours. Cependant, le 3 août, apparemment d'après ce qu'on avait appris des mouvements de l'ennemi, Mac-Mahon porta en avant, de Haguenau sur Wissembourg, l'une de ses divisions, celle du général Abel Douai, frère du commandant du septième corps. La division Ducrot eut ordre d'aller prendre position sur la gauche, à Lembach, dans les Vosges. Les deux autres divisions du premier corps devaient avancer à leur tour.

La position assignée à la division Abel Douai était hasardeuse. On avait tenu à occuper Wissembourg à cause des approvisionnements réunis dans cette ville ; mais la division Douai était lancée trop loin du reste du corps d'armée et son faible effectif était encore diminué par des détachements que son général avait dû envoyer occuper des positions à quelque distance de Wissembourg. Le général Abel Douai avait à peine sous la main 5000 fantassins, avec 18 pièces de canon et quelques escadrons de cavalerie qui ne pouvaient lui servir presque à rien pour défendre la ville et les hauteurs voisines entourées de bois. Il fit occuper Wissembourg par un bataillon et disposa le reste de ses troupes entre les lignes de Wissembourg, reste de fortifications de l'ancien régime, et le sommet du Geisberg, cette hauteur jadis enlevée d'assaut par le général Hoche sur les Autrichiens et les Prussiens.



Général Michel.

Le général Ducrot, à qui le maréchal Mac-Mahon avait subordonné le général Douai, ne soupçonnait ni la proximité ni les grandes forces de l'ennemi. Le maréchal lui-même, bien qu'averti par le quartier-général qu'il serait attaqué le lendemain, ne prit point à temps de mesures pour soutenir la division Douai. Une reconnaissance mal faite par la cavalerie, le 4 au matin, en avant de Wissembourg, ne fournit aucun

renseignement. L'ennemi, cependant, arrivait par les hauteurs boisées qui s'étendaient de la frontière jusqu'auprès de cette ville. On ne reconnut son approche que lorsque ses obus commencèrent à pleuvoir dans Wissembourg. Il n'y avait d'abord qu'une division bavaroise. Elle fut vigoureusement reçue, et, de huit heures à onze, quoique supérieure en nombre, elle n'obtint aucun avantage. Mais, de onze heures à midi, elle commença d'être puissamment renforcée ; les têtes de deux corps d'armée prussiens entraient en ligne contre cette poignée de Français, qui, eux, ne recevaient aucun secours. Soldats et habitants défendaient la ville avec obstination et Douai tenait toujours intrépidement sur le Geisberg. Une bombe fit sauter près de lui le caisson d'une batterie de mitrailleuses: un éclat le renversa mourant.

Le général de brigade Pellé prit le commandement et continua la défense, espérant voir paraître enfin les colonnes françaises. L'ennemi grossissait toujours et pénétra dans Wissembourg. Le brave bataillon qui défendait la ville, cerné, accablé, fut enfin obligé de capituler. Les masses ennemies se lancèrent alors de toutes parts à l'assaut du Geisberg. Elles ne s'en emparèrent, pour ainsi dire, qu'à coups d'hommes. Le général Pellé parvint à opérer sa retraite à la faveur de terrains accidentés et boisés. L'ennemi avoua une perte de quinze à seize cents hommes ; moins de six mille hommes avaient résisté héroïquement à vingt ou vingt-cinq mille, qu'appuyaient d'autres masses toujours croissantes.

Tel fut le début de la fatale guerre, très honorable pour nos troupes, très alarmant au point de vue de la conduite des opérations et de la capacité de nos chefs, qui n'avaient su ni prévoir, ni réparer leur imprévoyance.

La nouvelle de ce premier échec émut l'empereur et son entourage. On s'avisa, un peu tard, de partager l'armée entre deux grands commandements : les trois corps qui étaient en Lorraine furent confiés à Bazaine, l'empereur gardant immédiatement sous ses ordres la garde et les réserves; les cinquième et septième corps furent réunis au premier sous Mac-Mahon. Réunion sur le papier; en fait, le gros du septième corps était entre Belfort et Mulhouse, et une seule de ses divisions put joindre Mac-Mahon le 5 août. Quant au cinquième corps, son chef, le général de Failly, était à Bitche avec une division; les deux autres divisions étaient encore vers Sarreguemines. La première, seule, était en mesure de rallier Mac-Mahon le 6, en marchant de nuit.

Qu'allait faire Mac-Mahon ? Essaierait-il de défendre la vallée du Rhin, le nord de l'Alsace, ou se replierait-il sur les Vosges pour en fermer les passages à l'ennemi, après avoir mis Strasbourg en défense ? S'il était décidé à tenir au sud de Wissembourg, il devait appeler immédiatement à lui le cinquième corps, le corps de Failly, dont il pouvait avoir une division le 6 et les deux autres le 7. Il n'envoya au général de Failly que des instructions vagues, et ce chef de corps ne fit partir de Bitche sa première division que le 6 au matin au lieu du 5 au soir. Cette division eût-elle rejoint le 6 au matin, Mac-Mahon n'aurait pas eu en tout 45,000 hommes à Frœschwiller, où il s'était posté.

C'était trop peu pour soutenir le choc de la grande armée du prince royal de Prusse. Mais le maréchal ignorait à quelle masse il allait avoir affaire, et il attendait, comme au hasard, sans prendre aucune disposition pour assurer sa retraite et tenir dans les Vosges en cas de revers. Il croyait, on ne sait pourquoi, n'avoir à combattre que le surlendemain 7.

Le 6 au matin, plusieurs de nos généraux, convaincus de la grande supériorité numérique de l'ennemi, pressèrent le maréchal

de se replier sur les Vosges et de s'établir en pleine montagne au lieu de disputer les derniers mamelons où vient expirer cette chaîne dans la vallée du Rhin. Une fois dans les Vosges, il serait aisé d'y défendre, à nombre inégal, des positions redoutables et le premier corps aurait le temps de rallier les cinquième et septième tout entiers. Mac-Mahon hésita ; puis le canon tonna, des engagements partiels commencèrent et le maréchal ne voulut pas reculer.

Le prince royal, de même que le maréchal, n'avait pensé livrer bataille que le 7 ; mais ses deux corps les plus avancés, un bavarois et un prussien, entamèrent, par de fortes reconnaissances, une action qui alla grandissant. C'était encore sur le théâtre des victoires de Hoche que continuait la lutte commencée, l'avant-veille, à Wissembourg et au Geisberg ; elle se renouvelait maintenant sur une grande échelle à Frœschwiller et à Woërth, en sens inverse de l'immortelle campagne de 93 ; nous avions rétrogradé de la Lauter sur la Sauër, au lieu de descendre des Vosges sur Landau et de Frœschwiller sur Wissembourg.

Le maréchal occupait de bonnes positions sur les plateaux qui dominent la rive droite de la petite rivière de Sauër ; mais, dans le but de se concentrer, il avait évacué sur l'autre rive la colline de Gunstett, dont la possession nous eût été indispensable. L'artillerie ennemie s'y établit avec soixante-douze pièces ; de là, elle enfilait toute notre ligne et y portait le ravage. Le maréchal tenta en vain de reprendre Gunstett ; nos retours offensifs échouèrent.

Ceci se passait à notre droite. Pendant ce temps, l'ennemi occupait le bourg de Woërth et tentait de déboucher sur la rive droite de la Sauër, en face de notre centre et de notre gauche. Plus de cent pièces de canon tonnaient pour appuyer ce mouvement ; mais, de ce côté, les batteries allemandes n'avaient pas l'avantage de la position comme à Gunstett ; des hauteurs de Frœschwiller et d'Elsashausen, nous dominions la vallée de la Sauër, et la supériorité de notre fusil Chassepot compensait celle du canon allemand. Les attaques des Prussiens et des Bavarois furent repoussées. Vers dix heures et demie, le prince royal envoya l'ordre de cesser le combat : il persistait à ne vouloir livrer que le lendemain la bataille générale. Le général prussien qui commandait au centre, fortement engagé, ne put ou prétendit ne pouvoir obéir ; il continua le combat en appelant à son aide le général bavarois qui, sur la droite de l'armée allemande, était déjà en retraite.

Ces incertitudes de l'ennemi permettaient à Mac-Mahon de se replier vers les Vosges. Il ne pouvait plus espérer d'être soutenu à temps par notre cinquième corps. Il ne se retira ni ne profita des fluctuations du commandement chez l'ennemi pour essayer de reprendre l'offensive.

Les Allemands revinrent à la charge. La lutte devint générale et terrible entre midi et deux heures. Il arrivait à l'ennemi renforts sur renforts. Chacune de nos cinq divisions devait finir par avoir à lutter contre un corps d'armée entier, c'est-à-dire contre des forces triples et peut-être quadruples ; car les divisions allemandes étaient supérieures en effectif aux nôtres. L'ennemi réussit, au prix de beaucoup de sang, à franchir la vallée et à s'emparer de quelques-unes des petites éminences qu'occupait notre centre, puis à tourner notre droite en enlevant le village de Morsbronn. C'est alors qu'eut lieu la première de ces fameuses charges de cuirassiers qui ont gardé une tragique renommée. Deux régiments de cuirassiers, la brigade Michel, suivis de quelques lanciers, se précipitèrent sur les bataillons ennemis, pénétrèrent jusque dans Morsbronn et n'en ressortirent qu'en débris. Ces débris eux-mêmes, tombant, au-delà du vil-

lage, entre la cavalerie et l'infanterie allemandes, furent à peu près anéantis. Le récit officiel prussien témoigne de l'admiration qu'avait inspirée à l'ennemi l'intrépidité de ces braves gens ; mais il en ressort la démonstration désormais acquise de l'impuissance des charges de cavalerie devant le fusil à longue portée et à tir rapide.



Général Bonnemain.

Nos cavaliers, en mourant, avaient sauvé l'infanterie de deux de nos divisions, qui purent se replier en bon ordre sur le bois appelé le Nieder-Wald. Notre infanterie défendit, avec une obstination héroïque, et le Nieder-Wald et le village d'Elsashausen, le point culminant de nos positions. Les masses ennemies restèrent enfin maîtresses d'Elsashausen en flammes.

Ce grand effort leur avait coûté cher et les avait un moment désorganisées. Elles n'étaient pas encore au complet, le cinquième corps (würtembergeois et badois) n'ayant pas encore rejoint les quatre autres (deux bavarois et deux prussiens.) Mac-Mahon gardait chance d'opérer sa retraite. Il ressaisit au contraire l'offensive avec une énergie désespérée. Il reforma et lança son infanterie. Les premiers bataillons prussiens furent culbutés et chassés jusqu'au Nieder-Wald ; mais, là, une formidable artillerie nous foudroya en front et en flanc et brisa l'élan de nos soldats. Les têtes des colonnes ennemies se mirent en mouvement d'Elsashausen sur Frœschwiller. Mac-Mahon renouvela, dans de plus grandes proportions, le sacrifice de la brigade Michel. Il jeta sur l'infanterie ennemie toute la division Bonnemain, quatre régiments de cuirassiers. Les conditions étaient pires encore qu'à Morsbronn. Le terrain inégal, accidenté, coupé de fossés, rendait impossible le déploiement de la cavalerie. Nos malheureux régiments furent démontés, décimes sans avoir pu atteindre ni presque apercevoir l'ennemi.

Les cinq corps d'armée allemands étaient maintenant réunis. Il était trois heures. On lutta encore près de deux heures. Après une défense qui coûta des pertes énormes à l'ennemi, Frœschwiller, assailli de toutes parts, fut emporté à son tour. Là, tomba blessé à mort le général de division Raoult, vaillant et habile officier, un des héros de Sébastopol, qui avait pressé inutilement le maréchal d'aller s'établir sur les Vosges. Voyant tout perdu il avait cherché la mort.

Toutes nos positions étaient aux mains de l'ennemi. Nos bataillons, épuisés, mutilés, se rompirent et se précipitèrent en désordre vers le bois appelé le Grosser-Wald et la petite ville de Reichshoffen, nom illustre la veille, comme ceux de Frœschwiller et du Geisberg, et sinistre désormais.

Au-delà de Reichshoffen, l'ennemi, qui pressait avec acharnement nos troupes débandées, fut arrêté par la canonnade et la



Charge des cuirassiers, à Reichshoffen.

fusillade de la division de notre cinquième corps qui était partie le matin de Bitche. Elle arrivait pour protéger nos débris et gagna avec eux ces défilés des Vosges qui eussent pu être pour nous un théâtre de gloire et qui ne furent que le refuge de notre malheur. L'Alsace était pleinement ouverte à l'ennemi.

Nous laissions sur le champ de bataille 6,000 morts ou mourants et 7 à 8,000 prisonniers. Les Allemands avaient perdu plus de 10,000 hommes.

A la bataille perdue le 6 août, en Alsace, correspondit, le même jour, une autre bataille en Lorraine. Nos dispositions n'avaient pas été mieux prises de ce côté. Tout en donnant un commandement nominal au maréchal Bazaine, l'empereur gardait une vague suprématie qui lui servait, non pas à diriger, mais à empêcher toute direction par ses indécisions. Les quatre corps, y compris la garde, étaient mal distribués et mal reliés. Le plus exposé était le deuxième, sous le général Frossard, précisément le moins apte à commander entre nos chefs de corps. Ce gouverneur du prince impérial était un bon officier du génie, instruit, capable de bien conduire des opérations de siège et de bien tenir sa place dans un comité de la guerre, mais sans aucune habitude de manier des troupes. Il occupait les hauteurs de la rive gauche de la Sarre au-dessus de Sarrebrück. Il les évacua pour se reporter un peu en arrière, sur les collines plus élevées de Spicheren. Il attira par là le péril au lieu de l'éviter. Quand la division d'avant-garde de la première armée prussienne (armée de Steinmetz) vit les hauteurs de

Sarrebrück abandonnées, elle s'y porta en passant la Sarre et assaillit Frossard à Spicheren.

Les Prussiens attaquèrent avec résolution et obtinrent, par la portée supérieure de leur artillerie, quelque succès sur un point; mais ils furent repoussés sur d'autres. Ils n'avaient d'abord qu'une division d'infanterie, soutenue par une division de cavalerie; Frossard, qui avait deux divisions d'infanterie sous la main et une troisième à portée, ne tira aucun parti de sa supériorité; il avait d'abord pris cet assaut à fond pour une simple reconnaissance et il était resté tranquillement à Forbach. Il eût pu reprendre l'offensive avec avantage; il n'en fit rien. L'ennemi eut tout le temps de se renforcer : il eut l'avantage du nombre à son tour, nous enleva des positions, et Frossard finit par être débordé de toutes parts; il battit en retraite vers le soir; après les hauteurs de Spicheren, il abandonna Forbach et se rejeta sur Sarreguemines, au lieu de se replier vers Saint-Avold, où était le quartier du maréchal Bazaine. Dans la direction de Saint-Avold, il eût rencontré les trois divisions du corps que commandait spécialement Bazaine. Ces divisions, qui arrivaient trop tard pour le secourir, eussent pu l'aider à prendre sa revanche; mais ce n'était que fautes de tous côtés. Frossard opérait une mauvaise retraite; quant à Bazaine, il n'avait pas bougé de Saint-Avold et avait envoyé des ordres si peu précis et si tardifs à ses divisions qu'elles n'avaient pris aucune part au combat; les Prussiens, eux, étaient accourus de partout vers Spicheren au bruit du canon! L'ennemi occupa Forbach, où il s'empara d'approvisionnements considérables; il avait le pied en Lorraine.

Il n'y avait pas là un désastre comparable à Frœschwiller; mais ce n'en était pas moins un échec grave en lui-même et par le manque d'union, de force morale, de volonté et surtout de confiance qu'il révélait dans le commandement. Frossard n'avait su ni se défendre, ni appeler du secours à temps, et Bazaine, blessé de ce que l'empereur ne lui donnait qu'une apparence de généralat en chef, s'était abstenu de l'initiative qui nous eût donné une victoire au lieu d'une défaite.

Les conséquences de notre double revers furent bien pires que les revers eux-mêmes.

Le soir de la triste journée de Frœschwiller, plusieurs milliers de nos soldats, rejetés vers le Rhin par les derniers mouvements de la bataille, s'en allèrent à la débandade par Haguenau jusqu'à Strasbourg. Le gros de nos troupes, une quinzaine de mille hommes, se joignant à la division venue de Bitche, gagnèrent Saverne, par une marche forcée, le 7 au matin. Mac-Mahon n'essaya de s'arrêter nulle part dans les Vosges pour y rallier ses troupes et en défendre les défilés avec le secours des trois divisions intactes de Failly. Il ne fit que traverser les montagnes et poussa par Sarrebourg droit à Lunéville, qu'il atteignit le 10 août. Il ne fit pas même sauter derrière lui les tunnels du chemin de fer à Saverne et à Phalsbourg. L'ennemi, à sa grande joie et à son grand étonnement, trouva les passages libres et ouverts. C'est par ces tunnels qu'il fit passer les approvisionnements et le matériel de siége dirigés contre Paris. La compagnie du chemin de fer de l'Est avait préparé des fourneaux de mines dans les souterrains des Vosges; elle avait fait son devoir; la direction militaire ne fit pas le sien. Le maréchal avait perdu, pour ainsi dire, l'équilibre moral et ne le recouvra pas de toute cette funèbre campagne. Ni la fermeté d'esprit ni l'étendue des vues n'étaient chez lui au niveau du courage. Il s'était illustré par des coups d'éclat et sa vigueur d'exécution eût fait de lui un lieutenant inappréciable pour un grand général; il avait été ce lieutenant pour

Pélissier devant Sébastopol; mais il n'avait pas les aptitudes stratégiques des grands commandements; on l'avait jeté en Alsace avec des forces insuffisantes, sans instructions et sans plan; même avant ses malheurs, le trouble et l'hésitation s'étaient fait sentir en lui et ne le quittèrent plus.

Le général de Failly, avec les deux divisions qui lui restaient, suivit le mouvement de retraite de Mac-Mahon, le rejoignit à Sarrebourg et gagna avec lui Lunéville. La marche rétrograde des premier et cinquième corps, qui cessaient d'être l'armée d'Alsace, découvrait entièrement le flanc droit de l'armée de Lorraine. C'était l'empereur lui-même qui en avait envoyé l'ordre à Mac-Mahon et à de Failly. Il leur prescrivait de se retirer sur le camp de Châlons. Dans le premier moment d'affolement aux nouvelles des deux batailles perdues, l'empereur et son entourage avaient eu l'idée d'une retraite générale sur Châlons. Les divers corps de l'armée de Lorraine avaient été repliés sur Metz sans défendre les positions avantageuses qui se trouvaient entre cette ville et la frontière. Une fois l'armée sous Metz, on changea d'avis et l'on projeta de rester devant cette ville. Napoléon III et ses conseillers avaient passé d'une confiance aveugle à l'excès contraire. Metz étant approvisionné médiocrement et les nouvelles fortifications incomplètes, on faisait croire à l'empereur que cette grande place ne tiendrait pas si on l'abandonnait à elle-même.

Les dépêches qui arrivaient de Paris redoublaient le désarroi au quartier-général de Metz. Le contre-coup de nos revers ne s'était pas fait attendre à l'intérieur. On avait appris à Paris, dans l'après-midi du 5, la défaite et la mort du général Abel Douai, que le ministère avait cachées pendant vingt-quatre heures. Pour atténuer l'effet de ce premier malheur, on répandit le bruit que notre échec avait été suivi d'un succès. Durant la soirée du 5 et la matinée du 6, la foule s'agitait en proie aux impressions les plus contradictoires, entre l'espérance et l'angoisse; elle commençait à pousser, contre les espions prussiens, ces clameurs qu'on a entendues tant de fois pendant le siége. Vers une heure de l'après-midi, un long cri de joie, parti de la rue Vivienne, se prolongea sur les boulevards. Il était arrivé à la Bourse, disait-on, une dépêche officielle annonçant une grande victoire de Mac-Mahon, le prince de Prusse prisonnier avec 25,000 de ses soldats! Les drapeaux apparaissaient de toutes parts aux fenêtres; on s'embrassait dans les rues. Cette explosion de joie fut de courte durée; personne n'avait vu la dépêche; elle n'était point affichée. On passa bien vite de l'allégresse au doute, du doute à la colère. La foule envahit la Bourse, en demandant l'arrestation des auteurs de la fausse nouvelle, puis se porta au ministère de la justice. Emile Ollivier, appelé impérieusement et obstinément par la voix populaire, parut enfin au balcon, promettant qu'on punirait une criminelle manœuvre et que toute nouvelle bonne ou mauvaise, serait publiée. Il conjura la population de maintenir l'ordre et l'union devant l'ennemi.

Le ministère tint parole : le *Journal officiel* annonça, le 7 au matin, que le maréchal Mac-Mahon avait perdu une bataille et que le général Frossard avait été obligé de se retirer. Les dépêches avouaient que « l'ennemi était sur notre territoire et qu'un sérieux effort était nécessaire. »

Les ministres déclaraient, au nom de l'impératrice régente, que les Chambres étaient convoquées au 11 août et qu'on mettait d'urgence Paris en état de défense, et, pour faciliter les préparatifs militaires, en état de siége.

« Pas de défaillance! ajoutait le ministère; — pas de divisions, et la patrie est sauvée! »

Cet appel, venant de tels hommes, fut accueilli par un cri d'indignation unanime. Quoi! dès les premiers jours de la guerre, nos corps d'armée étaient accablés par le nombre et nos frontières envahies! Voilà ce que la présomption et l'incapacité ministérielles avaient préparé à la France! La première condition pour travailler au salut



Général Frossard.

de la patrie, c'était que ces hommes disparussent.

De nouvelles dépêches, publiées vers midi, par le vague et l'incohérence de leur rédaction, attestèrent d'une façon lugubre, devant l'opinion publique, la nullité du commandement.

L'impératrice fit afficher, vers une heure, une proclamation où elle déclarait qu'on la verrait « la première au danger pour défendre le drapeau de la France. »

Ce n'était pas là ce qui pouvait rendre confiance à Paris et au pays.

Tous les partis se confondaient dans une même douleur et un même courroux. Durant cette journée du 7 août, une centaine de députés de diverses nuances s'étaient réunis dans un des bureaux de la Chambre et avaient chargé des délégués d'aller demander à l'impératrice le renvoi du ministère Ollivier, la formation d'un cabinet où le général Trochu serait ministre de la guerre et la nomination du général Montauban (comte de Palikao) au commandement des forces qui défendraient Paris. Le général Trochu s'était rendu populaire par le livre dont nous avons parlé, sur la réforme militaire, et par l'espèce de disgrâce que ce livre lui avait value. Quant au général de Palikao, on vantait ses talents militaires.

L'impératrice et Ollivier avaient été d'abord opposés à la convocation des Chambres et n'avaient cédé que devant la menace qu'avaient faite trois des ministres de donner leur démission. Alors Ollivier, sentant l'impossibilité de maintenir le ministère intact, avait télégraphié à l'empereur pour lui demander l'appel de Trochu à la guerre; ceci au moment même où les députés s'entendaient sur ce nom. Trochu, aux ouvertures qu'on lui fit, répondit que, forcé d'expliquer nos malheurs par les fautes du gouvernement, il nuirait au ministère au lieu de le servir et ne retarderait pas sa chute.

Lorsque les députés délégués par leurs collègues se présentèrent le soir à l'impératrice, elle leur répondit que Trochu n'accepterait pas et que tout changement de cabinet serait un péril.

La régente et le ministère, sous la pression menaçante de l'opinion, se décidèrent cependant à avancer de deux jours la réunion des Chambres. Le *Journal officiel* du 8 août les convoqua pour le lendemain : un autre décret incorporait dans la garde nationale sédentaire tous les citoyens de trente

à quarante ans; il était annoncé qu'un projet de loi demanderait l'incorporation dans la garde mobile de tous les citoyens au-dessous de trente ans.

Ce même jour, 8 août, les députés de la gauche avaient porté au ministre de l'intérieur une note par laquelle ils réclamaient l'armement immédiat de tous les citoyens de Paris. « Dans les circonstances actuelles, disaient-ils, la France tout entière doit être armée et debout. »

Les journaux démocratiques, de leur côté, réclamèrent, le 9 août, avec l'armement immédiat de tous les citoyens, l'institution d'un comité de défense, composé d'abord de députés de Paris.

C'était là, d'avance, le gouvernement du 4 Septembre !

Le *Journal officiel*, le lendemain, menaça la presse de rigoureuses poursuites contre « ces manœuvres révolutionnaires. » La police dissipait brutalement dans les rues les groupes qui demandaient des armes. L'état de siége irritait la population qui le sentait dirigé contre elle plus que contre l'ennemi. A l'heure de l'ouverture des Chambres, la foule était houleuse devant le Corps législatif; elle menaçait d'escalader les grilles; on commençait à crier : « la déchéance! » M. Jules Ferry vint haranguer les groupes sur la terrasse du quai et parvint à les calmer. L'apparition de M. Emile Ollivier à la tribune fut accueillie par un morne silence. Ollivier lut une déclaration ministérielle délibérée en conseil. Quand il parla de l'héroïsme de nos soldats dans leurs luttes contre des forces accablantes, les acclamations éclatèrent. — « Oui, dit Jules Favre; l'armée a été héroïque; mais elle a été compromise par l'impéritie de son chef... C'est une honte que la présence de ce ministère devant l'Assemblée. »

— « Pour le salut de la patrie, que le ministère disparaisse! » s'écria, de sa voix tonnante, Emmanuel Arago.

Ollivier essaya de tenir tête à l'orage; mais, lorsqu'il sollicita la Chambre d'aider le ministère à diriger le mouvement national, lorsqu'il dit : « Qu'on nous accuse! nous ne sommes pas vaincus, grâce au ciel! mais nous paraissons l'être... et, si la Chambre ne se place pas derrière nous... » La gauche



Général de Failly

éclata en une malédiction unanime; la droite resta immobile et glacée.

Au discours du ministre, M. Latour du Moulin et douze autres membres du centre gauche répondirent en déposant une proposition suivant laquelle le général Trochu serait chargé de former un cabinet.

Jules Favre présenta deux autres propositions au nom de la gauche. La première réclamait la distribution immédiate de fusils à tous les citoyens de Paris inscrits sur les listes électorales. De violents murmures s'élevèrent à droite : les impérialistes

criaient qu'on voulait faire une révolution dans Paris. Jules Favre, alors, modifia les termes de son projet et demanda la réorganisation de la garde nationale dans toute la France conformément à la loi de 1851. La majorité n'osa plus protester.

Jules Favre motiva de la façon la plus énergique la seconde résolution qu'il proposait : « Le sort de la patrie est compromis par les fautes de ceux qui dirigent les opérations militaires et par l'insuffisance absolue du commandement en chef. Il est indispensable que les forces militaires soient concentrées entre les mains d'un seul homme, mais que cet homme ne soit pas l'empereur. Il faut que l'empereur quitte le quartier-général. Ce n'est pas tout : il faut, si la Chambre veut sauver le pays, qu'elle prenne en main le pouvoir.... L'ennemi qui a envahi le sol de la patrie ne saurait être repoussé par ces hommes ! (et il montrait les ministres) ils ont déjà perdu deux provinces et par leur ineptie ils perdraient le reste ! »

Et il conclut : « La Chambre arrête qu'un comité exécutif de quinze membres, choisi dans son sein, sera investi des pleins pouvoirs du gouvernement pour repousser l'invasion étrangère. »

— « Cette proposition, dit le président Schneider, est essentiellement inconstitutionnelle.... révolutionnaire ! »

— « C'est un commencement de révolution, s'écria Granier de Cassagnac, un commencement de révolution tendant la main à un commencement d'invasion..... Si j'avais l'honneur de siéger sur les bancs du gouvernement, vous seriez tous, dès ce soir, livrés au conseil de guerre. »

— « Nous sommes prêts ! fusillez-nous ! » répondit Jules Simon en s'avançant au milieu de l'hémicycle. La gauche entière s'était soulevée d'indignation contre Cassagnac, en entendant cet homme rejeter sur elle l'invasion que lui et les siens avaient attirée sur la France.

La colère grandit quand on vit rire l'inepte et criminel ministre des affaires étrangères. Vingt membres de la gauche s'élancèrent vers son banc. Des membres de la droite se levèrent comme pour le défendre. Au milieu d'un tumulte effroyable, le président se couvrit. A la reprise de la séance, Jérôme David, le chef des ultra-bonapartistes et un des plus violents promoteurs de la guerre, essaya d'invoquer la concorde : il finit par avouer que la Prusse était prête et que nous ne l'étions pas. Cet aveu ne pouvait que renouveler la tempête.

— « M. David, s'écria Emmanuel Arago, vient de prononcer la condamnation du ministère qui a trompé la France. »

Ce fut la droite qui appliqua la sentence. Le rapporteur de la fatale commission du 15 juillet, M. de Talhouet, proposa à l'Assemblée de se retirer dans les bureaux pour examiner les projets de lois du gouvernement, dont elle avait voté l'urgence. Il s'agissait de l'appel sous les drapeaux des célibataires au-dessous de 35 ans. — « Les débats, dit M. de Talhouet, amèneront la question des personnes qui seront chargées de l'exécution. »

Il se retournait un peu tard contre ceux qui l'avaient trompé et qu'il avait aidés involontairement à tromper la Chambre et le pays. Malgré le ministère, la proposition fut adoptée. Lorsque la Chambre rentra en séance, Clément Duvernois, ancien ami devenu l'ennemi intime d'Ollivier, proposa un ordre du jour ainsi conçu :

« La Chambre, décidée à soutenir un cabinet capable d'organiser la défense nationale, passe à l'ordre du jour. »

Ce personnage et ses nouveaux alliés faisaient preuve d'une étrange audace. Ils écrasaient le ministère sous la faute irréparable qu'ils lui avaient fait commettre.

L'ordre du jour de Clément Duvernois obtint la priorité sur le projet de résolution de Latour du Moulin et fut voté par l'Assemblée presque en masse. On ne regardait pas à la main d'où partait le coup, pourvu qu'il fût porté.

Ollivier demanda une suspension de séance. A la rentrée, il annonça la démission du ministère et la désignation du général de Palikao pour former un nouveau cabinet.

Ainsi finirent ce ministère et cette tentative d'empire libéral qui avaient suscité de si vaines espérances et n'avaient servi qu'à troubler la vue du pays sur les immenses périls dont il était menacé.

On mit ensuite aux voix les deux propositions de Jules Favre. La première, sur la réorganisation de la garde nationale, obtint la déclaration d'urgence. 190 voix contre 53 refusèrent l'urgence à la seconde résolution, celle qui établissait un comité de défense nationale.

— « Vous y viendrez ! » s'écria Gambetta.

— « Il sera trop tard ! » dit Jules Favre.

M. Thiers avait voté avec la gauche.

Le lendemain, 10, parut la liste du nouveau ministère. C'était, sous la présidence du général de Palikao, ministre de la guerre, un ancien préfet de Lyon, M. Chevreau, à l'intérieur; M. Magne, aux finances; le prince de La Tour d'Auvergne, aux affaires étrangères; M. Grandperret, à la justice; M. Brame, à l'instruction publique. Deux noms caractérisaient ce cabinet : Clément Duvernois, à l'agriculture et au commerce; Jérôme David, aux travaux publics. Le ministère du 2 janvier était remplacé par les hommes plus coupables encore qui l'avaient poussé et précipité dans l'abîme avec la France.

Un tel ministère nous mettait entre un coup d'État de l'agonie impériale, tel que le réclamait avec fureur, la veille, Granier de Cassagnac, et une révolution en présence de l'ennemi ; bon nombre des hommes qui, du 15 juillet au 6 août, avaient fait tous leurs efforts pour ajourner les questions politiques et soutenir l'esprit patriotique, se demandaient maintenant si l'unique moyen de sauver la France n'était pas d'abattre immédiatement l'Empire et de proclamer une République de salut national. Cette République ne rallierait-elle pas infailliblement l'armée, indignée des revers immérités que l'incapacité impériale lui avait fait subir ?

Les hommes politiques hésitaient cependant devant une telle responsabilité. Les masses, anxieuses, violemment agitées, subissaient d'instinct les mêmes fluctuations. L'opinion, qui appelait à tout prix un général, n'accueillait même pas trop mal l'avènement de Palikao ; on se rattachait à ce nom et à celui de Bazaine, comme un naufragé à une épave! On voulait croire à ces deux personnages des talents supérieurs, ce qui faisait perdre la mémoire de tout le reste. On oubliait, quant à Bazaine, son passé du Mexique et l'on ignorait son passé d'hier, sa coupable inaction du 6 août. Des hommes très éminents le prenaient pour un grand capitaine.

Le 10 août, la Chambre, à l'unanimité, déclara que l'armée avait bien mérité de la patrie. C'était vrai, et cela devait être vrai jusqu'à la fin, vrai de l'armée, sinon de ceux qui l'avaient conduite. On vota également à l'unanimité l'augmentation de l'effectif militaire, l'appel sous les drapeaux de tous les célibataires ou veufs sans enfants, au dessous de 35 ans. Un député orléaniste, M. Estancelin, proposa que l'Assemblée se déclarât en permanence et ne l'obtint pas. Le nouveau ministère s'opposa à ce qu'on discutât sur-le-champ à fond la loi sur la garde nationale, dont l'urgence avait été votée. Il obtint l'ajournement, malgré une forte minorité. Le pays, de toutes parts, demandait des armes ; on avait peur

de lui et on ne lui en donnait pas. Nous en verrons tout à l'heure les conséquences.

On pouvait aggraver nos malheurs en retardant les mesures de salut public; on ne pouvait plus sauver le régime ni l'homme qui le personnifiait. La droite s'imaginait encore conserver l'Empire, mais déjà sacrifiait l'empereur; elle acquiesça par son



La Tour d'Auvergne.

silence, lorsque M. Thiers déclara à la tribune que, si la préparation à la guerre avait été insuffisante, la direction avait été profondément incapable. La droite voulait, aussi bien que la gauche, la démission du maréchal Lebœuf comme major-général et l'abdication militaire de Napoléon III. Aux questions impatientes, aux instances des députés, Palikao se décida à répondre que Lebœuf avait démissionné et que le maréchal Bazaine commandait seul l'armée.

Ce n'était pas vrai ce jour-là. Lebœuf ne donna sa démission que le surlendemain 12, sur les télégrammes pressants de l'impératrice. Quant à Bazaine, la question entre l'empereur et lui était encore très confuse; Napoléon III ne s'était pas dessaisi de toute intervention dans le commandement; mais il n'était que trop vrai que ce commandement, que l'empereur embarrassait encore de sa présence, s'étendait à l'ensemble de nos forces, à l'armée de Mac-Mahon comme à l'armée de Lorraine. Bazaine était généralissime, ce qui devait avoir les suites les plus funestes et amener Sedan.

Le ministère Palikao dut accepter, dans la séance du 11, la discussion qu'il avait écartée la veille et consentir à la réorganisation et à l'armement général de la garde nationale. Un crédit de 50 millions fut voté dans ce but. Le ministre de la guerre annonça l'envoi, sur le théâtre de la lutte, de toutes les troupes qui n'étaient point indispensables ailleurs. Il cédait encore sur ce point. On s'était plaint vivement que le gouvernement retînt à Paris, par défiance de la population, des régiments qui faisaient défaut sur les champs de bataille.

Le corps d'occupation de l'État romain venait d'être rappelé. Rome fut occupée par les Italiens quelques jours après. L'occupation nous avait été grandement nuisible: l'évacuation venait trop tard pour nous être utile.

L'emprunt autorisé par la loi du 21 juillet fut élevé de 450 millions à un milliard. On déclara le cours forcé des billets de banque. On vota les mesures relatives à la garde mobile; les préfets furent chargés d'y pourvoir.

Le 13, arriva le débat sur la seconde proposition de Jules Favre. Il s'agissait de faire passer le pouvoir exécutif des mains de la régente et de ses ministres dans celles d'un comité de défense nationale que nommerait le Corps législatif. La Chambre élue en 1869 n'était guère préparée à jouer le



Bataille de Rezonville.

rôle d'une Convention et à créer un Comité de salut public ! Pourtant, si elle eût accepté ce rôle, le cours des événements eût pu être grandement modifié ; le pouvoir fût bien vite tombé dans les mains de M. Thiers.

La discussion fut passionnée. La commission concluait au rejet, à la majorité d'une seule voix. — « Voulez-vous, dit aux membres du ministère le député Guyot-Montpayroux, être les ministres de la Chambre ou ceux des Tuileries ? — Il faut savoir, s'écria Gambetta, si nous avons fait notre choix entre le salut de la patrie et le salut d'une dynastie. »

La gauche applaudit. La droite et le centre protestèrent. Les impérialistes criaient à l'ordre. Les tribunes acclamèrent l'orateur.

La séance fut un moment suspendue ; puis l'Assemblée se forma en comité secret.

Le cœur lui manqua. Elle se déroba au grand devoir qu'on voulait lui imposer. La proposition de Jules Favre n'obtint qu'une soixantaine de voix. La Chambre se perdait et ne sauvait pas l'Empire.

La séance du 14 fut marquée par un incident qui frappa au cœur tous les bons citoyens. Gambetta apporta à la tribune le journal l'*Espérance*, de Nancy : — « Hier, disait cette feuille, hier vendredi 12 août 1870, à trois heures de l'après-midi, date douloureuse pour nous et pour nos descendants, quatre soldats prussiens ont pris possession de la ville de Nancy, capitale de la Lorraine, chef lieu du département de la Meurthe. »

On eut, quelques jours après, l'explica-

tion de ce fait inouï. La ville avait été brusquement évacuée, la veille, par les autorités militaires et par les troupes. La garde nationale n'était pas organisée : il n'y avait ni armes ni munitions. Le préfet, en partant à la suite des autorités militaires, avait laissé derrière lui une proclamation où il invitait les habitants à « faire bon accueil aux Prussiens, s'ils se conduisaient bien! » La population, abasourdie, avait cru l'armée du prince royal à ses portes.

L'événement de Nancy éclairait, d'un jour plus sinistre encore que nos échecs militaires, l'état où le second Empire avait réduit la France. Après la puissance, l'honneur était atteint.

Durant cette triste séance, la Chambre vota le rappel sous les drapeaux de tous les anciens militaires de moins de 35 ans; c'était une application de la loi adoptée le 10.

Le même jour, eut lieu à Paris un mouvement qui était le résultat, non de l'indignation publique, mais d'un complot étranger à l'affaire de Nancy. Blanqui avait préparé une tentative d'insurrection et lancé une centaine d'hommes sur la caserne des pompiers de La Villette, pour s'emparer de leurs armes. Les pompiers se défendirent. Un d'eux fut blessé et l'un des sergents de ville accourus à leur secours fut tué. Les émeutiers, repoussés, essayèrent en vain de soulever la population, qui blâma vivement cette agression contre un corps estimé et aimé des Parisiens. Gambetta fut l'organe de l'opinion en protestant à la tribune contre un acte où l'on avait cru voir la main de l'étranger. Il n'y avait là que des sectaires fanatiques ; mais le Parisien soupçonnait partout ces espions prussiens qui étaient, en effet, nombreux et actifs.

La tentative de La Villette retarda au lieu d'accélérer le mouvement populaire.

Le lendemain, Paris fut remué par la nouvelle d'une bataille devant Metz, où les Prussiens, disait-on, avaient été repoussés.

Il est temps de reprendre la suite des événements militaires de cette douloureuse campagne. Après le passage des Vosges, la retraite de l'armée de Mac-Mahon avait continué avec beaucoup de précipitation et de désordre, quoique l'ennemi ne la suivît pas de près. Ces troupes, qui avaient été si belles sur le champ de bataille, tombaient dans le plus triste état de délabrement et d'indiscipline. Le premier ordre de l'empereur au maréchal, après Frœschwiller, avait été de ne pas dépasser Nancy ; cependant, le 11 août, Mac-Mahon, croyant l'ennemi proche et ne s'en assurant pas, craignit d'être coupé d'avec Nancy. Il descendit, au sud de Lunéville, sur Bayon et Neufchâteau; il avait, en même temps, envoyé l'ordre d'évacuer sur Châlons les troupes qui étaient à Nancy. C'est ainsi que quatre éclaireurs ennemis purent entrer, le lendemain, dans Nancy abandonné. L'armée du prince royal était encore loin, à Sarrebourg; mais, suivant la nouvelle tactique prussienne, elle était précédée par une nuée de cavaliers, qui battaient le pays et poussaient des pointes dans toutes les directions. La compagnie du chemin de fer de l'Est avait sauvé, à Nancy, son vaste matériel ; mais l'autorité militaire n'avait pas sauvé les magasins de Lunéville.

Les ordres et les contre-ordres qui arrivaient successivement de Metz portaient le comble au désarroi de l'ex-armée d'Alsace. Failly n'était plus subordonné à Mac-Mahon. Les premier et cinquième corps s'entrecroisaient et s'embarrassaient dans leurs marches irrégulières et confuses. Failly, avec son cinquième corps, se rabattit au sud, bien au delà de Neufchâteau, jusqu'à Chaumont. Mac-Mahon, du 14 au 15, transporta le premier corps, par le chemin de fer, de Neufchâteau au camp de Châlons. Failly, placé de nouveau sous son comman-

dement, l'y suivit, du 20 au 21. Ce qui était resté du septième corps dans la haute Alsace arrivait à son tour au camp de Châlons, où était déjà un nouveau corps formé par Palikao en entrant au ministère.

C'était donc au camp de Châlons que se reformait l'armée sur laquelle comptait Paris.

Durant ces marches dans le midi de la Lorraine et dans la Champagne, les grands chocs s'étaient succédé autour de Metz. La première pensée de Napoléon III avait été, comme nous l'avons dit, une retraite générale sur Châlons. Le général Trochu avait écrit à ce sujet, le 10 août, une remarquable lettre à un aide de camp de l'empereur : — « L'ennemi... opère sa concentration définitive; elle comprendra trois armées dont l'une au moins aura la mission de vous tourner. L'effort lui coûtera cher ; mais il sera soutenu par des forces considérables et incessamment renouvelées. Si vous tenez trop longtemps devant Metz, il en sera de cette armée... comme il en a été du premier corps, qui a péri après de si magnifiques preuves. » Le général Trochu ne voyait que trop clair.

L'empereur et ses conseillers avaient, au contraire, décidé, le 8, de rester sous Metz, mais sans plan, sans idée, sans appeler à eux Mac-Mahon et tout ce qui était sorti de l'Alsace pour une concentration générale, comme ils eussent dû le faire s'ils entendaient jouer devant Metz le sort de la France. Ils étaient sans plan, mais non pas sans motifs : ils en avaient deux; ils craignaient l'opinion, s'ils battaient en retraite, et ils connaissaient et même s'exagéraient le mauvais état de la place de Metz.

Le 12 août, cependant, nouveau changement et retour au projet de marche sur Châlons !

L'ennemi opérait comme l'avait annoncé Trochu. Après son double succès du 6 août, il avait employé quelques jours à se remettre en ordre et à se renforcer de nouvelles troupes arrivées d'Allemagne; puis les trois armées s'étaient portées en avant. Le prince royal, qui avait le plus de chemin à faire, s'était mis en mouvement le premier, avec la troisième armée, vers le sud-ouest, en envoyant derrière lui une division contre Strasbourg. Il masqua par des détachements les deux petites places de Bitche et de Phalsbourg, qui avaient repoussé les sommations de l'ennemi et se défendaient courageusement; puis il franchit les Vosges sans obstacle et se porta vers la haute Moselle vers Nancy et Toul.

La seconde armée, sous le prince Frédéric-Charles, avança, par Sarreguemines et Faulquemont, vers la moyenne Moselle et Pont-à-Mousson.

La première armée, celle de Steinmetz, se dirigea par Boulay sur Metz, franchit la Nied et se trouva en présence de l'armée française.

Nos forces avaient un peu grossi. Tandis que Mac-Mahon prenait la route de Châlons, le maréchal Canrobert en était parti pour amener à Metz trois divisions d'infanterie du sixième corps et il avait accepté d'être placé sous les ordres de Bazaine, dont il était l'ancien et qui n'avait aucun titre à lui être préféré; il montrait là le même désintéressement qu'en Crimée; mais ce n'était plus à un Pélissier qu'on le subordonnait !

Bazaine était donc maintenant à la tête de plus de 170,000 hommes; mais, quand les deux premières armées ennemies auraient opéré leur jonction, ce qui ne pouvait beaucoup tarder, elles compteraient 350,000 combattants. Il y avait déjà 500,000 Allemands en France.

Il était déjà tard pour opérer une retraite par Verdun sur Châlons; on n'avait pas une heure à perdre. L'empereur quitta Metz avec son fils, seulement le 14 vers midi. Cette lenteur fut surtout du fait de Bazaine.

La population, habitants de Metz, paysans lorrains, réfugiés de toutes parts dans la ville, regardèrent ce départ dans un sombre silence. Ce peuple infortuné pressentait que cet homme lui laissait la ruine pour adieu. L'armée, qui était établie sur la rive droite de la Moselle, commença de passer sur la rive gauche ; des bagages sans fin



Général Ladmirault.

alourdissaient sa marche, qui aurait dû être si rapide, et, suivant l'expression d'un historien militaire (le colonel Fay), lui donnaient l'aspect « de l'armée de Darius. » Le second Empire nous avait surchargés d'un attirail inutile qui rappelait les anciens monarques d'Orient.

Vers quatre heures, le troisième corps, qui n'avait pas encore passé, fut attaqué brusquement par l'avant-garde de la première armée ennemie. Un général de brigade prussien, voyant notre mouvement et comprenant l'importance de l'arrêter, avait pris l'offensive sans ordre et il avait été suivi et soutenu sans hésitation. C'était aussi sans ordre qu'avait commencé l'attaque dans les deux batailles du 6 août, sans ordre, mais avec l'intelligence de l'intérêt stratégique et non avec une ardeur aveugle. C'était la manifestation de ce système d'initiative par lequel le grand état-major prussien avait développé dans les chefs de tous grades les qualités de spontanéité que le régime mécanique de l'Empire étouffait chez nos officiers et qui nous sont pourtant bien plus naturelles qu'aux Allemands.

Notre quatrième corps fut attaqué à son tour par la première armée prussienne, qu'appuyait un corps de la seconde. Le général Ladmirault, commandant du quatrième corps, déploya beaucoup de vigueur dans un retour offensif ; le troisième corps vit tomber, mortellement blessé, son chef, le brave général Decaen, mais défendit énergiquement et conserva ses positions. Après une lutte de plusieurs heures, où nous perdîmes environ 3,000 hommes et l'ennemi 5,000, les Prussiens furent repoussés sur toute la ligne. Il y eut un mouvement de joie dans notre armée ; il lui sembla s'être ressaisie elle-même.

Cette journée, qu'on a nommée la bataille de Borny, était honorable pour nos armes ; l'ennemi, toutefois, avait, jusqu'à un certain point, atteint son but. Il avait arrêté notre mouvement ; il nous avait fait perdre un jour et l'avait gagné pour sa concentration. Il avait, à la vérité, couru le risque d'un assez grave échec. Comme il n'avait encore réuni sur le champ de bataille que des forces insuffisantes, si Bazaine eût repris l'offensive avec toute notre armée, Steinmetz eût été accablé avant que Frédéric-Charles pût le secourir. Bazaine avait pu choisir entre deux partis : ou jeter toutes ses forces sur l'agresseur, ou poursuivre

la retraite en la couvrant avec son arrière-garde. Il n'avait fait ni l'un ni l'autre et s'était contenté de se défendre sur place.

L'armée française se remit en mouvement le 15. Trois routes menaient de Metz à Verdun. Il eût fallu que tout fût préparé et calculé, d'abord pour passer la Moselle et traverser Metz le plus promptement possible, puis pour utiliser les diverses voies, la route de Briey, la route d'Étain, la route directe de Paris. Bazaine n'avait rien prévu. Rien n'était combiné : tout se mêlait et s'entre-heurtait. Il n'y avait là ni vrai chef d'armée, ni vrai chef d'état-major. Un des généraux de division de la garde impériale, le général Deligny, dans son livre sur l'armée de Metz, a tout dit en quelques mots : — « De direction générale, aucune; de mouvements coordonnés, aucun ; de but précis, aucun! »

On n'avança, le 15, que de quelques kilomètres. Le 16, de grand matin, l'empereur partit de Gravelotte, emmenant pour escorte deux régiments de chasseurs d'Afrique, plus utiles que lui à cette armée que ni lui ni eux ne devaient plus revoir.

A peine l'empereur se fut-il éloigné que Bazaine, quand les moments étaient si précieux, donna l'ordre de faire halte pour ne se remettre en route que dans l'après-midi.

Vers neuf heures, le feu éclata tout à coup sur notre gauche ; une pluie d'obus tomba sur nos campements à Vionville, et la brusque charge d'une division de cavalerie ennemie obligea deux de nos divisions de cavalerie à se retirer en désordre derrière notre infanterie. Comme à l'ordinaire, nous nous étions fort mal éclairés et nous n'étions pas sur nos gardes. Deux corps de la deuxième armée allemande, avec beaucoup de cavalerie et d'artillerie, avaient passé la Moselle sans obstacle, du 14 au 15, entre Pont-à-Mousson et Metz, visant à nous couper la route de Verdun. Le reste de la deuxième armée et la plus grande partie de la première s'avançaient de toutes parts vers la Moselle. Bazaine n'avait pas même fait sauter les ponts de la Moselle et de la Seille !

Nos troupes s'étaient vite remises de leur premier ébranlement. Nos deuxième et sixième corps (Frossard et Canrobert), incomplets, soutinrent avec la plus grande



Maréchal Lebœuf.

énergie l'attaque des troisième et dixième corps prussiens. Une lutte opiniâtre prolongea ses sanglantes péripéties à travers les ravins, les hauteurs et les bois des terrains accidentés qui s'étendent à l'ouest de la Moselle, depuis l'antique abbaye de Gorze jusqu'à Saint-Marcel et à Tronville, des deux côtés de la route de Paris et entre cette route et celle d'Étain. Le fort de l'action fut surtout entre Vionville et Rezonville.

Bazaine empêcha l'ennemi de nous tour-

ner par les grands ravins qui débouchaient sur notre gauche. Après plusieurs attaques repoussées, le dixième corps prussien, appuyé par le feu écrasant de vingt batteries, parvint à refouler notre deuxième corps vers Rezonville ; mais une division d'infanterie de la garde rétablit bientôt le combat sur ce point. A notre droite, notre sixième corps avait pris et gardé l'avantage ; ce fut là que, dans un engagement avec nos dragons et nos cuirassiers, furent presque entièrement détruits un régiment de hulans et le fameux régiment des cuirassiers blancs de Bismark. Nos cavaliers, un moment surpris au début de la journée, prenaient brillamment leur revanche. La cavalerie française, dont on tirait si peu de parti pour l'important service des éclaireurs, se retrouvait superbe sur le champ de bataille.

Nos troisième et quatrième corps commençaient à entrer en ligne. La division Cissey, à notre extrême droite, culbuta et rejeta sur Tronville, avec de grandes pertes, l'infanterie de la gauche ennemie. Les deux régiments de dragons de la garde prussienne s'élancèrent sur notre infanterie ; ils eurent à peu près le sort de nos cuirassiers de Reischoffen ; presque tous leurs officiers restèrent sur la place. L'épreuve des charges de cavalerie sur l'infanterie était faite !

Il y eut ensuite un grand choc de cavalerie contre cavalerie. Six régiments prussiens essayèrent de nous tourner et refoulèrent d'abord une partie de nos escadrons. Le général Ladmirault lança sur eux une autre division de cavalerie. Après un long flux et reflux entre ces masses d'hommes et de chevaux, les cavaliers ennemis se replièrent, couvrant la retraite de leur infanterie.

Deux nouveaux corps ennemis avaient enfin débouché sur la rive gauche de la Moselle; néanmoins la gauche prussienne, retirée, au delà de Mars-la-Tour, sur les hauteurs de Tronville, ne renouvela plus ses efforts. Si nous l'eussions délogée de cette position, notre avantage fût devenu une pleine victoire. La nuit tombait : Bazaine arrêta l'action. Il n'avait pas profité, comme il lui eût été facile, avant que l'ennemi se fût renforcé, du succès obtenu par notre droite ; il avait, au contraire, dégarni notre droite au profit de la gauche; il semblait bien plus préoccupé de maintenir par sa gauche ses communications avec Metz que de s'ouvrir à droite la route de Verdun.

Le résultat était le même que celui de l'avant-veille : les attaques allemandes avaient échoué, après une lutte bien plus vaste et plus meurtrière que dans la journée de Borny. Les pertes étaient énormes et à peu près égales : 16,000 à 17,000 tués ou blessés de chaque côté. Nous avions eu le dessus le plus souvent, quand on s'était abordé; mais la supériorité, comme portée et comme nombre, de l'artillerie ennemie, avait fait que nos pertes égalaient celles des Allemands. Ainsi qu'à Borny, l'ennemi nous avait assaillis hardiment à force inférieure ; à la fin du jour, le prince Frédéric-Charles n'avait pas encore pu réunir plus de 90 à 95,000 hommes sur le champ de bataille. Nous en avions alors environ 120 mille ; nous n'avions plus que deux divisions en arrière. Comme à Borny, l'ennemi avait réussi à nous retarder et le temps était pour lui, puisque chaque jour grossissait ses forces, tandis que nous n'avions présentement aucun renfort à attendre.

Eussions-nous pu néanmoins nous remettre en marche le lendemain et passer? L'armée y comptait. Elle se sentait victorieuse. L'ennemi pouvait difficilement lui disputer la route directe de Paris, et les routes d'Etain et de Briey étaient libres.

Ce fut avec autant d'étonnement que de tristesse que l'armée reçut, dans la nuit, l'ordre de se replier sur Metz. L'ennemi fut aussi étonné que nos soldats, lorsque, le

lendemain, il vit nos positions évacuées et nos colonnes opérant un mouvement rétrograde. La joie des Allemands égala le chagrin de notre armée. L'ennemi n'eût point été, le 17, en mesure de nous fermer les deux voies qui nous restaient; loin d'être disposé à recommencer l'attaque, il redoutait extrêmement d'être attaqué ; il ne reçut que le soir et la nuit suivante les puissants renforts qu'il attendait ; mais toute la conduite de Bazaine, alors et depuis, fut celle d'un homme qui ne songeait qu'à rester devant Metz. Une fois débarrassé de l'empereur, il ne semble pas avoir eu d'autre idée. Il allégua, pour justifier sa retraite, le manque de vivres et de munitions de guerre. Les débats de son procès ont montré l'inanité de cette excuse. Les munitions de guerre étaient largement suffisantes; les vivres n'eussent pas suffi pour une longue route; mais Verdun n'était pas loin et des approvisionnements considérables attendaient l'armée dans cette ville.

Le mouvement de retraite s'exécuta, durant la matinée du 17, dans une grande confusion. Bazaine, qui se plaignait de manquer de vivres, en fit brûler à Gravelotte une grande quantité, avec beaucoup d'effets de campement, pour ne pas emmener un convoi qui l'embarrassait : il abandonna nos ambulances pleines de blessés à Rezonville et à Gravelotte. Il fut heureux que l'ennemi eût été trop rudement éprouvé la veille pour songer à nous inquiéter. Bazaine manda à l'empereur qu'il reprendrait sa marche dans deux jours, par la route de Briey, « si c'était possible, » et il occupa, en avant de Metz, des positions trop étendues, depuis Sainte-Ruffine et Rozerieulles jusqu'à Saint-Privat et Roncourt. C'était un développement de près de trois lieues.

Les masses ennemies n'avaient cessé de traverser la Moselle durant la soirée et la nuit. Le roi et Moltke avaient rejoint Frédéric-Charles. Le 18 au matin, les Allemands comptaient jusqu'à 230,000 hommes de la seconde et de la première armée : sept corps, plus la garde royale. Ils marchèrent, vers onze heures, à l'assaut de nos positions et l'attaque s'étendit bientôt sur toute la ligne. Il nous restait, tout compris, 130 à 140 mille hommes. Ce fut une bataille gigantesque et par le nombre et par l'opiniâtre énergie des combattants. Partout, nos troupes se montrèrent dignes de nos plus grands souvenirs militaires. A notre gauche, vers Rozerieulles et le Point-du-Jour, au centre, du bois des Génivaux à Amanvillers, la défense eut constamment le dessus ; on se battait de trop près pour que l'artillerie ennemie conservât tous ses avantages, et nos chassepots et nos mitrailleuses faisaient une terrible exécution. Le général Ladmirault gagnait de nouveaux titres au renom qu'il avait acquis depuis Borny ; le malheureux Lebœuf, qui avait reçu le commandement de notre troisième corps, sentait sa terrible responsabilité et semblait chercher la mort ; Frossard faisait de son mieux pour réparer ses fautes et sa défaite de Spicheren.

Sur les trois quarts du champ de bataille, la résistance était victorieuse ; elle l'était au point que la première armée prussienne, celle de Steinmetz, songea un moment à s'assurer la retraite outre Moselle; mais le point décisif n'était pas là : le péril était pour nous à cette extrémité de notre ligne qui s'allongeait à droite jusqu'à Saint-Privat et Roncourt. C'est par là qu'on pouvait nous tourner et nous couper la route du nord sur Verdun; l'ennemi l'avait reconnu, y portait son plus grand effort, et nous n'avions là que Canrobert avec son sixième corps incomplet et faible en artillerie, 60 et quelques canons. On l'attaqua de front avec la garde prussienne, soutenue par un autre corps et par 200 pièces de canon, et, de flanc, avec le corps saxon. Canrobert opposa une défense terrible ;

la garde royale prussienne, s'étant élancée à l'assaut de la hauteur de Saint-Privat sans attendre les Saxons, fut rejetée, refoulée avec des pertes énormes, des milliers de blessés et de morts, suivant la relation du grand état-major prussien; plusieurs régiments virent tomber tous leurs officiers; il y eut des drapeaux qui changèrent



Steinmetz.

cinq fois de main. Le corps saxon, cependant, finit par opérer son mouvement tournant et par s'emparer de Roncourt, d'où il prit Saint-Privat à revers. Les débris de la garde revinrent à la charge, suivis du dixième corps prussien et appuyés par des masses d'artillerie.

Que faisait cependant Bazaine? Il avait fait preuve, l'avant-veille, sinon de savantes combinaisons, au moins d'activité et d'énergie; durant cette troisième et immense bataille, il ne bougea de son quartier général, qu'il avait reporté à l'intérieur du camp retranché de Metz, n'allant que de Plappeville au mont Saint-Quentin, n'envoyant aucune instruction aux chefs de corps, gardant autour de lui son état-major dans l'inaction, restant toujours à plus de deux lieues de Saint-Privat et ne s'enquérant pas de ce qui se passait sur ce point décisif; il avait sous la main deux belles divisions d'infanterie de la garde et une puissante réserve de cavalerie et surtout d'artillerie, 120 pièces de gros calibre; il maintint immobiles auprès de lui ces forces qui eussent dû secourir Canrobert et assurer le succès de la journée.

Le sixième corps, cerné, accablé, fut rejeté de Saint-Privat sur les bois de Saulny. Le général Ladmirault, découvert par cette retraite forcée, dut à son tour évacuer les positions qu'il avait victorieusement défendues. Il se replia, dans une ferme attitude, vers Plappeville. Nos autres corps se maintinrent jusqu'au lendemain sans que l'ennemi eût pu les forcer. Le 19 au matin, Bazaine fit rentrer toute l'armée dans le camp retranché qui avait été établi sous Metz. Nos pauvres soldats, après la bataille du 18 comme après celle 16, ne comprenaient rien à ce qui se passait; on entendait de tous côtés ces mots : « Notre régiment a repoussé l'ennemi, et nous reculons! » (colonel Fay).

Nous avions perdu 7,000 à 8,000 hommes tués ou hors de combat et 4,000 à 5,000 prisonniers. Les pertes de l'ennemi étaient effrayantes; elles dépassaient 20,000 hommes; la garde royale prussienne était hachée; elle avait perdu à elle seule 8,000 hommes; mais l'état-major allemand avait ce qu'il voulait; au prix de ces flots de sang, il nous avait acculés sous Metz. Bazaine, de son côté, paraissait, au fond, n'avoir craint qu'une chose; c'était d'être coupé, non point d'avec Châlons ou Paris, mais d'avec Metz. Tout le reste semblait lui

être indifférent ! Il dit lui-même à ses lieutenants que les nouvelles positions où il s'établissait le 19 étaient celles qu'il avait eu, dès la veille, l'intention de prendre.

Quelles que fussent les intentions et le but du général en chef, notre armée, au moment même où elle venait de montrer qu'officiers et soldats avaient retrouvé toutes leurs qualités de race et qu'ils étaient dignes d'être conduits par un autre chef, notre grande armée était désormais paralysée et séparée du reste de la France. Un autre drame militaire allait se jouer loin d'elle et à cause d'elle et se précipiter vers une catastrophe à laquelle elle demeurait étrangère, en attendant la catastrophe qui devait la frapper à son tour.

CHAPITRE VIII

SECOND EMPIRE (FIN). — SEDAN. — LE 4 SEPTEMBRE.

(16 Août. — 4 Septembre 1870.)

Pendant ces grandes batailles devant Metz, ces terribles journées qui eussent pu être le salut et qui préparaient la ruine, une seconde armée se formait au camp de Châlons. Elle comprenait les corps ou les débris de corps qui avaient quitté l'Alsace, les premier, cinquième et septième, qu'on recompléta comme on put avec les hommes de la réserve, plus un douzième corps que le nouveau ministre Palikao venait d'organiser à la hâte, sous les ordres du général Trochu, et auquel étaient rattachés les dix-huit bataillons de la garde mobile de Paris. On appelait enfin ces gardes mobiles auxquelles Niel eût voulu donner une préparation sérieuse et qu'on avait entièrement négligées depuis; la garde mobile parisienne n'avait pas même encore ses fusils! Le titre de douzième corps était un trompe-l'œil, imaginé par Palikao; les neuvième, dixième et onzième corps n'existaient pas.

Tout cela, vers le 20 août, devait atteindre cent et quelques mille hommes; un nouveau corps en formation, le treizième, pourrait rallier à la fin du mois. Mais cette armée,



Général Felix Douai.

même à part la garde mobile, était dans un état peu consistant; il y avait bien du désordre au camp, et Mac-Mahon, resté sous le coup de sa défaite, n'avait pas repris l'ascendant nécessaire sur les troupes.

Le maréchal était arrivé le 14 : l'empereur arriva le 16. Il ne devait être qu'un embarras à Chalons comme à Metz. Le 17 au matin, l'empereur appela, pour les consulter, le général Trochu, avec son chef d'état major le général Schmitz, et le général Berthaut, commandant des mobiles

de Paris. On reconnut que l'armée ne pouvait rester au camp de Chalons, camp de manœuvres qui n'était pas une position défensive, et le général Schmitz conseilla nettement à Napoléon III de rentrer à Paris et d'en nommer gouverneur le général Trochu. Le prince Napoléon appuya vivement cet avis ; il affirma que le général Trochu pouvait seul exercer une influence suffisante pour arrêter dans Paris un mouvement révolutionnaire. Le maréchal Mac-Mahon approuva. Trochu accepta; « mais, dit-il, il est bien entendu que l'armée du maréchal Mac-Mahon va devenir l'armée de secours de Paris; car nous allons à un siège. »

L'empereur acquiesça, d'accord avec Mac-Mahon. Il fut donc convenu que le général Trochu, nommé commandant de Paris, partirait immédiatement et que l'empereur le suivrait quelques heures après. Le maréchal se dirigerait avec son armée sur Paris ; on commençait par y renvoyer la garde mobile.

Le lendemain, 18, le général Trochu annonça ses nouvelles fonctions aux habitants de Paris, à la garde nationale et aux soldats par des proclamations d'un caractère très nouveau sous l'Empire. Il déclara qu'il attendait le bon ordre, non des pouvoirs qu'il tenait de l'état de siège et de la loi, mais du patriotisme de la population parisienne et de la confiance réciproque entre elle et lui. Il demandait au peuple de contenir par l'autorité morale les exaltés et par la force populaire les malfaiteurs.

« Paris, disait-il, se saisit du rôle qui lui appartient; il doit être le centre des grands efforts et des grands exemples. »

Il terminait par cette devise de son pays de Bretagne :

« Avec l'aide de Dieu, pour la patrie ! »

Les impressions furent dans Paris très vives et très diverses. Les impérialistes virent avec inquiétude et mécontentement le pouvoir militaire échapper aux hommes de Décembre et les chances de coup d'Etat disparaître devant un nouveau chef dont le caractère et les antécédents y étaient si opposés. Il y eut au contraire grande satisfaction et dans la gauche parlementaire et dans la masse de la population parisienne. On pourrait désormais s'unir pour la défense nationale en ajournant tout le reste. On avait le sentiment que Paris, couvert par une armée occupant les belles positions défensives qui le protègent, serait invincible et que les masses ennemies échoueraient devant ses murailles et devant celles de Metz.

Mais ceux qui avaient poussé la France à l'abîme allaient l'empêcher de s'arrêter sur la pente et achever de l'y précipiter!

Le nom de l'empereur n'avait point paru dans les proclamations de Trochu. Le nouveau gouverneur n'y disait pas qui lui avait donné le commandement de Paris. Cette omission ne venait pas de lui; elle lui avait été imposée par l'impératrice! L'impératrice avait affirmé au nouveau gouverneur que l'état des esprits ne permettait pas d'afficher ce nom dans Paris.

Elle s'était écriée : « L'empereur, s'il revenait, ne rentrerait pas vivant aux Tuileries! »

Elle s'opposait donc avec exaltation au retour de Napoléon III, ce qui importait peu, mais aussi au retour de l'armée, ce qui était tout!

Elle trouva là, par malheur, le concours passionné du ministre de la guerre. Palikao n'était pas, au même degré que l'impératrice, emporté par un sentiment exclusivement politique; il avait un plan militaire; il voulait à tout prix la jonction de nos deux armées. Il s'était montré un général intelligent et actif dans la guerre de Chine; mais il était dominé par l'imagination et ne jugeait nullement la situation de sang-froid. Avec une armée très solide, très disciplinée, très ma-

nœuvrière, et à condition que Bazaine fît de son côté le nécessaire, la jonction, en ne perdant pas un jour, eût pu réussir et donner de grands résultats; mais l'armée de Châlons était loin de réunir les conditions voulues. Le projet était donc extrêmement hasardeux.

L'empereur avait reçu à ce sujet un télégramme de Palikao dès le 17 au soir. Avec son inconsistance ordinaire, il répondit au ministre, le 18 au matin, qu'il se rendait à son opinion. Le 19, Palikao indiqua comme objectif à Mac-Mahon la jonction avec Bazaine. Mac-Mahon répondit qu'il ferait tout pour y parvenir.

Dans ses rapports avec la Chambre, comme avec l'empereur, comme avec Mac-Mahon, Palikao n'avait et n'exprimait que cette unique pensée. Le 16, pendant la bataille de Rezonville, aux questions du député alsacien Keller, il avait répondu en donnant de bonnes nouvelles de la bataille de Borny et ajouté : « Nous constituons en ce moment une armée considérable qui, avant peu, pourra donner la main à l'armée du Rhin, placée sous le commandement du maréchal Bazaine, seul et véritable général en chef. »

Le 20, pour démentir devant la Chambre les bruits qui couraient sur la victoire des Prussiens le 18, il se laissa entraîner à l'étrange assertion que trois corps d'armée ennemis auraient été jetés dans les carrières de Jaumont (dans le voisinage de Saint-Privat)!

Mac-Mahon, toutefois, n'avait pas changé de sentiment. Les instructions de Palikao l'effrayaient à juste titre. Le 20, il télégraphia au ministre que, ne sachant pas la direction que pourrait prendre Bazaine, à qui l'ennemi semblait fermer les routes, il pensait rester en position jusqu'à plus ample information. Le 21, Mac-Mahon fit plus que de rester en position; sans attendre le septième corps et d'autres troupes qui ne devaient le rejoindre que le lendemain, il fit faire un mouvement à son armée, non sur la route de Metz, mais sur Reims. Un faux bruit de l'approche de l'ennemi l'avait décidé à évacuer le camp de Châlons avec une précipitation qui amena de grands désordres. On abandonna des approvisionnements considérables qu'on eût dû diriger sur Paris et qui furent brûlés ou pillés.

Le mouvement sur Reims était bon, à condition de revenir à l'idée première de la retraite sur Paris.

Un conseil de guerre d'une nouvelle espèce se tint, le 21 au soir, à Reims; le président du Sénat, M. Rouher, y assistait et y prit une part active. Il insista pour qu'on allât au secours de l'armée de Metz. Mac-Mahon savait que, des première et deuxième armées prussiennes, avait été détachée une nouvelle armée de 80,000 hommes dans la direction de Verdun, et que le prince royal de Prusse avançait, avec 150,000 hommes, par Vitry-le-François. Le maréchal, s'il se portait vers l'est, pressentait un désastre. Il voulait revenir sur Paris le 23, à moins qu'il ne reçût, d'ici là, de nouvelles instructions du général en chef Bazaine.

Rouher céda et même proposa de nommer Mac-Mahon généralissime de toutes les forces de Châlons et de Paris.

Rouher repartit; mais, à Paris, il retrouva l'impératrice et Palikao inflexibles. Le ministre de la guerre expédia, le 22, une nouvelle dépêche raide et absolue à l'empereur, touchant la marche sur Metz. Cette dépêche se croisa avec une autre de Mac-Mahon à Palikao. — « Bazaine, mandait le maréchal, a écrit, du 19, qu'il comptait opérer sa retraite par Montmédy. Par suite, je vais prendre mes dispositions. »

Mac-Mahon, en même temps, avait écrit à Bazaine : « Je me porte vers Montmédy. Je serai après-demain sur l'Aisne, d'où j'agirai selon les circonstances pour vous venir en aide. »

L'homme qui perdait l'armée de Metz allait encore faire perdre l'armée de Châlons, en lui donnant ce rendez-vous auquel il ne devait ni ne voulait venir.

Mac-Mahon s'était donc résigné à se mettre en mouvement vers l'est. Une seconde dépêche de Bazaine, écrite le lendemain de la première, c'est-à-dire le 20, arriva cependant durant cette même journée du 22. « L'ennemi, disait Bazaine, grossit toujours autour de moi... Je vous préviendrai de ma marche, *si toutefois je puis l'entreprendre sans compromettre l'armée.* »



Général Berthaut.

Cette dépêche a donné lieu à de grands débats. Mac-Mahon, depuis, a déclaré n'en avoir aucun souvenir et il paraît évident qu'il ne l'a pas reçue. S'il l'eût connue, il se fût arrêté; son armée et Paris eussent été sauvés! Si quelqu'un avait intérêt à ce qu'il ne la reçût pas, c'étaient ceux qui voulaient à tout prix le faire marcher sur Metz. Y eut-il, de la part de la personne à laquelle fut remise la dépêche, une suppression criminelle ou une négligence inouïe? L'histoire ne saurait prononcer; mais quelle qu'ait été la cause, les conséquences furent effroyables.

On se remit donc en marche le 23, le maréchal traînant après lui cet empereur déjà déchu en fait, que sa femme et ses ministres repoussaient de Paris, et qui suivait l'armée et ne la commandait plus. Il restait une chance; c'était dans une extrême célérité, difficile avec une armée d'une cohésion si insuffisante. L'ennemi, comme nous l'avons dit, s'était maintenant partagé en quatre armées. Si l'on se portait en toute hâte vers la Meuse et Montmédy, par l'ouest de l'Argonne, on pouvait éviter la troisième armée allemande, celle du prince royal, qui s'avançait sur Châlons par Commercy, Bar-le-Duc et Vitry-le-François; on n'aurait alors devant soi que la quatrième armée formée après la bataille de Saint-Privat, sous le prince de Saxe, et chargée d'enlever Verdun et de se relier à la troisième armée. On pouvait espérer de passer sur le corps au prince de Saxe, pourvu que Bazaine attaquât la première et la deuxième armées pendant qu'on attaquerait la quatrième.

Il eût fallu prendre une résolution désespérée et se lancer sans regarder derrière soi. Mac-Mahon n'avance qu'à contre-cœur, ne cesse de se préoccuper de sa ligne de communication avec Paris, hésite, rabat une partie de ses troupes à l'ouest sur Rethel au lieu de franchir tout de suite l'Argonne. Les divers corps flottent; il y en a qui ne font que quelques kilomètres par jour. La confusion est partout, dans le service des vivres, dans celui des équipages; la cavalerie, au lieu d'éclairer au loin notre droite, du côté de l'ennemi, est rejetée presque en masse au centre et à gauche,

où elle est inutile. Il n'y a point de direction. On eût dû être le 27 à Sedan, si l'on eût pris par le nord, à Dun-sur-Meuse, si l'on eût marché droit à l'est. On est encore, le 26 au soir, l'avant-garde vers Grandpré et deux corps en arrière, à peine sortis de Rethel. On se trouve, en moyenne, à peine à 50 kilomètres de Reims.

Le temps perdu était irréparable. L'ennemi approchait. Le prince de Saxe, repoussé vigoureusement par la garnison et les habitants de Verdun, avait masqué cette place, franchi la Meuse et lancé sa cavalerie dans les bois et les défilés de l'Argonne. Au sud, le prince royal de Prusse poussait ses éclaireurs de Vitry-le-François sur Châlons. Le 24 août, un bataillon de mobiles de la Marne, fait prisonnier aux environs de Vitry, fut massacré en partie dans une barbare échauffourée par la cavalerie allemande. Le 25, l'ennemi connut notre marche sur Metz. Les troisième et quatrième armées eurent ordre de converger vers Mac-Mahon. Ces deux armées réunies allaient compter au moins 230,000 hommes. Il y avait peut-être encore chance de nous jeter sur le prince de Saxe, le 26; on ne l'essaya pas.

Le plan de l'ennemi était de diriger sa quatrième armée sur Stenay, en nous harcelant à travers l'Argonne sur notre flanc droit, tandis que la troisième armée prendrait l'Argonne à revers par l'ouest; ce double mouvement envelopperait Mac-Mahon. Dès le 26, les éclaireurs de la troisième armée se montrèrent à Grandpré, au centre de l'Argonne, et le roi de Prusse, qui avait rejoint la troisième armée, porta son quartier général à Clermont, au sud de cette forêt; notre quartier général, à nous, n'était pas même encore à l'autre bout de l'Argonne, au Chêne-Populeux.

Une escarmouche avec un parti de cavalerie allemande, le 26, avait trompé notre état-major, lui avait fait croire les masses ennemies tout près et nous avait fait perdre toute la journée.

Le lendemain 27, Mac-Mahon fut averti du mouvement de concentration des deux armées ennemies. Il reconnut « qu'on ne pouvait plus rien pour Bazaine » et, après une conférence avec l'empereur, il résolut de se rabattre à l'ouest. Il manda à Palikao



Général Lebrun.

qu'il allait se rapprocher de Mézières, d'où il continuerait sa retraite vers l'ouest, selon les événements. C'était le seul parti sensé et possible.

A la réception de cette dépêche, à onze heures du soir, Palikao télégraphia en toute hâte à l'empereur que, s'il abandonnait Bazaine, la révolution était dans Paris. — « Il me paraît urgent, disait-il, que vous puissiez parvenir rapidement jusqu'à Bazaine... Vous avez au moins trente-six heures d'avance, peut-être quarante-huit

heures, sur le prince royal de Prusse. »

Une seconde dépêche, expédiée à une heure et demie du matin, pressait Mac-Mahon, « au nom du conseil des ministres et du conseil privé, de porter secours à Bazaine. »

Ceci devenait de l'aberration, du vertige. La passion aveugle, chez l'impératrice, l'idée fixe, chez Palikao, s'acharnaient à l'impossible.

Ce qui s'ensuivit est absolument inconcevable. Le malheureux Napoléon III eut un éclair de bon sens. Il fit observer à Mac-Mahon que le mouvement sur Montmédy était bien dangereux; qu'il vaudrait peut-être mieux reprendre le projet de la veille, la marche sur Mézières. Mac-Mahon, par sa répugnance à marcher vers Metz, avait perdu le peu qu'il pouvait y avoir de chance dans le projet de Palikao, qui, d'audacieux, était devenu insensé. Maintenant, quand Mac-Mahon avait vu clairement la situation et pris le seul parti possible, quand l'empereur, lui-même, l'engageait à s'y tenir, il cédait tout à coup aux instances affolées du ministre de la guerre; il faisait retourner à droite, vers Mouzon et Stenay, en vue de Montmédy, les corps déjà en route, sur la gauche, pour Mézières!

L'armée fut consternée de ce changement. Elle sentait d'instinct que le salut était sous Paris. Le mouvement inverse qu'on lui imposait occasionna une confusion qu'accrurent des ordres et des contre-ordres sur la direction des corps. Le temps était affreux; la pluie et la boue redoublaient la tristesse du soldat. La journée du 28 fut à peu près perdue. Un seul corps, le douzième, qui avait passé de Trochu au général Lebrun, put franchir la Meuse le 29, à Mouzon. Le premier corps, maintenant sous le général Ducrot, traversa le fleuve, le lendemain, à Reuilly; mais le septième corps (général Douai) et le cinquième (général de Failly) étaient en arrière, sur la rive gauche, à Stonne et à Beaumont. Les deux chefs de ces derniers corps ne s'entendaient pas. Le général Douai était mécontent de ce que Mac-Mahon venait de le subordonner à Failly. Celui-ci ayant invité l'autre à agir de concert avec lui, Douai répondit que ses troupes étaient fatiguées, que son arrière-garde était engagée avec l'ennemi et qu'il ne pouvait soutenir le cinquième corps. Les cinquième et septième corps restèrent ainsi à distance l'un de l'autre. Tous deux étaient menacés et harcelés par la cavalerie ennemie, que commençaient à appuyer de l'infanterie et de l'artillerie. Les masses allemandes approchaient de toutes parts.

Douai avait eu un tort grave, celui de ne pas suivre les instructions du maréchal et de rester en arrière du point où celui-ci lui avait ordonné de bivouaquer; mais, du moins, il se gardait avec soin. Failly n'en fit pas autant. Il prit à Beaumont, dans la nuit du 29 au 30, une mauvaise position dans une sorte de fond de cuve, dominé au sud, du côté de l'ennemi, par des plateaux boisés et, au nord-est, par des hauteurs qui commandent la Meuse et qui eussent offert toute sûreté à nos troupes. Ce général semblait démoralisé, depuis qu'en Alsace il avait partagé la retraite de Mac-Mahon sans avoir partagé sa défaite. On lui avait imputé à tort le désastre de Frœschwiller; resté sous le coup d'une réprobation injuste, il la justifiait maintenant.

Mac-Mahon, qui, le matin du 30, traversa les campements du cinquième corps, eût pu rectifier les dispositions imprévoyantes de son lieutenant. Il n'en fit rien et donna seulement l'ordre à Failly de se porter sur Mouzon dans l'après-midi. Failly n'avait pris aucune précaution; « on était au camp comme en pleine paix, » suivant l'expression d'un historien de cette guerre (Mazade).

« Tout à coup, vers midi, raconte un au-

tre historien (Alfred Duquet), un obus éclate au milieu de nos troupes ; en un instant, les bois s'émaillent de flocons de fumée blanche ; toute une ligne de feux s'allume autour du cinquième corps. »

C'était la quatrième armée allemande, celle du prince de Saxe. Pas une patrouille n'avait annoncé son approche.

Les généraux déjeunaient dans le bourg de Beaumont; les soldats faisaient leur cuisine; les chevaux étaient à l'abreuvoir; les canons , dételés. L'effroyable désordre qu'occasionna cette surprise semblait annoncer une déroute sans combat. Nous n'eûmes point cette honte. Un brave officier, le colonel de Behague, prit le commandement, rallia deux régiments de ligne et un bataillon de chasseurs, qui accueillirent par un feu terrible les masses ennemies descendant des bois. Une balle abattit le colonel de Behague. D'autres officiers supérieurs le remplacèrent et tombèrent à leur tour. Nos bataillons, écrasés par l'artillerie allemande, après une belle résistance, furent rejetés dans Beaumont; le bagage et une partie de nos canons tombèrent au pouvoir de l'ennemi.

Ce ne fut point la fin de la lutte. Les débris de nos régiments se rejetèrent au nord de Beaumont, sur le reste du cinquième corps, qui avait gagné les hauteurs voisines de la Meuse. Dans cette position, malheureusement occupée trop tard, on tint ferme. Malgré l'accablante supériorité de l'artillerie ennemie, notre aile gauche défendit jusqu'au soir le bois Grivaudeau. On fit là tout ce que de braves gens peuvent faire, sinon pour réparer la faute irréparable de leur chef, du moins pour sauver l'honneur du drapeau.

Pendant ce temps, notre aile droite, accablée, était en déroute. Le cinquième corps eût été entièrement écrasé, s'il n'eût reçu du secours, non du général Douai, qui ne parut pas, mais du général Lebrun. Ce commandant du douzième corps inquiéta d'abord l'ennemi par son artillerie, qui, de l'autre rive de la Meuse, tirait sur les Allemands, puis fit repasser la rivière à une partie de ses troupes et les engagea à fond. Les cuirassiers, comme à l'ordinaire, se sacrifièrent pour arrêter l'ennemi. Les débris du cinquième corps parvinrent à franchir la Meuse à Mouzon, mais dans une confusion qui gagna ceux qui l'avaient secouru. La nuit était venue, nuit remplie de présages sinistres. On pressentait que cette journée de Beaumont était la préface d'une bien pire, comme Wissembourg avait été la préface de Frœschwiller.

Mac-Mahon ordonna la retraite sur Sedan.

De même qu'à Spicheren Bazaine n'avait pas secouru Frossard, à Beaumont, Douai n'était pas venu à l'aide de Failly. Toujours l'absence d'entente, de confiance et de décision !

La marche sur Montmédy était donc manquée et l'armée se refoulait en désarroi par les deux rives de la Meuse sur Sedan, c'est-à-dire sur cette route de Mézières qu'elle avait commencé de prendre l'avant-veille et qui alors l'eût sauvée.

La vieille place de Sedan, renommée dans les anciennes guerres, ne pouvait plus, devant l'artillerie moderne, être un point d'appui pour une armée ; il n'y avait point d'ailleurs de munitions de guerre et le dépôt de vivres qu'on y avait formé venait d'être expédié à Mézières. La ville est dans un fond, une sorte d'entonnoir traversé par la Meuse ; elle est dominée par un double cercle de hauteurs; les collines de la rive droite se prolongent jusqu'à la forêt des Ardennes. Le maréchal eût dû, au lieu de s'arrêter là, faire filer nos corps sur Mézières, après quelques heures de repos, et ne pas attendre la nuit à Sedan ; mais la première, l'indispensable condition pour reprendre ce mouvement si fatalement contremandé trois jours aupara-

vant, c'était de couper, au-dessus et au-dessous de Sedan, les ponts de Bazeilles et de Donchery, qui permettaient à l'ennemi de déboucher sur notre flanc. Les ordres furent donnés, mais trop tard; dès le soir du 31, un corps bavarois s'empara du pont du chemin de fer et attaqua le village de Bazeilles. Les Bavarois furent repoussés de



Général Galliffet.

Bazeilles, mais se maintinrent en possession du pont. Un autre corps allemand se saisit également de l'autre pont du chemin de fer. L'ennemi avait donc le passage de la Meuse assuré en amont et en aval de Sedan.

Accepter la bataille dans de telles conditions, contre des forces plus que doubles, c'était se perdre à coup sûr, et, cependant, la retraite à l'ouest sur Mézières était-elle encore possible? Mac-Mahon n'avait rien fait, durant la dernière journée qui lui restait, pour en préparer la tentative. Du côté du nord, on touchait, par les Ardennes, à la frontière belge.

Mac-Mahon flottait dans ses indécisions accoutumées et dans des angoisses trop concevables. L'ennemi, lui, n'hésitait pas et ne perdait pas une heure. Il manœuvrait, avec 220,000 hommes et plus de 800 canons, pour nous prendre au piège dans cette espèce de cirque que forme un double cercle de hauteurs autour de Sedan. Mac-Mahon avait commis la faute de nous établir sur l'hémicycle intérieur de droite et non sur les collines extérieures, où l'on n'eût pu nous tourner.

L'attaque fut engagée le 1er septembre, dès le point du jour. Les Bavarois avaient passé, par le pont de Bazeilles, sur la rive droite de la Meuse. Ils espéraient nous surprendre à la faveur d'un épais brouillard; mais le général Lebrun et les excellents régiments d'infanterie de marine du douzième corps étaient sur leurs gardes et défendirent vigoureusement le village de Bazeilles. Pendant ce temps, la garde royale prussienne et le corps saxon, qui avaient franchi la Meuse beaucoup plus haut, la veille, refoulaient, après une lutte meurtrière, l'avant-garde de notre premier corps des hauteurs boisées qui dominent la rive orientale de la Givonne; le général Ducrot avait, trop tard, essayé d'occuper les plateaux. Les colonnes ennemies prolongeaient leur mouvement pour nous tourner vers le nord. D'autres masses opéraient en sens inverse, en aval de Sedan, et avaient commencé de passer la Meuse à Donchery, avant le jour, pour aller nous couper, à Vrigne-aux-Bois, la route de Mézières.

L'action grandissait de moment en moment à Bazeilles et sur la Givonne. Un peu avant six heures du matin, Mac-Mahon, qui s'était porté, pour se rendre compte de l'état des choses, sur les hauteurs de la Moncelle, eut son cheval abattu sous lui par un éclat d'obus. Contusionné et meurtri, il ne se



Napoléon III se rendant auprès du roi Guillaume, le lendemain de Sedan.

sentit pas en état de conserver la direction de l'armée. Le commandement, lorsque le général en chef vient à manquer, doit passer, d'après les règlements, au plus ancien officier général, à égalité de grade. Un militaire distingué, le général Wimpffen, se trouvait dans ce cas. Ce ne fut point à lui, toutefois, mais au commandant du premier corps, au général Ducrot, que Mac-Mahon transmit ses pouvoirs. Son motif, d'après son propre témoignage, était que, de tous les chefs de corps, Ducrot avait été le plus à même de connaître les mouvements de l'ennemi. Le général Wimpffen, mal en cour et retenu longtemps en Algérie, n'était arrivé que de la veille à l'armée, où les débris du cinquième corps, enlevés à Failly, lui avaient été confiés par ordre du ministre de la guerre.

Le général Ducrot avait toujours, avec raison, voulu la retraite sur Mézières. Gardait-elle une chance quelconque à cette heure? La relation du grand état-major prussien ne permet guère de le croire. Au moment où le général Ducrot prenait le commandement, entre 7 et 8 heures du matin, deux des corps d'armée ennemis étaient déjà en entier sur la rive droite de la Meuse; l'avant-garde du cinquième corps atteignait Viviers-au-Court; celle du onzième corps, Vrigne-aux-Bois. Nous allions donc avoir en tête ces forces allemandes, comme nous avions en queue celles qui nous assaillaient par Bazeilles et la Givonne. Cependant il se passa quelques heures avant que l'artillerie ennemie, qui avait été lancée audacieusement en avant, fût rejointe par le gros de l'infanterie

perdus pour perdus, autant valait tenter cet effort désespéré que de nous laisser étouffer dans l'entonnoir de Sedan. Le pis-aller, en cas d'échec, était de nous jeter en Belgique par les sentiers des Ardennes, en abandonnant bagages et canons.

Le général Ducrot commença de faire remonter nos premier et septième corps de la vallée sur le plateau d'Illy, afin d'aller prendre, à Saint-Menges, la route de Mézières. Le général Lebrun, qui, à Bazeilles et à La Moncelle, tenait tête vaillamment et et avec succès aux Bavarois et aux Saxons, opposait de vives objections à l'ordre de suivre ce mouvement de retraite.

En ce moment se produisit une nouvelle péripétie. Le général Wimpffen exhiba tout à coup une lettre du ministre de la guerre, qui l'investissait du commandement au cas où il arriverait malheur à Mac-Mahon. Il désapprouvait la marche sur Mézières, jugeant le succès impossible, et revendiquait son droit, avec la pensée, d'abord de continuer à défendre nos positions, puis de tenter une retraite inverse, à l'est, sur Carignan. C'était un retour vers la fatale route de Montmédy. Wimpffen croyait qu'en réunissant toutes nos forces à l'est, contre les Bavarois, les Saxons et la garde royale prussienne, on pourrait forcer le passage. Mac-Mahon, de son côté, a exprimé, depuis, l'opinion que, si Ducrot, à l'instant où il prit le commandement, eût ordonné le mouvement sur Carignan, il eût réussi. C'est plus que douteux ; il y a tout lieu de penser qu'avant qu'on eût pu culbuter les trois corps d'armée qu'on aurait eus en face, on eût été pris à revers par les deux autres qui nous attendaient sur la route de Mézières. D'autres forces encore étaient en mesure de nous assaillir en flanc par les ponts de la Meuse que tenait l'ennemi.

La vérité est qu'il n'y avait plus de chance de salut.

Ce commandement passant, en quelques heures, dans les mains de trois généraux en chef, ces mouvements et contre-mouvements ne pouvaient qu'accélérer la catastrophe et désorganiser la résistance de notre malheureuse armée.

Wimpffen avait prescrit aux troupes de réoccuper les positions qu'elles venaient de quitter par ordre de Ducrot. Cela n'était plus possible. L'ennemi avait profité de notre mouvement rétrograde pour emporter enfin Bazeilles, embrasé et croulant, et gagner du terrain dans la vallée de la Givonne. Du côté opposé, les Allemands avançaient également. Les deux masses ennemies allaient se donner la main et fermer le cercle autour de nous. Le cinquième corps allemand était à Fleigneux, au-dessus d'Illy; le onzième corps était à Saint-Menges, barrant la route de Mézières ; l'artillerie d'un corps bavarois établie dans la presqu'île d'Iges, nous battait en flanc. Deux nouveaux corps avaient renforcé l'ennemi.

Nos premier et septième corps (Ducrot et Douai) firent, durant quatre longues heures, des efforts opiniâtres pour empêcher les deux masses ennemies de se rejoindre à Illy et pour rester maîtres des plateaux qui se prolongent de ce village à celui de Floing. Vers une heure, l'ennemi s'étant emparé de Floing et menaçant de tourner notre gauche, Ducrot réunit tout ce qu'il avait de cavalerie sous le commandement du général Margueritte, et la lança sur l'infanterie allemande. Margueritte, un de nos meilleurs officiers généraux, fut abattu par la première balle. Le général Galiffet le remplaça et se précipita en avant à travers tous les obstacles. Les tirailleurs ennemis furent balayés; mais nos escadrons se brisèrent contre les lignes d'infanterie qui suivaient. Par trois fois, nos cavaliers se reformèrent et renouvelèrent la charge, ou plutôt les cent charges entre lesquelles les terrains coupés et accidentés divisaient leurs groupes. Accablés d'un déluge de

balles, ils jonchèrent la terre de leurs morts. On rapporte que le roi de Prusse, suivant des hauteurs de Frénois les phases de la bataille, laissa échapper un cri d'admiration.

Le sacrifice de ces braves gens retarda peu le progrès de l'ennemi, de Floing sur le faubourg de Sedan.

Notre infanterie et notre artillerie ne montraient pas moins d'héroïsme, en défendant, au nord-est de Floing, la partie du plateau appelée le Calvaire d'Illy. C'était la dernière position qui protégeât notre armée. L'ennemi n'essayait pas de l'enlever avec de l'infanterie ; il faisait converger sur ce point les feux croisés d'une immense artillerie ; il avait plus de 500 pièces en batterie au nord de Sedan. Le plateau du Calvaire était littéralement labouré par les obus.

A trois reprises, nos troupes, écrasées sous cette pluie de projectiles, évacuèrent ce théâtre de mort ; toujours leurs chefs les ralliaient et les ramenaient. Le général Douai, dans cette journée, montra une vigueur et une constance extraordinaires. Cette armée et ses chefs, exaltés par le désespoir, semblaient rassembler tout ce qu'il leur restait de force pour bien mourir. Nos pièces étaient démontées, leurs servants, tués; quarante caissons du septième corps avaient sauté et semé la mort parmi les hommes qu'avaient épargnés les boulets ennemis. Notre infanterie tint jusqu'à deux heures.

Elle se rompit enfin ; ses débris redescendirent le plateau ; le septième corps et le premier, mêlés en une masse confuse, poursuivis de toutes parts, dans l'étroit espace qui leur restait, par les projectiles meurtriers, roulèrent comme un torrent vers Sedan. Ils s'entassèrent autour de la ville et dans la ville. Les boulets et lés obus venaient les chercher jusque dans les rues de Sedan : nos soldats tombaient, sans pouvoir, en mourant, venger leur mort sur un ennemi invisible.

On combattait encore sur deux points, vers le nord, au faubourg de Cazal, où la brave division Liébert était parvenue à se préserver de la déroute, et, vers le sud, au village de Balan, entre Sedan et Bazeilles.

Il était trois heures. Entre une heure et deux, le général qui avait eu le malheur de réclamer le commandement dans une telle journée, Wimpffen, avait voulu tenter le mouvement sur Carignan. Il avait écrit à l'empereur : — « Que Votre Majesté vienne se mettre au milieu de ses troupes ; elles tiendront à honneur de lui ouvrir un passage ! »

L'empereur, après avoir erré de six heures à onze sur le champ de bataille, était rentré dans Sedan et attendait son sort avec une résignation fataliste. Le courage passif ne lui manquait pas ; mais il était incapable des résolutions héroïques ; il ne répondit pas à Wimpffen et fit arborer le pavillon parlementaire, le pavillon blanc.

Il n'en avait pas le droit : il n'était plus rien dans l'armée. Après avoir conféré avec les généraux Douai, Ducrot et Lebrun, il envoya enfin vers Wimpffen, mais pour l'inviter à entrer en pourparler avec l'ennemi. Wimpffen refusa avec passion : il rentra dans Sedan, ramassa 2,000 à 3,000 soldats et, à leur tête, refoula les Bavarois jusqu'au-delà de l'église de Balan. Là, le général Lebrun vint lui renouveler les instances de l'empereur pour capituler. Wimpffen proposa à Lebrun de se joindre à lui, tout au contraire, pour tenter une percée. Lebrun consentit, sans espoir comme sans peur ; mais, une fois hors du village, ils s'aperçurent qu'on ne les suivait plus.

A cinq heures, tout était fini. L'empereur envoya au roi de Prusse par un de ses aides de camp la lettre suivante :

« Monsieur mon frère,

« N'ayant pu mourir au milieu de mes troupes, il ne me reste qu'à remettre mon épée entre les mains de Votre Majesté. »

Le roi répondit :

« En regrettant les circonstances dans lesquelles nous nous rencontrons, j'accepte



Général Margueritte.

l'épée de Votre Majesté et je la prie de vouloir bien nommer un de vos officiers muni de vos pleins pouvoirs, pour traiter de la capitulation de l'armée qui s'est si bravement battue sous vos ordres. De mon côté, j'ai désigné le général de Moltke à cet effet. »

Napoléon III pouvait rendre sa personne; il n'était plus général; il ne lui appartenait pas de rendre l'armée. Il fallait qu'un autre subît cette sinistre mission. Wimpffen, la mort dans le cœur, dut s'y résigner. Il se transporta au quartier général ennemi, au château de Bellevue, près de Donchery.

Durant trois longues heures, Wimpffen lutta en vain pour obtenir un adoucissement aux conditions fixées par Moltke. Le froid et inflexible calculateur qui avait réduit la guerre en formules mathématiques était aussi incapable de générosité que d'emportement. Il avait décidé que l'armée tout entière serait prisonnière avec armes et bagages.

Bismark assistait à la conférence. Il dit là une parole qui importe à l'histoire; le général Wimpffen l'a consignée dans son livre sur *Sedan*.

« La Prusse exigera, comme conditions de paix, non seulement une indemnité de quatre milliards, mais l'Alsace et la Lorraine allemande... Il faut que nous ayons une bonne ligne stratégique avancée. — Ne nous demandez que de l'argent, répondit Wimpffen; vous vous assurerez avec nous une paix indéfinie. Si vous nous enlevez l'Alsace et la Lorraine, vous n'aurez qu'une trêve plus ou moins longue; en France, du vieillard à l'enfant, tous apprendront à manier les armes, et des millions de soldats vous redemanderont un jour ce que vous nous aurez pris. »

La parole rapportée par Wimpffen atteste l'erreur de ceux qui ont cru que M. de Bismark était en désaccord avec le parti militaire sur la question de Metz et de Strasbourg. Si son génie politique avait pu hésiter, il n'hésitait déjà plus.

Un aide de camp du général Ducrot, qui était présent, a rapporté un peu différemment le propos de Bismark : mais, si les mots diffèrent; le sens est pareil.

Le 2 septembre, à sept heures du matin, Wimpffen réunit en conseil de guerre les chefs de corps et les généraux de division. Le conseil reconnut « qu'en présence de l'impuissance matérielle de prolonger la lutte, nous étions forcés d'accepter les conditions qui nous étaient imposées. »



Incendie de Bazeilles.

Non seulement nous étions totalement enveloppés par des forces qui, maintenant, étaient triples (220,000 hommes contre 80,000 et même moins), mais nous n'avions de vivres que pour un jour.

Wimpffen retourna porter sa signature au quartier général prussien.

Napoléon III était sorti de Sedan avant la séance du conseil de guerre : il espérait voir le roi de Prusse avant que la capitulation fût signée et amener Guillaume à quelques concessions; mais le roi évita cette entrevue; l'empereur ne rencontra que Bismark, avec qui il eut une conversation dans une petite maison d'ouvrier, près de Donchery. C'était la conclusion des entretiens de Biarritz !

On envoya ensuite Napoléon III, avec une escorte de cuirassiers de la garde prussienne, attendre son vainqueur dans un château au bord de la Meuse. Il répéta à Guillaume ce qu'il venait de dire à Bismark : « Qu'il n'avait pas voulu la guerre ; que l'opinion de la France l'y avait forcé. »

La honte que l'empereur vaincu s'infligeait à lui-même en s'excusant aux dépens de la France devant l'ennemi victorieux était la véritable expiation du 2 Décembre ! L'absence de dignité n'avait jamais été poussée plus loin chez un chef d'Etat. On sait quel démenti solennel M. Thiers, à Bordeaux, donna, quelques mois après, à ces indignes paroles.

L'impérial captif fut expédié en Allemagne, au château de Wilhelmshohe, près de Cassel ; c'était l'ancienne résidence de son oncle Jérôme, durant l'éphémère royaume

de Westphalie. Napoléon III à Wilhemshohe rappelle inévitablement Napoléon Ier à la Malmaison, après Waterloo. Il y avait un trait commun entre ces deux hommes si dissemblables. C'était bien moins deux âmes humaines mortellement atteintes dans la réalité de leur vie morale que deux acteurs ayant fini leur rôle et se résignant à leur sortie de la scène.

Tandis que le monarque vaincu s'installait tranquillement chez l'ennemi dans un séjour princier, notre malheureuse armée, après avoir brûlé ses drapeaux et détruit tout ce qu'elle pouvait détruire de ses armes, était entassée, sous la garde des soldats étrangers, dans la presqu'île d'Iges, autrement appelée la Boucle-de-Meuse. Elle avait eu 17,000 morts ou blessés; l'ennemi, qui nous écrasait de loin avec ses batteries à longue portée, n'avait eu que 9,000 hommes tués ou hors de combat. Plus de 70,000 hommes, en grande partie malades, épuisés, restèrent dans la presqu'île plusieurs jours et plusieurs nuits, sous la froide pluie d'automne et dans la boue, sans abri, sans couvertures, presque sans vivres, jusqu'à ce qu'on mît en mouvement les tristes convois qui devaient emmener les troupeaux de captifs sur la terre ennemie. Ils avaient vu au loin, du fond de la presqu'île, le ciel rougi par l'incendie qui dévorait Bazeilles, que les Bavarois achevaient de détruire après la bataille; les Bavarois massacraient les habitants et les rejetaient dans les flammes, pour les punir de s'être bravement associés à la défense de leur village!

Le comble de l'infortune semblait atteint. Notre malheureux pays ne prévoyait pas qu'une autre armée, égale à celle-ci en bravoure, supérieure en organisation et en nombre, subirait le même sort, sans avoir eu, comme celle-ci, la consolation d'avoir pu lutter à outrance et sauver ses drapeaux des mains de l'ennemi.

Durant cette funeste marche de l'armée qui venait d'aboutir à la catastrophe de Sedan, Paris avait vécu dans la fièvre, passant de l'espoir à l'anxiété, puis aux pressentiments les plus sinistres. L'éclair de joie qu'avait causé l'avènement du général Trochu s'était bien vite évanoui. Les Parisiens lui gardaient leur confiance; mais il n'était plus pour eux le précurseur de l'armée de Châlons, qui, malgré elle, abandonnait Paris et allait au loin se jeter dans le gouffre. Les vanteries de Palikao et ses prétendues bonnes nouvelles, que rien ne venait confirmer, trouvaient de moins en moins créance. La loi du 11 août, sur l'armement des gardes nationales, était mal exécutée à Paris, par le mauvais vouloir du ministre de la guerre; elle ne l'était point du tout dans beaucoup de départements, grâce à une hostilité qui devenait de la trahison chez certains préfets, plus effrayés des citoyens armés que des Prussiens. Il y en avait qui allaient jusqu'à faciliter l'organisation des administrations étrangères dans les villes envahies. Pendant ce temps, le gouvernement se refusait à l'abrogation des lois qui défendent la fabrication et la vente des armes de guerre et leur importation du dehors. Quand, à la Chambre, on demandait à Palikao des renseignements sur l'approche de l'ennemi, il se récriait comme si l'on eût violé un secret d'État et comme si Paris n'avait pas eu le droit de connaître ses périls pour se préparer à les combattre.

Puisqu'on ne voulait rien dire à la Chambre, la gauche demanda, le 22 août, qu'on adjoignît du moins neuf députés élus par le Corps législatif au Comité de défense de Paris.

Palikao s'y opposa, en réclamant la responsabilité tout entière de la défense. La Chambre ajourna sa décision.

Le lendemain, Jules Simon, appuyé par Emmanuel Arago, proposa nettement de

faire partir de Paris les femmes et les enfants, dans la prévision d'un siège.

Cette proposition se produisait de divers côtés, dans les journaux, dans le public. On demandait qu'on envoyât outre-Loire tout ce qui ne pouvait servir à la défense. C'était le cri du patriotisme prévoyant et du bon sens. L'événement a prouvé que Paris était imprenable, sinon par la famine; si l'on écartait les bouches inutiles, on pouvait approvisionner Paris suffisamment pour épuiser la patience et la force de toute armée assiégeante. La majorité n'accepta pas. Elle ne voulait pas qu'on lui parlât d'un siège !

Au nom de la commission élue pour statuer sur l'adjonction des neuf députés, M. Thiers déclara qu'on n'avait pu s'entendre avec le gouvernement et que la commission rejetait la proposition, pour éviter une crise ministérielle, déplorable dans un pareil moment.

La séance fut levée au milieu de scènes tumultueuses.

Le 24, se renouvela le douloureux et humiliant incident du 14. Gambetta lut à la tribune un journal annonçant qu'à Châlons, comme naguère à Nancy, cinq cavaliers prussiens avaient pris possession de la ville.

On reçut, bientôt après, les explications des deux cités livrées à l'ennemi.

« Nous n'avions ni munitions ni armes, écrivait le conseil municipal de Nancy... Le ministre de l'intérieur nous avait invités, à l'approche de l'ennemi, à faire replier sur Châlons tous les hommes en état de porter les armes et à abandonner ainsi, sans secours et san protection, nos femmes, nos enfants, nos vieillards. Et c'est nous qu'on accuse !... »

Puis le maire de Châlons écrivait à son tour :

« Nous avions demandé à grands cris des armes. Nous ne les avons pas obtenues. Nous n'avions ni un fusil ni une cartouche. La veille du jour où l'ennemi envahissait Châlons, toute force et toute autorité militaire, jusqu'au dernier gendarme, avait évacué la ville ! »

C'était comme un acte d'accusation qui se dressait de toutes parts contre un gouvernement qui ne savait pas défendre la France et qui ne voulait pas qu'elle se défendît.

Ce même jour, 24 août, le gouvernement se décida pourtant à annoncer l'appel de tous les hommes, mariés ou non, de 25 à 35 ans.

On avait essayé d'amener le ministre de la guerre à une transaction sur une intervention quelconque de la Chambre dans le Comité de défense. Palikao fut inflexible. La gauche éclata. — « Nos malheurs, s'écria Jules Favre, sont dus à une direction fatale, qui peut se traduire par l'un ou l'autre de ces mots : ineptie ou trahison. »

Le ministre du commerce, Clément Duvernois, ne craignit pas d'invoquer la Constitution, qu'on méconnaissait !

« Ne nous parlez pas des institutions ! » dit M. Thiers, non point avec colère, mais « avec une tristesse solennelle », suivant l'expression de M. Jules Simon. — Vous nous frappez au cœur en nous rappelant ces institutions qui sont la cause principale, plus que les hommes eux-mêmes, des malheurs de la France ! »

M. Thiers, cependant, avec la commission, persistait à ne pas renverser le ministère. Les conclusions négatives auxquelles la commission se résignait furent adoptées par 206 voix contre 41. Le ministère, qui avait refusé toute adjonction de délégués élus par le Corps législatif, crut faire une grande concession en choisissant lui-même dans les deux Chambres, pour les adjoindre au Comité de défense, les députés Daru, Buffet, Dupuy de Lome et les sénateurs Béhic et Mellinet ; puis il se ravisa et ajouta

le nom de M. Thiers. A l'ouverture de la séance du 27 août, M. Thiers monta à la



De Wimpffen.

tribune pour déclarer qu'il ne pouvait accepter cette délégation de la part du gouvernement ; qu'il ne consentirait à la tenir que de la Chambre. A l'unanimité, la Chambre lui prescrivit d'accepter. Cet incident l'investissait d'une grande autorité, malheureusement trop tard ! Il eut du moins qualité pour inspecter et presser les travaux de fortification commencés depuis l'avènement de Palikao au ministère.

Cette même séance du 27 fut agitée par de sinistres nouvelles des départements ; il ne s'agissait pas, cette fois, de nos villes abandonnées sans défense à l'ennemi, mais des fureurs de l'impérialisme aux abois et de ses attentats contre les citoyens. On ignorait, ce qu'on devait bientôt apprendre, que les préfets eussent préparé des listes de suspects à emprisonner en cas de victoire ; mais, ce qu'on savait, c'était les excitations criminelles par lesquelles les hommes de Décembre s'efforçaient d'ameuter la portion la plus ignorante des campagnes contre les adversaires de l'Empire. Les meneurs décembristes faisaient accroire aux paysans que les républicains et les légitimistes étaient d'accord avec les Prussiens pour trahir l'empereur. Plusieurs députés, dans divers départements, furent menacés de mort. Des pasteurs protestants coururent les mêmes périls dans le Midi. Dans un village de la Dordogne, le crime fut consommé ; des paysans assommèrent un légitimiste, M. de Moneys, le traînèrent sanglant à travers les rues et finirent par le brûler vif au cri de : « Vive l'empereur ! »



Général Mellinet.

Le ministre de l'intérieur, M. Chevreau, répondit à l'indignation de la Chambre par



Siège de Strasbourg. (Incendie du Temple-Neuf.)

une circulaire où il annonçait que les crimes seraient punis et les excès énergiquement réprimés. — « Nous ne doutons pas du bon vouloir du ministre, dit Ernest Picard ; mais, à côté du ministre, derrière lui, au-dessus de lui, il y a un gouvernement occulte, un parti qui n'a pas abdiqué. »

Il y avait encore, en effet, dans cet effondrement de l'Empire, des malheureux qui rêvaient les coups d'Etat.

Le 31 août, le député alsacien Keller apporta à la tribune de lamentables nouvelles. « Strasbourg, dit-il, ne sera bientôt plus qu'un monceau de ruines ; les faubourgs sont détruits ; le quart de la ville est brûlée ; la bibliothèque, la cathédrale, le Temple-Neuf, l'hôpital, sont à peu près réduits en cendres. Les femmes et les enfants se réfugient dans les égouts, seul abri contre les bombes, et, pendant que la ville est incendiée, pendant que la rage de l'ennemi se tourne contre l'habitant, les remparts ne sont pas même attaqués.

« C'est par la terreur, par l'incendie, par la ruine, c'est en tuant les femmes et les enfants, c'est en détruisant les maisons et les monuments, que l'armée assiégeante veut forcer Strasbourg à capituler.

« Ce n'est pas tout : les paysans français sont contraints, contre toutes les lois de la guerre, à construire les batteries et les tranchées ennemies, de sorte que les assiégés se trouvent dans l'obligation ou de laisser ces travaux s'accomplir tranquillement ou de diriger leurs balles contre des poitrines françaises.

« Pendant ce temps, les paysans badois

passent le Rhin et viennent mettre à contribution des villages qui, faute d'armes, ne peuvent se défendre. Ces armes, les paysans alsaciens les ont depuis longtemps demandées ; on les leur a toujours refusées. »

En effet, la magnifique cathédrale catholique était mutilée; le Temple-Neuf (protestant) était anéanti, par des bombes protestantes, avec la bibliothèque, qui renfermait les plus précieux documents des grands réformateurs du seizième siècle, et avec le musée si riche en monuments de l'antiquité gauloise. C'était l'application de l'exécrable système de siège qui consiste, non pas à détruire les fortifications, mais à incendier l'intérieur des villes afin d'affoler les habitants et de les soulever contre leurs garnisons.

Le *Journal officiel* avait annoncé, le matin, que la volonté de résister était générale à Strasbourg. La Chambre déclara par acclamation « que Strasbourg avait bien mérité de la patrie et que cette noble et chère cité ne cesserait jamais d'être française. »

M. Keller proposa de nommer une commission qui, après avoir entendu le gouvernement, enverrait un commissaire extraordinaire en Alsace pour encourager le mouvement patriotique de la population.

Palikao repoussa cette proposition, comme les précédentes, avec une hauteur dédaigneuse et tâcha d'éblouir la Chambre par de prétendues révélations sur la situation de l'ennemi, qui, suivant lui, ne pouvait plus longtemps supporter les frais de la guerre.

La gauche s'efforça de décider les centres à ne pas s'en rapporter uniquement à Palikao, comme auparavant à Ollivier.

« Le gouvernement personnel a succombé, disaient les hommes de la gauche ; c'est un gouvernement anonyme qu'il faut pour le moment à la France ; formons-le avec le général Palikao, le général Trochu, le président de la Chambre, M. Thiers et les deux membres de la majorité qu'il vous plaira. »

La Chambre flotta et ne se décida point.

M. Thiers, depuis qu'il était entré dans le Comité de défense, n'avait qu'une pensée : faire revenir l'armée de Mac-Mahon sur Paris. Il luttait, avec un patriotisme désespéré, contre l'entêtement de l'impératrice et de Palikao. Dans la nuit du 2 au 3 septembre, comme il renouvelait ses arguments avec plus de force, le ministre Jérôme David lui dit à l'oreille : « Monsieur Thiers, n'insistez pas ; je vous parlerai tout à l'heure. »

Ils sortirent ensemble. — « L'empereur est prisonnier, dit Jérôme David ; le maréchal Mac-Mahon est blessé mortellement. »

Personne n'avait plus fait que Jérôme David pour amener cette catastrophe.

Le lendemain matin, l'impératrice, par l'intermédiaire d'un de ses amis, l'académicien Mérimée, puis de l'ambassadeur d'Autriche, le prince de Metternich, fit prier M. Thiers de se rendre auprès d'elle. Il ne répondit point à cet appel. Qu'eût-il pu dire à l'impératrice ? Il n'y avait plus de conseils à lui donner.

M. Thiers alla au Corps législatif. Les principaux membres de la gauche l'entraînèrent dans un bureau : — La Révolution est inévitable ; mettez-vous à notre tête et sauvons le pays ! »

Il n'accepta pas. Il désirait que le Corps législatif déclarât le trône vacant et formât une commission de gouvernement qui essaierait d'obtenir un armistice et de convoquer une Assemblée nationale ; c'est-à-dire qu'il voulait donner une forme légale à la Révolution. Les chefs de la gauche ne demandaient pas mieux. Le pouvoir n'était point assez attrayant dans de telles circonstances pour qu'on fût tenté de s'en

emparer. On pouvait le subir, mais non le souhaiter.

La séance ne s'ouvrit qu'à trois heures. Palikao annonça que Bazaine avait essayé de sortir de Metz et, après un long combat, avait été obligé d'y revenir. Il parla de succès, puis de revers sous Sedan et dit qu'on ne pouvait plus espérer de quelque temps la jonction entre nos deux armées! « Il y a peut-être, ajouta-t-il, des nouvelles un peu plus graves, telles qu'une blessure de Mac-Mahon, et d'autres encore; mais aucune n'a un caractère officiel. Je vais faire appel aux forces vives du pays ! »

La majorité essaya encore d'applaudir.

« La Chambre a perdu le pays ! » s'écria le député Girault (du Cher).

— Plus de complaisances, dit Jules Favre. — Envisageons froidement la vérité. Où est l'empereur? Donne-t-il des ordres à ses ministres?

— Non! » répondit Palikao.

— Cette réponse me suffit, reprit Jules Favre. Le gouvernement ayant cessé d'exister.... »

La droite et le centre murmurent. Le président Schneider proteste. — « Protestez tant que vous voudrez, continua Jules Favre. Ce qu'il faut en ce moment, c'est que tous les partis s'effacent devant un nom militaire qui représente la France et Paris. Ce nom est connu; devant lui doivent s'effacer tous les fantômes de gouvernement! »

Tout le monde comprit qu'il s'agissait du général Trochu. Jules Favre, comme le dit M. Jules Simon dans ses *Souvenirs du 4 Septembre*, entendait par là désigner, non un dictateur, mais le bras d'une commission de défense dont M. Thiers serait la tête.

La Chambre se sépara sans prendre de résolution.

Le soir était venu. Ce qu'essayait de cacher le ministre avait partout transpiré. Un grand nombre de députés affluèrent chez le président Schneider pour le prier de convoquer une séance de nuit. Il céda à regret. Palikao, prévenu, déclara qu'il ne viendrait point. La foule s'attroupait devant le palais Bourbon et commençait à crier : « Vive la République ! »

Gambetta s'efforça de la contenir : — « C'est, dit-il, le gouvernement que j'appelle de tous mes vœux ; mais il ne faut pas qu'il soit responsable ni qu'il hérite des malheurs qui viennent de fondre sur notre patrie !... Il faut s'unir et ne pas faire de révolution ! »

Ainsi, la gauche était unanime pour donner la forme légale à ce qui devait se faire. Gambetta annonça à la foule que la Chambre allait se réunir. On cria : « Vive Gambetta ! » et même : « Vive le Corps législatif! »

La constitution régulière d'un nouveau pouvoir était donc encore possible ; mais il n'y avait pas une heure à perdre. Les partis extrêmes s'agitaient pour précipiter la révolution et s'en emparer. Une première manifestation, provoquée par Delescluze et d'autres violents meneurs, s'était produite de la Bastille au boulevard Montmartre; elle avait été dispersée par les sergents de ville ; mais, si la Chambre ne se hâtait, le cri de République allait être bientôt la voix de la masse entière et non plus seulement de quelques groupes exaltés.

Les ministres étaient alors réunis chez le président Schneider. Des membres de la droite allèrent conjurer Palikao de consentir sur-le-champ à l'élection par la Chambre d'une commission de gouvernement qui prendrait « momentanément » la place de la régence.

— « On peut attendre à demain, » répondit le ministre.

— « Demain ! Vous oubliez ce que c'est que le peuple de Paris ! Vous pouvez trouver le Corps législatif envahi !

— « J'ai des troupes pour vous défendre. 40,000 hommes prêts à marcher ! »

C'était aussi vrai que tout le reste ! Pa-

likao avait 1,000 soldats, et qui ne l'eussent pas suivi.



Dupuy de Lôme.

Un député lui proposa de prendre une dictature militaire. Il eut, au moins, le bon sens de refuser. Il savait bien qu'il n'était plus temps.

Il s'était décidé à se rendre à la séance de nuit, qui s'ouvrit à une heure du matin. Il avoua enfin que l'armée avait capitulé et que l'empereur était prisonnier. Il demanda à la Chambre de s'ajourner au lendemain à une heure de l'après-midi. La droite approuva. Une voix s'écria : — « Demain, il sera trop tard! »

Jules Favre, sans s'opposer à l'ajournement de la délibération, déposa une proposition au nom de ses amis et au sien :

— « Article 1er. — Louis-Napoléon Bonaparte et sa dynastie sont déclarés déchus des pouvoirs que leur a conférés la Constitution.

« Article 2. — Il sera nommé par le Corps législatif une commission qui sera investie de tous les pouvoirs du gouvernement et qui aura pour mission de résister à outrance à l'invasion et de chasser l'ennemi du territoire.

« Article 3. — Le général Trochu est maintenu dans les fonctions de gouverneur de Paris. »

La Chambre se tut; un seul député protesta. Les ministres se turent. La séance fut levée.

Les groupes restés compactes autour de la Chambre durant la nuit témoignaient les dispositions les plus patriotiques. Ils paraissaient comprendre la nécessité de l'union. Les rixes ne s'étaient pas renouvelées sur les boulevards. Paris était triste et sombre plutôt que tumultueux. La douleur



Henri Chevreau.

publique ne se dépensait pas en vaines clameurs. Seulement, une grande foule s'était



Jules Favre au balcon de l'Hôtel de Ville (4 septembre).

portée au Louvre, résidence du gouverneur militaire. On avait crié : « Trochu, dictateur ! » Le général Trochu calma les manifestants; mais il continua de lui venir députation sur députation, demandant la déchéance de l'empereur et des armes.

Si la Chambre fût rentrée en séance le matin de bonne heure, elle eût pu encore être l'organe régulier de la situation; mais le renvoi à une heure de l'après-midi lui ôtait ses dernières chances. Quant aux préparatifs militaires que faisait Palikao, de concert avec le préfet de police, cela n'était pas sérieux. Garde nationale, garde mobile, troupe de ligne même, personne n'entendait faire la guerre civile pour l'Empire.

L'impératrice, du reste, ne voulait pas qu'on recourût à la force; mais, en même temps, elle ne voulait point abdiquer. Elle vacille, se contredit, ne tente rien et attend. Pour la dernière fois, se réunirent les ministres et le conseil privé. Un moment, l'im-

pératrice était venue à l'idée d'abandonner la régence ; on l'annonça dans les couloirs de la Chambre vers dix heures du matin ; mais Jérôme David, ce funeste conseiller de Napoléon III, fit revenir l'impératrice sur cette pensée. On arrêta alors autour d'elle le chimérique projet d'un nouveau conseil de régence. Vers onze heures, cependant, le ministre de l'intérieur eut avis que la République avait été proclamée à Lyon, sans opposition de la part des troupes. La seconde ville de France n'avait pas attendu la capitale.

La nouvelle fut connue, vers midi, de ce qui restait de troupes à Paris. Les soldats commencèrent à quitter leurs postes. A la caserne Napoléon, près de l'Hôtel de Ville, ils criaient : « vive la République ! » avec le peuple.

Pendant ce temps, Palikao arrivait à la Chambre avec le nouveau projet de conseil de régence. Ce fut un désappointement général dans les couloirs. Les députés de la droite eux-mêmes pressèrent M. Buffet et ses amis du centre gauche d'aller présenter à l'impératrice un autre plan plus acceptable, qu'ils avaient préparé la veille au soir. C'était que la régente remît ses pouvoirs au Corps législatif.

L'impératrice résista, discuta, puis finit par dire qu'elle s'en remettait à Palikao.

Au retour de M. Buffet, il n'était plus temps de retirer la proposition du gouvernement. La Chambre examinait, dans ses bureaux, le projet du ministère et celui que Jules Favre avait déposé la veille.

La droite, moins quelques fanatiques d'impérialisme, sentait la dynastie perdue ; résignée à reconnaître la vacance du trône, elle priait M. Thiers de lui épargner le mot de déchéance. Les mameluks eux-mêmes obligeaient Palikao à substituer, dans son projet, « conseil de défense » à « conseil de régence. »

Il était trop tard, non plus seulement pour le gouvernement, mais pour la Chambre. Elle s'était perdue par ses délais. La foule avait grossi au dehors ; les tribunes, au dedans, étaient combles d'ennemis de l'Empire. La séance s'ouvrit. Palikao présenta son projet modifié, qui le nommait lieutenant-général d'un conseil de gouvernement et de défense composé de cinq membres élus par le Corps législatif. C'était la proposition de la gauche au 9 août ; dans l'intervalle, il y avait eu Sedan ! Inutile de dire que Palikao fut mal accueilli. Jules Favre demanda l'urgence, au nom de la gauche, pour sa proposition.

M. Thiers dit qu'il l'approuvait, mais que, dans l'intérêt de l'union, il avait formulé un autre projet, signé par 47 députés de nuances diverses : — « Vu les circonstances, la Chambre nomme une commission de gouvernement et de défense nationale. — Une Constituante sera convoquée dès que les circonstances le permettront. »

La Chambre retourna dans ses bureaux pour nommer la commission qui examinerait sur l'heure les divers projets.

Les rassemblements n'avaient cessé de grandir : ce n'était plus le personnel des émeutes ; bourgeois, ouvriers, étudiants, le vrai peuple dans toutes ses classes, arrivait ; aux gardes nationaux isolés succédaient les bataillons en armes et en ordre. Paris s'était levé.

La Chambre ne se hâtait pas de sortir de ses bureaux. Les hommes qui encombraient les tribunes, anciens députés de 48, proscrits du 2 Décembre, journalistes républicains, perdirent patience, descendirent sur l'escalier extérieur, du côté du quai, et appelèrent la foule en criant : « Vive la République ! » Le peuple répondait sur le quai. Un bataillon de garde nationale, venant de la place de la Concorde, franchit le pont. Les gendarmes ne l'avaient point arrêté. La garde municipale s'ouvrit pour le laisser passer. La masse populaire fran-

chit les grilles : elle entra tout à la fois par le quai et par la place de Bourgogne, où la troupe de ligne ne lui fit point obstacle. La salle des séances fut envahie avant la rentrée des députés. Quand ils revinrent, on les accueillit aux cris de : « Vive la République! » Gambetta essaya d'engager les envahisseurs à laisser la Chambre prononcer la déchéance et constituer le Gouvernement provisoire. On l'écouta d'abord. Le président Schneider essaie à son tour de parler, avec moins de succès. L'invasion grossit toujours. Le président, au milieu des clameurs, quitte le fauteuil et disparaît. Le désarroi est complet. Gambetta s'efforce de donner du moins une formule à la passion publique et un dénouement à cette scène de tumulte. Il remonte à la tribune pour déclarer, comme au nom de la Chambre, que : « Louis-Napoléon et sa dynastie ont à jamais cessé de régner sur la France. »

La foule applaudit, mais réclame la proclamation de la République. — « Oui, vive la République! répond Gambetta. Allons la proclamer à l'Hôtel de Ville! »

La foule suit, en grande partie, à l'Hôtel de Ville, Gambetta et Jules Favre. Le reste proclame la République sur place et demeure au Palais-Bourbon pour empêcher les députés bonapartistes de venir rétablir l'Empire. Ceux-ci n'y pensaient guère en ce moment!

L'élan de la foule l'avait emporté sur la réserve douloureuse de la gauche, qui eût préféré un gouvernement anonyme, pour que le nom de la République ne fût point associé à nos désastres.

Le soir venu, quelqu'un, dans l'ombre, monta à la tribune et dit : — « Un gouvernement dont je fais partie est installé à l'Hôtel de Ville. Il a prononcé la dissolution du Corps législatif. Les députés ne rentreront pas. »

C'était le député breton Glais-Bizoin. Ce qui restait de la foule se retira. Glais-Bizoin ferma le Palais-Bourbon. La Révolution était accomplie sans une goutte de sang, sans la moindre tentative de résistance. Jamais il ne s'était vu rien de pareil. L'Empire s'était évanoui comme une ombre. Ses conséquences, malheureusement, ne disparaissaient pas avec lui.

Durant l'envahissement de la salle des séances, environ 200 députés s'étaient réunis à la présidence. Il y avait quelques républicains. M. Thiers fut invité à présider. Garnier-Pagès proposa d'envoyer à l'Hôtel de Ville pour s'entendre avec ceux des députés qui s'y étaient transportés. On ne voulut pas : « c'eût été déroger. » M. Buffet et quelques autres protestèrent contre la violence faite à la Chambre. M. Martel, du centre gauche, annonça que la Commission se prononçait pour le projet de M. Thiers. Il eût fallu le faire quelques heures plus tôt. M. Thiers revint sur sa proposition en reprenant celle de la gauche : « Vu la vacance du trône... » La réunion acquiesça. On reprit alors la proposition de Garnier-Pagès, l'envoi d'une députation à l'Hôtel de Ville; puis on s'ajourna à huit heures du soir.

M. Jules Grévy, au nom de la députation, remit à M. Jules Favre, à l'Hôtel de Ville, le projet voté par les députés. A huit heures, MM. Jules Favre et Jules Simon apportèrent la réponse. Jules Favre déclara qu'un gouvernement provisoire était constitué sous la présidence du général Trochu. « On sera, dit-il, reconnaissant au Corps législatif, s'il ratifie; mais on ne peut rien changer à ce qui vient d'être fait. » — « L'histoire seule, répondit M. Thiers, peut juger des événements actuels; mes collègues ne m'ont pas donné mission de vous dire s'ils les ratifient...; nous faisons des vœux pour votre succès, parce qu'il serait celui de notre patrie. »

Jules Simon lut la liste des membres du

gouvernement. Pour défendre Paris, on l'avait composé des députés de Paris.

— « Paris fait encore une fois la loi à la France! » s'écria un député de la droite.

Paris n'avait pas eu l'initiative du rétablissement de la République. Lyon, comme nous l'avons dit, l'avait devancé, et Bordeaux, Marseille et d'autres villes encore



Martel.

proclamèrent la République avant la fin du jour, sans savoir ce que faisait la capitale.

La vérité était qu'on avait recouru à l'expédient le plus simple et le plus bref.

Après le départ des deux membres du Gouvernement provisoire, M. Thiers dit que le Corps législatif n'avait pas en ce moment à reconnaître le gouvernement qui venait de naître des circonstances, mais que le combattre serait une œuvre anti-patriotique. — « Ces hommes, ajouta-t-il, doivent avoir le concours de tous les citoyens devant l'ennemi; Dieu veuille les assister!... En présence de l'ennemi, qui sera bientôt sous Paris, nous n'avons qu'une chose à faire : nous retirer avec dignité. »

La réunion se dispersa à dix heures du soir. Un certain nombre revinrent, le lendemain, à la vaine tentative d'une protestation qui ne fut pas publiée. Le Sénat, auquel personne ne pensait, s'était séparé en protestant dans le vide. Son président, Rouher, après des déclamations emphatiques, avait disparu avant même que la séance fût levée. Le préfet de police avait pris, dès trois heures, la route de la Belgique. L'impératrice, à son tour, était partie des Tuileries, à pied, accompagnée d'une seule dame. Elle se réfugia chez son dentiste, qui l'aida à gagner, déguisée, la côte de Normandie, d'où elle passa en Angleterre. Personne n'inquiéta son départ ou, plutôt, ne s'aperçut de son départ. Du 29 juillet 1830 au 4 septembre 1870, les chutes de dynasties avaient été diminuant de retentissement et de grandeur, jusqu'à cet évanouissement silencieux de la régence impériale.

Comme la régence, le Corps législatif n'était déjà plus qu'une ombre, durant cette soirée où il essayait, comme nous l'avons dit, de revenir sur ce qu'il n'avait pas su faire le matin. La réalité, l'aléa de l'avenir s'agitait à l'Hôtel de Ville. Gambetta y était arrivé le premier entre les députés. Le commandant du bataillon qui gardait l'Hôtel, loin de barrer le passage à l'orateur populaire, l'avait embrassé devant le peuple et devant la troupe. Gambetta songea avant tout aux moyens de maintenir l'ordre. Il voyait déjà, parmi la foule qui avait pénétré dans l'Hôtel de Ville, les hommes du parti extrême prêts à tenter ce qu'ils n'avaient pas été en mesure d'entreprendre au Palais-Bourbon. Gambetta se hâta de faire proclamer par les assistants, comme maire de Paris et préfet de police, deux hommes qu'il avait là sous la main : Etienne Arago, frère du grand



La population de la banlieue rentre dans Paris avant l'investissement.

Arago, et le député Kératry. Le flot impétueux des événements avait emporté le souvenir de la conduite de celui-ci au 15 juillet. L'autre était un loyal et courageux républicain de la veille et de l'avant-veille.

Les ultra-révolutionnaires essayèrent d'opposer Rochefort à Étienne Arago, pour la mairie de Paris. Ils avaient envoyé délivrer Rochefort, détenu à Sainte-Pélagie, et l'amenaient dans une voiture pavoisée de drapeaux rouges. Rochefort ne répondit pas à leur attente. Arrivé à l'Hôtel de Ville, il eut le bon sens de se désister en faveur d'Arago.

Plusieurs députés de Paris étaient entrés. Gambetta les rejoignit et leur proposa de ne composer le gouvernement que d'élus de Paris, idée qui lui avait été suggérée éventuellement, quelques jours auparavant, par Ledru-Rollin. Il y avait là l'immense avantage d'écarter les sectaires et les anarchistes. Le seul nom qui pût inquiéter, parmi les élus de Paris, était Rochefort; mais l'auteur de la *Lanterne* venait de donner un gage inattendu de modération et, encadré dans le groupe de ses collègues parisiens, il ne pouvait être dangereux.

Jules Favre lut, du haut du balcon de l'Hôtel de Ville, la liste qui comprenait les députés actuels de la Seine et ceux qui, élus à Paris, avaient opté pour les départements. Le parti extrême faisait circuler, de son côté, une autre liste où figuraient Delescluze, Blanqui, Félix Pyat, etc. La foule accueillit froidement ces noms et acclama ceux que proclamait Jules Favre. C'est qu'en ce moment, le public spécial de

l'émeute était noyé dans la grande masse parisienne.

Deux députés partirent pour aller inviter le général Trochu à s'adjoindre au nouveau gouvernement. Ernest Picard, pendant ce temps, rédigeait la proclamation suivante :

« Français,

« Le peuple a devancé la Chambre, qui hésitait.

« Pour sauver la patrie en danger, il a demandé la République.

« Il a mis ses représentants, non au pouvoir, mais au péril.

« La République a vaincu l'invasion en 1792 ; la République est proclamée.

« La Révolution est faite au nom du droit et du salut public.

« Citoyens, veillez sur la cité qui vous est confiée ; demain vous serez, avec l'armée, les vengeurs de la patrie. »

Le général Trochu arriva. Il posa une question préalable aux membres du nouveau gouvernement : « — Voulez-vous sauvegarder ces trois principes : « Dieu, la « famille, la propriété ? »

« — Oui ! » répondit-on.

Il acceptait, mais en observant que, son adjonction au gouvernement ayant pour but d'assurer le concours de l'armée, il était nécessaire qu'il eût le premier rang. On avait déjà donné la présidence à Jules Favre ; celui-ci, sans consulter ses collègues, déclara le général président.

On se fût grandement trompé, si l'on eût imputé à ambition la conduite du général Trochu. Il marchait au pouvoir comme une victime au sacrifice, avec le deuil dans le cœur et, devant les yeux, les plus sombres présages.

De tous les hommes qui allaient, avec lui, porter la main sur cette autorité alors si peu enviable, il était celui qui gardait le moins d'espérance ; pas un homme politique qui n'eût, d'ailleurs, l'âme bourrelée d'angoisses.

Les sentiments de la foule offraient un prodigieux contraste avec ceux des hommes de réflexion. Les masses ressentaient un immense soulagement : elles étaient tout à la joie d'être délivrées de l'Empire. Dans la journée, c'était avec gaieté, plutôt qu'avec colère, qu'on avait partout abattu les aigles ; les gardes nationaux ornaient leurs fusils de bouquets ! Ce mouvement alla grandissant. Paris présenta, le soir, l'aspect le plus extraordinaire. Les penseurs, navrés de nos catastrophes, accablés sous la ruine de la France, voyaient avec stupeur la foule en délire déborder en chantant, un torrent de voitures remplies d'une jeunesse enivrée inonder les boulevards, de la Bastille à la Madeleine. Dans cette exaltation, toutes les classes étaient confondues.

Qu'est-ce donc qui suscitait ce vertige ?

« La République, disait la proclamation de l'Hôtel de Ville, la République a vaincu l'invasion de 1792 ; la République est proclamée. »

C'était, a dit un historien (Taxile Delord), l'hallucination de la République faisant surgir du sol quatorze armées et chassant l'étranger ; Paris s'imagina que la même cause devait produire les mêmes effets.

La foule eut, en effet, cette illusion ; elle ne pouvait apprécier l'immense différence des temps et des moyens d'action. Mais il y avait, cependant, autre chose. A travers cette hallucination du passé apparaissait une vision de l'avenir ; il y avait dans cette folie comme une sagesse inconsciente. La foule, dans son grand instinct, pressentait ce que ne voyaient pas les sages : par-dessus nos étendards brisés, nos armées captives, les horreurs du jour et les horreurs du lendemain, les efforts gigantesques de la défense de Paris non couronnés par le succès, les fureurs de la guerre civile succédant à la guerre étrangère, la foule entrevoyait la résurrection de la France, l'évanouissement

final de tous ces spectres du passé qui arrêtaient nos destinées, la liberté définitive, qui ramènerait un jour la grandeur. Pareille au géant de la fable, la France abattue allait retrouver une force nouvelle au contact de la terre. Jamais, depuis le jour où Jeanne Darc la sauva, la France n'avait ainsi touché le fond de l'abîme, et jamais elle n'avait manifesté une puissance de rénovation ni une conscience d'elle-même telles que celles dont elle allait faire preuve ; elle était, depuis longtemps, descendue de degré en degré vers ce gouffre dans lequel elle venait d'être précipitée ; elle devait bientôt commencer à remonter avec et par la République.

CHAPITRE IX

TROISIÈME RÉPUBLIQUE. — GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE. — SIÈGE DE PARIS. — CHUTE DE STRASBOURG.

(4 — 30 Septembre 1870.)

Nous avions projeté de nous arrêter à la chute du second Empire, à l'évanouissement de ce plagiat du césarisme romain qui a coûté si cher à la France : période achevée dont les éléments sont connus, dont les secrets sont dévoilés. Nous ne pensions pas aborder la phase nouvelle qui se développe depuis 1870 et dont la conclusion est dans les mains de Dieu. Peut-on écrire l'histoire à mesure qu'elle se fait? écrire les premiers actes d'un drame dont le dénouement est inconnu?

Et, pourtant, comment rester à moitié chemin de la funeste guerre? Après avoir fait assister le lecteur à l'écroulement du régime napoléonien, comment ne rien dire de ce que la France, privée de toutes ses forces organisées, n'ayant plus ni gouvernement, ni armée, a improvisé, enfanté, tiré du fond de ses entrailles, pour défendre son territoire qu'elle n'a pu, hélas! préserver tout entier, et son honneur qu'elle a sauvé? Comment ne pas montrer, au moins dans leurs traits généraux, et la défense imprévue, prodigieuse, de Paris, et l'effort immense de ce qu'on a nommé la dictature de Tours et de Bordeaux? cet effort qui, dans une défaite, pour ainsi dire inévitable, mais si terriblement disputée, a sauvegardé l'avenir et légitimé toute espérance!

Nous nous sommes décidé à essayer sinon le tableau, qu'une autre main peindra un jour, du moins l'esquisse imparfaite de ces événements inouïs ; d'où la nécessité de résumer ensuite les crises par lesquelles a passé la France durant les premières années qui ont suivi la lugubre paix : — La guerre civile, fille de la guerre étrangère ; — puis les débats intérieurs de l'Assemblée de 1871, jusqu'à ce que, malgré elle, comme entraînée par une volonté mystérieuse qui domine la sienne, cette Assemblée reconnaisse en droit la République existante de fait et rédige, de ses mains monarchiques, la Constitution républicaine sous laquelle nous vivons.

L'histoire achevée, durable, nous ne disons pas définitive, aucun historien n'y saurait prétendre, nous n'avons pas la prétention de l'écrire pour cette phase trop voisine, dont tous les facteurs ne sont pas à notre disposition. L'histoire provisoire, l'esquisse historique était possible, la Constitution de 1875 marquant un point d'arrêt dans la grande période commencée le 4 Septembre.

A partir de ce jour, qu'on peut à peine qualifier de révolution, puisque le régime précédent avait disparu comme une ombre,

quelle était la situation politique et militaire, et dans quelles conditions se trouvait le nouveau gouvernement?

Si on le compare aux deux précédents gouvernements républicains et révolutionnaires, on se rappellera que le premier, celui de 92, avait eu aussi devant lui l'invasion, mais tentée d'abord avec peu de décision et avec des forces relativement médiocres, qui ne grandirent que lorsque nos propres forces eurent grandi; et ce premier gouvernement républicain avait autour de lui, pour répondre à l'invasion, un peuple élevé au-dessus de lui-même et préparé à un déploiement d'énergie sans exemple par trois années de la plus grande révolution qu'ait vue le monde.



Général Trochu.

Quant à la seconde République, elle avait eu à redouter les bouillonnements d'une révolution sociale qui tentait de surgir après la révolution politique; mais l'étranger, partout aux prises, comme nous, avec des agitations intérieures, n'avait ni entamé ni menacé nos frontières.

Aujourd'hui, nous avions la guerre et l'invasion dans les conditions les plus effroyables; une armée ennemie, nombreuse et bien commandée, marchait sur Paris, sans rencontrer d'obstacles sur sa route; de nos deux armées, l'une venait d'être détruite à Sedan, l'autre était bloquée dans Metz; pour toute force régulière, il nous restait le 13e corps, récemment organisé sous le général Vinoy, et qui, par une dernière bonne chance entre tant de calamités, s'était arrêté à temps pour ne pas se jeter de Mézières dans le gouffre de Sedan. Son chef était parvenu à le ramener à Paris sans être atteint par les masses allemandes. Un autre corps, le 14e, était en formation dans Paris.

En dehors des troupes de ligne, on avait les multitudes parisiennes, qui demandaient des armes, et les gardes mobiles des provinces, qui arrivaient à peine armés et absolument novices. Tout était à former, à créer, le matériel presque comme le personnel.

Et, dans ce Paris, si difficile à défendre en de telles circonstances, quand on aurait eu l'union civique absolue, on avait une faction ultra-révolutionnaire guettant l'occasion de saisir le pouvoir par tous les moyens, même par la guerre civile en présence de l'étranger.

Dans les départements, les dernières lois militaires mettaient en mouvement des masses d'hommes; mais ces masses confuses n'étaient que des rudiments, des embrions d'armée, sans organisation, sans cadres, à peu près sans armes.

Quel était le personnel du gouvernement improvisé qui se trouvait chargé de cette tâche effrayante et de cette écrasante responsabilité?

Le chef d'une part, et, de l'autre, les membres, ne se connaissaient pas la veille.

Le chef, le général Trochu, était, à tous égards, l'opposé des hommes de l'Empire. Simple de mœurs, austère, désintéressé, religieux, quasi jusqu'au mysticisme, mais de la religion élevée et grave du dix-septième siècle, et non de la dévotion frivole à la mode dans la cour impériale, doué d'un froid et impassible courage, qui n'est pas celui qui enlève les masses militaires, homme de pensée, de conseil et de parole plus que d'action et d'initiative, très instruit, très éclairé, à la fois éloquent et réfléchi, il avait grande foi en lui-même, c'est-à-dire dans son jugement, mais non pas dans sa fortune. Sa prévoyance avait signalé nos périls et fait pressentir nos revers; l'événement, en réalisant et en dépassant ses tristes prédictions, n'avait pu qu'assombrir la disposition mélancolique de son esprit. Par deux fois, depuis nos premiers malheurs, il avait tenté d'arrêter son pays sur le penchant de l'abîme; sachant bien que Paris, fortifié et couvert par une armée, pouvait et devait être le salut de la France, il avait conseillé de ramener sous Paris, d'abord, l'armée de Metz, puis l'armée de Châlons; par deux fois, le malheureux Napoléon III avait décliné ses conseils; Napoléon III, comme il l'a avoué dans cette lettre au général anglais sir J. Burgoyne, où il a signé sa propre condamnation, avait immolé l'intérêt stratégique à l'intérêt politique, immolé la France à la dynastie. Trochu, dès lors, avait jugé qu'il n'y avait plus que l'honneur à sauver, et, comme il venait de le dire à ses nouveaux collègues, que la défense était une héroïque folie, mais que, cette folie, il fallait la faire; il acceptait le commandement, convaincu de l'insuccès.

Les héroïques folies ont parfois réussi, mais quand ceux qui les risquaient y avaient confiance. Doit-on, néanmoins, faire un crime à Trochu de son acceptation? — Non; puisque, ce commandement, le cri public le lui imposait et que nul plus confiant ne s'offrait. Le but qu'il poursuivait a été atteint; l'honneur a été sauvé.

A côté de Trochu, la vice-présidence du Conseil avait été donnée à Jules Favre. A la tête des membres non militaires du nouveau gouvernement était appelé naturellement l'homme qui avait été à la tête de l'opposition parlementaire contre l'Empire, du premier au dernier jour; son chaleureux patriotisme, désintéressé comme celui de Trochu, avait été servi par un talent oratoire de la forme littéraire la plus accomplie, et où l'élégance et la pureté s'associaient à la force. Il n'avait pas au complet les facultés de l'homme d'Etat et particulièrement de ce ministère des affaires étrangères où on l'avait placé; certaines de ses



Jules Ferry.

qualités devenaient presque des défauts pour cette fonction ; il est, du reste plus que douteux qu'un autre, quel qu'il fût, eût mieux réussi alors. Sa parole, souvent âpre et incisive, avait fait longtemps méconnaître sa nature essentiellement affectueuse et bienveillante. Ses fautes ont été de celles que ne commettent jamais les hommes de tête froide et de cœur sec. Sa sensibilité lui a infligé un vrai martyre durant nos épreuves; peu d'hommes ont autant souffert pour la France. Il en a gardé, le reste de sa vie, une empreinte désolée et fatale.

Le ministère de l'intérieur avait été attribué à Léon Gambetta. Nous venons de le voir naître à la vie politique et rapidement grandir. On attendait beaucoup de son énergie ; sa face léonine, son puissant organe, son éloquence entraînante, fascinaient les masses; mais, en même temps, les hommes politiques avaient été frappés de son attitude de réserve patriotique dans les derniers jours de l'Empire et dans la journée même du 4 Septembre. Les emportements de son début étaient déjà loin, quoiqu'il fût encore susceptible d'entraînements passionnés; on sentait déjà un abîme entre lui et les anarchistes et les rhéteurs révolutionnaires. Personne ne pressentait, toutefois, encore, le rôle extraordinaire qui allait être le sien dans quelques semaines.

L'intérieur avait été disputé à Gambetta par Ernest Picard, l'actif et brillant auxiliaire de Jules Favre au Corps législatif dans le fameux groupe des Cinq. Esprit surtout critique et, bien qu'avec de la résolution et des facultés d'action, plus fait pour l'opposition que pour le gouvernement, s'il avait le sentiment de la liberté, il avait peu, au fond, celui de la démocratie.

Ernest Picard avait été, durant les derniers mois de l'Empire, en différend avec Gambetta, à propos de la gauche « ouverte » et de la gauche « fermée, » c'est-à-dire que, suivant Gambetta, l'opposition parlementaire devait être fermée à tous ceux qui n'étaient pas républicains; suivant Ernest Picard, la gauche devait rester ouverte : lui et ses amis, disait-il, « ne font et ne veulent faire aucune révolution. »

L'opposition entre ces deux hommes continuait : il y avait incompatibilité entre eux. La majorité du Conseil avait préféré Gambetta pour l'intérieur et donné les finances à Picard, qui les avait discutées naguère avec grand succès contre les ministres de l'Empire et contre M. Haussmann.

L'instruction publique avait été attribuée à Jules Simon. Nous avons indiqué ses publications fort renommées sur la philosophie morale, l'histoire de la philosophie et l'économie politique. Orateur du talent le plus varié, le plus flexible, inépuisable en ressources, d'une merveilleuse habileté, toujours ingénieux, parfois élevé, s'étant hautement signalé à la tribune des dernières années de l'Empire, et s'étant, d'autre part, mis en rapport de sa personne avec nos populations ouvrières du Nord et du Midi, il eût pu appliquer ses rares facultés à des administrations diverses; mais il était particulièrement appelé, par une compétence incontestée, à la direction de l'enseignement national.

Deux membres du gouvernement provisoire de 1848 reparaissaient dans le Conseil: Garnier-Pagès, à qui l'on devait bien ce périlleux honneur, pour ses efforts infatigables à réveiller les départements de la terreur et de la torpeur de l'Empire, et Crémieux, toujours prêt à l'action, toujours désireux d'agir et de servir, jusque par delà les dernières limites de l'âge où l'on n'aspire plus qu'au repos. On lui redonna, comme autrefois, le ministère de la justice.

Au Conseil étaient aussi entrés : Emmanuel Arago, héritier du patriotisme de son illustre père et toujours au premier rang du parti républicain depuis de longues années;

Eugène Pelletan, dont le talent original, humoriste et philosophique s'était mis, avec une ardeur croissante, au service de toute idée progressive et de toute tendance républicaine;

Le spirituel et courageux breton Glais-Bizoin;

A côté de ces vétérans, un jeune homme d'une intelligence et d'une énergie supérieures, également apte à la tribune et aux affaires, esprit lucide et main ferme, destiné à servir avec éclat et persévérance la troisième République, Jules Ferry.

Un seul, enfin, entre les membres du gouvernement, tranchait par ses origines et ses relations : Henri de Rochefort; concession aux ultra-révolutionnaires. On n'eut pas à se plaindre de lui; il se rangea, le plus souvent, à côté du général Trochu.

Le président du Conseil, Trochu, et quatre autres membres ne prenant pas de portefeuilles, le gouvernement compléta le ministère par des ministres choisis hors de son sein : le général Leflô, à la guerre; l'amiral Fourichon, à la marine; Dorian, aux travaux publics, qui devenaient essentiellement les travaux de la guerre; c'était un habile fabricant d'armes, qui allait rendre, dans cette administration, les plus grands services.

Le député Magnin, qui s'était signalé dans les questions financières, fut chargé de l'agriculture et du commerce. C'est à lui qu'allait incomber la redoutable question des subsistances, comme celle des engins de guerre à son collègue Dorian.

Les anciens députés de la gauche, et même beaucoup de ceux du centre, ainsi que les fonctionnaires, se rallièrent en grand nombre et s'offrirent au nouveau gouvernement, comme on l'avait vu en 1848, mais dans des conditions, cette fois, véritablement respectables, et sous l'impression des dangers publics.

On sentait la nécessité de tout réunir pour la défense nationale, à laquelle le nouveau gouvernement avait, avec raison, emprunté son titre. Le sentiment français, la nature gauloise, avec ses retours, ses ressauts inouïs, se réveillait chez bien des âmes qu'on eût pu croire irrévocablement corrompues et perdues.

Deux questions capitales se posèrent dès la première heure devant le nouveau gouvernement. Resterait-il à Paris, ou, dans la prévision d'un siège inévitable, se transférerait-il en province?

On fit valoir, dans le Conseil, pour ne pas quitter Paris, des motifs d'une gravité incontestable: M. Jules Simon les a développés dans son livre sur le *Gouvernement de la Défense nationale.* Il était à craindre que le général Trochu ne pût contenir la population parisienne sans le concours de ses collègues, les anciens chefs républicains. Ceux-ci, comme sentiment, ne pouvaient se séparer des Parisiens assiégés, et, comme réflexion, se jugeaient nécessaires pour maintenir l'ordre et l'union dans la grande cité parmi les terribles épreuves qui se préparaient.

Gambetta n'était pas de cet avis. Enfermer le gouvernement dans une ville assiégée, le séparer de tout le reste du pays, c'était créer une situation inconcevable, impossible. Qui organiserait la défense nationale dans l'ensemble de la France? Qui négocierait avec les puissances étrangères? Gambetta eût voulu que le gouvernement tout entier sortît de Paris pour aller préparer des secours à Paris, ou que, tout au moins, les ministres de l'intérieur, des finances, de la guerre et des affaires étrangères sortissent.

Son opinion ne l'emporta pas. On sentit, cependant, que le gouvernement devait être représenté dans les départements, afin d'y organiser les forces militaires et de continuer les relations diplomatiques qui eussent été interrompues par le siège. Jules Favre

refusant de quitter Paris, on envoya sur la Loire, à Tours, le garde des sceaux Crémieux, puis Glais-Bizoin et l'amiral Fourichon.

On a fort raillé, depuis, le choix de Crémieux et de Glais-Bizoin. Le dévouement de ces deux vieillards méritait mieux ; bien d'autres qu'eux eussent ployé sous cette tâche écrasante.

L'autre question qui s'était élevée parallèlement à celle du siège du gouvernement, était la question des élections, de l'appel à faire au pays par les hommes que la nécessité avait investis du pouvoir. Les élections d'une assemblée nationale avaient été annoncées, le 4 septembre même, dans la première proclamation rédigée, au nom du nouveau gouvernement, par Ernest Picard. Les membres du gouvernement étaient unanimes à cet égard. L'intérêt politique était d'accord avec le droit national. Il n'est pas douteux que, si l'on eût pu faire promptement les élections dans toute la France, sous le coup de Sedan, elles n'eussent envoyé une assemblée républicaine. Gambetta eût voulu à la fois les élections pour une assemblée nationale et les élections municipales, même dans Paris. Il croyait qu'en ce moment on trouverait là un point d'appui.

C'était la pensée de la première heure. La réflexion souleva bien vite des objections d'une immense gravité. Comment procéderait-on dans les provinces envahies, et aurait-on droit de rien décider sans elles? Comment, d'ailleurs, faire voter les multitudes d'hommes appelés aux armes et en mouvement dans toute la France? Puis, n'était-il pas indispensable de renouveler d'abord les conseils municipaux et les maires nommés par l'Empire?

Le mouvement électoral, d'autre part, n'apporterait-il pas une diversion dangereuse au mouvement guerrier, duquel dépendait le salut du pays?

Le 8 septembre, la majorité du Conseil ajourna les élections générales au 16 octobre. Il fut décidé qu'on ferait auparavant les élections municipales. Ceux qui émirent ce vote croyaient que la question militaire serait décidée d'ici là!

Quelques jours après, on revint sur cette date et l'on résolut d'avancer les élections d'une quinzaine; puis, huit jours plus tard, on ajourna indéfiniment toute élection, sous l'impression de nouveaux et de très graves événements. Les accusations portées, depuis, à ce sujet, contre le gouvernement, ont été fort injustes ; ceux-là mêmes qui lui ont fait un crime, plus tard, de n'avoir point procédé aux élections, n'en voulaient pas alors; presque personne ne les réclamait ; le sentiment général était qu'il s'agissait de se battre et non de voter.

Le gouvernement restant à Paris, dans quel esprit et par quels procédés régirait-il la grande cité qui allait être une ville assiégée? Comment ferait-on subsister cette masse de deux millions d'hommes? Comment organiserait-on sa défense? Le maintien de l'ordre intérieur devait présenter des difficultés extrêmes. La grande majorité des citoyens était animée des meilleures intentions; le sentiment national était puissamment réveillé; on était résolu à tout pour repousser le Prussien; mais cette majorité était, toutefois, susceptible de subir des influences et des entraînements redoutables dans les circonstances inouïes où elle allait se trouver, et, à cette majorité désireuse d'union, se mêlait une minorité, partie violente, partie utopiste, qui aspirait à ressaisir, sous un prétexte quelconque, l'occasion qu'elle avait manquée le 4 septembre.

Les agitateurs s'introduisaient, partout où ils le pouvaient, dans les grades de la garde nationale, qui était maintenant, comme en 1848 et plus même qu'en 1848, la population virile tout entière ; dans le trouble des premiers moments, on avait reçu, sans exa-



Château de Ferrières.

men, quiconque se présentait; on n'avait pas même pu reconnaître ceux qui avaient un casier judiciaire.

Les sectaires avaient visé, d'autre part, à s'introduire dans les mairies, renouvelées le 5 septembre. Sous l'impulsion de l'Internationale, de petits groupes qui s'intitulaient « Comités de vigilance » étaient venus s'établir auprès des nouveaux maires.

Néanmoins, l'Internationale n'était pas assez fortement organisée et n'avait pas un personnel assez consistant pour dominer effectivement les mairies, et ces comités n'acquirent pas l'importance qu'on leur a supposée depuis. Celles mêmes des municipalités où se manifestèrent des tendances exagérées ne représentèrent pas l'esprit sectaire de l'Internationale. La tentative de cette association sur les mairies était moins dangereuse que l'action des ultra-révolutionnaires sur la garde nationale.

Que ferait le nouveau gouvernement pour se garantir de ces périls? Essaierait-il la compression, la dictature en usage dans les villes assiégées?

Il ne le fit point. Trochu avait annoncé, dans sa première proclamation, quand l'Empire existait encore, qu'il entendait agir par la force morale avec l'appui des bons citoyens. Il persista; il soutint le siège sans état de siège, avec la liberté de la presse et la liberté de réunion.

On l'a beaucoup blâmé à ce sujet; on lui a fort reproché ce qu'on a nommé son imprudence et sa faiblesse. Les accusateurs ont été surtout ceux qui, durant cette crise, n'étaient pas à Paris et auraient dû y être, suivant l'expression d'un historien qui était

là près de Trochu, son collègue Jules Simon.

Trochu avait jugé qu'il fallait à tout prix éviter la guerre civile. Ce système avait évidemment sa préférence; mais, eût-il préféré le système contraire, le système de compression, l'on ne voit pas comment il lui eût été possible de l'employer. Les moyens ordinaires lui manquaient totalement.

La police de l'Empire avait disparu et n'était pas remplacée. La force militaire ne consistait qu'en troupes peu nombreuses, nouvellement formées, et qu'il eût été fort imprudent de commettre avec les foules. Le gouvernement ne pouvait vivre que de l'appui de la population et l'ordre ne pouvait être sauvegardé que directement par le peuple même. Le système de Trochu a été justifié par le fait. Il a maintenu Paris cinq mois. Le système contraire eût été peut-être renversé en quelques jours.

La question politique et la question économique se tenaient de plus près que jamais. La première des nécessités, pour maintenir l'ordre entre les Parisiens, c'était d'assurer leur subsistance. Les conséquences de l'investissement, qui devait empêcher le renouvellement de cette subsistance, étaient quelque chose d'effrayant pour l'imagination. De grands efforts avaient eu lieu, durant les trois dernières semaines de l'Empire, afin d'approvisionner Paris. Le dernier ministre du commerce, Clément Duvernois, avait opéré des achats d'une certaine importance en grains, en farine, en bétail, en conserves. Des approvisionnements beaucoup plus considérables avaient été achetés par la commission qui faisait fonction de conseil municipal. Le bois de Boulogne présentait un étrange aspect; on l'avait transformé en un vaste parc à bestiaux; mais on essuya beaucoup de pertes, soit dans les bêtes sur pied, soit dans les denrées, par faute de soins; les fonctionnaires chargés de l'approvisionnement déclarèrent toutefois au nouveau gouvernement quarante-cinq jours de vivres assurés.

On poursuivit activement les achats, quoiqu'on ne crût pas du tout alors que le siège durât quarante-cinq jours! Dès le 7 septembre, le nouveau ministre du commerce Magnin, sur une rapide et intelligente enquête, affirma qu'on avait bien davantage, qu'on avait de quoi vivre pour trois mois. Ses collègues pensèrent qu'il suffisait d'annoncer la certitude de deux mois à la population; cette annonce fit très bon effet; le public n'espérait pas tant et ne croyait pas qu'une si longue provision fût nécessaire. La population manqua de prévoyance et ne seconda pas les autorités autant qu'elle eût pu faire, en ajoutant des approvisionnements particuliers aux approvisionnements publics.

Il y aurait eu autre chose à faire, c'était, comme nous l'avons dit plus haut, de pousser à la sortie des bouches inutiles; Jules Simon l'avait proposé, le 23 août, au Corps législatif; le ministère d'alors avait approuvé; mais on n'avait pas pris de mesures sérieuses et la population s'y était peu prêtée. Au lieu d'émigration parisienne, il y eut immigration de la banlieue à l'approche de l'ennemi; les cultivateurs des environs amenaient, il est vrai, leur bétail et leurs denrées.

Un zèle infatigable fut déployé par les autorités diverses : le ministère du commerce, la préfecture de la Seine, qui était dans les mains d'un membre du gouvernement, de Jules Ferry, la mairie de Paris, les mairies d'arrondissements; cependant ces rouages compliqués s'embarrassaient les uns les autres, les attributions n'étant pas bien fixées.

A partir du 26 septembre, une commission centrale des subsistances régla et combina ces actions diverses et rendit des ser-

vices inappréciables. Le Gouvernement de la Défense nationale parvint à ajouter aux ressources réunies avant lui plus de 400,000 quintaux de farine, représentant deux mois de subsistance.

Ce n'était pas le tout que d'avoir des grains, il fallait les moudre; on réussit à organiser dans Paris l'industrie de la meunerie, en surmontant de prodigieuses difficultés. On créa dans la grande cité toutes les industries de l'alimentation comme toutes celles de la guerre, sur lesquelles nous aurons à revenir.

Toutes les peines et toute l'intelligence du gouvernement et de ses principaux auxiliaires eussent été entièrement impuissantes, s'il n'eût rencontré dans la population un immense bon vouloir aidant à débrouiller l'immense confusion des choses. Cette confusion était inévitable. La dépense d'efforts et d'activité était surabondante, excessive, mais n'était pas stérile. Quel génie eût pu régler ce mouvement infini de façon à ce que rien ne s'entreheurtât ni ne se perdît? On parvint à un ordre relatif dans l'alimentation de Paris. Il faut s'étonner, non qu'on n'ait pas fait mieux mais qu'on ait fait aussi bien. On a blâmé le gouvernement de n'avoir pas imposé dès le commencement du siège le rationnement à la population. C'est un malentendu : le rationnement individuel, tel qu'il est pratiqué dans les cas extrêmes, ne se peut supporter que quelques jours et non des mois ; dans la mesure du possible, le rationnement a été mis en pratique, puisqu'on ne délivrait aux boulangers, chaque jour, qu'une quantité de farine qui ne dépassait point assurément le nécessaire. Nous reviendrons sur cette terrible question et sur le rôle des mairies pendant le lugubre hiver du siège.

Pour le maintien de l'ordre et de la paix dans la grande cité et pour sa subsistance, le Gouvernement de la Défense nationale a fait beaucoup; peut-être est-il permis de dire qu'il a fait tout le possible?

En a-t-il été de même pour la direction militaire?

Il faut d'abord reconnaître que, là comme ailleurs et plus qu'ailleurs, les difficultés étaient effrayantes. On avait des multitudes d'hommes; on n'avait pas ou presque pas de vrais soldats; trop peu d'armes et peu de bonnes armes; les nouveaux fusils Chassepot, déjà insuffisants de moitié comme nombre, avaient été entassés en quantité à Metz et à Strasbourg, et l'on en manquait à Paris. Quant aux fortifications, depuis l'avènement du ministre Palikao et la formation du comité de défense auquel avait été appelé M. Thiers, on avait travaillé fiévreusement à réparer, autant qu'on le pouvait, l'incurie du gouvernement impérial. On s'était approvisionné de munitions; on avait mis en bon état l'enceinte de Paris et les forts; on avait fait venir de nos ports plus de 200 énormes pièces de marine pour garnir les bastions de Paris, avec une élite d'hommes de mer rendus disponibles par le désarmement de notre flotte, qui n'avait rien pu tenter dans la Baltique faute de troupes de débarquement : il y avait là près de 14,000 vaillants marins, commandés par une demi-douzaine de vice-amiraux et de contre-amiraux. Ce fut là l'élément le plus solide de la défense, et les officiers généraux de l'armée navale furent préposés à la défense de la plupart des sections de l'enceinte, des secteurs, ainsi qu'on les nomma.

On avait, en même temps, mandé les gardes mobiles d'une vingtaine de départements; il en était arrivé plus de 100,000 au 13 septembre. Le 9, était entré dans Paris, comme nous l'avons dit, le 13e corps ramené de Mézières par le général Vinoy. Le 14e corps, qui était en formation, fut confié par Trochu au général Ducrot, échappé des mains des Prussiens. Au 13 septembre, on avait 60,000 soldats de ligne, la plupart

bien novices, 110,000 mobiles, 360,000 gardes nationaux.

Ce dernier chiffre était purement nominal, le plus grand nombre de ces gardes n'étant ni habillés ni armés, et beaucoup étant même hors d'état de porter les armes. On réussit finalement à en armer 250,000. Une grande partie des mobiles n'étaient pas



Général Le Flô.

non plus équipés ni armés. Les ministères de la guerre et de l'intérieur, pour la ligne et pour les mobiles, la ville et les mairies d'arrondissement, pour la garde nationale, faisaient des efforts prodigieux afin de pourvoir à l'armement. Le 13 septembre, le général Trochu passa en revue, sur les boulevards et dans la rue de Rivoli, les masses de la garde nationale et de la garde mobile parisienne, qui se montraient pleines d'ardeur et qu'exaltait leur nombre. Il les remercia de leur excellente attitude, par un ordre du jour où il déclarait qu'elles briseraient toute attaque de vive force et rendraient l'enceinte inabordable.

Elles l'eussent fait certainement; mais, hélas! il n'y eut pas d'attaque de vive force.

Quel système de défense allait-on adopter et quel parti saurait-on tirer de cette multitude incapable de tenir campagne, mais susceptible d'être promptement dressée à défendre des positions, même avec des armes inférieures, des fusils transformés?

Trochu n'avait point de préjugés militaires contre l'emploi des civils, des volontaires ; mais il manquait de confiance, nous l'avons dit, dans le résultat de la défense, à moins d'un grand secours de province qu'il espérait bien peu; et, alors, il se préoccupait surtout de prolonger la résistance tout en épargnant le sang. C'était une disposition fort contraire à celle qui eût visé à tirer tout le parti possible des qualités actives et agressives du Parisien.

Autour de Trochu, dans l'état-major, on avait des préventions dont il était exempt. On y voyait la masse confuse de la garde nationale telle qu'elle était et l'on ne voyait pas les éléments excellents qu'on en pouvait dégager ni ce qu'il y avait moyen d'en faire. Le général Ducrot exerçait à cet égard une influence négative sur Trochu. Ducrot, militaire instruit et intelligent, avait compris, annoncé au gouvernement impérial ce que la Prusse préparait contre nous; pas plus que Trochu, on ne l'avait écouté; personne plus que lui n'aurait dû avoir en dégoût et en dédain le passé récent, ni par conséquent être disposé à se rallier au nouvel ordre de choses. Cependant, il restait hostile à tout ce qui était république et démocratie. Le ministre de la guerre, le général Le Flô, dans sa déposition de l'*Enquête sur l'insurrection du 18 mars*, a vivement blâmé l'opposition de Ducrot à l'emploi des éléments parisiens, des gardes

nationaux, et en a signalé les malheureuses conséquences.

La première faute, à ce sujet, ne vint pas cependant de Ducrot. On eût dû se hâter de mobiliser les éléments les plus jeunes et les plus actifs de la garde nationale. Il y avait là 100,000 hommes excellents, anciens soldats ou jeunes gens énergiques et intelligents, à dégager et à organiser. Ernest Picard et Jules Favre en firent la proposition. Trochu et le nouveau commandant de la garde nationale, Tamisier, brave et savant officier d'artillerie, mais peu préparé aux grands commandements, se refusèrent à ce triage pour ne pas affaiblir les bataillons de gardes nationaux. C'était une singulière conception militaire; car il n'était pas possible de faire de bonnes troupes avec la masse de la garde nationale; on pouvait au contraire en faire d'excellentes avec une élite qui deviendrait très vite capable d'opérations en dehors des fortifications, tandis qu'on emploierait le reste à la garde des remparts.

On fut bien obligé d'en venir à cette mobilisation de volontaires, mais après du temps perdu et avec des tâtonnements qui en firent encore perdre.

Les mairies d'arrondissement firent tout ce qu'elles pouvaient pour armer et exercer la garde nationale et, plus tard, les bataillons mobilisés. L'autorité militaire ne fit pas tout ce qu'il lui eût été possible pour les mobiles des départements, arrivés presque sans aucune préparation à la guerre. On les exerça peu et on les laissa en grande partie exposés à se démoraliser dans Paris, au lieu de les camper militairement dans la banlieue et de travailler à les former au plus vite. Le vide des cadres, l'absence d'officiers capables et d'instructeurs, étaient sans doute une excuse; mais il est certain que l'absence d'une forte direction se faisait partout sentir. Nous n'avions pas de major-général, cet organe essentiel d'une armée, qui était la force de notre ennemi. Ce n'était certes pas la conception qui manquait à Trochu; il y avait là un cerveau; mais ce cerveau n'avait pas de bras droit à son service.

Quant au système de défense, on fait tout pour rendre Paris imprenable de vive force, ainsi que l'a dit Trochu à la garde nationale.



A. Thiers.

On fait tout pour la défense pure et simple, qu'on ne doit point avoir à mettre en pratique; mais fait-on et fera-t-on ce qui se pourrait pour la défense offensive, la vraie, l'efficace, quand les hommes ne manquent pas pour rayonner au dehors? La défense à la façon de Totteleben à Sébastopol, que va renouveler glorieusement Denfort à Belfort?

Concentrer la défense dans l'enceinte et les forts, ce serait se résigner à subir l'investissement, tout d'abord et sans combat.

Paris est entouré d'un cercle de hauteurs dont les principaux points, occupés, assurent le blocus. Si l'armée qui venait de périr à Sedan eût été ramenée de Châlons à Paris et soutenue par les masses dont on disposait maintenant, le blocus eût été impossible. Avait-on encore les moyens de s'y opposer? On ne pouvait songer à se maintenir sur les hauteurs du nord ; la défense des hauteurs du sud était suffisante encore pour qu'il n'y eût pas d'investissement véritable. Une faute grave avait été commise en 1840 du côté du sud. On avait trop rapproché les forts de l'enceinte, au lieu de les porter sur les crêtes qui dominent, d'un côté, Paris et, de l'autre, la vallée de la Bièvre. Cette faute était-elle réparable? Pouvait-on garder ces hauts plateaux, en majeure partie boisés, qui s'étendent en hémicycle de la Seine en aval, à partir de la Celle-Saint-Cloud et de Saint-Cucuphat, à la Seine en amont, au-dessous des Hautes-Bruyères, en passant par Garches, Meudon, Châtillon? Pouvait-on pousser au delà de nos forts un ensemble de redoutes reliées par des tranchées? Les bras ne manquaient pas pour les travaux ; on avait mis en mouvement 100,000 ouvriers, et, quant à la défense, des bataillons novices, incapables de livrer bataille en plaine, eussent bravement tenu derrière des tranchées et des abattis, et sous la protection des bois.

On prépara la défense extérieure, mais dans des conditions moins complètes et sans oser l'étendre si loin avec des troupes si neuves. On tenta d'établir la ligne de défense en deçà de celle que nous indiquions, c'est-à-dire du Mont Valérien aux Hautes-Bruyères, par Montretout, Ville-d'Avray, Meudon, Châtillon, Bruyères. On eut le tort d'entreprendre, à Montretout, à Châtillon et ailleurs, des fortifications en maçonnerie qu'on n'aurait pas le temps de terminer, ainsi que de ne pas relier à nos forts par des tranchées telle position capitale comme celle de Châtillon. Ce fut, enfin, une autre faute que d'avoir fait rentrer dans Paris les habitants de la partie de la banlieue en deçà des forts. On livrait ainsi leurs villages à l'abandon, qui en amena la dévastation, d'abord par les maraudeurs, puis par nos propres troupes. Il eût mieux valu y maintenir la population sous la protection des forts, en l'organisant militairement et en cantonnant parmi elle nos mobiles.

Tandis que la direction militaire préparait la défense dans un système plus ou moins heureux, le membre du gouvernement chargé des affaires étrangères s'efforçait de trouver au dehors quelque appui à la France. Jules Favre, tout en se mettant en rapport avec les ambassadeurs étrangers, avait débuté par une circulaire à nos agents diplomatiques, qui est restée célèbre (6 septembre). Il y rappelait, avec une grande élévation de langage, que les hommes de notre nouveau gouvernement étaient obligés de soutenir une guerre qu'ils n'avaient pas voulue et que le roi de Prusse avait déclaré qu'il faisait la guerre non à la France, mais à la dynastie. « Veut-il continuer cette guerre impie? Nous ne céderons ni un pouce de notre territoire ni une pierre de nos forteresses. — Notre intérêt est celui de l'Europe entière ;— nous ferons notre devoir jusqu'au bout. »

C'était la pensée publique qui s'exprimait par la bouche du ministre. Ce langage, plus tard qualifié d'imprudent par les diplomates, était le seul que Paris et la France fussent disposés à entendre.

En Allemagne même, quelques protestations s'élevaient en ce moment contre les projets de conquête. Un ancien représentant des provinces rhénanes, Simon (de Trèves), adressa au peuple allemand une proclamation où il rappelait ce que la liberté du monde devait au peuple français et protestait contre la prétention d'arracher à la

France l'Alsace et la Lorraine, qui lui sont, disait-il, « très profondément unies par les conquêtes de trois grandes révolutions, 1789, 1830, 1848! »

Cette protestation eut de l'écho jusqu'en Prusse. Le docteur Jacoby, député de Kœnigsberg, en fit signer une pareille dans une réunion populaire. L'autorité militaire le fit arrêter. D'autres protestants eurent le même sort à Brunswick.

Ce petit nombre d'amis de la démocratie, ou d'amis de la justice, ne pouvait arrêter le courant d'orgueil et de haine qui emportait l'Allemagne.

Y aurait-il, chez les grandes puissances, un sentiment, sinon de droit, du moins d'intérêt international, suffisant pour le tenter?

Les représentants de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Russie n'avaient point hésité à entrer en relations avec notre nouveau ministre des affaires étrangères, mais sans reconnaître officiellement un gouvernement qui ne se donnait que comme provisoire.

Les États-Unis ne s'arrêtèrent point à cette difficulté et reconnurent le nouveau gouvernement dès le 6 septembre, en le congratulant du rétablissement de la République, mais en affirmant le maintien de leur neutralité.

L'Italie, l'Espagne et la Suisse reconnurent aussi la République le 8 septembre.

Jules Favre avait immédiatement pressenti l'Autriche et l'Italie sur ce que nous pouvions espérer d'elles. L'Autriche avait fait entendre qu'elle était hors d'état de bouger, à cause de la Russie. Le cabinet italien ne songeait qu'à profiter de la chute de l'Empire pour mettre la main sur Rome. Il assura ne rien pouvoir pour nous sans l'Angleterre et la Russie. Jules Favre tenta du moins d'obtenir que l'Angleterre, l'Autriche et l'Italie interposassent ensemble leur médiation.

L'Autriche et l'Italie s'y montrèrent disposées; mais le ministre des affaires étrangères d'Angleterre, lord Granville, répondit que l'Angleterre ne pouvait offrir de médiation avant que le principe en eût été accepté par les deux parties. Il ne consentait qu'à transmettre les propositions d'une partie à l'autre.

Jules Favre alla trouver M. Thiers et le conjura de se faire devant l'Europe la caution du gouvernement nouveau, d'accepter une mission à l'étranger. M. Thiers, attristé, souffrant, hésita un moment : « J'ai le pressentiment, dit-il, que je me briserai contre l'indifférence, contre la dureté de cœur des cabinets de l'Europe. »

Son patriotisme l'emporta sur ces tristes prévisions : il résolut de tout tenter, de tout endurer; il fit plus qu'accepter. Jules Favre lui avait demandé d'aller à Londres; il offrit de se rendre également à Pétersbourg et à Vienne. Les instructions acceptées par lui furent de démontrer à l'Europe qu'il fallait constituer chez nous un gouvernement régulier par des élections, et que, pour procéder aux élections, il fallait un armistice.

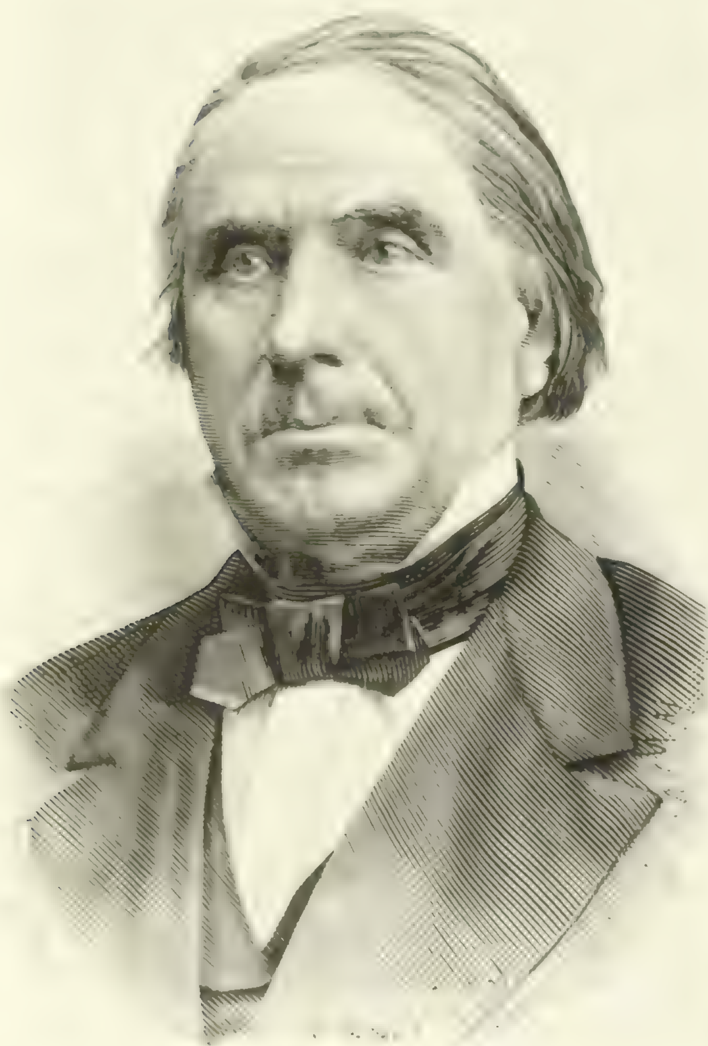
M. Thiers partit, le 12 septembre, sous des auspices peu favorables. Les Etats-Unis, comme l'Angleterre, déclinaient le rôle de médiateur et, si le représentant de la République américaine à Paris, M. Wahsburne nous était personnellement très bienveillant, il y avait alors dans le gouvernement, à Washington, des hommes sur lesquels le sentiment du droit n'avait pas plus de pouvoir que la sympathie.

M. Thiers, à Londres, pressa en vain lord Granville de faire prendre à son gouvernement un rôle actif. Le ministre anglais conseilla à la France de négocier directement avec son adversaire. Il entendait rester sur le terrain où il s'était placé, celui d'un simple porte-paroles. Il se fit l'intermédiaire d'une correspondance indirecte entre Jules

Favre et Bismark. M. Thiers n'obtint rien de plus. Le gouvernement anglais était résolu à une politique d'inaction qui nous était funeste et qui ne devait pas lui être profitable.

M. Thiers rentra en France, d'où il se proposait de repartir pour la Russie.

Lord Granville avait, à la demande de



Wahsburne.

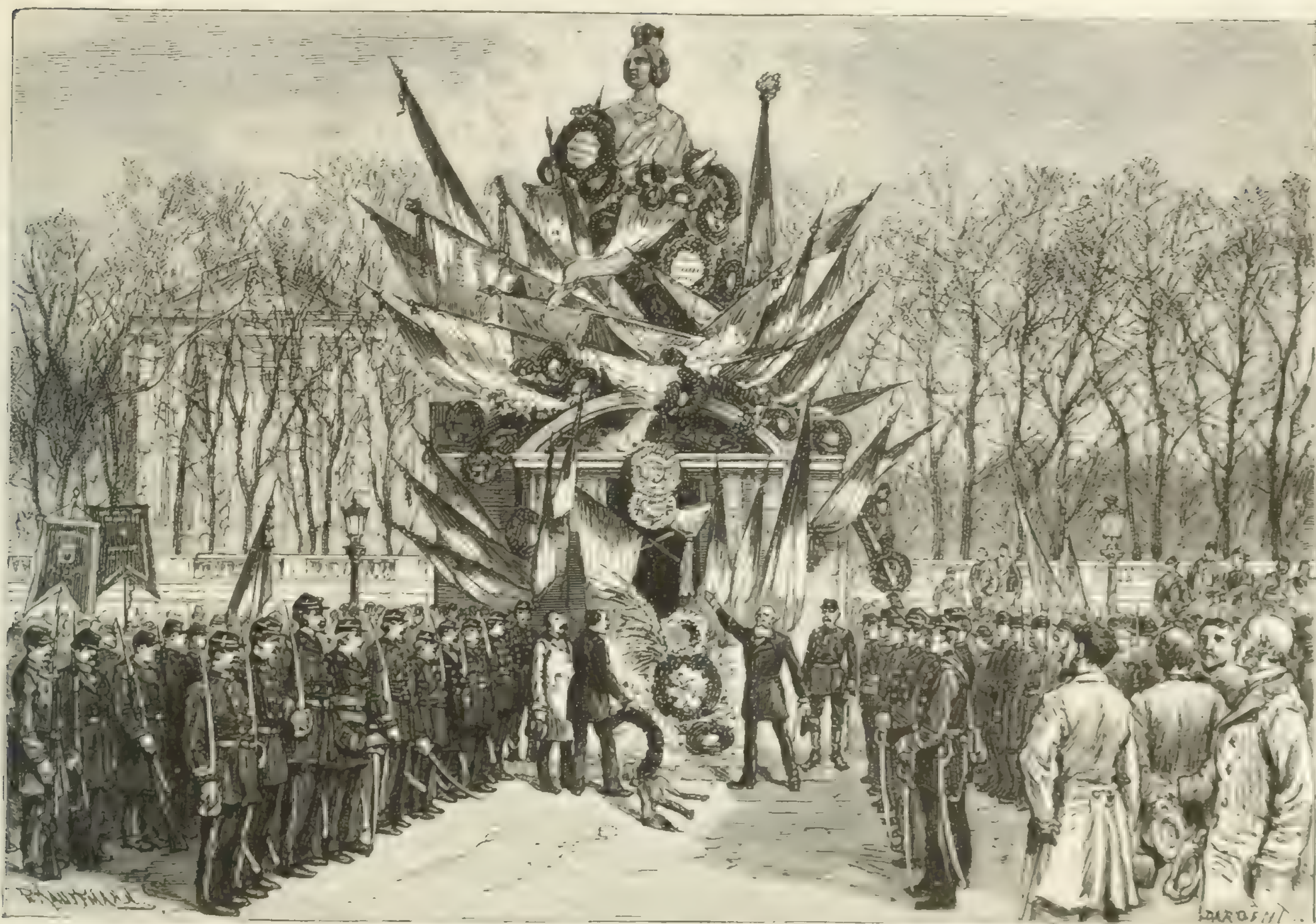
Jules Favre, posé à M. de Bismark la question de savoir s'il voulait une conférence pour traiter d'un armistice et examiner les conditions de paix. Le 15 septembre, Bismark écrivit à lord Lyons, l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, qu'il était prêt à entrer en négociation pour la paix, mais non pour l'armistice. Quoique cette réponse fût négative sur un point essentiel, Jules Favre prit la résolution d'aller trouver Bismark, sans prévenir ses collègues, à l'exception de Trochu, et sans se dissimuler à quelles angoisses, à quel supplice il s'exposait. S'il y avait une chance, si faible qu'elle fût, d'épargner à des millions d'hommes les calamités prévues, il voulait la tenter.

Les présages étaient sinistres. Bismark, marchant avec le roi et l'armée de Sedan sur Paris, avait adressé à ses agents diplomatiques deux circulaires datées, l'une de Reims, le 13 septembre, l'autre de Meaux, le 16. Il y établissait que les conditions de la paix étaient indépendantes de la forme du gouvernement de la France et que des cessions territoriales étaient indispensables à la sécurité de l'Allemagne. Il y renouvelait ce mensonge de Napoléon III : que la France avait forcé son gouvernement à la guerre. Il réclamait Strasbourg et Metz, comme étant des positions offensives dans les mains de la France, défensives dans les mains de l'Allemagne ! Il affirmait que, depuis des siècles, tous les gouvernements français avaient attaqué l'Allemagne; et que, dans plus de vingt guerres, les Allemands n'avaient jamais été les agresseurs, et il concluait en vantant la modération d'une réclamation si juste !

Personne, depuis Napoléon Ier, ne s'était joué si hardiment de la parole humaine et de l'histoire, mais avec une pointe de raillerie que n'avait pas connue le tragique génie du César moderne.

La circulaire de Jules Favre, du 6 septembre, avait bien fait penser à Bismark qu'il n'y avait guère de chance de s'entendre avec lui; mais l'ex-empereur et l'ex-impératrice, pressentis sur la paix, ne semblaient pas non plus disposés à rentrer aux conditions qu'excluait le ministre de la République. L'état-major prussien n'avait encore à Metz qu'un commencement de pourparlers avec Bazaine. Bismark s'était donc décidé à recevoir Jules Favre, ce qui ne l'engageait à rien.

Jules Favre sortit de Paris le 18 septembre, et rencontra les avant-postes ennemis



Les manifestations patriotiques devant la statue de Strasbourg.

dès Créteil. A travers les villages pillés et dévastés, on le conduisit à Villeneuve-Saint-Georges. Il ne put joindre Bismark que le lendemain, au château de la Haute-Maison, près de Montry. Jules Favre a écrit, avec une évidente sincérité, le récit de ces entretiens qui mirent aux prises deux hommes si opposés de situation et de caractère, l'un personnifiant l'éloquence du droit et du sentiment, l'autre, l'inflexible et implacable politique, indifférente à tout, si ce n'est à son but et aux moyens de l'atteindre; le négociateur français dut bien vite reconnaître à quel point il s'était abusé en s'imaginant agir sur son interlocuteur par des raisons morales.

Bismark énonça exactement les prétentions territoriales qu'il a imposées six mois plus tard, mais qu'il ne comptait pas devoir coûter à l'Allemagne tant de sang ni de si terribles efforts. Il n'admettait d'armistice à aucun prix.

Jules Favre offrit : « Tout l'argent que nous avons, mais pas de territoire. »

Dans une seconde entrevue, le soir, au château de Ferrières, où était descendu le roi de Prusse, Bismark se montra moins absolu quant à l'armistice, et, le lendemain, il communiqua à Favre les conditions auxquelles l'armistice serait accepté par le roi : c'était l'occupation de Strasbourg, avec la garnison prisonnière, plus l'occupation des places des Vosges, celle de Toul, et, quant à Paris, l'occupation du mont Valérien; les hostilités continueraient autour de Metz : au lieu du mont Valérien, le roi pourrait accepter la continuation du *statu quo* pour Paris, c'est-à-dire pas de ravitaillement

pendant l'armistice. Jules Favre se retira. Il n'avait pu contenir, devant ces impitoyables exigences, une douloureuse émotion dont le dur Allemand se railla fort, le lendemain, avec ses familiers.

Au retour de Jules Favre à l'Hôtel de Ville, le Conseil, à l'unanimité, déclara la négociation impossible en pareils termes.

Jules Favre, en terminant son rapport à ses collègues, avait conclu ainsi : « Nous maudissons une guerre par nous condamnée à l'avance ; nous l'acceptons plutôt que de nous déshonorer... En entrant sur notre sol, la Prusse a donné au monde sa parole qu'elle attaquait Napoléon et ses soldats, mais qu'elle respectait la nation ; nous savons aujourd'hui ce qu'il en faut penser ; la Prusse exige trois de nos départements, dix places fortes. Elle sait que les populations qu'elle veut nous ravir la repoussent ; elle oppose le tranchant de son sabre aux protestations de leur liberté civique et de leur dignité morale... Que le pays se lève, ou pour nous désavouer, quand nous lui conseillons de résister à outrance, ou pour subir avec nous cette dernière et décisive épreuve ! Paris y est résolu. »

Pendant les deux jours que Jules Favre avait passés au dehors, la lutte s'était engagée sérieusement devant Paris.

Une affaire d'avant-postes avait eu lieu, le 17 septembre, près de Créteil, sur la Marne ; le 19, un combat important s'était livré sur la rive gauche de la Seine. L'armée du prince de Saxe et celle du prince royal s'étaient avancées, l'une par le Nord, l'autre par le Sud, pour envelopper Paris. On essaya d'arrêter la marche de la seconde de ces armées, qui se portait de Villeneuve-Saint-Georges et de Choisy sur Versailles, en remontant la vallée de la Bièvre. Malheureusement, on confia cette tentative au plus novice des deux corps que l'on avait sous la main, celui du général Ducrot, le 14e, à peine formé, qu'on fit seulement appuyer sur sa gauche par une division du corps de Vinoy. Ducrot attaqua, le 19 au matin, en avant de Châtillon et de Clamart, un corps bavarois qui était, dans sa marche, le plus rapproché de nos positions. Un régiment de zouaves, de nouvelle levée, qui n'avait de ce corps d'élite que l'uniforme, fut pris d'une panique, et sa débandade ébranla le reste de la division qui formait notre droite ; on fut obligé de se replier. Le général Ducrot, cependant, voulait tenir ferme à Châtillon. Notre artillerie se maintenait avec avantage et la journée n'eût été nullement perdue, si le commandant de notre droite fût resté à Clamart, comme il en avait l'ordre de Ducrot ; mais cet officier général avait perdu la tête et avait ramené sa division dans Paris. Ducrot, découvert par sa droite et ne recevant pas de renfort, évacua, entre 4 et 5 heures, la redoute inachevée de Châtillon.

C'était une fâcheuse affaire. Le petit échec du matin eût été facile à réparer. L'ennemi n'avait pas de grandes forces immédiatement sous la main. L'idée qu'à la suite de cet engagement, il eût pu enlever Paris d'un coup de main, comme on l'a prétendu, était insoutenable et tout à fait en dehors de la situation. Il n'y songeait aucunement et n'avait pas même pensé attaquer Châtillon ce jour-là. Il n'occupa la redoute qu'à la faveur de la nuit, quand il se fut assuré que nous n'y étions plus. Cette journée eut de graves conséquences. Non seulement on n'essaya pas de reprendre Châtillon, mais on abandonna précipitamment toute la ligne des positions extérieures, depuis Montretout et Ville-d'Avray jusqu'aux Hautes-Bruyères et au moulin Saquet, au-dessus de Choisy. On avait entrepris de soutenir cette ligne sans conviction ; on la quitta au premier incident : c'était se résigner à se laisser, non seulement investir, mais dominer sur toute la rive gauche par le canon ennemi.

Cependant, l'élan d'indignation qu'avait témoigné Paris devant les fuyards de la matinée du 19, puis la ferme attitude de la population tout entière à la nouvelle de l'entrevue de Ferrières et des négociations rompues aussitôt qu'entamées, firent promptement regretter au chef du Gouvernement cet acte de faiblesse. Dès le 22 septembre un retour offensif fut opéré sur les Hautes-Bruyères et le moulin Saquet; on reprit ces deux positions; on s'y retrancha et on ne les reperdit plus jusqu'à la fin du siège. On couvrit ainsi de nouveau le sud-est de Paris et l'on empêcha l'ennemi de compléter l'avantage que lui donnait la possession de Châtillon.

Le 30 septembre, on essaya de pousser plus loin, de reprendre Choisy et de détruire le pont, ce qui eût fort gêné les communications de l'ennemi; on assaillit vigoureusement les villages de Chevilly, de L'Hay et de Thiais; mais les Allemands avaient déjà eu le temps de s'y fortifier. On fut arrêté après un demi-succès et l'on ne réussit pas à faire le coup sur Choisy. Déjà, nous nous trouvions dans cette situation qui devait être la nôtre durant tout le siège, celle d'assiégés obligés de jouer le rôle d'assiégeants contre des ennemis établis dans des positions défensives.

Ces combats, du moins, avaient eu l'avantage de montrer nos troupes bien relevées depuis l'affaire de Châtillon; plusieurs régiments avaient fait preuve de la plus grande énergie. Les Parisiens, en présence de ces opérations militaires, manifestaient une ardeur qu'il eût fallu seconder et employer.

Paris avait foi en lui-même; mais il était bien anxieux du dehors. Il ne lui arrivait que des bruits vagues sur Metz; on disait seulement que Bazaine tenait toujours en échec l'autre grande armée ennemie, celle de Frédéric-Charles. On s'obstinait à espérer en lui; mais les angoisses croissaient pour Strasbourg, dont on avait su, avant la catastrophe de Sedan, l'affreux bombardement et la désolation. Chaque jour, les pèlerinages patriotiques de mobiles et de gardes nationaux allaient saluer, sur la place de la Concorde, la statue de la noble cité voilée de crêpes et de drapeaux.

De sombres nouvelles transpiraient sur Strasbourg. C'est ici qu'il faut résumer ce lugubre épisode, du 6 août au 28 septembre 1870.

Dès le lendemain de la bataille de Reischoffen, un détachement de l'armée du prince royal de Prusse, bientôt renforcé par des troupes nombreuses arrivées d'Allemagne, s'était porté sur Strasbourg. Là, comme partout, se retrouvait l'imprévoyance du gouvernement impérial et, nulle part, cette imprévoyance n'avait eu moins d'excuses; le commandant de la division (Ducrot) et l'intendant avaient envoyé avertissement sur avertissement. Rien n'avait été fait pour mettre la défense au niveau des conditions nouvelles de la guerre. Il eût fallu construire des forts sur les hauteurs qui commandent Strasbourg; on ne l'avait pas fait. Il eût fallu, au moment de la déclaration de guerre, mettre la main sur Kehl, la tête de pont badoise de la rive droite du Rhin, qui n'est séparée de Strasbourg que par un bras du fleuve et par un îlot. Napoléon III s'y était refusé par des ménagements puérils pour l'Allemagne du Sud. Strasbourg se trouvait ainsi sous le canon des deux côtés du Rhin, l'ennemi pouvant le battre à la fois de Kehl et des hauteurs de la rive gauche.

La population manifesta néanmoins une patriotique résolution et une énergie de sentiment français à laquelle ne s'attendaient pas les Allemands. Les conditions matérielles ne répondaient malheureusement pas à cet état moral: la garnison était aussi insuffisante que les fortifications. Le commandant Uhrich était un vieux général brave et honnête, mais non pas à la hauteur

de si terribles circonstances. Il n'était pas capable de suppléer aux ressources qui lui manquaient et il n'est que juste de rappeler qu'il n'avait pas même dans les mains la garnison normale d'un temps de paix. Avec la garde nationale, avec quelques débris de Reischoffen qui s'étaient réfugiés dans Strasbourg pendant que le flot de l'armée



Général Uhrich.

de Mac-Mahon s'écoulait vers les Vosges, avec des mobiles et des détachements de toute provenance, on était arrivé à réunir 18,000 hommes, mais d'une bien faible cohésion, et, en majorité, tout à fait novices.

L'ennemi compta bientôt 60,000 hommes avec une puissante artillerie de siège, un parc de 300 canons et mortiers, sous le général badois Werder. L'investissement fut presque complet dès le 10 août. Une sortie de la garnison échoua le 16. Le bombardement avait déjà commencé et ne cessa d'un mois et plus. Les Allemands annonçaient le retour de la patrie allemande à ces Alsaciens qu'ils appelaient leurs frères, en mutilant de leurs obus les femmes et les enfants dans Strasbourg et en écrasant de réquisitions les campagnes du Bas-Rhin. Le général Werder s'était imaginé qu'il déterminerait la population assiégée, par l'effroi du bombardement, à se soulever contre la garnison pour se livrer à l'Allemagne; il n'aboutit qu'à allumer dans tous les cœurs strasbourgeois une haine inextinguible contre les incendiaires de Strasbourg. Il eut l'audace de se plaindre que la garnison de Strasbourg répondît au bombardement en tirant sur Kehl « une ville ouverte, » disait-il : ville ouverte devant laquelle étaient rangées les batteries allemandes.

Les Allemands, n'arrivant à rien par le bombardement que Strasbourg endurait avec une magnanime constance, furent obligés d'en venir à un siège en règle. La garnison essaya d'en troubler les premiers travaux. Une vigoureuse sortie, le 2 septembre, ne réussit pas. Les souffrances allaient croissant. Une partie de la population, dans la ville à demi ruinée, était sans abri et sans ressource. Les misères de ce brave et malheureux peuple n'émouvaient pas seulement les cœurs français. Les Suisses, qui avaient toujours été de bons voisins pour l'Alsace, s'en montraient vivement touchés. Werder, craignant de soulever contre l'Allemagne l'opinion des neutres, n'osa refuser l'entrée de la ville assiégée à une députation composée de magistrats de Zurich, de Berne et de Bâle (11 septembre). Une foule émue se porta au devant des délégués de la Suisse, parmi les décombres fumants de Strasbourg. — « Rapportez à l'Europe, dit le maire Humann aux envoyés, rapportez le spectacle dont vous allez être témoins dans nos murs; dites ce

qu'est la guerre au dix-neuvième siècle. Ce n'est plus contre des remparts, contre des soldats, c'est contre les populations que le feu est dirigé, contre les femmes et les enfants. Nos remparts sont intacts ; nos demeures sont incendiées ; nos églises, mutilées ou détruites ; notre admirable bibliothèque anéantie.

« Dites tout cela à l'Europe ; mais dites également que ces cruautés, ces dévastations renouvelées des barbares n'ont point dompté nos courages. Nous resterons toujours de fermes Français, des citoyens fidèles et dévoués à la patrie. »

Les délégués purent emmener avec eux environ 2,000 habitants inoffensifs, femmes et enfants. Les Suisses renouvelèrent, l'année suivante, dans une autre grande et triste occasion, ces manifestations humaines et sympathiques envers la France.

Les délégués suisses avaient appris aux Strasbourgeois la proclamation de la République à Paris, et, deux ou trois jours après, un nouveau préfet, envoyé par le gouvernement républicain, Edmond Valentin, pénétra dans Strasbourg en franchissant à la nage la rivière d'Ill sous une pluie de balles.

Il était trop tard pour qu'il y eût là autre chose qu'une protestation héroïque. Ce vaillant homme ne pouvait plus que s'associer au malheur de Strasbourg.

Le 18 septembre, la commission municipale qui administrait la ville exprima l'avis qu'il y avait lieu de prier l'autorité militaire de capituler. Le gouverneur Uhrich et son conseil de défense déclinèrent d'abord cette invitation ; le 27, le gouverneur céda et entama la fatale négociation. La capitulation s'accomplit le 28, parmi l'immense douleur de la population. Les Strasbourgeois avaient été admirables ; mais le conseil de guerre a décidé plus tard que le gouverneur n'avait pas fait tout ce qu'il eût pu faire, en capitulant avant la brèche et l'assaut.

La suite des événements a montré que, si l'on avait pu livrer le corps mutilé de Strasbourg, on n'avait pu livrer son âme. Comme son image, qu'on vénère sur une place de Paris, la noble cité garde toujours son voile de deuil et l'espérance.

CHAPITRE X

TROISIÈME RÉPUBLIQUE. — THIERS ET GAMBETTA. — DÉLÉGATION DE TOURS. — LE 31 OCTOBRE.

(30 Septembre — 3 Novembre 1870.

Après la chute de Strasbourg et les premiers faits de guerre accomplis devant Paris, un double et grand effort diplomatique et militaire fut tenté pour sauver la France. A cette double tâche se dévouèrent le plus vieux et le plus jeune de nos hommes politiques, Thiers et Gambetta, alors opposés par le même motif qui les réunit plus tard, leur patriotisme.

Ils étaient opposés en ceci : Thiers croyait tout perdu au point de vue militaire et mettait ce qui lui restait d'espoir dans une intervention européenne ; il espérait que les autres États comprendraient leur intérêt à arrêter le développement exorbitant de la puissance allemande. Gambetta, au contraire, ne croyait pas à l'intervention de l'étranger et croyait aux ressources de la France, si l'on parvenait à déterminer et à diriger un grand et universel élan national.

M. Thiers, sans tenir compte de l'âge ni de la fatigue, était reparti de Tours, le 20 septembre, pour continuer le long et pénible voyage qu'il avait commencé par Londres. Il se rendit par la haute Italie à Vienne. Le ministre des affaires étrangères d'Autriche,

M. de Beust, continuait de souhaiter l'action commune des puissances en vue d'une médiation; mais il ne pouvait prendre l'initiative, et le cabinet anglais, qui le pouvait, ne le voulait pas. M. de Beust conseilla de s'adresser à la Russie, ce qui répondait à la propre pensée de M. Thiers. Celui-ci avait quelque espoir dans ses relations personnelles avec le premier ministre russe, le prince Gortchakof, et dans les intérêts bien compris de la Russie.

M. Thiers fut reçu à Pétersbourg plus qu'avec égards, avec sympathie; l'opinion, en Russie, voyait avec inquiétude le développement excessif de la Prusse et eût souhaité l'arrêter; mais le gouvernement russe subordonnait tout à un intérêt immédiat : l'annulation des conséquences de la guerre de Crimée. La Prusse lui avait promis la suppression du traité de 1856, qui avait interdit à la Russie de relever sa marine militaire dans la mer Noire. Le gouvernement russe souhaitait le consentement de la France à cette suppression et eût volontiers modéré les exigences outrées de la Prusse, mais ne voulait s'exposer pour rien à rompre avec elle. Comme l'Angleterre, il écarta l'idée d'une action commune des puissances et il engagea la France à négocier directement avec la Prusse. Le tsar promit bien à M. Thiers d'aider la France de toute son influence dans les négociations; le tsar et son ministre exprimèrent des sentiments personnels opposés au démembrement de la France; mais tout cela n'était que paroles, et ni Bismark ni son roi n'étaient gens à s'arrêter à des paroles.

M. Thiers, en quittant Pétersbourg, gardait cependant quelque illusion sur l'efficacité du concours de la Russie pour nous obtenir un traité moins dur. Il retrouva, en passant, l'Autriche bienveillante, mais impuissante, ne s'y arrêta pas, se transporta à Florence et y fit un énergique effort afin de conquérir l'alliance italienne. Sa position était difficile vis-à-vis de cette monarchie italienne dont il avait voulu empêcher la formation : il rencontra néanmoins chez le roi moins de ressentiment personnel contre lui que de reconnaissance et de sympathie pour la France. Victor-Emmanuel inclinait à secourir la France républicaine comme il eût fait pour la France impériale. Ses ministres se mirent en travers, effrayés d'une si grande entreprise. Le ministre des affaires étrangères, M. Visconti-Venosta, et le plus influent de ses collègues, M. Sella, se rattachaient à la politique négative de l'Angleterre. Le roi céda. Les conséquences d'une intervention armée de l'Italie eussent pu être incalculables, et bien au delà de ce qu'en eût attendu M. Thiers, en ce moment où la résistance, dans nos départements, s'organisait avec ensemble et dans des proportions immenses. Une armée italienne, venant servir de point d'appui à ces vastes levées, eût modifié grandement la marche des événements militaires et, par suite, l'état de l'Europe et les rapports internationaux.

Il n'en fut rien. Garibaldi répondit seul à l'appel de la France. Si d'autres avaient oublié Magenta et Solférino, lui, oublia Mentana.

M. Thiers repassa les Alpes et rentra à Tours le 21 octobre : il y trouva un grand changement dans les personnes et dans les choses. Gambetta y était installé et absorbait en fait la délégation.

La tentative diplomatique avait échoué. La tentative militaire s'opérait avec une activité et une vigueur extraordinaires.

Durant la seconde quinzaine de septembre et les premiers jours d'octobre, la Délégation de Tours (MM. Crémieux, Glais-Bizoin et l'amiral Fourichon) n'était pas resté inactive. La Délégation rencontrait de l'élan dans le pays, non point partout, cependant; sur divers points, surtout dans

les campagnes, il se produisait de tristes symptômes de la démoralisation engendrée par les dix-huit ans de l'Empire.

La Délégation parvint à former, tant bien que mal, sur la Loire, un premier corps d'armée (le 15ᵉ), une trentaine de mille hommes, dont le noyau venait d'Afrique : elle entreprit, outre-Loire, la création d'un second; elle réunit dans les Vosges un autre corps à peu près égal en nombre au 15ᵉ, pour tâcher de défendre le midi de la Lorraine et la haute Alsace. Elle rassembla dans l'Ouest, de Chartres à Evreux, 30,000 gardes mobiles, mais en fort mauvais équipage; enfin, elle réussit à mettre en état une centaine de pièces de canon : elle n'avait trouvé, à son arrivée, qu'une seule batterie disponible.

Un attaché militaire autrichien fut frappé de ce qu'il vit au midi de la Loire; au dehors, on avait cru qu'il ne restait plus rien en France. Il y avait pourtant bien des illusions dans les dépêches que la Délégation de Tours envoyait à Paris et ces illusions se retrouvèrent, un an plus tard, dans la déposition du général Lefort, lors de l'enquête sur le 4 Septembre. Ce délégué à la guerre sous l'amiral Fourichon, avait fait de son mieux; mais ce que nous avions de forces était réellement bien médiocre, moins encore comme nombre que comme organisation et comme discipline. Les témoignages contemporains attestent qu'on ne sentait nulle part la main qui était indispensable pour concentrer et diriger l'effort. Le mouvement militaire ne s'ordonnait pas et ne grandissait pas avec l'énergie nécessaire, et la situation politique s'aggravait; on se divisait, on se disloquait, lorsqu'il eût fallu s'unir à tout prix. Il y avait peu d'accord, à Tours, entre les deux membres du gouvernement et l'amiral Fourichon. L'amiral donna, le 3 octobre, sa démission de la direction de la guerre en province et ne garda que la marine.

Pendant ce temps, Lyon était en crise permanente; on y voyait à la fois le drapeau tricolore et le drapeau rouge. Les clubs lyonnais décrétaient l'autonomie et la fédération des communes. On sentait là l'influence d'un sectaire étranger, le grand-prêtre de l'anarchie Bakounine, qui se montra bientôt à Lyon, flanqué de deux acolytes qu'on reconnut plus tard pour des agents bonapartistes. Des agitateurs ultra-révolutionnaires et socialistes envahirent, le 30 septembre, l'Hôtel de Ville et arrêtèrent les autorités républicaines. La garde nationale dégagea l'Hôtel de Ville et arrêta à son tour les chefs des factieux; il n'y eut pas d'effusion de sang; mais l'agitation continua et il y eut ensuite conflit entre l'autorité civile et l'autorité militaire, entre le préfet et le général.

Lyon n'était pas resté dans les mains des anarchistes; mais le département du Rhône s'associait en ce moment à dix autres départements du sud-est, dans une tentative très alarmante. Ces départements déclaraient se constituer en Ligue du Midi. Ils disaient bien vouloir, non pas l'antagonisme, mais l'accord avec le Gouvernement de Tours, mais à condition de prendre l'initiative comme ils l'entendraient. Le foyer de ce mouvement était à Marseille, où l'on nommait des comités exécutifs, de finances, etc.

Il eût été exagéré de qualifier de séparatiste une association où l'on voyait s'engager le sage Dauphiné. Le Midi ne sentait pas l'action d'un gouvernement; il essayait de se gouverner à part. Cela n'était pas moins un signe très inquiétant de la désorganisation de la France.

Les gens énergiques s'agitaient confusément : les timides se décourageaient et prêtaient l'oreille aux partisans de la paix à tout prix, qui intriguaient autour de la Délégation de Tours. La délégation, sous l'influence du délégué aux affaires étrangères que lui avait donné Jules Favre,

M. de Chaudordy, avait renouvelé, le 30 septembre, la convocation des électeurs pour le 16 octobre. Elle n'avait pas reçu le décret d'ajournement rendu, le 24, par le gouvernement de Paris. Les communications étaient devenues très irrégulières et ne pouvaient plus s'opérer que par des voies extraordinaires, les ballons et les pigeons voyageurs. M. de Chaudordy, au point de vue diplomatique, jugeait les élections très utiles pour régulariser notre gouvernement aux yeux de l'étranger. Les élections, en effet, étaient désirables; la question était de savoir si elles étaient possibles.



Amiral Fourichon.

Dès qu'on fut informé à Paris du décret de Tours, Gambetta en proposa au Conseil l'annulation. Il rappela que les élections seraient matériellement impossibles dans vingt-trois départements et nécessairement incomplètes dans les autres. Le Conseil fut unanime. Tout Paris approuva. Le cri public était : — « Sauvons le pays d'abord, et nous voterons ensuite. — Tous les hommes sont hors de chez eux, disait-on : on ferait décider le sort de la France par les vieillards et les infirmes ! »

Il était indispensable d'envoyer à Tours un des membres du gouvernement de Paris. On proposa Jules Favre ou Gambetta. Jules Favre refusa. Gambetta, quoique ayant, dès l'origine, proposé la translation du gouvernement en province, avait peine à se séparer des Parisiens. Il accepta enfin. On lui accorda une voix prépondérante, qui était nécessaire pour qu'il y eût majorité entre quatre votants.

L'intérieur fut réuni aux affaires étrangères dans les mains de Jules Favre. Divers points politiques furent arrêtés dans le Conseil avant le départ de Gambetta; mais il ne fut pas question de combinaisons militaires entre le général Trochu et lui, quoique, d'après le témoignage de Jules



Anatole de La Forge.



Dernier effort de résistance de Châteaudun.

Favre, le général eût déjà conçu ce plan dont on a tant parlé, d'une grande sortie par l'ouest, par la route de Rouen. On ignorait, à Paris, que l'amiral Fourichon eût abandonné la direction de la guerre à Tours et Gambetta ne pensait pas à s'attribuer cette fonction.

Gambetta ne tenait de Trochu que ceci : qu'il fallait secourir Paris sous deux mois, mais deux mois depuis le commencement du siège, ce qui ne menait qu'à la seconde quinzaine de novembre. Cette conviction qu'emportait Gambetta donne l'explication de ce qui suivit.

« Je reviendrai avec une armée, dit-il à Jules Favre, et, si j'ai la gloire de délivrer Paris, je ne demanderai plus rien à la destinée. »

Ce n'était pas chose toute simple que de partir. Il n'y avait pas moyen de franchir les lignes ennemies et de passer à travers les patrouilles de la nombreuse cavalerie allemande; les voies de terre et les voies d'eau nous étaient fermées; il ne restait de libre que l'air; nous n'avions plus à notre disposition que ces véhicules qui nous emportent dans les nuages et que nous ne dirigeons pas. Un certain nombre de ballons avaient été déjà lancés; l'un d'eux avait été entraîné jusqu'en Norvège. D'autres avaient péri.

Gambetta s'embarqua, le 7 octobre, sur le ballon l'*Armand-Barbès*.

L'aérostat, contrarié par les vents, faillit tomber au milieu des Prussiens. Il franchit cependant le territoire occupé par l'ennemi et opéra une périlleuse descente au milieu de la forêt d'Épineuse, près de Montdidier.

d'où Gambetta gagna Amiens. La nouvelle de ce hardi voyage frappa vivement les imaginations et surexcita les courages dans toute la Picardie et la Flandre. Une autre nouvelle, le lendemain, contribua, avec celle-ci, à remuer le Nord; pour la première fois depuis l'ouverture de la campagne, une ville ouverte résistait à l'ennemi et résistait avec succès. Le 8 octobre, les habitants de Saint-Quentin, ayant à leur tête le nouveau préfet de l'Aisne, Anatole de la Forge, repoussèrent à coups de fusil, après plusieurs heures de combat, un corps prussien d'infanterie et de cavalerie.

Le chef-lieu du département de l'Aisne, la ville de Laon, avait été, quelque temps auparavant, le théâtre d'une terrible catastrophe; mais c'était un acte de désespoir individuel et non l'élan d'une population. La ville s'étant rendue, à l'entrée de l'ennemi, un garde-magasin avait fait sauter la citadelle et l'explosion avait coûté la vie à un certain nombre d'Allemands et à un plus grand nombre de Français.

Le jour du combat de Saint-Quentin, Gambetta était parti pour Rouen, d'où il se rendit à Tours le 9 octobre.

Il débuta par une proclamation éloquente et passionnée. Il signalait aux citoyens des départements le double devoir d'écarter toute autre préoccupation que la guerre à outrance et d'accepter fraternellement, jusqu'à la paix, le commandement du pouvoir républicain sorti de la nécessité et du droit.

— « Le temps manque, disait-il; j'ai mandat, sans tenir compte ni des difficultés, ni des résistances..... de suppléer, à force d'activité, avec le concours de toutes les libres énergies, à l'insuffisance des délais. Les hommes ne manquent pas; ce qui a fait défaut, c'est la résolution, la décision, la suite dans l'exécution des projets..... Ce qui a fait défaut..... ce sont les armes. »

Et il annonçait que l'on concluait des marchés pour accaparer tous les fusils disponibles sur le marché du globe.

Et il retraçait, en traits de feu, ce qui était à faire pour mettre en œuvre toutes nos ressources, qui, disait-il, sont immenses, et pour inaugurer la guerre nationale.

« La République fait appel au concours de tous..... C'est sa tradition, à elle, d'armer les jeunes chefs; nous en ferons! »

Et il mettait en relief tous nos motifs d'espérance. « Non, il n'est pas possible que le génie de la France se soit voilé pour toujours; que la grande nation se laisse prendre sa place dans le monde par une invasion de 500,000 hommes! »

« Levons-nous donc en masse, s'écriait-il, et mourons plutôt que de subir la honte du démembrement. »

Il terminait par le cri qui prenait et a gardé depuis un sens poignant et terrible : « Vive la République, une et *indivisible!* »

Il ne voulait d'abord qu'imprimer une puissante impulsion à la guerre et non s'attribuer l'administration de l'armée. Il pressa l'amiral Fourichon de retirer sa démission. L'amiral n'y consentit pas. Gambetta regarda autour de lui, jugea la situation et prit la forte résolution de se faire lui-même ministre de la guerre en même temps que de l'intérieur.

Il s'imposait cette charge redoutable dans des circonstances à faire reculer le plus intrépide. A Tours, il n'avait, pour ainsi dire, rien dans la main : au lieu de cette surabondance qu'offrent les services ministériels de Paris, la pénurie, le vide, dans le personnel et dans le matériel; pas même de cartes de France, pas même les règlements militaires, point d'état du personnel! Quant aux nombreux officiers que réclameront les formations nouvelles, où les prendra-t-on?

A Tours, manque de tout, embarras inextricables; dans les départements, dans le

Midi, nous avons dit quel désaccord, quelle confusion!

De la guerre, nouvelles désastreuses; le peu de forces qu'avaient organisées les devanciers de Gambetta, se brisait en ce moment même. Le corps d'armée des Vosges était rejeté sur Besançon par les forces ennemies qui avaient pris Strasbourg. Quant à nos troupes de la Loire, le 15e corps, commandé par le général de La Motterouge, avait tenté de saisir l'offensive et s'était avancé dans la Beauce; mais, après un léger avantage à Thoury, le 5 octobre, il avait été assailli par des forces considérables, bavaroises et prussiennes, détachées de Paris sous les ordres du général von der Thann.

Refoulé à Arthenay le 10 octobre, battu devant Orléans le 11, La Motterouge avait été obligé d'évacuer cette ville et de se réfugier en Sologne avec ses troupes à demi-débandées.

Gambetta fit face à tout. Il révoqua le général de La Motterouge et le remplaça par le général d'Aurelle de Paladines, très ferme sur la discipline et très apte à organiser les troupes. Il prit, avec d'Aurelle et les autres généraux, de bonnes mesures pour arrêter l'ennemi au midi d'Orléans. Tout était à créer en pleine lutte. Il fallait refaire une administration militaire pour refaire une armée. Gambetta s'assura d'excellents auxiliaires tirés, pour la plupart, de l'élément civil. Il prit pour sous-secrétaire d'État, sous le titre de délégué à la guerre, un ingénieur des ponts et chaussées, M. de Freycinet, dont l'extrême activité, les aptitudes variées, l'extraordinaire faculté de travail et d'exécution, garantissaient un lieutenant de premier ordre à l'homme d'État et à l'intelligence directrice.

Gambetta n'eut pas la main moins heureuse dans le choix des chefs de services spéciaux; il faut citer surtout le colonel Thoumas, qui déploya, dans la direction de l'artillerie, des qualités du même ordre que le fit M. de Freycinet dans l'ensemble. Le général Loverdo, chargé de l'infanterie et de la cavalerie, ne fut pas moins actif.

Gambetta continua, comme dans sa première proclamation, à s'adresser au sentiment, à réveiller toutes les nobles passions, en même temps qu'il travaillait nuit et jour à créer les ressources matérielles. Il fit appel, pour défendre la France, à tous les hommes de cœur, sans distinction de parti; il appela jusqu'aux légitimistes, jusqu'aux zouaves pontificaux revenus de Rome, et ceux-ci répondirent et vinrent se ranger à côté des républicains. Il en était même qui avaient devancé l'appel; les fils des anciens chefs vendéens avaient commencé à apparaître dans nos rangs, en déclarant qu'ils n'emploieraient leurs armes que contre les envahisseurs de la France. Les héritiers des noms de Cathelineau, de Stofflet, de Charette, marchaient sous le drapeau tricolore. Il y eut là un mouvement national admirable, un élan qui, dans des conditions bien différentes, rappelait la grande nuit du 4 Août.

Gambetta ouvrait nos rangs aux monarchistes dans l'Ouest; il s'efforçait de remettre l'ordre et l'union parmi les républicains dans le Midi, il pacifiait Lyon, amenait la Ligue du Midi à se dissoudre en fait et à laisser rétablir l'unité du commandement; il mettait un terme aux actes excessifs que commettaient quelques administrations locales, obligeait les préfets de la Loire et des Bouches-du-Rhône à rapporter des arrêtés qui avaient suspendu des journaux monarchistes, faisait rapporter, à Marseille, un autre arrêté qui, ne se contentant pas de fermer les maisons des Jésuites, expulsait arbitrairement de France leurs personnes. L'orageuse Marseille et quelques autres villes s'agitèrent parfois encore; mais il n'y eut plus de gouvernement contre

le gouvernement, et, ce qu'il importe le plus de constater, nulle part les levées, même d'hommes mariés, ne rencontrèrent de résistance. Jamais en France il n'y avait eu moins de réfractaires.

Le travail d'organisation, dans les bureaux improvisés à Tours, marchait à pas de géant. Si l'on résume ce qui commençait



Général d'Aurelle de Paladines.

alors et ce qui s'accomplit pendant le court passage de Gambetta au ministère de la guerre, on a peine à croire à ce que l'on voit. En moins de quatre mois, on organisa et l'on mit en ligne plus de 600,000 hommes, environ 5,000 par jour : avec les 680,000 hommes environ dont on disposa, y compris ceux qu'on avait déjà trouvés sous les armes au 9 octobre, on forma 12 corps d'armée et plusieurs autres groupes militaires moindres ; au bout des quatre mois, il y avait encore, en sus, beaucoup d'hommes dans les dépôts et dans les camps d'instruction.

L'artillerie, de son côté, équipa deux batteries par jour ; en moins de quatre mois, 1,400 pièces de canon. On alla chercher pour l'artillerie des harnais jusqu'en Amérique. Un savant et habile officier, le colonel de Reffye, inventa un nouveau canon se chargeant par la culasse, comme ceux de l'ennemi, et une nouvelle mitrailleuse.

Le corps du génie était absolument insuffisant, comme nombre, et un peu aussi par ses habitudes, qui ne se prêtaient point assez aux nécessités actuelles.

On créa un corps auxiliaire civil du génie, auquel on dut d'immenses services. On appela à l'aide, on associa pour la défense nationale les hommes de toutes les professions qui touchent à la viabilité et aux constructions, et, avant tout, les Compagnies de chemins de fer.

On s'efforça de réorganiser le mieux possible l'intendance et l'on mit ce grand et difficile service sous la direction d'hommes très capables et très dévoués. La question des transports était capitale ; on eut l'idée d'établir, dans quelques gares centrales, des magasins mobiles sur wagons, toujours prêts à être envoyés aux armées et à échapper à l'ennemi. Cela causa parfois des encombrements nuisibles ; mais, en général, cette mesure fut très profitable aux armées.

Une direction unique fut donnée au service médical, direction dont l'absence s'était fait sentir d'une manière fâcheuse dans les armées de l'Empire.

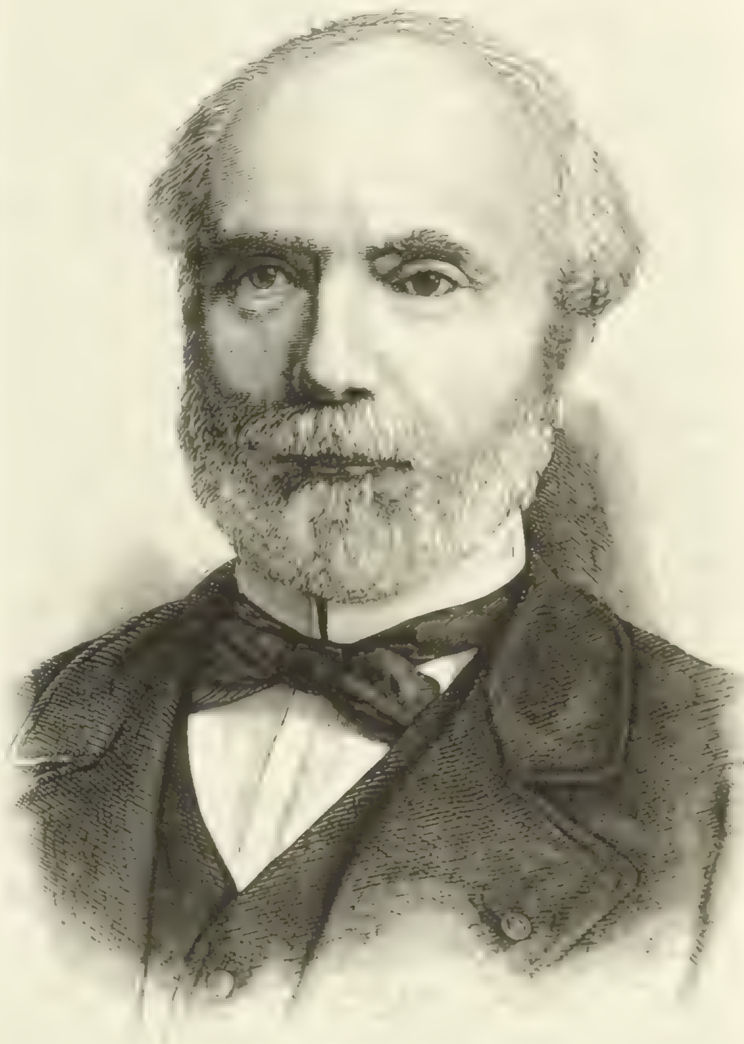
Entre toutes les difficultés, la difficulté suprême était les cadres de l'armée. Où trouver officiers et sous-officiers ? Il fallait prendre partout, comme on pouvait. On dut suspendre les règles d'avancement et, comme en 93, et beaucoup plus qu'en 93, faire franchir grade sur grade à ceux des officiers sur lesquels on fondait des espé-

rances. Ce n'était point assez. On créa des officiers auxiliaires pour le temps de la guerre, à l'imitation des Américains du Nord dans la guerre de la Sécession. Il y eut nombre de choix heureux.

L'embarras n'était pas moindre pour les armes et les munitions. Il n'y avait, comme nous l'avons dit, qu'un petit nombre de chassepots en dehors de Paris, de Metz et de Strasbourg. Les fabriques de l'État n'en produisaient que 15 à 18,000 par mois. Le ministre des travaux publics, au lendemain du 4 septembre, avait chargé une commission d'acheter des fusils partout; mais cette commission n'avait disposé, jusqu'au départ de Gambetta de Paris, que d'environ 16 millions et l'on n'avait encore rien reçu de l'étranger. Gambetta, en trois mois, obtint que la commission pût employer en armes et en munitions 200 millions; aussi, en février 1871, nos armées de province avaient-elles à leur disposition plus de 1,200,000 fusils, tant étrangers que français, transformés ou non, outre 300,000 chassepots.

En même temps qu'on reformait et qu'on armait les troupes, on cherchait à nous remettre au niveau de l'ennemi, quant aux procédés de la guerre. La négligence de l'administration militaire impériale nous avait fait, suivant l'expression proverbiale, marcher de surprise en surprise. On créa un bureau de reconnaissances, qui organisa très habilement les moyens d'informations de toute nature et qui créa un corps d'éclaireurs.

On jugea qu'il ne suffisait pas de préparer des plans d'opérations pour les armées; qu'il fallait que le pays entier prît part à la défense nationale, partout où l'ennemi se présenterait. Dans la désorganisation où l'Empire avait laissé la France, la résistance avait été jusque là presque nulle, en dehors des places fortes, sur la surface du pays envahi. Un petit nombre de villes et de bourgs avaient fait exception, comme Saint-Quentin et Châteaudun, où la défense, moins heureuse finalement qu'à Saint-Quentin, avait été sanglante et terrible. Les habitants, unis aux francs-tireurs de la Seine, que commandait le Polonais Lipowski, avaient lutté de longues heures à l'intérieur de la ville incendiée (18 octobre).



De Freycinet.

Il fut conçu, à Tours, un système de défense en campagne qui n'exposait pas les villes ouvertes à la destruction et qui visait à arrêter et à harceler l'ennemi, en profitant de tous les accidents de terrain. Tout département qui se trouvait à moins de 100 kilomètres de l'ennemi était déclaré en état de guerre : un comité militaire devait diriger la défense, disposer de la garde nationale, soustraire les approvisionnements à l'ennemi (décret du 14 octobre).

D'autres mesures de grande importance

suivirent : le décret de mobilisation pour tous les hommes au-dessous de 40 ans et la création de onze camps d'instruction ou camps régionaux. Nous y reviendrons à l'occasion du fatal événement qui motiva ces décrets.

Les imperfections, les manquements, les erreurs de détail étaient inévitables dans les circonstances inouïes de ce prodigieux mouvement; on y mit autant d'ordre que possible. Les dépenses spéciales du ministère de la guerre, pour les six cent et tant de mille hommes qu'on opposa à l'ennemi, furent d'environ 600 millions jusqu'à la fin de la guerre, non compris les 200 millions d'armements. Ces dépenses furent en partie couvertes par un emprunt de 250 millions, contracté en Angleterre. Les conditions de cet emprunt (6 pour 100 à 85) étaient tout ce qu'elles pouvaient être dans une telle situation; personne n'en eût obtenu de meilleures et elles attestèrent la foi des capitalistes anglais dans l'avenir de la France. Des Prussiens même, chose caractéristique, y souscrivirent!

Il est impossible, en retraçant ce courageux et ce puissant effort, de ne pas reporter sa pensée sur une autre époque et sur d'autres organisateurs de la défense nationale; mais les conditions militaires nous étaient bien autrement contraires qu'au temps du grand Comité de Salut public!

La nouvelle direction de la guerre était entrée en action.

L'ennemi n'avait pas mis à profit son succès contre La Motterouge pour pousser vivement sur Bourges, où étaient nos fonderies de canons, ou sur Tours, siège de notre Gouvernement. On profita résolument de son hésitation. Le 15ᵉ corps, battu devant Orléans, fut rallié à Salbris, derrière la petite rivière de Sauldre, bon poste d'où l'on couvrait Vierzon et les routes de Bourges, de Nevers et de Tours. Le 16ᵉ corps, à peine formé, fut porté hardiment au nord de la Loire, entre Blois et Vendôme; il occupait la forêt de Marchenoir et protégeait Tours. Il s'éleva bientôt à 35,000 hommes. Le 15ᵉ, à Salbris et Argent, avec ses avant-postes sur la Loire, à Gien, devint une véritable armée de 60,000 hommes. Le général d'Aurelle y rétablit la discipline par quelques exemples sévères et y montra de fortes qualités d'organisateur. L'artillerie se formait. On avait déjà 200 pièces en batterie.

Quel plan allait-on arrêter?

C'est ici qu'il faut, dès l'origine, signaler le principe d'un désaccord qui eut de très malheureuses conséquences, entre la direction civile de la guerre, c'est-à-dire Gambetta, et le commandement militaire, c'est-à-dire le principal des chefs auxquels était confiée notre armée renaissante, le général d'Aurelle. Gambetta, embrassant incessamment du regard l'ensemble de la crise nationale, était possédé d'une pensée unique, faire lever le siège de Paris. C'était le but et la solution suprême. Les jours, les heures lui pesaient, le brûlaient. Il croyait l'urgence extrême et il avait raison, non pas quant aux ressources de Paris, qui pouvait tenir plus longtemps que Trochu et que Gambetta lui-même ne le pensaient, mais par un autre motif impérieux que nous expliquerons tout à l'heure. Gambetta voulait donc faire marcher la nouvelle armée à tout prix, dès que cela serait matériellement possible.

Les généraux se plaçaient à un autre point de vue, exclusivement technique et local. Le général Lefort, l'ancien délégué à la guerre avant M. de Freycinet, l'a exprimé d'une façon bien frappante dans sa déposition de l'enquête sur le 4 Septembre. Il doutait que cette armée « fût appelée à prendre part aux opérations militaires..... à agir efficacement. » Il jugeait cependant son organisation indispensable et voici pourquoi : « Si, avait-il dit au ministre de la

guerre, comme nous l'espérons tous, Paris doit être délivré dans quelques mois, nous aurons alors une armée qui, sans avoir peut-être tiré un coup de fusil, pourra peser dans la balance. »

Le général Lefort ne s'était pas demandé qui pourrait réaliser son espérance de voir Paris délivré, si les armées de province ne lui portaient pas secours !

Le général d'Aurelle n'avait pas cet étrange langage ; mais il voulait se donner tout le temps de former la meilleure armée possible et de l'établir solidement sur la Loire, avant de prendre l'offensive. Ses raisons stratégiques étaient sérieuses sans doute ; mais il ne tenait pas assez compte des terribles nécessités de la situation.

Gambetta voulait l'offensive immédiate. Il y avait à choisir entre trois lignes d'opérations : la première par l'est, en se portant sur les communications de l'ennemi et en cherchant à se rapprocher de Metz. Les bruits alarmants qui couraient sur Metz firent écarter ce projet. Le général Trochu en avait fait communiquer un autre à Gambetta : il engageait à diriger l'armée de la Loire vers la Seine-Inférieure, afin de donner la main à la grande sortie qu'il préparait à Paris. La sortie, telle qu'il l'avait projetée, pouvait réussir ; mais Gambetta et son entourage ne crurent point praticable de la seconder par une longue marche sur Rouen, qui exposerait la nouvelle armée, peu consistante encore, aux plus périlleuses attaques de flanc. Le succès même, dans cette région de l'ouest, n'eût rien décidé et eût laissé l'ennemi au cœur de la France avec ses communications intactes. On préféra une marche directe sur Paris, en reprenant Orléans, pour s'en faire un camp retranché, puis en se portant par le Gâtinais sur la forêt de Fontainebleau ; là, le succès serait décisif. Le 21 octobre, on reçut par ballon une dépêche de Jules Favre, annonçant que Trochu serait en mesure de passer sur le corps de l'ennemi vers le 6 novembre, si l'on venait à son aide.

On s'y disposa, en entendant qu'il sortirait par l'est et non par l'ouest. Le plan arrêté à Tours fut de reprendre d'abord Orléans en enveloppant l'armée de Von der Thann ; on avait maintenant sur cette armée une grande supériorité numérique. Le général d'Aurelle résista d'abord ; mais les autres généraux furent entraînés ; il céda (24 octobre). Le mouvement général fut ordonné pour le 29. Deux nouvelles dépêches très pressantes de Jules Favre redoublaient l'ardeur d'agir.

La diplomatie vint se jeter à la traverse des opérations militaires. M. Thiers, de retour de son grand voyage, était arrivé à Tours le 21 octobre. Le même jour, le gouvernement avait reçu une dépêche de lord Granville. Le cabinet anglais, pressentant les projets russes contre le traité de 1856, était devenu plus désireux de se rattacher la France ; il avait essayé d'engager la Russie avec lui et avait fait demander au prince Gortchakof si l'Angleterre et la Russie ne pourraient pas s'entendre sur les conditions auxquelles il y aurait moyen de conclure la paix (16 octobre). L'Italie et l'Autriche s'étaient empressées d'adhérer à cette proposition, qui eût pu avoir des suites importantes ; mais la Russie n'avait point accepté et avait fait une contre-proposition sur un armistice que les puissances neutres recommanderaient chacune de leur côté, sans parler des conditions de paix.

Le cabinet anglais, alors, abandonna la question des conditions de paix, la seule essentielle, et parla d'adresser aux belligérants une invitation collective de conclure un armistice qui permît de réunir une assemblée nationale.

Ainsi réduite, la différence entre la proposition russe et l'anglaise n'avait plus qu'un médiocre intérêt. L'appui de l'Angleterre était trop peu résolu pour aboutir.

Lord Granville avait bien invité, en bons termes, le roi de Prusse à modérer ses conditions : mais le tsar en avait fait autant, et l'un ne tirait pas à conséquence plus que l'autre. Bismark savait que personne ne lui ferait la guerre pour empêcher le démembrement de la France ; il se souciait donc peu des phrases des princes et des diplomates.

Thiers et Gambetta étaient d'un sentiment opposé sur la valeur de ces négociations. Thiers gardait quelque espoir dans le concours de la diplomatie russe et dans la modération relative de l'ennemi, ce qui le poussait à suivre le conseil russe des pourparlers directs avec la Prusse. D'autre part, il ne croyait pas au succès de notre effort militaire ; son grand savoir même des choses de la guerre lui faisait un peu trop partager les préjugés des hommes du métier et il s'exagérait notre impuissance.

Gambetta, au contraire, croyait à la stérilité de l'intervention diplomatique, et il avait raison, en même temps qu'il avait confiance dans l'élan national et dans le succès de la défense. Il devait en tirer des efforts que toute l'Europe, comme M. Thiers, eût jugés impossibles, et ces efforts eussent indubitablement réussi, si Metz eût tenu comme Paris. Gambetta répugnait à l'idée d'un armistice : il n'y voyait qu'un moyen d'amortir notre ardeur et, d'ailleurs, il n'admettait d'élections qu'à une condition repoussée par ses collègues, l'interdiction des candidatures à tous les anciens fonctionnaires et candidats officiels de l'Empire.

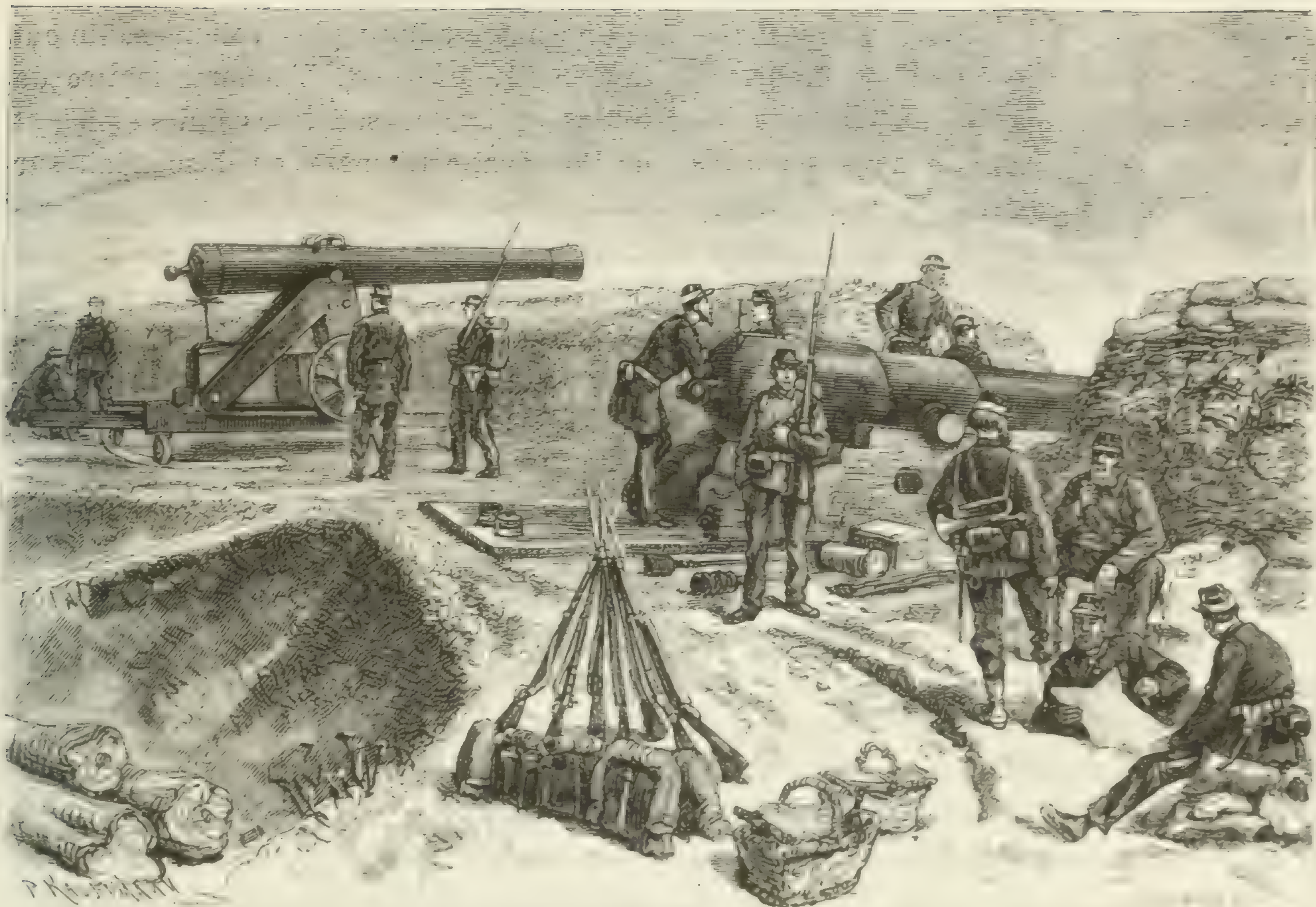
Il consentit néanmoins à ce que M. Thiers allât conférer avec le gouvernement de Paris sur l'armistice, à condition que la durée en fût de 25 jours, avec ravitaillement pour Paris ; mais M. Thiers fut retenu plusieurs jours à Tours par l'attente des passeports dont Bismark retardait l'envoi à cause de ce qui se passait à Metz. M. Thiers partit enfin le 28. Le soir de ce jour, le gouvernement de Tours reçut, avec une vraie consternation, une dépêche du général d'Aurelle, déclarant que le mauvais état des chemins et l'insuffisance de l'équipement d'une partie de la garde mobile rendaient l'offensive imprudente.

Une nouvelle sinistre avait circulé dans l'armée, au moment du passage de M. Thiers. On assurait que Bazaine avait capitulé à Metz. Il est à croire que ce bruit avait fortement agi sur l'esprit de d'Aurelle, déjà peu enclin à l'entreprise dont on l'avait chargé. Cependant, si Metz succombait, c'était une raison de plus, et une raison capitale, de hâter la tentative sur Paris, quand l'armée qui avait assiégé Metz était loin encore. Gambetta n'osa forcer le général à combattre malgré lui ; le mouvement fut arrêté.

Il nous faut maintenant retourner au siège de Paris et aux incidents qui s'étaient produits dans le courant d'octobre. L'ennemi n'avait jamais songé à un coup de force ; on a cité des paroles de Bismark attestant que sa pensée avait toujours été de réduire Paris par la famine. Il avait cru d'abord qu'il suffirait d'empêcher le ravitaillement en faisant battre le pays autour de Paris par des masses de cavalerie ; mais les vigoureuses sorties des 22 et 30 septembre avaient fait comprendre à l'état-major prussien qu'il faudrait des moyens plus sérieux et que les entreprises des assiégés pouvaient être à redouter. Les Allemands commençaient à fortifier les villages qu'ils occupaient et à les relier par un système de tranchées qui finit par entourer Paris et les forts d'une immense circonvallation.

Nous commençâmes, de notre côté, à en faire autant, du moins sur la rive gauche de la Seine. Nos tranchées atteignirent jusqu'à 25 kilomètres de développement et furent très utiles à la défense.

Paris maintenait sa ferme attitude. La situation n'était encore que sévère, sans



La garde nationale de Paris aux remparts.

être matériellement douloureuse. Le temps était splendide; les privations ne se faisaient pas sentir encore, sauf une seule, mais pénible pour tous et cruelle pour beaucoup : la séparation d'avec le dehors, l'absence ou l'extrême rareté des nouvelles. L'unique moyen de correspondre était les pigeons voyageurs qu'emportaient les ballons et qui rapportaient, de loin en loin, à travers mille hasards, des lettres réduites, par un ingénieux procédé, à des dimensions microscopiques. On se résignait à tout; on se faisait, pour ainsi dire, une vie de siège; si l'on renonçait aux plaisirs accoutumés, on se donnait des distractions graves; les théâtres fermés se rouvraient pour des concerts et des conférences, où des orateurs et des artistes éminents faisaient appel à tout ce qui élève l'âme humaine. La grande majorité de la population témoignait des sentiments excellents.

Et, cependant, il y avait à l'intérieur un danger plus immédiat que le danger du dehors. Une minorité violente s'agitait incessamment, déclamait contre la faiblesse du gouvernement, prétendait qu'elle balaierait l'ennemi avec la levée en masse, si elle était au pouvoir. On pouvait craindre que beaucoup de braves gens, peu éclairés, ne se laissassent entraîner. Ce n'était pas les clubs qui étaient directement à craindre; leurs excentricités causaient moins de mal que les indiscrétions de la presse fantaisiste, des journaux à sensation, toujours remplis de nouvelles dont l'ennemi faisait son profit. Le péril était dans la garde nationale, où les agitateurs avaient envahi les grades dans un certain nombre de batail-

lons. Ils réclamaient les élections, non point d'une Assemblée nationale, mais de la Commune de Paris, espérant en tirer une dictature à leur profit. Le 5 octobre, Flourens, qui s'était fait élire à la fois par trois bataillons de Belleville, amena ses gardes nationaux en armes sur la place de l'Hôtel-de-Ville et alla demander au Gouvernement la convocation des électeurs; refusé, il sortit, l'épée à la main, et fit défiler ses bataillons aux cris de : « Vive la Commune ! »

On en fut quitte, ce jour-là, pour cette démonstration; mais, le 8, le Gouvernement, en réponse aux sommations qui l'avaient assailli, ayant annoncé l'ajournement des élections municipales jusqu'à la fin du siège, plusieurs bataillons que commandaient les meneurs revinrent avec ce même cri. Le préfet de police, Kératry, les arrêta toutefois devant les portes de l'Hôtel de Ville, pendant que des mobiles bretons arrivaient par les derrières de l'Hôtel et que des bataillons de la garde nationale, résolus à défendre le Gouvernement, débouchaient sur la place et acclamaient Jules Favre. Les partisans de la Commune se bornèrent alors à renouveler leur demande par des délégués et il n'y eut point de conflit.

Il n'y eut pas non plus de répression. On n'essaya pas d'arrêter les chefs; on voulait, à tout prix, éviter une lutte dans Paris.

A ces troubles intérieurs succédèrent des actions militaires. C'était la meilleure diversion et la meilleure réponse à faire aux agitateurs.

Le 13 octobre, le général Vinoy fut chargé d'une grande reconnaissance sur le plateau de Châtillon. Il enleva vigoureusement Bagneux et eût désiré tenter la reprise de l'importante position de Châtillon; mais Trochu, préoccupé de ses projets sur l'ouest de Paris, ne voulut pas qu'on s'engageât à fond au midi. On se replia. La garde mobile s'était brillamment conduite.

Une autre affaire plus retentissante eut lieu le 21, à l'ouest. L'ennemi, maître de toutes les hauteurs boisées qui s'étendent de Bougival à Clamart, en descendait sur la Malmaison et Rueil et menaçait la presqu'île de Gennevilliers. Le général Ducrot prit l'offensive avec une dizaine de mille hommes; l'ennemi fut chassé du parc de la Malmaison. Nos troupes poussèrent jusqu'au delà de Buzenval; il y eut dans Versailles, où le roi de Prusse avait établi son quartier général, un moment de trouble chez les Prussiens, d'espérance chez les Versaillais. De l'aveu de l'ennemi, son quartier général eût été très exposé, si nous eussions attaqué à fond et en forces suffisantes. La reprise, même momentanée, de Versailles eût été d'un grand effet.

Ni Trochu ni Ducrot n'y avaient pensé; leur but n'avait été que de refouler l'ennemi des positions avancées qui pouvaient gêner la grande sortie projetée par Trochu vers l'ouest. On avait recouvré la Malmaison et préservé Rueil. L'élan des troupes allait croissant; ces mêmes zouaves de nouvelle levée, qui s'étaient pitoyablement débandés à Châtillon, le 19 septembre, venaient de faire à la Malmaison, le 21 octobre, des prodiges d'audace. Les dispositions personnelles de Trochu se modifiaient; il revenait à l'espérance.

En résumé, quelques réserves qu'il pût y avoir à faire sur la direction militaire, la défense s'était affermie; on avait regagné du terrain, repris bon nombre de villages de la banlieue, fait beaucoup de travaux nouveaux et complété les anciens, à l'ouest et au nord comme au midi. On reconstituait, par des efforts prodigieux, une immense artillerie. Il y avait des préventions réciproques, à cet égard, entre le civil et le militaire; mais, si ces préventions causaient des embarras, elles n'en suscitaient pas

moins une émulation qui donnait de merveilleux résultats; la direction de l'artillerie arriva à former 97 batteries de campagne (582 pièces); le ministère des travaux publics (Dorian) et le Conservatoire des Arts et Métiers créèrent les canons de sept, se chargeant par la culasse, qui égalaient en portée les pièces prussiennes et qui, allégés et perfectionnés, sont devenus nos excellents canons de cinq. La défense de Paris, à la fin du siège, disposait de plus de 3,400 bouches à feu de tout calibre.

Ce fut avec les souscriptions des citoyens que l'on fabriqua les pièces de sept; le public parisien montra la même ardeur à verser le premier terme d'un emprunt national, le 22 octobre.

A Paris, comme à Tours, la France républicaine se relevait; c'était d'ailleurs qu'allait partir un nouveau, un effroyable coup; nous n'avions pas épuisé toutes les calamités de l'Empire; il nous en léguait une pire que Sedan même.

Le 27 octobre, le journal de Félix Pyat, *le Combat*, accusa de haute trahison le gouvernement de la Défense nationale comme cachant un secret d'État : — « Le maréchal Bazaine, assurait-il, traite avec la Prusse de la reddition de Metz et de la paix, au nom de Napoléon. »

Le Gouvernement ne savait rien et protesta avec indignation contre l'accusation de trahison qu'on lançait « au glorieux soldat de Metz. »

Paris restait ému et incertain. Des incidents d'une extrême gravité s'accumulèrent.

Dans la nuit du 27 au 28, le général de Bellemare, qui commandait à Saint-Denis, avait fait surprendre et occuper le village du Bourget, qui était, de ce côté, le poste avancé de l'ennemi. Les Prussiens essayèrent, le 29, de reprendre cette position; ils furent repoussés avec perte. Bellemare, prévoyant un nouvel et plus puissant effort de l'ennemi, demanda qu'on lui envoyât en toute hâte du canon pour garnir le Bourget. Il n'entrait pas dans les vues de Trochu de s'étendre de ce côté; l'envoi du canon tarda. Le 30 octobre, de grand matin, le Bourget fut assailli par des masses d'infanterie et d'artillerie. Les quatre ou cinq bataillons de la ligne et des mobiles de la Seine, et les francs-tireurs qui défendaient le Bourget furent accablés après une résistance héroïque et leurs débris rejetés sur Saint-Denis. Ce fut là que périt, à la tête de nos mobiles, le fils d'un des ministres de l'Empire, Ernest Baroche; il racheta par une mort glorieuse les souvenirs attachés à son nom.

Une triple nouvelle éclata dans Paris, du 30 au 31 octobre : la perte du Bourget, la capitulation de Metz, dont on ne pouvait plus douter et que le gouvernement annonça dans l'*Officiel* du 31, et enfin l'arrivée de M. Thiers venant négocier un armistice.

On disait partout que c'était la capitulation de Paris après celle de Metz. On accusait violemment le Gouvernement de n'avoir pas secouru le Bourget. On exploitait contre lui la contradiction entre sa négation du 28 et son aveu du 31 sur Metz. Paris fermentait; les esprits flottaient de la douleur à la colère. Le maire de Paris, Étienne Arago, convoqua à l'Hôtel de Ville les maires d'arrondissements, à la demande de plusieurs d'entre eux, qu'alarmaient les symptômes de l'agitation publique. Les maires, qui ne tenaient leurs pouvoirs que du Gouvernement et qui sentaient l'autorité leur échapper, demandèrent que leurs fonctions fussent remises à l'élection, ce qui était tout autre chose que l'élection d'une Commune.

Le Gouvernement y consentit; mais, pendant ce temps, la situation était allé s'aggravant. La foule, gardes nationaux et hommes sans uniformes, s'était incessam-

ment accumulée sur la place. On criait : « La Commune ! pas d'armistice ! » Les députations envoyées au Gouvernement se



[illegible]

succédèrent, de plus en plus irritées et de plus en plus nombreuses jusqu'à devenir la foule elle-même. L'Hôtel de Ville était envahi et fut, durant de longues heures, le théâtre de scènes tellement bizarres et confuses qu'on ne sait comment les décrire. Le Gouvernement était prisonnier d'une multitude qui ne savait ce qu'elle voulait. C'est dans le livre de M. Jules Simon, sur le *Gouvernement de la Défense nationale*, que se trouve l'explication la plus exacte de la journée. Le mouvement n'était pas organisé. C'était une explosion spontanée. Les principaux agitateurs étaient arrivés les uns après les autres sans entente et sans plan. Flourens n'avait avec lui qu'un médiocre nombre de ses tirailleurs. Lorsque les meneurs virent des bataillons de la garde nationale qui ne leur appartenaient pas lever la crosse devant eux sur la place, par irritation, par complicité d'un moment, ils s'enhardirent ; ils essayèrent d'arracher aux membres du Gouvernement leurs démissions, afin de les remplacer. Ils rencontrèrent la plus ferme résistance. Les membres du Gouvernement étaient résolus à mourir plutôt qu'à se déshonorer. La foule bigarrée qui les entourait, qui les étouffait presque, n'était pas disposée à aller jusqu'au crime ; le plus bruyant et le plus violent en paroles parmi les chefs d'émeute, Flourens, était incapable d'un lâche assassinat. Ceux qui n'eussent pas reculé devant un attentat ne se sentaient pas assez forts.

Ce n'était déjà plus la vraie foule qui occupait l'Hôtel de Ville. La multitude, armée ou non, après avoir manifesté son



Dorian.

mécontement, s'était peu à peu écoulée. Il restait là 2 ou 3,000 hommes, mélange



Le 31 Octobre à l'Hôtel de Ville.

d'ultra-révolutionnaires et de curieux. Il y avait, dans l'intérieur même de ce vaste Hôtel de Ville, des gardes mobiles et des gardes nationaux amis qui eussent pu agir; mais ils n'avaient pas su d'abord ce qui se passait au milieu de cette incroyable confusion et, maintenant, ils hésitaient, de peur de compromettre la vie de ceux qu'ils auraient voulu secourir.

Les membres du Gouvernement refusant inébranlablement de se démettre, on tenta de se passer de leur consentement et l'on proclama un gouvernement nouveau dans la grande salle; c'était Dorian, le ministre des travaux publics, proclamé malgré lui, pour sa grande popularité sous laquelle les meneurs imaginaient de s'abriter; puis Flourens, Delescluze, Blanqui, Félix Pyat, Rochefort, qu'on voulait bien conserver. Le tumulte ne permit pas à Flourens de lire la liste jusqu'au bout.

L'état des choses cependant avait changé. Ernest Picard avait réussi à sortir de l'Hôtel de Ville; il s'était transporté au minis-

tère des finances, d'où il faisait appel aux bataillons fidèles de la garde nationale. D'autre part, dans l'Hôtel de Ville, un bataillon de gardes nationaux, se frayant passage sans conflit de salle en salle, était parvenu à faire échapper Trochu et Jules Ferry. Dès lors, la question n'était plus douteuse; la garde nationale, revenue de son premier mouvement et ne voulant pas des Blanqui ni des Flourens, arrivait de tous côtés se mettre aux ordres de Trochu, qui n'accepta pas le secours offert par Ducrot. Il ne voulut pas faire intervenir la troupe de ligne et se jugea, avec raison, maître de la situation.

La sédition expira d'impuissance vers le matin, après un essai confus de négociation qui n'avait pas abouti. Les gardes nationaux, conduits par Jules Ferry, et les gardes mobiles reprirent possession de l'Hôtel; ceux des membres du Gouvernement qui étaient restés là, depuis la veille, dans une position si critique, furent délivrés; on laissa les envahisseurs se disperser.

Les agitateurs étaient incorrigibles. Les jours suivants, ils essayèrent de recommencer, espérant mieux prendre leurs mesures. Ils avaient envahi plusieurs mairies et reformé un noyau insurrectionnel à Ménilmontant. On les dissipa sans effusion de sang; les masses, pas plus que le Gouvernement, ne voulaient de guerre civile. Félix Pyat et plusieurs des chefs furent arrêtés. Blanqui, Flourens et quelques autres échappèrent.

Quoique l'émeute eût avorté, le 31 Octobre laissa dans les esprits une impression d'inquiétude et de tristesse. Le Gouvernement jugea nécessaire de recourir à un grand moyen : n'entendant pas rester comme une dictature de fait et de nécessité en face de maires élus par le suffrage universel, il se soumit à un plébiscite parisien le 3 novembre, avant l'élection des maires.

La grande masse parisienne n'hésita pas. Le Gouvernement de la Défense nationale obtint 587,996 voix contre 62,638. Il eut également ensuite une très forte majorité dans l'élection des maires; quatorze arrondissements sur vingt furent favorables au Gouvernement; trois incertains; trois seulement dans le sens du parti extrême.

Rochefort donna sa démission.

Le Gouvernement se trouva ainsi raffermi dans Paris, par le fait même de la sédition qui avait voulu le renverser; mais, au dehors, cette crise fit évanouir les espérances d'armistice.

M. Thiers, après s'être entendu avec les membres du Gouvernement, avait quitté Paris au moment même où grossissait l'émeute. Il était allé conférer à Versailles avec M. de Bismark. Celui-ci n'avait point d'abord repoussé en principe les conditions nécessaires d'un armistice, c'est-à-dire le ravitaillement de Paris et la faculté de concourir aux élections d'une Assemblée nationale pour tous les départements, même envahis; il faisait toutefois des réserves de mauvais augure et n'affectait probablement quelque modération au début que par égard pour la Russie. Lorsque les événements du 31 octobre furent connus à Versailles, il manifesta des exigences nouvelles, au nom des autorités militaires, et déclara qu'on ne pouvait consentir au ravitaillement, à moins que les assiégeants ne fussent mis en possession d'un des forts de Paris et peut-être de plusieurs. Si les Français ne voulaient ni de cette condition ni d'armistice sans ravitaillement, M. de Bismark offrait de laisser faire les élections sans armistice.

Si étranges que fussent ces propositions, M. Thiers, convaincu que nous courions de désastre en désastre, retourna conseiller à Trochu et à Jules Favre de se résigner, même à l'armistice sans ravitaillement, même aux élections sans armistice.

Le Gouvernement ne le voulait ni ne le pouvait : une pareille transaction eût provoqué un second 31 Octobre qui, cette fois, eût réussi. Le Gouvernement de la Défense nationale déclara donc qu'il tenait la négociation pour rompue, devant des exigences « également contraires à la justice et au droit des gens. » Il en appela au jugement des puissances qui avaient proposé l'armistice.

Les puissances se turent.

Il ne faut pas exagérer la portée de cette rupture et s'imaginer qu'on eût obtenu des conditions de paix moins exorbitantes en traitant plus tôt. Les négociations n'y pouvaient rien : nous n'avions rien à espérer que de nous-mêmes et de la guerre, et notre devoir était de la soutenir tant que la lutte était possible. Une conduite contraire, l'ennemi ayant ses plans de conquête bien arrêtés, n'eût pas sauvé le présent et eût profondément compromis l'avenir.

CHAPITRE XI

TROISIÈME RÉPUBLIQUE (SUITE). — CAPITULATION DE METZ.

(Aout — Octobre 1870.)

Avant de descendre la voie douloureuse jusqu'aux catastrophes suprêmes, il nous faut la remonter une fois encore et, comme pour Strasbourg, retourner en arrière pour Metz. A Strasbourg, nous n'avons eu à signaler qu'un grand malheur préparé par de grandes fautes, un désastre qu'une direction plus habile de la défense n'eût que bien peu retardé. Metz va nous offrir un plus extraordinaire et plus révoltant spectacle, un tableau qu'on n'a jamais vu dans l'histoire, celui d'un chef militaire qui stérilise volontairement les puissants moyens d'action qu'il a dans les mains, s'embarrasse dans ses combinaisons tortueuses, se prend à ses propres pièges, arrive enfin à livrer à l'ennemi, sans combat, une grande armée et une grande place invaincues, et se perd misérablement lui-même en consommant la perte de son pays.

Il n'est pas aisé de comprendre cet homme et ses actes, de découvrir un plan, une suite, un but dans cette série de contradictions, de mensonges, de fautes inexpliquables au point de vue non seulement de son devoir, mais de son propre intérêt.

C'est que Bazaine, comme Napoléon III, était né pour ruiner tout ce qu'il serait chargé de sauver.

Il avait fait l'illusion d'un grand capitaine, ainsi que Napoléon III avait fait, un moment, l'illusion d'un grand politique. Ses talents militaires étaient réels, mais surfaits par l'opinion. Il possédait au plus haut degré le courage physique, l'indifférence au danger, mais ne connut jamais ces élans magnanimes qui réveillent parfois le cœur de tel homme de guerre capable des pires excès, d'un Saint-Arnaud, pour citer un récent exemple. Il avait toutes les aspirations des grands ambitieux, sans rien des facultés qui les conduisent au succès, et sans rien des sentiments qui excusent ou justifient l'ambition, quand elle s'identifie à une noble cause. Il était aussi indifférent à la patrie, au devoir, à tout ce qui n'était pas lui, qu'un condottiere du moyen âge, et, en même temps, il n'avait, au service de ses prétentions, ni largeur de vues, ni prévoyance active, ni calcul intelligent des chances et des possibles. Comme Napoléon III, il joignait à l'esprit d'intrigue un caractère incertain, une disposition fataliste à attendre les circonstances au lieu de les susciter.

A demi disgracié, après la guerre du Mexique, par l'empereur qui ne savait faire

les choses qu'à demi, il lui avait profité d'être mal en cour, lorsque l'opinion publique, irritée et affolée par nos premiers revers, s'était déchaînée contre l'empereur et contre le maréchal Lebœuf. Par son inaction durant la journée de Spicheren, il avait mérité une part de responsabilité dans le grave échec dû à la négligence et à l'incapacité de Frossard. Il reçut cependant le commandement en chef, après que l'armée eut été concentrée sous Metz. C'était une rude tâche qui lui incombait. Le désordre qui avait présidé à la formation de cette armée avait jusque là continué à tous les degrés de la hiérarchie militaire. L'indiscipline était grande; il faut lire, sur cette confusion générale, les sincères récits des officiers distingués qui ont eu le courage de recueillir ces souvenirs douloureux pour la leçon de l'avenir.

Un chef d'armée au cœur français n'eût pas perdu l'espérance : jugeant des autres par lui-même, il se fût rappelé le prodigieux ressort de notre race guerrière; il eût compris que l'exemple d'en haut aurait promptement relevé le soldat; il eût fait ce que firent si vite les généraux de 93. Les éléments n'avaient pas changé, malgré tout; les hommes n'avaient pas dégénéré; elle le montra bientôt, cette malheureuse armée de Metz, à laquelle il ne manqua qu'un chef digne de la conduire.

Mais Bazaine n'était pas de ceux qui luttent stoïquement contre la fortune et qui savent parfois la forcer au retour. Les puissances morales n'existaient pas pour lui; il ne comprenait ni n'aimait le soldat. Croyant la partie perdue pour la France, il ne songeait déjà plus qu'à se réserver, afin de surnager dans le naufrage; garder son armée dans sa main, à son profit personnel, devint sa pensée unique.

Toutes ses opérations militaires témoignèrent de son intention de ne pas s'engager à fond et d'attendre.

Attaqué le 14 août par Steinmetz à Borni, il peut, ou continuer le mouvement de retraite ordonné sur Verdun, ou écraser le téméraire agresseur, avant que l'autre armée allemande, celle de Frédéric-Charles, soit en mesure de le secourir. Il ne fait ni l'un ni l'autre. Après s'être remis tardivement en marche, il est attaqué sur l'autre rive de la Moselle par Frédéric-Charles; il repousse vigoureusement l'ennemi; il peut ou poursuivre son succès, quand les masses allemandes ne sont pas encore réunies, ou gagner Verdun. Pour la seconde fois, ni l'un ni l'autre! Il se rabat sur les hauteurs voisines de Metz. L'ennemi rassemble sans obstacle toutes ses forces et vient de nouveau nous assaillir; la défense est héroïque; victorieuse à gauche et au centre, elle le sera à droite, si Bazaine lance ses puissantes réserves au secours de Canrobert. Il ne bouge pas, ne prend aucune part à l'action, laisse accabler Canrobert et ramène définitivement l'armée dans le camp retranché, sous Metz.

Tout indique qu'il n'a pas eu d'autre idée et que c'est là qu'il entend attendre les événements.

Quels événements? probablement l'abdication de l'empereur, l'entrée de l'ennemi à Paris, un traité de paix et une régence où le chef de l'armée demeurée quasi intacte à Metz aurait le principal rôle. La France serait tombée; mais le maréchal Bazaine serait resté debout!

Bazaine trompait à la fois ses lieutenants à Metz et le gouvernement à Paris : il feignait de se préparer de nouveau au départ.

Après la bataille de Saint-Privat, il avait informé le ministre de la guerre (Palikao) qu'il se dirigerait, non sur Verdun, dont la route était barrée par l'ennemi, mais sur Montmédy, par la route de Thionville à Mézières. Il n'avait pas plus envie d'aller à Montmédy qu'à Verdun. Durant toute une semaine, du 19 au 26 août, il ne fit rien, ni



Metz.

en vue des opérations militaires, ni en vue du ravitaillement.

L'ennemi, cependant, voyant Bazaine immobile, s'était enhardi à détacher cette armée du prince de Saxe qui était allée rejoindre le prince royal de Prusse contre Mac-Mahon. C'était, avec les pertes de la journée de Saint-Privat, plus de cent mille hommes de moins devant Metz. La rive droite de la Moselle était faiblement occupée par les Allemands, qui ne dépassaient plus beaucoup en nombre notre armée et ne reçurent pas immédiatement leurs troupes de renfort, dites « de remplacement. »

Il y avait, dans les bourgs et les villages de cette riche contrée, des ressources très considérables qu'on eût pu ramener dans Metz. Les granges et les étables eussent fourni pour un mois de vivres, et non seulement l'ennemi n'eût pas été en état de s'y opposer. Mais on eût pu lui enlever ses propres approvisionnements, un grand dépôt de 1,500 wagons de vivres qu'il avait formé, avec une singulière témérité, beaucoup trop à notre portée et qui n'était pas gardé par des forces suffisantes.

Bazaine ne donna aucun ordre : ni lui, ni le commandant de place, le général Coffinières, ne daignèrent écouter les gens du dehors qui accouraient leur annoncer les denrées disponibles. L'instruction du pro-

cès Bazaine a établi qu'il eût été possible d'assurer la subsistance de l'armée et de la place jusqu'à l'entrée de janvier !

Voulant rester à Metz, comment Bazaine ne se procurait-il pas les moyens d'y faire le plus long séjour possible ? La seule explication est qu'il croyait à une très courte durée de la guerre, qu'il y croyait et qu'il l'espérait ! Médiocre autant qu'égoïste, il ne sut pas comprendre qu'il fallait être en mesure pour l'un et l'autre cas.

Le 23 août, il avait reçu avis que Mac-Mahon marchait pour le joindre. Il prescrivit de mettre l'armée en mouvement le 26, par la rive droite de la Moselle, sur Thionville. Qu'il pût forcer le passage, s'il y était résolu, n'est pas douteux : en laissant dans Metz les malades, les blessés, et une forte garnison, il avait encore plus de 120,000 hommes disponibles ; l'ennemi n'en devait compter alors que de 160,000 à 180,000 au plus, répartis sur une immense circonférence dont nous n'avions à franchir que le rayon. Ce fut le dernier jour où il y eut chance de sauver l'armée de Mac-Mahon ; il y a toute apparence que, Bazaine une fois à Thionville, Frédéric-Charles eût rappelé à lui l'armée du prince de Saxe, qui eût manqué à Sedan.

Le général Coffinières, commandant la place de Metz, et le général Soleille, commandant de l'artillerie, insistèrent vivement auprès de Bazaine, le 26 au matin, pour qu'on ne marchât pas. Ces deux officiers généraux exercèrent, durant cette triste campagne, une nuisible influence ; mais ils n'eurent pas besoin, ici, de presser beaucoup Bazaine. Le maréchal convoqua les chefs de corps. Il ne leur dit pas un mot de la marche de Mac-Mahon. Les chefs de corps, tenus dans une ignorance absolue des choses du dehors, trompés sur l'état de la place et des munitions, opinèrent pour ne pas diriger l'armée vers le nord. On leur avait fait croire que les munitions de guerre manquaient. C'était faux. Le commandant de l'artillerie, Soleille, avait lui-même, le 22, déclaré le réapprovisionnement complet et Bazaine l'avait écrit à l'empereur. Le commandant de la place, Coffinières, prétendait que Metz succomberait sous quinze jours, si l'armée l'abandonnait ; c'était très invraisemblable, quoique deux des forts fussent inachevés, et, le maréchal Lebœuf, ministre funeste, mais très bon officier d'arme spéciale, répondait de défendre Metz plusieurs mois.

Ce même jour, 26 août, deux dépêches contradictoires furent expédiées de Metz, l'une au ministre Palikao : Bazaine prétendait ne pouvoir forcer les lignes ennemies ; l'autre, à Mac-Mahon ; il y était dit : — Pouvons percer quand nous voudrons. Vous attendons. » Bazaine a nié que la seconde fût de son fait. Sur les nouvelles de la marche de Mac-Mahon, il ordonna, le 29, de se préparer pour le 30 ; puis il contremanda le mouvement.

A l'arrivée d'une nouvelle dépêche, il renouvela son ordre pour le 31. Il ne fit aucuns préparatifs sérieux, n'emmena même pas l'équipage de ponts, indispensable pour repasser la Moselle à Thionville ; il traîna le plus possible en longueur ; il eût dû marcher de nuit et attaquer le matin ; il attaqua à 4 heures du soir, après avoir laissé à l'ennemi tout le temps de se mettre en défense, et, de l'avis de nos historiens militaires, il ne prit nullement les dispositions que réclamait une attaque à fond sur le point décisif, la hauteur de Sainte-Barbe.

Nos troupes firent preuve d'une énergie qui dépassait les trois premières batailles devant Metz. Le moral de l'armée s'était refait, on peut dire : malgré son chef. La puissante artillerie ennemie n'arrêta pas nos soldats : ils enlevèrent successivement plusieurs villages retranchés. La nuit approchait. Le commandement hésitait. Tout à coup, au centre de l'action, les tambours

battent la charge et toutes nos lignes d'infanterie, d'un élan magnifique, se remettent en marche vers Sainte-Barbe.

On les arrêta. Le général en chef quitta le champ de bataille, sans laisser d'instructions à ses lieutenants.

D'après les témoignages les plus dignes de foi, l'ennemi, épuisé, manquant de munitions, eût été infailliblement forcé dans les positions qui nous livraient la route de Thionville.

La confusion succéda dans nos rangs à l'élan qu'on avait brisé. L'ennemi renforcé reprit, dans la nuit, le village de Servigny, que nous avions conquis en avant de Sainte-Barbe.

Le lendemain, l'ennemi, que des forces venues de la rive gauche n'avaient cessé de grossir, reprit l'offensive sur toute la ligne. Il était clair que l'opération était manquée. Après quelques heures de résistance, on ramena l'armée frémissante dans ses anciennes positions, devant les murs de Metz.

Bazaine n'avait voulu faire qu'une démonstration pour donner le change à l'armée. La victoire s'était offerte à lui ; il l'avait refusée. Ce jeu odieux avait coûté la vie à 2,000 de nos braves soldats. Le succès, du reste, n'eût pas sauvé l'armée de Mac-Mahon ; il était trop tard !

Si c'eût été par des motifs stratégiques que Bazaine ne voulait pas s'éloigner de Metz, il eût pu, avec les grandes forces dont il disposait, manœuvrer autour de la place, attaquer tantôt sur un point, tantôt sur un autre, et faire beaucoup de mal à l'ennemi. Pendant la quinzaine qui suivit les combats des 31 août et 1er septembre, il ne fit rien contre l'ennemi ni pour les approvisionnements ; il laissait l'armée sécher sur pied dans l'inaction et l'ennemi travailler à loisir à des ouvrages de campagne pour nous rendre les sorties plus difficiles.

Pourquoi eût-il agi ? Il attendait, a-t-il dit lui-même, « un armistice ou un traité de paix avant d'être réduit à l'extrémité. »

Dans la seconde quinzaine du mois, comme la question des vivres préoccupait l'armée, il ordonna quelques excursions dans des villages et des hameaux, déjà en partie vidés par l'ennemi et d'où l'on ne tira que peu de ressources. Ces malheureux villages furent ensuite brûlés par les Prussiens. Les nouvelles de la catastrophe de Sedan, puis de la chute de l'Empire et de la proclamation de la République, avaient pénétré dans Metz du 7 au 10 septembre. Le devoir du général en chef était de soutenir le moral de l'armée par un ordre du jour qui l'exhortât à défendre la patrie, quoiqu'il advînt. Bazaine ne dit rien d'abord aux soldats ; il communiqua les nouvelles aux généraux avec les bruits aggravants que répandait l'ennemi sur le prétendu chaos où serait tombée la France, et il s'arrangea de façon à ce qu'on eût connaissance de ces bruits jusque dans les rangs inférieurs de l'armée. Il déclara aux chefs de corps qu'il ne ferait plus de grandes sorties. Il leur annonça la chute de Strasbourg, ce qui était faux encore à ce moment.

Le 16 septembre, il écrivit au chef de l'armée ennemie, au prince Frédéric-Charles, pour lui demander des renseignements sur ce qui se passait dans l'intérieur de la France.

Au moment même où il faisait cette démarche contraire à tous les devoirs et a toutes les lois militaires, il adressait enfin à l'armée un ordre du jour très correct, sinon très chaleureux ; il y reconnaissait implicitement le nouveau Gouvernement de la Défense Nationale. Il communiqua aux journaux de Metz la proclamation de Jules Favre. Il commença de supprimer le nom et les insignes impériaux.

Il voulait pouvoir s'accommoder avec l'événement, quel qu'il fût ; son incertitude fut courte ; il eut connaissance d'un communi-

que de l'autorité allemande à la presse de Reims. On y disait que l'Allemagne pourrait traiter avec le maréchal Bazaine, « qui tient son commandement de l'empereur. »

Bazaine, dès lors, se retourna vers l'Empire : il rétablit les insignes impériaux ; il continua de correspondre avec le général ennemi et d'en recevoir fréquemment des



Général Coffinières.

parlementaires. Il rêvait de disposer des débris de la France en s'entendant avec la Prusse ; on n'a pas les pièces de cette correspondance ; mais il n'est pas difficile d'en deviner le caractère.

La criminelle négligence de Bazaine portait déjà ses fruits. Avant le milieu de septembre, il avait fallu réduire la ration de pain en augmentant celle de viande ; le sel devenait rare ; pour fournir la viande, on commençait d'abattre des chevaux ; les fourrages, cependant, manquaient ; les chevaux dépérissaient ; on les avait nourris quelque temps avec du blé ; mais le blé allait manquer même pour les hommes. Dès le 27 septembre, on fut obligé de réduire chaque régiment de cavalerie à deux escadrons montés. L'anxiété croissait dans la ville et dans l'armée.

Le 23 septembre, un parlementaire prussien amena à nos avant-postes un Français, nommé Régnier, qui prétextait une mission relative aux ambulances internationales. Cet homme se présenta au maréchal Bazaine comme un émissaire de l'impératrice, envoyé par elle pour négocier la paix avec le concours du chef de l'armée de Metz, qui emploierait cette armée à maintenir l'ordre à l'intérieur et à faire exécuter le traité. L'Allemagne, ajouta-t-il, réclamait comme gage la remise de la place de Metz.

Il montra à Bazaine, pour toute lettre de crédit, une photographie avec la signature du prince impérial et un laissez-passer de M. de Bismark.

Bazaine n'en demanda pas davantage : il s'ouvrit en toute confiance à ce singulier plénipotentiaire et ne fit aucune objection à l'emploi qu'on lui proposait de faire de son armée ; il ne réserva que ce qui concernait Metz, dont il ne lui appartenait pas, disait-il, de disposer. En attendant la paix, il demandait que son armée sortît avec les honneurs de la guerre, puis restât neutre. Ainsi, en attendant la paix, il abandonnerait ces républicains qui défendaient la France ; ce serait la trahison expectante ; puis, après la paix conclue sans eux et contre eux, il tournerait contre eux ses armes : la trahison active.

Il alla jusqu'à confier à Régnier qu'à partir du 18 octobre, il n'y aurait plus de chevaux pour traîner les canons et que nos vivres seraient épuisés vers le 25. Ceci devient entièrement incompréhensible ; Bazaine, en trahissant son pays, en venait à se trahir lui-même.



Rentrée de Bazaine, après la fausse sortie du 7 octobre.

Il se mettait à la discrétion d'un inconnu qui arrivait de chez l'ennemi.

Régnier lui proposa d'expédier à l'impératrice un de ses généraux pour s'entendre avec elle. Ce général partirait avec Régnier sous un déguisement. Bazaine en fit la proposition à Canrobert, qui refusa, puis à Bourbaki, qui accepta. Ce général, qui commandait la garde impériale, fort brave, avait la tête plus ardente que solide. Découragé, croyant tout perdu, il saisissait l'expédient qui s'offrait, sans bien comprendre quel rôle on lui imposait. Une fois parti, il eut des doutes et frémit de l'idée qu'il pouvait être l'instrument d'un agent prussien. Il alla jusqu'au bout, cependant, jusqu'en Angleterre, jusqu'à Hastings, où résidait l'ex-impératrice. Elle ne connaissait pas Régnier ; elle n'avait chargé cet aventurier d'aucune mission ; quand elle sut ce dont il s'agissait, quand elle vit qu'après avoir attiré la défaite et l'invasion sur la France, il lui fallait maintenant, pour rentrer aux Tuileries, signer la mutilation du territoire et livrer Metz à l'ennemi, son sang espagnol se révolta : « Non ! s'écria-t-elle, je ne traiterai pas ; je n'entraverai pas le Gouvernement de la Défense Nationale ! Qui sait s'il ne fera pas un miracle ! »

Elle avait été capable d'entraînements funestes dont souffriront maintes générations ; elle était incapable d'une bassesse.

Bourbaki repartit ; chez lui, aussi, l'honneur s'était révolté. Ne pouvant rentrer à Metz, il alla s'offrir à la Défense Nationale, à Tours. Gambetta l'envoya organiser la résistance dans le Nord.

Pendant ce temps, en réponse à une

dépêche de Bismark, transmise par Frédéric-Charles, Bazaine maintenait ses conditions : l'acceptation, moins Metz (29 septembre). Frédéric-Charles se dit sans pouvoirs suffisants. « Il faut, écrivait-il, en référer au roi et à M. de Bismark. » Régnier avait parlé : on savait au camp prussien combien de semaines et de jours l'armée et la ville assiégées pouvaient vivre; il n'y avait pour l'assiégeant qu'à se croiser les bras et à attendre, puisque Bazaine ne voulait pas se battre.

On ne savait pas dans la ville et dans l'armée ce que tramait le général en chef ; on ne savait pas ; mais on soupçonnait ! On voyait la situation s'aggraver de jour en jour et l'on pressentait l'horreur d'un avenir prochain. Le 30 septembre, Bazaine reçut une adresse des habitants de Metz, qui demandaient le départ de l'armée.

C'était, soi-disant, pour le salut de Metz qu'on avait maintes fois allégué la nécessité de maintenir l'armée devant la place ; mais le génie avait travaillé depuis six semaines ; les forts étaient en bon état ; la garnison, renforcée de la garde nationale, suffisait pleinement à la défense de la place, pourvu que l'armée ne consommât pas ce qui restait de vivres.

L'armée pensait comme la ville ; elle aspirait à un coup de désespoir.

Nos chances avaient diminué d'heure en heure. L'ennemi s'était accru en nombre et avait fortifié ses positions, quoique ses travaux n'eussent pas toute l'importance qu'on leur supposait dans notre camp. Notre cavalerie était ruinée ; nos chevaux d'artillerie, qu'on avait ménagés en sacrifiant ceux de la cavalerie, étaient trop affaiblis pour soutenir un long effort. Ce qui eût été probable, on pourrait dire certain, le 26 ou le 31 août, si Bazaine l'eût voulu, c'est-à-dire l'armée sortant victorieusement en masse, n'était plus à espérer au commencement d'octobre. Bazaine, cependant feignait, encore une fois, de se préparer à marcher vers Thionville, après quelques petites sorties qui n'avaient eu pour but que d'apaiser les murmures et qui n'avaient servi qu'à faire tuer des hommes. Le Gouvernement de la Défense nationale avait fait de son mieux pour venir en aide à Metz : un homme énergique et actif, l'intendant Richard, était parvenu à faire arriver du Nord à Thionville, le 25 septembre, 2.500.000 rations de vivres, et il avait, en outre des réserves considérables à Longwi. Il était bien tard pour en profiter ; en supposant que l'on eût percé jusqu'à Thionville par un effort désespéré, ce qui n'était pas impossible, on eût été promptement rejoint par un ennemi supérieur en forces ; on eût été obligé de se jeter dans le Luxembourg. Mieux eût valu, après tout, annuler l'armée en la jetant sur un territoire étranger que de la rendre à l'ennemi par famine.

Ce n'était pas néanmoins la pensée des hommes les plus intelligents de l'armée. Ils voyaient mieux à faire pour la France. Envisageant dans son ensemble la défense nationale, et sachant que l'on s'efforçait d'organiser des armées en province, afin de secourir Paris, ils comprenaient que le plus grand service qu'on pût rendre au pays était de donner des cadres à ces nouvelles levées. Jugeant l'armée de Metz perdue, ils voulaient en envoyer à nos armées de province les débris, mais des débris choisis, une élite. Le plan qu'ils concevaient était celui-ci : sortir du côté opposé à Thionville, par le sud, rompre le cercle d'investissement par une attaque vigoureuse et faire échapper, à travers les lignes ennemies, des détachements préparés d'avance et composés d'officiers et de sous-officiers et des plus vigoureux soldats des diverses armes. Ces détachements se seraient dirigés par Nomény et Château-Salins vers les Vosges, où ils se seraient ralliés les francs-tireurs qui couraient encore ces montagnes, de là, ils

auraient rejoint les noyaux des nouvelles armées.

Le succès de cette entreprise eût été assuré, comme le reconnaît un général prussien, auteur d'une très remarquable brochure sur les *Opérations militaires autour de Metz*. « C'était, dit l'auteur prussien, le devoir du maréchal. »

Qu'importait le devoir à Bazaine ! Il ne voulait marcher ni par le nord ni par le sud. Pour donner le change au soldat et à l'habitant, il ordonna, le 7 octobre, une nouvelle sortie. Les troupes y montrèrent la même énergie que par le passé. Les corps étaient affaiblis par les privations, les cœurs ne faiblissaient pas. Comme dans toutes les actions précédentes, on rentra après une inutile effusion de sang. Ce fut la dernière apparence d'effort que fit Bazaine.

Au retour de cette fausse sortie, les chefs de corps trouvèrent une lettre de Bazaine, qui leur demandait de lui faire connaître par écrit leur avis sur la situation, après qu'ils en auraient conféré avec leurs généraux de division. Contrairement au devoir d'un chef d'armée, qui a seul la responsabilité des résolutions suprêmes, Bazaine visait à se faire couvrir par ses subordonnés.

Cette lettre présentait la situation sous les couleurs les plus sombres, et Bazaine, tout en y déclarant qu'un général en chef ne devait, en pareille occurence, rien laisser ignorer à ses chefs de corps, se gardait de leur rien dire de sa correspondance avec l'ennemi. Une partie des chefs de corps et des généraux qu'il avait consultés conseillèrent de négocier, sauf à combattre si les conditions exigées par l'ennemi portaient atteinte à l'honneur ; d'autres voulaient tenter de nouvelles sorties ou tenir jusqu'à la dernière extrémité.

Le 10 octobre, Bazaine réunit les chefs de corps et les commandants de la place de Metz et de l'artillerie, en conseil de guerre. Le procès-verbal ne donne pas les opinions des membres, mais seulement les questions posées et les avis formulés par le conseil.

Le procès-verbal expose que, malgré toutes les tentatives du maréchal pour se mettre en communication avec la capitale, il ne lui était jamais parvenu aucune nouvelle officielle du gouvernement. La vérité, d'après les propres termes du commissaire du gouvernement dans le procès Bazaine, était que ce commandant en chef n'avait jamais voulu donner de ses nouvelles au gouvernement, qu'il n'avait pas cherché à en recevoir de lui et qu'il cachait avec soin celles qui avaient pu lui parvenir.

D'après le témoignage d'un des membres du Conseil de guerre, Bazaine ajouta que les puissances allemandes ne reconnaissaient pas en France d'autre gouvernement que celui de la Régence, en d'autres termes, que la Prusse n'avait pas négocié et ne négocierait pas avec le Gouvernement de la Défense nationale.

Par cette double imposture, Bazaine poussait nos généraux au rétablissement de l'Empire comme dans une impasse.

Il ne fit pas donner lecture au Conseil de celles des réponses des chefs de corps qui étaient contraires aux négociations. Il ne dit rien des grands approvisionnements qui attendaient l'armée à Thionville et à Longwi.

Du procès-verbal, incomplet et peu sincère, il résulte que la question : si l'on tenterait le sort des armes avant de négocier, fut écartée à la majorité et que le Conseil émit l'avis d'entamer des négociations sous quarante-huit heures : « Si les conditions de l'ennemi portent atteinte à l'honneur du drapeau, on essaiera de se frayer un chemin par la force, avant d'être épuisé par la famine. »

Bazaine arrivait à ses fins : ses lieutenants consentaient à ce qu'une négociation officielle succédât à ses menées secrètes.

Les membres du Conseil de guerre

avaient oublié que les lois militaires, qui autorisent, dans des cas extrêmes, la capitulation d'une place forte, interdisent absolument celle d'une armée. A part cette question de principes, ils ne virent pas qu'il fallait tout au moins réclamer la réponse immédiate de l'ennemi ; sinon, l'ennemi n'avait qu'à traîner un peu de temps les pourparlers pour qu'on fût réduit à se rendre à discrétion !

Les artifices de Bazaine n'ont pas réussi devant ses juges ni devant l'histoire à alléger, aux dépens de ses lieutenants, l'effroyable responsabilité qui pèse et à jamais pèsera sur sa tête. On doit pourtant reconnaître avec tristesse que des généraux, dont plusieurs avaient de glorieux états de service, n'avaient pas fait tout ce qu'il eût été possible de faire pour prévenir la catastrophe où leur chef les entraînait. Ils étaient trompés, assurément; mais enfin, autour d'eux, tout ce qu'il y avait de vigoureux et d'intelligent devinait, apercevait l'abîme dont on se rapprochait de moment en moment. Nous en avons la preuve par les relations les plus authentiques, dont certaines écrites au jour le jour, telles que le *Journal* si précieux et si poignant, *d'un officier de l'armée du Rhin* (le général Fay). Qui sait ce qu'eût produit une énergique pression exercée à temps sur Bazaine par les chefs de l'armée? Mais l'initiative, la décision, la personnalité, étaient bien amorties dans les hauts rangs !

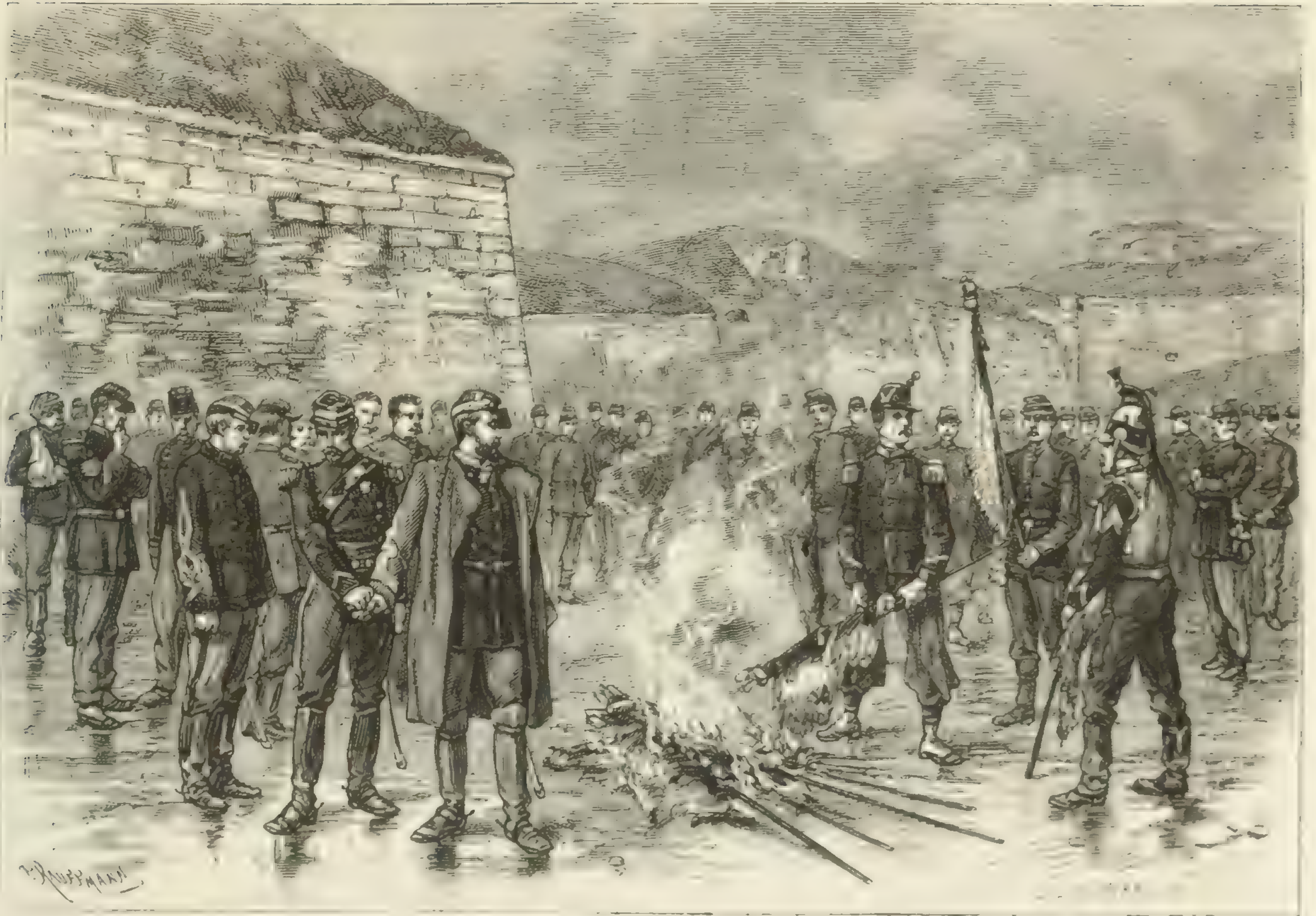
Bazaine, se croyant suffisamment couvert, dépêcha son premier aide de camp, Boyer, au roi de Prusse et à Bismark. La maréchale Bazaine a prétendu, depuis, que Boyer avait été le mauvais génie de son mari. Boyer résumait en effet dans sa personne le déplorable entourage de Bazaine; mais le commandant de l'armée de Metz n'avait pas besoin qu'on lui soufflât ses sinistres desseins !

Bazaine chargeait Boyer d'offrir au roi de Prusse d'employer l'armée « à sauver la société et à rétablir un pouvoir régulier qui pût donner des gages à la Prusse et à l'Europe.» On n'a rien d'écrit sur les propositions précises qui accompagnaient cette offre conçue en termes généraux. D'après la déclaration de Boyer, l'armée se serait rendue sur un territoire neutralisé, où les pouvoirs publics antérieurs au 4 Septembre eussent été appelés à régler la forme du gouvernement. C'était, par conséquent, la guerre civile avec le concours de l'étranger.

Dans cette odieuse communication, Bazaine ne tenait aucun compte de ces délibérations du conseil de guerre qu'il avait provoquées. Il n'avait eu garde de parler à ses lieutenants de ses criminels projets. Après le départ de Boyer, il trompa Canrobert en lui disant que ce qu'il demandait à l'ennemi, c'est que l'armée fût à la disposition de l'Assemblée qui allait être élue. On ignorait, à Metz, l'ajournement des élections.

Boyer partit le 12 pour Versailles. Depuis le 10, l'agitation régnait dans Metz. Au premier bruit des négociations, des rassemblements avaient sommé le gouverneur de Metz, le général Coffinières, de proclamer la République et de ne pas capituler. D'autres avaient envahi l'Hôtel de Ville, jeté par la fenêtre le buste de Napoléon III et arraché l'aigle du drapeau qui flottait au balcon. La municipalité et la garde nationale s'associèrent au sentiment populaire par une énergique adresse au gouverneur, qui répondit en promettant de faire pour la défense tout ce qui était humainement possible et de reconnaître le Gouvernement de la Défense Nationale (14 octobre).

Ces promesses rassurèrent peu la population. L'armée, contenue par la discipline, ne manifesta pas ses impressions par des scènes tumultueuses ; mais les illusions où on l'avait si longtemps entretenue, dit l'au-



L'armée de Metz brûlant ses drapeaux.

teur d'un livre célèbre sur la chute de Metz (le général d'Andlau), « s'évanouissaient subitement pour faire place à une horrible anxiété, à une profonde douleur et à une indignation légitime. » Les hommes de l'armée de Metz avaient été naguère rigoureux dans leurs jugements sur leurs malheureux camarades de Sedan, et, maintenant, ils sentaient suspendu sur leurs têtes quelque chose de bien pire encore que la capitulation de Sedan, un traité avec l'ennemi, une capitulation sans combat!

On se demandait, dans notre camp, ce qui restait à faire pour sauver du moins l'honneur. Il y àvait plus d'un mois que des officiers qui avaient perdu toute confiance en Bazaine rêvaient de transmettre le commandement à des mains plus sûres : un de nos officiers généraux les plus distingués, Clinchant, avait la pensée d'expédier à Gambetta un émissaire, qui lui demanderait les pleins pouvoirs pour Changarnier. Ce vieux général d'Afrique, ennemi de l'Empire, était venu joindre l'etat-major de l'armée, quand il avait vu la France envahie. Sans commandement officiel, c'était lui qui, le 31 août, avait imprimé à la troupe l'élan trop vite arrêté par Bazaine. Un jeune capitaine du génie, très énergique et très instruit, dont la fin coupable et tragique fut la conséquence du crime de Bazaine, Rossel, alla prévenir le général Changarnier. Celui-ci s'obstinait encore à croire au général en chef. — Je ne veux pas, dit-il, usurper le commandement dans une armée où je sers comme volontaire ; je ne veux pas déshonorer mes cheveux blancs! »

Ceci se passait vers le 26 septembre.

Après l'espèce de consultation adressée par Bazaine aux chefs de corps, le 7 octobre, et communiquée par eux à leurs subordonnés, un grand nombre d'officiers généraux et supérieurs essayèrent de se concerter pour agir. Ils croyaient un coup de main possible encore. Il restait assez de chevaux, en prenant tous ceux de la ville, pour atteler un nombre respectable de batteries. On songeait à sortir par le sud dans le but dont nous avons parlé, afin qu'une partie des nôtres perçassent à tout prix.

Mais qui commanderait la sortie? Comment agir avec Bazaine et comment agir sans lui en brisant le lien du commandement?

Les généraux qui avaient fait partie de ces réunions se présentèrent à Bazaine, le 10 au soir, et lui posèrent nettement la question. Il répondit à leur franchise avec sa fausseté habituelle, parut entrer dans leur pensée et se déclara résolu à ne pas capituler. Si le général Boyer, dit-il, n'obtenait pas une convention qui permît de quitter honorablement la place, on sortirait à tout prix. On saurait à quoi s'en tenir dans quarante-huit heures. Il ajouta que, du reste, si un autre voulait prendre le commandement, il était prêt à le lui abandonner.

Cet autre, on le chercha; on ne le trouva point parmi les chefs de corps; la discipline et la crainte de la responsabilité les retinrent!

En dehors des chefs de corps, personne n'avait une autorité suffisante. Leur refus brisa la dernière espérance de tous ces braves officiers dont ils partageaient les angoisses, sans se résoudre à les faire cesser.

Bazaine, cependant, inquiet de ces tentatives, revint à ses feintes accoutumées et affecta des préparatifs de sortie. Les généraux n'étaient plus ses dupes; mais le soldat, oubliant ses souffrances toujours croissantes, se réveilla partout cette fois encore. Bazaine, alors, se hâta de répandre les renseignements les plus effrayants sur le nombre des ennemis et la force de leurs lignes. Il prenait autant de peine pour démoraliser son armée, qu'un autre chef en eût pris pour lui raffermir le cœur. En même temps, il semait à profusion autour de lui les grades, les croix et les médailles, pour étouffer les sentiments sous les intérêts.

Boyer rentra le 17 à Metz. Bazaine ne convoqua le conseil de guerre que le lendemain. Boyer rapporta infidèlement au conseil les conditions que lui avait faites Bismark : il dit bien que la Prusse réclamait une déclaration de l'armée en faveur de l'Empire et l'acceptation par la « régence » (l'ex-impératrice) des bases du traité de paix ; mais il ne dit pas que la remise préalable de la place de Metz était le gage de ces préliminaires. Bazaine lui avait imposé silence là-dessus : il avait trop peur d'un soulèvement d'honneur militaire chez ses lieutenants.

Deux des membres du conseil se prononcèrent pour la rupture des pourparlers; l'un était le maréchal Lebœuf, l'autre, le gouverneur de Metz, Coffinières. Au dernier moment, ces deux hommes, de même que l'impératrice, se révoltaient contre les conséquences du mal qu'ils avaient fait. Le conseil repoussa la tentative suprême à main armée que demandait Lebœuf. Les décisions du conseil attestent le trouble où étaient les esprits. Boyer avait fait, d'après ses entretiens avec Bismark, le plus sombre tableau de la situation de la France. Certaines de nos villes du Nord, disait-il, étaient disposées à recevoir l'ennemi sans résistance; les départements de l'Ouest étaient prêts à s'entre-déchirer; ceux du Midi étaient livrés à une anarchie absolue. L'ennemi, vainqueur à Orléans, marchait sur Bourges. Tout s'effondrait.

Le conseil, revenant trop tard aux principes, exprima des réserves quant au rôle

politique qui n'appartenait pas à l'armée; il déclara que l'action du maréchal devait rester purement militaire; que le maréchal ne pouvait accepter les bases d'un traité comme délégué de la régente. Et, cependant, l'action militaire, le conseil venait d'y renoncer en repoussant la proposition Lebœuf, et il vota l'envoi de Boyer à l'impératrice pour lui exposer l'état des choses. C'était bien là s'immiscer dans la politique. Lorsque, chaque jour, chaque heure montrait la famine plus proche, il était inconcevable que le conseil n'eût pas vu où menait ce nouveau délai.

Boyer partit le 19 pour l'Angleterre. Pendant ce temps, les exagérations du rapport de Boyer étaient encore aggravées dans les communications faites aux troupes par ordre de Bazaine. Paris, disait-on, est dans la plus effroyable anarchie. Le Gouvernement provisoire ne fonctionne plus; Gambetta est en fuite. Les places du Nord demandent à traiter à tout prix; le Havre et Rouen réclament des garnisons prussiennes. L'armée du général d'Aurelle est anéantie.

Bazaine commençait à voir s'évanouir les rêves de sa criminelle ambition. S'efforçant de se mettre à couvert, quoi qu'il advînt, en même temps qu'il rentrait en rapport avec l'impératrice, il écrivit, le 21 octobre, au Gouvernement de la Défense Nationale une lettre pleine d'équivoques et de faussetés; il terminait en déclarant que, sous peu, la famine le forcerait de prendre un parti, dans l'intérêt de la France et de son armée.

Cette famine, qui en était responsable? cette affreuse situation de l'armée, qui en était l'auteur? Les distributions de pain cessèrent le 22; la troupe n'allait plus vivre que de viande de cheval; et quelle viande que celle d'animaux qui eux-mêmes mouraient de faim!

L'insuffisance croissante d'alimentation, dont la famine allait être le dernier terme, n'était pas l'unique souffrance du soldat. Nos ennemis s'étaient installés sainement, commodément autour de Metz, dans nos bourgs et nos villages, que leurs femmes venaient déménager pour emporter les fruits du pillage outre Rhin. Nos troupes restaient sous la tente avec les chevaux à la corde, comme pour partir le lendemain. Chaque matin, au réveil, le soldat attendait le signal de la grande sortie. Durant des semaines, durant des mois, on le leurra de cet espoir; il ne fallait pas, que, par une installation d'hiver, on lui laissât comprendre qu'on ne sortirait pas! Les froides pluies d'octobre étaient arrivées; les camps s'étaient transformés en lacs fangeux; les routes, en rivières d'une boue liquide; nos soldats étaient glacés par de continuelles averses et manquaient de bois pour se sécher; il y en eut qui ne se séchèrent qu'en Allemagne, dans la captivité! Les forces physiques s'épuisaient, les forces morales s'affaissaient à leur tour. Bientôt, cette armée mourante ne songerait plus à contraindre son chef à combattre!

Ces misères, du reste, Bazaine n'en était pas témoin; enfermé dans son quartier général, s'isolant des chefs comme des soldats, on ne le voyait ni dans les camps, ni au lit des malades et des blessés; jamais général n'avait été aussi étranger à son armée.

Le dénouement approchait. L'impératrice garda devant Boyer l'attitude qu'elle avait prise devant Bourbaki; elle persista à refuser d'être la complice de Bazaine.

Le 24 octobre, une dépêche de Bismark fut transmise par Frédéric-Charles à Bazaine. Bismark déclarait que, les garanties indispensables n'ayant pas été réalisées, il était impossible au roi de se prêter à de nouveaux pourparlers. — « Je constate à regret, concluait Bismark, que je n'entrevois plus aucune chance d'arriver à un résultat par des négociations politiques. »

L'ennemi se démasquait. Il n'avait plus

besoin d'entretenir les illusions de Bazaine. Il savait, à quelques jours près, grâce au chef de l'armée de Metz, la date où cette armée devrait mourir de faim ou se rendre. Il n'avait plus qu'à attendre l'arme au bras.

Bazaine convoqua de nouveau ces chefs qu'il avait abusés jusqu'au bout et qui ne



Général Clinchant.

pouvaient plus éviter d'être entraînés dans sa ruine. Le général Desvaux proposa de tenter un effort désespéré avec ce qui restait de plus valide et s'offrit pour faire une trouée à la tête de la garde impériale qu'il commandait; cette brave troupe, qui a fait son devoir en Lorraine comme elle l'avait fait, dans des jours plus heureux, en Italie, ne mérite pas d'être enveloppée dans la réprobation de l'Empire.

On n'eût pu agir qu'avec de l'infanterie; il n'y avait plus de quoi atteler une seule batterie. Le Conseil repoussa toute idée d'action partielle. Il décida, à l'instigation de Bazaine, que Changarnier serait chargé d'aller renouveler à Frédéric-Charles la proposition de neutraliser l'armée, en faisant appel aux pouvoirs constitués avant le 4 Septembre.

C'était compromettre bien inutilement ces cheveux blancs que le vieux général n'avait pas voulu engager dans une entreprise tout opposée. Il était puéril de rien attendre de la générosité prussienne, Changarnier n'obtint pas plus de succès à Metz que Wimpffen à Sedan. L'ennemi n'admettait que la capitulation de l'armée et de la ville.

Bazaine envoya, le 25 au soir, le général de Cissey s'enquérir des conditions de la capitulation. Ces conditions étaient: Metz livrée, l'armée prisonnière de guerre, avec armes, drapeaux, bagages et matériel.

Quand, le lendemain, le Conseil de guerre fut informé des exigences de l'ennemi, le général Desvaux renouvela sa proposition d'un coup de désespoir. Il ne trouva point d'écho. Le Conseil en vint jusqu'à se résigner à l'humiliante, à l'odieuse condition de livrer les drapeaux!

Comment des hommes tels qu'il en était dans ce Conseil ne rappelèrent-ils pas au chef de l'armée que son devoir absolu était de briser les fusils, d'enclouer les canons, de détruire le matériel, de brûler les drapeaux, avant de capituler? Ce devoir, Uhrich n'y avait pas manqué à Strasbourg. Bazaine trompa ses lieutenants jusqu'à la dernière heure. Il leur persuada que tout l'attirail militaire serait rendu à la France après la paix. Comment les généraux purent-ils ajouter foi à une assertion si invraisemblable?

Le général Jarras, chef d'état-major, alla régler à Frescati, avec le chef d'état-major prussien, les détails de la capitulation. Il y eut là des incidents étranges. L'ennemi accordait à nos troupes les honneurs de la

guerre, c'est-à-dire : le défilé en armes, tambours battants, enseignes déployées, les assiégeants présentant les armes, comme un hommage au courage malheureux. Ce n'est qu'après ce cérémonial accompli, que la troupe qui a capitulé dépose les armes.

Bazaine refusa les honneurs de la guerre; il refusa cette dernière consolation pour ses soldats ! Il n'osait défiler à la tête de l'armée qu'il livrait; il craignait d'être écrasé sous son indignation.

Le général prussien croyait que nous avions 80,000 hommes; son étonnement fut extrême quand il apprit que nous en comptions le double : 122,000 soldats dans les camps, sans la garnison de Metz (23,000 hommes), et les malades et les blessés des ambulances ; plus de 160,000 hommes en tout ! 160,000 qu'on rendait à 200,000 ! Dans quel état, il est vrai, étaient la plupart de nos hommes ! Avec ces 160,000 hommes, on livrait un immense matériel, 1665 canons, tant de siège que de campagne, 124,000 chassepots, des projectiles et des munitions de guerre, des accessoires de tout genre en nombre prodigieux.

La capitulation fut signée le 27 au soir.

La funeste nouvelle s'était répandue, la veille, dans les camps et dans la ville. Le ressort avait fini par se briser dans l'armée. L'accablement, chez la plupart, avait succédé à la colère. Des torrents de pluie glacée achevaient d'énerver ces hommes épuisés. Quelques natures énergiques réagissaient, rebondissaient, pour ainsi dire, dans l'affaissement général. La ville, qui avait subi moins de souffrances matérielles que l'armée, éclatait en cris de fureur et de désespoir. Quoi ! Metz l'invaincue, qui n'avait jamais ouvert ses portes à l'ennemi, qui avait brisé la puissance de Charle-Quint, allait être abandonnée aux Prussiens, sans que ses habitants eussent pu seulement essayer de la défendre ! Des groupes allèrent voiler d'un crêpe noir la statue du héros messin, le maréchal Fabert, le patriote lieutenant du grand Richelieu. Sur le socle de la statue sont gravées ces paroles de Fabert : — « Si, pour empêcher qu'une place que le roi m'a confiée ne tombât au pouvoir des ennemis, il fallait mettre à la brèche ma personne, ma famille et tout mon bien,



Général de Cissey.

je ne balancerais pas un moment à le faire. »

Il n'y avait point de brèche ; il n'y avait point de combat ; il y avait Bazaine à la place de Fabert.

Le 27, durant cette lugubre négociation, l'intendant en chef était accouru trouver Bazaine pour lui annoncer que, vérification faite, on avait devant soi quatre jours de vivres assurés et qu'on espérait doubler ce chiffre par de nouvelles recherches. Il restait 13,000 chevaux.

— « Vous auriez des vivres pour quinze jours, répondit Bazaine, que cela ne changerait rien à la situation; il faut en finir! »

Les quinze jours, on les avait; on en eut plus tard la preuve. Frédéric-Charles retenu quinze jours de plus devant Metz, c'eût été l'armée de la Loire devant Paris; cette armée, prétendue anéantie, qui allait tout à l'heure gagner une bataille!

Durant cette journée du 27, l'agitation s'était accrue dans l'armée; bien des âmes abattues se ranimaient. Les officiers se réunirent en grand nombre pour débattre les moyens d'échapper à la capitulation et de sortir à tout prix. Le général Clinchant avait promis de se mettre à la tête, si on lui assurait 15 à 20,000 hommes.

Le lendemain matin, au moment où les officiers se réunissaient de nouveau, le général Clinchant fut mandé par son chef de corps, le maréchal Lebœuf. Au lieu de Lebœuf, il trouva Changarnier qui s'emporta violemment contre lui, en s'écriant : « — J'aime mieux que l'armée périsse que de la voir se sauver par l'indiscipline! » Il injuria Clinchant, le repoussa de la main jusqu'à la porte, puis, tout à coup, se jeta dans ses bras en fondant en larmes.

En rentrant à son bivouac, Clinchant n'y retrouva pas sa brigade; on l'avait envoyée dans un fort où elle avait ordre de déposer ses armes; la sinistre opération était commencée. Il fut impossible de rassembler une force armée suffisante pour agir. Une cinquantaine d'hommes essayèrent de passer de nuit et n'y réussirent pas. Rossel, qui avait été l'agent le plus actif de ce mouvement, s'échappa déguisé.

Le 28 octobre, Bazaine fit ses adieux à l'armée par un ordre du jour où il avait l'audace de comparer ce qu'il appelait « des conventions honorables » avec les glorieuses capitulations de Masséna à Gênes et de Kléber à Mayence; il osait dire que tout ce qu'il était loyalement possible de faire pour éviter cette fin avait été tenté et il terminait en engageant l'armée à éviter « les actes d'indiscipline comme la destruction d'armes et de matériel, puisque, d'après les usages militaires, places et armements doivent faire retour à la France, lorsque la paix est signée. »

Cette pièce qui débutait par le cynisme finissait par l'imposture.

Les troupes allèrent déposer leurs armes dans les forts et dans les magasins de la ville. « Dans tous ces ruisseaux de fange qui avaient été des routes, à travers l'humide rideau d'une pluie continuelle, on apercevait de longues agglomérations d'hommes, qui n'étaient plus des soldats; ils marchaient silencieux, les uns chargés encore de leurs armes, les autres, les ayant déjà abandonnées; tous paraissaient consternés de l'acte qu'on leur faisait commettre et, sur leur visage, se lisait l'expression de la plus vive douleur (général d'Andlau). »

Une partie de ces malheureuses troupes traversaient la ville. A cet aspect, les femmes s'embrassaient en pleurant dans les rues; les hommes s'ameutaient de toutes parts. Le toscin de la cathédrale sonna. La ville se souleva. On désarma les soldats qui livraient leurs fusils aux citoyens pour ne pas les livrer à l'ennemi. Bazaine, effrayé, se hâta d'envoyer des bataillons de la garde. Allait-on en venir au dernier des malheurs? Un conflit entre naufragés près de s'engloutir ensemble?... Quand la population vit le désespoir peint sur ces mâles visages militaires, sa colère tomba; habitants et soldats fraternisèrent dans des adieux déchirants. La nuit était venue; au tumulte succéda un silence de mort.

D'autres faits émouvants s'étaient passés dans les divers corps de l'armée. Bazaine, dans son ordre du jour, n'avait osé parler des drapeaux. Livrer les armes, était bien cruel; mais livrer le drapeau, le symbole

de la patrie et de l'honneur, la religion du soldat! Bazaine comprit qu'un ordre ouvertement donné ne serait pas obéi; il usa des plus bas subterfuges. Il prescrivit de réunir les drapeaux de tous les corps à l'arsenal, en annonçant qu'ils y seraient brûlés; puis il prescrivit au directeur de l'arsenal de les conserver.

Dans le plus grand nombre des corps, on remit les drapeaux, avec la croyance qu'ils seraient détruits. D'autres virent plus clair. Le colonel Péan, du 1er grenadiers de la garde, déchira le drapeau de son régiment; il conserva ces glorieux lambeaux, qui étaient encore, quelques années après, l'objet de la vénération de ses soldats. Le commandant de cette brigade, le général Jeanningros, fit immédiatement détruire le drapeau de son autre régiment, les zouaves de la garde. Le colonel (depuis général) Lecointe, du 2e grenadiers, en fit autant.

Bazaine, averti, se hâta d'expédier une circulaire où il affirmait de nouveau que les drapeaux seraient brûlés à l'arsenal. A cette déclaration, le général Jeanningros répondit par la note suivante :

« Les drapeaux de mes deux régiments ont été déchirés par mon ordre..... et les morceaux, distribués aux deux régiments ; les drapeaux de ma brigade n'iront pas à Berlin ! »

D'autres chefs suivirent cet exemple. Le général Lapasset écrivit à son chef de corps : « Ma brigade ne rend ses drapeaux à personne ; elle ne se repose sur personne de la triste mission de les brûler. »

Le général de Laveaucoupet fit également brûler les drapeaux de sa division.

Le 17me d'artillerie et le 1er du génie détruisirent aussi leurs drapeaux. Le directeur de l'arsenal en avait brûlé un certain nombre, avant d'avoir reçu l'ordre de les conserver. C'est ainsi que trente-un de ces nobles insignes furent sauvés de la souillure que leur destinait l'indigne chef de l'armée. Il lui resta cinquante-trois drapeaux à livrer à l'ennemi.

« La conduite du maréchal, a dit le commissaire du gouvernement dans le Procès Bazaine, a-t-elle été dictée par les conditions d'un pacte demeuré secret ? L'instruction n'a pu recueillir aucun renseignement précis à cet égard. »

L'œuvre était consommée ; après l'envoi de son ordre du jour du 28, Bazaine ne s'occupa plus de l'armée dont il avait achevé la perte. Il ne donna aucun ordre pour la journée du 29, où devait s'exécuter la capitulation ; l'armée ne reçut pas de distribution de vivres et tout ce qui restait de denrées dans les magasins militaires tomba dans les mains des Prussiens, pendant que la faim dévorait nos soldats.

Un général forcé de capituler sort à la tête de ses soldats et ne les abandonne qu'à la dernière minute. Bazaine déroba son départ comme un criminel qui s'évade. Il quitta son quartier général dès le matin, avec ses équipages, pour se rendre le premier au camp ennemi. Frédéric-Charles lui fit attendre dédaigneusement jusqu'au soir la permission d'y entrer, après qu'il eut traversé le dernier village de nos avant-postes, sous les malédictions, les huées et les pierres des habitants.

A midi, les drapeaux noirs et blancs de l'ennemi flottèrent sur ces murs de Metz « que les boulets n'avaient pas même ébréchés. » (Général d'Andlau.)

Par un temps affreux, par un ciel aussi sombre que notre malheur, nos troupes désarmées s'acheminèrent en longues files par les routes désignées et vinrent passer, comme des troupeaux, devant les régiments prussiens rangés en bataille.

« Tel est le défilé que le maréchal avait préféré pour ses soldats. » (Procès Bazaine.)

« A l'aspect de l'ennemi, écrit le général d'Andlau, les têtes courbées se redressèrent ; la haine se peignit sur les visages. »

Ah ! s'écriait un de ces pauvres gens : Nous n'avions pas mérité cela ! On aurait pu faire autre chose de nous ! »

La plupart des chefs de tout rang, des officiers de tout grade, s'étaient imposé à eux-mêmes le devoir auquel manquait le chef de l'armée. Ils accompagnèrent les soldats jusqu'au bout. On avait accusé, non sans motif, les officiers français, sous l'empire, de négliger leurs soldats, dans ce relâchement général qui caractérisait l'époque. La bonne nature française s'était réveillée ; le lien moral s'était resserré dans le péril et dans l'infortune. » Quand vint l'instant de la séparation, des soldats se jetèrent dans les bras de leurs officiers ; « les uns et les autres confondaient, dans cet embrassement, leurs regrets, leur douleur, mais aussi leurs espérances ! » (Procès Bazaine.)

Tandis que ce qui avait été l'armée française prenait le chemin de la captivité, tandis que 160,000 nouvelles victimes allaient rejoindre sur la terre ennemie les 80,000 victimes de Sedan, chiffres monstrueux qu'on n'avait jamais vus dans l'histoire militaire, l'armée prussienne prenait possession de Metz. Les femmes étaient vêtues de deuil, les maisons, fermées ; la ville semblait morte.

Elle a prouvé depuis qu'elle vivait encore, quoique abandonnée d'une grande partie de ses habitants, qui sacrifièrent tout pour se réfugier dans ce qui restait France ; elle ne s'est pas laissé transformer par l'immigration étrangère ; elle est demeurée, comme Strasbourg, comme toute l'Alsace et la Lorraine, inviolablement fidèle au souvenir de la mère-patrie. Ceux qui sont restés ont gardé l'âme aussi française que ceux qui sont partis.

Entre l'armée et la ville, au jour de la catastrophe et dans les jours qui suivirent, la souffrance morale fut pareille ; mais que dire des souffrances physiques que subirent tant de milliers et de milliers de captifs ! Ils jonchèrent de leurs cadavres les premières étapes de l'exil. Onze mille moururent, entre les mains de l'ennemi, des suites de ce qu'ils avaient enduré. D'autres, bien plus nombreux, demeurèrent infirmes pour le reste de leur vie. Heureux ceux qui, échappant à la dureté allemande, furent envoyés dans le pays polonais, et y reçurent une touchante hospitalité, ou bien ceux qui parvinrent à s'enfuir dans une autre terre amie, chez les Slaves de la Bohême !

La plus grande douleur des captifs, c'était de penser que l'on continuait à combattre sans eux en France et que, sous un autre chef, ils eussent pu sauver la patrie !

Il appartient à l'histoire de leur rendre justice et l'armée nouvelle doit honorer son infortunée devancière, victime et non complice de la capitulation de Metz.

CHAPITRE XII

TROISIÈME RÉPUBLIQUE (SUITE). — PREMIÈRE ARMÉE DE LA LOIRE. — VICTOIRE DE COULMIERS. — BATAILLE DE CHAMPIGNY. — REVERS SUR LA LOIRE.

(30 octobre — 5 décembre 1870.)

Gambetta, jusqu'au dernier jour, avait refusé de donner foi aux rumeurs qui grandissaient sur Bazaine et sur Metz. La nouvelle officielle lui arriva : le doute ne lui était plus possible. C'était le salut de la France, c'était la victoire, qu'on lui arrachait des mains. Des larmes inondèrent son mâle visage ; il s'affaissa sur lui-même ; puis il se releva et se promena durant une heure dans le jardin de l'hôtel. Ce que fut cette



Bataille de Coulmiers

heure pour un tel homme, les grands martyrs de notre histoire pourraient seuls le dire. Ces quelques moments valaient pour lui des années d'angoisses et dévoraient cette vie qui devait être si courte : le corps fléchissait; l'âme fut la plus forte ; l'homme de la Défense nationale rebondit comme par un prodigieux ressort. Le lendemain, il lança sa fameuse proclamation du 30 octobre :

« Élevez vos âmes et vos résolutions à la hauteur des effroyables périls qui fondent sur la patrie.

« Il dépend encore de nous de lasser la mauvaise fortune et de montrer à l'univers ce qu'est un grand peuple qui ne veut pas périr :

« Metz a capitulé !

« Le maréchal Bazaine a trahi....

« Un tel crime est au-dessus même des châtiments de la justice.

« Et maintenant, Français, mesurez la profondeur de l'abîme où vous a précipités l'Empire. Vingt ans, la France a subi ce pouvoir corrupteur qui tarissait en elle toutes les sources de la grandeur et de la vie. L'armée de la France est engloutie..... en moins de deux mois, 225,000 hommes ont été livrés à l'ennemi, sinistre épilogue du coup de main militaire de Décembre.

« Il est temps de nous ressaisir, Citoyens, et, sous l'égide de la République, que nous sommes décidés à ne laisser capituler ni au dedans ni au dehors, de puiser dans l'extrémité même de nos malheurs le rajeunissement de notre moralité et de notre virilité politique et sociale.

« Nous sommes prêts aux derniers sacri-

fières, et, en face d'ennemis que tout favorise, nous jurons de ne jamais nous rendre! Tant qu'il restera un pouce du sol sacré sous nos semelles, nous tiendrons ferme le glorieux drapeau de la Révolution française.. ..

« ..... Pas d'illusions (sur le concours de l'Europe); ne nous laissons ni alanguir, ni énerver, et prouvons par des actes que nous voulons, que nous pouvons tenir de nous-mêmes l'honneur, l'indépendance, l'intégrité, tout ce qui fait la patrie libre et fière.

« ..... Vive la France !

« Vive la République une et indivisible! »

Le jour suivant, autre proclamation à l'armée.

« Soldats, vous avez été trahis, non déshonorés.

« A vous de relever le drapeau de la France, qui, dans l'espace de quatorze siècles, n'a jamais subi pareille flétrissure! Le dernier des Bonaparte et ses séides pouvaient seuls amonceler sur nous tant de honte en si peu de jours.

« Vous nous ramènerez la victoire; mais sachez la mériter par la pratique des vertus militaires, qui sont aussi les vertus républicaines, le respect de la discipline, l'austérité de la vie, le mépris de la mort.

« ..... Vous êtes la jeunesse française, l'espoir armé de la patrie ; vous vaincrez! et, après avoir rendu à la France son rang dans le monde, vous resterez les citoyens d'une république paisible, libre et respectée. »

L'élan superbe des proclamations de Gambetta fait encore aujourd'hui l'admiration de nos ennemis, plus justes que beaucoup d'entre nous. — Il y avait toutefois un mot de trop. « L'armée de la France... est engloutie, malgré l'héroïsme des soldats, par la trahison des chefs... » Il eût fallu dire: *du chef*. » Gambetta, plus tard, a reconnu dignement qu'on ne devait pas confondre le malheur et le crime et qu'on n'avait droit de déférer qu'un seul chef aux anathèmes de l'histoire.

Les actes suivirent de près les paroles. Les mesures les plus hardies se succédèrent dans des proportions colossales; des efforts de Titans, comme on eût dit autrefois, remuèrent la France de fond en comble.

Le 2 novembre, appel sous les drapeaux de tous les hommes valides de 21 à 40 ans.

On ne leva, provisoirement, que les célibataires. C'était encore de 5 à 600,000 hommes que l'on mettait en mouvement.

Le 3 novembre, ordre à chaque département de fournir, par 100,000 hommes, une batterie équipée avec son matériel, les préfets ayant charge d'y pourvoir.

Le 10 novembre, création de bataillons d'ouvriers.

Le 11, mise en réquisition de tous les ingénieurs, agents voyers, architectes, entrepreneurs, sociétés de chemins de fer.

Le 25 novembre, décret ordonnant l'établissement de onze camps régionaux, où l'on instruira les multitudes appelées par le décret du 2.

« Le ministère de la guerre, dit M. de Freycinet dans son livre, avait la pensée de faire de cette instruction une des bases permanentes de la réforme militaire de la France. »

Les emplacements des camps devaient être choisis par les comités militaires des départements que désignait le gouvernement.

Les camps furent établis près Saint-Omer, Cherbourg, La Rochelle, Le Pas-des-Lanciers (près Toulon, puis aux Alpines), Nevers, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Toulouse, Montpellier, Sathonay (Rhône) et Conlie (Sarthe).

Les quatre premiers étaient des camps stratégiques, destinés à être fortifiés et à abriter, au besoin, des armées de 250,000 hommes; le reste n'était que des

camps d'instruction, ne pouvant recevoir que 60,000 hommes. L'auteur allemand du livre intitulé : *Gambetta et ses armées*, le baron Colmar Von der Goltz, raconte que, lorsqu'un de ces camps, celui de Conlie, tomba entre les mains de l'armée de Frédéric-Charles, les Prussiens virent là « toute une grande ville de baraquements, défendue de tous côtés par des forts en terre, qui laissaient loin derrière eux, pour le grandiose, les fameux retranchements de Duppel (Dybbel, dans le Slesvig). Et pourtant, ajoute-t-il, ce n'était pas là, il s'en faut, le camp le plus considérable. »

Cet historien militaire allemand fait le plus grand éloge de l'équipement, du matériel et de l'approvisionnement des armées formées par le gouvernement de Tours. « Les vues de Gambetta, dit-il, se révélaient dans ses projets démesurés; il voulait écraser ses adversaires sous la masse des combattants et sous le poids du matériel de guerre; il voyait clairement qu'il serait plus difficile à l'Allemagne, pauvre comme elle était, qu'à la France, beaucoup plus riche, de continuer cette lutte pendant de longs mois encore..... Gambetta avait parfaitement jugé la situation. »

Ce n'était pas seulement une question de ressources et de richesses. Gambetta jugeait que la supériorité numérique se déplacerait avec la durée de la guerre; que les Allemands, d'abord si supérieurs en nombre, se réduiraient, fondraient, à mesure qu'ils s'enfonceraient dans l'intérieur de la France et qu'ils se trouveraient aux prises avec nos levées en masse. Il avait donc plus que l'espoir, la conviction ardente de réparer Sedan et Metz.

Il ne pouvait, cependant, se dissimuler l'immensité du péril; tandis qu'il hâtait fiévreusement l'organisation de ses corps d'armée, Frédéric-Charles était déjà en marche; ses 200,000 soldats étaient maintenant disponibles; ils se dirigeaient en grande partie vers la Loire. Quelles étaient nos chances? Quel plan adopter?

Avant tout, une première opération était indispensable, celle que les hésitations du général d'Aurelle avaient si malheureusement fait ajourner le 29 octobre : battre ce qu'on avait devant soi et reprendre Orléans.

Il n'y avait encore, à Orléans et aux environs, que le corps bavarois de Von der Thann, avec quelques renforts prussiens.

Mainte escarmouche avait été de nature à donner bon espoir dans nos nouvelles troupes. Le général d'Aurelle a cité un fait héroïque arrivé le 26 octobre. 38 francs-tireurs de Saint-Denis avaient tenu de longues heures dans Binas contre 200 cavaliers, 200 fantassins et deux canons; leurs cartouches épuisées, ils se défendaient avec la crosse de leurs carabines sans baïonnettes. Pas un ne se rendit; quand on vint à leur secours, on les trouva tous morts ou criblés de blessures, sauf un seul!

On commença enfin de mettre en mouvement l'armée.

Un engagement, avantageux pour nos troupes, eut lieu, le 7 novembre, à Saint-Laurent-des-Bois; cependant, le lendemain, d'Aurelle fit de nouvelles objections à la marche en avant. Le gouvernement de Tours insista vivement. Le général se décida. Le plan était d'envelopper l'ennemi en l'assaillant, à l'ouest, avec notre 16me corps et deux divisions du 15me, venant de la forêt de Marchenoir, et, à l'est, avec la 1re division du 15me corps, venant de Gien. Cette division, très renforcée, équivalait à un corps d'armée; elle était commandée par le général Martin des Pallières, qui s'était signalé à Bazeilles. Le général d'Aurelle était en personne à la tête du reste du 15me corps; le 16me, qui formait la gauche, était aux ordres d'un général récemment arrivé d'Afrique et dont le nom devait être

dans le malheur et dans la gloire, dans la vie et dans la mort, associé au nom de Gambetta ; c'était Chanzy.

L'attaque venant de l'ouest devait manœuvrer pour rabattre l'ennemi sur des Pallières, c'est-à-dire tourner les Allemands par leur droite. Deux divisions de cavalerie, sous le général Reyau, avaient été



Général Chanzy

placées à notre extrême gauche dans ce but. On rencontra l'ennemi, le 9 novembre, à quelque distance en avant d'Orléans, un peu au sud du célèbre champ de bataille de Patay, où Jeanne Darc défit les Anglais. Nos jeunes troupes, soldats de ligne et mobiles, montrèrent un élan admirable dans l'attaque des villages où s'étaient retranchés les Allemands. Après une lutte opiniâtre et meurtrière, nos deux corps d'armée enlevèrent successivement toutes les positions ennemies. Coulmiers, centre de l'action, opposait une telle résistance que nos troupes hésitaient : le général Barry, du corps de Chanzy, mit pied à terre et s'élança vers le village, en criant : « Vive la France !... en avant les mobiles ! » Tous suivirent et tout fut emporté.

L'armée ennemie eût été, non pas seulement battue, mais détruite, si le commandant de la cavalerie eût secondé les autres généraux. Le général Reyau, malheureusement, avait commis faute sur faute ; au lieu de tourner l'ennemi, il avait jeté de front ses escadrons et ses batteries légères sur deux villages fortifiés, avait essuyé là inutilement de grandes pertes, puis s'était replié en se croyant menacé sur sa gauche par des francs-tireurs français qu'il prenait pour de l'infanterie prussienne. Grâce à ses faux renseignements, on crut devoir se précautionner contre un retour offensif de l'ennemi, qui ne songeait qu'à se retirer précipitamment dans la direction d'Étampes.

Quant au général des Pallières, qui avait eu à faire un très long trajet, il lui avait été impossible d'arriver à temps pour prendre part à l'action. On avait compté rabattre les Allemands sur lui pour le lendemain ou le surlendemain. Mieux eût valu l'attendre pour attaquer.

La victoire n'était donc pas ce qu'elle eût pu être ; c'était pourtant une victoire, offensive et non plus défensive comme celles de Borny et de Gravelotte, qui avaient eu un si sombre lendemain. La rentrée de nos troupes dans Orléans fut accueillie avec des transports d'enthousiasme ; la population orléanaise se rappelait une autre délivrance, celle du quinzième siècle, qui avait inauguré tant de prodiges ! L'impression fut presque égale chez les amis et chez les ennemis. Les Allemands, qui, jusque-là, n'avaient pas pris au sérieux l'armée de la Loire, s'étonnèrent et se troublèrent. Paris crut les mauvais jours finis ; il s'imaginait déjà voir l'armée de la Loire devant ses mu-

railles, lorsqu'il connut la proclamation de Gambetta :

« Soldats de l'armée de la Loire,

« Votre courage vous a enfin ramené la victoire..... la France en deuil vous doit son premier rayon d'espérance.....

« Avant-garde du pays tout entier, vous êtes aujourd'hui sur le chemin de Paris. N'oublions jamais que Paris nous attend et qu'il y va de notre honneur de l'arracher aux barbares qui le menacent du pillage et de l'incendie. »

Marcher sur Paris, c'était l'ardent désir du gouvernement de Tours; il n'avait encore entre lui et Paris que les deux petites armées de Von der Thann, qu'on venait de battre, et de Mecklembourg, qui était vers Chartres. L'armée de la Loire avait à choisir entre deux routes, soit celle du Gâtinais et de la forêt de Fontainebleau, à l'est, soit le chemin plus long, mais plus éloigné de Frédéric-Charles, qui eût décrit un arc de cercle, à l'ouest, par Chartres et Évreux. Cette seconde route eût concordé avec le plan Trochu. M. de Freycinet poussait au premier parti; le général Chanzy, au second.

Pouvait-on, sans témérité, risquer cette grande entreprise? Écoutons le témoignage d'un ennemi, l'auteur allemand déjà cité, Colmar Von der Goltz : « La victoire de Coulmiers ne pouvait être mise à profit que par la prompte continuation des opérations sur Paris et amener ainsi un événement décisif. En cinq jours, d'Aurelle pouvait, sans faire de trop grandes marches, atteindre les positions des Allemands devant Paris. Le prince Frédéric-Charles n'était pas encore en mesure d'attaquer. Il était donc alors tout à fait possible d'inquiéter sérieusement le blocus de la capitale. On possédait en ce moment toutes les chances que la France eût encore pour elle. La continuation immédiate de la campagne était donc la conséquence logique de tout ce qui avait été fait jusqu'alors. Le général d'Aurelle comptait près de 100,000 hommes à son effectif et ce chiffre était suffisant pour entreprendre quelque chose de décisif..... mais d'Aurelle, ennemi d'entreprises étendues, ne bougea pas; il ne pensait qu'à attendre à Orléans, dans un camp retranché, l'attaque des Allemands. »



Amiral La Roncière le Noury.

D'Aurelle entendait laisser Frédéric-Charles opérer à loisir sa jonction avec Von der Thann et Mecklembourg, et leur livrer une bataille défensive dans cette position d'Orléans dont la valeur était fort discutée entre les généraux. L'armée de Frédéric-Charles arrivait à marches forcées, non point par masses, mais par détachements, pour ainsi dire, par petits paquets. D'Aurelle, malgré les instances du Gouvernement, celles de Chanzy et d'autres géné-

raux, ne voulut rien tenter pour mettre à profit la témérité de l'ennemi et enlever quelques-uns de ces petits corps. Il ne troubla point, suivant l'expression de M. de Freycinet, « l'éternel défilé que l'armée de Frédéric-Charles faisait au-dessus de nos têtes. »

La situation de Gambetta était cruelle ; l'impatience le dévorait ; chaque jour écoulé lui semblait emporter une espérance. Que faire? Contraindre un général en chef à marcher malgré lui, était-ce possible? Révoquer ce général, qui avait fait preuve d'éminentes qualités pour l'organisation et qui avait gagné une bataille, c'était chose grave ! et par qui le remplacer? Le chef de la Défense nationale ne pouvait encore qu'entrevoir les facultés supérieures de tel ou tel de nos autres officiers généraux.

Le temps perdu pour agir ne l'était pas au moins pour renforcer l'armée.

Le gouvernement de Tours mit en œuvre une activité inouïe afin de compenser, autant que possible, par l'accroissement de notre armée les énormes renforts que Frédéric-Charles amenait à l'ennemi. Notre effectif grossissait d'heure en heure. Depuis l'excursion de Gambetta à Besançon, l'on avait reformé une armée dans l'est, où Garibaldi était venu joindre nos généraux. On appela sur la Loire 40,000 hommes de cette armée ; c'était découvrir Lyon et le sud-est ; mais l'ennemi, voyant un si puissant rassemblement se former sur la Loire, n'osa ni porter sur Lyon de grandes forces en négligeant la Loire, ni marcher sur Lyon avec des forces médiocres. Dans la seconde quinzaine de novembre, l'armée de la Loire arriva à compter au moins 200,000 combattants: bien inexpérimentés hélas! mais pleins d'ardeur patriotique. On faisait des efforts surhumains pour les instruire à la hâte. Gambetta et Freycinet pressaient incessamment le général en chef de présenter un plan de campagne.

D'Aurelle qui ne voulait pas faire campagne, ne présentait point de plan. Gambetta ne croyait plus pouvoir attendre. « Paris a faim! » s'écriait-il. Les dépêches de Jules Favre déclaraient que Paris n'avait pas de quoi subsister au delà du 15 décembre. C'était une erreur, et une erreur malheureuse par la précipitation qu'elle imposait au gouvernement de Tours. Gambetta s'arrêta définitivement à l'idée de la marche par le Gâtinais sur Fontainebleau. Le projet par l'ouest aurait pu être un moment le meilleur ; il était bien tard pour entreprendre cette marche oblique avec Frédéric-Charles si près de nous. Ne valait-il pas mieux l'affronter que de lui prêter le flanc? Hélas ! il était bien tard pour tout! Ceci se passait entre le 19 et le 22 novembre. Le gouvernement de Tours avait déjà, depuis quelques jours, indiqué au gouvernement de Paris cette direction par le sud-est, afin de concerter une double opération offensive contre les deux principales armées ennemies.

Se concerter dans des conditions pareilles, avec des communications que la température, les vents, des incidents quelconques interrompaient parfois toute une huitaine, toute une quinzaine, était la chose du monde la plus difficile et la plus incertaine. Impossible de s'expliquer, de discuter à temps, de s'éclairer et de se rectifier réciproquement. Chacun des deux gouvernements accusait l'autre de ce qui était la faute de la situation. La victoire de Coulmiers, qui exaltait les Parisiens, et le projet de Gambetta, qui en était la suite, bouleversaient toutes les dispositions de Trochu. On l'appelait au sud-est quand il avait tout préparé pour sortir à l'ouest.

Le 8 novembre, la veille de Coulmiers, Trochu avait organisé sur un nouveau pied l'ensemble des forces qui défendaient Paris; il en avait formé trois armées.

La première comprenait la garde natio-

nale tout entière. On s'était enfin décidé à une mesure qu'il eût été fort utile de réaliser plus tôt ; c'était de détacher de chaque bataillon quatre compagnies de marche, en désignant des catégories obligatoires. Nombre de volontaires s'y joignirent. On dégagea ainsi de la masse de la garde nationale une centaine de mille hommes, qui composèrent plus de deux cents bataillons de marche; ceux qui furent bien commandés devinrent très vite excellents. Cette première armée fut confiée à un homme très énergique et très ferme, Clément Thomas ; son amour de la discipline devait lui coûter la vie.

Une seconde armée, d'un peu plus de 100,000 hommes, forma trois corps, la plus grande partie, troupes de ligne, le reste, régiments de mobiles. Le commandement fut donné au général Ducrot.

La troisième armée, d'environ 70,000 hommes, fut donnée au général Vinoy ; elle comptait 14 ou 15,000 hommes d'élite, gardes républicains, gendarmes, douaniers, gardes forestiers, infanterie de marine, plus, une forte division de troupes de ligne ; le reste, gardes mobiles.

Il y avait en outre, à Saint-Denis, un corps d'une trentaine de mille hommes, partie, troupes de ligne, partie, gardes mobiles, surtout parisiens, sous le vice-amiral la Roncière.

Toute cette organisation fut achevée vers la mi-novembre. Le 14 de ce mois, une proclamation de Trochu, plus accentuée, plus vive que les précédentes, laissait entrevoir l'heure prochaine d'une action décisive. On sentait que l'espoir et l'ardeur étaient rentrés dans cette âme mélancolique. Cependant, lorsqu'une dépêche de Gambetta eut fait connaître à Trochu, le 18 novembre, que l'armée de la Loire viendrait par le sud-est, il y eut là pour le gouverneur de Paris un grand désappointement et un grand trouble. Il avait tout combiné pour déboucher par les presqu'îles de Gennevilliers et d'Argenteuil sur Bezons et, de là, par Sannois et Cormeille sur Herblay. L'armée de sortie aurait ensuite franchi l'Oise et se serait portée sur l'Andelle, en avant de Rouen, par Gisors et Magny. Il fallait maintenant changer tout cela, transporter artillerie, équipages de pont, tout un grand attirail militaire, d'une extrémité à l'autre de la zone où opéraient les défenseurs de Paris.

Trochu prit courageusement son parti. Il manda, par ballon, le jour même, le 18, au gouvernement de Tours qu'il lui fallait une huitaine de jours pour être prêt ; puis il s'y appliqua très activement avec le général Ducrot, qui devait opérer la grande sortie à la tête de la seconde armée, la mieux constituée des trois pour entrer en campagne. Il fut résolu de tranférer au-dessus du confluent de la Marne l'opération qui avait été conçue en vue du confluent de l'Oise. Les presqu'îles de Saint-Maur et de Champigny remplaçaient ici les presqu'îles de Gennevilliers et d'Argenteuil. Il s'agissait de déboucher par la seconde des presqu'îles de la Marne, celle de Champigny, avec nos deux flancs couverts par les rentrants de la rivière, puis d'enlever la ligne de hauteurs qui commande la vallée de la Marne et de redescendre de là sur la rive droite de la Seine et la route de Melun et de Fontainebleau.

L'armée de Ducrot fut concentrée entre Vincennes et Rosny ; elle comptait 100,000 combattants et 324 pièces de campagne ; une puissante artillerie de position fut en outre préparée sur divers points, afin d'appuyer le mouvement offensif. Des diversions furent apprêtées afin de diviser l'attention de l'ennemi ; le général Vinoy attaquerait Choisy, en amont de la Seine ; en aval, l'amiral La Roncière assaillirait Epinay ; il y aurait aussi un mouvement à l'ouest, sous le mont Valérien ; enfin on occuperait, avec

des canons de marine à longue portée, le plateau d'Avron, position qui domine au loin la vallée de la Marne. Le 28 novembre, parurent une proclamation de Trochu, très digne et très patriotique, et un ordre du jour de Ducrot à ses soldats.

« J'en fais le serment devant vous, devant la nation entière, disait Ducrot, je ne rentrerai dans Paris que mort ou victorieux. Vous pourrez me voir tomber ; vous ne me verrez pas reculer. Alors, ne vous arrêtez pas ; mais vengez-moi ! »



Général Ducrot.

Cet ordre du jour, plein d'une fureur guerrière, électrisa tout Paris ; on l'a raillé plus tard, aussi injustement que la formule de Jules Favre : « pas un pouce de notre territoire, pas une pierre de nos forteresses ! » Le général était aussi sincère que l'orateur, et aussi résolu à tout faire pour tenir parole.

Le soir, 3000 soldats de marine s'emparèrent du plateau d'Avron : l'on y mit en batterie 60 grosses pièces de position. Malheureusement, dans cette même soirée, manquait une autre opération plus importante encore et plus indispensable. Les équipages de pont, préparés pour la traversée de la Seine, avaient été ramenés d'aval en amont de Paris afin de servir à franchir la Marne ; il leur fallait passer sous le pont de Joinville, dont une arche avait été rompue pour arrêter l'ennemi. Le cours de la Marne était en partie obstrué ; une crue soudaine rendit la difficulté insurmontable. La flottille ne put aller jeter ses ponts volants au lieu indiqué par delà le pont de Joinville. Il fut, par conséquent, impossible d'attaquer le lendemain matin et l'on dut ajourner de vingt-quatre heures le grand coup.

Les divers chefs de corps furent prévenus, excepté Vinoy. On le laissa attaquer seul sur la rive gauche de la Seine, afin d'occuper et de tromper l'ennemi. Ce fut une idée fâcheuse, qui n'aboutit qu'à sacrifier du monde pour rien et à affaiblir Vinoy pour l'action générale du lendemain.

Ce général s'était mis en mouvement avant le jour, avec deux divisions qui enlevèrent vigoureusement le village de l'Hay et une position qui touchait à Choisy ; mais, rien ne bougeant du côté de la Marne et l'ennemi se renforçant, Vinoy se replia. Deux des nouveaux bataillons de marche de la garde nationale avaient là débuté fort bravement.

Le mouvement général put enfin s'opérer le 30 au matin, sous la protection de trois cents canons qui couvraient de projectiles la presqu'île de Champigny. Les trois corps de l'armée de Ducrot s'ébranlèrent ; le premier, sous le général Blanchard, franchit la Marne à Joinville et se porta sur Champigny ; le second, sous le général Renault, passa la rivière sous Nogent et monta droit au plateau de Villiers ; le troi-



Bataille de Champigny.

sième corps, sous le général d'Exéa, devait traverser la Marne à la hauteur de Neuilly, sous la protection d'Avron, et se porter vers Noisy-le-Grand, afin de tourner Villiers et de faire tomber la forte position que tenait l'ennemi sur les hauteurs. Une division détachée du deuxième corps était chargée d'une diversion sur la droite, contre Montmesly, entre la Marne et la Seine.

Le premier corps chassa de Champigny des troupes saxonnes; le deuxième, à la tête duquel le général Ducrot, chargea vigoureusement en personne, enleva les premiers postes allemands sur les pentes de Villiers. Ce début coûta au deuxième corps son brave chef, le général Renault, blessé mortellement par un éclat d'obus. Les premier et deuxième corps, parvenus sur les plateaux, virent devant eux les deux parcs de Cœuilly et de Villiers, retranchés, crénelés, protégés au dedans et au dehors par une très nombreuse artillerie. Nous étions obligés d'attaquer à découvert un ennemi abrité et avantageusement posté. Nos troupes montrèrent le plus brillant courage; elles repoussèrent victorieusement les sorties essayées par la division wurtembergeoise qui défendait les deux parcs et la tentative d'une division saxonne pour secourir ses alliés; mais elles ne réussirent pas à forcer les deux parcs.

Nos pertes étaient cruelles, surtout en officiers. Il y eut de l'ébranlement sur quelques points et un commencement de retraite que le général Ducrot n'avait pas ordonnée et qu'il arrêta avec colère. Depuis plusieurs heures, il attendait son troisième corps, qui devait décider l'affaire par un mouve-

ment tournant et qui ne paraissait pas. Le général d'Exéa n'avait pas exécuté ses instructions; il n'avait point traversé la Marne à Neuilly et n'avait point tourné par Noisy. Une de ses divisions passa enfin la rivière à Brie et alla se jeter, à son tour, droit sur le parc de Villiers, avec autant de bravoure, mais sans plus de succès que le deuxième corps. La nuit approchait; il était trop tard pour combiner un nouvel effort.

L'armée coucha sur les premières positions qu'elle avait conquises; mais les deux points essentiels, Villiers et Cœuilly, restaient aux mains de l'ennemi.

Pendant ce temps, l'amiral La Roncière, en avant de Saint-Denis, avait fait prendre par un de ses lieutenants Épinay, qu'il ne garda pas. Le général Susbielle, avec sa division détachée du deuxième corps sur la droite de la grande attaque, avait pris Montmesly, poste d'une certaine importance, entre la Marne et la Seine; mais il ne fut suffisamment soutenu, ni par les batteries de la presqu'île de Saint-Maur, ni par Vinoy, qui était de l'autre côté de la Seine avec les troupes mal à propos engagées la veille. Susbielle ne put se maintenir à Montmesly.

La nuit fut dure pour notre armée, qui eut à supporter un froid glacial, en grande partie sans abri et sans feu. Pour s'alléger, on n'avait pas emporté de couvertures, singulière imprudence dans une telle saison. Les souffrances de la nuit, plus encore peut-être que les pertes de la veille, contribuèrent à empêcher qu'on reprît l'offensive le lendemain. C'était fort regrettable; on donnait ainsi à l'ennemi le temps de s'apprêter à nous barrer le passage. Les deux divisions wurtembergeoise et saxonne que nous avions devant nous avaient, de leur côté, éprouvé de très grandes pertes et n'eussent pu tenir contre l'attaque combinée de nos trois corps.

La journée du 1er décembre se passa en préparatifs, de part et d'autre, et, de notre côté, à ramasser les blessés français et allemands et à enterrer les morts. L'ennemi sut mettre à profit cette trêve d'un jour. Tout le reste du corps saxon arriva, puis un corps prussien et un détachement d'un autre corps. Quand le général ennemi, le prince de Saxe, se vit à la tête de telles forces, il n'hésita pas et, le 2 décembre, avant le jour, il attaqua sur toute la ligne de Brie à Champigny. Nous n'étions pas encore bien guéris de nos habitudes négligentes; il y eut un moment de surprise et de panique. On se raffermit vite; Ducrot montra beaucoup de fermeté et de présence d'esprit, et fut très bien secondé par plusieurs de nos généraux. Les divisions qui se trouvaient en réserve soutinrent celles qui s'étaient ébranlées. La garde nationale mobilisée, sous Clément Thomas, s'avança comme réserve sur la Marne devant Nogent. Sur notre gauche, vers Brie, et en face de Villiers, l'attaque avait été promptement arrêtée et repoussée avec vigueur. Le péril se prolongeait davantage autour de Champigny, où l'on avait grand'peine à réparer le premier désarroi. L'ennemi avait coupé nos lignes sur plusieurs points; il fut arrêté par l'héroïque résistance de quelques bataillons et de quelques batteries qui se sacrifièrent pour sauver l'armée. La brigade Paturel eut son général blessé, ses deux colonels tués, ses chefs de bataillons mis hors de combat, sauf un seul qui prit le commandement de la brigade et ne recula pas. Deux batteries de canons et une batterie de mitrailleuses perdirent presque tous leurs officiers. Une compagnie du 42e de ligne, cernée dans un jardin de Champigny, tint six heures durant; elle était réduite à quinze hommes lorsqu'elle fut secourue. La jeune armée commençait d'avoir ses héros et Champigny répondait dignement à Coulmiers.

Vers midi nous arrivaient deux divisions de réserve. Le sort de la journée était dé-

cidé, lorsque Trochu vint joindre Ducrot sur le champ de bataille. L'ennemi se repliait de toutes parts et regagnait les hauteurs d'où il était descendu. L'artillerie prolongea quelque temps le combat après la retraite de l'infanterie; puis nos batteries firent taire le canon ennemi. Le feu s'éteignit par degrés avant le coucher du soleil. Ce fut pour Paris une soirée de joie et d'enthousiaste espérance.

L'armée française avait forcé l'armée allemande à la retraite? On avait une victoire le 2 décembre; cette date sinistre était réhabilitée! 1870 rachetait 1851! L'impression fut immense quand on lut un bulletin de Trochu qui disait cette victoire plus décisive que celle du 30 novembre. Le gouverneur de Paris, si peu optimiste, avait été comme enlevé hors de lui-même par le mouvement du champ de bataille, lorsqu'il avait parcouru la presqu'île, sous les balles et les obus, devant l'ennemi de toutes parts en retraite. Ce bulletin passionné du calme et réservé Trochu fait comprendre ceux qu'on a tant reprochés à l'ardeur de Gambetta. Les illusions des chefs sont aussi excusables dans de tels moments que celles des masses.

Malheureusement non, cette victoire n'était pas décisive. L'ennemi gardait les positions qu'on n'avait pu lui enlever l'avant-veille. Il allait se renforcer de nouveau dans de grandes proportions et nos troupes avaient beaucoup souffert. Nous pouvions, il est vrai, appeler les nouveaux bataillons de marche de la garde nationale, qui étaient pleins d'ardeur et qui n'avaient pas donné; mais Ducrot gardait ses préventions contre la garde nationale, même si bien triée.

On doit reconnaître que le succès d'une nouvelle offensive était fort douteux, et même eût-on percé, n'ayant point surpris l'ennemi, n'ayant sur lui aucune avance et l'ayant en masse autour de notre armée de sortie, que fût-on devenu? L'unique chance de l'entreprise était dans une percée soudaine et rapide, qui nous eût portés jusqu'à la forêt de Fontainebleau, avant que le gros de l'armée qui assiégeait Paris pût nous joindre.

Ducrot, dès le 3 décembre au matin, décida de repasser la Marne. Trochu consentit à grand regret. Ce fut pour Paris un cruel désappointement, qui amena dans les esprits, contre les généraux, une réaction injuste, mais inévitable. Ducrot ne s'était certes pas épargné et ce n'était pas sa faute s'il rentrait vivant après une victoire stérile. S'il y avait eu une faute, c'était de n'avoir pas poursuivi l'attaque à tout prix le 1er décembre. Pour s'en faire juge, il faudrait savoir à fond quel était, ce jour-là, l'état de l'armée.

Ni Trochu ni Ducrot ne renonçaient à une nouvelle sortie; ils projetaient d'attirer l'ennemi dans la plaine Saint-Denis pour une autre bataille. Cela les eût conduits, non pas vers l'armée de la Loire, mais vers une petite armée du Nord qui commençait à présenter une sérieuse organisation.

Tandis que les deux généraux agitaient ce projet, le 5 décembre au soir, un parlementaire apporta au gouverneur de Paris une lettre du chef du grand état-major allemand, du maréchal de Moltke, conçue en ces termes : — « Il pourrait être utile d'informer Votre Excellence que l'armée de la Loire a été défaite près d'Orléans et que cette ville a été réoccupée par les troupes allemandes. Si toutefois Votre Excellence juge à propos de s'en convaincre par un de ses officiers, je ne manquerai pas de le munir d'un sauf-conduit pour aller et venir. »

Cette funeste nouvelle suspendait les opérations offensives. La façon dont elle arrivait indiquait, de la part de l'ennemi, une tentative indirecte de négociation. Trochu comprit qu'avec Moltke, négocier



Tours.

signifiait capituler. « Ces gens-là, dit-il, veulent me compromettre comme ils ont compromis Bazaine. C'est la première sommation adressée à Paris pour se rendre. »

Avec l'approbation de la majorité des membres du gouvernement de Paris, il répondit à Moltke par une lettre digne et fière et n'envoya personne, décidé qu'il était à défendre Paris jusqu'à la dernière livre de poudre et au dernier morceau de pain.

Des événements graves avaient eu lieu sur la rive droite de la Loire, au moment même où l'armée de Paris livrait ses deux batailles de la Marne.

Voici quelle était la situation militaire dans la région de la Loire, pendant que Trochu, d'après les avis venus de Tours, changeait son plan et se tournait vers la Marne, c'est-à-dire du 18 au 20 novembre. Frédéric-Charles déployait au midi de la forêt de Fontainebleau et au nord de la forêt d'Orléans, entre Montargis, Pithiviers et la route d'Orléans à Paris, les forces qu'il avait amenées de Metz et dont on n'avait pas inquiété la marche. Le grand-duc de Mecklembourg, qui avait rallié la petite armée fort éprouvée de Von der Thann, opérait à l'ouest, dans la Beauce et le Perche, menaçant les routes du Mans et de Tours. Le passage n'était barré à l'ennemi, de ce côté, que par une longue et faible ligne de gardes

mobiles, mal organisées, sans artillerie et sans cavalerie. Cette ligne fut facilement percée à Nogent-le-Rotrou ; il s'ensuivit une déroute qui rejeta ces bandes confuses sur le Mans. Gambetta courut au Mans (22 novembre) ; il y fut rejoint par un très vigoureux et très intelligent officier de marine, le capitaine de vaisseau Jaurès, qu'il venait d'appeler au commandement dans cette région. Il y eut là des merveilles d'activité ; en trente-six heures, 12,000 hommes de troupes régulières et une nombreuse artillerie furent envoyés au secours du Mans ; avant trois jours, on eut 35,000 hommes en ligne en avant de cette ville ; 8, à 10,000 hommes de troupes régulières furent en outre envoyés à Vendôme et à Montoire. Le dix-septième corps, de nouvelle formation, occupa Châteaudun et la ligne de la petite rivière de Conie.

L'ennemi, cependant, ne paraissait pas renoncer à ses projets contre Tours : il prononçait un mouvement par Saint-Calais, entre les routes du Mans et de Vendôme, et ses éclaireurs se montraient à quelques lieues de Tours, alors dégarni de troupes.

L'ennemi semblait viser à nous tourner par notre gauche et à mettre la main sur le siège du gouvernement. Gambetta et Freycinet résolurent de prendre l'offensive sur notre droite, à la fois pour se préparer à donner la main à Trochu, qui devait opérer la grande sortie vers le 26, et pour obliger Mecklembourg à abandonner ses projets. On fit venir, à marches forcées, de Nevers et de Gien deux corps récemment formés, le dix-huitième et le vingtième, et on leur donna l'ordre de se porter en avant sur cette ligne de Montargis à Pithiviers dont Beaune-la-Rollande est le centre.

Ce n'était qu'un engagement partiel, qui devait précéder l'attaque générale. Malheureusement, on se trouvait toujours dans la situation de plus en plus dangereuse d'un ministère de la guerre et d'un général en chef qui ne s'entendent pas, le ministère poussant en avant, le général s'efforçant d'arrêter et de retenir. Le gouvernement donnait directement ses ordres aux dix-huitième et vingtième corps, qui n'étaient point jusque-là placés sous le commandement supérieur de d'Aurelle.

Le vingtième corps, commandé par le



Général Billot.

général Crouzat et soutenu par le dix-huitième, occupa Montargis sans résistance et, après avoir enlevé plusieurs positions, attaqua résolument Beaune-La-Rollande.

Le dix-huitième corps, qui devait joindre le vingtième devant Beaune, prit, perdit, reprit plusieurs villages fortifiés et rencontra une telle résistance que la jonction en fut beaucoup retardée. Frédéric Charles en personne eut le temps d'amener de Pithiviers un puissant renfort. Nous ne pûmes nous emparer de Beaune-la-Rollande.

L'opération n'avait donc pas réussi. Peut-

être en eût-il été autrement, si le général des Pallières, posté à Chilleurs, à l'entrée de la forêt d'Orléans, eût marché sur Pithiviers, comme le souhaitait le gouvernement; mais d'Aurelle avait obtenu qu'on le laissât à Chilleurs et la colonne prussienne partie de Pithiviers avait passé à brève distance du corps de des Pallières sans être inquiétée.

Quoi qu'ils n'eussent pas atteint leur but, les dix-huitième et vingtième corps avaient témoigné, durant cette journée du 28 novembre, une ardeur et une fermeté bien honorables pour des troupes à peine organisées de la veille. Le vingtième corps était encore très imparfaitement équipé ; quant au dix-huitième, quelques jours auparavant, il ne comptait pas un seul général de brigade ; il était dirigé, en ce moment, par un lieutenant-colonel d'état-major que l'on venait de nommer, coup sur coup, colonel, puis général. C'était le général Billot, qui devint bien vite un de nos meilleurs chefs de corps.

Les deux corps qui venaient d'être engagés eurent ordre de se rabattre sur leur gauche et de se rapprocher de la forêt d'Orléans. Le général d'Aurelle insistait, avec raison, sur ce que nos forces étaient trop disséminées. Pendant que notre droite se portait sur Beaune-la-Rollande, notre extrême gauche, le dix-septième corps, de nouvelle formation, avait poussé une pointe au nord de Châteaudun, puis, menacé par l'armée de Mecklembourg, il avait évacué Châteaudun et s'était replié sur la forêt de Marchenoir. Il y avait bien loin encore de la forêt de Marchenoir à l'extrémité nord-est de la forêt d'Orléans. Nous avions même des détachements jusqu'à Montargis.

Il nous eût fallu quelques jours pour nous concentrer et préparer notre mouvement général ; nous ne les eûmes pas. Le gouvernement de Tours reçut, le 30 novembre, une dépêche de Trochu en date du 24 : elle annonçait que l'armée de sortie, sous Ducrot, se mettrait en mouvement seulement le 29.

La dépêche aurait dû arriver quatre jours plus tôt; mais le vent avait emporté le ballon jusqu'en Norvège ! Le gouvernement de Tours, tardivement averti, ne pensa plus qu'à précipiter l'attaque. Il fut arrêté que les quinzième et seizième corps se porteraient sur Pithiviers par un mouvement de gauche à droite et que les dix-huitième et vingtième les rallieraient ensuite par une marche en sens inverse, c'est-à-dire par la route de Beaune-la-Rollande à Pithiviers. D'Aurelle, dans son livre, reproche à Freycinet de n'avoir pas prescrit immédiatement aux dix-huitième et vingtième corps de se rapprocher du centre de l'armée, c'est-à-dire du quinzième corps.

Il était impossible à notre aile gauche (16e corps) d'atteindre Pithiviers, sans avoir auparavant livré bataille au grand-duc de Mecklembourg, qui accourait joindre Frédéric-Charles, et dont les troupes avancées avaient déjà des engagements avec les nôtres. Il fut donc prescrit au quinzième corps de soutenir le seizième.

Le dix-septième corps devait rester à la garde des lignes établies en avant d'Orléans.

Les quatre corps destinés à la marche en avant présentaient un effectif d'environ 160,000 hommes et 420 canons. Frédéric-Charles, à qui Mecklembourg était déjà relié, disposait d'une force qu'on peut évaluer à 110 ou 120,000 hommes de troupes très solides, munies d'une artillerie qui dépassait la nôtre en nombre. Si nos corps étaient beaucoup trop espacés, l'ennemi, de son côté, le 30 novembre au soir, était déployé sur une ligne d'une soixantaine de kilomètres, d'Orgères à Beaune-la-Rollande, avec un détachement de cavalerie jusque vers le Loing; mais ces troupes aguerries étaient plus faciles à concentrer que les nôtres.

Le 1er décembre, vers midi, le général Chanzy prit énergiquement l'offensive avec le seizième corps. Il partait de Saint-Péravy et se portait dans la direction de Toury et de la route de Paris. La première division, dirigée avec une vigueur extraordinaire par le contre-amiral Jauréguiberry, fit des prodiges de valeur : elle enleva successivement à la baïonnette cinq villages, puis le château de Villepion, où l'ennemi avait concentré ses principaux moyens de résistance. L'infanterie, cette fois, avait été très bien soutenue, non seulement par l'artillerie, mais par la cavalerie, que maniait fort habilement le général Michel.

C'était un beau début. La joie fut au comble, le soir, parmi les braves soldats qui couchaient sur les positions conquises, lorsqu'arriva de Tours la nouvelle envoyée par le gouvernement d'une victoire remportée la veille, sur la Marne, par le général Ducrot. — « Paris, disait la dépêche, a fait hier un sublime effort; les lignes d'investissement ont été rompues, culbutées avec un héroïsme admirable. Le général Ducrot avance vers nous avec son armée décidée à vaincre ou à mourir..... Cet héroïsme nous trace notre devoir; volez au secours de Ducrot sans perdre une heure! »

L'enthousiasme fut universel dans l'armée, dans Orléans, dans le pays. D'Aurelle lui-même fut entraîné. Dans un ordre du jour très patriotique, il fit appel aux sentiments de tous, des généraux comme des soldats. — « Nous pouvons sauver la France! Vous avez devant vous cette armée prussienne que vous venez de vaincre sous Orléans; vous la vaincrez encore! — En avant! Dieu protégera la France! »

Le soir, des dépêches partirent pour Rouen et pour Lille, où commandaient les généraux Briand et Faidherbe, et les invitèrent à se mettre en marche vers Paris, pour seconder par une double diversion les armées de Paris et de la Loire. Le lendemain matin, une proclamation de Gambetta alla répandre jusqu'au bout de la France les bonnes nouvelles et un immense espoir :

« Le génie de la France, un moment voilé, reparaît.

« Grâce aux efforts du pays tout entier, la victoire nous revient..... Ce sera l'éternel honneur de la République d'avoir rendu à la France le sentiment d'elle-même et, l'ayant trouvée abaissée, désarmée, trahie, occupée par l'étranger, de lui avoir ramené l'honneur, la discipline, la victoire. »

L'honneur! il disait vrai, et qui garde l'honneur garde l'avenir; mais hélas! ce n'était pas la victoire!

« La France et l'univers, poursuivait-il, n'oublieront jamais que c'est Paris, le premier, qui a donné l'exemple, en restant fidèle à l'héroïque esprit de la Révolution. »

Là encore, l'histoire parlait par la voix de l'homme de la Défense nationale.

La lutte, si bien engagée le 1er décembre, allait recommencer le lendemain. D'Aurelle avait ordonné à deux divisions du quinzième corps d'appuyer fortement Chanzy et au dix-septième corps d'avancer comme réserve. Le gouvernement de Tours venait de mettre sous ses ordres les dix-huitième et vingtième corps; il leur fut prescrit d'appuyer à gauche jusqu'à Chambon, pour se rapprocher de Pithiviers, objectif général de l'armée.

C'était tardif et insuffisant. Le gouvernement de Tours croyait, d'après la dépêche de Paris, que Ducrot victorieux était en pleine marche sur Fontainebleau; il en concluait que Frédéric-Charles ne songeait plus qu'à courir au devant de Ducrot. Frédéric-Charles, au contraire, s'apprêtait à opérer un rapide mouvement de concentration pour jeter toute son armée sur notre centre et sur notre gauche. Nos dix-huitième et vingtième corps n'eurent pas

ordre d'exécuter avec la même promptitude le mouvement parallèle qui eût été indispensable.

Le général Chanzy reprit, le 2 au matin, sa marche au nord-est, dans la direction de Janville et de Toury. Il retrouva d'abord devant lui et assaillit ces Bavarois de Von der Thann qu'il avait refoulés la veille. Ils



Amiral Jauréguiberry.

occupaient fortement le village de Loigny, le parc et le château de Goury. Ce fut une des plus furieuses luttes de toute cette guerre. La division Jauréguiberry renouvela ses exploits du 1er décembre : elle enleva Loigny et disputa pendant des heures le parc et le château de Goury à trois brigades bavaroises. Les Bavarois, cernés dans Goury, mitraillés dans leurs tentatives de sortie, étaient perdus avec tout le corps de Von der Thann, si une des divisions de Mecklembourg ne fût venue les dégager. On continua de combattre avec acharnement pour la possession de Loigny.

Les deux autres divisions du seizième corps, qui opéraient sur la droite de la première, ne montrèrent pas cette inébranlable fermeté, et, après quelques alternatives de succès et de revers, refoulées par des forces supérieures et criblées par une formidable artillerie, elles perdirent du terrain; l'une des deux même se rompit. Ce fut encore l'héroïsme de la première division qui couvrit le reste du seizième corps en empêchant l'ennemi de nous tourner par notre gauche. La brigade Bourdillon fut surtout admirable.

Nous avions affaire à toute l'armée combinée de Mecklembourg et de Von der Thann, que commençait à renforcer Frédéric-Charles. Chanzy avait appelé le dix-septième corps à son aide; mais le gros de ce corps, faiblement organisé, était trop éloigné à l'ouest; son commandant, le général de Sonis, ne put amener qu'une seule division. On se battait encore dans Loigny en flammes. Le général de Sonis y courut. Deux régiments de marche qui le suivaient lâchèrent pied. Il poussa devant lui, sous un feu effroyable, avec 300 volontaires de l'Ouest (anciens zouaves pontificaux) et 500 mobiles bretons et francs-tireurs. Il perce jusqu'au delà de Loigny. L'ennemi jette des masses sur cette poignée d'hommes. Le général tombe, la cuisse broyée par un obus. Le commandant des volontaires, Charette, tombe à son tour, grièvement blessé. Plus des deux tiers des volontaires et plus du tiers des mobiles et des francs-tireurs sont tués ou blessés; les survivants échappent à la faveur de la nuit et d'un bois.

Pendant ce temps, un regiment de marche, le trente-septième, entouré dans le cimetière de Loigny, s'y défend contre toute une division jusque bien avant dans la soirée; de ses deux chefs de bataillon,



Siège de Paris. — La queue devant les cantines municipales.

l'un est tué; l'autre, hors de combat. Les débris de cette vaillante troupe ne se rendent pas et réussissent à se dégager.

Le soir, le seizième corps, très éprouvé, se retrouvait à peu près dans les positions qu'il avait conquises la veille, ayant derrière lui le dix-septième; mais les Allemands, en sacrifiant beaucoup d'hommes, étaient parvenus à arrêter son mouvement en avant.

Au centre de l'armée, le quinzième corps avait éprouvé de graves inconvénients de l'éparpillement de ses divisions. La troisième division, faute de soutien, n'avait pu, par ses courageux efforts, enlever à l'ennemi la position de Poupry, qui devait la relier au seizième corps. La deuxième division n'arriva qu'à la fin du jour sur le théâtre du combat, à temps pour arrêter l'ennemi, mais non pour vaincre.

La première division, sous le général des Pallières, était bien plus loin encore vers l'est, à Chilleurs. Cette division, ainsi que les dix-huitième et vingtième corps, n'avait eu devant elle qu'un rideau, pendant que la masse ennemie se dérobait dans la direction de l'ouest.

La grande opération était manquée; les dix-huitième et vingtième corps ne pouvaient plus rejoindre à temps pour aider le quinzième à supporter le choc des masses que Frédéric-Charles allait jeter sur notre centre. Trois corps d'armée allemands, par une marche de nuit, rejoignaient Mecklembourg et Von der Thann.

D'Aurelle ordonna la retraite. Il n'y avait

plus autre chose à faire. Chanzy, si énergique, avait déclaré que le seizième corps était à bout de force. Le seizième corps, auquel était réuni le dix-septième, eut ordre de reprendre ses anciennes positions au nord-ouest d'Orléans. Le général en chef dirigea en personne la retraite des deux divisions du quinzième corps qu'il avait sous la main. Cette retraite s'opéra d'abord en bon ordre. D'Aurelle essaya de défendre les tranchées établies à Chevilly, à l'entrée de la forêt d'Orléans, et garnies de grosses pièces de marine. La résistance fut très vigoureuse et coûta cher aux assaillants ; mais les forces étaient trop inégales; l'ennemi concentrait là son grand effort. D'Aurelle fut obligé d'évacuer Chevilly à la nuit tombante. La division Martineau, qui faisait l'arrière-garde, se replia sans cesser de combattre et s'arrêta à Cercottes, dans la forêt. La journée avait donc encore été très honorable; mais les nouvelles troupes, si braves qu'elles soient, ne sauraient avoir l'opiniâtre solidité des anciennes, ni supporter comme elles les revers. Nos jeunes soldats étaient épuisés, découragés et glacés par une température rigoureuse. Beaucoup, dans les divers corps, se débandèrent durant la nuit du 3 au 4 décembre. La confusion alla grandissant.

Dans l'état où il voyait l'armée, le général en chef ne crut pas pouvoir défendre avec succès les tranchées-abris et les épaulements construits en avant d'Orléans et garnis de canons de marine. Dans la nuit du 3 au 4 décembre, il manda au gouvernement de Tours, qu'il jugeait l'évacuation d'Orléans nécessaire ; qu'il fallait diriger les seizième et dix-septième corps à l'ouest sur Beaugency, les dix-huitième et vingtième à l'est sur Gien et faire passer le quinzième sur la rive gauche de la Loire, en Sologne.

L'impression sur Gambetta fut terrible; la veille encore, il croyait à la victoire! Il lutta contre « la résolution désespérée » qu'on lui annonçait.

« Ce serait, écrivit Freycinet, un immense désastre! « — Concentrez-vous; resserrez vos cinq corps; utilisez vos lignes de feu, dont vous-même, naguère, me vantiez la puissance et opposez dans ces lignes une résistance indomptable! »

D'Aurelle répondit en affirmant qu'on s'exposerait à faire détruire l'armée dans Orléans.

Tout à coup, dans l'après-midi du 4, le gouvernement de Tours reçut du général en chef la dépêche suivante :

« Je change mes dispositions, dirige sur Orléans seizième et dix-septième corps, appelle dix-huitième et vingtième, organise résistance. »

Gambetta eut un éclair de joie ; mais ce ne fut qu'un éclair.

D'Aurelle, en apprenant que la nombreuse division des Pallières entrait dans Orléans, s'était repris un moment à espérer ; mais cet espoir s'évanouit bien vite, quand il eut vu de près ces troupes ; elles s'étaient tout à fait désorganisées dans leur retraite de Chilleurs à Orléans, à travers la forêt. Impossible d'y rétablir l'ordre !

Le général en chef fit commencer l'évacuation d'Orléans. Les mesures prises depuis longtemps par l'intendance pour avoir toujours de grands convois tout prêts permirent de sauver nos approvisionnements.

L'artillerie de marine, inébranlable parmi l'effondrement des autres corps, servit jusqu'à dix heures du soir ses batteries, qui défendaient l'entrée de la ville, et ne se retira qu'après avoir encloué ses pièces et détruit ses munitions.

Frédéric-Charles avait fait sommer par deux fois la ville de se rendre, sous peine de bombardement, de pillage et d'incendie. On répondit que la ville serait évacuée à onze heures et demie du soir. Plusieurs

milliers de soldats étaient tellement démoralisés et affaissés qu'ils ne suivirent pas leurs corps et se laissèrent prendre dans Orléans.

Gambetta, au reçu de la dépêche qui lui promettait la résistance, était parti précipitamment de Tours pour Orléans par le chemin de fer. Il dut s'arrêter à quelque distance d'Orléans et faillit être pris. Les uhlans interceptaient déjà la route.

L'armée était non seulement vaincue, mais disloquée en trois tronçons. Après Sedan, après Metz, c'était une troisième catastrophe. On avait remonté, avec des efforts inouïs, jusqu'au bord de l'abîme ; on émergeait ! et voici qu'on était de nouveau précipité au fond.

Gambetta reçut le coup sans fléchir. Il ne douta pas un instant de la France. Il appela à lui toutes les ressources de son indomptable génie. Nous verrons, tout à l'heure, par quelles nouvelles conceptions il raviva la lutte, en changea le théâtre et tenta de ressaisir la fortune.

CHAPITRE XIII

TROISIÈME RÉPUBLIQUE (SUITE). — SECONDE ARMÉE DE LA LOIRE. — SUITE DU SIÈGE DE PARIS. ARMÉE DU NORD. — SECONDE ARMÉE DE LA LOIRE (SUITE). BATAILLE DU MANS.

5 décembre 1870. — 17 janvier 1871.

Gambetta, dès le lendemain de la perte d'Orléans, prit de viriles résolutions ; il retira l'armée des mains de d'Aurelle, qui n'accepta pas le commandement des lignes de Cherbourg, un de ces camps dont on voulait faire les réserves de la France.

L'armée était coupée en deux ; dans ce résultat même de la défaite, Gambetta chercha un plan nouveau. Il y aurait désormais deux armées, l'une sous Chanzy, l'autre sous Bourbaki, revenu du Nord sur la Loire : à Chanzy, les 16e et 17e corps, renforcés par un nouveau corps formé au Mans, le 21e : à Bourbaki, les 15e, 18e et 20e corps. Gambetta décida de transférer le Gouvernement de Tours à Bordeaux ; il rendait par là les mouvements militaires plus libres et débarrassait nos généraux du souci de protéger le siège du Gouvernement.

L'armée ennemie se portait, partie contre Chanzy à l'ouest, partie au midi de la Loire, en Sologne. Gambetta projeta de mettre à profit cette marche des Allemands à l'ouest et au sud pour lancer Bourbaki avec deux de nos corps au nord-est, sur Montargis et Fontainebleau. On eût ainsi repris, avec une partie de l'armée vaincue, le mouvement qui avait échoué avec la totalité de l'armée. « Gambetta, dit un historien militaire allemand (Colmar. Von der Goltz), avait conçu l'audacieuse pensée de changer la retraite en offensive et la défaite en victoire ; quelque insensé que les généraux français aient jugé ce projet, il ne l'était cependant pas. » L'état de désorganisation où était le 15e corps, l'un des deux qui eussent dû se reporter en avant, obligea d'y renoncer. Les trois corps placés sous les ordres de Bourbaki se replièrent au midi de la Loire jusque vers Bourges et s'y concentrèrent.

Le Gouvernement fit des efforts prodigieux pour reconstituer nos forces et combler les vides qu'avaient faits dans nos rangs, moins le feu de l'ennemi, que la démoralisation et la désertion. Les recrues arrivèrent en foule. Les fuyards, les déserteurs revinrent d'eux-mêmes en grand nombre. La souffrance les avait fait faillir ; le devoir les ramenait ; nous fûmes bientôt plus nombreux qu'auparavant. L'ennemi s'étonna de nous voir inépuisables en hommes. L'ennemi avait d'autres sujets d'étonnement. Il avait cru tout gagné après son succès, et voici que

déjà sa marche était arrêtée et la lutte à outrance recommencée.

Chanzy avait eu ordre de prendre position entre Vendôme, la forêt de Marchenoir et la Loire. Une division d'un nouveau corps, le 19e, qui s'organisait au Mans, l'avait rejoint et formait son extrême droite,



Bourbaki.

sur la Loire, à Beaugency. Chanzy fut attaqué, dès le 7 décembre, par une partie de l'armée ennemie. Deux divisions bavaroises et une division allemande du Nord, soutenues par une nombreuse cavalerie et une puissante artillerie, sous les ordres du grand-duc de Mecklembourg, essayèrent de nous couper d'avec la Loire et parvinrent à gagner quelque terrain sur notre droite ; mais notre gauche refoula si vigoureusement ce qu'elle avait en tête, que l'ennemi dut se replier sur toute la ligne. Notre infanterie et notre artillerie s'étaient également signalées.

Le lendemain, l'ennemi reprit l'offensive sur toute la longue ligne de Poisly à la Loire et fit, durant la journée entière, des efforts sans cesse renouvelés afin de percer notre centre. Il y échoua complètement, n'obtint un léger avantage qu'à notre extrême droite et, sur divers points, reperdit des positions qu'il avait occupées. Dans ces luttes à courte distance, l'artillerie ennemie ne gardait pas l'avantage de sa longue portée et la supériorité de nos chassepots se faisait sentir.

Nous avions maintenu à peu près partout notre ligne de bataille et, sur un point, exécuté au milieu de la nuit un victorieux retour offensif, opération la plus difficile à obtenir de troupes novices. Nos jeunes soldats s'étaient montrés bien plus solides dans cette journée, digne de rester dans l'histoire sous le nom de bataille de Villorceau, que dans les combats qui avaient précédé la seconde évacuation d'Orléans. L'ennemi était saisi de surprise et d'inquiétude ; au lendemain d'une défaite infligée à notre grande armée, un nouveau commandant en chef, avec la moitié de cette armée, tenait en échec et repoussait une considérable partie des forces qui avaient battu notre armée entière, animée par une récente victoire.

C'est que Gambetta, enfin, avait mis la main sur un grand général.

Un incident fâcheux avait cependant compromis dans la soirée la belle journée du 8 décembre. Par suite d'ordres mal compris, ou d'un malentendu entre le quartier général et le ministère de la guerre, notre division d'extrême droite avait évacué mal à propos Beaugency et, dans cette retraite, s'était rompue. Notre droite se trouvait découverte. Il fallut modifier les positions le 9 au matin. L'ennemi essaya d'en profiter, avec la confiance d'être promptement et puissamment renforcé. Le général en chef allemand, Frédéric-Charles, devant l'opiniâtre résistance de



Paris la nuit pendant le siège.

Chanzy, renonçait au grand mouvement qu'il avait préparé au midi de la Loire contre Bourges et concentrait toutes ses forces disponibles pour appuyer Mecklembourg contre Chanzy. Une troisième attaque générale, soutenue, vers le soir, par des têtes de colonne arrivées d'Orléans, n'eut pas plus de résultat que les précédentes. Après des alternatives de succès et de revers et une série d'engagements meurtriers, notre armée maintint ses positions. Des incidents analogues à ceux de la veille continuèrent à témoigner combien Chanzy avait relevé le moral de nos troupes.

Gambetta était arrivé le soir au quartier général, à Josnes; il tint conseil avec Chanzy et lui annonça la translation du Gouvernement à Bordeaux, opérée de la veille. Il fut décidé entre le ministre et le général qu'on défendrait encore la ligne qu'on occu-

pait, mais en préparant, un peu en arrière, une nouvelle ligne de défense sur le Loir.

On continua en effet de résister avec succès dans une quatrième journée de combat, le 10 décembre, quoique l'ennemi eût reçu le renfort d'un corps d'armée. L'ennemi échoua, pour la quatrième fois, dans ses tentatives pour nous déloger de nos positions.

Les Allemands manœuvraient afin de tourner notre droite. Frédéric-Charles, tout en renonçant à lancer de grandes forces contre Bourges, poussait, par la rive gauche de la Loire, un de ses corps d'armée, le 9e, sur Blois, avec ordre d'y repasser le fleuve afin de prendre Chanzy en flanc. Le 9 décembre, une des divisions de l'armée de Bourbaki s'était laissé surprendre dans le parc de Chambord et, de là, s'était rejetée sur Amboise.

Le 10, pendant que Chanzy était aux prises avec Mecklembourg, le 9e corps allemand se présenta devant Blois et menaça la ville d'un bombardement, si elle ne livrait le passage en réparant une arche du pont que l'on venait de faire sauter. Il n'y avait presque point de troupes dans Blois; mais Gambetta était accouru ; il fit repousser énergiquement la sommation de l'ennemi. Les Allemands jetèrent quelques obus, mais ne s'opiniâtrèrent point et se portèrent rapidement sur Amboise, où ils espéraient être plus heureux. Ils y trouvèrent un même refus.

Le péril n'était qu'ajourné; mais, s'il y avait danger du côté de la Loire, c'était aussi de là que pouvaient venir le salut et la victoire. Chanzy ne cessait de regarder avec anxiété au midi du fleuve. Bourbaki était là avec de grandes masses de troupes. Chanzy, d'une part, et, de l'autre, le ministère de la guerre expédiaient à Bourbaki dépêches sur dépêches, pour le conjurer de marcher sur Blois et de couper les communications du corps ennemi engagé sur la rive gauche de la Loire.

Bourbaki répondit que c'était impossible; que son armée n'était qu'un troupeau démoralisé, perdu de misère et de marasme; il s'imaginait que les Allemands avaient 70,000 hommes au midi du fleuve. Le Gouvernement avait beau lui répéter que les forces ennemies sur la rive gauche étaient très médiocres, ce qui était vrai, et incapables de tenir tête à trois corps d'armée, même en mauvais état. On ne pouvait nier que les troupes de Bourbaki n'eussent beaucoup souffert de marches et de contremarches fatigantes par un temps très dur; pourtant, les soldats de Chanzy, eux aussi, avaient souffert; eux aussi, ils étaient, pour la plupart, bien novices et, néanmoins, ils combattaient, matin et soir, depuis quatre jours, sans reculer d'un pas. C'est que leur général avait la même confiance héroïque et la même volonté inébranlable que Gambetta. Bourbaki, au contraire, était complètement découragé depuis Metz. Excellent chef de corps, habitué à commander des troupes d'élite, il se troublait, se désespérait au milieu de ces nouvelles levées où tout était à créer et à former. Son choix comme chef d'armée, imposé en quelque sorte au Gouvernement de Tours par les instances de Trochu et du Gouvernement de Paris, devait être le malheur de Gambetta. Ce choix n'avait pas été brigué par ce brave homme et ce loyal soldat, qui sentait le fardeau au-dessus de ses forces.

Freycinet pressa Gambetta de le révoquer et de donner le commandement à Billot, ce jeune colonel si intelligent et si énergique, qui, en quelques jours, était devenu général de brigade, général de division, chef de corps d'armée. Gambetta hésita, et devant la renommée de Bourbaki et devant la violente secousse qu'une telle promotion eût imprimée à toute la hiérarchie militaire. Il ne se décida pas à cette seconde révocation,

coup sur coup, d'un général en chef. Si donc cet homme, tant accusé d'arbitraire et de dictature, pécha dans ce moment critique, ce fut pour n'avoir point été assez hardi.

Chanzy, n'espérant plus l'arrivée de l'autre armée, se résigna à se retirer sur la ligne convenue avec Gambetta.

Le 11 décembre, il commença de se replier vers le Loir. La marche fut très pénible par un dégel qui détrempait les routes. Heureusement, l'ennemi, incertain sur les mouvements de nos deux armées, n'inquiéta que faiblement notre retraite. L'armée de Chanzy se remit en ligne, le 13 décembre, de Vendôme à Fréteval.

Bourbaki, pendant ce temps, s'était enfin décidé à faire quelque chose. Il poussa de Bourges sur Vierzon et, de là, sur la route de Romorantin. Il n'alla pas plus loin ; ce mouvement, toutefois, suffit pour empêcher l'ennemi d'avancer par la rive gauche sur Tours.

La lutte recommençait au nord de la Loire. En occupant ses nouvelles positions, l'armée de Chanzy avait été parfaitement réapprovisionnée par l'intendance, malgré les difficultés de tout genre ; mais elle n'eut pas le loisir de se reposer. L'ennemi revenait sur elle. Il y eut de vifs engagements dès le 14 et, le lendemain, une affaire plus sérieuse. L'ennemi, néanmoins, n'était pas encore suffisamment concentré pour pousser l'attaque à fond ; mais il fallait s'attendre à voir l'offensive renouvelée par les principales forces de Frédéric-Charles. Notre armée était épuisée ; le moral, qui avait été si bon, faiblissait. C'est dans la moindre durée de la persistance qu'est surtout l'infériorité des jeunes troupes. Il était à craindre que l'armée ne soutînt pas un dernier effort. Chanzy se décida à une nouvelle retraite de Vendôme sur le Mans, où les positions défensives sont très belles. La ligne du Mans était déjà entrée dans ses combinaisons éventuelles.

Le 16, au matin, on évacua donc la rive gauche du Loir, en faisant sauter les ponts et en dirigeant tout le matériel sur le Mans. Les Allemands firent, pour troubler notre retraite, quelques tentatives qui furent repoussées.

Un officier de marine qu'on avait mis à la tête d'une division de Bretons, le général Gougeard, se signala par la vigueur avec laquelle il refoula l'ennemi.

L'armée fut établie au Mans le 19. L'ennemi ne nous avait pas suivis bien vivement. Frédéric-Charles était retourné sur Orléans avec une partie de ses forces.

Chanzy se croyait en état de se maintenir sur sa nouvelle base jusqu'au moment de se reporter en avant. Le Mans offrait à la fois d'avantageuses positions stratégiques et des ressources considérables pour l'armée. Chanzy prit de savantes dispositions pour tirer parti des bois, des hauteurs, des deux rivières, la Sarthe et l'Huisne, qui lui offraient les éléments d'un vaste camp retranché. Il s'occupa de reconstituer ses troupes si éprouvées et d'organiser les renforts qu'on lui envoyait en grand nombre. Le Gouvernement de Bordeaux déployait une extraordinaire activité pour accroître l'effectif et le matériel de l'armée de l'Ouest. L'ennemi laissa quelque temps respirer Chanzy. Les Allemands s'inquiétaient de ces grandes forces que Bourbaki retenait sur l'autre rive de la Loire, mais qui ne seraient sans doute pas toujours inertes, et, puis, Paris ne faiblissait pas et le Nord commençait à préoccuper le quartier général ennemi.

Il faut maintenant nous reporter de la Loire et de la Sarthe sur la Seine pour voir quelle était, depuis les batailles de la Marne, la situation de la grande ville assiégée, objectif essentiel de toutes les opérations du dehors.

Qu'avait fait ou tenté de faire l'armée de Paris après l'échec de la grande armée

de la Loire et la seconde évacuation d'Orléans?

Nous avons parlé d'un projet de bataille au nord de Paris, conçu par nos généraux avant qu'ils eussent reçu les mauvaises nouvelles de la Loire. La vérité est que c'était Trochu, si circonspect d'ordinaire et si défiant du succès, qui eût voulu poursuivre l'action après la seconde bataille de la Marne, le 2 décembre, et qui, rentré dans Paris, avait songé à trouver un nouveau champ de bataille au nord. Ducrot, au contraire, si vigoureux au combat les 30 novembre et 2 décembre, avait opéré la retraite, le 3, contre le sentiment de Trochu et, dans le conseil de Gouvernement tenu à Vincennes le 4 au matin, avait nettement proposé de demander la paix : ceci, avant même qu'on eût appris les malheurs de la Loire. Esprit inégal, violent, sans équilibre, il passait de l'audace héroïque à un découragement qu'il communiquait partout autour de lui. Son influence fut très malheureuse durant le reste du siège. Il était l'homme de la passion et de l'humeur, comme Trochu était l'homme du devoir. Celui-ci, dans le conseil du 4 décembre, se refusa absolument à traiter tant que la résistance serait possible, quoiqu'il sût bien que l'affaissement de certains chefs commençait à se propager dans l'armée. Il avait entendu des soldats crier : « Vive la paix ! »

Un écart fâcheux se produisait peu à peu entre les dispositions de la ligne et de la garde mobile, qui se fatiguaient et s'attristaient, et celles de la garde nationale, de la masse parisienne, qui allait se surexcitant; nous parlons de la population en général, de la majorité, non des éléments anarchiques et factieux. Les sectaires fanatiques et les ambitieux de bas étage, plus préoccupés de guerre civile que de défense nationale, « se réservaient, » comme on l'a dit justement, ou servaient fort mal. Le fameux bataillon de tirailleurs de Flourens, le bataillon du 31 octobre, quoique formé par un chef à qui l'on ne pouvait certes pas refuser le courage, s'était conduit si pitoyablement aux avant-postes, que le commandant de la garde nationale, Clément Thomas, avait cru devoir le licencier. Cet acte de juste rigueur valut à son auteur des haines féroces qui lui coûtèrent la vie.

C'était ces mêmes hommes de désordre qui, après avoir tant réclamé « la grande sortie, » criaient maintenant qu'on envoyait les Parisiens à la boucherie, lorsqu'on plaçait les bataillons de marche aux avancées.

Rien n'était plus contraire aux sentiments de la majorité. Les bataillons de marche briguaient les postes les plus périlleux; beaucoup d'entre eux avaient la meilleure attitude et manifestaient une inébranlable résolution. Derrière eux, la masse de la garde nationale sédentaire s'opiniâtrait également dans la volonté, dans la passion de la défense à outrance.

La garde nationale parisienne mobilisée, les meilleurs des bataillons de marche, partageaient, cependant, aux avancées, les dures épreuves de cette rude saison, sous laquelle ployaient, en grande partie, les soldats et les gardes mobiles. Mais l'exaltation patriotique et républicaine donnait à cette élite l'énergie de tout supporter. La jeunesse venue de province, sans préparation, sans éducation politique, ne se soutenait malheureusement pas à ce niveau.

La nerveuse énergie de Paris s'exaltait en raison même des souffrances populaires, qui allaient croissant. Le froid persistait; les vivres diminuaient. Par cette rigoureuse température, le bois de chauffage, le charbon s'épuisaient, manquaient. On avait débuté par rétablir la taxe du pain et de la viande. Puis les maires avaient rationné, à l'exception du pain, la viande et les divers comestibles que le ministre



Incendie de Saint-Cloud par les Prussiens.

du commerce mettait à leur disposition. L'on avait, de bonne heure, fait entrer dans la consommation la viande de cheval.

Le 16 décembre, on décréta la réquisition des chevaux; on en abattait 700 par jour. Dans la prévision de l'insuffisance prochaine des farines, on commença de mêler au froment le riz et l'avoine.

Les maires avaient pris, dès le mois d'octobre, la résolution hardie de se faire boulangers et bouchers, c'est-à-dire de monopoliser le pain et la viande, les bouchers et les boulangers n'étant plus que les commis des municipalités. La première mairie qui avait pris ce parti avait déclaré franchement à ses administrés qu'on dérogeait par là à tous les principes de l'économie politique, mais qu'une situation si terriblement anormale nécessitait des moyens absolument exceptionnels. Les autres mairies suivirent cet exemple. Cet expédient extrême prévint bien des abus,

bien des désordres, bien des spéculations criminelles; il maintint autant que possible l'égalité dans le malheur commun et contribua beaucoup à faire accepter par les masses l'ordre et la règle que tous ou presque tous subissaient; bien peu de citoyens avaient conservé des réserves de vivres.

C'était, disons-nous, l'égalité dans le malheur. On revoyait, devant les cantines municipales, ces queues interminables de femmes, d'enfants, de vieillards qu'on avait vues, devant la porte des boulangers, durant la disette de la première Révolution, et ceci, durant de longues heures, les pieds dans la neige ou dans la boue glacée. La patience, la résignation de cette population infortunée arrachait des larmes à ses magistrats, témoins chaque jour de cette misère supportée sans murmure, avec simplicité, parfois même avec des retours de gaieté française. Le peuple de Paris déployait des qualités inattendues, inouïes; le vrai fond de notre race apparaissait : la profondeur de sentiments et la force de volonté sous la légèreté de la forme. Ce peuple avait la pleine conscience de ses actes; il souffrait et voulait souffrir pour tenir la parole de Jules Favre, incessamment et si puissamment répétée par Gambetta : « Pas un pouce de notre territoire, pas une pierre de nos forteresses ! » Il souffrait pour l'intégrité de la patrie, pour Metz et pour Strasbourg; c'est ce qui ne sera jamais oublié sur la Moselle et sur le Rhin. Entre Paris et les cités captives, le lien ne sera jamais rompu.

Cette extraordinaire tension morale était notre honneur et notre force, mais devait devenir notre péril. Le peuple faisait bien au delà de ce qu'on avait attendu de lui, mais il exigeait du Gouvernement plus que celui-ci n'était capable de faire et il s'irritait de ne pas l'obtenir. Le nombre des passionnés qui faisaient écho aux factieux augmentait. La majorité n'accusait pas encore les intentions du Gouvernement, mais perdait peu à peu confiance dans sa capacité.

Les hommes qui avaient accepté ce redoutable fardeau du pouvoir le sentaient devenir écrasant. Les membres du Gouvernement voyaient avec angoisse décroître les moyens de subsistance. Ils avaient déjà maintes fois agité, sans solution, la terrible question de ce qu'on aurait à faire quand le pain manquerait. Ils pressaient fiévreusement Trochu de tenter de nouveau le sort des armes.

Trochu revint à son projet d'une bataille au nord de Paris, en avant de Saint-Denis. Le bruit d'un succès obtenu dans le Nord par un nouveau commandant en chef, le général Faidherbe, encourageait à se porter dans cette direction.

On espérait attirer en plaine les masses de l'infanterie ennemie et les combattre dans des conditions où les assiégés ne seraient plus contraints de se faire assiégeants et de donner l'assaut à des positions puissamment retranchées. C'était une illusion. L'ennemi avait au nord des lignes aussi bien fortifiées qu'à l'ouest et au sud; seulement elles étaient plus éloignées. Il n'était pas plus disposé qu'ailleurs à en abandonner l'abri.

En avant de ces longues lignes du nord qui s'étendaient du plateau d'Orgemont au plateau du Raincy, les Allemands avaient un poste avancé, le Bourget, que nous avions pris et reperdu à la fin d'octobre. Ce fut là que Trochu décida de porter d'abord notre attaque. Il mit en mouvement des forces considérables, où figuraient une grande partie des bataillons de marche de la garde nationale, groupés en régiments depuis le 10 décembre. Le 21 décembre, au point du jour, le corps d'armée qui occupait Saint-Denis sous les ordres de l'amiral La Roncière assaillit le Bourget. Des diversions, pendant ce temps, s'exécutaient sur la gauche, vers la presqu'île de Gennevilliers; à

droite, le général Ducrot et, à l'extrême droite, le général Vinoy devaient opérer, dès que le Bourget serait en notre pouvoir, de manière à rompre le cercle qui enserrait Paris et à couper les communications entre les deux moitiés de l'armée assiégeante. Une des colonnes du corps de La Roncière, formée de marins, de mobiles de la Seine et de deux bataillons de ligne, tourna le Bourget par l'ouest et le nord et enleva vigoureusement une partie du village. Une autre colonne attaqua le Bourget par le sud; mais elle fut arrêtée par une énergique résistance que protégeait une triple ligne de retranchements. L'ennemi eut le temps d'envoyer des renforts. Un brouillard épais nuisait aux assaillants, en rendant la lutte aussi confuse qu'elle était opiniâtre et sanglante; le feu que notre artillerie dirigeait sur le Bourget faisait autant de mal à nos soldats qu'aux Allemands. Vers midi, le détachement qui avait occupé la partie nord du Bourget fut obligé de se retirer après des efforts héroïques. L'opération était manquée. Ducrot et Vinoy, qui avaient commencé d'agir et obtenu quelques avantages, dus principalement à nos nouveaux canons de 7, furent obligés de s'arrêter, faute du point d'appui que le Bourget leur eût assuré sur leur gauche. La journée s'acheva, sans résultat possible, par un duel entre les deux artilleries.

Cet échec devait produire dans Paris un déplorable effet. Trochu essaya de calmer les esprits, en faisant, dans l'*Officiel*, un grand éloge des bataillons de marche et de la nouvelle artillerie et en annonçant que la journée du 21 n'était que le commencement d'une série d'opérations.

Il maintint, en effet, l'armée dans ses positions et tenta de reprendre l'attaque du Bourget, comme celle d'une forteresse régulière, par des tranchées et des cheminements; mais tout était contre nous. Après un court intervalle de brume et d'humidité, la gelée avait repris, avec une violence terrible, dès le soir du combat. Le thermomètre s'abaissa brusquement jusqu'à 14 degrés. Point d'abri pour nos troupes! La terre avait si rapidement durci qu'on ne pouvait enfoncer les piquets de tente. La bise fouettait au visage de nos malheureux soldats des nuages de grésil glacé. Les hommes se couchaient sur la terre gelée, sans pouvoir se défendre contre les rafales qui balayaient la plaine. « C'était Moscou aux portes de Paris! » comme le dit Jules Simon à Jules Favre. Ces deux membres du Gouvernement, envoyés par leurs collègues auprès de Trochu, furent navrés de ce qu'ils virent. Il y eut, en une seule nuit, neuf cents cas de congélation, et cela continuait. Il fallut ramener dans les cantonnements, le 25 décembre, tout ce qui n'était pas indispensable à la garde des positions occupées.

L'irritation était presque générale contre le malheureux gouverneur de Paris; ses collègues mêmes, les membres du Gouvernement, qui l'aimaient et l'estimaient comme tous ceux qui l'avaient vu de près, doutaient maintenant de ses facultés militaires. Quoi qu'on pût penser de la conduite générale des opérations, l'on n'avait pourtant pas le droit de rendre Trochu responsable des rigueurs de la température; mais combien peu, dans une situation à donner le vertige au plus ferme, restaient capables de juger de sang-froid les hommes et les choses!

Paris souffrait du froid quasi autant que l'armée. On commençait à dévaster les chantiers et les clôtures, à scier les arbres des promenades et même des jardins. C'était le seul délit que commît la population, et ce délit n'était pas aisé à réprimer. Comment employer la force contre des malheureux qui mouraient de froid et qui n'avaient même plus les moyens de faire cuire leurs maigres aliments!

Du reste, ni vols, ni rixes, ni attaques

nocturnes dans ces immenses ténèbres qui avaient succédé à l'éclat lumineux des soirées de Paris. Le gaz étant épuisé comme le charbon, quelques réverbères à grande distance entretenaient à peine çà et là un faible crépuscule parmi ces ténèbres, et la grande ville, plongée dans la nuit, n'avait jamais offert autant de sécurité ! Il y avait là un phénomène moral digne de toute l'attention des philosophes et des historiens.

Ni crimes, ni délits, ni défaillances ! mais, si les âmes ne faiblissaient pas, les corps s'usaient. Les constitutions faibles succombaient, comme les vieillards, comme les jeunes enfants. La mortalité avait depuis longtemps dépassé la moyenne; elle monta, vers la fin de décembre, à plus de 3,600 décès par semaine. Elle devait s'élever de beaucoup au-dessus de ce chiffre.

Paris endurait stoïquement son martyre;Versailles était en fête, le Versailles des étrangers, où l'héritier de Frédéric II occupait le palais de Louis XIV.

Aux incitations fiévreuses de l'Allemagne, qui trouvait la guerre bien longue et se plaignait qu'on n'en finît pas plus promptement avec la moderne Babylone, le quartier général prussien répondait, en offrant aux populations d'outre-Rhin des spectacles extraordinaires pour leur faire prendre patience.

Quelques mots sont ici nécessaires afin de faire comprendre l'œuvre politique que Bismark menait parallèlement à la guerre et qui était le but principal de la guerre. Le chancelier prussien se hâtait de mettre à profit les succès militaires afin d'achever l'unité allemande au profit de la Prusse. Les princes et leurs ministres, dans les États de l'Allemagne du Sud, eussent bien voulu ne pas se laisser absorber par leur dévorante alliée; mais la négligence d'un ancien ministre de Napoléon III avait fourni à Bismark de nouvelles armes pour les réduire. M. Rouher avait oublié, dans son château de Cercey, des correspondances diplomatiques qui attestaient les rapports de plusieurs princes allemands avec l'empereur des Français, et la publication de ces pièces, en ce moment où le courant de la passion teutonique emportait tout, eût été fort préjudiciable aux princes. Ils courbèrent la tête. Après Bade, acquis d'avance à la Prusse, la Hesse avait cédé le 15 novembre. La Bavière résistait. Le roi de Würtemberg tenta de s'associer à elle. Ses ministres l'obligèrent à capituler. Ces trois États acceptèrent donc la Constitution de la Confédération du Nord. La Bavière, réduite à l'isolement, se résigna, le 23 novembre, moyennant le second rang dans la Confédération et quelques concessions particulières. Il fut convenu que la nouvelle fédération s'intitulerait Confédération allemande.

C'était suffisant pour assurer la domination prussienne; ce n'était point assez pour l'orgueil de la Prusse, ni pour l'idée monarchique que prétendaient incarner son roi et sa dynastie. Il fallait à Guillaume un titre plus éclatant que celui de président d'une confédération. Le *Moniteur prussien de Versailles* déclara, dès le 26 novembre, que le *Saint-Empire*, l'Empire germanique du moyen âge, allait revivre.

Dans les premiers jours de décembre, le jeune roi de Bavière, par un brusque retour, voulut faire oublier son opposition à l'unité allemande, en invitant les autres princes à offrir au roi de Prusse le titre d'empereur d'Allemagne.

Les princes adhérèrent.

Le traité d'union souscrit par les princes avait été présenté à la ratification des Chambres des divers États. Le Parlement de la Confédération du Nord, réuni à Berlin, prétendait modifier les articles. Bismark menaça de sa démission. L'on se hâta de voter (9 décembre). Le Parlement du Nord consentit sans difficulté à substituer les



Scène du bombardement de Paris. (La sortie de l'école.)

mots d'empereur et d'empire à ceux de président d'une confédération. Il envoya au roi de Prusse, par des délégués, une adresse que Guillaume reçut le 18 décembre à Versailles; le roi déclara qu'il ne reconnaîtrait la voix de la Providence que dans le suffrage unanime des princes et des villes libres et dans l'unanimité des vœux de la nation allemande et de ses représentants.

Le courant était trop fort pour ne pas tout entraîner. Après le Parlement du Nord, les Chambres des Etats du Sud ratifièrent successivement les traités. Les Chambres bavaroises, qui n'accédaient qu'à regret, firent longtemps attendre leur adhésion, mais adhérèrent enfin.

La restauration de l'empire germanique fut proclamée, le 8 janvier 1871, dans la Galerie des Glaces, à Versailles, « avec un cérémonial, à la fois militaire et féodal, qui rappelait l'époque sinistre de la guerre de Trente Ans. » (Albert Sorel.) Il y eut, dans ces pompes de la nouvelle monarchie, une sorte de raideur triste et sombre qui offrait une dissonance étrange avec les souvenirs de l'élégant et somptueux Versailles. Le caractère religieux que le piétisme germanique imprimait à ce rite monarchique rappelait l'esprit du Koran plutôt que de l'Évangile. « L'empire germanique, écrivait, quelques jours après, un diplomate français (M. de Chaudordy), l'empire germanique reparait avec toutes ses ambitions et l'interminable série de guerres qu'il a, pendant des siècles, déchaînées sur le monde. » Le nouvel empire, en effet, donnait une forme et un symbole à l'âge de fer et de feu ouvert par la guerre de 1870. Il était inauguré par le

bombardement de Paris et l'incendie de Saint-Cloud. Ces dates ne sauraient être séparées dans l'histoire.

La Russie, puis les autres puissances, reconnurent au roi de Prusse le titre impérial. L'Autriche affecta d'accueillir ce qu'elle ne pouvait empêcher.

Le bombardement de Paris était commencé. Les assiégeants, qui s'étaient tenus sur la défensive depuis qu'ils avaient choisi leurs positions, c'est-à-dire depuis les premiers jours du siège, depuis trois grands mois, passaient enfin à l'offensive, une offensive, il est vrai, à distance et sans péril. Le 27 décembre, ils avaient ouvert le feu contre nos forts du nord.

Ils n'avaient pas été en mesure de le faire plus tôt. La précaution que le commandement militaire avait eu l'impardonnable négligence de ne pas prendre dans les Vosges, la précaution de faire sauter les tunnels et les ponts, avait été prise assez loin en avant de Paris. Les chemins de fer de l'est et du nord-est avaient été détruits à partir de Nanteuil et de Château-Thierry. Il fallut deux mois entiers pour remettre ces voies en état d'amener de la grosse artillerie jusqu'aux lignes du siège. Les difficultés restèrent encore grandes après. Trois cents pièces de fort calibre à diriger du Rhin jusqu'à Paris, avec leur approvisionnement, n'exigeaient pas moins de cinq mille voitures, obligées de suivre des voies déjà encombrées par les nécessités quotidiennes du ravitaillement de l'armée.

Le 27 décembre et les jours suivants, les batteries allemandes lancèrent enfin les obus des fameux canons Krupp sur nos forts de Nogent, de Rosny, de Noisy et sur le plateau d'Avron. Les forts rendirent coup pour coup; mais nous ne pûmes nous maintenir dans le poste avancé d'Avron, qui avait beaucoup favorisé nos sorties. Ce plateau, balayé par des feux convergents auxquels il ne pouvait résister à armes égales, fut évacué de nuit, en bon ordre et en emmenant l'artillerie. L'ennemi n'osa s'y loger à notre place : il y eût été, à son tour, écrasé par notre canon.

Cet incident, toutefois, fut mal pris du peuple de Paris, qui ne vit là que le mouvement rétrograde. Le mécontentement populaire, qui menaçait d'aboutir à une dangereuse explosion, et la décroissance effrayante de nos ressources alimentaires, imposaient la nécessité de cet effort désespéré que réclamaient sans cesse les membres du Gouvernement. Un grand conseil de guerre fut tenu, le 31 décembre, entre eux et les généraux. Ducrot et quelques autres se montrèrent opposés à un nouvel effort; la majorité et le gouverneur, qui résuma le débat, se prononcèrent pour une tentative suprême. Le conseil finit par s'y rallier unanimement. Trochu déclara qu'il ne capitulerait pas, parole qui fit grande impression, venant d'une telle bouche.

On annonça, le 1er janvier, dans l'*Officiel*, qu'on associerait la garde nationale, la garde mobile et l'armée dans la défense « la plus active. »

Les hommes qui avaient la charge d'administrer et de faire subsister Paris sentaient, cependant, croître de jour en jour leurs angoisses.

On n'avait plus qu'un pain, non seulement insuffisant, mais de très mauvaise qualité, à cause des mélanges auxquels on était forcé d'avoir recours. Il fallait moudre, la veille, les grains dont la farine devait se consommer le lendemain. Que deviendrait-on, si les moulins étaient atteints par le bombardement, qu'on prévoyait devoir bientôt s'étendre sur la ville comme sur les forts?

« En constatant, écrivait Jules Favre, la décroissance progressive des subsistances, nous sentions la vie se retirer de nous. »

On avait agité maintes fois, dans le Gouvernement, la terrible question de ce que

l'on ferait quand le pain manquerait. On ne l'avait pas résolue. Et, cependant, on calculait qu'il n'y aurait plus ni grains ni farines, du 24 au 25 janvier. Il serait donc absolument nécessaire, si l'on échouait dans un dernier effort, de cesser la lutte au plus tard le 15 janvier. C'était peu qu'une dizaine de jours pour préparer le ravitaillement! On était contraint de cacher cette situation aux Parisiens, pour la cacher à l'ennemi, et ce secret était bien redoutable ! Qu'arriverait-il, le jour où l'on ne pourrait plus le garder !

Le froid persistait, implacable; plus de pigeons, partant, plus de nouvelles ; ces messagers ailés périssaient, ou retournaient bien vite à leur point de départ.

Après une longue interruption, Jules Favre reçut enfin, le 8 janvier, des dépêches arriérées de Gambetta.

La première, expédiée de Lyon, sans donner de grands détails, montrait les conditions militaires améliorées sur tout le théâtre de la guerre, depuis Belfort jusqu'au Havre, la résistance partout indomptée, Chanzy, Bourbaki, Faidherbe, tous nos chefs en bonne situation.

« Bourbaki, disait-elle, effectue dans ce moment une manœuvre dont on attend les meilleurs résultats. »

Gambetta transmettait en même temps une dépêche de Faidherbe annonçant une victoire remportée, le 3 janvier, sous Bapaume.

Enfin, une grande et belle lettre de Gambetta exposait l'état des choses tel du moins que le voyaient son patriotisme passionné et son inflexible confiance. Il indiquait le plan général auquel devaient contribuer Bourbaki, Chanzy et Faidherbe, et assurait que nos chances et nos ressources s'accroissaient chaque jour, tandis que celles de l'ennemi allaient diminuant. « Le pays tout entier, disait-il, comprend et veut la guerre sans merci... La France est complètement changée depuis deux mois ; l'âme de Paris s'est répandue sur elle et l'a transfigurée, et, si vous venez à succomber, c'est un cri de vengeance qui sortirait de toutes les poitrines; mais vous ne succomberez pas!... »

Il expose la situation politique après la situation militaire, les intrigues impuissantes des vieux partis, le mouvement qui rattache à la République la masse du peuple, les campagnes après les villes; il a jugé nécessaire de dissoudre les conseils généraux nommés sous l'Empire ; mais il a, d'autre part, réprimé à Lyon les anarchistes qui, le 21 décembre, avaient tenté de s'emparer de la ville et massacré le brave commandant de garde nationale Arnaud. Il a célébré, à la tête de 100,000 citoyens, les solennelles funérailles de ce « martyr du devoir républicain » et livré au conseil de guerre ses meurtriers. Il montre Lyon, aussi dévoué à l'unité française et à la défense nationale que Paris même, envoyant à l'armée de l'Est quatre légions de mobilisés avec une puissante artillerie.

Lyon est digne de Paris. Paris sera jusqu'au bout digne de lui-même. « Mieux vaut mourir que de subir une troisième capitulation après Sedan et Metz... Je me vois au milieu de votre crise. Je prends la même part que vous à toutes vos angoisses. Je ressens des tressaillements, absent comme présent... Les temporisateurs, les hésitants, se flatteront d'avoir sauvé ce qu'ils appellent l'honneur en vous laissant forcément succomber par la famine... les audacieux, les républicains inébranlables, après avoir fait dans Paris leur devoir jusqu'au bout, voudraient en sortir, gagner la campagne et laisser la route encombrée de cadavres.....

..... Je vous envoie mon vote pour les audacieux..., l'audace extrême peut seule nous sauver... Nous continuerons la guerre jusqu'à la victoire, même après la chute de Paris, si cet horrible malheur ne peut être évité. Si grande, si légitime que soit la place

que tient Paris, l'unité française doit lui survivre... Nous empêcherons qu'il se trouve en France un homme ou une assemblée pour adhérer aux victoires de la force; nous frapperons par là d'impuissance la conquête et l'occupation. Il n'y aura pas de sanction européenne pour les armes de la Prusse, et il faudra bien que le jour de la justice et de la revanche se lève enfin sur nos ennemis épuisés. Nous recueillerons le prix de notre patriotisme et, quelle que soit l'étendue de nos dommages matériels, nous aurons assuré pour toujours la grandeur et l'indépendance de la France sous l'égide de la République. »

Cette pièce brûlante réveille encore chez le lecteur, après bien des années, les tragiques émotions de cette terrible époque. On croit entendre le cri de la France, résumé dans une grande âme; grande jusque dans ses illusions, cette âme ne se trompe qu'en croyant tout le monde à son niveau.

La parole de Gambetta ranima les espérances des membres du Gouvernement. Ils pressèrent plus ardemment que jamais Trochu de hâter l'action promise. Jules Favre envoya à Gambetta une réponse sombre, mais résolue. « Si Paris tombe, écrivait-il, la France ne se rendra pas. » Il était donc d'accord avec Gambetta sur cette question suprême et il avait toujours tenu le même langage dans sa correspondance. Il avait toujours affirmé que, si Paris succombait, on ne traiterait point au nom de la France. « Je n'en ai, avait-il écrit le 16 décembre, ni la volonté, ni le pouvoir. » Et, le 23 décembre: « Si nous sommes vaincus et pris, notre dernière parole à la France sera le conseil de résister. »

Ces sentiments, dans Paris, étaient unanimes chez les gens de cœur. L'exaltation des républicains était partagée par bien des hommes d'une autre origine qui, plus tard, devaient de nouveau se séparer de la République, mais l'identifiaient alors à la défense nationale. Les belles lettres publiées dans la *Revue des deux Mondes* par M. Vitet, un ami de M. Guizot, eurent un grand retentissement. « Français des départements, s'écriait-il, levez-vous, armez-vous; en l'arrosant de votre sang, faites-la vôtre et prenez-la, cette République! »

Il traitait aussi rudement que pouvait le faire Gambetta les intrigants et les lâches.

M. Guizot, lui-même, avait écrit, sous une forme moins vive, une lettre recommandant l'union pour la défense de la patrie.

L'ennemi, après avoir bombardé les forts de l'est et du nord, puis la ville de Saint-Denis, avait commencé, depuis le 5 janvier, le bombardement des forts du sud et des quartiers de la rive gauche : M. de Bismark, avec toute l'Allemagne, attendait depuis longtemps ce jour avec impatience. Les canons Krupp ne produisirent pas l'effet de terreur qu'on en espérait. Paris, exaspéré et non intimidé, était disposé à se soulever, pour forcer ses chefs, non point à capituler, mais à livrer bataille. Il demandait à grands cris qu'on sortît pour seconder les armées de province. Il s'imaginait sans cesse entendre leur canon au loin et n'avait d'autre pensée que d'aller leur donner la main par-dessus les lignes ennemies.

Les masses d'hommes suscitées et armées par le génie de Gambetta luttaient partout, des Vosges et du Jura jusqu'à la Somme et à la Sarthe. Il nous faut parcourir ces divers champs de bataille avant de revenir aux suprêmes efforts de Paris.

Nous n'avons encore qu'indiqué l'existence de l'armée du Nord. Quoique étant la moins nombreuse et ne pouvant que servir d'appoint et opérer des diversions en faveur de Paris et de nos autres armées, elle jouait un rôle notable depuis la fin de novembre.

Deux hommes énergiques, le commissaire Testelin et le colonel Farre, directeur des fortifications à Lille, avaient commencé péniblement, en octobre, de rassembler

dans le Nord quelques éléments d'organisation. On n'avait que des dépôts de ligne



Général Farre.

sans cadres et de la garde mobile non exercée. On forma des cadres, comme on put, avec des officiers et des sous-officiers évadés de Sedan et de Metz. Il en était arrivé jusques à 400. On créa quelques batteries. Le général Bourbaki fut envoyé de Tours prendre le commandement.

Il fit de son mieux ; mais, découragé d'avance, objet de soupçons naturels, quoique injustes, pour son voyage de Metz à Londres, il ne prit point l'ascendant nécessaire afin de dominer ces défiances et d'inspirer autour de lui l'espérance qu'il n'avait pas. Il fut bientôt rappelé du Nord à Tours, où, malheureusement, il reçut cet autre grand commandement qu'il ne sollicitait point, dont il était effrayé, et qu'il n'était pas moralement en mesure d'exercer. Le commandement du Nord resta provisoirement au colonel, devenu général Farre. Ce chef actif et résolu se mit rapidement en mesure d'agir. Il n'avait à sa disposition qu'une division d'infanterie au complet, une seconde en formation, sept batteries et une poignée de cavaliers (quatre escadrons). Il essaya cependant de défendre Amiens contre le général Manteuffel, qui s'avançait de l'Oise sur la Somme avec des forces très supérieures, un corps d'armée, la moitié d'un autre, une division de cavalerie et une artillerie double de la nôtre. Le général Farre accepta la bataille en avant d'Amiens, au midi de la Somme (27 novembre).

Notre petite armée improvisée défendit



Général Faidherbe.

bravement, toute la journée, les plateaux entrecoupés de tourbières qui s'étendent entre la Somme et trois petits affluents de

sa rive gauche. Nos jeunes troupes obtinrent l'avantage sur divers points; mais l'ennemi, par la force du nombre, resta enfin maître des deux importantes positions de Villers-Bretonneux et de Boves. Nos munitions étaient épuisées; nous dûmes nous retirer dans la nuit et repasser la Somme, en évacuant Amiens et en laissant garnison dans la citadelle. L'ennemi, qui avait souffert, n'inquiéta pas notre retraite; il somma la citadelle; le commandant repoussa énergiquement les sommations; par malheur, il fut tué et mal remplacé; son successeur capitula (30 novembre).

Manteuffel ne poussa pas plus loin. L'occupation d'Amiens lui suffisait pour le moment et l'état-major prussien était plus pressé d'étendre ses progrès vers l'ouest que vers le nord.

Les Allemands étaient fort préoccupés de la mer, dont nous restions maîtres et d'où nous tirions tant de secours en munitions et en armes! Manteuffel se porta vers Rouen et la basse Seine.

Notre petite armée du Nord profita de ce répit pour s'organiser et se renforcer. Sur ces entrefaites, un nouveau général en chef lui arriva d'Algérie; c'était Faidherbe, connu comme le créateur et le défenseur de notre colonie du Sénégal. Cet esprit réfléchi, mesuré, organisateur et administrateur, était peut-être celui des nôtres qui se rapprochait le plus de l'école prussienne de Moltke dans sa conception de la guerre; il tâchait de ne rien laisser au hasard et d'approprier toujours son action à la nature et à la somme des forces dont il disposait. Cet esprit scientifique et méthodique offrait un intéressant contraste avec l'audacieux et prime-sautier génie de Chanzy.

A force d'activité, on était parvenu à former trois divisions, onze batteries et un parc de réserve. Faidherbe résolut de prendre l'offensive. Manteuffel était entré à Rouen, après une assez faible défense du corps français qui occupait la ville et la contrée. Les Allemands avaient poussé jusqu'à Dieppe et menaçaient le Havre, où s'était concentrée la résistance, sous le général Luizel, et où la population secondait vigoureusement nos troupes. Faidherbe opéra une diversion afin de sauver le Havre. De Lille, il marcha vers la haute Somme et de là vers l'Oise, fit enlever Ham par un détachement et menaça La Fère, dont l'ennemi s'était emparé depuis quelque temps. N'étant pas en mesure d'enlever cette place forte, il tourna brusquement sur Amiens; mais déjà Manteuffel revenait en toute hâte de la Normandie. Faidherbe avait atteint son but. La citadelle d'Amiens étant au pouvoir de l'ennemi, Faidherbe n'entra pas dans la ville et prit une forte position à peu de distance d'Amiens, au nord de la Somme, sur les hauteurs de la rive gauche de la petite rivière d'Hallue.

Une quatrième division, composée de mobilisés, l'avait rejoint; il se trouvait en force suffisante pour défendre la ligne de l'Hallue avec la moitié de ses troupes et faire garder par le reste les passages de la Somme à Corbie et à Bray, ainsi que le chemin de fer. Manteuffel vint l'assaillir le 23 décembre. On se disputa opiniâtrément les villages situés le long de l'Hallue. L'ennemi, chassé de l'un de ces villages, parvint à se maintenir dans d'autres qui avaient été pris et repris; mais il ne réussit pas à en déboucher et nos troupes restèrent maîtresses des hauteurs; elles couchèrent sur leurs positions, à découvert, par une dure gelée, qu'elles supportèrent avec une fermeté digne des plus solides vétérans.

Cette journée, connue sous le nom de bataille de Pont-Noyelles, avait été extrêmement honorable pour des soldats de la veille, aux prises avec des ennemis très aguerris et très bien commandés. Manteuffel ne renouvela point l'attaque. Fai-

dherbe ne pouvait songer à reprendre Amiens, couvert par l'armée qu'il venait de combattre. La rigueur de la température et la fatigue du soldat déterminèrent ce général à ramener nos troupes dans des cantonnements sur la Scarpe, entre Arras et Douai.

L'ennemi, qui ne cherchait pas, en ce moment, à s'étendre dans le Nord, ne suivit pas à fond notre armée, mais entreprit le siège de Péronne, petite place forte qui l'inquiétait par la position avantageuse qu'elle nous laissait sur la moyenne Somme. Faidherbe se remit en mouvement le 1er janvier. L'ennemi, pour couvrir le siège de Péronne, avait porté une partie de ses forces jusqu'au delà de Bapaume. Faidherbe vint l'attaquer dans les villages où il s'était cantonné. C'était hardi, avec une armée qui avait très bravement défendu ses positions, mais qui était bien faiblement organisée et bien peu manœuvrière. Les premiers engagements, le 2 janvier, furent assez confus et ne nous donnèrent pas grand succès.

Faidherbe persista et risqua, le lendemain, une attaque générale. L'événement justifia sa persévérance. La plupart des villages qui entourent Bapaume et les faubourgs de cette ville furent emportés après une lutte acharnée. La journée s'acheva tout à notre avantage.

Faidherbe, néanmoins, ne se décida pas à poursuivre sur-le-champ l'offensive. Il avait reçu avis que l'attaque de Péronne était suspendue et que l'artillerie assiégeante avait été retirée de devant la place. Il ne croyait donc pas Péronne en danger immédiat; d'autre part, il ne jugeait pas son armée capable d'un effort continu et il craignait que les Allemands n'eussent reçu des renforts. Faute de cavalerie, il ne pouvait s'éclairer sur les mouvements de l'ennemi.

Il donna donc quelques jours de repos à ses troupes, en les ramenant dans leurs cantonnements au sud d'Arras.

Il eût agi tout autrement s'il eût su que le général ennemi, von Gœben, ne songeait qu'à battre en retraite et à repasser la Somme. Après une très vigoureuse résistance, un ébranlement inusité s'était manifesté dans les troupes allemandes; suivant le rapport de von Gœben, des officiers avaient fui.

Cette erreur sur la situation eut des suites malheureuses.

Le 10 janvier, notre armée, reposée et ravitaillée, se remit en marche; mais, le lendemain, en entrant dans Bapaume, elle apprit que Péronne s'était rendue.

Cette petite place avait été bombardée le 28 décembre et les jours suivants, l'ennemi tirant de préférence sur l'hôpital qu'il écrasa d'obus. « Le bombardement de Péronne, a écrit le général Faidherbe, est peut-être, dans cette campagne si riche pourtant en faits de ce genre, un des exemples les plus complets et les plus odieux de cette férocité calme et méthodique que les généraux du roi Guillaume prétendent introduire dans les usages de la guerre. » Un moment interrompu, comme on l'avait dit à Faidherbe, le bombardement avait été repris dès le 2 janvier. Les malheureux habitants, chassés de leurs maisons en flammes par les projectiles et entassés dans les casemates, avaient demandé à l'ennemi l'autorisation de faire sortir de la place les malades, les femmes et les enfants. Inutile de dire qu'ils ne l'obtinrent pas, le but du bombardement étant précisément d'atteindre la population non militante. Le 9 janvier, le commandant de Péronne, sans nouvelles de notre armée, s'était résigné à capituler, malgré le commandant du génie et le sous-préfet. La ville était presque entièrement ruinée, la population, décimée.

Cet échec nous enlevait un débouché important sur Paris, au moment où les

dépêches du Gouvernement de Bordeaux pressaient Faidherbe de seconder le mouvement général de nos armées et la grande sortie qui se préparait dans Paris.

Faidherbe résolut de se porter au midi de Saint-Quentin, afin d'inquiéter les Allemands sur la ligne de l'Oise et d'attirer sur lui une partie des forces ennemies. Il marcha



Colonel Denfert.

d'abord de Bapaume dans la direction d'Amiens, pour donner le change aux Allemands; puis il tourna brusquement vers le sud-est et se porta sur Saint-Quentin. La manœuvre était habile, mais ne put tromper l'ennemi, trop bien éclairé par son excellente cavalerie. Von Gœben, qui avait succédé à Manteuffel dans le commandement de l'armée allemande du Nord, exécuta rapidement une marche parallèle à celle de Faidherbe et le rejoignit aux environs de Saint-Quentin, à temps pour lui barrer le chemin de l'Oise. On avait ramassé des deux côtés le plus de forces qu'on avait pu. Nous avions 29 bataillons de ligne, 23 de mobiles, 21 de mobilisés, avec cent canons. L'ennemi, avec les renforts qu'il attendait de l'armée de Paris et du corps de Normandie, devait arriver à un effectif de 58 bataillons, tous de troupes faites et solides, tandis que nos mobiles étaient bien novices et nos mobilisés incapables d'entrer en ligne. L'ennemi comptait réunir 68 escadrons et 210 canons.

Von Gœben espérait non seulement arrêter le mouvement en avant de Faidherbe, mais le cerner et lui couper la retraite sur les places du Nord. Il ne doutait pas du succès; ses troupes étaient dans le meilleur état; les nôtres, mal nourries, mal vêtues, mal chaussées, souffraient bien plus du froid et du dégel que les Allemands. Le 18 janvier, l'aile gauche allemande, débouchant de Péronne, assaillit, entre Beauvoir et Vermand, nos colonnes en marche vers Saint-Quentin. L'attaque fut énergiquement repoussée et notre armée, dont les avant-postes occupaient déjà Saint-Quentin, prit position sur les deux rives de la Somme.

Faidherbe s'était décidé à accepter la bataille. Il forma de ses troupes un demi-cercle à l'ouest et au midi de Saint-Quentin, en occupant les plateaux qui commandent cette ville et en cherchant à assurer sa retraite par les routes de Cambrai et du Câteau. Il y eut pour ainsi dire deux batailles au lieu d'une, la rivière et le canal latéral à la Somme séparant l'action en deux.

Faidherbe avait posté ses meilleures troupes, le 22[e] corps, au midi de Saint-Quentin, dans les villages et sur les hauteurs de la rive gauche de la Somme. L'ennemi vint nous y assaillir avec de grandes forces de toutes armes; nous n'avions point de cavalerie et notre artillerie était très inférieure



Vendôme.

en nombre; mais elle fut habilement employée, et le commandant du 22e corps, le général Lecointe, un de ces colonels de Metz qui avaient sauvé leurs drapeaux de Bazaine et des Prussiens, dirigea la défense avec beaucoup d'intelligence et de vigueur. Durant de longues heures, les attaques des Allemands échouèrent et leurs colonnes furent refoulées avec des pertes considérables. Ils finirent cependant par gagner du terrain et nous déborder aux deux bouts du champ de bataille; des renforts leur arrivaient encore de Paris durant la journée. Les feux plongeants de notre infanterie, et surtout une grande batterie où nous avions réuni plus de 40 canons sur un point dominant appelé le Moulin de Tout-Vent, tinrent longtemps encore en échec les masses prussiennes. Aux approches du soir, le général Lecointe jugea enfin la retraite nécessaire. Il l'opéra en bon ordre et rentra dans Saint-Quentin par le faubourg de la Somme (faubourg d'Ile).

La belle défense du 22e corps n'eût pu sauver notre armée, si l'ennemi, dans la journée, eût réussi à balayer les forces que nous avions sur l'autre rive de la Somme et à couper la route de Cambrai, notre ligne de retraite. Notre 23e corps, commandé par le général Paulze d'Ivoy, était nombreux, mais composé pour moitié de mobilisés et et pour un quart seulement de troupes de

ligne. La plupart des mobilisés ne tinrent pas. Il y en eut cependant qui soutinrent avec énergie la ligne et les mobiles. Le village de Fayet, qui était la clef de la position et qui couvrait la route de Cambrai, avait été emporté par l'ennemi; il fut repris par le vigoureux élan d'un régiment de marins, que secondèrent très bravement des mobilisés du Pas-de-Calais. L'ennemi fut contenu de ce côté-là jusqu'à la nuit et Faidherbe put ainsi dégager l'armée de Saint-Quentin, ville tout ouverte, où l'ennemi pénétrait déjà par les faubourgs des deux rives de la Somme.

Les Allemands ramassèrent beaucoup de nos hommes éclopés ou débandés; mais Faidherbe regagna Cambrai par une marche de nuit, avec le gros de l'armée, emmenant son convoi et à peu près toute son artillerie, quinze batteries intactes (90 canons).

Quand l'ennemi, le lendemain, voulut suivre notre armée, elle était hors de son atteinte. Il est inconcevable que ces troupes, harassées par de longues marches et par deux jours de combat, aient eu la force de franchir en une nuit les dix lieues qui séparent Saint-Quentin de Cambrai.

Faidherbe cantonna son armée autour des places du Nord et la réorganisa rapidement. Il comptait se trouver en mesure de rentrer en campagne avant trois semaines. Il avait déployé des qualités de premier ordre et donné un exemple stoïque de la domination de l'âme sur la matière. Avec une santé altérée par un long séjour au Sénégal, avec l'habitude de vivre dans la chaleur torride, il avait fait cette terrible campagne d'hiver toujours à cheval dans la neige et la glace. Il y ruina son corps, en gardant sa noble intelligence au service du pays.

Faidherbe, avec une armée qui ne porta guère en ligne plus de 40,000 hommes d'une qualité militaire bien inégale, avait empêché les Allemands de mettre la main sur la région maritime où ils visaient; il avait sauvé le Havre par sa diversion sur Amiens, préservé la Picardie maritime en mettant Abbeville en défense et tenté une énergique diversion en faveur de Paris.

Il nous faut voir maintenant ce qu'avaient fait nos grandes armées. Nous avons résumé les belles opérations défensives de Chanzy entre la Loire et la Sarthe. Nous avons laissé ce général établi dans ses lignes du Mans après une série de glorieux combats. Nous allons retrouver l'armée de Chanzy sur le champ de bataille et suivre dans sa marche et dans ses luttes l'autre moitié de la primitive armée de la Loire, qui était devenue l'armée de Bourbaki.

Quel parti avait-on tiré de cette seconde armée, restée, durant la moitié de décembre, au midi de la Loire, à s'agiter sur place sans prendre une part active à la guerre?

Gambetta était d'abord revenu à sa première idée du lendemain de la défaite de d'Aurelle : marcher sur Paris par Montargis et Fontainebleau.

Freycinet soutint un autre plan; c'était de pousser Bourbaki au loin dans l'Est, pour faire lever le siège de Belfort, notre dernière place alsacienne, admirablement défendue par le colonel Denfert, puis couper les communications de l'ennemi avec les Vosges et avec l'Allemagne. Ce second plan eût été excellent si nous avions eu du temps devant nous; mais il exigeait, à moins d'être exécuté avec une extrême activité et une série de succès ininterrompus, un laps de temps qui dépassait la durée possible de la résistance de Paris.

Gambetta, cependant, y accéda. C'est que la marche par Montargis était redevenue très dangereuse, Frédéric-Charles s'étant rabattu vivement sur Orléans, qu'il craignait de voir repris par les Français. On aurait, de plus, été pris en flanc par un corps prussien établi entre l'Yonne et la

Loire. D'autre part, le Gouvernement de Bordeaux se faisait maintenant illusion sur Paris ; à force d'avoir vu reculer successivement le terme d'abord assigné à l'épuisement des subsistances, on espérait que ce terme pourrait être éloigné encore ; on doutait, sur ce point décisif, des assertions de Trochu et de Jules Favre, actuellement trop bien fondées.

Il y eut, à ce sujet, une discussion de haut intérêt entre Gambetta et Chanzy, discussion à distance, malheureusement, où ils ne pouvaient échanger de vive voix leurs observations et décider ensemble. Chanzy avait communiqué à Gambetta des renseignements importants reçus de Trochu par ballon le 22 décembre : sa conclusion était qu'il n'y avait chance de débloquer Paris que par un concours immédiat des armées de secours. Gambetta ne put lui répondre que le 27, de Lyon, où il s'était transporté pour veiller aux affaires de l'Est. Il lui annonçait la marche de Bourbaki sur Dijon, afin de reprendre cette ville avec le concours de Garibaldi, qui était à la tête d'un corps en Bourgogne ; puis, de Dijon, l'armée de l'Est se porterait sur Belfort et romprait la base de ravitaillement des armées allemandes. Le mouvement de Bourbaki vers l'Est avait commencé dès le 21 décembre.

Chanzy répondit, le 2 janvier, par un contre-projet, qui se rapprochait de la pensée première de Gambetta. Il proposait de ramener Bourbaki de la Bourgogne dans le pays d'entre Seine-et-Marne, pour l'établir de Nogent-sur-Seine à Château-Thierry, pendant que son armée, à lui, s'avancerait de la Sarthe sur l'Eure, entre Évreux et Chartres, et que Faidherbe se porterait entre Compiègne et Beauvais. Les trois armées agiraient de concert avec les sorties de l'armée de Paris.

Gambetta, de retour à Bordeaux, persista quant à l'opération sur Belfort. Il était trop tard pour revenir là-dessus. Bourbaki, en ce moment (5 janvier), devait être près de Vesoul. Si l'armée de l'Est avait eu à sa tête un second Chanzy, il y aurait lieu de regretter amèrement que le contre-projet n'ait pu être adopté.

Un autre plan, intermédiaire et peut-être le meilleur de tous, avait été indiqué par l'intendant général Friant ; c'était de faire marcher Bourbaki sur Chaumont et Langres.

Chanzy insista (6 janvier) sur l'urgence de faire un très prompt et suprême effort sur Paris. Ce fut Freycinet qui lui répondit : le Gouvernement ne croyait pas Chanzy en état d'avancer sur Paris avant les nouveaux renforts qu'on lui préparait et ne pensait pas « qu'il y eût lieu de prendre à la lettre l'échéance du général Trochu » quant à l'épuisement des subsistances.

Nous avons parlé maintes fois des angoisses du Gouvernement de Paris ; le Gouvernement de Bordeaux avait bien aussi les siennes ! Cette question de temps obsédait cruellement Gambetta. S'il avait eu un mois d'assuré, il n'eût pas douté de la délivrance de Paris. Il faisait des efforts inouïs pour préparer de nouvelles masses militaires derrière les masses engagées ; mais que n'arriverait-il pas avant qu'elles entrassent en action ?

Chanzy avait repris l'offensive, dans les derniers jours de décembre, en poussant des colonnes mobiles, d'un côté, jusqu'à Vendôme, d'un autre, jusqu'à Nogent-le-Rotrou. Après quelques avantages partiels, ces colonnes se heurtèrent à des forces croissantes et durent se replier. Leur retraite, par des chemins en dehors des grandes routes, découvrit les principales artères qui aboutissent au Mans. Les troupes souffrirent encore plus du dégel et des pluies qui détrempaient les routes qu'elles n'avaient souffert de la gelée.

Chanzy chargea l'amiral Jauréguiberry

de ramener les colonnes qui revenaient du Vendômois vers les lignes préparées en avant du Mans. Il rappela également les détachements qui s'étaient portés vers Nogent et s'apprêta à une bataille définitive; mais il essaya auparavant, dès que son armée fut à peu près concentrée dans un rayon de quelques lieues, d'attaquer encore une fois. « Nul ne doit, disait-il dans un ordre du jour, songer à la retraite sur le Mans, sans avoir tenu jusqu'à la dernière extrémité. »

Ce mouvement en avant ne réussit pas. La retraite mal entendue et prématurée d'un de nos généraux de division nous fit perdre la position importante de Parigné et il fallut regagner les lignes défensives du Mans, où l'armée presque entière se retrouva le 10 au soir. Ces lignes embrassaient l'ensemble des plateaux qui dominent le Mans au nord et à l'est, entre les deux rivières, la Sarthe et l'Huisne, qui se réunissent au midi de cette ville; elles commandaient, au sud et à l'est, les trois routes de la Flèche, de Tours et de Vendôme. Chanzy, souffrant, malade, luttant contre la douleur physique avec sa force d'âme inflexible, assigna à chacun son poste et attendit. Il avait reçu un renfort d'une dizaine de mille hommes, une division de mobilisés bretons, venus de Conlie, un de ces onze camps établis pour former les masses qu'on mobilisait. Ceux-ci n'étaient formés encore à aucun degré.

L'effort que Chanzy avait à repousser était le plus puissant que les Allemands eussent tenté pour l'abattre. Ils avaient réuni contre lui une grande armée, afin de porter un coup décisif. Là étaient Frédéric-Charles, Mecklembourg, von der Thann, avec son corps bavarois reconstitué, en tout, trois corps d'armée et la moitié d'un autre; des troupes de l'armée de Paris avaient été détachées pour renforcer Frédéric-Charles. Si ces corps eussent été au complet, il y aurait eu là près de 120,000 hommes; les historiens militaires allemands n'avouent qu'un effectif de moins de 80,000 hommes, ce qui attesterait des pertes énormes; en tout cas, c'étaient des troupes absolument d'élite; c'était, dans ces corps, tout ce qui avait supporté jusqu'au bout cette rude guerre.

Nous avions trois corps d'armée, les 16e, 17e et 21e; plus, deux divisions de mobilisés bretons; nos corps étaient plus nombreux que ceux de l'ennemi; mais la supériorité du nombre était tout à fait illusoire, vu l'infériorité des éléments dont se composait une armée si novice. Ceux de nos jeunes soldats qui avaient combattu sans relâche depuis le mois de novembre, dans de si rudes conditions, étaient bien fatigués; les recrues qui les avaient rejoints étaient bien ignorantes! Les belles et sévères instructions de Chanzy attestent des fautes successives, suite d'un fâcheux relâchement, chez plusieurs généraux et colonels. Certains d'entre eux n'avaient point exécuté, le matin, l'ordre de reprendre résolument l'offensive.

Ce n'était pas, toutefois, uniquement de notre côté qu'il se manifestait de l'ébranlement. Ces troupes ennemies, si solides, en étaient elles-mêmes grandement atteintes; elles aussi avaient beaucoup souffert, et de notre feu, et de la rigueur du temps. Rien n'était plus incertain que le résultat du grand choc qui s'apprêtait.

La lutte s'engagea, dans la matinée du 11 janvier, sur la rive gauche de la Sarthe et des deux côtés de la vallée de l'Huisne. Nos trois chefs de corps, les amiraux Jauréguiberry et Jaurès et le général de Colomb, rivalisèrent d'énergie dans la défense.

A notre aile gauche, l'amiral Jaurès se mit en personne à la tête de l'infanterie pour refouler les Allemands. Une division de son 21e corps perdit un peu de terrain vers le soir; Jaurès n'en resta pas moins maître



Laval.

des points essentiels qu'il occupait sur l'Huisne.

Au centre, le 17e corps repoussa victorieusement les attaques de l'ennemi contre les hauteurs d'Yvré-l'Evêque et l'empêcha de franchir l'Huisne. Les Allemands, pendant ce temps, escaladaient en grandes forces le plateau d'Auvours, qui domine, d'un côté, la vallée de l'Huisne, de l'autre, le chemin de fer et les routes de Paris et d'Orléans. Les troupes du 17e corps qui occupaient le plateau plièrent sous le canon qui les balayait en front et en flanc. La position fut perdue. Le commandant de la division bretonne jointe au 17e corps comprit la nécessité de reprendre le plateau à tout prix. Ce commandant était le général Gougeard, déjà signalé pour sa vigueur durant la retraite de Vendôme sur le Mans.

Gougeard enleva quatre bataillons, volontaires de l'Ouest, mobilisés de Rennes et de Nantes, soldats de la ligne. Il eut son cheval percé de six balles. Les volontaires de l'Ouest et leurs camarades tombèrent en grand nombre ; mais le plateau d'Auvours nous resta. Il n'y eut pas d'action plus héroïque dans toute cette guerre.

Sur notre droite, en avant de Pontlieue, l'amiral Jauréguiberry, à la tête de son 16e corps, se montra, dans la journée du Mans, ce qu'il avait été à Coulmiers. Ses divisions continrent ou repoussèrent partout l'ennemi ; à six heures du soir, nous nous étions maintenus dans l'ensemble de nos

lignes; toutes les attaques avaient échoué. Des hauteurs que nous avions défendues, on voyait l'artillerie ennemie, a écrit Chanzy, se reporter en arrière et en colonne sur les principales routes par lesquelles elle avait débouché. Les Allemands semblaient se préparer à la retraite.

Un incident fatal changea tout.

Il y avait à notre extrême droite, en avant de Pontlieue, sur la route de Mulsane, un plateau appelé la Tuilerie. Le général en chef avait compté, pour occuper ce poste important, sur une division qui était restée en arrière durant le mouvement de concentration de l'armée. Cette division n'arriva pas à temps. Il ne se trouva, pour la remplacer, que la nouvelle division de mobilisés bretons venue de Conlie; troupe non dégrossie, mal équipée, mal commandée, qui ne tenait même pas ses fusils en état. La nuit tombait; un détachement prussien tenta une surprise sur la Tuilerie. La panique se mit parmi les mobilisés. Ils abandonnèrent le plateau aux premiers coups de canon.

Jauréguiberry lança aussitôt ce qu'il avait de troupes sous la main pour reprendre la position; mais ces hommes, qui s'étaient si bien conduits pendant la journée, se rompirent et se débandèrent: « harassés de fatigue, effarés par cette agression au milieu des ténèbres, ils faisaient quelques pas, s'arrêtaient et se couchaient sur la neige. » (Chanzy.)

L'ébranlement gagna d'autres troupes voisines, qui évacuèrent leurs positions et se rejetèrent vers le faubourg de Pontlieue. Chanzy, de son quartier général, télégraphia à l'amiral de faire un grand effort au point du jour. Jauréguiberry répondit, vers huit heures du matin, que, dans l'état où était le 16ᵉ corps, il était désolé de dire qu'une prompte retraite lui semblait impérieusement commandée.

L'ennemi, encouragé par son succès inespéré de la Tuilerie, pressait de toutes parts nos troupes, non seulement à notre droite, mais à notre centre. Le 17ᵉ corps fut obligé d'abandonner Auvours, si glorieusement reconquis la veille.

« Le cœur me saigne, répondit Chanzy à l'amiral; mais, quand vous, sur qui je compte le plus, déclarez la lutte impossible, je cède. »

La retraite une fois décidée, il prit rapidement ses mesures pour assurer le salut de l'armée. Il fut parfaitement secondé par Jauréguiberry, dont la position était la plus périlleuse, car il lui fallait repasser l'Huisne sous le feu de l'ennemi, puis traverser la ville du Mans et franchir la Sarthe. Notre centre, le 17ᵉ corps, devait aussi défiler par la ville. Il pouvait se produire là un encombrement effrayant, puis une entière déroute. Il n'en fut rien. Nos troupes, désorganisées la nuit, commencèrent à reprendre leur fermeté au jour. Jauréguiberry contint l'ennemi, fit sauter derrière lui le pont de l'Huisne et parvint à faire déboucher sur la rive droite de la Sarthe la masse d'hommes, de voitures, de caissons et de canons engagés dans la ville. Le 17ᵉ corps, après le 16ᵉ, franchit aussi le dangereux passage; presque toute l'artillerie, la majeure partie du matériel de l'armée et une grande partie du matériel du chemin de fer furent sauvées.

Notre gauche, le 21ᵉ corps, celui de Jaurès, et les Bretons de Gougeard, qui étaient plus éloignés du Mans, repoussèrent vigoureusement les tentatives de l'ennemi pour troubler leur retraite. Ils passèrent la Sarthe au nord du Mans. Toute l'armée fut réunie, le 13 janvier, sur la rive droite de cette rivière. L'ennemi, fort épuisé par un succès si disputé, ne s'était pas trouvé en mesure de suivre à fond notre retraite.

Telle fut la trop célèbre bataille du Mans! A quoi avait-il tenu qu'elle ne fût une victoire? Que la division de troupes un peu aguerries, si malheureusement en retard, fût arrivée à temps, ou que les mobilisés du

camp de Conlie eussent été incorporés à l'armée quelques semaines plutôt et confiés à un chef tel que Gougeard, le sort de la journée eût été changé. Ces Bretons eussent probablement agi comme leurs compatriotes, comme ces autres Bretons qui venaient d'être les héros du plateau d'Auvours. Tout a été contre nous dans cette guerre!

Ce sont les revers qui montrent ce que vaut un homme. Chanzy, souffrant cruellement dans son corps et dans son âme, mais indomptable, inaccessible au découragement, à l'heure même où il se résignait à la retraite en pleurant de rage, suivant ses propres expressions, projetait de marcher en avant, sur Alençon; il prétendait, en se renforçant d'un nouveau corps qui lui était annoncé, le 19ᵉ, reprendre son premier dessein, se porter sur l'Eure et sur la Seine, aller, vaincu comme vainqueur, au secours de Paris, « tous, cette fois, prévenus qu'il fallait arriver ou mourir! »

Ce fut Gambetta qui, ce jour-là, trouva le général trop hardi! il prescrivit la retraite vers la Mayenne et Laval, de façon à s'appuyer sur la Bretagne.

Chanzy répondit au télégramme de Gambetta par une grande et belle lettre qui restera dans l'histoire... « Je n'avais qu'une idée : donner à mon armée l'occasion de laver la tache d'hier et arriver encore à temps pour sauver Paris... si le suprême bonheur de sauver Paris nous échappe, après lui, il y a encore la France dont il faut sauver l'existence et l'honneur. »

Chanzy eût voulu arrêter son armée entre le Mans et Laval, à la hauteur de Sillé-le-Guillaume; mais il y eut des désordres dans l'évacuation du camp de Conlie par les mobilisés, et les 16ᵉ et 17ᵉ corps, qui s'étaient si bien comportés au Mans, faiblirent dans la retraite.

Ils résistèrent mal à l'ennemi, qui avait repris la poursuite; se traînant dans la neige fondue avec des vêtements usés et des vivres insuffisants, ces malheureux soldats, à bout de patience, se débandaient. Ce fut le corps le plus récemment formé, le 21ᵉ, le corps de Jaurès, qui tint le mieux : il opéra même un retour offensif le 15 janvier, à Sillé-le-Guillaume. L'élite du 16ᵉ corps, pendant ce temps, se relevait brillamment à Saint-Jean-sur-Erve, et, dans un long combat d'artillerie où l'on se canonnait de près, arrêtait l'ennemi par le feu meurtrier de ses pièces de 4 et de ses mitrailleuses. La retraite précipitée du 17ᵉ corps obligea cependant l'armée à gagner Laval et la Mayenne. L'ennemi ne nous pressa pas davantage. Il était lui-même rebuté par l'extrême rigueur du temps et par ses pertes.

Chanzy établit ses campements entre les villes de Laval et de Mayenne, se reliant au 19ᵉ corps, qui était en basse Normandie, visant à établir une grande ligne de défense d'Angers à Domfront et Argentan, et travaillant, avec une activité infatigable, à réorganiser son armée. Gambetta arriva, le 19 janvier, à Laval. Le général et l'homme d'État parlèrent cœur à cœur. Chanzy restait inflexiblement attaché à son but : aider par un effort suprême à la délivrance de Paris; en cas de nouvel échec, assurer la défense de la Bretagne par les forces locales, puis se retirer dans les lignes imprenables de Carentan, avec l'espoir d'en ressortir pour se reporter vers la Seine.

Tout le plan de Chanzy reposait sur ceci : aller en avant, en livrant la Bretagne à elle-même; il était convaincu qu'elle était capable de se défendre et que ses mobilisés, ceux-là mêmes qui venaient de faillir au Mans, se relèveraient bien vite dans le genre de guerre auquel le sol et le caractère breton sont si propres. Il fallait prévenir toute dissension politique et réunir la Bretagne dans une seule pensée. Chanzy demanda au ministre républicain de déclarer, devant les chefs de l'armée, que l'on combattait, non pour un parti, mais pour le salut de la patrie. Chanzy

a raconté lui-même cette scène émouvante :

— « M. Gambetta, a-t-il écrit, animé des sentiments les plus patriotiques, fit avec beaucoup de force et d'éloquence ce que je lui avais demandé, annonçant qu'il confiait aux grands noms de la Bretagne, quelles que fussent leurs opinions, le commandement des forces destinées à en interdire l'accès à l'ennemi. »



Général Gougeard.

Il nomma généraux Charette et Cathelineau et partagea la masse des mobilisés, organisés ou à organiser, entre eux, le général qui commandait à Nantes et le chef de partisans Lipowski, le héros de Châteaudun, qui venait de livrer un brillant combat aux Prussiens devant Alençon.

Entièrement d'accord avec Chanzy, il quitta Laval, le 21 janvier, pour aller rejoindre Faidherbe à Lille. C'était le surlendemain de la bataille de Saint-Quentin. Gambetta trouva Faidherbe ferme et calme à son ordinaire, mais la population ébranlée. Il la ranima par une magnifique harangue : « Si nous ne désespérons pas, nous sauverons la France... Quand vos efforts unis aux nôtres auront affranchi la France entière, on verra si nous ne tendons pas de tous nos efforts vers une paix loyale et féconde... On verra si nous sommes des hommes de guerre... des dictateurs... On verra que, si je suis possédé de la passion démocratique qui ne souffre pas l'invasion étrangère, je suis profondément animé de la foi républicaine qui a horreur de la dictature. »

Il imprima, suivant le témoignage de Faidherbe, une telle activité aux divers services, que, pour le 10 février, l'armée du Nord eût pu se représenter en ligne avec un effectif presque égal à celui qu'elle avait à Saint-Quentin. Pendant ce temps, on faisait à Laval des prodiges de réorganisation. L'état des troupes cantonnées sur la Mayenne et dans le voisinage s'améliorait matériellement et moralement. Le 27 janvier, Chanzy se retrouvait à la tête d'au moins 140,000 hommes et de plus de 320 canons, outre l'armée de Bretagne en formation. Le mouvement en avant devait recommencer le 29 janvier. Chanzy comptait reprendre la direction de Paris, dès que Faidherbe pourrait rentrer en campagne.

CHAPITRE XIV

TROISIÈME RÉPUBLIQUE (SUITE). — SIÈGE DE BELFORT. ARMÉE DE L'EST. BATAILLE D'HÉRICOURT.

(Novembre 1870 — 27 février 1871)

Nos armées de l'Ouest et du Nord avaient offert un grand spectacle. Voir, après le génie politique, le génie militaire revenu parmi nous, le génie qui manie les armes

après celui qui les forge, le possible accompli, l'impossible tenté, et le succès si bien mérité sans être atteint, c'était douloureux dans le présent, mais réconfortant pour l'avenir. On a beaucoup répété un mot attribué à M. de Bismark : — « S'ils avaient six mois devant eux !... mais je ne les leur donnerai pas ? » En effet, si la France du 4 Septembre avait eu six mois devant elle, elle eût réussi comme la France de 92.

Les dernières pages de ce triste récit n'offriront plus de pareils tableaux ; mais nous y retrouverons encore des épisodes glorieux au milieu de nos calamités, et, sur un théâtre restreint, dans une forteresse assiégée, un homme calme et austère, manifestant une supériorité qui rendra son nom digne d'être cité après ceux de Chanzy et de Faidherbe.

Nous sommes maintenant obligés de nous reporter à quelque temps en arrière pour résumer les événements de l'Est, après avoir exposé ceux de Paris, de l'Ouest et du Nord.

Cette défense des Vosges, pour laquelle l'Empire n'avait rien fait, rien prévu, le nouveau gouvernement républicain, devancé par l'initiative des corps francs, avait essayé de l'organiser.

Il avait tenté de disputer à l'ennemi la partie méridionale de l'Alsace et de la Lorraine. Il était trop tard. L'auteur du bombardement de Strasbourg, le général Werder, avait, en octobre, refoulé le général Cambriel sur le Jura et sur Besançon. Deux petites places avaient continué de résister bravement dans le nord des Vosges. Phalsbourg tint du 10 août au 10 décembre et ne céda qu'à la famine. La population avait rivalisé de courage avec la garnison et supporté avec constance un bombardement destructeur. Le commandant Taillant, quand il n'y eut plus de pain, détruisit artillerie, munitions, tout ce qui pouvait servir à l'ennemi, puis ouvrit les portes.

Bitche, plus forte et mieux munie de vivres, prolongea indéfiniment sa résistance. Dès le mois de septembre, un déluge d'obus avait réduit en ruines cette petite ville. On vécut dans les casemates et, jusqu'à la fin, on ne se rendit pas.

La guerre n'avait pas non plus entièrement



Commandant Taillant.

cessé dans les montagnes lorraines : les francs-tireurs inquiétaient encore l'ennemi, s'ils ne pouvaient le chasser. Le corps franc que commandaient les capitaines Coumès et Bernard se signala jusque dans la seconde quinzaine de janvier, où il fit sauter le pont de Fontenay, près Toul, coupant ainsi le chemin de fer de Paris à Strasbourg. Il est à regretter qu'on n'ait pas multiplié de bonne heure les expéditions de ce genre.

Werder n'avait pas suivi Cambriel vers Besançon ; il s'était porté sur Dijon ; ce corps allemand tendait vers la route de Lyon et

donnait la main, vers le Morvan, à un autre corps qui menaçait le flanc de notre armée de la Loire. Dijon, après une courageuse tentative de résistance, avait été occupé par l'ennemi dès le 31 octobre. Le corps d'armée de Cambriel, réorganisé à Besançon sous un autre général, avait été appelé en Bourgogne; mais, de là, le gouvernement de Tours le mandait sur la Loire pour renforcer notre grande armée. La Bourgogne eût été abandonnée et la route de Lyon découverte, si l'on n'eût préparé à l'ennemi d'autres adversaires. Garibaldi était en Bourgogne avec ce qui nous était arrivé de volontaires étrangers : ce vieux chef, souffrant, invalide depuis sa blessure d'Aspromonte, n'ayant plus rien d'entier que le cœur, comme on l'a dit d'un de nos capitaines d'autrefois, Garibaldi, à la tête de 2,000 à 3,000 Italiens; près des Italiens, quelques centaines d'Espagnols, quelques centaines de Grecs, un émigré polonais, le général Bosak, qui allait se faire tuer à côté de Garibaldi, un colonel américain, qui s'était fait tuer à l'armée de Chanzy, voilà tout ce que le monde avait donné à la France en échange de tous les flots de sang et de tous les flots d'or versés par la France pour toutes les justes causes!

On avait formé pour Garibaldi un petit corps d'une dizaine de mille hommes, qui s'accrut jusqu'à 15 ou 16,000, en groupant avec les volontaires étrangers des francs-tireurs et des mobiles. Il n'y avait peut-être pas là plus de 3,000 hommes sérieusement exercés.

Garibaldi, cependant, d'Autun où il s'était établi pour couvrir le Morvan, avait résolu de prendre l'offensive, dès qu'il crut pouvoir compter sur l'appui d'un autre groupe militaire, arrivé à Chagny et à Beaune, sous un jeune capitaine échappé de Metz, Cremer, qu'on avait fait général; le petit corps de Cremer se composait principalement de mobilisés du Rhône, qui firent honneur à Lyon par leur conduite durant cette campagne.

Garibaldi, pour donner le change à l'ennemi, lança au loin sur la route de Paris une avant-garde commandée par un de ses fils, Ricciotti, qui surprit, détruisit ou enleva, dans Châtillon-sur-Seine, un détachement prussien. Pendant ce temps, Garibaldi marchait sur Dijon, chassait les Prussiens de plusieurs villages et attaquait de nuit la ville (26 novembre). Il pénétra jusqu'au cœur de la place; mais, là, le feu des mitrailleuses de l'ennemi arrêta les assaillants. Tout tombait autour de Garibaldi. Il allait en tête, dans une petite voiture découverte, ne pouvant plus se tenir à cheval. Son cheval est tué. Ses officiers s'attellent à la voiture et entraînent malgré lui le vieux chef. Garibaldi reprend lentement la route d'Autun, se retournant de temps à autre et s'efforçant d'arrêter l'ennemi.

Le 1er décembre, les Prussiens vinrent, à leur tour, se jeter sur Autun; ils furent vigoureusement repoussés et, dans leur retraite, essuyèrent un autre échec de la part de Cremer, qui maltraita rudement leur arrière-garde. Il avait auparavant chassé de Nuits un de leurs détachements.

Les Prussiens reprirent l'offensive, cette fois, non plus contre Garibaldi, mais contre Cremer. Werder envoya une forte division l'attaquer à Nuits (18 décembre). Cremer se défendit tout aussi énergiquement que Garibaldi et infligea des pertes cruelles à l'ennemi. Il évacua cependant la ville, faute de munitions; mais les Prussiens, très éprouvés, se retirèrent de leur côté sur Dijon.

Nous n'avions pas réussi à chasser l'ennemi du nord de la Bourgogne; mais nous nous maintenions avec avantage dans le midi de cette province. Nous défendions également le Nivernais, le massif du Morvan, où la nature des lieux favorisait nos corps francs.

Pendant ces luttes en Bourgogne, une partie des forces que commandait le général Werder avaient entrepris le siège de Belfort, cette place importante qui, en temps ordinaire, ferme à l'invasion la trouée ouverte entre les Vosges et le Jura, et qui, dans cette malheureuse guerre, pouvait servir de point d'appui à un retour offensif des Français sur les derrières des envahisseurs.

Gambetta avait confié Belfort, avec une garnison de 16,000 hommes, la plupart très novices, à un simple commandant du génie, qu'il avait nommé colonel. On ne pouvait faire un meilleur choix. Le colonel Denfert était un homme de pensée aussi bien que d'action. Il connaissait à fond le mal que le second Empire avait causé à nos institutions militaires, surtout par ce déplorable système qui faisait de l'inférieur une machine dans la main du supérieur et ainsi de grade en grade, en supprimant toute initiative, toute réflexion, toute discussion. Il prit le parti contraire, provoqua autour de lui les observations, les avis, réveilla les esprits, suscita l'émulation, sans que l'autorité vacillât un instant dans sa main résolue. Il s'en trouva bien et tira de ses subordonnés tout le parti possible.

Il appliqua avec le même succès, suivant son expression, « ses principes techniques et ses principes moraux. »

« Le principe technique » dont il s'agit était que, lorsqu'on a suffisamment de monde, il faut défendre les places à grande distance, disputer pied à pied toutes les positions extérieures, aussi loin que peut porter le canon de la place et de ses ouvrages; ce qui a, comme le disait Denfert, «l'immense avantage de tenir le cordon d'investissement très éloigné et d'obliger l'ennemi à une série d'attaques de vive force.... attaques très coûteuses pour lui et qui retardent de beaucoup le moment où il pourra approcher assez pour installer ses batteries et bombarder la place. »

La défense de Belfort fut la fidèle application de ces maximes.

Le général Treskow, après avoir pris Schelestadt, le 24 octobre, avait investi Belfort, le 3 novembre, avec une vingtaine de mille hommes. Il envoya au commandant français une lettre assez singulière : « Je vous laisse à juger, disait-il, s'il ne conviendrait pas d'éviter à la ville toutes les horreurs d'un siège, et si votre conscience, votre devoir ne vous permettraient pas de me livrer la forteresse dont vous avez le commandement. »

Denfert répondit spirituellement qu'en pesant dans sa conscience les raisons développées par le général ennemi, il trouvait que «la retraite de l'armée prussienne était le seul moyen de concilier l'honneur et l'humanité, pour éviter à la population de Belfort les horreurs d'un siège. »

L'ennemi s'était renforcé; ses progrès néanmoins furent lents et difficiles. Il lui fallut tout un mois, si longue que fût la portée de son artillerie, pour pouvoir commencer à jeter ses obus dans la ville. Le bombardement ne devait plus s'interrompre de deux mois et demi. La population le supporta fort courageusement. Nos jeunes troupes s'aguerrissaient en luttant incessamment autour de la place.

La belle défense de Belfort produisait une grande impression au loin. Nous avons parlé de la discussion qui eut lieu entre Chanzy et le gouvernement de Bordeaux sur la direction à donner à l'armée de l'Est, et de la décision prise d'envoyer cette armée sur Belfort. L'exécution de ce plan commença à partir du 19 décembre. Eût-elle été menée avec toute la célérité possible et dans les meilleures conditions, il était bien tard pour qu'une diversion à si grande distance amenât la délivrance de Paris.

L'expédition ne débuta point heureuse-

ment. L'état-major et les compagnies de chemins de fer s'entendirent mal pour régler le départ des 18e et 20e corps concentrés à Bourges, à Nevers et aux environs. Peut-être n'avait-on pas donné aux compagnies le temps nécessaire pour préparer le service, et alors on perdait du temps pour avoir voulu en gagner. Les trains chargés d'approvisionnements, qu'on tenait en disponibilité dans les principales gares, avaient été fort utiles; ils devenaient, cette fois, une difficulté en encombrant les voies. Il y avait confusion et lenteur. L'état-major, selon l'habile intendant général Friant, eût mieux fait d'employer la voie de terre pour les troupes entre la Loire et la Saône.


Général Cremer.

Les deux corps d'armée aux ordres des généraux Billot et Clinchant, qui avaient commencé leur mouvement du 20 au 21 décembre, ne se trouvèrent réunis en Bourgogne que du 28 au 29. Il y furent renforcés par une réserve de quelques milliers d'hommes. Un 24e corps, organisé à Lyon, arrivait pendant ce temps à Besançon, pour former l'aile droite de l'armée de l'Est. Le petit corps de Cremer devait cpérer à l'extrême gauche de l'armée et Garibaldi occuper le nord de la Bourgogne.

L'ennemi, devant ce grand mouvement de forces françaises, venait d'évacuer Dijon et de se replier vers la Haute-Saône.

Malheureusement, notre état-major, maître de Dijon, crut devoir en profiter pour acheminer nos troupes par chemin de fer, de Chalon et de Chagny par Dijon sur Auxonne et sur Dôle. C'était renouveler une faute. Le temps gagné pour le transport des troupes fut beaucoup plus que compensé par les retards occasionnés aux transports des subsistances.

Ce fut bien pis, quelques jours après, lorsque le gouvernement de Bordeaux eut envoyé à Bourbaki un nouveau renfort qu'il avait instamment réclamé, le 15e corps, d'abord retenu à Bourges. L'état-major, qui n'en avait pas même prévenu l'intendance, eut la fâcheuse idée de faire débarquer ce corps, non à Besançon, mais à Clerval, la station la plus rapprochée de Belfort, petite gare absolument hors d'état de recevoir un corps d'armée; il s'ensuivit que les trains, ne pouvant se décharger, demeurèrent échelonnés pendant plus de dix jours sur toute la route. Des détachements de troupes restèrent en place dans les wagons durant trois ou quatre jours, par un froid de 12 à 15 degrés. Les convois étant arrêtés, par suite de cet encombrement, sur des points éloignés du théâtre des hostilités, l'armée se trouva plus d'une fois, en des moments décisifs, menacée de manquer de vivres et entravée dans ses mouvements.

Ces fâcheux incidents, ainsi que l'extrême rigueur de la température, neige, gelée, verglas, n'étaient pas les seules causes qui



Belfort.

expliquent l'extrême lenteur des mouvements de l'armée. Bourbaki ne voulait entrer en ligne qu'avec toutes ses forces réunies. Il s'exagérait beaucoup le nombre des ennemis qu'il allait avoir à combattre, erreur qui se retrouve incessamment chez nos généraux, et souvent chez nos gouvernants, durant la seconde période de la guerre. Pendant la première phase, les Allemands nous avaient accablés sous le poids de leurs masses; mais, dans la seconde période, ces masses allaient se réduisant et ne comblaient pas leurs vides; c'est nous qui avions le plus souvent l'avantage du nombre, auquel l'ennemi opposait la supériorité, soit de la stratégie, soit de la discipline et de la consistance militaire. Bourbaki, une fois au complet, allait disposer d'une masse évaluée, probablement avec exagération, à 140,000 hommes, mais qui avait un effectit combattant de plus de 100,000, avec 400 canons de divers calibres, sans compter le petit corps de Garibaldi, qui restait à Dijon.

Werder, à qui Bourbaki, et même Freycinet, supposaient 80 à 90,000 hommes, n'en avait pas en ce moment 50,000, y compris ce qu'il laissait devant Belfort sous Treskow. Aussi, le grand quartier général allemand, à Versailles, informé de notre puissante concentration dans l'Est, se hâtait-il de diriger de ce côté un des corps d'armée employés au siège de Paris, le 2e, un autre corps, le 7e, resté longtemps en expectative entre l'Yonne et la Loire, et rendu libre par le malencontreux appel de notre 15e corps dans l'Est, et, enfin, une division qui venait de prendre Mézières. Le commandement de cette nouvelle armée était confié

à Manteuffel, rappelé du Nord 6-7 janvier 1871.

Nous avions donc un intérêt capital, tout à la fois à presser nos opérations contre Werder et à entraver la marche des forces envoyées à son secours. Au moment même où le quartier général allemand donnait les ordres que nous venons d'énoncer, notre administration de la guerre pressait Bourbaki de détacher le général Cremer sur Langres, pour chasser les Prussiens de Chaumont et, en se concertant avec Garibaldi, harceler, retarder les troupes ennemies en marche vers l'Est (6 janvier).

Bourbaki n'y consentit pas ; il prescrivit à Cremer de se porter par Gray sur Vesoul, qu'occupait Werder, afin de prendre par derrière l'ennemi que lui-même, partant de Besançon, assaillirait de front avec nos 18e, 20e et 24e corps.

Un autre plan avait été proposé : c'était d'aller droit sur Belfort et de faire tourner les positions des assiégeants par deux de nos corps d'armée, qui iraient passer le Doubs en arrière de Montbéliard et d'Héricourt, pendant que le reste de notre armée attaquerait de front par l'autre rive du Doubs. Ce plan avait l'avantage de faire donner toutes nos forces ensemble, d'appeler à nous la garnison de Belfort et de profiter pleinement de la supériorité du nombre. Bourbaki n'avait pas voulu. Il n'exécuta pas non plus l'attaque projetée sur Vesoul et porta nos troupes plus à l'Est, entre Vesoul et Montbéliard. Plusieurs jours se perdirent du 5 au 8 janvier.

Werder, qui s'était senti dans un extrême péril, étonné de n'être point attaqué, prit la résolution hardie de se jeter dans notre flanc pour arrêter notre mouvement sur Belfort. Le 9 au matin, il enleva nos avant-postes dans Villers-Exel. L'affaire grandit et devint une bataille, où nos 20e et 18e corps furent successivement engagés. Bourbaki était accouru en personne ; sur le champ de bataille, le vaillant soldat d'Afrique retrouva son ardeur première. Nos jeunes troupes faiblissaient; il les enleva d'un superbe élan. On lutta toute l'après-midi et une partie de la nuit. Nous avions repris le bourg de Villers-Exel ; nous nous battions dans le château incendié. Avant le jour, l'ennemi avait évacué la position et se retirait assez en désordre. Werder avait échoué dans l'espoir de nous désorganiser; mais il n'était pas coupé d'avec Treskow et le rejoignait devant Belfort.

Ce pouvait être sa perte. Il se trouvait là serré entre une armée double de la sienne et la place de Belfort. Si on l'eût suivi l'épée dans les reins après Villers-Exel, c'eût été fait de lui. On lui laissa trois jours de répit; il put recevoir quelques renforts, fortifier ses positions et tirer de devant Belfort une partie de son artillerie de siège pour les garnir. Il n'était pourtant nullement rassuré. Les renforts qui l'avaient rejoint dans les derniers jours portaient au plus ses forces à une soixantaine de mille hommes, et il ne compensait pas le nombre par la qualité, comme le faisaient d'autres généraux allemands. Ces renforts, venus, soit des garnisons de l'Est, soit d'outre-Rhin, consistaient en landwehrs peu solides et qui n'étaient pas même toutes embrigadées.

La grande gelée qui avait tant fait souffrir nos troupes tournait maintenant contre les Allemands, en supprimant l'obstacle des deux petites rivières, l'Allaine et la Lisaine, qui couvraient les positions des assiégeants.

Werder sentait si bien le danger, qu'il télégraphia au grand quartier général, pour demander s'il devait, dans de pareilles conditions, accepter le combat sous Belfort ou battre en retraite.

Bourbaki appréciait si peu la situation de l'ennemi, qu'il s'était mis en défense, le 10, le lendemain de Villers-Exel, comme si Werder eût songé à l'attaquer de nouveau. Le 13 seulement, nous avions assailli et en-

levé une position avancée des assiégeants, à Arcey, en avant de Villers-Exel, au point de jonction des routes d'Héricourt et de Montbéliard.

Au moment où Werder expédiait son télégramme, Bourbaki arrivait enfin devant Héricourt, au point central des positions ennemies.

Il attaqua le lendemain (15 janvier).

N'ayant point adopté le plan de tourner l'ennemi par Montbéliard, c'est-à-dire par notre droite, Bourbaki n'avait plus de chance qu'en le tournant par notre gauche et en marchant par la route de Lure sur la trouée de Belfort. Point d'obstacle sérieux de ce côté. L'ennemi était pris, comme dans un étau, entre notre armée et la garnison de Belfort.

Mais il fallait, pour frapper ce grand coup, abandonner un moment nos communications avec Besançon, notre ligne de ravitaillement. Bourbaki n'osa pas. Il prit le pire des partis, celui d'attaquer le centre des positions ennemies, où l'on se buttait contre le mont Vaudois, hauteur de difficile accès, qu'on avait laissé le temps à Werder de hérisser d'artillerie. La division Cremer, qui formait notre extrême gauche et comptait déboucher par la grande route de Lure dans la plaine de Belfort, eut ordre de se rabattre, par des chemins presque impraticables, sur le 18[e] corps (général Billot) et s'enchevêtra avec lui.

L'ennemi, selon toute apparence, connaissait notre ordre de mouvement par une dépêche que le cabinet de Bourbaki avait imprudemment expédiée à Cremer à Lure, quelques heures avant que ce général eût chassé de Lure les Prussiens. L'ennemi avait donc pu préparer sa défense et nous déborder. Notre mouvement tournant devenait ainsi « un mouvement tourné, » suivant l'expression de Billot et de Cremer. La journée était manquée.

Nous avions pris, sur notre droite, la ville de Montbéliard, mais non le château; demi-succès sans portée.

La nuit fut terrible. Le thermomètre marquait 18 degrés au-dessous de zéro : un vent aigu chassait des tourbillons de neige au visage de nos malheureux soldats, et les vivres étaient en retard. Nos troupes se ranimèrent avec le jour. Elles reprirent l'offensive sur toute la ligne. L'ennemi défendit avec vigueur le cours de la Lisaine entre Héricourt et Montbéliard. Nous ne pûmes franchir cette petite rivière ; mais ce n'était pas là que le sort devait se décider. L'attaque principale fut sur Chenebier, position qui se rapproche de la route de Lure.

Après une lutte sanglante, Chenebier fut emporté par la division Cremer, que soutenait le 18[e] corps. Nos régiments de mobiles avaient montré la plus grande ardeur. La victoire de Chenebier n'était pas complète, l'ennemi occupant encore, à notre gauche, Frahier, sur la route de Lure à Belfort; néanmoins c'était un succès important; Chenebier nous ouvrait la plaine de Belfort.

L'ennemi le sentait bien. Avant le jour, il opéra un énergique retour offensif et reprit ce village. Le 18[e] corps revint à la charge ; on se disputa Chenebier durant cinq grandes heures. Le village resta enfin dans nos mains et les Allemands furent de nouveau rejetés sur Frahier.

Nous maintenions donc notre avantage sur la gauche. Billot et Cremer se disposaient à reprendre l'attaque. Ce qui nous avait fait échouer au centre, c'était la grosse artillerie établie par les Allemands sur le mont Vaudois. Le commandant du 18[e] corps, Billot, proposa de tourner les hauteurs, de masquer notre mouvement et de faire filer l'armée par la gauche vers la trouée de Belfort. En enlevant Frahier, on débouchait dans la plaine et la garnison de Belfort sortait pour donner la main à l'armée.

C'était ce que l'on aurait dû faire dès le

premier jour. Bourbaki se récria : « les Prussiens, disait-il, se jetteraient de Montbéliard sur mes communications ; nous serions exposés à mourir de faim ! »

Puis il annonça à Billot que l'armée qui venait au secours de Werder était déjà vers Gray et marchait sur Dôle ; — « si j'échouais, dit-il, nous serions pris. »



Werder.

Et il décida la retraite.

Il avait repoussé le projet de grand mouvement tournant proposé par Billot. Le soir, une autre proposition lui fut faite. L'armée avait une bonne réserve, 8 ou 9,000 hommes d'élite, en majeure partie, infanterie de marine et infanterie de ligne, commandée par un officier de marine devenu général dans l'armée de terre, comme tant d'autres de ses collègues. Le général Pallu de la Barrière, convaincu que la retraite amènerait la décomposition et la ruine de l'armée, offrit au général en chef d'ouvrir la nuit, à travers bois, un chemin sur un plateau qui dominait les batteries du mont Vaudois. De ce point, il avait la confiance qu'on réduirait les batteries ennemies ; puis on lancerait l'infanterie de la réserve, qui emporterait tout.

Pallu ne fut pas plus écouté que Billot. La fatale retraite commença.

L'armée de Manteuffel n'était pas tout à fait aussi près que le croyait Bourbaki. Il est extrêmement probable que le mouvement proposé par Billot eût réussi et que Werder, loin de se jeter sur nos communications, eût précipité sa retraite par la route de Mulhouse. Tous les préparatifs étaient faits et les angoisses étaient extrêmes au quartier général des assiégeants. Lorsqu'ils virent s'éloigner nos colonnes, les Allemands n'en pouvaient croire leurs yeux.

Bourbaki se retira lentement sur Besançon. Il laissait en arrière le 24e corps, chargé de garder les passes du Lomont, c'est-à-dire la branche septentrionale du Jura, et le haut de la vallée du Doubs, par où Werder pouvait nous tourner. Nos autres corps furent distribués autour de Besançon, sur la rive droite du Doubs, leur front couvert par la petite rivière d'Ognon. La position défensive était bonne, à condition de garder notre flanc gauche vers Dôle contre Manteuffel, comme on gardait le flanc droit par le Lomont contre Werder.

Mais Bourbaki, dès le commencement de son mouvement sur Belfort, avait découvert sa gauche en attirant à lui des forces qui eussent dû être employées à la protéger au loin, accumulant ainsi une grande masse dont il ne réussit pas à tirer parti. Il avait ajouté, aux trois corps dont il disposait premièrement, le 15e corps et la division Cremer ; si le 15e corps fût resté dans le voisinage de la Loire, le 7e corps prussien, posté dans le nord du Morvan, n'eût pu quitter



Dijon.

cette position pour joindre Manteuffel, et, si Cremer se fût porté entre Langres et Dijon, ce général eût opposé un autre obstacle à ce que Manteuffel aurait eu de troupes disponibles. Maintenant, il n'y avait plus, pour arrêter Manteuffel, que Garibaldi et son petit corps, que l'on renforçait de gardes nationaux mobilisés, assez nombreux, mais mal équipés et faiblement organisés.

Garibaldi, en d'autres temps, eût bien su faire quelque chose de ces éléments, si imparfaits qu'ils fussent; mais le vieux chef était fréquemment cloué par la maladie sur un lit de douleur et personne ne le remplaçait. Manteuffel traversa sans obstacle sérieux les pays accidentés et boisés qui séparent Langres de Dijon, lança sur Dijon 9 à 10,000 hommes d'élite contre Garibaldi et marcha avec le reste vers la Saône ; ses troupes franchirent cette rivière à Gray et à Pontallier, d'où elles poussèrent sur Dôle. C'était d'une extrême témérité. Manteuffel n'avait guère encore en ce moment outre-Saône plus d'une vingtaine de mille hommes divisés

en petits corps, et il s'aventurait entre la masse d'une centaine de mille hommes qu'avait encore Bourbaki et plus de 30,000 qui étaient dans Dijon.

Le général prussien avait malheureusement trop bien jugé le désarroi où la retraite d'Héricourt avait jeté notre armée. Ces jeunes soldats, qui n'avaient point été battus, qui avaient au contraire remporté une série de succès de Villers-Exel à Chenebier, se voyant tout à coup ramenés tristement en arrière comme après une grande défaite, n'y comprenaient rien, se décourageaient et, s'ils n'avaient des chefs très fermes, devenaient susceptibles de toutes les paniques.

L'attaque des Prussiens contre Dijon ne réussit pas. Garibaldi s'était retrouvé tout entier devant l'ennemi. Après trois jours de combats, où l'on se disputa avec acharnement les villages retranchés qui couvraient Dijon du côté nord, le général Kettler fut repoussé avec d'assez grandes pertes. Le drapeau du régiment Roi-Guillaume resta au pouvoir des Garibaldiens. C'était le second qui eût été enlevé aux Prussiens dans cette guerre; l'autre avait été pris à Gravelotte.

Cet échec partiel, très honorable pour ceux qui l'avaient infligé à l'ennemi, n'arrêta pas les opérations menées contre Bourbaki par Manteuffel avec autant de décision que de célérité, et secondées non moins vivement par Werder. Le commandement, au contraire, de notre côté, ne témoignait qu'hésitation et incertitude. Bourbaki avait eu la pensée de tenir entre la Saône et le Doubs, en s'appuyant sur Besançon. Il comptait trouver dans cette forte place de grands magasins qu'on lui avait promis de préparer pour son armée. Il fut consterné en apprenant qu'il n'y avait, en dehors des approvisionnements de la garnison, que huit jours environ de vivres pour l'armée. Ce n'est pas que le Gouvernement de Bordeaux lui eût manqué de parole : les vivres existaient; mais l'encombrement des chemins de fer les avait empêchés d'arriver à Besançon; des centaines de wagons chargés de provisions se trouvaient arrêtés à Dôle et à Mouchard. On en avait laissé perdre d'autres à Vesoul et à Lure.

Bourbaki, obsédé par le souvenir de Metz, n'eut d'autre idée que de ne pas se laisser acculer sur Besançon; sa meilleure ligne de retraite était par Dôle et Chalon sur Lyon; mais il n'avait pas fait garder sérieusement Dôle, comptant sur Garibaldi; c'était pourtant plutôt à lui qu'à Garibaldi de garder les bords du Doubs. Dès le 21 janvier, un détachement prussien s'empara de Dôle. Bourbaki, le lendemain, songea un moment à marcher sur Dôle pour en chasser l'ennemi; malheureusement, il n'en fit rien. Deux ou trois jours se perdirent en fluctuations, en ordres et en contre-ordres.

Le 24, arrivèrent à Besançon des nouvelles désastreuses. Bourbaki, s'il n'avait pas mis Dôle en défense, avait du moins fait garder Mouchard, position très importante qui nous assurait la ligne de retraite de Lons-le-Saulnier, à défaut de celle de Dôle. Une division qu'il avait chargée de défendre ce poste l'évacua devant les premières menaces de l'ennemi : les Prussiens coupèrent le chemin de fer de Lons-le-Saulnier. Pendant ce temps, le 24e corps, qui devait défendre la chaîne du Lomont et le cours supérieur du Doubs contre Werder, abandonnait aussi ses positions. Le général Bressolles, qui commandait ce corps, avait obéi à un ordre parti du cabinet du général en chef, à l'insu du chef d'état-major, général Borel, et de Bourbaki lui-même. Bressolles fut puni de la faute d'autrui, qu'il avait tâché en vain de réparer : on le révoqua. Le seul coupable était le premier aide de camp de Bourbaki, le colonel Leperche, qui avait accaparé la confiance

du général en chef, annulait en fait le chef d'état-major, officier général de mérite, et paralysait le très actif et très capable intendant général Friant. On lui dut une série de fautes ruineuses. Si le choix de Bourbaki a été le malheur de Gambetta, le choix de Leperche a été le malheur de Bourbaki.

On était maintenant serré entre Manteuffel et Werder, qui se donnaient la main sur notre flanc. Bourbaki s'imaginait être enveloppé par 150,000 hommes. Les deux généraux ennemis, réunis, avaient tout au plus la moitié de ce chiffre.

Bourbaki réunit un conseil de guerre. Le général Billot proposa, au lieu de chercher vers le sud une retraite devenue difficile, de marcher hardiment en avant sur Auxonne et, de là, sur Chagny et la Loire. Il fallait, pour cela, percer entre Manteuffel et Werder. L'étude comparée des documents français et étrangers permet de croire que c'était très possible. Cet avis fut repoussé; on décida de se retirer par Pontarlier et les montagnes.

Le Gouvernement de Bordeaux, averti par le télégraphe, envoya dépêche sur dépêche pour protester contre ce mouvement. — « Votre marche sur Pontarlier, écrivait le délégué à la guerre, vous prépare un désastre inévitable; avec quoi vivrez-vous? vous mourrez de faim!... Vous serez obligés de capituler, ou vous serez rejetés en Suisse. A tout prix, il faut faire une trouée; hors de là, vous vous perdez! »

Bourbaki persista Il fit commencer, le 26 janvier, le mouvement sur Pontarlier par Ornans. Le froid était excessif; hommes, chevaux et charrois défilaient péniblement à travers la neige. Bourbaki veilla toute la journée, avec sollicitude, à mettre le plus d'ordre qu'il put dans cette triste marche. Le soir, il rentra dans Besançon, et, quelques moments après, on apprit son suicide. Il s'était tiré un coup de pistolet. Il s'était puni de son malheur. Si désastreuse qu'ait été l'expédition de l'Est, la France doit plaindre plutôt qu'accuser cet homme de cœur qui n'avait point ambitionné le lourd fardeau sous lequel il succombait.

Il ne mourut pas de sa blessure.

Une dépêche de Bordeaux donna le commandement au général Clinchant. L'armée était déjà tout entière sur la rive gauche du Doubs, et l'avant-garde, à Ornans. Clinchant dut poursuivre cette affreuse marche dans la neige et la glace à travers les âpres défilés du Jura. Nous y retrouverons la malheureuse armée de l'Est et nous dirons quel fut son sort, après les événements de Paris qui décidèrent du sort final de la guerre.

CHAPITRE XV

TROISIÈME RÉPUBLIQUE (SUITE). — GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE. — FIN DE LA GUERRE. — FIN DU SIÈGE DE PARIS. BATAILLE DE BUZENVAL. ARMISTICE. L'ARMÉE DE L'EST EN SUISSE. — DÉMISSION DE GAMBETTA.

(Décembre 1870 — Février 1871.)

Au plus fort des événements militaires, les tentatives de négociation avaient été renouvelées en décembre et au commencement de janvier. Un incident grave avait fait croire à la possibilité de tenter quelque chose avec les puissances neutres. La Russie avait opéré une diversion diplomatique au milieu de la grande crise franco-allemande. Elle avait trouvé dans nos malheurs et dans la perturbation générale l'occasion longtemps attendue de réparer ses revers de Crimée. Elle avait signifié aux puissances signataires du traité de

1856 qu'elle ne se considérait plus comme liée par l'article de ce traité qui lui interdisait d'avoir une flotte dans la mer Noire. Elle était assurée de la connivence de la Prusse. L'Angleterre, en d'autres temps, eût tiré le canon pour bien moins ; mais la Russie la savait en ce moment peu belliqueuse. La question d'Orient allait donc se



De Chaudordy.

rouvrir par la diplomatie et non par la guerre. La Russie se déclarant prête à s'entendre avec les puissances, ses cosignataires, afin de modifier le traité de 1856, le gouvernement de la Défense nationale essaya d'en profiter. L'intervention de la France, qui avait pris une part si prépondérante dans le pacte de Paris, était nécessaire pour en changer les dispositions. Le délégué aux affaires étrangères près notre gouvernement de Tours, puis de Bordeaux, M. de Chaudordy, tâcha de rattacher notre participation aux pourparlers à la question d'un court armistice accompagné du ravitaillement de Paris. La Russie et l'Angleterre nous invitaient toutes deux à une conférence projetée entre les signataires du pacte de 1856, mais sans s'engager à rien en notre faveur. C'était la Prusse qui avait proposé la conférence à Londres ; elle ne craignait donc guère que nous en pussions tirer avantage. Chaudordy, néanmoins, conseillait de prendre part à la conférence. Jules Favre, d'abord contraire, revenait à cette pensée, et Gambetta lui-même y adhérait nettement et pressait Jules Favre d'aller à Londres (10 décembre), quoique Bismark eût éconduit un envoyé de lord Granville, qui lui parlait d'armistice avec ravitaillement.

Les puissances neutres, à l'exception de l'Italie, n'avaient pas voulu faire de déclaration officielle en faveur de l'intégrité du territoire français ; elles n'avaient exprimé qu'officieusement leur sentiment à cet égard. Gambetta, cependant, acceptait notre participation, sans conditions préalables, à la conférence de Londres. Il y voyait le moyen d'amener les puissances à reconnaître le gouvernement de la République en droit comme en fait et apercevait d'autres avantages possibles.

Jules Favre, soutenu par Ernest Picard, amena le reste de ses collègues à consentir ; mais ils y mirent la condition que notre gouvernement ne réclamerait pas directement les sauf-conduits de la Prusse ; on demanderait aux puissances neutres de les obtenir (17 décembre). Malheureusement, les communications entre Paris et Bordeaux furent, comme nous l'avons dit, interrompues par le froid ; d'importantes dépêches de Chaudordy, des 21 et 26 décembre, n'arrivèrent pas avant le 9 janvier. Jules Favre ignora qu'il était agréé comme plénipotentiaire par les neutres et que l'Angleterre s'était chargée de demander un sauf-conduit qui lui permît de se rendre à Londres pour l'ouverture de la conférence : on ajournait du 3 au 10 janvier afin de l'attendre. Bismark avait reçu la



Bataille de Buzenval.

demande ; mais, comme il ne visait qu'à nous écarter de la conférence, il avait inventé un incident afin de traîner les choses en longueur. Il avait répondu qu'il fallait que Jules Favre réclamât un sauf-conduit par parlementaire ; puis il avait prétendu que les Français avaient tiré sur un parlementaire allemand et il avait suspendu les communications sous ce prétexte. Il gagna ainsi et nous fit perdre le temps, du 27 décembre au 10 janvier ; il envoya enfin, alors, à Jules Favre la lettre par laquelle lord Granville le convoquait pour le jour même.

La veille, étaient arrivées des dépêches de Chaudordy et cette autre de Gambetta à Jules Favre, dont nous avons déjà parlé, et où Gambetta insistait de nouveau par de hautes raisons politiques.... « C'est à vous, disait-il, qu'il appartient d'échapper au programme mesquin de la conférence; nul n'osera vous arrêter quand vous parlerez de Paris, de la guerre, de la France.... Sortez donc pour interroger l'Europe et la convaincre de la justice de notre cause.... »

On était au 10 janvier. Le 5, avait commencé sans sommation le bombardement de Paris, qui allait redoublant de rage. Bismark savait bien que c'était le meilleur moyen d'empêcher Jules Favre de partir. Plus le bombardement avait, comme nous le montrerons tout à l'heure, un caractère contraire à l'humanité et même aux lois de la guerre, plus il en devait coûter à un homme tel que Jules Favre de se séparer de ses compagnons de malheur; il sentait la catastrophe de Paris approcher, ne pouvait se décider à abandonner la cité mourante et pressentait que ce serait à lui

de se dévouer pour que la catastrophe ne fût pas l'anéantissement. Les maires de Paris le conjuraient de ne point partir ; ainsi faisaient la plupart des journaux. Cependant, il recevait aussi des instances en sens contraire de bien des hommes notables et il sentait combien il importait d'aller à Londres. Son cœur céda à sa raison, aux raisons de Gambetta. Dans le conseil de gouvernement qui se tint le 11 janvier, Jules Favre, quoi qu'il lui en coûtât, conclut au départ et en donna des motifs irréfutables.

La délibération, commencée le matin, reprise le soir, se prolongea bien avant dans la nuit. Ernest Picard et Jules Ferry appuyèrent Jules Favre. La majorité se montra fort opposée à son départ. L'étrange violence des circonstances et la séquestration où vivait Paris jetaient la plupart des esprits hors d'eux-mêmes. Le conseil finit par admettre nominalement la participation à la conférence, mais à condition que M. de Bismark nous fît parvenir les sauf-conduits. C'était un refus déguisé ; on ne pouvait ignorer que M. de Bismark n'en ferait rien. En effet, il répondit qu'il ne lui était pas possible d'entrer dans une négociation officielle, présumant la reconnaissance, en droit, du gouvernement de la Défense nationale. La permission de traverser les lignes allemandes pouvait seulement, disait-il, être accordée par le quartier général ou par l'autorité militaire, parce qu'elle était, dans ce cas, sans conséquence politique, et, encore, en faisant cette concession qu'il ne pouvait refuser, ajoutait-il des observations de nature à empêcher Jules Favre d'en profiter et à le retenir dans Paris par point d'honneur et par devoir. Jules Favre ne partit pas et la France n'intervint point dans la conférence.

Que fût-il résulté de la présence de Jules Favre à Londres ? Gambetta pensait avec raison que nous ne risquions rien et que nous pouvions gagner quelque chose. Il y avait une grande émotion et un grand mouvement dans les populations de l'autre côté du détroit. Les masses anglaises retrouvaient en notre faveur ce sentiment du droit et du juste qu'elles avaient témoigné en faveur des abolitionistes contre les esclavagistes durant la grande guerre civile américaine. Notre envoyé aurait reçu un accueil enthousiaste du peuple de Londres, qu'étonnaient et que touchaient le courage et la constance des Parisiens. Une vaste manifestation se préparait. L'effet moral eût été très considérable ; quelles eussent été les conséquences positives ? On ne saurait le dire ; mais l'exemple de Londres eût exercé en tout cas une certaine influence sur l'Europe et porté chez nous un contre-coup très utile pour soutenir l'esprit public dans les départements.

Il était écrit qu'aucune diversion ne viendrait, jusqu'au dernier jour, en aide à la France.

La tentative de destruction, appelée, depuis des mois, contre la grande cité par les cris de l'Allemagne se poursuivait avec acharnement. L'hospitalier et bienveillant Paris ne soupçonnait pas, avant cette guerre, quels trésors de rancune envieuse s'étaient accumulés outre-Rhin. Tout cela avait débordé en appels féroces à l'extermination de la moderne Babylone. Il en subsiste d'étranges monuments. Le piétisme y rivalise avec le farouche orgueil teutonique. On a des lettres de femmes du plus haut rang (il n'est que juste de dire que ce n'était pas la nouvelle impératrice d'Allemagne), animées d'une haine fanatique et sanguinaire, et telles qu'aurait pu en écrire la femme de Simon de Montfort au temps de la guerre des Albigeois.

La passion implacable des uns, le calcul impassible des autres, des directeurs de la guerre, aboutissaient également à faire disparaître tous les adoucissements que la

civilisation avait apportés aux maux de la guerre et à transgresser toutes les conditions du droit des gens moderne. Comme à Strasbourg, on tirait de préférence sur les monuments publics de Paris, et, de plus, sur les hôpitaux et les ambulances. Le grand hospice de la Salpétrière, l'hospice des jeunes aveugles, l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, les hôpitaux de la Charité et de la Pitié, l'hospice Necker, furent criblés d'obus. Les habitants enlevèrent presque partout les drapeaux de la Société de Genève, ce signe protecteur des ambulances, parce qu'il attirait les obus au lieu de les écarter. Les projectiles atteignirent le Panthéon, la Sorbonne, les Écoles normale, de droit et de médecine. Toute la rive gauche, et, sur la rive droite, Auteuil et Passy, étaient sous le feu.

Le bombardement dirigé, non contre les fortifications, mais contre l'intérieur des villes, contre la population et non contre l'armée, n'était, du reste, qu'une des formes de ce terrorisme à froid qu'avaient érigé en système ceux qui conduisaient cette guerre et que M. de Bismark, dans son impatience d'en finir, trouvait encore trop modéré. Piller et dévaster méthodiquement toutes les habitations délaissées par les propriétaires à l'approche des étrangers; fusiller sans merci, qu'ils portassent ou non des insignes militaires, les francs-tireurs, les hommes de ces corps francs que redoutait singulièrement le soldat allemand; incendier, non seulement les villages qui se défendaient, mais ceux où des détachements français avaient opéré quelque coup de main contre les Allemands, ceci, afin de contraindre les paysans à dénoncer les mouvements de nos soldats; forcer sous des menaces de mort la population à travailler aux ouvrages des assiégeants contre nos places assiégées; enlever comme otages les notables de nos villes, les faire monter parfois sur les locomotives, comme garantie de la sûreté des trains qui portaient les troupes allemandes; fusiller quiconque, dans les campagnes, était soupçonné d'exciter à la résistance, telles étaient les pratiques qui faisaient reculer si loin ce siècle renommé entre tous pour son humanité. Personne n'a oublié ces lugubres anecdotes de maires, de curés, de maîtres d'école mis à mort pour avoir voulu défendre leurs villages ou pour avoir apporté un obstacle quelconque à l'action des envahisseurs. Le département de l'Aisne a consacré la mémoire de ses trois instituteurs fusillés, Debordeaux, Poulette et Leroy : le premier, à la tête des gardes nationaux du village de Pasly, avait cherché à repousser l'ennemi de la rive droite de l'Aisne; les deux autres n'étaient « coupables » que de sentiments patriotiques. La religion de la patrie, elle aussi, honore ses martyrs. L'héroïque jardinier de Bougival, Debargue, est resté légendaire. Il avait coupé les fils télégraphiques de l'ennemi; condamné à mort, on lui demande ce qu'il ferait si on le graciait : « Je recommencerais, » dit-il, et il marcha au supplice.

Deux documents de haut intérêt subsistent sur la conduite de l'ennemi. L'un est la circulaire de M. de Chaudordy, du 29 novembre, à nos agents diplomatiques, pièce qui caractérise la continuation de la guerre depuis la chute de l'Empire comme le fera l'histoire. M. de Bismark y répondit par d'étranges récriminations qu'il ne comptait certainement pas faire prendre au sérieux parmi les diplomates, mais qu'il destinait à frapper l'imagination des masses allemandes.

L'autre document est la belle lettre du général Chanzy, du 26 décembre, au commandant prussien de Vendôme. Il y accusait l'ennemi de répondre par l'incendie et le pillage à la générosité avec laquelle nous traitions les prisonniers et les blessés,

et il protestait au nom de l'humanité et du droit des gens.

L'académie des sciences avait protesté, après qu'un des pavillons du Muséum d'histoire naturelle, eut été détruit par les obus. « Le Muséum, disait la protestation rédigée par le savant doyen M. Chevreul, a été bombardé, sous le règne de Guillaume Ier, roi de Prusse, comte de Bismark chancelier, par l'armée prussienne, dans la nuit du 8 au 9 janvier 1871. Il avait été respecté de tous les partis et de tous les pouvoirs nationaux et étrangers. »



Général Carré de Bellemare.

Les représentants des puissances neutres restés à Paris protestèrent à leur tour, le 13 janvier, contre un bombardement opéré sans la dénonciation préalable que réclame le droit des gens.

L'effet de terreur attendu par l'ennemi était manqué. Paris défiait cette pluie de mort qui s'abattait sur ses demeures; les premiers obus étaient tombés dans les rues sans atteindre personne; on s'en raillait; les enfants couraient après les éclats chauds encore. On ne rit pas longtemps. Les projectiles écrasèrent ou mutilèrent les malades dans leurs lits, les enfants dans leurs écoles. Un seul obus tua cinq enfants et en blessa plusieurs au sortir du pensionnat de Saint-Nicolas. Les cinq petites victimes furent portées au cimetière du Montparnasse, parmi les pleurs des femmes et les imprécations des hommes. La fureur, et non pas la peur, avait succédé au dédain railleur. Un autre obus frappa mortellement deux jeunes filles de treize et de huit ans, à côté de leur père et de leur mère. L'aspect des quartiers bombardés devint de plus en plus sinistre. On voyait de longues files de petites charrettes chargées de pauvres mobiliers, traînées et escortées par les familles que chassait de leur domicile cette grêle meurtrière. On abritait, comme on pouvait, dans le Paris encore intact ces malheureux, dont pas un ne parlait de se rendre.

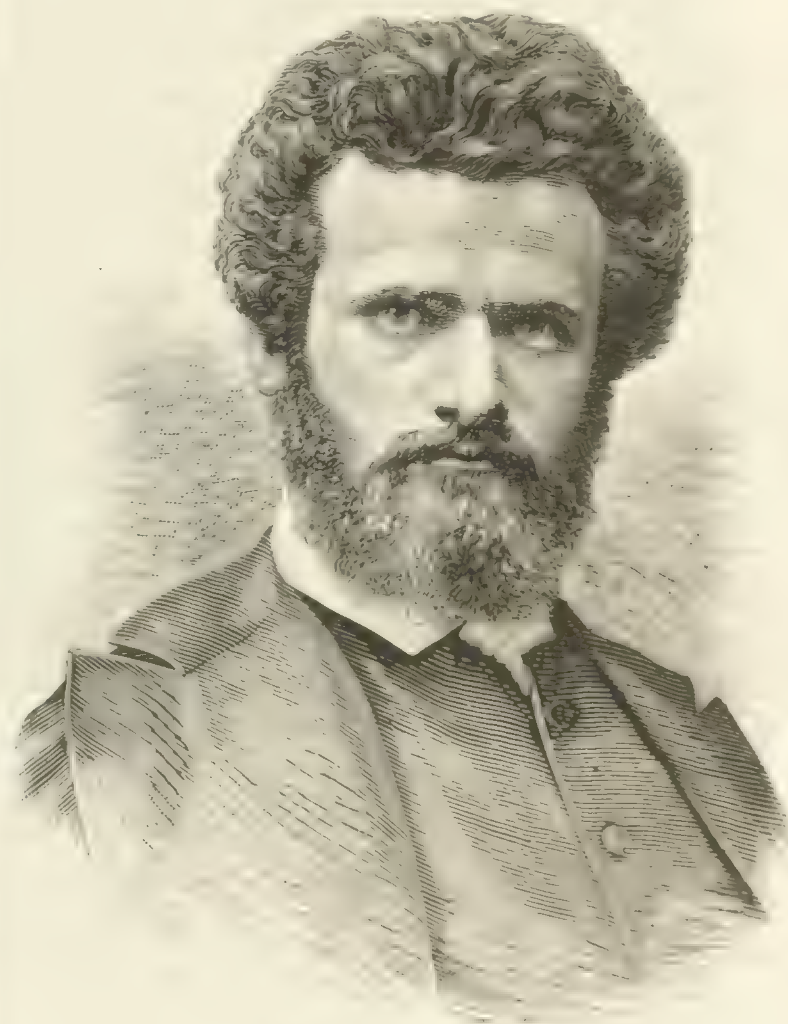
On subissait tous les fléaux à la fois. La très insuffisante et très mauvaise nourriture accroissait incessamment la mortalité. Les petits enfants, les vieillards, les constitutions faibles succombaient. On avait gardé, tant qu'on avait pu, des vaches laitières pour les malades et les enfants. Cette dernière ressource venant à manquer, les nouveau-nés périssaient dans les bras de leurs mères épuisées. On constatait près de cinq mille décès par semaine.

Le bombardement, toutefois, n'avait point atteint son but. Son odieuse et inutile barbarie n'avançait pas d'un jour la chute de Paris. Le fer et le feu n'y pouvaient rien; la famine était le seul adversaire capable de vaincre la grande cité. Avant d'y succomber, il fallait tenter l'effort suprême, livrer la bataille du désespoir, qui pouvait encore tout sauver. Les dépêches de Gam-

betta ne faisaient-elles pas espérer la marche de Chanzy sur Paris et une victoire de Bourbaki dans l'Est?

Il fallait à tout prix garder l'honneur de quatre mois de constance et de concorde, et ne pas sombrer dans la guerre civile en présence de l'ennemi. L'orage montait dans Paris, qui s'en prenait de ses maux à l'inaction de la direction militaire. Le 5 janvier, un des chefs du parti révolutionnaire, Delescluze, maire du XXe arrondissement, avait essayé de faire voter par les maires une adresse violente demandant la destitution de Trochu. On ne l'avait pas suivi et il avait démissionné; mais, le surlendemain, une grande sortie préparée ayant été décommandée parce que l'ennemi avait appris ou deviné notre plan d'attaque, l'agitation fut extrême. Les violents crièrent à la trahison; la masse cria à l'incapacité du commandement. On commença de réclamer vivement le changement du gouverneur de Paris. La majorité même des membres du gouvernement était peu à peu envahie par le doute sur les facultés militaires de Trochu. Le conseil de gouvernement décida, le 15 janvier, une dernière tentative contre les lignes prussiennes. Le conseil de guerre, accepta, le lendemain, cette décision; les chefs militaires en subissaient la nécessité, mais sans confiance. Chez Ducrot, il ne restait plus rien de l'élan de Champigny. Le chef d'état-major, le général Schmitz, dit que la ligne et les mobiles donneraient 61,000 hommes, en laissant le reste à la garde des positions. Le commandant de la garde nationale, Clément Thomas, déclara que les régiments de marche des mobilisés parisiens fourniraient 50,000 hommes solides. Là se retrouvait encore l'ardeur que la troupe n'avait plus. Une proclamation du gouvernement, le 18 au matin, annonça la bataille. Le même jour, fut décrété le rationnement à 300 grammes de pain par tête, et quel pain! Cette mesure eût été impossible plutôt; elle ne pouvait être supportée que quelques jours.

Troupes de lignes, gardes mobiles et gardes nationaux mobilisés se mirent en mouvement dans la journée du 18. On avait décidé d'engager 60,000 hommes, que soutiendrait une réserve de 40,000. On attaquait dans la direction de Versailles. L'ennemi, depuis qu'une première sortie de ce côté l'avait si fort inquiété, trois mois auparavant, s'y était puissamment fortifié. Il avait là trois lignes de défense, avec murs crénelés, abatis, tranchées, redoutes en terre, suivant les conditions locales et les accidents de terrain dont il avait partout tiré parti. Il avait complété la force des défenses naturelles qu'offrent les ravins, les bois et les hauteurs de ce canton si pittoresque et si mouvementé.



Henri Regnault.

Notre armée avait été divisée en trois

corps, sous les généraux Vinoy, Bellemare et Ducrot. Ces trois corps devaient marcher de nuit pour être en position, à 6 heures du matin, en avant du mont Valérien. Le chef d'état-major avait bien indiqué aux généraux commandant les trois colonnes les points où ils devaient se trouver lorsque le canon du mont Valérien donnerait le signal; mais il ne leur avait point envoyé d'instructions détaillées sur les chemins à suivre pour y arriver. Les voies d'accès étaient peu nombreuses et, de plus, resserrées sur divers points par des barricades qui ne laissaient que d'étroits passages. Les trois généraux ne s'étant pas concertés à temps, les divers corps s'entreheurtèrent et s'entravèrent réciproquement dans cette pénible marche de nuit. Cela retarda fort la colonne de droite, celle du général Ducrot, qui, par suite d'un plan vivement critiqué dans le livre du général Vinoy, avait trop de chemin à faire et un chemin très désavantageux pour attaquer; la colonne Ducrot était loin encore, lorsque les trois coups de canon attendus se firent entendre.

L'aile gauche, sous Vinoy, le centre, sous Bellemare, s'élancèrent en avant. La journée commença bien. La redoute de Montretout, les villas voisines et la moitié de Saint-Cloud furent emportées par les troupes de Vinoy. Les soldats et les gardes nationaux de Bellemare firent brèche au mur du parc de Buzenval, envahirent le parc et, d'une part, poussèrent jusqu'à Garches, de l'autre, assaillirent avec vigueur les positions fortement retranchées de la Bergerie et de la maison Craon. La lutte se prolongea durant des heures avec acharnement au centre. La gauche, pendant ce temps, était arrêtée dans son succès par une circonstance malheureuse. Il lui eût fallu garnir d'artillerie la redoute de Montretout, afin de contre-battre l'artillerie ennemie qui arrivait en grande force. L'encombrement des routes nous causa des retards irréparables; puis nos pièces de 7 et de 12 s'embourbèrent dans des terrains détrempés par le dégel et firent regretter nos légères pièces de 4 abandonnées à cause de leur trop courte portée. Notre aile gauche tint bravement sans canon, appuyée à distance, il est vrai, par les grosses pièces du mont Valérien.

La colonne de Ducrot, sur la droite, était enfin entrée en ligne. Il y avait, en arrière du parc de Buzenval, un second mur qui séparait ce parc du bois de Saint-Cucupha. Le corps de Ducrot attaqua ce mur par l'endroit le plus fort, la porte retranchée de Longboyau, au lieu de chercher à tourner la position. Des efforts énergiques et répétés s'y brisèrent. Ducrot avait retrouvé en vain sa vigueur devant l'ennemi. Nous n'avancions plus; mais, nulle part, nous ne reculions. On se battait depuis le matin; l'ennemi, nous croyant ébranlés par son feu et par la fatigue, tenta ce qu'il nommait son « coup de quatre heures. » Il prit l'offensive avec violence contre notre gauche et contre notre centre. Par trois fois, il parvint à reprendre la crète qui s'étend de la redoute de Montretout vers le parc de Buzenval; par trois fois, il en fut refoulé. « Nos lignes fléchissent par moment, puis se reportent en avant avec une vigueur nouvelle (Vinoy). » Nos canons, qu'on est enfin parvenu à mettre en batterie sur la droite de Montretout, foudroient les assaillants. Ils reculent; la hauteur nous reste. Le feu de l'ennemi se ralentit, puis s'éteint.

La ligne des avant-postes allemands demeurait en notre pouvoir; pouvions-nous espérer de forcer, le lendemain, cette seconde et formidable ligne à laquelle nous nous étions heurtés? Les chefs ne le pensèrent pas. Trochu était accouru du mont Valérien sur cette crète de Montretout que nous avions victorieusement gardée. Il jugea inutile de renouveler l'effort : il ordonna la

retraite. L'ennemi n'essaya pas de la troubler.

Quelle avait été, dans cette journée, le rôle de cette garde nationale mobilisée, qui avait tant désiré de combattre et qu'on ne s'était décidé à engager en grande masse qu'à la dernière heure ?

Au centre, quand les régiments de marche passaient devant la ligne pour attaquer le parc de Buzenval, les soldats leur criaient : « Vous l'avez voulu, messieurs de la guerre à outrance : allez-y donc ! »

Ils y allèrent.

Il arriva ce qui était inévitable, avec des hommes qu'on ne s'était point appliqué à aguerrir ; il y eut quelques bataillons qui faiblirent, qui se mirent en désordre et rendirent leur feu plus dangereux aux amis qu'aux ennemis ; mais nombre d'autres, ceux-là surtout qui avaient séjourné dans les avancées, furent d'une intrépidité et d'une constance admirables. Les régiments de marche des colonels Langlois, Brancion, Crisenoy, d'autres encore, méritent d'avoir leur nom dans nos annales militaires à côté de ceux de nos vieux régiments historiques. Un bataillon du régiment Brancion, le 72e, sur 400 gardes présents, eut 2 capitaines tués, 2 lieutenants tués, plus de 60 hommes tués ou hors de combat. C'est dans le parc de Buzenval, où ces régiments combattirent de huit heures du matin à quatre ou cinq heures du soir, que périrent le jeune peintre Henri Regnault, l'une des plus brillantes espérances de l'école française, et l'ingénieur-géographe Lambert, qui préparait une expédition au pôle Nord.

La justice rendue aux mobilisés parisiens ne doit pas faire oublier celle qui est due à la troupe de ligne : chefs et soldats avaient combattu sans enthousiasme, avec peu d'espérance, mais avec la fermeté inflexible qu'inspire le devoir.

C'était, comme à Champigny, une demi-victoire terminée par une retraite ; mais, cette fois, on ne pouvait plus recommencer. Très peu confiant le matin, Trochu était entièrement découragé le soir. En apprenant la retraite, Jules Favre sentit, comme Trochu, que tout était perdu. On avait tout au plus de quoi ne pas mourir de faim pendant 12 à 13 jours. On comptait qu'il en fallait 10 pour le ravitaillement. Le gouvernement reçut, dans cette même nuit, une double dépêche, l'une qui annonçait l'issue malheureuse de la bataille du Mans ; dans l'autre, écrite avant qu'on sût à Bordeaux le revers de Chanzy, Gambetta sommait ses collègues de Paris de livrer bataille, en les menaçant de dire à la France son sentiment sur leur inaction, s'ils tardaient encore. La douloureuse irritation de cette lettre attestait que celui qui l'avait écrite sentait venir les heures suprêmes. La journée qu'il exigeait venait de s'achever ! Le général circonspect de Paris avait combattu, comme le général audacieux du Mans : tous deux avaient échoué.

La minorité des membres du gouvernement de Paris se raidissaient encore contre l'affreuse nécessité. Ils demandaient un autre général, si Trochu se refusait à un nouvel effort. Trochu et Jules Favre convoquèrent les maires des vingt arrondissements. Jules Favre leur révéla la vérité sur l'état des subsistances et leur annonça la perte de la bataille du Mans. Trochu leur fit entendre qu'au moment prochain où la faim rendrait la défense impossible, la municipalité de Paris aurait à traiter avec le quartier général prussien.

Les maires refusèrent d'accepter la responsabilité de la négociation, c'est-à-dire de la capitulation, quand le pain manquerait. Ils renvoyèrent au gouvernement cette responsabilité. Dans leur aversion pour l'œuvre qu'on voulait leur imposer, ils n'apercevaient pas les conséquences fatales d'une capitulation négociée par le gouvernement. Du reste, ils ne voulaient pas



Investissement de Paris. — Châtillon, Meudon, Saint-Cloud et mont Valérien.

qu'on négociât ; au nom de la garde nationale, ils réclamaient une nouvelle tentative. On leur promit de soumettre la question à un conseil de guerre, le lendemain, 21 janvier.

Le conseil de guerre, à l'unanimité, déclara la chose impossible. La ligne et la garde mobile demandaient la paix ; la garde nationale seule voulait combattre encore.

Jules Favre expédia à Gambetta une triste dépêche, qui devait être la dernière du siège. « Paris se rendant, la France n'est pas perdue ; grâce à vous, elle est animée d'un esprit patriotique qui la sauvera dans tous les cas, nous ne signerons aucun préliminaire de paix. »

Les maires n'avaient pas accepté la décision du conseil de guerre ; ils montraient Paris près de se soulever ; ils insistaient pour obtenir la démission de Trochu. Ils conférèrent avec lui au Louvre dans la soirée du 21. Trochu se déclara prêt à remettre le commandement au général qui jugerait possible une nouvelle action offen-



Investissement de Paris. — Vue du plateau d'Avron, de Chelles et de la Marne.

sive ; si l'on n'en trouvait aucun, il devait, disait-il, rester à son poste, à moins que ses collègues ne le destituassent et du commandement et de la présidence du Conseil. L'entrevue se termina sans solution ; mais, à la suite, les membres du gouvernement obtinrent enfin que Trochu se démît du commandement militaire, en l'obligeant à rester président du Conseil. C'était la plus grande marque d'abnégation et de dévouement qu'il pût donner. Il se résignait par là à se démentir en signant la capitulation.

Le commandement fut transféré au général Vinoy, qui le subit, malgré lui, par devoir et par discipline, sur l'ordre du ministre de la guerre. C'était un triste honneur dans de telles circonstances. Ce nouveau commandement fut inauguré par une tentative d'insurrection. Il y avait eu, dans la soirée du 21, une violente fermentation au sein des clubs. On s'y était donné rendez-vous pour le lendemain, sur la place de l'Hôtel-de-Ville. La prison de Mazas avait été forcée et Flourens et d'autres détenus

politiques mis en liberté. Dans la matinée du 22, la foule, armée ou non armée, s'amassa devant l'Hôtel de Ville, exaltée, irritée, mais envoyant des députations à la mairie de Paris et n'envahissant pas l'Hôtel. Tout à coup, cent cinquante ou deux cents hommes, marchant en armes avec des guidons rouges, débouchent de la rue du Temple, fendent la foule, se rangent devant l'Hôtel de Ville et font feu sur les fenêtres et sur quelques officiers de mobiles qui parlementaient avec le peuple. Des mobiles bretons, postés dans l'Hôtel de Ville, ripostent par les fenêtres. Les insurgés se rejettent dans des maisons et aux angles des rues, où ils essayent de commencer des barricades ; mais bientôt, pris entre les défenseurs de l'Hôtel et la garde républicaine qui accourt, ils se dispersent, laissant quelques morts sur la place. Un certain nombre de personnes avaient été tuées ou blessées dans la foule qui s'était trouvée entre deux feux. C'était le premier acte de guerre civile après quatre grands mois de siège ; le sang n'avait pas coulé au 31 octobre ; Trochu pouvait opposer ces quatre mois à ceux qui l'accusaient.

Tandis que des factieux insensés mêlaient le bruit de leur fusillade au fracas des canons prussiens qui bombardaient Paris, et qui, ce jour-là, écrasaient Saint-Denis, un nouveau conseil de guerre, en dehors des règles, mais avec l'aveu du gouvernement, se tenait, chez le ministre de l'instruction publique, Jules Simon, entre un certain nombre de maires et un certain nombre d'officiers, pour discuter à nouveau la possibilité d'une grande sortie.

On avait choisi les officiers supérieurs qui passaient pour les plus hardis. Un seul parut admettre une faible chance de succès. Tous se déclarèrent prêts à marcher à la tête de leurs soldats, comme les maires à la tête de leurs gardes nationaux, mais pour aller mourir sur les retranchements ennemis, sans espoir de vaincre. La conclusion fut donnée par un général de brigade, le seul de son grade qui fût présent. « Il faut capituler ! »

Et il fondit en larmes.

C'était l'infortuné général Lecomte, qui devait être massacré, le 18 mars, par les continuateurs de l'insurrection du 22 janvier.

La réunion se résigna en frémissant.

On allait donc cesser la lutte ; mais cette lamentable issue de tant d'efforts et de si opiniâtres espérances sauverait-elle même Paris d'une catastrophe sans nom, de la mort par la faim ? Il y eut un moment d'effroyable anxiété au sein du Conseil, lorsqu'on vint dire que la commission des subsistances avait fait erreur ; qu'on n'avait même pas devant soi les quelques jours sur lesquels on avait compté. Tout était perdu, si le ministre de la guerre n'eût consenti à partager avec la population civile les réserves de l'armée. On parvint ainsi à s'assurer du pain pour huit jours, à partir du 23 janvier. Sur ces huit jours devaient être pris la négociation et le ravitaillement. On était donc à compter, non seulement les jours, mais les heures.

Le gouvernement fit tout ce qui était humainement possible pour préserver Paris jusqu'au bout et de la famine et de l'anarchie. Il ferma les clubs et supprima ceux des journaux qui poussaient le plus violemment à la guerre civile. La ville était rentrée dans un silence lugubre ; l'ordre était rétabli dans la rue ; mais il y avait une terrible émotion dans les âmes. La population, voyant qu'on avait dépassé de si loin la durée assignée d'abord aux subsistances, les croyait, pour ainsi dire, inépuisables. On ne pouvait encore lui dire toute la vérité ; c'eût été la dire à l'ennemi, avec lequel on allait négocier ; mais, la lui eût-on dite, qu'elle n'y eût pas cru. Elle vivait dans une sorte de rêve passionné, de fièvre

héroïque, résultat de la séquestration, des souffrances, de l'existence étrange qu'elle avait si longtemps menée. Douter que la résistance n'aboutît à la victoire, à ses yeux, c'était trahison.

Quelques faits particuliers, entre mille, en diront plus que toutes les considérations générales sur cet état des âmes. Un paisible bourgeois de cinquante ans, père de famille, voulant servir plus efficacement que dans la garde nationale sédentaire, s'enrôle dans les francs-tireurs. A la Jonchère, il avance entre les premiers des tirailleurs et reçoit deux balles à travers le corps : « Allez dire à ma femme que je suis resté ici! » dit-il, et il se couche à terre pour mourir. Un camarade le releva et l'emporta sur ses épaules ; il guérit et ne se doute pas qu'il a été un héros.

Les femmes rivalisaient avec leurs maris et leurs frères. Un officier de mobilisés est tué à Buzenval : sa jeune femme, simple et modeste, marche en tête du bataillon qui porte le corps du brave à sa dernière demeure.

Une pauvre femme, vers la fin du siège, vient trouver le maire de son arrondissement : — « Cela ne peut plus durer; mes enfants ont si faim qu'ils ne peuvent plus dormir! » Le magistrat croyait qu'elle allait conclure en criant qu'il fallait se rendre; elle poursuit : — « On parle de capituler!... Capituler! est-ce que cela veut dire se rendre aux Prussiens?... Jamais! nous aimons mieux mourir de faim, nous et nos enfants ! »

Des milliers pensaient et parlaient ainsi.

Cette prodigieuse surexcitation d'un peuple enlevé au-dessus de lui-même faisait pressentir un redoutable lendemain. Quand il faudra renoncer définitivement aux généreuses illusions d'une victoire qu'on a tout fait pour mériter, quand il faudra s'avouer vaincu sans avoir subi de défaite, sera-ce l'affaissement, l'anéantissement? Ne sera-ce pas plutôt la fureur et le délire qui s'empareront des âmes? Jules Favre dit, un jour, une parole qui faisait honneur, tout à la fois, à ce peuple et à lui : — « On voit souvent, dans les villes assiégées, les habitants se soulever pour obliger le gouverneur à capituler; ce peuple, lui, va nous rejeter et nous maudire comme des traîtres parce que nous ne lui avons pas demandé assez de sacrifices, assez de misères, assez de sang, parce que nous le sauvons malgré lui de la mort par la faim! c'est injuste; mais c'est bien beau! »

Jules Favre avait pris son parti. Il était décidé à aller trouver Bismark et à renouveler son martyre de Ferrières bien aggravé. Il se dévouait sans réserve, mais sans que ni lui ni ses collègues se rendissent bien compte de ce qu'il allait faire. En traitant pour Paris au nom du gouvernement, il ne croyait pas à ce gouvernement le droit de traiter au nom de la France, c'est-à-dire de conclure la paix, ni même d'arrêter les préliminaires de paix. C'était très juste; mais la conséquence était qu'on n'avait droit de stipuler que pour Paris et non pour une convention quelconque engageant la France. Ceux qui étaient forcés de capituler pour Paris n'étaient plus en position de discuter librement les conditions d'un armistice en vue de l'élection de l'Assemblée nationale qui traiterait de la paix. Ils étaient incompétents pour décider sur ce qui regardait les armées de province et pour régler une situation qu'ils ignoraient. Le gouvernement de Paris eût dû démissionner et la capitulation être négociée par le corps municipal, ou par le gouverneur militaire; mais, alors, l'ennemi n'eût pas traité. Il était évident qu'il refuserait toutes conditions, à moins qu'on n'engageât de façon ou d'autre la France.

Là se manifestaient les funestes résultats de la faute commise à l'origine, malgré l'opposition de Gambetta, la faute d'avoir



Investissement de Paris. — Le Bourget et ses environs.

maintenu le gouvernement à Paris. En réalité, ce dont on se défendait, on allait le faire : cette capitulation, ce serait des préliminaires de paix sans en avoir le titre.

Le 23 janvier au matin, Jules Favre fit demander une entrevue à Bismark ; celui-ci lui donna rendez-vous pour le soir à Versailles. Il faut lire, dans le livre de Jules Favre sur la *Défense nationale*, le récit de ce sinistre voyage. Bismark prétendit d'abord qu'il était trop tard, que l'Allemagne avait traité avec Napoléon III. Ce n'était là qu'une manœuvre d'intimidation ; il y insista peu et discuta les conditions d'une capitulation de Paris. Il consentait que la garnison de Paris y restât prisonnière et ne fût pas transférée en Allemagne, où elle n'eût été qu'un embarras en allant grossir la masse énorme des captifs de Sedan et de Metz. Il réclama le désarmement de la garde nationale et l'entrée de l'armée allemande dans Paris, au moins jusqu'aux Champs-Élysées, Son esprit positif attachait peu de prix à cette satisfaction d'amour-propre ; mais le



Investissement de Paris. — Presqu'île de Gennevilliers et île de Saint-Ouen.

nouvel empereur et l'armée y tenaient fort. Jules Favre déclara qu'il ne voyait de choix qu'entre deux partis, que Paris fût occupé, sans conditions, aux risques et périls du gouvernement prussien, ou que les forts seuls fussent occupés par les Allemands; que la garde nationale conservât ses armes; que Paris payât une contribution de guerre; qu'un armistice fût conclu et une Assemblée élue et réunie à Bordeaux, laquelle déciderait de la paix ou de la guerre et du gouvernement de la France.

C'était bien là, quoi qu'en pensât Jules Favre, stipuler pour la France; l'armistice équivalait en fait à des préliminaires de paix, et c'était l'ennemi qui allait en dicter les conditions. Quant à Paris, ce que Jules Favre demandait pour lui était le maximum de ce qu'on pouvait obtenir. Ceux qui, plus tard, après la Commune, ont fait un crime à Jules Favre d'avoir réclamé la conservation des armes pour la garde nationale, ont entièrement méconnu la situation réelle. En agissant autrement, on aurait eu la journée

du 18 Mars deux mois plus tôt, avec un caractère bien plus terrible. La garde nationale eût refusé de livrer ses armes et renversé le gouvernement par une insurrection à peu près générale ; elle se fût lancée en désespérée sur l'ennemi et tout se fût englouti dans une immense catastrophe.

Une seconde conférence eut lieu le lendemain. Bismark exprima le doute que Gambetta obéît, si le gouvernement de Paris concluait une convention dans les termes indiqués. Jules Favre affirma son droit de stipuler une disposition qui permît à la France de manifester sa volonté. Il avait la certitude morale que Gambetta ne se jetterait jamais dans la guerre civile. L'événement lui a donné raison à cet égard. Bismark consentit à l'armistice et à la convocation d'une Assemblée. Il savait bien que c'était l'intérêt de la Prusse. On convint de trois semaines d'armistice avec faculté de renouvellement. Trois jours s'écoulèrent en discussions sur les autres points, en allées et venues de chez Bismark chez l'empereur Guillaume, de chez l'empereur chez Bismark. Celui-ci affectait de paraître modéré en comparaison des exigences de l'état-major. Sa modération consistait dans son indifférence pour les choses de détail secondaire ou de vanité militaire ; il taillait en grand. Il consentit que nos soldats déposassent leurs armes, non devant l'ennemi, mais dans les magasins où elles seraient livrées, et restassent dans Paris jusqu'à la solution définitive, libres en cas de paix, prisonniers si la guerre continuait. Jules Favre obtint que, pour maintenir l'ordre, de concert avec la garde nationale, la gendarmerie et la police, une division de la ligne restât armée.

Il y eut de vifs débats sur la question de l'entrée de l'armée allemande à Paris. Jules Favre déclara que le gouvernement de la Défense nationale livrerait une nouvelle bataille plutôt que de s'y résoudre ; que, si notre gouvernement cédait sur ce point, l'armée allemande aurait la bataille dans Paris même. Cela fit impression sur Bismark. Il intervint près de l'empereur Guillaume, qui consentit, non sans peine, à ne pas entrer pendant l'armistice, en réservant la solution définitive de la question en cas de paix.

Bismark céda aussi, après une longue résistance, sur la conservation des armes à la garde nationale. Il fut assez accommodant sur la contribution de guerre. Il parlait d'un milliard ; il descendit à 200 millions : il comptait bien se dédommager sur la rançon de la France. Il obtint de l'empereur qu'on ne touchât point aux drapeaux.

Jules Favre essaya en vain de pressentir le ministre prussien sur ses intentions quant aux conditions de paix. Bismark, si brutalement expansif à Ferrières, fut impénétrable à Versailles. « Il avait, dit-il, ordre de son souverain de ne s'expliquer que devant les commissions de la future Assemblée. Il entendait laisser un vague espoir des conditions modérées, afin d'amener une détente dans les esprits et des élections pacifiques. Il permit, dans ce but, à l'Alsace et à la Lorraine de participer aux élections.

Il se réservait de parler quand le renouvellement de la guerre serait devenu à peu près impossible.

Depuis le 25, Jules Favre était accompagné d'un officier général, à cause des questions militaires qui étaient à traiter ; mais ce général n'en pouvait pas savoir plus que le négociateur politique sur les armées de province et leur situation. On négociait à l'aveugle, en ce qui regardait les limites à fixer aux armées, avec un ennemi qui ne voyait que trop clair et qui réglait les lignes de démarcation comme il lui plaisait. De là, les positions importantes qu'il ne tenait pas et qu'il se fit céder en Picardie, en Normandie, et surtout au midi de la

Loire. De là, l'incident bien autrement fatal qui concerna l'armée de l'Est. Bismark réclamait Belfort, qui, prétendait-il, ne pouvait plus résister. Jules Favre ne voulait pas livrer cette place si bien défendue. Bismark alors refusa de comprendre Belfort dans l'armistice. Jules Favre, qui ne savait rien de la situation de Bourbaki, craignit de faire tomber Belfort, si l'armée de l'Est était comprise dans l'armistice et que Belfort en fût exclu. On convint donc, pour fixer ce qui regardait l'Est, d'attendre des nouvelles qui ne pouvaient arriver que par l'intermédiaire des Prussiens.

Le 26 au soir, les points principaux étaient à peu près réglés ; Bismark proposa de faire cesser le feu. Jules Favre s'empressa naturellement d'accepter. Le feu fut suspendu à minuit. L'effet produit sur Paris fut étrange; on était tellement habitué à la canonnade que ce silence de mort sembla plus lugubre que le bruit du canon ; c'était comme la vie qui cessait avec la guerre.

Le *Journal officiel* du 27 révéla enfin la négociation : « Nous avons perdu, disait-il, tout espoir que nos armées puissent se rapprocher de nous, et l'état de nos subsistances ne nous permet plus d'attendre ; » puis on annonçait l'armistice, l'élection de l'Assemblée, l'occupation des forts, sans que l'ennemi entrât dans Paris, enfin les dispositions relatives à la garde nationale et à l'armée.

La violence même du coup que Paris reçut au cœur empêcha l'explosion générale qui était à redouter. Une colère sombre remplissait toutes les âmes; modérés comme exaltés imputaient le malheur commun à l'infortuné gouvernement de la Défense nationale. La tempête semblait sur le point d'éclater. Déjà, quand Paris soupçonnait les pourparlers tenus secrets, des chefs de la garde nationale étaient allés déclarer à l'état-major qu'ils ne se soumettraient pas à une capitulation ; les marins eux-mêmes, les plus disciplinés comme les plus héroïques des défenseurs de Paris, rugissaient de fureur et criaient qu'ils feraient sauter les forts ; des officiers de marine protestaient qu'ils n'en ouvriraient pas les portes à l'ennemi. Trente-cinq chefs de bataillons du parti révolutionnaire se réunirent de nuit pour élire un nouveau commandant de la garde nationale, chargé de renverser le gouvernement. On fut prévenu ; on arrêta ce chef appelé Brunel.

Flourens et ses amis conspiraient de leur côté. Dorian, seul des ministres resté populaire, alla droit à eux : — « Vous allez faire mourir de faim tout Paris ! » leur dit-il. Flourens s'émut, et d'autres encore. — « Nous attendrons, » répondirent-ils. Ils ne bougèrent point. Paris retomba dans une morne attente.

Dans la journée du 28, une nouvelle proclamation du gouvernement annonça que la convention qui mettait fin à la résistance de Paris allait être signée. « Paris a beaucoup souffert; mais la République profitera de ses longues souffrances si noblement supportées ; nous sortons de la lutte qui finit, retrempés pour la lutte à venir. Nous en sortons avec tout notre honneur, avec toutes nos espérances. Malgré les douleurs de l'heure présente, plus que jamais nous avons foi dans les destinées de la patrie. »

La convention d'armistice fut signée le 28 janvier au soir. Elle devait être appliquée à Paris immédiatement et, dans les départements, seulement sous trois jours, le 31 janvier.

Jules Favre la rapporta dans la nuit à ses collègues. Trochu venait de recevoir une dépêche de Gambetta qui proposait « une sortie sans espoir de retour, après laquelle Paris serait ou débloqué ou abandonné. » Il était trop tard ; Jules Favre avait expédié de Versailles un télégramme où il invitait ses collègues de la Délégation de Bordeaux à faire exécuter l'armistice et à convoquer

les électeurs au 8 février. L'Assemblée se réunirait à Bordeaux le 12.

La brièveté de ce délai semblait bien hasardeuse ; mais le gouvernement de Paris avait de plus poignantes préoccupations. Le cruel sacrifice qu'il venait d'accomplir ne mettait pas fin à ses tourments. Il tremblait que ce sacrifice n'eût été consommé en



Général P[illegible]

vain ? Il fallait des vivres sous 4 ou 5 jours, et Bismark avait écrit que le ravitaillement en exigerait 15 ou 20. Les directeurs des chemins de fer avaient déclaré que, malgré tous leurs efforts, Paris serait plusieurs jours sans pain ! Non seulement les chemins de fer étaient obstrués ; mais les Prussiens avaient barré la rivière par des bâtiments coulés et par des torpilles.

Bismark consentit que les denrées pussent entrer dans Paris avant la remise des forts et le désarmement de l'enceinte et de la garnison ; il mit à la disposition du gouvernement de Paris les magasins de vivres des assiégeants, qui fournirent un jour et demi de subsistances. Les compagnies de chemins de fer déployèrent une activité fiévreuse et firent plus qu'elles n'espéraient pouvoir faire. Un premier convoi de vivres entra le 4 février. C'était le présent de Londres à Paris; le peuple anglais eût voulu faire davantage, si notre représentant fût allé à la conférence de Londres ; il avait fait du moins ce qu'il pouvait avec un chaleureux élan.

Le même jour où Paris reçut ce don, qui consistait en denrées de toute nature, arriva un convoi de farine venant de Lille. Le rationnement put bientôt cesser et la vie matérielle, pour ainsi dire, renaître. L'état moral dans lequel restait Paris le réservait à des calamités bien pires que la noble infortune qui l'honorait aux yeux du monde !

Paris, ne succombant que devant la famine et non devant les armes, forcé de se rendre sans avoir été vaincu , s'exaspérait contre un malheur qu'il appelait lâcheté ou trahison. La douloureuse convention était néanmoins, en ce qui le concernait, tout ce qu'elle pouvait être. Personne n'eût obtenu plus que Jules Favre, qui avait supérieurement défendu et l'honneur et les intérêts de Paris. Là, il avait discuté pied à pied, en pleine connaissance de cause ; dans les départements, au contraire, lui et son auxiliaire militaire avaient, comme nous l'avons dit, agi à l'aveugle, et il n'en pouvait être autrement. Les conséquences funestes s'en firent bien vite sentir. Contrairement à tous les principes en fait d'armistice, l'état-major prussien s'était fait attribuer des places et des territoires que ses armes n'avaient pas soumis ; dans la Somme, Abbeville ; dans la Seine-Inférieure, tout ce qui était à l'est de la péninsule du Havre, en tirant une ligne d'Etretat à Saint-Romain ; dans le Calvados,



Vue de Dôle.

deux arrondissements; dans la région de la Loire, les départements entiers d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, du Loiret, ce qui nous enlevait vingt lieues de terrain au midi du fleuve; plus à l'est, l'Yonne tout entière et la moitié de la Nièvre. Il fallait donc abandonner des positions non seulement conservées, mais reprises! Nos généraux réclamèrent de toutes parts : Chanzy, qui, en ce moment, recommençait à pousser son aile gauche en Normandie sur la route de Lisieux; Faidherbe, dont l'avant-garde se reportait en avant de Cambrai; Loysel, qui tenait ferme entre le Havre et Rouen. Un 25ᵉ corps, formé outre-Loire sous le général Pourcet, venait de prendre l'offensive avec vigueur. Un de ses détachements avait chassé les Prussiens de Gien et se portait sur le Morvan, tandis que le général Pourcet rejetait l'ennemi hors du faubourg de Blois et le refoulait au nord de la Loire (27 janvier).

Chanzy reçut avis de l'armistice par le gouvernement de Bordeaux, le 29 janvier.

— Le lendemain, Frédéric-Charles lui envoya le texte de la convention de Versailles. Chanzy expédia ce document à Bordeaux par le télégraphe et adressa, le 31, à son armée un ordre du jour de la plus mâle énergie : — « Un nouveau coup nous frappe, mais ne doit ni ne peut nous abattre. Une Assemblée est convoquée ; elle saura affirmer que la France entend que son honneur reste intact *comme son territoire*. Notre devoir est de mettre ce repos forcé à profit pour reprendre la lutte, si des prétentions orgueilleuses rendent impossible une paix honorable. »

Chanzy s'appliqua plus activement que jamais à fortifier l'organisation de son armée ; mais, pendant ce temps, la catastrophe de l'armée de l'Est se précipitait.

Le gouvernement de Bordeaux avait été avisé de l'armistice par la dépêche de Jules Favre, dans la nuit du 28 au 29 janvier ; mais cette dépêche, dictée dans le trouble et la précipitation de ces cruels moments, cette fatale dépêche, par un oubli qui contrastait avec la prévoyance et la lucidité témoignées dans la négociation relative à Paris, en annonçant une suspension d'armes de vingt et un jours, ne mentionnait ni les trois jours de délai pour l'application de l'armistice aux départements, ni l'exception relative à Belfort et à l'armée de l'Est. Gambetta n'en sut rien que quarante-huit heures après, par un télégramme de Bismark lui-même, qui lui communiquait un résumé de la convention. « Les hostilités, disait cette dépêche, continuent devant Belfort et dans le Doubs, le Jura et la Côte-d'Or, jusqu'à entente. » On reçut, dans la matinée suivante, le texte complet expédié par Chanzy.

Ce fut un coup de foudre. Dans l'état où étaient nos affaires de l'Est, on sentit à Bordeaux que ces deux jours perdus avaient pu tout perdre. On se hâta de prévenir Clinchant et Garibaldi.

Il était trop tard !

Tandis que, depuis le 27, Clinchant dirigeait, à travers les neiges du Jura, cette douloureuse retraite où nous laissions, à chaque pas, des fourgons abandonnés et des chevaux morts, Manteuffel menait la poursuite de façon à nous refouler sur la Suisse, ainsi que Freycinet l'avait prédit à Bourbaki.

Le gouvernement de Bordeaux avait tenté de faire échouer ce plan, en chargeant Garibaldi d'opérer une diversion sur Dôle et sur la forêt de Chaux, c'est-à-dire au delà du Doubs, ce qui eût placé l'aile droite de Manteuffel entre deux feux et dégagé la ligne de retraite de l'armée de l'Est sur Lyon. Garibaldi s'était mis en mouvement dans la nuit du 28 au 29. Deux petits corps, venant de Lyon et de Beaune, et comptant ensemble une vingtaine de mille hommes, devaient le seconder en manœuvrant sur le flanc des Prussiens. L'avant-garde de Garibaldi occupa, le 29 au soir, le mont Roland, hauteur qui commande Dôle. Les Prussiens évacuèrent Dôle dans la nuit. Le 30, Garibaldi fut arrêté court par un télégramme de Bordeaux, qui lui annonçait l'armistice et prescrivait la cessation des hostilités. Il n'occupa point Dôle. Les Prussiens renforcés y rentrèrent ; eux, n'arrêtèrent pas leurs opérations. Tandis que Gambetta donnait en frémissant l'ordre d'appliquer l'armistice, qui lui était annoncé sans réserve aucune, le maréchal de Moltke enjoignait aux généraux allemands de poursuivre leurs opérations jusqu'au résultat. Les Prussiens avaient reconnu le funeste oubli de Jules Favre et en profitaient sans scrupule. Le mouvement destiné à sauver Clinchant fut ainsi paralysé.

Clinchant, toutefois, pouvait encore, le 30, se sauver par lui-même. Il était réduit à expédier son matériel en Suisse ; mais un chemin praticable à l'infanterie lui permettait encore de gagner, par Saint-Claude, la route de Lyon ; pendant que son arrière-

garde contenait vigoureusement l'ennemi, il reçut une dépêche pareille à celle de Garibaldi et lui aussi s'arrêta. Les Allemands continuèrent d'avancer autour de lui et achevèrent de lui couper la retraite. Des détachements de notre armée, qui ne s'attendaient pas à combattre, furent attaqués et enlevés presque sans résistance.

Clinchant demanda une suspension d'armes à Manteuffel jusqu'à ce qu'on eût expliqué ce qu'il prenait pour un malentendu. Manteuffel refusa. Clinchant fut enfin éclairci, le 31, par un second télégramme de Bordeaux ; mais il n'était pas en état de se frayer un passage de vive force et les vivres allaient lui manquer. Il dut se résigner à jeter son armée en Suisse, pour qu'elle n'eût pas le sort des armées de Sedan et de Metz. Il annonça cette cruelle nécessité à ses soldats par un ordre du jour triste et digne. Il demandait à son armée un effort suprême, afin de n'abandonner à l'ennemi ni un homme ni un canon.

Cet effort, il l'obtint. Il avait confié la charge d'assurer la retraite au 18e corps, que commandait le général Billot, renforcé de la division Cremer et de la réserve du général Pallu de La Barrière.

Cette arrière-garde honora le malheur de notre armée par un dernier combat où elle défendit avec succès les gorges voisines du fort de Joux. Ce fut là que périt l'intrépide colonel Achilli, qui allait au feu depuis deux mois avec des blessures ouvertes. Il tomba en chassant les Prussiens d'un défilé où ils avaient pénétré. Les attaques de l'ennemi furent repoussées avec perte, et le gros de l'armée put franchir la frontière en aussi bon ordre que le permettaient la difficulté des lieux et les souffrances de nos troupes (1er février). Nos soldats déposèrent leurs armes en entrant en Suisse, conformément à la convention arrêtée entre Clinchant et le commandant des forces militaires helvétiques.

Notre malheureuse armée trouva, sur cette terre hospitalière, un accueil fraternel que la France n'oubliera jamais. Un lien d'estime et de sympathie, d'un côté, de reconnaissance, de l'autre, se noua entre nos réfugiés et leurs hôtes, émus de la dignité et de la douceur que conservaient nos soldats dans leur infortune. Les dames suisses, aux ambulances, furent admirables d'ingénieuse bonté.

Après le passage de l'armée en Suisse, les forts de Joux et du Larmont, gardés par quelques centaines d'hommes, repoussèrent l'ennemi à coups de canons et ne se rendirent pas. 80,000 hommes environ avaient passé la frontière. Quelques détachements, avec le général Cremer, avaient réussi à regagner la route de Lyon en s'échappant, au travers des ennemis, par des passes du Jura que toute l'armée eût pu suivre en sûreté après un retour offensif, si l'attaque de Garibaldi sur Dôle et sur la rive gauche du Doubs eût abouti. Le général Pallu de la Barrière partit ainsi avec 60 hommes; ils arrivèrent quarante, après des fatigues et des misères inouïes.

Telles furent les suites fatales de la faute qui avait été commise à l'origine et qui avait confondu le gouvernement militaire de Paris et le gouvernement de la France. La capitulation de l'un allait devenir la capitulation de l'autre, contre les intentions et les prévisions du gouvernement de Paris, de Trochu aussi bien que de Jules Favre. « Quoi qu'il en soit (de Paris), écrivait Jules Favre à Gambetta, le 9 janvier, la France ne se rendra pas et, quel que soit notre sort, nous nous associerons à sa résistance. » — « Je pense avec vous, mandait, le 14 janvier, Trochu à Gambetta, que, Paris succombant sous l'étreinte de la faim, la France et la République n'en doivent continuer que plus énergiquement la lutte à mort. »

La situation fausse avait été plus forte que la droite volonté des hommes.

Après le Mans, après Buzenval et Saint-Quentin, après la perte de l'armée de l'Est, ni Gambetta ni Chanzy ne se laissaient abattre. La lutte à mort dont avait parlé Trochu, ces deux âmes inébranlables étaient résolues de la poursuivre et la



Manteuffel.

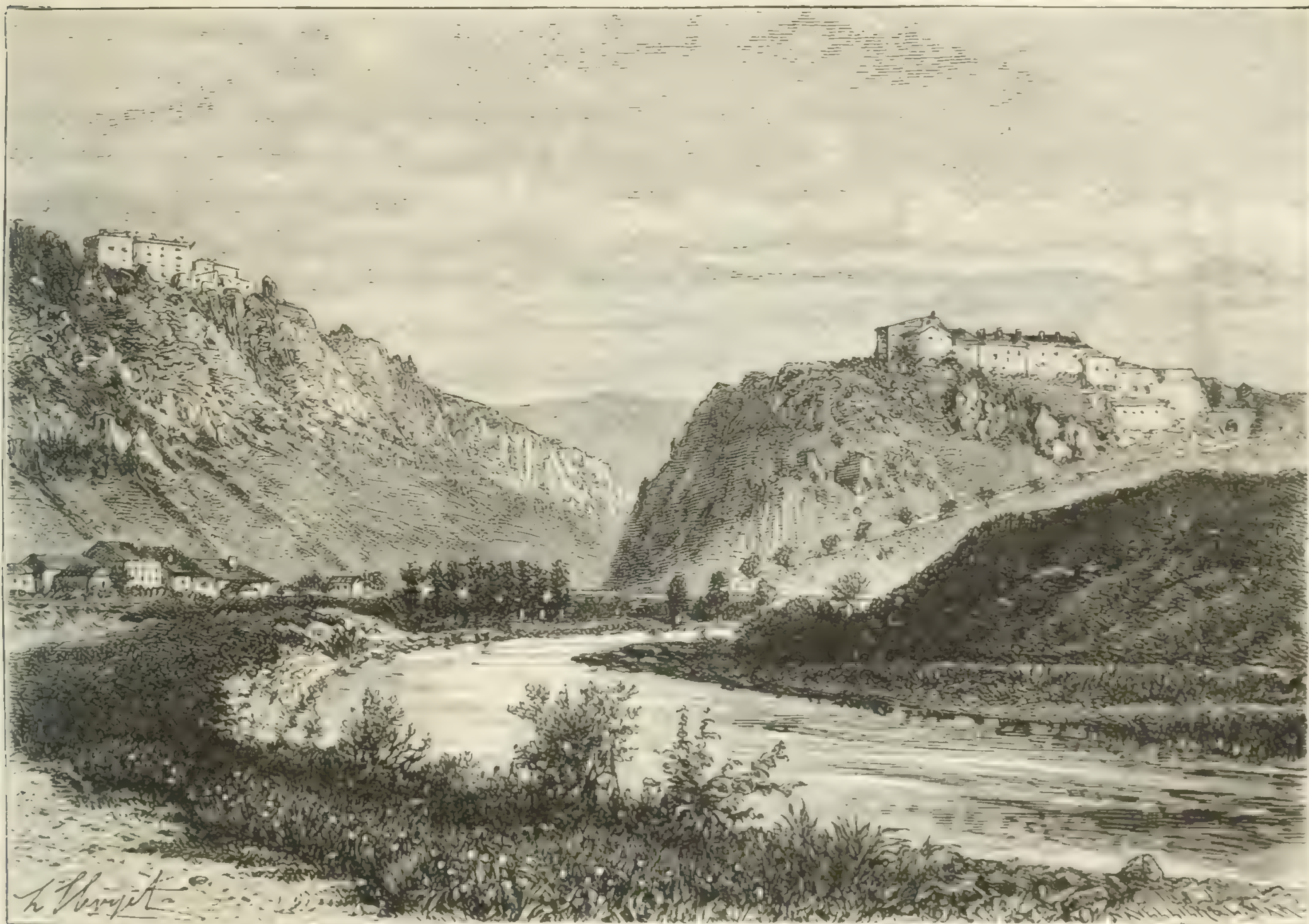
jugeaient possible, si la France le voulait. Gambetta et Chanzy entendaient soutenir jusqu'au bout la parole de Jules Favre : « Pas un pouce de notre territoire ! »

Le 3 février, Chanzy envoya à Gambetta un plan de campagne pour le cas, qu'il jugeait probable, de la reprise des hostilités. Il reconnaissait que les troupes qui nous restaient n'étaient pas encore assez consistantes pour manœuvrer et lutter dans les mêmes conditions que l'ennemi. On devait donc renoncer aux grandes batailles, produire la résistance sur tous les points à la fois, forcer l'ennemi, par conséquent, à se disperser, lui imposer des sacrifices qui finissent par le lasser. Il fallait organiser la défense locale, la guerre de détail, faire le vide autour de l'ennemi. Pendant que Faidherbe, Loysel et les forces qu'on organisait en Bretagne et en basse Normandie défendraient le Nord et l'Ouest, l'armée de Chanzy se porterait au midi de la Loire et, avec l'aide des populations, disputerait pied à pied cette seconde moitié de la France à l'ennemi.

Ce vaste plan de résistance à outrance répondait entièrement à la pensée de Gambetta; mais le gouvernement de Paris n'était plus en mesure ni en disposition de s'y associer. La scission avait éclaté entre Paris et Bordeaux.

Dans la malheureuse dépêche du 28 au soir, Jules Favre avait annoncé à la délégation de Bordeaux l'envoi d'un membre du gouvernement. Le membre désigné fut Jules Simon; le Conseil lui délégua des pleins pouvoirs « pour faire exécuter les décrets et les ordres du gouvernement de la Défense nationale, dans le cas où la Délégation y résisterait... » Le langage très vif de la dernière dépêche de Gambetta faisait tout craindre au gouvernement de Paris. Le malheur produisait son effet accoutumé, la division : le malheur et surtout la faute première qui avait mis deux gouvernements en face l'un de l'autre.

Jules Simon n'arriva à Bordeaux que le 1er février. De graves incidents avaient eu lieu dans l'intervalle. Gambetta n'avait point d'abord justifié l'appréhension qu'il inspirait; il n'avait que trop bien obéi, comme nous l'avons montré, en faisant exécuter sur le champ l'armistice; mais, lorsqu'il connut, deux jours après, les lignes de démarcation cédées et la funeste exception pour l'Est, il fut saisi d'une douleur et d'une colère qui montèrent jusqu'à l'exas-



Les forts de Joux et du Larmont, près Pontarlier.

pération. Il publia une proclamation où il se plaignait qu'on eût signé à son insu un armistice dont il n'avait connu que tardivement « la coupable légèreté, un armistice qui livre aux troupes prussiennes des départements occupés par nos soldats et qui nous impose l'obligation de rester trois semaines en repos pour réunir, dans les tristes circonstances où se trouve le pays, une Assemblée nationale... Il faut, coûte que coûte, déjouer les perfides combinaisons des ennemis de la France. » Et il invitait énergiquement les populations à se maintenir sous les armes (31 janvier).

La Délégation de Bordeaux lançait, en même temps, un décret qui interdisait l'élection à l'Assemblée nationale des anciens ministres, sénateurs, conseillers d'Etat, préfets, candidats officiels de l'Empire dans les élections. En excluant les hommes du gouvernement déchu, Gambetta espérait obtenir une Assemblée « voulant la guerre et décidée à tout pour la soutenir. »

La question n'était pas neuve : la majorité du Conseil avait toujours été sur ce point d'une opinion opposée à celle de Gambetta.

Tandis que Jules Simon s'efforçait sans succès d'obtenir à l'amiable la révocation de ce décret, arriva, le 2 février, une dépêche de Bismark qui adressait directement à Gambetta une protestation « au nom de la liberté des élections stipulées par la convention du 28 janvier. » Il y était déclaré que « les élections faites sous un régime d'oppression arbitraire ne pourraient conférer les droits reconnus par la convention

aux députés librement élus. » Bismark se faisant contre Gambetta le champion de la liberté des citoyens français, c'était là une de ces ironies tragiques où se plaisait le chancelier prussien; il mettait en même temps le gouvernement de Paris en demeure de faire exécuter l'armistice.

La situation redevenait cruelle pour le gouvernement de Paris, placé entre une rupture de la convention qui eût rejeté Paris dans l'abîme et l'humiliation de paraître obéir aux injonctions de l'étranger. Le gouvernement de Paris se décida à répondre, le 4 février, aux accusations de Gambetta par une apologie dont la forme était assez modérée, mais qui concluait à l'annulation du décret « illégalement rendu par la Délégation de Bordeaux. « Le gouvernement de la Défense nationale repoussait, disait-il, toute catégorie d'inéligibles, toute restriction au suffrage universel. Le 5 février au soir, il fit partir pour Bordeaux trois de ses membres, Garnier-Pagès, Emmanuel Arago et Eugène Pelletan, chargés de soutenir Jules Simon, qui avait réclamé cette mesure comme pouvant seule amener une solution pacifique.

Pendant plusieurs jours, Gambetta et Jules Simon avaient lutté, d'abord face à face, au sein de la Délégation de Bordeaux où Crémieux et Glais-Bizoin appuyaient Gambetta, puis à coup de dépêches et d'affiches. La question semblait être de savoir lequel des deux ferait arrêter l'autre. Du 1er au 6 février, l'anxiété fut extrême à Bordeaux. Le parti républicain avancé, dans tout le Midi, soutenait Gambetta avec exaltation, criait : « point d'armistice ! point d'élections ! » et sommait Gambetta de se mettre à la tête d'un comité de salut public.

Il s'y refusa. A l'arrivée des trois membres du gouvernement, il cessa la lutte. Il déclara, dans une dernière circulaire, que sa conscience lui faisait un devoir de se séparer d'un gouvernement avec lequel il n'était plus en communion d'idées et d'espérances, et il donna sa démission, en engageant patriotiquement les préfets, presque tous dévoués à sa politique, à faire procéder aux élections avant de prendre d'autres déterminations, c'est-à-dire avant de le suivre dans sa retraite.

Le débat sur les catégories d'inéligibles n'avait été qu'un épisode. Le fond des choses, c'était l'armistice menant fatalement à une paix dont l'organisateur de la Défense nationale prévoyait et ne voulait à aucun prix subir les conditions. Gambetta se retirait, le cœur brisé, convaincu encore, à cette heure, qu'on lui arrachait des mains le salut de la France. L'auteur allemand du livre très remarquable et très sincère sur *Gambetta et ses armées* lui reproche de ne s'être pas saisi de la dictature pour continuer son œuvre malgré le gouvernement de Paris. L'homme d'une monarchie militaire n'était pas dans des conditions à comprendre le chef républicain; il ne s'est pas rendu compte que Gambetta ne pouvait supprimer la République pour défendre la République, ni faire la guerre civile afin de poursuivre la guerre étrangère. Jamais Gambetta, très arrêté dans sa conception d'une démocratie organisée, n'a conçu un moment ce rêve de dictature qu'on lui a tant de fois imputé.

Ce qu'il voulait, avec Chanzy, la résistance à outrance, était-il possible? L'opinion presque générale l'a nié; pourtant, quand on étudie certains des écrits de nos ennemis, quand on reconnaît, d'après leurs aveux, à quel point leurs corps d'armée fondaient à mesure qu'il s'enfonçaient dans l'intérieur de la France, tel corps étant réduit à moitié de son effectif, tel autre au tiers, quand on se rappelle les symptômes de lassitude signalés dans leurs rangs, on est ressaisi d'un doute poignant; on en vient à ne plus rejeter comme chimérique

la pensée que la France aurait pu, si ELLE AVAIT VOULU. Les moyens matériels ne manquaient pas tant qu'on l'a dit; Chanzy les énumère dans son livre. Il montre que nous avions encore, pour ressource immédiate, plus de 280,000 hommes de toutes armes, avec plus de 1,200 canons, et, pour ressources à organiser, plus de 350,000 hommes dans les dépôts, outre les recrues de l'année (plus de 130,000) et un matériel qui s'accroissait tous les jours, en canons, en fusils, en cartouches, en projectiles. On hésite entre les conclusions présentées dans l'exposé de Chanzy et le rapport rédigé dans le sens opposé par Jauréguiberry, le fidèle et intrépide compagnon d'armes de Chanzy.

S'il y avait impossibilité, elle était moins matérielle que morale.

La masse de la France était loin d'être à cet égard dans les conditions de Paris; Gambetta l'avait galvanisée; elle retombait, après avoir fait, nous nous croyons en droit de le dire, ce que n'eût tenté aucun peuple de l'Europe dans une situation pareille. Les vingt années d'Empire avaient trop altéré sa constitution morale pour qu'elle soutînt jusqu'au bout un si prodigieux effort, avec les effroyables sacrifices qu'il exigeait. Ce qui restait de la jeune armée était fatigué, moins énergique qu'au début; derrière l'armée, la majeure partie du pays s'affaissait; les élections allaient en donner la preuve. La postérité ne condamnera pas ceux qui ont compris l'état du pays et s'y sont résignés, l'âme déchirée; mais l'histoire n'en glorifiera pas moins ceux qui ont voulu jusqu'à la dernière heure la guerre à outrance pour l'intégrité de la patrie. Qui garde l'honneur, garde l'avenir.

CHAPITRE XVI

TROISIÈME RÉPUBLIQUE (SUITE). — ASSEMBLÉE NATIONALE. — ÉLECTIONS DU 8 FÉVRIER 1871. L'ASSEMBLÉE A BORDEAUX. THIERS, CHEF DU GOUVERNEMENT. PRÉLIMINAIRES DE PAIX.

(6 Février — 11 Mars 1871).

En fixant les élections au 8 février, Jules Favre semblait avoir fait décréter l'impossible. Comment, en moins de dix jours, dans un pays envahi, désorganisé, où toute la population virile était hors de ses foyers, préparer cette immense opération, établir les listes, reconstituer les moyens de transport, réunir les électeurs, les mettre en mesure de se rendre compte de leur choix?

Il y eut là, comme pour le ravitaillement de Paris, des prodiges d'activité. On fit, au milieu d'un bouleversement universel, ce qu'on n'eût pu faire, avec toutes les ressources habituelles, en temps normal. Les élections eurent lieu au jour dit. Les citoyens qui étaient sous les armes votèrent là où leur service les avait appelés.

Le décret électoral publié le 29 janvier avait convoqué les électeurs pour nommer, d'après la loi électorale de la seconde République (1849), au scrutin de liste par département, une Assemblée de 768 membres, Algérie et colonies compris, laquelle déciderait si la guerre devait être continuée ou à quelles conditions la paix devait être faite. Le premier décret du 8 septembre 1870, non exécuté, convoquait une Constituante; le décret du 29 janvier ne disait rien des pouvoirs ni de la durée de l'Assemblée. Il ne touchait qu'à un seul point: la paix ou la guerre.

C'était, en effet, la préoccupation unique de la masse. Il y eut peu ou point de discussions politiques. On ne songea guère à char-

ger les candidats de faire une Constitution. Aucun d'eux, dans sa profession de foi, ne protesta contre la proclamation du gouvernement républicain au 4 Septembre. Parmi ceux qui l'acceptèrent formellement, un assez grand nombre devaient plus tard changer l'attitude prise devant leurs électeurs, en se joignant aux partis qui essayèrent de renverser la République.

La question électorale, du reste, comme nous l'indiquions, n'était pas entre la République et la monarchie, mais bien entre la paix et la guerre. Le courant s'était prononcé dans la majeure partie du pays ; il allait aux candidats qui se déclaraient pour la paix. Bismark, pendant la négociation de l'armistice, ayant eu l'habileté de se taire sur les conditions d'un traité, on tâchait de se persuader que ces conditions ne seraient pas trop dures. Les républicains avancés soutenant Gambetta et la guerre à outrance, la disposition pacifique des esprits profita aux adversaires de la République, à part les bonapartistes, que les groupes qui s'occupèrent des candidatures exclurent systématiquement de leurs listes. Un certain nombre de légitimistes et de cléricaux s'étaient signalés par leur bravoure et leur dévouement pendant la guerre ; mais, dans les élections, légitimistes, cléricaux, orléanistes, se prononcèrent en masse pour la paix et ne montrèrent pas d'autre drapeau. Ils furent élus comme partisans de la paix, en dehors de tout le reste. Cela fit remonter à la surface des élément sociaux et politiques qui n'y avaient point reparu depuis 1830, des hommes qui semblaient appartenir à une autre génération et, l'on peut dire, à un autre siècle. Le clergé y avait contribué ; seul corps resté organisé dans la confusion générale, il avait ressaisi une action momentanée sur les campagnes; il commençait dès lors, comme le remarque M. Jules Simon dans son livre sur le *Gouvernement de M. Thiers*, « à se mêler ouvertement et ardemment à la lutte des partis. » Cela ne devait profiter ni à lui ni à personne.

Il résulta de ces circonstances et de ces influences diverses, que les républicains n'obtinrent qu'un tiers à peu près des nominations, deux-cent cinquante environ.

Les adversaires de la guerre à outrance et de ce qu'on nommait la Dictature de Tours et de Bordeaux, cherchant un nom à opposer à Gambetta, s'étaient rattachés à M. Thiers, qui s'était toujours montré partisan des tentatives de négociation. Les monarchistes constitutionnels espéraient, de plus, qu'il les aiderait à relever le gouvernement dont il avait été le ministre. Une foule de bons citoyens portèrent leurs voix sur lui, indépendamment de tout esprit de parti, par confiance dans sa haute expérience et dans son patriotisme. M. Thiers fut élu dans 26 départements et par plus de deux millions de voix.

Gambetta fut nommé dans 9 départements; Jules Favre, dans 8; Garibaldi, dans 4; Jules Grévy et Ledru-Rollin, chacun dans 3; le prince de Joinville, dans 2; le duc d'Aumale, dans 1.

Gambetta était élu dans les grandes villes et dans cette Alsace et cette Lorraine qui voyaient en lui leur défenseur inflexible et à tout prix. Garibaldi était nommé à Paris et dans cette Bourgogne où il avait vaillamment défendu Autun et Dijon.

Jules Favre représentait la part faite au gouvernement de la Défense nationale, du moins au gouvernement de Paris ; il en avait été le membre le plus en vue.

Ledru-Rollin, c'était le souvenir de 1848 ; les princes d'Orléans, le souvenir de 1830 et les sympathies qui subsistaient dans la haute bourgeoisie. Parmi les légitimistes, qui étaient nombreux, il n'y avait pas de nom retentissant à citer ; Berryer n'était plus.

Les élections de Paris avaient présenté un aspect et abouti à un mélange qui attes-



Grand théâtre de Bordeaux.

taient le trouble extrême de l'opinion dans la cité du siège. Les réunions des clubs avaient été d'une violence délirante ; les comités électoraux, multipliés sans mesure; les candidatures, innombrables. Il s'ensuivit un tel éparpillement de voix que les premiers candidats nommés n'obtinrent pas plus des deux cinquièmes des suffrages exprimés et que les derniers en eurent à peine le dixième.

Les hommes du 31 octobre, les meneurs ultra-révolutionnaires coudoyaient et quelques-uns même devançaient, sur la liste des élus, M. Thiers, deux des amiraux qui avaient défendu Paris et y étaient restés populaires, et les maires amis du gouvernement de la Défense nationale. C'étaient Louis Blanc, Victor Hugo, Gambetta, Garibaldi, Edgar Quinet qui tenaient la tête. La réaction prévue par Jules Favre contre le gouvernement de Paris s'était produite, moins complète, néanmoins, qu'il ne l'avait prédite ; car il avait été élu, après Dorian, et des derniers, il est vrai, sur la liste. La grande majorité, sur les quarante-trois représentants de Paris, appartenait aux républicains très avancés, sinon aux révolutionnaires.

L'Assemblée s'ouvrit, le 12 février, au grand théâtre de Bordeaux. Le lendemain, Jules Favre lut une déclaration par laquelle les membres du gouvernement de la Défense nationale déposaient leurs pouvoirs entre les mains du président de l'Assemblée. Le gouvernement, en se retirant, faisait appel à l'union de tous, « pour bander les plaies de la patrie et reconstituer son avenir. » Ses membres étaient prêts « à répon-

dre de tous leurs actes devant les mandataires du peuple. »

Ce gouvernement tant accusé, comme le sont toujours les hommes dont le succès ne récompense pas les efforts, avait été honnête, patriote et dévoué comme celui de 1848, et dans des circonstances bien pires. Nous avons souvent fait allusion à sa faute initiale, celle d'être resté à Paris. Il est juste aussi de rappeler quelle en avait été l'excuse? C'est l'honneur de Trochu d'avoir maintenu l'ordre pendant cinq mois dans Paris assiégé, sans dictature et sans guerre civile; mais l'eût-il pu, s'il n'avait eu à son côté le groupe des anciens députés républicains de Paris? Ses collègues ne le crurent pas possible. Nous pensons, malgré tout, que ce fut une faute, mais en comprenant qu'on s'y soit laissé entraîner. Ceci à part, le gouvernement de la Défense nationale a rempli du mieux qu'il a pu sa rude tâche. Ceux qui l'ont tant poursuivi de leurs reproches, eussent-ils été plus habiles et plus heureux? Il est bien permis d'en douter.

Dès le 13 février, un incident fit ressortir la difficulté de cette union qu'invoquait Jules Favre. L'Assemblée reçut la démission de Garibaldi, qui n'avait vu dans sa quadruple élection qu'un témoignage honorifique de sympathie et de reconnaissance. Il était présent au moment où la séance venait d'être levée; il demanda la parole. Le président d'âge, M. Benoist d'Azy, légitimiste, la lui refusa. La droite cria qu'il était trop tard; qu'un député démissionnaire n'avait plus le droit de prendre la parole.

La gauche de l'Assemblée, les tribunes, la population de Bordeaux s'irritèrent de cet affront fait au seul chef étranger qui fût venu secourir la France. Le contre-coup de cette émotion se fit ressentir à Paris. C'était l'ennemi du pape que les cléricaux et les royalistes avaient voulu atteindre à travers l'auxiliaire de la République française.

Le 16 février, M. Jules Grévy fut élu président de l'assemblée à la presque unanimité. M. Thiers avait, le premier, prononcé ce nom. Légitimistes, orléanistes et cléricaux n'auraient pu s'entendre à ce moment sur un nom monarchique; ils n'en étaient point encore d'ailleurs à risquer un pareil éclat. M. Grévy était pour eux le plus acceptable des républicains, précisément parce qu'il n'avait point participé à l'établissement de la République le 4 septembre et parce que, depuis, il n'avait point partagé la responsabilité des événements et s'était montré peu favorable à la Délégation de Tours et de Bordeaux. Son opposition invariable à l'Empire ne lui portait point alors préjudice dans l'esprit des royalistes.

Le terrible inconnu des conditions de paix oppressait toutes les âmes. Le 17 février, le député alsacien Keller demanda à l'Assemblée de prendre en considération une déclaration des députés d'Alsace et de Lorraine, qui signifiait à l'Allemagne la volonté de ces deux provinces de rester françaises. Les déclarants affirmaient que la paix faite au prix de l'abandon de l'Alsace et de la Lorraine ne serait qu'une paix ruineuse et non définitive; qu'Alsaciens et Lorrains seraient toujours prêts à recommencer la guerre. Ils prenaient le monde entier à témoin qu'ils tenaient d'avance pour nul et non avenu tout acte qui abandonnerait à l'étranger tout ou partie de l'Alsace et de la Lorraine. « Nous jurons, disaient-ils, tant pour nous que pour nos commettants, nos enfants et nos descendants, de revendiquer éternellement et par toutes les voies, envers et contre tous les usurpateurs, le droit de rester membres de la nation française. »

M. Thiers conjura l'Assemblée de ne point imposer à ses négociateurs de mandat impératif et de ne pas ajourner l'examen

de la proposition. Ce qu'il dut lui coûter de tenir ce langage est plus aisé à concevoir qu'à exprimer. Il croyait une cession de territoire inévitable et il sentait avec angoisse que ce serait lui qui aurait la charge de la subir.

L'Assemblée, après un long débat dans les bureaux, énonça qu'accueillant avec la plus vive sympathie la déclaration de M. Keller et de ses collègues, elle s'en remettait à la sagesse et au patriotisme de ses négociateurs.

A une déclaration solennelle dont l'écho n'a cessé et ne cessera de retentir, l'Assemblée répondait par de tristes et vagues paroles qui contenaient déjà implicitement l'affreux sacrifice.

Sept députés avaient proposé, la veille, de nommer M. Thiers chef du pouvoir exécutif de la République française, sous l'autorité de l'Assemblée nationale.

La proposition fut votée à la presque unanimité après le vote sur la proposition Keller. La commission chargée du rapport avait ajouté ce préambule :

« Considérant qu'il importe, avant qu'il soit statué sur les institutions de la France, de pourvoir immédiatement aux nécessités du gouvernement et à la conduite des négociations, décrète, etc... »

Louis Blanc protesta contre ce considérant, qui impliquait que la République n'était pas considérée comme la forme définitive du gouvernement de la France.

Le choix de M. Thiers comme chef du gouvernement était prévu, et, l'on peut dire, imposé par la voix de la France. La nation lui avait donné une masse énorme de suffrages, sous l'empire de sentiments très divers où dominaient, par-dessus les arrière-pensées des partis, le souvenir des efforts qu'il avait faits pour empêcher la fatale guerre et la pensée qu'il était le seul homme qui pût y mettre fin par un traité.

M. Thiers s'attendait et s'était préparé aux pénibles devoirs que lui imposaient l'Assemblée et le pays. Si un parti, le parti monarchique constitutionnel, avait espéré se faire de lui un instrument, c'était mal le connaître. M. Thiers acceptait ce pouvoir si peu enviable, avec la ferme résolution de ne servir d'autre parti que la patrie, et il en avait pressenti les conditions avant la chute de l'Empire. S'il s'était trouvé en opposition avec Gambetta sur les moyens de sauver la France, il avait ceci de commun avec lui, que tous deux mettaient la patrie bien au-dessus des partis et identifiaient totalement leur énergique et impérieuse personnalité avec l'intérêt national. Le jeune homme, inconnu de la veille, devenu si rapidement illustre, avait achevé la phase guerrière de sa vie et disparaissait un moment pour recommencer bientôt la nouvelle, l'éclatante phase politique de sa trop courte existence. Le vieux ministre de la monarchie de 1830, le politique septuagénaire, allait, lui, couronner sa longue carrière en présidant et en tâchant d'organiser cette République qu'il avait prévue comme le refuge et la dernière chance de salut de la France; l'infatigable vieillard allait travailler à reconstituer, par la sagesse et la patience, après la cruelle paix qu'il jugeait nécessaire, cette patrie que la criminelle folie impériale avait ruinée.

Le 19, M. Thiers annonça à l'Assemblée la composition de son ministère. Il y avait fait entrer trois des membres du gouvernement de la Défense nationale ; Jules Favre, aux affaires étrangères ; Ernest Picard, à l'intérieur; Jules Simon, à l'instruction publique. La position devait être là bien douloureuse pour Jules Favre, qui n'acceptait que parce que Thiers lui en faisait un devoir. Deux des hommes du siège de Paris, le général Leflô et l'amiral Pothuau, avaient la guerre et la marine ; deux hommes nouveaux, M. de Larcy, légitimiste, et M. Lambrecht, libéral, étaient, l'un aux travaux

publics, l'autre à l'agriculture et au commerce. Un ancien ministre de Louis-Philippe et de la seconde République, M. Dufaure, avait le ministère de la justice. M. Dufaure s'était placé, dans les élections parisiennes, à la tête d'un groupe de conservateurs libéraux, auquel il avait fait prendre des engagements envers la forme



Amiral Pothuau.

républicaine. Il n'avait point varié à cet égard depuis 1848.

M. Thiers ne pourvut qu'un peu plus tard au ministère des finances, où il fit entrer un ancien député du temps de l'Empire, esprit original et homme de ressource et d'activité, M. Pouyer-Quertier.

En même temps que son ministère, M. Thiers présenta son programme à l'Assemblée. Après avoir peint la situation à grands traits, il concluait à l'ajournement des questions politiques. — « Faire cesser le plus tôt, le plus complètement possible, l'occupation étrangère au moyen d'une paix courageusement débattue..... rappeler des prisons étrangères nos soldats, nos officiers, nos généraux prisonniers : reconstituer avec eux une armée disciplinée et vaillante ; rétablir l'ordre troublé..... reconstituer notre administration désorganisée..... pacifier, réorganiser, relever le crédit, ranimer le travail, voilà la seule politique possible et même concevable en ce moment..... Quand nous aurons relevé du sol où il gît le noble blessé qu'on appelle la France, quand nous aurons fermé ses plaies, ranimé ses forces, nous le rendrons à lui-même et il verra comment il veut vivre..... Le temps de discuter des théories de gouvernement sera venu..... ayant opéré notre reconstitution sous le gouvernement de la République, nous pourrons prononcer en connaissance de cause sur nos destinées, et ce jugement sera prononcé, non par une minorité, mais par la majorité des citoyens, c'est-à-dire par la volonté nationale elle-même. »

L'Assemblée applaudit, quoique antirépublicaine. Elle ne voulut pas voir que ce programme, à la fois si complet et si réservé, tendait, au fond, à conserver la République.

L'Assemblée forma ensuite huit commissions de quarante-cinq membres chacune, chargées d'étudier l'état de l'armée, des finances, des voies de communication, des départements envahis, etc., puis une commission de quinze membres pour assister les négociateurs de la paix.

Sur la proposition de M. Thiers, l'Assemblée suspendit ses séances jusqu'à la conclusion de la paix qu'elle aurait à accepter ou à rejeter. M. Thiers avait craint que les débats de la tribune ne compromissent les négociations.

L'armistice de 21 jours devait expirer ce jour-là même, 19 février; mais, le 15, il avait été prorogé jusqu'au 24. M. Thiers arriva le 21 à Versailles avec Jules Favre.

On a reproché à M. Thiers de n'avoir pas



Bordeaux.

essayé encore une fois, dans ce moment suprême, de faire intervenir l'Europe entre nous et notre ennemi ; de n'avoir pas fait, en février, ce que le gouvernement de Paris avait failli à faire en janvier. Les puissances neutres avaient reconnu sur-le-champ le gouvernement qui venait de se constituer à Bordeaux. Le ministère anglais, sous la pression de l'opinion publique, témoignait des dispositions meilleures, et les autres, nous dit-on, eussent suivi. M. Thiers n'y crut pas et avec raison. L'empereur de Russie n'eût rien fait qui pût froisser son oncle, l'empereur Guillaume ; l'Autriche et l'Italie, de beaucoup les plus favorables, ne croyaient rien pouvoir sans l'Angleterre et l'on savait trop quelle limite l'Angleterre ne dépasserait pas. Il était certain que l'Europe, tout en blâmant les exigences territoriales de la Prusse, ne se mettrait pas en travers pour les interdire ; les quelques adoucissements qui eussent pu nous être obtenus par l'intervention timide des puissances eussent été trop payés par une sanc-

tion européenne quelconque donnée au traité qui nous menaçait. Il importait que l'œuvre de violence que nous allions subir n'entrât pas dans le droit européen.

M. Thiers savait mieux que personne ce qu'il y avait lieu d'attendre de l'Europe. Dans l'opposition d'opinions qui avaient divisé Gambetta et lui, et sur les chances d'intervention européenne et sur celles de transaction avec l'Allemagne, c'était le jeune audacieux qui avait vu clair et le vieux et sage politique qui s'était trompé. M. Thiers s'était fait illusion, d'abord sur l'appui que la France pouvait trouver chez les puissances neutres, puis sur l'espoir de rencontrer une modération relative chez nos ennemis. Il avait espéré que le gouvernement prussien ne voudrait pas creuser entre l'Allemagne et la France un abîme impossible à combler. Assurément, le génie de M. de Bismark était bien capable de comprendre que, si l'on ne pouvait anéantir la France, il était impolitique de s'en faire une irréconciliable ennemie, en lui mettant au cœur un aiguillon qui lui rendrait l'apaisement et l'oubli impossibles. Peut-être, si M. de Bismark eût été le maître absolu, n'eût-il imposé à la France qu'une forte indemnité avec la démolition des fortifications de Metz et de Strasbourg. Il nous eût laissés ainsi abattus, humiliés, irrités contre nous-mêmes et n'ayant pas même le droit de haïr le vainqueur; nous en eussions eu pour cent ans à nous relever.

Si l'homme d'État prussien eut cette pensée, comme on l'a supposé, il est certain qu'il ne s'y arrêta point; les calculs des stratégistes, les passions des junkers et des teutomanes, les systèmes des universitaires, ne le lui permettaient pas; il était le maître, à condition d'être le serviteur de ces passions et de ces systèmes. Le plan et les limites de la conquête furent arrêtés dès les premiers succès des armées allemandes.

Les espérances qu'avait eues M. Thiers avaient fait place aux plus sombres prévisions sur les prétentions de l'ennemi; cependant, lorsque M. de Bismark, le 21 février, formula ses conditions : — Strasbourg et toute l'Alsace; Metz avec Thionville, avec tout ce que 1815 nous avait laissé de la vallée de la Sarre, avec presque tout le département de la Moselle et une partie de celui de la Meurthe (Château-Salins); six milliards de contributions de guerre; entrée de l'armée allemande dans Paris, où elle resterait jusqu'à l'échange des ratifications; — le coup fut pour M. Thiers aussi terrible que s'il eût été imprévu.

M. Thiers protesta, de toute son énergie, au nom de la politique comme au nom du droit. Il montra l'iniquité de l'annexion forcée des populations, qui ne se donneraient pas et que la France ne pouvait livrer; il déclara que ce n'était pas finir la guerre, mais la suspendre seulement; car la France ne se sentirait pas indépendante, tant qu'elle n'aurait pas recouvré ses deux provinces exilées.

La politique du présent interdisait à M. de Bismark de compter avec la politique de l'avenir. Quant au droit, c'était lui parler une langue inconnue. « L'Allemagne, suivant lui, avait le droit de prendre et le droit de garder les territoires qu'elle jugeait utiles à son développement national et à sa défense; les populations devaient suivre le sort de la terre qu'elles habitaient, et ces arrangements politiques ne les regardaient pas! » — En d'autres termes, il n'y a pas d'autre droit que la force, et les populations sont des troupeaux que les conquérants se partagent, avec le sol qu'elles habitent, suivant les chances de la guerre.

M. Thiers demanda une audience à l'empereur Guillaume. L'empereur l'accueillit avec courtoisie, mais le renvoya à Bismark pour discuter les affaires.

La conférence avec Bismark n'avait abouti

qu'à prolonger l'armistice deux jours de plus, jusqu'au 26. La commission parlementaire des Quinze, qui attendait à Paris, approuva M. Thiers de poursuivre cette sinistre négociation.

La conférence fut reprise le lendemain. M. Thiers renouvela en vain la lutte pour tâcher de sauver au moins Metz. Il ne fit pas de moindres efforts sur la question financière. Il présentait la rançon de six milliards comme la ruine de la France et le bouleversement économique de l'Europe. Il n'obtint rien. Bismark prétendit que la France était capable de payer non pas six, mais quinze milliards, et que l'Allemagne le blâmerait de ne pas les avoir exigés. Il annonça que deux des principaux financiers prussiens avaient préparé une combinaison qui rendrait les six milliards aisés à payer.

Les deux hommes d'affaires, un banquier de Berlin et un grand capitaliste silésien, vinrent à Paris, le 23, exposer leur plan à M. Thiers et à la commission des Quinze. Ils offraient de traiter à forfait avec la France et de se charger du payement de la contribution de guerre, en nous donnant du temps ou plutôt en nous le vendant. Leur système livrait nos finances à la Prusse et aboutissait à doubler notre rançon. M. Thiers en savait trop en matière financière pour tomber dans ce piège, et la commission des Quinze eut le mérite de se confier à lui et d'approuver son refus.

Cette fermeté eut quelque effet. Ce même jour, dans une troisième entrevue, Bismark annonça que l'empereur consentait à une réduction d'un milliard. On ne put obtenir davantage.

La question bien plus douloureuse encore du territoire fut reprise avec une vigueur, une opiniâtreté, une éloquence passionnées par Thiers, assisté de Jules Favre. Quand Thiers jugea tout perdu sur Metz comme sur Strasbourg, il concentra sa résistance désespérée sur un dernier point, sur Belfort.

C'était dans l'espoir de sauver Belfort qu'on avait perdu l'armée de l'Est, et ce sacrifice avait été inutile ; car l'ennemi, après l'armistice, avait continué d'exiger la remise de cette place lors du règlement de la démarcation militaire dans l'Est. Belfort, qui eût pu prolonger quelque temps encore sa défense, avait dû ouvrir ses portes, le 15 février, par ordre de notre gouvernement. Denfert était sorti, avec les honneurs de la guerre, à la tête de sa garnison invaincue et libre.

M. Thiers réclama Belfort avec une obstination héroïque. La frontière du Rhin perdue, nos limites refoulées sur les Vosges et sur le Jura, il restait une frontière susceptible de défense, si la trouée entre le Jura et les Vosges était fermée par la place de Belfort. A bout de sacrifices, M. Thiers se montra décidé à ne plus reculer. Jules Favre a raconté cette scène tragique. Il fait voir le défenseur de la France, « la voix brisée... les paroles entrecoupées... éclatant en plaintes, en menaces, en prières...

« — Eh bien, Vous nous refusez : c'est avouer que vous avez résolu contre nous une guerre d'extermination ; faites-la ! Ravagez nos provinces : brûlez nos maisons ; égorgez les habitants ; achevez votre œuvre ! Nous vous combattrons jusqu'au dernier souffle. Nous pourrons succomber ; au moins, nous ne serons pas déshonorés ! »

Bismark hésita. Ils ne voulait pas rompre. Il en référa à Moltke et à l'empereur ; puis il revint annoncer que l'empereur renoncerait à l'entrée de l'armée dans Paris, si la France renonçait à Belfort.

Les négociateurs français ne balancèrent pas. « Rien, dit M. Thiers, n'égalera les douleurs de Paris ouvrant ses portes et ses murailles intactes à l'ennemi qui n'a pas su les forcer. Il boira cependant le calice jusqu'à la lie, pour conserver à

la patrie un coin de son sol et une cité héroïque. »

Paris avait souffert quatre mois de misères et de lutte à outrance pour Strasbourg et pour Metz. Il allait, comme le disait M. Thiers, souffrir pour Belfort une humiliation imméritée. Belfort nous resta.

L'ensemble des lugubres préliminaires



Keller.

fut arrêté le 25 au soir. Les négociateurs français avaient tâché de maintenir aux habitants de l'Alsace et de la Lorraine le droit de garder personnellement la nationalité que perdait leur sol. Bismark ne leur reconnut que le droit d'émigrer, s'ils entendaient rester Français. Il voulait bien ne pas confisquer leurs propriétés, mais leur refusait le droit d'y résider !

Il y avait eu à régler le sort des prisonniers français détenus en Allemagne. C'était tout un peuple militaire livré à l'ennemi par l'ineptie de Sedan, par la trahison de Metz et, ailleurs, par les mauvaises chances que les folies et les crimes des hommes de l'Empire avaient léguées à la République. Il y en avait 420,000 ; avec les autres masses armées qu'avaient paralysées la capitulation de Paris et la retraite de l'armée de l'Est en Suisse, c'était bien près d'un million d'hommes immobilisés, si la guerre avait recommencé ! Jamais gouvernement, dans l'histoire moderne, n'avait attiré sur un pays une si prodigieuse calamité.

Il fut convenu que, jusqu'à la paix définitive, l'armée française, troupes en activité et prisonniers rendus, serait cantonné au midi de la Loire, sauf une garnison de 40,000 hommes à Paris et les garnisons des places fortes du Nord qui n'étaient pas au pouvoir des Allemands. Les Allemands conserveraient jusqu'à la paix l'administration des départements occupés, sauf en ce qui concernait les finances.

Le premier milliard de la rançon devait être acquitté dans l'année courante ; les quatre autres, sous trois ans.

Quant à l'entrée à Paris, 30,000 Allemands occuperaient la partie de la ville entre la Seine, la rue du Faubourg-Saint-Honoré et l'avenue des Ternes depuis le 1er mars jusqu'à l'échange des ratifications des préliminaires.

Ces limites fixées à l'occupation non pas réellement de Paris, mais d'une fraction de Paris et la moins populeuse, étaient un singulier compromis entre l'orgueil et la prudence.

Après l'échange des ratifications, les Allemands évacueraient Paris et les forts de la rive gauche, puis tout le territoire à la gauche de la Seine. L'évacuation continuerait à mesure des payements. A partir du payement des deux premiers milliards, l'armée d'occupation serait réduite à 50,000 hommes, et, la garantie résultant de l'occupation territoriale, pourrait être remplacée par une garantie financière que l'empereur d'Allemagne jugerait suffisante.



Les émigrants alsaciens passant les Vosges.

L'armistice était prolongé jusqu'au 12 mars, mais pouvait être dénoncé à partir du 3. C'était un moyen de pression pour hâter la ratification par l'Assemblée de Bordeaux.

Les préliminaires furent signés le 26 février. M. de Bismark, rayonnant de joie, signa avec une plume d'or que lui avaient envoyée les dames d'une ville d'Allemagne.

M. Thiers rentra à Bordeaux le 28. Il lut à l'Assemblée un projet de loi ratifiant les préliminaires de paix. L'Assemblée l'écouta dans un morne silence. M. Thiers demanda l'urgence et fit entendre qu'en hâtant le vote, on épargnerait peut-être une grande douleur à Paris. L'entrée des troupes ennemies à Paris devait avoir lieu le lendemain 1er mars. Si les préliminaires étaient ratifiés le 28 février, les Prussiens n'entreraient pas.

Cela ne fut pas possible. Le débat ne put s'ouvrir que le lendemain. Edgar Quinet, Victor Hugo, Louis Blanc protestèrent avec une passion patriotique contre les iniques usurpations du vainqueur et réclamèrent la reprise de la guerre. M. Thiers monta deux fois à la tribune pour défendre ce projet qui lui brisait le cœur autant qu'à ceux qui le combattaient. — « S'il y avait, s'écria-t-il, s'il y avait à mes yeux une seule chance de soutenir heureusement la lutte, jamais je ne me serais imposé la douleur de signer de tels préliminaires... en nous soumettant à cette douleur, c'est l'avenir du pays que nous sauvons. »

Et il exposa à grands traits l'état de notre

armée. — « Notre organisation a été brisée et nous ne pouvons pas la refaire en quelques jours ! »

Un incident d'un effet extraordinaire fit diversion à ce lamentable débat, en donnant un dérivatif à l'angoisse et à la colère qui agitaient les âmes.

M. Bamberger, député de la Moselle, protestait à la tribune : — « Ce traité, disait-il, est une des plus grandes iniquités que l'histoire des peuples aura à enregistrer. Un seul homme aurait dû le signer ; c'est Napoléon III, dont le nom sera cloué au pilori de l'histoire ! » — « Napoléon III n'aurait jamais signé un traité honteux ! » s'écria un député, M. Galloni d'Istria.

L'Assemblée et le public des tribunes se levèrent avec des cris d'indignation.

Un autre député, un des familiers de l'ex-empereur, M. Conti, ne craignit pas d'escalader la tribune pour défendre ce qu'il nommait « un passé glorieux, un souverain vénéré ! »

Un tumulte effroyable s'ensuivit. Des voix sans nombre lançaient à la face de l'orateur les attentats qui avaient usurpé le pouvoir, les actes de démence qui l'avaient perdu en perdant la France. Le président dut suspendre la séance. A la rentrée, vingt-deux députés proposèrent un ordre du jour en ces termes :

« L'Assemblée nationale... confirme la déchéance de Napoléon III et de sa dynastie, déjà proclamée par le suffrage universel ; elle le déclare responsable de la ruine, de l'invasion et du démembrement de la France. »

L'Assemblée acclama. M. Thiers reparut à la tribune : — « Je vous ai proposé, dit-il, une politique de conciliation et de paix, et j'espérais que tout le monde comprendrait la réserve et le silence dans lesquels nous nous renfermions à l'égard du passé ; mais, lorsque ce passé se dresse devant le pays, quand il semble se jouer de nos malheurs, dont il est la cause, non seulement par ses fautes, mais par ses crimes, nous devons, à l'instant même, faire éclater la vérité. »

Et, se tournant vers les quelques bonapartistes qui réclamaient : « Savez-vous, reprit-il, ce que disent en Europe les princes que vous représentez ? Ils disent que ce ne sont pas eux qui sont coupables de la guerre ; ils disent que c'est la France ; ils disent que c'est nous ! Eh bien, je leur donne un démenti à la face de l'Europe. Non, la France n'a pas voulu la guerre ; c'est vous, vous qui protestez, c'est vous qui l'avez voulue !... C'est comme une punition du ciel de vous voir ici obligés de subir le jugement de la nation, qui sera le jugement de la postérité. »

L'ordre du jour fut voté à l'unanimité, moins six voix. L'événement n'avait pas justifié la crainte de Gambetta de voir reparaître par les élections les hommes de l'Empire.

Les royalistes et les cléricaux ne devaient malheureusement pas persister dans les sentiments qui les avaient, en ce jour de justice, confondus avec les républicains. La haine de la République allait bientôt prévaloir chez eux sur la haine de l'Empire.

La déclaration de déchéance fut suivie du vote des préliminaires de paix. Il y eut 107 voix contre ; 548 pour ; vote affreux pour ceux qui avaient résisté jusqu'à la fin, plus affreux pour ceux qui s'étaient résignés à ce qui leur faisait horreur. La grande majorité avait été convaincue par M. Thiers que le salut de la France était à ce prix.

Quatre généraux, Chanzy, Billot, Loysel et Mazure, avaient voté contre la paix.

Un député alsacien, M. Grosjean, lut une déclaration par laquelle 28 députés des Haut et Bas-Rhin et de la Moselle, parmi lesquels Gambetta, donnaient leur démission.

— « Livrés par un odieux abus de la force à la domination de l'étranger..... nous déclarons nul et non avenu un pacte qui dispose de nous sans notre consentement. La revendication de nos droits reste à jamais ouverte à tous et à chacun. Au moment de quitter cette enceinte où notre dignité ne nous permet plus de siéger, la pensée suprême que nous trouvons au fond de nos cœurs est une pensée d'inaltérable attachement à la patrie dont nous sommes violemment arrachés..... Nous attendrons, avec une confiance entière dans l'avenir, que la France régénérée reprenne le cours de sa grande destinée. Vos frères d'Alsace et de Lorraine, séparés en ce moment de la famille commune, conserveront à la France absente de leurs foyers, une affection fidèle, jusqu'au jour où elle viendra y reprendre sa place. »

Ledru-Rollin et un député du Puy-de-Dôme, M. Girot-Pouzol, avaient démissionné avant le vote. Trois députés de la Meurthe, donnèrent leur démission après les autres Lorrains. Cinq députés de Paris, appartenant à l'extrême gauche, démissionnèrent le lendemain, par une lettre violente qui déclarait ne plus reconnaître les pouvoirs de l'Assemblée.

Un des députés alsaciens mourut le soir même du vote ; c'était l'ancien maire de Strasbourg pendant le siège, M. Küss ; la nouvelle de la sinistre paix avait accéléré sa fin, et ses funérailles furent celles de la liberté de son pays.

Il y eut encore, quelques jours après, deux démissions, celles du député Georges (des Vosges) et du défenseur de Belfort, le colonel Denfert. Le président Grévy les invita, eux et leurs collègues des départements perdus, à retirer leur démission ; il leur rappela qu'ils étaient les représentants du peuple français, quoique élus seulement par une fraction de ce peuple. Ils y consentirent et quelques autres, avec eux ; mais vingt députés persistèrent ; le parti républicain eut à regretter leur absence plus tard dans une bien grave occasion, au 24 Mai.

Victor Hugo se retira aussi de l'Assemblée.

L'unanimité qu'avait montrée l'Assemblée dans la question de l'Empire s'était évanouie dès le lendemain. Une autre importante question manifestait déjà la profondeur des dissentiments qui la divisaient. Il fallait quitter Bordeaux, qui n'avait été qu'un refuge pendant la guerre. Il était tout naturel de rentrer à Paris ; mais la majorité monarchiste et cléricale était résolue à transférer ailleurs le siège du gouvernement. C'était là une étrange récompense du dévouement que Paris avait témoigné à l'intégrité de la patrie. C'était le moment où la grande cité venait de déployer des vertus inespérées et de se montrer plus que jamais digne de son rang, que l'on choisissait pour lui enlever sa couronne de capitale. Paris s'agitait, disait-on ; l'attitude de ses députés était alarmante ; il y avait dans la population parisienne des symptômes menaçants. — Le vrai moyen de combattre le péril, c'était d'y faire face ; c'était dans Paris qu'il fallait disputer Paris à l'anarchie ; la Constituante de 48 l'avait bien fait voir ! Mais l'Assemblée de 48 était républicaine et celle de 71 ne l'était pas. Ce n'était point tel ou tel incident qui motivait les répugnances de l'Assemblée de Bordeaux, c'était le fonds même des choses. Paris, comme on le dit nettement à la tribune, était la « capitale de l'idée révolutionnaire. » En d'autres termes, on ne voulait point de Paris, parce qu'on sentait que Paris, c'était la République. On rêvait d'organiser, en dehors de Paris et contre Paris, une France monarchique, en essayant de faire refluer le cours de notre histoire.

Les plus logiquement rétrogrades eussent voulu établir la capitale de la France à

Bourges : ils n'osèrent en formuler la proposition : ils durent aussi renoncer à Orléans. La commission chargée du rapport sur la question conclut pour Fontainebleau. M. Thiers n'espérait pas obtenir Paris; il proposa Versailles comme un moindre mal. La majorité, sentant confusément qu'elle luttait contre l'impossible, accepta cette transaction inconséquente, qui n'était propre qu'à entraver les services publics, sans donner à la réaction les garanties qu'elle cherchait.



Général Clément Thomas.

On était au 10 mars. L'Assemblée, sur la proposition de M. Thiers, suspendit ses séances à partir du 11 et décida de se réunir le 20 à Versailles.

Dans cette séance du 10 mars, M. Thiers avait réitéré, avec une insistance éloquente, l'appel à la concorde qu'il avait formulé, le 19 février, en prenant possession du pouvoir. Il revint sur la nécessité d'ajourner les questions de Constitution. Il parla avec une égale franchise, aux deux grands partis qui, suivant lui, divisaient la France: le parti monarchique constitutionnel et le parti républicain. Il leur jura, devant le pays et devant l'histoire, de ne tromper ni l'un ni l'autre et de ne préparer aucune solution à leur insu ; puis, s'adressant aux républicains : « — Vous m'avez, dit-il, appelé chef du pouvoir exécutif de la République française ; dans tous les actes du Gouvernement, le mot de République se trouve sans cesse répété. La réorganisation, si nous y réussissons, se fera sous la forme républicaine et à son profit... la République est dans vos mains ; elle sera le prix de votre sagesse et pas d'autre chose. »

Il conclut en répétant que, lorsque le moment serait venu de donner au pays sa forme définitive, aucune des questions réservées n'aurait été subrepticement résolue. Il le garantissait sur sa parole d'honnête homme. C'est là ce qu'on a nommé « le Pacte de Bordeaux, » ou, autrement, la trêve des partis.

La sagesse de M. Thiers n'avait malheureusement pu établir cette même trêve entre l'Assemblée et Paris. Les imprudentes manifestations contre Paris capitale avaient produit sur la population parisienne une impression funeste et devaient compter pour beaucoup dans les causes des événements qui allaient mettre le comble à nos malheurs, en suscitant la guerre civile pardessus la guerre étrangère.



L'artillerie des Fédérés sur les Buttes Montmartre.

CHAPITRE XVII

TROISIÈME RÉPUBLIQUE (SUITE). — ASSEMBLÉE NATIONALE. — GOUVERNEMENT DE M. THIERS. — LE 18 MARS. — LE COMITÉ CENTRAL ET LA COMMUNE.

(Mars 1871.)

L'état des esprits à Paris, depuis l'armistice, était étrange, menaçant, plein de présages sinistres. La population parisienne avait été jetée hors de toutes les habitudes de vie domestique et de travail. Surexcitée moralement par la passion patriotique et physiquement par les privations mêmes qu'elle subissait, ayant du vin et point de pain, buvant faute de pouvoir manger, elle avait vécu aux remparts dans une demi-ivresse à la fois morale et matérielle. Quand son activité fiévreuse n'eut plus la guerre pour aliment, sans avoir pour diversion la reprise immédiate du travail, quand ce peuple se retrouva en face de lui-même dans le silence du canon et dans l'oisiveté de la rue, son état mental ne changea pas d'un jour à l'autre, et ne pouvait changer comme la situation. Il lui resta ce qu'on nomme « la folie du siège ; » son exaltation ne s'apaisa point, mais changea d'objet ; elle portait contre l'ennemi : elle se retourna contre le Gouvernement, qui n'avait pas su chasser l'ennemi.

Ceci ne se manifestait pas seulement dans la foule. On l'avait vu à Bordeaux, lorsque, le 6 mars, Louis Blanc, au nom de dix-sept

députés de Paris, avait déposé une proposition pour demander compte à l'ex-Gouvernement de la défense nationale de sa gestion pendant le siège. Et ce n'étaient pas là ces ultra-révolutionnaires dont quelques-uns avaient donné leur démission en termes virulents et dont quelques autres réclamaient la mise en accusation de l'ex-Gouvernement. Il y avait, parmi ces dix-sept, des hommes illustres, des penseurs éminents, aigris par les malheurs de la France.

Il s'était donc opéré un changement redoutable dans l'esprit public. Les révolutionnaires passionnés et aveugles, les sectaires, les aventuriers, qui ne voyaient dans les calamités nationales que les chances ou de leurs rêves, ou de leurs ambitions égoïstes, n'avaient pu, tant que durait le siège, agir que sur des minorités. — Le Gouvernement n'ayant pas réussi, les masses crurent que d'autres eussent mieux fait à sa place, et qu'elles avaient eu tort de le soutenir contre les violents. La bourgeoisie aisée et éclairée était elle-même à la fois découragée et irritée. Aussitôt les portes de Paris rouvertes, une multitude de citoyens aisés, qui avaient fait leur devoir pendant le siège, se hâtèrent de quitter ces murailles qu'on ne défendait plus, pour aller rejoindre leurs familles qu'ils avaient envoyées en province. La garde nationale se trouvait réduite à 60.000 hommes, parmi ceux qui avaient le plus le sentiment de l'ordre. Par contre, des milliers de soldats désarmés par l'armistice, et qu'on ne pouvait pas renvoyer chez eux comme les mobiles, restaient dans Paris, accessibles à toutes les séductions et à tous les entraînements.

Durant tout le siège, les meneurs révolutionnaires ou socialistes avaient fait leur possible pour mettre la main sur la garde nationale, par ce qu'on nommait les comités de vigilance, par les conseils de famille et surtout par les délégués des compagnies ; un comité central de vigilance avait publié, en décembre, des affiches provoquant à une révolution et avait pris le titre de Fédération républicaine de la garde nationale. Les signataires de ces affiches étaient fort obscurs, et leurs tentatives n'avaient point abouti tant qu'avait duré la lutte contre l'étranger ; mais, ensuite, l'influence des agitateurs avait grandi pendant tout ce mois de février où une inaction malsaine avait succédé au mouvement militaire de la défense. La retraite des chefs de secteurs, organisation militaire créée en vue du siège et qui finissait avec lui, faisait disparaître un moyen d'ordre efficace. La garde nationale échappait aux autorités civiles et militaires. Le commandant en chef, Clément Thomas, se sentant réduit à l'impuissance, avait donné sa démission le 16 février. Le Gouvernement le remplaça par le général D'Aurelle. Ce choix fut mal accueilli. Tout autre l'eût été de même. La garde nationale prétendait élire ses chefs de tous grades.

De nombreuses réunions de délégués de bataillons eurent lieu les 15 et 23 février ; elles favorisèrent les projets du Comité de la Fédération. Ce Comité, le 23 février, arrêta que la garde nationale résisterait par la force à toutes tentatives de désarmement. On proposa, dans la réunion du 23, de soumettre à toutes les compagnies de la garde nationale le projet de s'opposer par la force à l'entrée des Prussiens. En attendant, on décida une démonstration pour le lendemain, anniversaire du 24 février, autour de la colonne de Juillet. Il y eut, en effet, le 24 février un grand défilé de la garde nationale sur la place de la Bastille, sans qu'il s'ensuivît de désordre matériel, mais les rassemblements continuèrent sur cette place le lendemain et le surlendemain. Le 26, ils prirent un caractère de violence croissante. Un ancien agent de police fut cruellement massacré par la foule mêlée de soldats désarmés. Le drapeau rouge, le drapeau des

journées de Juin 1848, fut arboré sur la colonne de Juillet.

C'était ce jour-là même que M. Thiers venait de signer les préliminaires de la paix. En rentrant dans Paris le soir, il entendit le rappel et le tocsin. Le bruit courait que les Prussiens allaient entrer cette nuit, et des colonnes de gardes nationaux se portaient aux Champs-Élysées pour les combattre.

Pendant ce temps, d'autres bataillons, mus par un sentiment semblable sous une forme différente, mettaient la main sur les canons de la garde nationale parqués à la Muette et au parc Wagram et les traînaient à bras jusqu'au parc Monceaux. Ne croyant pas pouvoir empêcher les Prussiens de pénétrer dans l'extrémité ouest de Paris, ils ne voulaient point laisser leur artillerie dans les mains de l'ennemi.

L'idée de mettre les canons à l'abri se répandit rapidement partout et il n'est pas douteux que le Comité de la Fédération ne l'ait activement propagée dans un but tout autre que la résistance aux Prussiens. L'enlèvement des canons continua pendant les journées des 27 et 28 février sous la direction du Comité de la Fédération, qui concentra toute cette artillerie sur quelques points excentriques et faciles à défendre, à Montmartre, aux Buttes-Chaumont, à la place des Vosges (Place Royale). Des hommes ayant quelques connaissances militaires firent commencer des travaux pour protéger les pièces. Des détachements de gardes nationaux enlevaient les munitions dans tous les dépôts. L'officier général qui commandait l'ancien 2me secteur fut arrêté un moment par eux pour avoir voulu s'y opposer. Les autorités étaient absolument impuissantes. Non seulement les soldats désarmés, mais ceux de la division restée organisée sympathisaient avec la garde nationale. Le général Vinoy, commandant militaire de Paris, ayant tenté de faire reprendre ceux des canons qu'on avait menés à la place Royale, on parlementa : mais les gardes nationaux emmenèrent les canons au faubourg Saint-Antoine et la troupe n'agit pas.

Le mouvement, quelles que fussent les intentions de ceux qui l'excitaient, avait encore dans la masse un caractère sincèrement patriotique. Le danger immédiat était que ce patriotisme ne s'égarât en provoquant, le 1er mars, une bataille insensée. Le Comité de la Fédération vint sur ce point en aide au Gouvernement. Revenu des dispositions belliqueuses qui s'étaient manifestées dans les réunions, il fit poser, le 28 au soir, des affiches où il disait « se rallier au sentiment général de la population, qui paraissait être de ne pas s'opposer à l'entrée des Prussiens. » La vérité était, qu'à l'égard de l'ennemi, le Comité était fort en deçà du sentiment populaire. Quelques membres de l'Internationale qui étaient entrés dans le Comité, avaient pesé dans le sens pacifique.

La proclamation du Comité prescrivait d'établir des barricades propres à isoler du reste de la ville les quartiers qu'occuperait l'ennemi. Les habitants devaient évacuer cette région. La garde nationale, de concert avec l'armée formée en cordons tout autour des quartiers envahis, veillerait à ce que l'ennemi isolé de la sorte sur un sol qui ne serait plus notre ville, ne pût communiquer avec les parties de Paris couvertes par des retranchements. Le Comité central, engageait la garde nationale à éviter « toute agression, qui serait le renversement immédiat de la République. »

Les mesures indiquées étaient bonnes; mais les barricades et le double cordon de ligne et de garde nationale avaient été ordonnés par le Gouvernement; et le Comité ne faisait que les accepter.

Un corps d'armée de 30,000 Allemands entra, le 1er mars au matin, par le pont et

l'avenue de Neuilly. Il ne put passer sous l'Arc de Triomphe qu'on avait rendu inaccessible par un entassement de pierres et de décombres. Il poussa jusqu'à la place de la Concorde, où il vit la statue de Strasbourg voilée de noir, couverte de couronnes et de drapeaux tricolores. La foule, sombre et menaçante, était entassée derrière les cordons de soldats et de gardes nationaux. A l'intérieur de la ville les cafés et les magasins étaient « fermés pour cause de deuil national ; » les rues étaient silencieuses et comme désertes. Les journaux n'avaient pas paru, et aucun ne publia le compte rendu de la journée.



Général Lecomte.

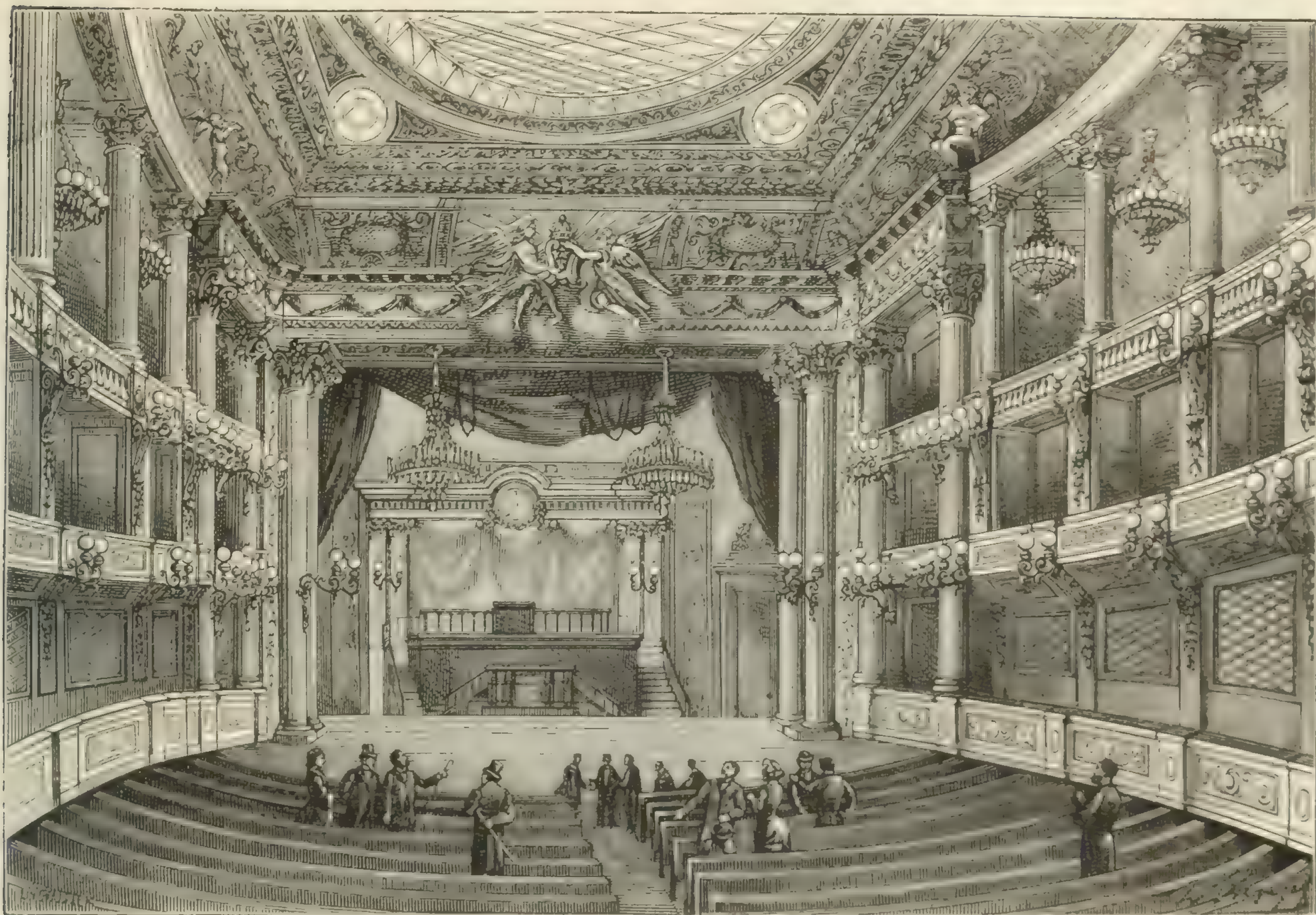
L'ennemi s'était réservé le droit de faire visiter à ses officiers et à ses soldats le Louvre et les Invalides. Les Prussiens ne virent presque rien dans le Louvre : le musée des antiques avait été muré et blindé ; les chefs-d'œuvre de la peinture, roulés et abrités dans des galeries basses. Le chef du corps prussien renonça aux Invalides, le général Vinoy l'ayant prévenu qu'il ne répondait pas de pouvoir contenir la population qui remplissait l'esplanade et entourait l'hôtel. L'ennemi se garda pendant deux jours dans les quartiers qu'il occupait, comme s'il eût été l'assiégé. Ces quartiers semblaient une ville morte.

Une telle entrée ne ressemblait guère aux entrées des Français dans les capitales sous le premier Empire ; mais on annonçait pour le 3 une grande revue que passerait l'empereur Guillaume aux Champs-Élysées. L'armée prussienne défilerait successivement, par corps de 30,000 hommes, dans la partie occupée de Paris.

Les Parisiens se fussent-ils contenus jusqu'au bout? Cette odieuse et dangereuse épreuve leur fut épargnée. M. Thiers n'avait pu leur éviter l'entrée du 1er mars. Il leur évita le reste. La ratification authentique des préliminaires étant arrivée le 2 à Versailles, les Prussiens d'après le texte de la Convention, durent sortir de Paris dans la matinée du 3.

Ce n'était point par amour de l'ordre et de l'union que le Comité de la Fédération avait secondé le Gouvernement, le 1er mars. Dès le 3, il recommença ses entreprises pour s'emparer de tout ce qu'il y avait de munitions et d'engins de guerre dans Paris. Les détachements de force régulière qui occupaient les postes ne les défendaient pas.

Ce même jour, 3 mars, un groupe d'officiers de la garde nationale qui avaient formé un comité à part, fusionna avec le Comité de la Fédération sous le titre de Comité central de la Fédération de la garde nationale. Le Comité central rédigea ses statuts. — La République, y était-il dit, ne peut être subordonnée au suffrage universel, qui est son œuvre. — La garde nationale a



Salle des séances de l'Assemblée (Théâtre de Versailles).

le droit absolu de nommer et de révoquer tous ses chefs.

— Des comités sont chargés de prévenir toute tentative qui aurait pour but le renversement de la République.

Le Comité central mit à l'étude le projet suivant : — Dans le cas où le siège du Gouvernement viendrait à être transporté ailleurs qu'à Paris, la ville de Paris devrait se constituer en République indépendante.

C'était-là le contre-coup des manifestations antiparisiennes de l'Assemblée.

Deux cent quinze bataillons adhérèrent à la fédération et envoyèrent leurs délégués à une nouvelle réunion, le 13 mars. On y élut Garibaldi général en chef, nomination honorifique par laquelle on entendait se venger de l'Assemblée.

Quel nombre de gardes nationaux avaient pris part à l'élection des délégués qui composaient cette réunion ? On ne saurait le dire ; mais il est certain que beaucoup de patriotes sincères, sinon éclairés, entraient dans ce mouvement, en vue de résister aux tendances monarchiques de l'Assemblée, et dans l'espoir de reprendre la lutte contre les Prussiens. Il subsistait des défiances contre M. Thiers, dont les vrais sentiments n'étaient pas compris de tous.

Le 11 mars, on apprit à Paris la condamnation à mort par contumace de Blanqui et de Flourens, pour leur participation à l'émeute du 31 octobre, acte judiciaire assez inopportun ; la suppression de six journaux les plus violents, ce qui irrita les révolutionnaires et mécontenta la foule ; et enfin la résolution de l'Assemblée de

siéger à Versailles, ce qui irrita tout le monde.

L'Assemblée, qui, le 10 mars, avait blessé Paris dans sa dignité de capitale, avait, le même jour, blessé gravement les Parisiens dans leurs intérêts personnels et de famille. Elle avait voté une loi qui décidait que les effets de commerce échus du 13 août au 12 novembre 1870 seraient exigibles sept mois après l'échéance, et que les effets échus ou à échoir du 12 novembre au 12 avril seraient exigibles du 13 juin au 12 juillet. Ce délai était absolument insuffisant. Personne n'était en mesure, toutes les affaires ayant été suspendues depuis août 1870.

Du 13 au 17 mars, il y eut dans Paris près de 150,000 protêts; il y aurait eu 40,000 faillites, si les créanciers n'avaient eu plus de sens pratique que l'Assemblée. Ces « ruraux, » comme les appelaient les gens des villes, ces propriétaires de campagne, qui avaient formé la majorité à Bordeaux, n'avaient pas voulu comprendre les nécessités du commerce. Toute la classe commerciale, le vrai noyau central de Paris, était exaspérée contre l'Assemblée. La masse encore bien plus nombreuse des locataires, c'est-à-dire presque tout le monde, était également atteinte d'une autre façon, d'une manière négative, l'Assemblée n'ayant rien décidé sur la réduction ou l'ajournement des loyers pendant la période du siège.

Le 12 mars, une affiche rouge sans signature, mais émanée du Comité central, accusait le Gouvernement de préparer la guerre civile en faisant entrer des troupes dans Paris, et de vouloir ramener un roi. Les soldats étaient provoqués à la révolte au nom de la fraternité.

Dans la disposition où était la masse, ces déclamations portaient coup.

La situation devenait chaque jour plus grave; elle l'était du côté de Paris, où les factieux exploitaient les colères patriotiques de la population ; elle l'était du côté de l'Assemblée qui avait fait tout ce qu'il fallait pour donner des armes aux factieux, et qui allait arriver le 20 à Versailles, disposée à pousser Paris à outrance.

L'affaire des canons, qui commandaient Paris du haut de Montmartre et des Buttes Chaumont, inquiétait fort légitimement l'opinion en province, et, partout, était exploitée par les adversaires de la République ; elle empêchait le travail de reprendre. On accusait le Gouvernement de faiblesse pour ne s'être pas ressaisi de cette artillerie dès le premier jour. L'anxiété de M. Thiers était profonde; il prévoyait son renversement par un coup de majorité s'il n'agissait pas, et il se demandait ce que deviendrait la France aux mains d'une majorité pareille, s'il n'était plus là pour la contenir.

Il prit sa résolution, d'accord avec l'unanimité des ministres. Il se faisait quelque illusion sur le concours à espérer de la partie modérée de la garde nationale; toutefois en se croyant forcé d'agir, il ne se sentait nullement assuré du succès. Il avait déjà son plan au cas d'un échec. Il fit adopter par le Conseil la résolution de s'emparer de Montmartre et des Buttes-Chaumont dans la nuit du 17 au 18 mars. Le moins confiant dans le Conseil, était le chef militaire, le général Vinoy, quoiqu'il eût commencé de recevoir quelques milliers de nos soldats qui revenaient d'Allemagne. Il savait ces nouveaux venus déjà travaillés, comme les autres, par l'esprit de Paris.

Deux colonnes de troupes furent dirigées sur la Butte-Montmartre et les Buttes-Chaumont, avec des réserves à l'Hôtel de Ville, aux Tuileries et à l'École militaire. On parut d'abord réussir, parce que le coup était inattendu. Au point du jour, on avait sans combat, mis la main sur les canons; mais, avant qu'on eût pu dégager les pièces, les

atteler, et les ramener des hauteurs dans l'intérieur de Paris, opération très longue et très difficile (il s'agissait à Montmartre seulement, de 171 canons, et l'on n'avait pas des attelages suffisants) la population se leva de toutes parts; la générale battit; les bataillons de ces quartiers populeux se réunirent; hommes, femmes, enfants, enveloppèrent les troupes aux cris de : « vive la ligne! » Les soldats laissèrent reprendre les canons presque partout sans résistance. La troupe fit pire que de livrer les canons; sur divers points, elle mit la crosse en l'air ou livra ses armes; à Montmartre, elle laissa prendre et emmener prisonnier un de ses chefs de brigade, le général Lecomte avec plusieurs de ses officiers. Les autres chefs durent battre en retraite.

Dans l'après-midi, les insurgés arrêtèrent, sur la chaussée de Clignancourt, Clément Thomas, qui n'était plus rien depuis le mois passé, mais qui était resté en butte à la haine des factieux et de la lie de la garde nationale, à cause de la sévérité qu'il avait montrée dans son commandement. Clément Thomas fut réuni à Lecomte dans une maison de la rue des Rosiers, où se tenait le Comité local de la Fédération. Une horde furieuse hurlait des cris de mort contre tous deux. « Lecomte, criait-on, a donné l'ordre de tirer sur le peuple; Clément Thomas a trahi à Buzenval!... » Le Comité tâchait de gagner du temps. Les officiers fédérés s'efforçaient de préserver les prisonniers, dont l'agonie dura ainsi des heures. Ce fut la reproduction presque identique de l'assassinat du général de Bréa en 1848. La maison enfin, fut forcée; les prisonniers en furent arrachés par une bande de forcenés; on les traîna dans les jardins; on les fusilla. Clément Thomas mourut en bravant, en défiant fièrement ses assassins; Lecomte mourut avec un courage résigné. Une partie des bourreaux étaient des soldats et un sergent!

Aux Buttes-Chaumont, le général chargé de reprendre les canons avait dû se retirer sur d'autres points de Paris; sur la rive gauche comme sur la rive droite, les soldats fraternisaient avec l'émeute. Le Comité central et les Comités locaux étonnés d'un succès qui dépassait leurs espérances, faisaient faire de tous côtés des barricades, comme s'attendant à repousser une nouvelle attaque.

M. Thiers n'y pensait pas. La mauvaise chance dont il avait prévu la possibilité s'était réalisée. Son parti était pris. La portion de la garde nationale en laquelle il avait espéré ne se montrait pas; ce qu'on nommait les bataillons de l'ordre ne répondaient pas au rappel, si ce n'est en nombre absolument insuffisant. On courait le risque de voir ce qui restait de troupes de ligne faire défection. M. Thiers était convaincu que ce débris d'armée, une fois hors de Paris et grossi de ce qui revenait d'Allemagne, se raffermirait sous un commandement fort et actif, et que c'était du dehors que l'on pourrait recouvrer Paris. Il ordonna d'évacuer l'Hôtel de Ville, où le maire de Paris, Jules Ferry, s'obstinait à tenir jusqu'au soir avec son opiniâtre courage, et il partit pour Versailles dans l'après-midi. Les ministres le suivirent, les uns dans la nuit avec les troupes qui avaient été concentrées à l'École militaire, les autres, le lendemain matin. Un régiment qu'on avait oublié au Luxembourg y resta plusieurs jours sans vouloir capituler avec l'insurrection, partit, le 23 au matin, tambour battant, sans qu'on osât l'arrêter, et vint rejoindre le gouvernement à Versailles. C'était un premier augure plus favorable.

M. Thiers avait donné ordre, en même temps qu'on évacuait Paris, de retirer les troupes des forts de la rive gauche, que les Allemands avaient abandonnés en vertu des préliminaires, mais qu'il ne se croyait pas en état de garder. Le plus important sans

comparaison, entre tous ces forts, le Mont-Valérien, demeura vingt-quatre heures avec un commandant sans garnison. Heureusement les fédérés ne s'y présentèrent que le 20 au soir. Il était trop tard. On avait trouvé à Versailles un régiment dont on était sûr et M. Thiers l'avait envoyé le 20 au matin. Les fédérés sommèrent le fort : le commandant répondit comme il le devait, et les fédérés se retirèrent sans coup férir. Ce fait eut une grande importance pour la suite des événements.



Assi.

Dans la soirée du 18, les maires élus des arrondissements, dont plusieurs étaient députés et représentaient Paris à double titre avaient essayé de s'interposer, et chargé une délégation de prendre possession de l'Hôtel de Ville, évacué par la mairie centrale et par les troupes. La délégation rencontra à l'Hôtel de Ville le Comité central, qui refusa de la recevoir, en déclarant qu'il se chargeait des mesures nécessitées par les circonstances. Le Comité s'installa dans l'Hôtel. C'était une cohue de démagogues ignorants et grossiers, mêlés d'hommes plus intelligents, plus instruits et plus pervers et de quelques républicains sincères et fourvoyés. Il n'y eut jamais parmi eux de délibérations sérieuses et régulières.

L'Hôtel de Ville incessamment envahi par ce tourbillon d'agitateurs de tous les quartiers qui s'étaient emparés de la garde nationale, devint et ne cessa plus d'être le théâtre d'un tumulte et d'un désordre insensés.

Le lendemain 19, cet étrange pouvoir fit paraître un journal officiel, contenant deux proclamations au peuple et aux gardes nationaux; elles étaient signées seulement de vingt noms, sur soixante qui composaient le Comité : en tête, le nom d'Assi, le meneur le plus connu des grèves de la fin de l'Empire, personnage d'une activité malfaisante et capable de tout, excepté du bien.

Les deux proclamations renouvelaient les attaques contre le Gouvernement et l'Assemblée accusés de vouloir renverser la République; le peuple français était convoqué au 22 mars pour élire la Commune. Le Comité déclarait que son mandat expirait avec les élections.

Le Comité ne pouvait garder le silence sur le crime de la veille. Il n'osait ni l'avouer ni le condamner. « Deux hommes, disait-il, qui s'étaient rendus impopulaires par des actes que nous qualifions aujourd'hui d'iniques, ont été frappés dans un moment d'indignation populaire. Le Comité de la Fédération de la garde nationale, pour rendre hommage à la vérité, déclare qu'il est étranger à ces deux exécutions. »

Le langage était honteux et odieux, les actes incohérents et contradictoires. Le matin, le Comité s'inclinait devant l'anarchie et l'assassinat; l'après-midi, il se remettait à négocier avec l'autorité légale, avec ces maires qu'il avait repoussés la veille. Le

matin, en quittant Paris, le ministre de l'Intérieur, Ernest Picard avait délégué l'administration provisoire de Paris à la réunion des maires, ce qui fut ratifié par M. Thiers. Les maires, quelles que fussent leurs nuances politiques, étaient d'accord pour faire les derniers efforts afin de prévenir la guerre civile. Ils espéraient désarmer le Comité central en faisant décréter par l'Assemblée les libertés municipales de Paris. Dans la journée du 19, les maires et les députés de Paris avaient délibéré avec une quarantaine de chefs de bataillon de la garde nationale, les plus raisonnables; la réunion avait résolu de demander à l'Assemblée :

1° Les élections municipales immédiates à Paris, sans attendre la loi générale sur les municipalités.

2° Le droit pour la garde nationale d'élire tous ses chefs.

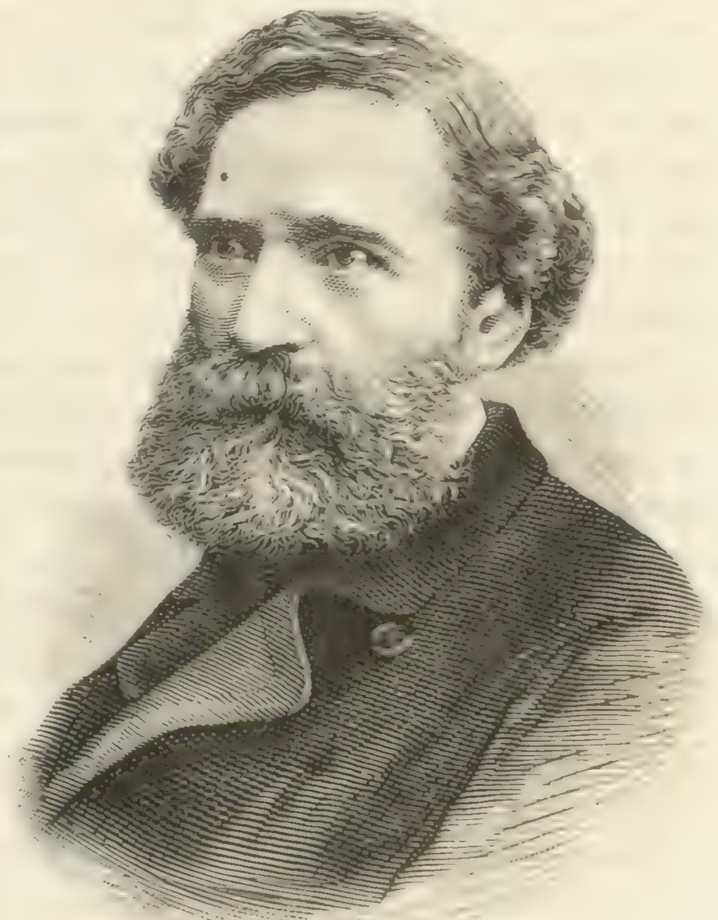
3° La revision de la loi sur les échéances qu'on prorogerait à trois mois.

La seconde des concessions réclamées était dangereuse; mais ceux qui prenaient le rôle de conciliateurs ne pouvaient faire autrement que de la demander.

Le Comité central, sur ces entrefaites, fit proposer aux maires une entrevue à l'Hôtel de Ville. Les délégués qui s'y rendirent, après de longs débats, obtinrent du Comité la promesse de laisser aux maires les pouvoirs administratifs, en ne gardant d'autorité que sur la garde nationale. Le Comité s'engageait à rendre aux maires l'Hôtel de Ville le 20 au matin. Les députés de Paris partirent pour Versailles, afin d'aller soutenir devant l'Assemblée le projet des maires.

Le lendemain matin, le vent avait tourné: le Comité refusait de tenir parole; par l'organe de son journal officiel, il convoquait les électeurs pour le 22, et signifiait qu'en attendant l'établissement de la véritable République, il conservait, au nom du peuple, l'Hôtel de Ville. Il déclarait être fermement décidé à faire respecter les préliminaires de paix, afin de sauvegarder à la fois le salut de la France républicaine et de la paix générale.

Les démagogues se démasquaient. Leur seule excuse eût été l'emportement d'un patriotisme désespéré résolu à tout plutôt qu'à subir le démembrement de la France,



Félix Pyat

et leur premier acte politique était précisément d'accepter ces préliminaires contre lesquels ils avaient soulevé la colère du peuple. Ils avouaient par là qu'ils étaient uniquement des factieux et non des patriotes; c'étaient bien là les hommes qui, pendant la guerre avec la Prusse, s'étaient « réservés » pour une autre guerre.

Ils allèrent plus loin. Le général prussien qui commandait le corps d'armée dont les détachements occupaient les forts de la rive droite de la Seine avait fait savoir, que si les derniers événements n'amenaient point d'actes hostiles aux troupes allemandes, il

garderait envers Paris une attitude pacifique. Le Comité, en publiant cette communication, la falsifia et substitua au mot *pacifique* le mot *amicale*. « Les Prussiens, disait le Comité, nous jugeant à notre valeur, ont reconnu notre droit. » Ils en venaient à se vanter de l'*amitié* des Prussiens! On ne pouvait tomber plus bas. Il fallait le vertige du moment pour que le peuple ne les balayât point de l'Hôtel de Ville; mais la foule n'a pas deux idées à la fois; l'idée ou plutôt la passion exclusive de cette heure, était la lutte pour la République contre ce qu'on nommait « les royalistes » de Versailles; la foule n'avait plus conscience du reste.

L'Assemblée nationale se réunissait au théâtre du château de Versailles au moment même où le Comité central rompait ses engagements. Le président Grévy ouvrit la séance par quelques paroles dignes et fermes sur l'insurrection qui venait aggraver encore les malheurs de la patrie, alors qu'ils semblaient à leur comble. Il concluait en affirmant que la représentation nationale assurerait le maintien de la République « malgré ceux qui la compromettent par les crimes qu'ils commettent en son nom. »

Les députés de Paris, malgré le manque de foi du Comité, déposèrent les projets annoncés. L'Assemblée vota l'urgence de deux des trois propositions, les élections municipales et les effets de commerce. M. Thiers y avait employé toute son influence. Très désireux de tout ce qui pouvait calmer Paris, il autorisait, il encourageait les maires.

Le 21, les députés de Paris et les maires engagèrent par affiches la garde nationale à attendre les décisions de l'Assemblée, et annoncèrent le vote de l'urgence pour les élections municipales. Trente-cinq journaux s'associèrent aux maires pour engager les électeurs à ne pas tenir compte de la convocation du 22.

Le comité recula; il publia le 22, une proclamation d'une modération relative, quoiqu'il y attaquât les députés et les maires. « La capitale, disait-il, ne demande que le droit d'élire son conseil communal.... Que l'Assemblée de Versailles se hâte d'achever sa triste besogne de résoudre la paix ou la guerre. » Il remettait les élections au lendemain, puis il ajourna encore. Manquant d'argent pour la solde que la garde nationale avait continué de toucher depuis l'armistice, il n'avait osé mettre la main sur la Banque; il lui avait emprunté deux millions que la Banque de son côté n'avait osé refuser.

Les quartiers voisins de la Banque n'étaient pas au pouvoir du Comité. Les maires, tout en persévérant dans leur désir de pacification, avaient pris une attitude de résistance, non plus seulement morale, mais armée. Le Comité ayant commencé à faire envahir les mairies et à installer des espèces de commissaires à la place des maires élus, les maires s'étaient constitués en permanence à la mairie du IIe arrondissement, rue de la Banque, et ils étaient redevenus maîtres des quartiers compris entre la mairie du Ier arrondissement (Saint-Germain l'Auxerrois), la mairie du IXe arrondissement (rue Drouot) et la gare de Saint-Lazare. La portion aisée et éclairée de Paris qui avait laissé faire le 18 mars, s'était enfin émue devant le crime de Montmartre et l'anarchie installée à l'Hôtel de Ville. Un certain nombre de bataillons des Ier, IIme et IXme arrondissements avaient pris les armes et protégeaient la réunion des maires. Il y avait aussi des points de résistance à la mairie de Saint-Sulpice et dans le quartier latin; les étudiants s'étaient mis à la disposition des maires. Le XVIme arrondissement et une partie au moins du VIIIme ne reconnaissaient pas non plus le Comité central; mais les gardes nationaux du Comité tenaient le Louvre, les Tuileries et l'État-major de la place Vendôme.

L'attitude du Comité, le 22, semblait indiquer une certaine détente, les bataillons des deux partis, si singulièrement enchevêtrés, paraissaient peu disposés à en venir aux mains; une scène sanglante eut lieu cependant, mais sous une autre forme. Une démonstration avait eu lieu le 21, sur le boulevard des Italiens, on avait crié : « Vive la paix ! Vive l'ordre ! » Ce mouvement se renouvela, le lendemain, dans de plus grandes proportions. Les mécontents s'étaient donné rendez-vous devant le Grand Hôtel; une foule sympathique s'attroupa autour d'eux; les plus résolus se mirent en marche et se dirigèrent par la rue de la Paix vers la place Vendôme, où la garde nationale fédérée avait établi son quartier général.

La place était gardée. Les manifestants bousculèrent les sentinelles. Les fédérés adressèrent des sommations à la foule avec roulements de tambour. Les manifestants n'y obéirent pas et s'efforcèrent de rompre la ligne de gardes nationaux qui leur barrait le passage. On se poussa, on se colleta; les fédérés abaissèrent leurs fusils et firent un feu roulant. La foule se dispersa en laissant sur le pavé une trentaine de morts et de blessés. Quelques coups de revolvers étaient partis d'entre les manifestants, et les fédérés prétendirent que leurs adversaires avaient tiré les premiers, ce qui est peu vraisemblable. Mais il est certain que cette manifestation avait été aussi imprudente et aussi maladroite que le groupement des gardes nationaux autour des maires était sensé et pouvait être efficace. On ne va pas se heurter, sans armes ou avec quelques pistolets de poche, contre une ligne de fusils.

Le mauvais succès de cette tentative enhardit le Comité. Il publia, le lendemain une proclamation où il déclarait qu'il acceptait la lutte avec la réaction soulevée par les maires et les députés, et qu'il briserait la résistance. Il remettait cependant les élections communales au 26.

Les maires, de leur côté, faisaient placarder une contre-proclamation qui nommait l'amiral Saisset commandant provisoire de la garde nationale. Les maires ne faisaient que confirmer par là le choix de M. Thiers qui avait conféré ce titre à l'amiral dès le 19.

Les maires partirent ensuite pour Versailles, afin de se mettre en rapport direct avec l'Assemblée, et d'obtenir qu'on fixât les élections communales de Paris et celles de la garde nationale à la date la plus rapprochée possible. La proposition d'une loi spéciale pour les élections de Paris n'avait pas été acceptée par la Commission de l'Assemblée, mais le ministre de l'Intérieur avait déposé, le 22, un projet de loi municipale pour toute la France. Paris ne devait point avoir de mairie centrale élective, ce que M. Thiers n'eût jamais consenti, mais il avait un conseil municipal de 60 membres. Le Gouvernement était tout disposé à fixer les élections municipales au 3 avril.

Les maires entrèrent en corps, revêtus de leurs écharpes, dans une des tribunes de l'Assemblée, en criant : « Vive la République ! » Les députés de la gauche se levèrent en répétant ce cri. La droite se leva de son côté, en tumulte : elle avait cru à une provocation, à une menace : elle s'imaginait voir recommencer les invasions des Assemblées de la Révolution; elle criait : « à l'ordre ! » et réclamait l'évacuation des tribunes. Le président Grévy dut suspendre la séance.

A la rentrée, les esprits s'étaient un peu calmés : un des maires-députés de la Seine, Arnaud de l'Ariège, vint, au nom de ses collègues, demander, 1° que l'Assemblée se mît en communication permanente avec les maires et les autorisât à prendre les mesures réclamées par le danger public; 2° que l'élection du général en chef de la garde

nationale fût fixée au 28 mars, et l'élection du Conseil municipal, avant le 3 avril, si c'était possible.

Il était à prévoir que l'accord ne se ferait pas sur l'élection du commandant en chef. L'urgence, toutefois, fut votée. Le lendemain, l'amiral Saisset annonça par une affiche, que, d'accord avec les députés de la



Bergeret.

Seine et les maires élus de Paris, il avait obtenu du Gouvernement et de l'Assemblée nationale, la reconnaissance complète des franchises municipales de Paris et l'élection de tous les officiers de la garde nationale, y compris le général en chef.

L'amiral donnait comme résolu ce qui était en question. C'était un signe du trouble de son esprit. Commandant de l'un des secteurs, il avait montré une vigueur militaire qui lui avait gagné une légitime popularité, mais, depuis le malheur qu'il avait eu de perdre son fils, tué pendant le siège, une sorte d'ébranlement nerveux altérait ses belles facultés, et il n'était plus l'homme d'un tel commandement dans de telles circonstances.

L'imprudente proclamation de Saisset produisit dans le premier moment, une très bonne impression sur le peuple de Paris. Le Comité, craignant de voir le pouvoir lui échapper, rouvrit des négociations avec les maires. Il venait, lui aussi, de nommer des chefs de la garde nationale; il avait élu trois généraux, dont pas un n'était militaire. Il fit marcher l'un d'eux nommé Brunel, avec des bataillons et du canon, sur la mairie du Ier arrondissement. La garde nationale du Ier était en bataille devant Saint-Germain-l'Auxerrois : au lieu de se battre on parlementa. Le Comité avait ordonné des élections communales pour le 26 mars; le ministre de l'Intérieur les avait promises pour le 3 avril; le général du Comité et le maire et les adjoints du Ier convinrent d'un moyen terme, le 30 mars. Il fut convenu que le Comité rendrait les mairies qu'il avait envahies.

Cet accord fut accueilli avec joie par les gardes nationaux des deux partis, qui n'avaient aucune envie de s'entr'égorger. Le maire et les adjoints du Ier arrondissement se rendirent avec le général du Comité à la mairie du IIme, et obtinrent l'adhésion de la réunion des maires et des députés à la date du 30 pour les élections municipales; et à la date du 2 avril pour l'élection du commandant en chef. La nouvelle que la paix était faite répandit partout l'allégresse.

C'était une cruelle illusion. Quelques heures après, tout se rompait à la fois à Versailles et à l'Hôtel de Ville. La proclamation de Saisset avait excité une violente agitation dans l'Assemblée. Les hommes de la droite qui s'étaient émus sans raison devant la manifestation inoffensive des maires, avaient maintenant un grief qui paraissait beaucoup plus sérieux. Les plus emportés criaient à

la trahison contre M. Thiers et ses ministres et parlaient de transférer tous les pouvoirs à l'un des princes d'Orléans. L'erreur s'expliqua, mais l'hostilité contre Paris ne s'apaisa point, et la Commission chargée du rapport sur la proposition des maires témoigna de telles dispositions que le projet fut retiré le lendemain par le député qui l'avait présenté.

Avant ce retrait, le Comité central avait envoyé, dans la nuit, deux de ses membres déclarer à la réunion des maires que le général Brunel s'était engagé sans autorisation et que le Comité maintenait la date du 26. C'était la seconde fois que les engagements pris étaient désavoués. Il y eut des scènes très orageuses. Les maires repoussèrent énergiquement les injonctions du Comité et deux d'entre eux furent chargés de rédiger une proclamation qui dénonçait le Comité au peuple et acceptait la lutte.

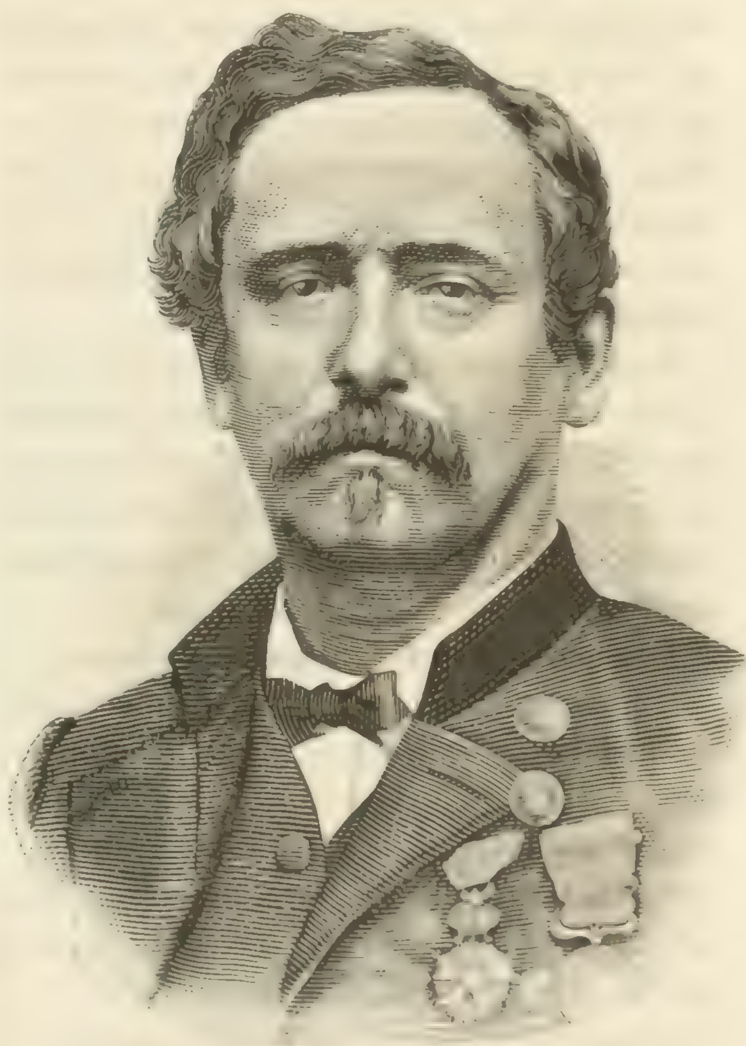
Le lendemain matin cependant, les délégués du Comité reparurent à la mairie du IIe, maintenant la date du 26, mais offrant la restitution de toutes les mairies envahies si les maires et adjoints consentaient à procéder aux élections.

Les maires et les députés, dont la réunion était loin d'être au complet, résistaient encore; mais l'attitude de l'Assemblée leur ôtait leur force : le bruit de ce qui se passait à Versailles se répandait dans Paris en s'aggravant. L'Assemblée, disait-on, parlait de rétablir un Roi; les gardes nationaux se montraient peu disposés à se battre pour ce qui ne semblait qu'une question de date. La réunion, après de longues hésitations, céda dans l'espoir que la majorité de la population voterait pour la conciliation et pour l'ordre. A la nouvelle de cet arrangement, l'amiral Saisset quitta brusquement le Grand-Hôtel, où il avait établi son quartier général, et licencia les bataillons qui s'étaient réunis sous son commandement.

Cette étrange mesure coupait court à toute résistance et mettait les maires dans l'impossibilité de faire respecter les conditions de la transaction.

Il avait été proposé à l'amiral de reporter son quartier général du Grand-Hôtel à la Muette et de tenir dans Passy, du Trocadéro à l'arc de l'Étoile. Il ne s'y était pas décidé.

L'amiral paraît avoir été découragé par



Cluzeret.

le refus qu'avait fait M. Thiers de lui envoyer de la ligne et de l'artillerie. M. Thiers désirait fort que les maires pussent prévenir la guerre civile, mais il en doutait; il n'avait encore sous la main qu'un embryon d'armée et ne voulait pas le compromettre.

Il faut bien reconnaître aussi que la question n'était pas tout entière entre le Gouvernement national et le Comité usurpateur de l'Hôtel de Ville. La difficulté était plus profonde. Paris, tout Paris ou à peu près, réclamait très naturellement, sous l'impression

de circonstances exceptionnelles, des choses que le gouvernement, par des raisons qui sont de tous les temps, ne voulait pas lui accorder : l'administration de la capitale par un maire élu, le commandement de la force publique par un général élu.

La transaction entre les maires et le Comité avait été rédigée dans la forme suivante : « Les députés de Paris, les maires et adjoints élus, réintégrés dans les mairies de leurs arrondissements, et les membres du Comité central fédéral de la garde nationale, convaincus que le seul moyen d'éviter la guerre civile et d'affermir la République, est de procéder à des élections immédiates convoquant tous les citoyens, etc. »

La pièce envoyée à l'imprimerie nationale y fut falsifiée par le Comité, qui la publia sous la forme qui suit : « Le Comité central de la garde nationale, auquel se sont ralliés les députés de Paris, les maires et adjoints convaincus, etc., convoquent, etc. »

Les mairies ne furent pas restituées.

Il y avait, dans le Comité, incohérence, inconsistance, déraison chez la plupart, calcul perfide chez quelques-uns, qui menaient les autres.

Plusieurs maires et adjoints refusèrent ou retirèrent leur adhésion à une transaction si outrageusement faussée.

L'espoir des maires ne se réalisa pas. Le dimanche 26 mars, non seulement beaucoup d'électeurs favorables à l'ordre se trouvaient absents, mais un très grand nombre ne voulurent point participer aux élections; plus de la moitié des inscrits ne votèrent pas : 264,000 sur 485,000. Les révolutionnaires eurent la majorité, environ 146,000 voix contre 90,000. Si l'on eût voté dans les mêmes proportions qu'au 8 février, le parti du 18 mars eût été battu. Il ne passa que 16 membres du parti des maires, sur 80 conseillers, chiffre décrété par le Comité. Les 16 opposants, voyant la partie perdue donnèrent leur démission et furent suivis quelques jours après, par plusieurs élus qui appartenaient à des opinions très ardentes, mais qui n'attendaient rien de bon de la nouvelle Commune.

Le Comité, néanmoins n'avait pas atteint son vrai but, celui de se transformer en Commune; la plupart de ses candidats avaient été remplacés par d'autres et il n'avait pu faire élire que 13 de ses membres. L'Internationale avait obtenu 17 nominations; le reste se composait de journalistes révolutionnaires, hommes de Delescluze, de Blanqui, de Félix Pyat et d'orateurs de clubs. Les tendances différaient peu de celles du Comité; mais le personnel était autre. L'antagonisme était à prévoir, aussi le Comité manqua-t-il à sa parole vis-à-vis de la Commune, comme il y avait manqué vis-à-vis des maires. Après avoir annoncé et répété que son mandat était expiré, au lieu de se dissoudre, il modifia seulement son organisation en se concentrant dans un sous-comité et prétendit maintenir son autorité par la garde nationale.

Il n'en installa pas moins la Commune à l'Hôtel de Ville le 29 mars, en grande pompe et à grand renfort de tambours, de clairons et de salves d'artillerie. Ce fut Assi qui présida à cette fête du drapeau rouge. Ce drapeau que Lamartine avait repoussé de ce même perron en 1848, eut donc son jour : sinistre présage pour l'Hôtel de Ville, ce palais de la révolution que les hommes du drapeau rouge allaient bientôt faire crouler dans les flammes.

La résistance avait cessé dans Paris, d'abord dans les quartiers du centre, puis dans le XVIe arrondissement qui dut à sa position excentrique de pouvoir tenir le dernier.

Les maires et adjoints s'étaient retirés à Versailles avec beaucoup d'officiers de la garde nationale. La guerre civile était devenue inévitable, et dans ces conditions monstrueuses, que les Français allaient s'entr'égorger sous les yeux de leurs ennemis et

se donner en spectacle aux Allemands, comme des gladiateurs dans un amphithéâtre. Avant de résumer cette odieuse guerre, il faut se rendre compte de l'impression produite par les événements de Paris en France et à l'étranger.

Le Comité central avait envoyé dans les départements des émissaires qui parurent un moment réussir. Toutes les grandes villes étaient hostiles à l'Assemblée. La Commune fut proclamée à Lyon, à Marseille, à Toulouse; le préfet de la Loire à Saint-Étienne tomba sous les balles de l'émeute; un colonel de cuirassiers fut tué en chargeant les insurgés à Limoges.

Le mouvement, toutefois, ne fut pas énergiquement soutenu et s'affaissa pour ainsi dire sur lui-même, sans grand effort du gouvernement ni du parti de l'ordre. Il n'y eut de lutte de quelque gravité qu'à Marseille, où il fallut jeter des obus sur la préfecture, occupée et défendue par l'insurrection. Il subsista de l'agitation dans une partie de la population des grandes villes en faveur de la Commune de Paris, tandis qu'un mouvement d'opinion en sens contraire se manifestait dans la majorité de la France; mais, ni de part ni d'autre, on ne se leva résolument; partout on répugnait à la guerre civile; on resta ou l'on rentra dans l'attente.

C'est que l'état moral du peuple des villes n'était nulle part comparable à cette prodigieuse surexcitation des Parisiens, à cette *folie du siège* dont nous avons montré les tragiques origines. D'autre part, ni dans la bourgeoisie, ni dans les campagnes, ne se renouvela l'élan de 1848 contre l'insurrection de juin. L'Assemblée décréta en vain la formation de bataillons de volontaires pour seconder l'armée; ces bataillons ne se formèrent pas. La guerre civile, de la sorte, fut circonscrite dans un duel entre l'armée que reformait M. Thiers et les fédérés de Paris.

Quant à l'effet produit et sur nos ennemis et sur les neutres, il fut et ne pouvait être que déplorable. Nous reperdions, dans l'opinion des peuples étrangers, ce que nous avions gagné par la constance héroïque de Paris et par les opiniâtres efforts des armées de province. La diplomatie anglaise et russe avait fait espérer ses bons offices au gouvernement français lorsque viendrait le règlement de la paix définitive. Après les funestes préliminaires, ce concours ne pouvait pas avoir de grande conséquence; il eût pu adoucir les conditions secondaires; quoi qu'il en fût, la Commune nous en priva.

Vis-à-vis de l'ennemi, la révolution parisienne aggravait extrêmement notre situation. La Prusse redevenait plus arrogante et plus exigeante que jamais, soit dans la négociation qui s'était entamée en pays neutre, à Bruxelles, pour transformer les préliminaires en paix définitive, soit dans les rapports quotidiens avec notre gouvernement. M. Thiers, durant la première quinzaine de mars, avait conclu avec le gouvernement allemand une série de conventions pour remettre nos compagnies de chemins de fer en possession de leurs voies et de leur matériel, pour rapatrier nos prisonniers, pour rétablir l'administration française dans les départements occupés.

Le 18 mars arrêta ou entrava tout; nos sacrifices déjà si énormes furent augmentés; le soulagement des populations envahies fut retardé; notre libération et notre existence même furent compromises. Le Gouvernement de M. Thiers eut incessamment à conjurer des menaces d'intervention dans notre querelle intérieure; Bismark, si l'on n'en finissait au plus vite, parlait de se mettre en possession de Paris, comme d'un gage pour notre rançon ou, tout au moins, de nous imposer l'assistance de l'armée allemande contre l'insurrection.

M. Thiers, secondé, avec un absolu dévouement par son ministre des affaires

étrangères, Jules Favre, déploya une activité et une énergie extraordinaires pour amener à une solution finale les douloureux préliminaires, qui devenaient notre refuge, en même temps que pour s'assurer les moyens de nous délivrer, par nos propres ressources, du péril intérieur. Il eût mieux aimé s'ensevelir sous nos ruines que de



Monseigneur Darboy.

subir le honteux secours qu'on prétendait lui infliger. Il n'avait droit, d'après les préliminaires, qu'à une garnison de 40,000 hommes à Paris, hélas, et maintenant contre Paris! Il lui fallut arracher, pour ainsi dire, 1,000 hommes à 1,000 hommes l'accroissement de forces indispensables pour réduire l'insurrection. Bismark fut amené à consentir à 80,000 hommes, puis à 100,000 enfin à 120,000 qu'on dépassa encore. Il laissa successivement diriger sur Versailles les masses de nos prisonniers. C'est que l'Allemagne, en possession des deux provinces arrachées à la France, tenait désormais avant tout à nos cinq milliards et ne pouvait les tenir que d'un gouvernement régulier.

M. Thiers fit des prodiges pour reconstituer notre force militaire. Le vieux ministre, le vieil écrivain, renouvela à Versailles cette improvisation d'armée par laquelle un jeune avocat avait, à Tours, si fort étonné l'Europe.

La création opérée par Thiers fut même plus rapide que celle de Gambetta, parce que Thiers put agir sur des éléments préparés, sur des soldats faits. Le premier noyau, mal disposé, travaillé par l'esprit insurrectionnel, fut peu à peu absorbé dans la multitude des prisonniers revenus d'Allemagne, qui rapportaient de tout autres sentiments, la haine du Prussien avant tout, mais, aussi, l'irritation contre cette insurrection, qui les obligeait à faire la guerre civile après la guerre étrangère. Avant que les colonnes de prisonniers rapatriés en fussent venues à former la grande majorité de la nouvelle armée, les soldats sortis de Paris, mêlés à des régiments appelés du Nord et de la Loire, s'étaient eux-mêmes beaucoup modifiés sous la main ferme, vigilante et bienveillante qui pourvoyait à leur bien-être avec sollicitude, en même temps qu'elle les ramenait à la règle et à la discipline.

Ce qui avait perdu le moral de la troupe, c'était sa dispersion au milieu d'une population surexcitée qui lui avait communiqué son vertige. La première chose que fit M. Thiers, après le 18 mars, ce fut de faire camper la troupe, officiers et soldats, dans des baraquements sainement établis sur les hauteurs, en dehors et autour de Versailles. Là, le soldat bien traité, bien équipé, astreint au travail, plus rapproché de ses chefs qu'on ne l'avait vu sous l'Empire, céda bientôt à un ascendant réparateur. M. Thiers

songeait à tout, était partout; il visitait à toute heure les campements, s'enquérant des besoins, s'empressant d'y pourvoir, encourageant chacun par de bonnes paroles. Il reconstituait les régiments, organisait le commandement, réunissait chez lui chaque matin, les chefs de corps; il n'était pas seulement administrateur, il était le vrai général. On avait parfois raillé ses prétentions militaires, il fallut cette grande et lugubre occasion pour les justifier et pour montrer la puissance et la variété de ses facultés d'homme d'action. Devant l'esprit militaire qui se relevait et l'armée qui renaissait à vue d'œil, M. Thiers constatait avec une satisfaction profonde, « tout ce qu'il y a de puissance et de vitalité dans notre pays. » Il se consolait ainsi de l'emploi qu'il allait être contraint de donner à cette force ressuscitée.

CHAPITRE XVIII

TROISIÈME RÉPUBLIQUE. — ASSEMBLÉE NATIONALE. — GOUVERNEMENT DE M. THIERS. — GUERRE CIVILE. — SECOND SIÈGE DE PARIS.

(Avril-Mai 1871.)

Pendant que M. Thiers préparait la lutte contre les dominateurs éphémères de Paris, la Commune commençait son règne par la confusion et la contradiction, parlant d'une façon, agissant de l'autre. Dans son journal officiel, le 1er avril, elle déclarait qu'elle était exclusivement municipale; que, si elle légiférait, c'est qu'elle y était obligée par des circonstances exceptionnelles. Son doyen Beslay, qui présidait la séance d'ouverture, dit que la Commune s'occuperait de ce qui est communal, les départements, de ce qui est régional; le gouvernement de ce qui est national.

La Commune appliqua ces maximes en décrétant l'abolition de la conscription et la séparation de l'Église et de l'État, avec confiscation des biens de mainmorte.

Si ces matières étaient du ressort de la



Maréchal de Mac Mahon.

Commune on ne voit pas trop ce qui restait à l'État.

La Commune profita du silence impolitique de l'Assemblée sur la question des loyers pour se populariser aux dépens de Versailles en remettant purement et simplement trois termes aux locataires et en interdisant provisoirement la vente des objets déposés au mont-de-piété.

La Commune constitua une sorte de gouvernement sous la forme d'une commission exécutive de sept membres; le plus connu était Félix Pyat. Des commissions diverses

furent formées pour les divers ministères, avec des délégués qui étaient des espèces de sous-ministres. La Commune agissait donc, non comme municipalité, mais comme gouvernement, et son journal officiel, contradictoirement aux paroles de son président, déclarait que ce serait « une illusion puérile de penser que la Révolution du 18 mars avait pour but unique d'assurer à Paris une représentation communale élue, mais soumise à un pouvoir central despotique. »

La Commune comptait dans son sein quelques hommes intelligents, qui auraient voulu organiser des moyens d'action pour l'administration et pour la guerre. On ne leur en donna pas le temps. Ils furent débordés par la passion populaire et par la présomption ignorante des généraux improvisés. La conduite des troupes au 18 mars avait inspiré une confiance illimitée aux chefs et aux soldats de la Commune. Ils s'imaginaient qu'il n'y avait à faire qu'une promenade militaire à Versailles pour en finir. Un premier mouvement offensif eût lieu, le 2 avril, sans ordre et sans direction : Une colonne de fédérés se dirigea par la grande avenue de Neuilly sur le rond-point de Courbevoie. Versailles était sur ses gardes. Le général Vinoy fit marcher sur-le-champ tout ce qu'il y avait de forces disponibles au-devant des insurgés. Le médecin en chef de l'armée, le docteur Pasquier en se portant d'un des corps de l'armée à un autre, se trouva tout-à-coup seul à cheval, entre la troupe et les fédérés. Un homme de leurs avant-postes fit feu sur lui et le tua. Il était aimé des soldats ; ils hésitaient encore à combattre, sa mort les irrita et les entraîna. Ils attaquèrent avec vigueur. Les insurgés se battirent bravement ; mais ils n'étaient pas en force ; la fusillade et le canon les rompirent et les rejetèrent au delà du pont de Neuilly.

L'auteur d'un journal anecdotique du second siège de Paris, Ludovic Hans, dit avoir entendu, à propos de cette première rencontre, un mot bien émouvant d'une vieille femme de Courbevoie : « Quel bonheur que mon fils ait été tué par les Prussiens ; il ne sera pas de cette horrible guerre ! »

Ce premier échec des fédérés souleva, dans Paris, une exaltation de colère et de vengeance ; et, à Versailles, rendit confiance : on acquit la certitude du succès final.

On cessait de douter du soldat.

Les affiches de la Commune avaient redoublé, vers le soir, la surexcitation de la masse armée. La proclamation annonçait que « les conspirateurs royalistes, ne pouvant plus compter sur l'armée française, avaient attaqué avec les zouaves pontificaux, les hommes de la police impériale, les chouans et les gendarmes, et, qu'à l'imitation des Prussiens, ils avaient bombardé « le village inoffensif de Neuilly. » On réclamait partout la grande sortie, celle qu'on n'avait pas pu faire contre l'étranger! Les trois généraux de la Commune vinrent présenter à la commission exécutive, dont ils étaient membres, un plan d'attaque générale de Versailles pour le lendemain.

Brunel avait été écarté ; les généraux étaient maintenant Bergeret, Eudes et Duval : le premier un vaniteux incapable ; le second, un disciple de Blanqui, d'une énergie fanatique et disposé à toutes les violences, le troisième un jeune homme fort brave qui s'était bien conduit à Buzenval ; aucun des trois n'avait de connaissances militaires. Leurs collègues hésitèrent fort devant cette partie décisive à jouer sans préparation aucune. Delescluze, membre de la Commune, qui n'était pas de la commission, mais à qui sa vieille renommée dans le parti révolutionnaire donnait de l'autorité, vint s'opposer avec force à cette téméraire entreprise. La commission n'autorisa pas les généraux à se mettre en campagne

avant d'avoir présenté un état détaillé de leurs forces.

Les trois chefs n'en firent qu'à leur volonté, ou plutôt, à celles de leurs soldats qui, spontanément, se mettaient en mouvement de toutes parts. La générale bat toute la nuit, personne ne commande; mais tout marche, jusqu'à des groupes de femmes armées. Grand mouvement qui se résume en deux mots; désordre et courage aveugle.

Tout ce monde sortit confusément de Paris, le 3 avril, de grand matin. Il se forma, tant bien que mal, en quatre colonnes. Les deux premières, sous le général Bergeret et le colonel Flourens, devaient se joindre à Courbevoie pour se porter par Rueil sur Versailles. La troisième sous le général Eudes prenait par le Bas-Meudon pour monter vers Chaville et Viroflay; la quatrième, sous le général Duval, devait, par Clamart, gagner Villacoublay et Viroflay; tout cela sans état-major, sans ambulances, presque sans canons; les fédérés n'avaient pas eu la patience de mettre en état leurs pièces et de les faire descendre de Montmartre et des Buttes-Chaumont. Impossible de savoir quel était l'effectif.

Bergeret avec Flourens, défila au pied du Mont-Valérien, comme si la Commune y eût tenu garnison. Les chefs insurgés, s'obstinant dans les illusions qu'auraient dû dissiper l'affaire de la veille, s'imaginaient que le fort ne tirerait pas sur eux. Leur confiance se fondait sur un fait grave. Le fort de Vincennes, qui n'avait pas été évacué et qui, au contraire, était occupé par de nombreux artilleurs avec un matériel considérable, s'était rendu, le 23 mars, à la première sommation, et sa garnison avait passé à la Commune. Le Mont-Valérien n'était pas disposé à en faire autant. Il détrompa les insurgés en les accablant d'obus. La canonnade coupa en deux cette masse d'une trentaine de mille hommes; la queue reflua en déroute vers le pont de Neuilly. La tête, après une folle tentative de répondre au feu du fort avec des tirailleurs et trois canons de campagne, tourna et dépassa les terrains que balayait le feu du Mont-Valérien, poursuivit hardiment sa marche, dépassa Rueil et poussa jusqu'à Bougival; mais là, les fédérés furent pris en face et en flanc par deux corps de troupes, dont l'un déboucha par la Celle-Saint-Cloud, et l'autre par la Jonchère. Quand ce mouvement eut achevé de se prononcer, les fédérés qui, jusque-là, tenaient bon, opérèrent une retraite précipitée sur Rueil et Asnières, poursuivis et chargés par la cavalerie dans la plaine entre Rueil et Nanterre.

Bergeret regagna Paris avec ses bataillons débandés. Flourens, qui avait tenu des derniers fut atteint par des gendarmes dans une maison au bord de la Seine. Il se défendit. Un capitaine lui fendit le crâne d'un coup de sabre. Nature étrange, mêlée d'aveugle ambition, d'héroïsme et de folie, Flourens eut dû mourir dans une occasion meilleure.

La colonne d'Eudes était parvenue jusqu'à Meudon; celle de Duval à Villacoublay. Elles rencontrèrent sur ces deux points, les troupes de Versailles qui, après de vifs engagements, les rejetèrent avec perte sur le Bas-Meudon et sur la redoute de Châtillon.

Dans la nuit, d'accord avec M. Thiers, le général Vinoy fit marcher deux colonnes qui, le lendemain, au point du jour, cernèrent la redoute. Les fédérés qui l'occupaient, surpris et enveloppés, n'opposèrent qu'une courte résistance et mirent bas les armes. 1,500 hommes furent faits prisonniers. Ce fut là que périt leur général Duval. Un témoin oculaire, le colonel Lambert, a raconté sa mort dans l'enquête sur le 18 mars.

« Le général Vinoy demanda : « Y a-t-il un chef? » Il sortit des rangs un homme qui dit : « C'est moi : Je suis Duval! » Le

général dit : « Faites-le fusiller ! » Duval s'écria : « Fusillez-moi ! » Il est mort en brave ! »

Ses deux aides de camp sortirent aussi des rangs et moururent comme lui.

Ce ne fut pas seulement une rigueur excessive envers des hommes qui n'étaient pour rien dans les assassinats du 18 mars,



Rossel.

et n'avaient pas commis de crimes de droit commun. Ce fut une faute très grave. C'était donner un caractère implacable à la guerre civile et un prétexte aux fureurs des factieux.

Après la reprise de la redoute, les troupes s'emparèrent de Clamart ; mais, quand elles portèrent leur première ligne en avant, elles furent arrêtées par le feu violent et bien dirigé des forts d'Issy et de Vanves. On fut obligé de replier les avant-postes, en gardant la redoute. On dut reconnaitre que l'insurrection disposait d'une artillerie de position habilement servie ; que les forts ne se rendraient pas comme la redoute, et qu'il s'agissait d'un grand siège et non de coups de main.

M. Thiers avait arrêté avec le général Vinoy qu'aussitôt après la reprise de la redoute de Châtillon, l'on attaquerait par Neuilly et la presqu'île de Gennevillers, afin de rejeter les insurgés dans Paris à l'ouest comme au sud, c'est-à-dire sur toute la rive gauche ; la banlieue de la rive droite, à partir de Saint-Denis, était occupée par les Prussiens.

Dès le 5 avril, on assaillit le pont de Neuilly, qui avait été fortement mis en défense. On échoua le premier jour, on réussit le lendemain, mais au prix de grands sacrifices ; l'armée perdit deux généraux de brigade. On emporta la partie de Neuilly qui avoisine le pont ; les fédérés, protégés par le canon des remparts, se maintinrent dans le reste du bourg. La lutte dans Neuilly se continua durant des jours et des semaines ; le plan de Versailles n'était pas de pousser à fond de ce côté contre l'enceinte de Paris. La position des habitants de Neuilly était affreuse, obligés qu'ils étaient de se réfugier dans leurs caves, et menacés de périr de faim s'ils échappaient aux obus et aux balles. Un groupe de citoyens qui renouvelaient la tentative des maires pour amener une transaction, la *Ligue des Droits de Paris*, obtint de M. Thiers une trêve locale de quelques heures, qui donna à ces malheureux (25 avril), la possibilité de quitter leurs demeures criblées de projectiles.

Un autre corps de troupes s'était avancé dans la presqu'île de Gennevillers. La lutte s'y prolongea durant une dizaine de jours. Les fédérés défendirent successivement avec vigueur le château de Bécon, Colombes, Bois-Colombes, et enfin Asnières qui ne fut emportée que le 19 avril. L'insurrection fut



Surprise du Point-du-Jour.

ainsi étroitement resserrée et mise hors d'état de tenter désormais des retours offensifs contre Versailles. Mais il avait fallu bien des efforts et bien du sang. L'énergie parisienne, qu'on avait trop peu employée contre l'ennemi, se dépensait maintenant dans la guerre civile.

C'était là une douloureuse pensée que n'exprimèrent pas les seuls républicains; elle ne se manifesta nulle part avec plus d'amertume que dans la déposition du général Leflô, l'ancien ministre de la guerre de la Défense nationale, lors de l'enquête sur le 18 mars.

Avec des soldats courageux et de bons artilleurs, si la Commune eût trouvé des généraux, la reprise de Paris eût coûté bien cher, et Dieu sait quels incidents eussent pu survenir de la part de l'étranger, qui nous regardait nous entre-déchirer. Après l'échec du 3 avril, la Commune, à l'instigation de Delescluze, tâcha de remédier à l'incapacité de ses généraux, en confiant la direction de l'administration de la guerre à un vrai militaire cette fois, à Cluseret, ancien capitaine de notre armée, puis colonel garibaldien, puis officier général au service des Américains du nord dans la guerre de Sécession. Homme d'aventure, espèce d'oiseau de tempête, courant partout où il y avait guerre et surtout révolution, sans scrupule, mais non sans capacité, il eût pu donner beaucoup de peine à l'armée de Versailles, si on l'eût laissé faire. Ses premières mesures militaires furent intelligentes, mais accompagnées de pres-

criptions tyranniques, comme l'inscription d'office de tous les citoyens au-dessous de 40 ans dans les compagnies de marche. Prétendre forcer les gens à se battre contre la loi et contre leur conscience, était aussi odieux que l'enrôlement forcé des Alsaciens et des Lorrains dans l'armée allemande.

Le même jour, 5 avril, la Commune ordonna la formation d'un jury d'accusation qui statuerait sur les prévenus de complicité avec le gouvernement de Versailles ; ceux que le jury d'accusation retiendrait seraient les otages du peuple de Paris. Toute exécution d'un prisonnier ou d'un partisan de la Commune serait suivie de l'exécution de trois otages.

Cette décision, grosse de crimes, était la réponse à la funeste exécution de Duval.

On a prétendu, non sans vraisemblance, que Delescluze avait fait rendre le décret de la Commune pour éviter pire, c'est-à-dire, des représailles immédiates et des exécutions sommaires d'amis du Gouvernement.

Quoi qu'il en soit, le lendemain on arrêta comme otages sans attendre le jury d'accusation, l'archevêque de Paris, l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine, et un grand nombre d'ecclésiastiques. On avait auparavant emprisonné beaucoup de gendarmes, d'officiers de paix, d'anciens sergents de ville, de soldats qui ne voulaient pas servir la Commune. Les prisons s'encombraient déjà. Le 6 avril, la Commune décréta d'accusation M. Thiers et ses ministres, et mit leurs biens sous séquestre. M. Thiers achevait l'organisation de l'armée destinée à abattre la Commune le jour même où l'on votait son accusation à l'Hôtel de Ville : il réglait par un décret le partage de l'armée de Versailles en deux armées. La première sous le maréchal de Mac-Mahon ; la seconde dite armée de réserve, sous le général Vinoy, Les régiments revenus d'Allemagne arrivaient successivement dans les camps et se reconstituaient rapidement. C'était un de nos meilleurs généraux de Metz, Ladmirault qui commandait dans la presqu'île de Gennevilliers.

Cluseret de son côté, poussait de son mieux, ses travaux et de fortification et d'organisation. Il employait les moyens les plus acerbes pour assurer l'exécution de son arrêté qui rendait le service militaire obligatoire pour tous les hommes de 19 à 40 ans. La Commune ayant décrété l'abolition des armées permanentes, tous les soldats restés dans Paris depuis la débandade du 18 mars devaient être enrôlés dans la garde nationale. Beaucoup d'entre eux grossissaient le nombre déjà énorme des « réfractaires » civils. Cluseret fit attribuer aux gardes nationaux le droit de faire des perquisitions à domicile pour traquer les réfractaires et provoqua contre ceux-ci les peines les plus rigoureuses, jusqu'au renvoi devant les conseils de guerre. Une foule de gens se sauvaient déguisés ; Cluseret fit décider que les hommes de 19 à 40 ans ne sortiraient plus de Paris. On arrêtait les fugitifs dans les gares de chemins de fer. Des jeunes gens s'évadèrent de Paris comme d'une prison, en se laissant glisser le long des murailles. C'était un nouveau genre de terreur qu'il était donné à 1871 d'inventer.

Les soldats qu'on recrutait de la sorte devaient rendre de pauvres services, mais il y avait encore dans le peuple de Paris, beaucoup d'hommes que la passion, l'intérêt de la lutte, l'orgueil blessé du Parisien poussaient au combat, beaucoup qui croyaient sincèrement se battre pour la République. Cluseret parvint, en peu de jours, à mettre en ligne plus de 60,000 combattants, en majorité résolus, outre une réserve tant bonne que mauvaise. Il avait repris l'idée réalisée tardivement sous Trochu, la séparation des bataillons de marche d'avec les sédentaires.

Heureusement, pour ceux qu'il combattait, le délégué à la guerre était entravé

par ceux qu'il ne servait que trop bien. Commune, comité central, commissaires et délégués de toute espèce, plus ignorants les uns que les autres, se mettaient en travers de toutes ses opérations. Il réagissait comme il pouvait. Il faisait de grands efforts pour revenir sur l'élection des officiers et pour s'attribuer la nomination des chefs de légion et de l'état-major. Il avait fait supprimer le grade de général, qui donnait l'autorité à des incapables. Il avait fait révoquer, puis arrêter le bruyant et gênant Bergeret. Les gens de la Commune commençaient à s'arrêter les uns les autres. Le fameux Assi, le président de la solennité du 29 mars, avait été emprisonné pour des malversations trop criantes.

Cluseret, à travers tant d'obstacles, avait trouvé quelques hommes d'une certaine aptitude militaire, trois ou quatre Polonais, surtout Jaroslas Dombrowski, et un Français d'origine italienne, La Cécilia. D'autre part, il avait été élu membre de la Commune aux élections complémentaires du 16 avril, élections qui n'avaient pas réuni la moitié des votants du 26 mars et pas le quart des électeurs inscrits. Au moment où il semblait se consolider, il tomba.

L'armée de Versailles, maîtresse des positions extérieures, d'Asnières à la redoute de Châtillon, avait commencé l'attaque des forts et de leurs dépendances. Elle renouvelait le bombardement des forts d'Issy et de Vanves, plus ou moins réparés depuis qu'ils avaient été bombardés par les Prussiens.

La possession de ces deux forts était nécessaire au plan définitif d'attaque arrêté par M. Thiers. Dans la nuit du 29 au 30 avril, les troupes enlevèrent, par un vigoureux coup de main, le cimetière, le parc et les tranchées qui avaient protégé Issy pendant le premier siège. La panique prit les défenseurs du fort : ils enclouèrent leurs canons et rentrèrent dans Paris. Le fort resta vide toute la journée. Les assiégeants n'avaient pas connaissance de son évacuation. A six heures du soir, Cluseret le fit réoccuper. Quelques heures après, il était arrêté par ordre de la commission exécutive, avec la sanction de la Commune. On lui reprochait d'avoir « failli compromettre, par son incurie et sa négligence, la possession du fort d'Issy ! »

Il était justement récompensé d'avoir mis ses talents au service d'une telle cause et de tels hommes.

On le remplaça par un officier qui a déjà figuré dans nos récits, le capitaine Rossel. Celui-ci n'était ni un aventurier cosmopolite, ni un ambitieux égoïste ; c'était un patriote désespéré, un caractère orgueilleux, âpre, ayant une haute opinion de lui-même, mais sincère dans sa passion. Après avoir tenté d'abattre Bazaine à temps pour prévenir la catastrophe de Metz, il n'avait pas trouvé sous Gambetta, qui l'avait nommé colonel à titre auxiliaire, un commandement actif qu'il jugeât digne de son mérite ; il s'était jeté dans la Commune, rêvant la revanche par la Révolution. Delescluze l'avait poussé, comme auparavant Cluseret. Ainsi que Cluseret, il se montra capable et rencontra partout des obstacles. Il divisa la masse de la garde nationale en trois corps d'armée, sous Dombrowski, un autre Polonais, Wrobleski, et La Cécilia. Il détacha des légions les bataillons de marche, en forma des régiments, et en nomma les colonels, comme l'avait fait Trochu.

La Commune venait de changer le titre de son pouvoir exécutif ; la commission exécutive était devenue le comité de Salut public : vaine parodie d'un des plus grands et des plus terribles souvenirs de l'histoire ; les nains s'affublaient de la dépouille des géants. Le comité de Salut public enleva au nouveau délégué à la guerre l'administration : il la transféra à l'ancien Comité central de la Fédération de la garde nationale.

qui n'avait cessé de rivaliser sourdement avec la Commune, et qui parvenait en ce moment à la dominer. Rossel ne conservait que la direction militaire. Quelques jours après, un membre du Comité central fut nommé commissaire civil de la Commune près du délégué à la guerre. D'autres commissaires furent placés auprès des chefs de



Ducatel.

corps. Le Comité central recommençait à tout envahir.

La Commune essaya de résister, ce qui ne produisit qu'un redoublement de tiraillements et de désordres. Rossel luttait péniblement pour qu'on ne lui enlevât pas toute faculté d'agir. On ne le secondait que lorsqu'il continuait et aggravait les mesures oppressives de Cluseret. Parmi tant de copistes ridicules de la grande Terreur, il n'y avait guère que lui et le vieux Delescluze qui eussent la trempe des hommes de 93. Si le pouvoir eût répondu au vouloir, il eût gouverné avec une main de fer. Il prétendait que tout citoyen fût tenu de présenter, à toute réquisition, une carte d'identité attestant qu'il était enrôlé dans la garde nationale. Il avait fait condamner à mort un chef de bataillon qui avait refusé de marcher et envoyé les réfractaires dans les fossés des forts bombardés.

Ce mélange de tyrannie et d'anarchie n'aboutissait qu'à l'impuissance. Du côté opposé, tout marchait avec ordre et précision, sous l'impulsion d'une main ferme et d'une volonté intelligente. Les troupes s'avançaient, pas à pas, mais sûrement. Dans la nuit du 1er au 2 mai, les assiégeants s'étaient emparés du château d'Issy ; le 5, ils prirent la gare de Clamart. La chute du fort d'Issy était imminente. Rossel voulut essayer de le sauver en reprenant hardiment l'offensive. Les chefs de légion lui promirent 12,000 hommes pour tenter ce coup. Il en vint 7,000, et en retard. Rossel jugea cette force insuffisante. C'était le 8 mai. Le soir, la garnison abandonna le fort, cette fois définitivement.

Le lendemain, Rossel envoya sa démission à la Commune, se sentant, écrivait-il, « incapable de porter plus longtemps la responsabilité d'un commandement où tout le monde délibère et où personne n'obéit. » Sa très remarquable lettre est le jugement de l'histoire sur le gouvernement de la Commune. Cette impuissante parodie du grand gouvernement révolutionnaire, parodie qui ne cessa d'être grotesque que lorsqu'elle finit dans l'horrible.

Rossel concluait en demandant une cellule à Mazas. Il se rendit à l'Hôtel de Ville pour réclamer des juges ; mais, quand il sut qu'on allait faire présider la cour martiale par un homme qu'il avait vu fuir au combat, il s'évada et se cacha, restant, dit-on, le conseiller secret de Delescluze, qu'on lui avait donné pour successeur à la délégation de la guerre.

La veille (8 mai), avait été démasquée la grande batterie de Montretout, qui accablait sous un déluge de fer et de feu la partie des remparts où M. Thiers avait décidé qu'on ouvrirait la brèche. Avant de résumer les dernières opérations du siège, il nous faut rentrer un moment à l'Hôtel de Ville pour jeter un coup d'œil sur le gouvernement intérieur de la Commune, si l'on peut lui donner ce nom.

La Commune montrait autant d'incapacité au point de vue politique et social qu'au point de vue militaire. Plus rien, parmi ces étranges dominateurs, ni des têtes politiques du vieux parti républicain, ni des éloquents et ingénieux utopistes de 1848. Il ne devait sortir de cette cohue ni un Proudhon, ni un Pierre Leroux. Il y avait là des rancunes, des haines, des négations; il n'y avait point d'idée, point de système. Du moins, ceux qui en avaient, et d'aussi vulgaires qu'impraticables, les hommes de l'Internationale ne réussirent pas à les faire prévaloir. L'influence de l'Internationale et sa part dans les événements ont été très exagérés. Les autres membres de la Commune et du Comité central, les plus nombreux et les plus violents, étaient des révolutionnaires faisant de la dictature pour la dictature. Ils s'accordaient bien tous, révolutionnaires et socialistes, pour annoncer l'avènement du prolétariat, pour déclarer que la bourgeoisie avait fait son temps, mais non pas pour suivre un plan quelconque de socialisme. La majorité lançait au hasard ces phrases à effet. L'ignorance, l'inintelligence, un mélange de grossièreté et de légèreté chez la plupart, et ceci encore plus dans le Comité central que dans la Commune, qui comptait un certain nombre de littérateurs, empêchèrent l'un et l'autre de ces deux corps de rien tenter avec suite. Tout ordre et toute méthode manquaient dans la forme comme dans le fond.

La Commune, pour être bien sûre de ne pas se donner un maître, changeait de Président tous les jours.

Elle essaya cependant de parler à la France. Il fallait bien avoir l'air de posséder des principes de Gouvernement, de poursuivre un but, et tâcher de dire ce qu'on était et ce qu'on voulait. De là était



Jourde.

sortie une déclaration au peuple français, publiée le 19 avril.

Parmi beaucoup de phrases déclamatoires, les rédacteurs de cette pièce annonçaient qu'ils allaient préciser la nature, la raison, le but de la Révolution qui s'accomplissait. Le but était la régénération intellectuelle, morale, administrative et économique, la gloire et la prospérité de la France. Le moyen était la reconnaissance et la consolidation de la République.

Mais de quelle République?

D'une République fondée sur l'autonomie

absolue de la Commune, étendue à toutes les localités de la France. « L'autonomie de la Commune n'aura pour limite que le droit d'autonomie égal pour toutes les autres Communes... dont l'association doit assurer l'unité française. »

Qu'est-ce donc que cette unité ?

« La grande administration centrale n'est que la délégation des Communes fédérées. »

Chaque Commune a son budget, sa magistrature, révocable à volonté, son enseignement, sa force armée. (Il n'y a plus d'autre armée que la garde nationale.)

« Paris se réserve d'opérer chez lui, comme il l'entendra, les institutions propres, les réformes que réclame sa population... d'universaliser le pouvoir et la propriété, suivant les nécessités du moment, les vœux des intéressés et les données fournies par l'expérience. »

« La Révolution communale, commencée par l'initiative populaire du 18 mars, inaugure une ère nouvelle de politique expérimentale, positive, scientifique. »

C'est ainsi que la Commune tenait sa promesse de préciser son but devant la France. Si l'on écarte la phrase vaguement retentissante qui semble annoncer, dans un temps indéterminé, ce qu'on appelle le gouvernement direct et une forme quelconque de communisme ; la nouvelle politique « positive et scientifique » ne formule qu'une seule idée. Celle-là, il est vrai, est suffisamment claire. C'est la substitution à la République une et indivisible, de quarante mille républiques communales. La réaction voulait, comme on disait, « décapitaliser » Paris. La Commune en faisait autant ; avec elle, plus de capitale, puisqu'il n'y avait plus d'État. A la place de Paris capitale, il y avait la République parisienne, avec la banlieue pour frontière.

Le manifeste du 19 avril atteste à quel point les vulgaires ambitieux qui avaient exploité les douleurs, les ressentiments, les passions de Paris, étaient étrangers aux vraies traditions de la Révolution française.

Nous venons de voir la théorie; dans la pratique, le Gouvernement de la Commune frappait la bourgeoisie pour flatter les prolétaires, frappait les propriétaires pour gagner les locataires, mais par des procédés purement empiriques et au jour le jour. Le Gouvernement de l'Assemblée nationale n'avait pas su donner aux débiteurs commerciaux un délai raisonnable; la Commune leur avait accordé un sursis de trois ans, sans intérêt. Elle fit aux locataires la remise de trois termes et interdit les congés pour trois mois et les résiliations de baux pour six mois. Elle ordonna la remise gratuite aux emprunteurs de tous les objets engagés au Mont-de-Piété, pour un prêt ne dépassant pas 20 francs ; elle interdit aux patrons d'imposer aux ouvriers des amendes ou des retenues ; elle supprima le travail de nuit pour les boulangers.

Les socialistes de l'Internationale essayèrent de faire adopter quelques décrets d'un caractère plus systématique et plus général ; on en vota deux ou trois ; on ne les exécuta point. Du reste, les socialistes, eussent-ils obtenus la majorité dans la Commune, dès qu'ils eussent été aux prises avec les faits, se fussent sentis impuissants.

Ce qui était plus à redouter que les utopies, c'étaient les violences brutales. Un jour, l'*Officiel* de la Commune publia une note annonçant que les habitants de Paris absents étaient invités à rentrer sous quarante-huit heures ; que, passé ce délai, leurs titres de rente sur le Grand-Livre seraient brûlés.

Ceci venait du Comité central. Cette fois, la Commune ne céda pas. Son délégué aux finances tint ferme et fut soutenu. On ne toucha pas au Grand-Livre.

Ce délégué était un socialiste nommé

Jourde. Il avait lâché un propos sinistre dans les débats entre les maires et les délégués du Comité central. Il avait dit que lui et les siens feraient de la France une Pologne plutôt que de céder. Il n'était pourtant pas si pervers ni si insensé que de telles paroles devaient le faire croire. Il le montra dans la question de la Banque, qui n'était pas moins en péril que le Grand-Livre. On menaçait l'un par haine de la propriété ; l'autre, avec les trésors de ses caves, offrait un appât sans égal à la cupidité. Par bonheur, le doyen de la Commune, Beslay, s'était fait nommer commissaire du gouvernement près de la Banque. C'était un esprit faux, mais une âme honnête. Le sous-gouverneur de la Banque, M. de Plœuc, était resté courageusement à son poste avec tous ses employés organisés en bataillon ; Beslay se fit son allié, son défenseur. Il fallut subir les exigences du délégué aux finances, Jourde, qui tira de la Banque, à diverses reprises, de fortes sommes pour les besoins de la Commune, une vingtaine de millions en tout ; mais, à ce prix, Jourde aida Beslay à empêcher un grand désastre : le pillage et la ruine de la Banque.

Les violences augmentaient à mesure que la situation empirait. On supprimait, les uns après les autres, les journaux qui faisaient opposition à la Commune ; et, par contre, une presse qui rappelait, non point Marat, sincère dans son fanatisme, mais Hébert, en ce qu'il avait eu de plus immonde et de plus odieux, hurlait chaque jour ses provocations à la dévastation et au meurtre.

Les prisons s'encombraient et il courait çà et là comme des rumeurs d'un Deux-Septembre, non dans les grandes foules, mais dans de petits groupes animés de passions sauvages. On pressentait, pour la révolution communale, une agonie furieuse. On voyait là des forcenés, qui, en tombant, ne voudraient laisser derrière eux, que des ruines et des cadavres.

Tout le monde, cependant, à la Commune, au Comité central, dans les arrondissements, n'était pas disposé à aller jusqu'aux derniers excès. Il y avait des hommes et des groupes d'une modération relative, et il est à remarquer que les socialistes étaient les moins portés aux violences contre les personnes. Il y eut des oscillations marquées en ce qui concernait les églises et le culte. Les églises avaient été envahies et en partie pillées ; cependant la Commune empêcha le pillage de la sacristie de Notre-Dame le vendredi-saint. Les églises avaient été transformées en clubs ; mais, dans un certain nombre, on laissait le chœur au culte en prenant la nef pour le club. Le parti extrême finit par l'emporter et par faire interdire partout le culte. La persécution contre tout ce qui portait le costume ecclésiastique se généralisa. On arrêta jusqu'à des sœurs de charité. La chapelle élevée au lieu où avait été massacré le général Bréa, en 1848, fut rasée par décret ; c'était logique de la part d'un gouvernement qui avait été inauguré par l'assassinat de deux généraux.

La catastrophe approchait. On pouvait la prévoir affreuse. Des efforts multipliés s'opéraient de divers côtés pour tâcher de la prévenir. A Paris et au dehors, des groupes divers cherchaient, depuis plusieurs semaines, à reprendre l'œuvre de transaction où les maires avaient échoué. L'Union nationale des chambres syndicales de Paris, représentant cinquante-six chambres auxquelles adhéraient plusieurs milliers d'industriels et de commerçants, avait, en avril, demandé au gouvernement de ramener à lui Paris par la reconnaissance définitive de la République et la concession de libertés municipales. M. Thiers avait répondu qu'avant tout, l'insurrection devait désarmer ; que la République n'était pas en péril

et que Paris aurait ses franchises municipales assurées par la loi nouvelle.

Une autre association, la Ligue d'Union républicaine des droits de Paris, à la tête de laquelle s'étaient placés plusieurs des députés et des maires qui avaient fait les premières tentatives de conciliation, s'était adressée tout à la fois au gouvernement de



Courbet.

Versailles et au gouvernement de l'Hôtel de Ville, pour les amener à la paix. La Commission exécutive de la Commune avait interdit à la Ligue des droits de Paris de se réunir à la Bourse, en déclarant que la conciliation, dans de telles circonstances, était de la trahison. La Ligue n'en envoya pas moins ses délégués à M. Thiers, qui leur répondit comme à l'Union syndicale. La Ligue des droits de Paris réitéra en vain ses efforts. Les francs-maçons avaient essayé à leur tour, le 29 avril. Réunis, avec leurs insignes et leurs bannières, devant l'Hôtel de Ville, ils s'étaient portés en corps aux avant-postes et avaient demandé une suspension d'armes pour envoyer leurs délégués à Versailles. M. Thiers leur tint le même langage qu'à leurs devanciers. Les auteurs de la démarche et leurs adhérents déclarèrent alors se rallier à la Commune, ce que s'étaient bien gardé de faire les deux associations précédentes.

Le 3 mai, une proclamation fut affichée dans Paris au nom d' « un groupe de citoyens. » On y rappelait, dans les termes les plus émouvants, la courageuse résignation des femmes de Paris pendant le siège et leur droit d'être écoutées, quand elles demandaient qu'on les préservât des malheurs, cette fois sans gloire, qui menaçaient encore leurs familles.

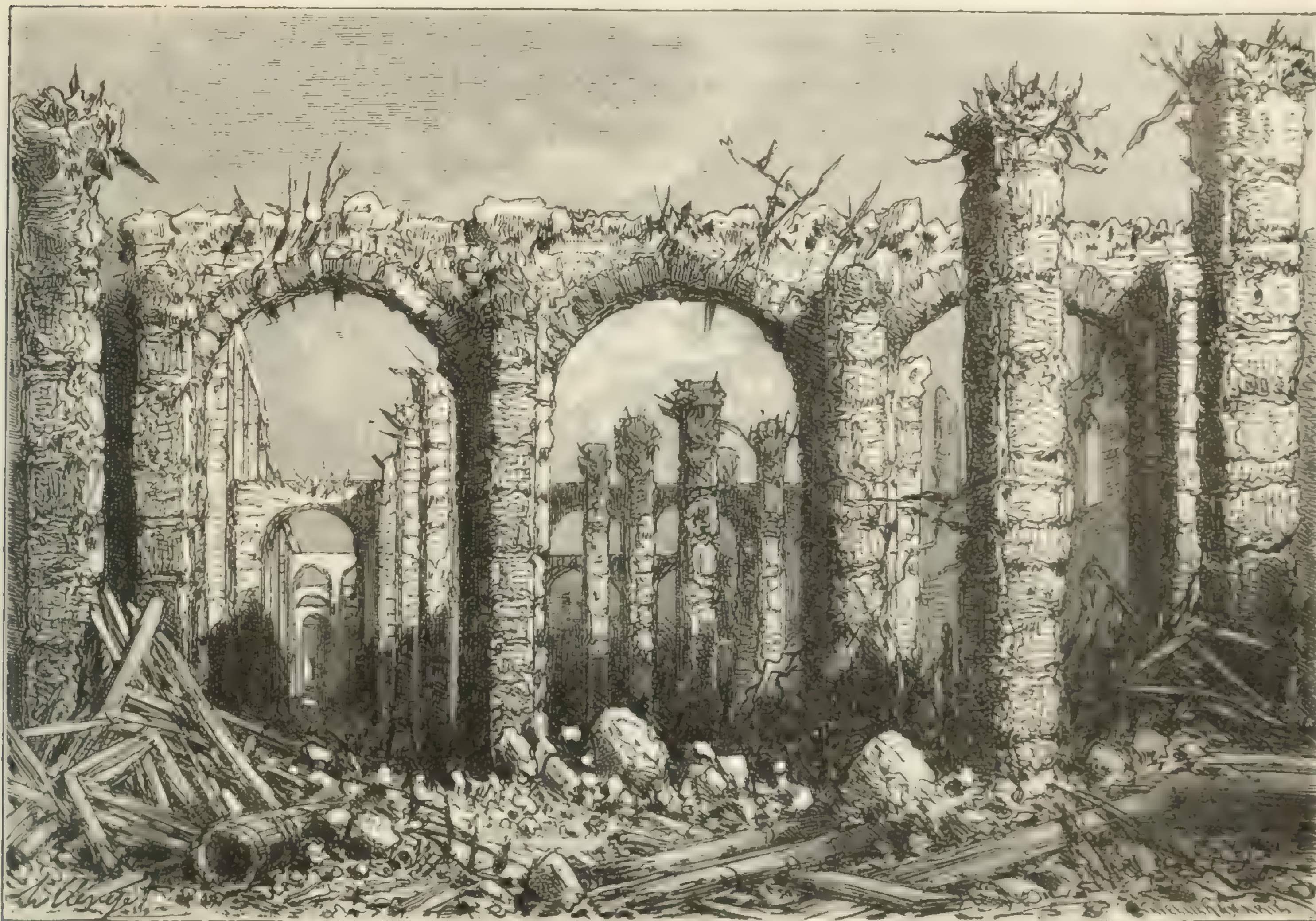
« Les femmes de Paris, au nom de la patrie, au nom de l'honneur, au nom de l'humanité, réclament de Paris et de Versailles la paix, la paix ! »

Une réponse furieuse fut adressée à ce manifeste par une association de femmes socialistes révolutionnaires qui réclamaient la guerre à outrance et l'anéantissement de tous les rapports sociaux actuels :

« L'arbre de la liberté croît, arrosé par le sang de ses ennemis : les femmes de Paris sauront donner, comme leurs frères, leur vie pour le triomphe de la Commune. »

Il n'y avait point seulement là des phrases; un réel fanatisme enfiévrait ces femmes qui se formèrent en un gros bataillon, au nombre de 2,500. D'autres combattaient individuellement, avec une exaltation délirante, dans les rangs de la garde nationale.

Nos principales villes, après les associations parisiennes, reprenaient à leur tour les essais de pacification et envoyaient des délégués à M. Thiers. Un fait très important eut lieu le 30 avril. Le 14, l'Assemblée avait voté la loi municipale. Le 30, les élections des conseils municipaux s'opérèrent dans toute la France, d'après la nouvelle



Incendie de Paris — Ruines du grenier d'abondance.

loi, sauf dans la capitale assiégée. Les monarchistes avaient cru qu'en présence des événements de Paris, la province voterait en masse contre les républicains et les confondrait avec le parti de la Commune. L'attente de la Droite fut trompée. Jusque-là, depuis la Révolution, toute violence démagogique avait eu un contre-coup réactionnaire. Cette fois, il n'en fut rien; les élections des villes, grandes et petites, furent républicaines. Dans la plus grande partie du pays, on avait vu avec douleur et avec alarme le 18 mars et ses suites; mais on ne s'était, nulle part, levé pour marcher sur Paris, comme aux journées de juin 1848. On souhaitait, avant tout, l'apaisement de la guerre civile.

Les nouveaux conseils municipaux, dans ces villes du Midi où l'opinion républicaine était la plus vive, voulurent former une Assemblée à Bordeaux, pour y délibérer sur les moyens de conciliation. Le gouvernement de M. Thiers interdit cette convocation, qui risquait d'augmenter le mal au lieu d'y porter remède et d'établir comme un troisième gouvernement entre les deux qu'on prétendait concilier. Le congrès, ne pouvant se réunir à Bordeaux, se forma à Lyon, mais dans des conditions plus modestes et en évitant de paraître se poser en autorité rivale de l'Assemblée nationale. Il chargea des délégués d'aller solliciter le gouvernement de M. Thiers en faveur de la paix, et d'insister sur la reconnaissance définitive de la République. Pour eux, comme pour les délégués parisiens, il était trop tard. Ce qui avait échoué, à l'origine, avec les maires de Paris, n'était suscepti-

ble de réussir avec personne. Ce n'est pas assez de dire qu'on ne pouvait traiter avec l'insurrection ; ce qui est vrai, c'est qu'on ne traite pas avec le chaos. Il n'y avait pas autre chose à l'Hôtel de Ville et il n'y avait guère autre chose dès le commencement.

Ce que pouvait faire M. Thiers, c'était de rassurer les républicains des départements sur ses intentions envers la République, et il le fit en de tels termes, avec un tel accent, qu'il les rassura tout à fait et qu'il irrita profondément la Droite.

Au moment où les négociations des maires venaient d'échouer, le 27 mars; M. Thiers avait donné le plus vigoureux démenti à quiconque l'accusait de vouloir renverser la République, et il n'avait, depuis, cessé d'insister là-dessus, au grand mécontentement de la majorité. La Droite ne cessait de le harceler. Après bien des froissements, il y eut un éclat le 11 mai. Un membre de la Droite, M. Mortimer-Ternaux, demanda formellement des explications à M. Thiers, non pas sur la question de la République, mais sur l'indulgence dont on l'accusait envers les Parisiens, et le somma presque de démentir la promesse qu'on lui attribuait, au cas où les insurgés déposeraient les armes, de ne poursuivre que les auteurs de crimes de droit commun.

M. Thiers perdit patience. « Je ne puis pas, s'écria-t-il, gouverner en de telles conditions... Je demande un ordre du jour, ou ma démission est prête. »

Une voix, à droite, cria : « Remettez-la !

— Ce n'est pas à vous, répliqua M. Thiers, que je la remettrai ; c'est au pays... Pas d'équivoque; si je vous déplais, dites-le-moi !... il y a parmi vous des imprudents qui sont trop pressés; il leur faut huit jours encore; au bout de ces huit jours, il n'y aura plus de danger; la tâche sera proportionnée à leur courage et à leur capacité. »

La droite recula. L'ordre du jour de confiance fut voté à une énorme majorité. Un député de la Gauche était venu lire à la tribune le décret de la Commune en vertu duquel la maison de M. Thiers, place Saint-Georges, avait été démolie la veille. C'était la meilleure réponse à l'accusation de ménager les factieux.

Les rancunes politiques et personnelles provoquées par la hautaine réponse du chef du pouvoir exécutif s'envenimèrent et attendirent.

Cette attitude et ce langage, dont la Droite faisait un crime à M. Thiers, avait eu pour résultat de calmer le parti républicain dans les départements et de prévenir de dangereuses diversions en faveur de l'insurrection. La Commune adressa en vain des appels désespérés aux grandes villes ; les mouvements ne s'y renouvelèrent pas.

Au moment où M. Thiers relevait si vertement les tracasseries de la Droite, il se sentait doublement fort. Les « huit jours » auxquels il avait fait allusion, c'était le délai qu'il jugeait suffisant pour en finir avec l'ennemi intérieur ; et il était, d'autre part, délivré des graves préoccupations que n'avait cessé de lui donner l'ennemi étranger. Les préliminaires avaient été, la veille, 10 mai, transformés en un traité de paix signé à Francfort. Il fut ratifié par l'Assemblée nationale le 18 mai. On avait pu hésiter à Bordeaux, devant les préliminaires : on ne le pouvait plus, à Versailles, quand on était serré entre l'Allemagne et la Commune. On dut subir ce pacte contraire à tous les principes de la civilisation moderne, ce pacte grâce auquel l'Europe n'est plus qu'un camp immense, où les nations vivent, sous le nom de paix, à l'état de trêve armée.

La chute de la Commune était proche, et son imminence redoublait la frénésie des étranges dominateurs qui pressentaient la fin de leur règne. Ils avaient répondu, le 10 mai, par la destruction de la maison de

M. Thiers, à une éloquente proclamation dans laquelle le chef du pouvoir exécutif pressait les Parisiens de s'affranchir de leurs tyrans et leur annonçait que, s'ils ne pouvaient se délivrer par eux-mêmes, l'armée allait opérer leur délivrance en forçant l'enceinte.

Le 14 mai, furent décrétées les cartes d'identité, triste invention de Rossel, qui faisaient de tout citoyen un suspect, puisqu'on pouvait arrêter quiconque ne montrerait pas la carte.

Le 16 mai, fut renversée la colonne Vendôme.

Dans les premiers jours qui suivirent la catastrophe de Sedan, lorsque l'indignation et l'horreur qu'inspirèrent les Bonapartes et l'Empire faisaient taire tout autre sentiment, il s'était manifesté une soudaine réaction contre ce monument si vénéré des générations précédentes. Des hommes et des journaux, même d'opinions modérées, parlaient de le faire disparaître. On oubliait qu'il y avait là autre chose que la glorification d'un despote, autre chose que l'orgueilleuse statue de Napoléon Ier, qu'il y avait la colonne de la Grande-Armée, et que renier la colonne, c'était renier toute une génération de héros, nos pères.

Un groupe d'artistes, à la tête duquel était un peintre inégal, mais puissant, qui a marqué une forte trace dans notre école, Gustave Courbet, demanda qu'on supprimât la colonne, en envoyant les bas-reliefs dans un musée. Le gouvernement de la Défense nationale ne tint pas compte de cette requête, et il ne fut plus question de toucher à la colonne, jusqu'à ce que la Commune, le 12 avril, en eut ordonné la destruction avec des déclamations cosmopolites. Les modérés du gouvernement de l'Hôtel de Ville parvinrent à faire traîner l'exécution durant quelques semaines. Cette œuvre de délire s'exécuta enfin, à la grande joie des Allemands, qui purent, des hauteurs du nord de Paris, voir crouler le monument d'Austerlitz.

On en a depuis fait porter, peu équitablement, toute la responsabilité morale et matérielle sur le peintre Courbet, qui ne fut pour rien dans le décret ni dans l'exécution.

Le 17 mai, la Commune ordonna l'exécution immédiate de son décret du 17 avril sur les otages, qui était resté, jusque-là, suspendu sur la tête de nombreux détenus. Le jury d'accusation, prescrit par ce décret, se réunit et condamna à servir d'otages un certain nombre de gendarmes et de sergents de ville prisonniers. Le décret ordonnait de fusiller trois otages pour chaque garde national fusillé par les Versaillais.

Du 11 au 18 mai, tout ce qui restait de journaux indépendants fut supprimé.

Pendant ce temps, une délégation, dite scientifique, réquisitionnait toutes les matières incendiaires, soufre, phosphore, sulfure de carbone, et ce pétrole qui allait devenir trop fameux !... Ces sinistres préparatifs indiquaient que la Commune s'apprêtait à mettre à profit les leçons des Prussiens en fait d'incendie ; elle devait dépasser ses maîtres !

Ces hommes pouvaient faire un mal immense en tombant; mais leur perte était certaine. Le vide se faisait autour d'eux. La bourgeoisie républicaine, neutre les premiers jours, était indignée et absolument hostile ; les classes populaires se détachaient en très grande partie ; le nombre des combattants effectifs se réduisait rapidement. Les bataillons qui restaient obstinés à la lutte, étaient loin de s'associer en masse à toutes les mauvaises passions de leurs chefs ; les crimes qui allaient souiller les derniers jours de la Commune ne devaient avoir qu'un nombre limité de complices.

M. Thiers proposait le coup décisif. Il avait choisi pour point d'attaque les rem-

parts du Point-du-Jour, établi sur la hauteur de Montretout, théâtre du dernier effort de Paris contre l'armée allemande, une batterie de 70 canons de marine approvisionnés à mille coups; et, avec cette énorme concentration de pièces de gros calibre, il faisait battre en brèche à une grande lieue de distance. Cela ne s'était jamais vu. Autour de lui, dans l'armée, on doutait du résultat. L'événement le justifia. La formidable canonnade de Montretout ouverte le 8 mai, eut bientôt fait taire le canon des remparts. Les troupes avaient franchi la Seine dès la nuit du 8 au 9, et commencé d'ouvrir des tranchées, depuis la rivière, à travers le bois de Boulogne, jusqu'à l'avenue de Neuilly. Le 18, les cheminements amenèrent les troupes au pied des glacis. Par dessus leurs têtes, Montretout, en face des remparts, et le fort d'Issy, à revers, continuaient à lancer un déluge de fer; d'autres batteries venaient d'être



Ferré.

amenées à quelques centaines de mètres de l'enceinte; les escarpes des fortifications croulaient.

M. Thiers avait tout apprêté pour l'assaut, mais, il en voyait approcher l'heure avec angoisse; il redoutait, non la chance d'un échec, mais les scènes de carnage et de destruction qu'amèneraient une entrée de vive force et une bataille dans Paris. Il avait espéré prévenir cette extrémité et réduire de beaucoup les malheurs prévus, en surprenant ses adversaires. Aidé par les nombreux réfugiés parisiens qui l'entouraient à Versailles, il n'avait cessé d'entretenir des intelligences dans Paris. Plus d'une fois, on lui promit de lui livrer une des portes. Des hommes courageux allaient et venaient, à travers mille périls, entre Paris et Versailles, et portaient parole pour leurs amis qui, à l'intérieur, étaient disposés à s'armer contre la Commune. La porte du Point-du-Jour avait failli être ouverte aux troupes vers le commencement de mai. Là, et en deux ou trois autres endroits, des incidents se jetèrent à la traverse. M. Thiers était venu en personne, une nuit, dans les tranchées, pour entrer avec l'armée.

Les entreprises concertées avec les partisans du gouvernement ayant échoué, des agents hardis s'adressèrent aux chefs mêmes de l'armée de la Commune. Le plus capable qui restât depuis la double disgrâce de Cluseret et de Rossel, Dombrowski, commandait toute la partie ouest de l'enceinte. C'était un homme trop intelligent pour ne pas juger la catastrophe inévitable. Il entra directement en pourparlers et fit demander pour lui et pour quelques-uns de ses officiers des sauf-conduits et une grosse somme. Il promit de faire évacuer par les fédérés, le 20 mai, toute la ligne des fortifications, du Point-du-Jour à la porte de Wagram; mais, le matin même du 20, l'agent qui avait mené la négociation,

nommé Veysset, fut dénoncé et arrêté, puis fusillé. On n'arrêta pas, cependant, Dombrowski, défendu par plusieurs des meneurs de la Commune. Des doutes ont été émis sur ce qui le concerne : trompait-il la Commune, ou trompait-il M. Thiers? Cette seconde interprétation paraît peu vraisemblable.

Le lendemain, 21 mai, M. Thiers et le maréchal de Mac-Mahon comptaient qu'il faudrait encore battre en brèche deux ou trois jours avant de donner l'assaut. Des incidents contraires avaient obligé jusque-là d'ajourner l'action ; un incident favorable la précipita.

Vers trois heures de l'après-midi, un officier placé aux avant-postes, à Billancourt, le capitaine de frégate Trèves, aperçoit, sur le rempart croulant du Point-du-Jour, près la porte de Saint-Cloud, un homme qui appelle en agitant un mouchoir blanc. L'officier s'approche ; l'homme, Ducatel, ce nom appartient à l'histoire, crie que le rempart est abandonné ; que l'entrée est libre. Le bataillon fédéré qui était de garde, ne pouvant tenir sous un feu effroyable, avait déserté son poste. Le capitaine Trèves entra avec la garde de la tranchée, en passant homme par homme sur les débris du pont-levis. Les sapeurs du génie jetèrent une passerelle. Toute une division suivit. Le maréchal de Mac-Mahon, averti, mit en mouvement toute l'armée.

Dans la soirée et dans la nuit, la première division qui avait pénétré et une seconde division de l'armée de réserve, sous le général Vinoy, chassèrent les fédérés du viaduc et de la porte d'Auteuil, enlevèrent, sans grande résistance, une forte barricade qui barrait le quai de Passy, et s'avancèrent rapidement jusqu'au Trocadéro. Les carrières creusées sous cette colline contenaient un immense approvisionnement de toute espèce de munitions de guerre, formé pendant le premier siège ; il y avait là de quoi faire sauter toute cette partie de Paris, si les gens de la Commune avaient eu le temps d'y mettre le feu.

Les trois corps des généraux Clinchant, Douai et Ladmirault, durant cette même nuit, étaient entrés à la suite de Vinoy, et, filant le long des remparts, avaient occupé les portes de Passy et de la Muette. Une brigade des troupes de Vinoy avait passé la Seine, et était allée, par le chemin de ronde, aider le corps du général de Cissey à entrer par les portes de Sèvres et de Versailles. De grand matin, l'École militaire fut enlevée par cette brigade coopérant avec Cissey.



Raoul Rigault.

La résistance avait été assez faible jusque-là. Rien n'était prêt pour la défense au dedans des remparts. La « commission scientifique » de la Commune avait bien pu discuter les plans les plus sinistres ; mais toutes ces combinaisons infernales qui devaient anéantir l'armée victorieuse et Paris

vaincu, le feu grégeois, les batteries électriques, les mines qui feraient sauter les égouts, et tout le reste, étaient restés en projet. Les barricades mêmes n'étaient pas construites, sauf sur quelques points. Il n'y avait de solidement en défense que la ligne de barricades et d'épaulements qui barrait le passage, de la Seine à la rue Royale-Saint-Honoré, en avant du jardin des Tuileries et de la rue de Rivoli; et cette position, redoutable de front, ne pouvait rien contre un mouvement tournant opéré dans les quartiers de la rive droite. Si les troupes, maîtresses des quinzième et seizième arrondissements, se fussent portées vivement en avant, elles eussent occupé, à peu près sans coup férir, presque tout le huitième arrondissement, le neuvième, le deuxième, une grande partie du premier et tout le septième : la population les attendait avec impatience. De grandes ruines eussent été évitées.

On ne le fit pas. On ignorait le désarroi où se trouvaient, le 22 au matin, la Commune et tout ce qui se rattachait à elle. Les terribles revers causés par la témérité de l'Empire et l'échec récent du 18 mars, avaient appris la prudence aux généraux. Croyant l'effectif des combattants de la Commune supérieur à ce qu'il était devenu maintenant, ils ne voulaient, à aucun prix, s'exposer à être repoussés ou coupés sur un point quelconque. Ils ne se départirent pas d'un plan dont l'exécution était lente, mais sûre. C'était d'envelopper leurs adversaires par un double mouvement tournant sur la plus grande échelle et dans le plus grand ordre. Ils en avaient les moyens : l'armée s'élevait à 130,000 hommes.

On se garda bien d'aller se heurter contre la ligne fortifiée de la place de la Concorde; on se contenta d'échanger des coups de canon avec les défenseurs de cette ligne, et, dans le faubourg Saint-Honoré, on chemina, avec la sape et la pioche, à travers les maisons, pour arriver sur les retranchements de la rue Royale.

Pendant ce temps, deux grandes ailes se déployaient au nord et au sud, l'une poussant vers Montmartre, l'autre, par la gare du Montparnasse, vers la barrière d'Italie et la Butte-aux-Cailles.

Cette vaste manœuvre, menée avec circonspection, assurait la perte de la Commune, mais lui donnait du temps pour se remettre du premier trouble et organiser une résistance désespérée. Le Comité de Salut public et le délégué à la guerre, Delescluze, n'avaient d'abord cru qu'à une échauffourée; ils ne reconnurent la grandeur du péril que lorsque Dombrowski vint, à deux heures du matin, à l'Hôtel de Ville, leur apprendre la vérité. Le Comité de Salut public, de son côté, Delescluze, du sien, se hâtèrent de lancer un furieux appel aux armes. Le tocsin, les clairons, les tambours éveillèrent Paris en sursaut. Les sentiments les plus contraires, la colère, la terreur, l'espérance, répandirent dans la ville une immense agitation.

La Commune tint, le matin du 22, sa dernière séance. Les membres présents, en petit nombre, abattus, sentant tout perdu, ne savent rien résoudre et s'en remettent au Comité de Salut public, qui se laisse imposer en silence cette terrible charge. Il est convenu que chacun ira présider à la défense dans sa municipalité. Parmi les membres de la Commune, du Comité central, du Comité même de Salut public, plus d'un eût bien voulu capituler; ils n'osèrent insister; comme toujours, depuis le 18 mars, les violents, les furieux l'emportèrent. La Commune se dispersa et on ne la revit plus.

Le Comité central l'avait précédée; il lui survécut. Il se réinstalla à l'Hôtel de Ville, acceptant ainsi la responsabilité de cette horrible semaine. Il ne trouva pas plus de combinaisons stratégiques ni de plan d'en-

semble que la Commune; mais la défense locale s'organisa partout, dans les quartiers populaires, sous la direction des hommes les plus énergiques de l'insurrection; les barricades surgirent de tous côtés, les partisans de la Commune forçant les indifférents et même les adversaires à y travailler avec eux. Des détachements de fédérés poussèrent les barricades jusque dans les quartiers où les habitants leur étaient hostiles, mais n'étaient pas en mesure de s'opposer à eux par les armes. Pendant ce temps, les plus pervers et les plus forcenés se hâtaient de réparer le temps perdu pour apprêter les moyens de destruction.

La lutte allait prendre le caractère le plus acharné et le plus atroce.

Il y avait encore bien des mobiles divers dans la farouche exaltation des insurgés, même depuis qu'une multitude de Parisiens, d'abord incertains, ou même favorables, avaient changé de sentiments et aspiraient à être délivrés de la Commune. Il subsistait chez bon nombre de fédérés une conviction sincère de combattre pour la République, conviction soutenue par l'orgueil parisien, qui s'indignait de céder « aux ruraux. » Il y en avait qui n'étaient plus animés que par la passion du combat pour le combat; parmi eux, le sentiment patriotique, auquel on n'avait pas donné satisfaction en les jetant à fond dans la lutte contre les Prussiens, avait dégénéré en un pur instinct de bataille, qui se tournait contre les Français. Chez d'autres, l'envie, les haines sociales, tournaient au mal des natures énergiques et incultes. Une foule d'hommes, dont la raison était altérée par la perte des habitudes de travail et par le vin, suivaient passivement les meneurs et pouvaient, sans être pervers, s'associer à des actions criminelles. Quant aux chefs, ici, c'était l'exaspération des sectaires qui voyaient s'évanouir leurs utopies au moment où ils avaient cru toucher au triomphe; ailleurs, la rage des ambitieux effrénés, des vaniteux féroces, qui avaient, un moment, réalisé leurs rêves, régné sur la reine des cités, et qui étaient résolus à s'ensevelir sous les ruines de ce Paris qui échappait à leurs mains. Un bon nombre, toutefois, voulaient bien faire les ruines, mais en se ménageant les moyens d'y survivre. Il y avait aussi ce qu'on peut appeler les artistes du mal, de petits Nérons démagogues, qui prétendaient, en tombant, se donner un grand spectacle et terminer le drame de la Commune par un éclatant dénouement; refaire Néron incendiant Rome. Il y avait enfin les tigres à face humaine, les fauves qui aiment le sang pour le sang et tuent pour tuer.

Les passions mauvaises n'étaient pas toutes d'un seul côté. Assurément, dans la masse de l'armée, à la conscience du devoir, à la conviction d'agir pour le salut de la patrie, s'associaient des indignations bien naturelles contre ceux qui avaient soulevé la guerre civile en présence de l'ennemi, contre ceux qui avaient renversé, aux battements de mains des Prussiens, la colonne de la Grande-Armée, contre ce prétendu gouvernement qui retenait dans ses prisons les soldats qui refusaient de servir la révolte. Un incident avait dû exciter une colère violente et durable. Le lendemain même du 18 mars, le général Chanzy avait été arrêté, à une barrière de Paris, par une bande de brutes ivres et traîné à la prison de la Santé avec mille outrages. Le Comité central lui-même avait eu grand'peine à faire relâcher ce héros de la Défense nationale par la horde qui dominait le quartier. Les sentiments qu'excitaient de tels actes étaient fort légitimes; mais d'autres ne l'étaient pas : la haine du réactionnaire, et du bonapartiste contre Paris, la soif de revanche de la contre-révolution. Il y avait, là aussi, des passions implacables dispo-

sées à aggraver les terribles et inévitables entraînements d'une prise d'assaut. Déjà, sur plus d'un point, on fusillait au hasard des prisonniers, cruauté dont le retentissement devait être bientôt étouffé par celui des meurtres atroces, des nouveaux massacres de septembre, qu'ordonnèrent de sang-froid, en dehors du combat, une partie des chefs de la révolte.



[illegible]

L'armée avançait pas à pas, les divers corps se donnant la main, du nord au sud, d'un bout à l'autre de Paris. Le 22 au soir, les troupes se déployaient des Batignolles à la gare de l'Ouest par la gare Saint-Lazare, les Champs-Élysées et le Corps législatif.

Le lendemain, les opérations furent poussées avec bien plus de vigueur et avec de bien plus grands résultats. L'aile droite s'avança le long des remparts jusqu'à la route d'Orléans et à l'Observatoire, tout en dégageant la partie sud du faubourg Saint-Germain. L'aile gauche tourna la butte Montmartre et coupa les fédérés qui défendaient la colline d'avec ceux qui occupaient encore Clichy, Levallois-Perret et les dernières maisons de Neuilly. Ceux-ci, se sentant perdus, mirent bas les armes, en abandonnant plus de 100 pièces de canon. Les corps des généraux Ladmirault et Clinchant escaladèrent alors la butte Montmartre au nord et au sud. Les fédérés, qui ne s'étaient pas mis en garde contre le mouvement tournant, n'opposèrent pas une longue résistance à cette double attaque, et la redoutable citadelle de l'insurrection, toute hérissée d'artillerie, fut emportée plus vite et avec moins de perte qu'on ne s'y attendait. Le drapeau tricolore avait remplacé le drapeau rouge sur Montmartre le 23 à midi. La conquête de cette importante position rendait intenable, pour les insurgés, le centre de Paris et, au nord, la Villette. Leur abandon de ces quartiers allait être signalé par les plus effroyables catastrophes qu'avaient préméditées les plus pervers de leurs chefs.

Le Comité de Salut public avait publié, dans la journée, un arrêté qui ordonnait de brûler toute maison de laquelle partirait un coup de fusil ou une agression quelconque contre la garde nationale. Il fut ensuite prescrit de brûler les maisons assaillies « par les Versaillais ou par la réaction. »

Ceci faisait allusion à la prise d'armes d'un groupe de gardes nationaux ennemis de la Commune, qui avaient bravement attaqué ses partisans dans le faubourg Saint-Germain, en devançant les troupes.

Le Comité envoya l'ordre aux municipalités de requérir immédiatement tous les produits chimiques inflammables et violents et de les concentrer dans le onzième arrondissement. Delescluze, le délégué à la guerre, avait établi son quartier général



Derniers moments de l'archevêque Darboy et des otages.

dans la mairie du onzième. C'était là que ce vieux révolutionnaire, le plus énergique des membres de la Commune, aussi incapable de crainte que de scrupule, avait projeté de s'arrêter pour ne plus reculer.

Des lueurs rouges avaient commencé d'apparaître sur les deux rives de la Seine, une heure ou deux avant le coucher du soleil. Un peu avant la nuit, des colonnes de flammes jaillirent à la fois du ministère des finances, des maisons qui font le coin de la rue Royale et du faubourg Saint-Honoré, du conseil d'État et du palais de la Légion-d'honneur; puis toute la façade des Tuileries, à son tour, s'embrasa, et, suivant l'expression du général Vinoy, une longue ligne rouge parut réunir les deux immenses foyers de la rive droite et de la rive gauche.

A qui appartient la responsabilité directe de ce grand attentat et de ceux qui ont suivi? On n'a point de preuve écrite d'une délibération de la Commune ou du Comité central; mais il n'y a aucun doute que les plus sinistres projets n'y aient été agités maintes fois. Ce n'était pas pour rien qu'on réunissait les matières inflammables. Rossel, dans ses papiers qui ont été publiés, accuse formellement la majorité de la Commune, Félix Pyat et les blanquistes. Il paraît cependant que Pyat, membre du Comité de Salut public, avait, le 22, insinué qu'on devrait traiter avec Versailles. Quoi qu'il en soit, la moindre part, dans les crimes de la fin, semble revenir aux membres de l'Internationale ; ils avaient été relativement les moderés et n'étaient plus écoutés. L'incendiaire des Tuileries est connu ; c'est

Bergeret, cet étrange général qui sut mieux brûler qu'il n'avait su combattre. Il était certainement d'accord avec le Comité de Salut public.

De nouveaux incendies furent allumés dans cette affreuse nuit : le Palais-Royal, puis la bibliothèque du Louvre, qui se trouvait dans l'aile la plus voisine des Tuileries. Cette merveilleuse collection de livres d'art et de littérature, remplie des éditions les plus belles et les plus rares, fut anéantie en peu d'heures. De plus grands malheurs étaient à craindre Les galeries du Louvre, le plus vaste musée du monde, avec leurs immenses trésors de peinture et de sculpture, étaient sous la menace immédiate. Il y eut quelques heures de cruelles angoisses à Versailles. Le lendemain, de grand matin, M. Thiers dit, les larmes aux yeux, à des amis qui partaient pour Paris : « Savez-vous? le Louvre brûle ! »

En entrant dans Paris, on voyait l'air plein de flammèches noires; on croyait que c'était les tableaux du Louvre ! Heureusement, ce n'était que les papiers du ministère des Finances, et le Grand-Livre avait été sauvé !

Le ciel, cette nuit, nous avait protégés contre les hommes; pas un souffle de vent; les flammes montaient tout droit en jets d'une prodigieuse hauteur, mais ne tourbillonnaient pas et ne gagnaient pas. Les troupes, le 24 au matin, eurent le temps d'accourir; on dut surtout le salut du Louvre à un brave officier qu'on a eu le regret de voir périr le lendemain, à la place de la Bastille. Nos deux trésors par excellence, le Louvre et la Bibliothèque nationale, échappaient ainsi au pétrole des barbares modernes.

L'horreur des incendies allait, toutefois, se multipliant. Une seconde zone de Paris était envahie par les flammes. Avant d'être entièrement chassés du faubourg Saint-Germain, ceux des insurgés qui se faisaient les instruments des incendiaires, avaient eu le temps de pétroler et d'allumer les hôtels de la rue de Lille, plusieurs maisons de la rue du Bac et une partie de la Croix-Rouge. Si l'on avait su leur petit nombre, dans ces quartiers, on eût pu les en faire disparaître beaucoup plus vite.

La Cité brûlait à son tour. La Préfecture de Police et le Palais de Justice étaient en feu. Il y eut là des destructions irréparables, et comme architecture et surtout comme archives, au point de vue de l'histoire de Paris et de la France, et spécialement de l'histoire de la Révolution. On dut encore s'estimer heureux que le chef-d'œuvre du treizième siècle, l'admirable Sainte-Chapelle, sortît intacte de ce gouffre.

Après la Sainte-Chapelle, Notre-Dame était menacée de destruction. Quatre foyers d'incendie avaient été préparés dans la cathédrale; le feu y était. La courageuse intervention d'un médecin de l'Hôtel-Dieu, le docteur Brouardel, à la tête des internes en pharmacie, nous sauva de ce malheur et de cette honte; les incendiaires se retirèrent devant la population ameutée; une bande d'enfants qu'ils avaient recrutés et qui les avaient aidés à mettre le feu, aidèrent les internes et le personnel de l'Hôtel-Dieu à l'éteindre.

On n'éteignit malheureusement pas l'Hôtel de Ville. Les frénétiques qui allaient en être chassés, avaient embrasé ce palais du peuple, ce sanctuaire de la Révolution, après le palais des rois et les monuments du grand art national du moyen âge, comme pour montrer à quel point ils étaient étrangers à la France de tous les temps; l'Hôtel de Ville s'écroula dans les flammes. Des établissements d'une importance incalculable, les Archives, l'Imprimerie nationale, le Conservatoire des Arts et Métiers, furent sauvés par les artistes qui, formés en bataillon, expulsèrent les incendiaires; mais, pendant ce temps, brû-

laient, avec la manufacture des Gobelins, les plus belles tapisseries du monde.

C'était le 25 mai; le 26, ce fut le tour de la gare de Lyon et des docks de la Villette, qui contenaient pour vingt millions de marchandises; près de l'Arsenal, le Grenier d'abondance s'était déjà effondré.

Durant plusieurs nuits, les populations stupéfaites voyaient, de trente lieues à la ronde, le ciel rougi comme par une sinistre aurore boréale. De plus près, les Français, des hauteurs de Meudon et de la cour d'honneur de Versailles; les Prussiens, de Saint-Denis et des hauteurs du nord de Paris, contemplaient, avec des sentiments bien opposés, ce tableau, d'une effroyable grandeur, qui rappelait les plus vastes des catastrophes de l'antiquité. Les Prussiens avaient tenté en vain de se donner ce spectacle de Paris s'abîmant dans un déluge de feu; le pétrole allumé par des mains françaises, faisait ce que n'avaient pu faire les bombes prussiennes. La postérité ne pourra croire aux récits du second siège de Paris; elle n'y voudra voir qu'un rêve monstrueux.

D'autres forfaits signalaient la furieuse agonie de la Commune. Les assassinats se mêlaient aux incendies. La Préfecture de Police, depuis le 18 mars, avait été au pouvoir de deux hommes qui dépassaient la plupart de leurs émules dans la volonté persistante et dans l'énergie du mal; d'autres, sans être foncièrement pervers, étaient entraînés par une sorte de délire jusqu'au crime. Ces deux jeunes gens, Raoul Rigault et Ferré, eussent été, en temps ordinaire, des criminels de droit commun; aux jours des grandes tyrannies, ils se fussent montrés encore plus aptes au rôle de chefs de la police d'un tyran, de chefs des sicaires d'un Tibère ou d'un Caligula, qu'à celui de bourreaux démagogues. Raoul Rigault, surtout, avait au plus haut degré le génie de l'inquisiteur et du sbire. Il ne rêvait qu'à encombrer les prisons, avec la pensée de les vider par le meurtre.

La première victime à laquelle il s'adressa, fut Gustave Chaudey, que nous avons plusieurs fois cité pour son rôle dans les congrès socialistes et pour sa courageuse conduite au 31 octobre. Dénoncé par une immonde petite feuille qui avait repris le titre du trop fameux journal d'Hébert, *le Père Duchêne*, il avait été arrêté le 13 avril. Cet ancien disciple de Proudhon avait résisté résolument aux factieux, comme adjoint au maire de Paris, et encouru des haines que ne semblait pas provoquer sa nature bienveillante et cordiale. Le 23 mai au soir, Raoul Rigault se transporta à Sainte-Pélagie. En sa qualité de procureur général de la Commune, il fit comparaître devant lui Chaudey et, sans autre forme de procès, il l'envoya, dans la cour de la prison, à un peloton d'exécution. Les gardes nationaux tirèrent de façon à ne pas l'atteindre. Chaudey cria : « Vive la République! » Trois misérables qui accompagnaient Rigault se jetèrent sur Chaudey et le tuèrent de trois coups de feu à bout portant.

Rigault fit fusiller ensuite trois gendarmes prisonniers. Il voulait faire subir le même sort à trente-quatre autres gendarmes enfermés à la Conciergerie. Par une ruse généreuse, le greffier Durlin, que secondèrent les autres employés, trouva moyen de retarder l'exécution et de sauver les détenus.

Raoul Rigault fut pris derrière une barricade et mis à mort sur place le lendemain. Il mourut avec la féroce énergie d'une bête de proie. Il laissait malheureusement derrière lui un lieutenant qui le valait, Ferré. L'œuvre homicide fut poursuivie.

M. Bonjean, président de chambre à la Cour de cassation, avait été arrêté dès le 21 mars. C'était un homme très bienveillant et très généreux. Sénateur sous l'Empire,

il avait toujours tâché de défendre ou de revendiquer la liberté; il était à la fois très religieux et très opposé à l'ultramontanisme. Il avait été réuni, dans la prison de Mazas, à l'archevêque, à l'abbé Deguerry et à un grand nombre d'autres prisonniers, parmi lesquels beaucoup d'ecclésiastiques.

L'archevêque Darboy, dont nous avons signalé le rôle si honorable et si français durant le funeste concile de Rome, était un des prélats les plus éclairés, les plus respectables et les plus sympathiques qui eussent occupé le siège archiépiscopal. Le curé de la Madeleine, l'abbé Deguerry, également connu et apprécié des gens du monde et des pauvres, était, comme l'archevêque, de ces hommes qui n'ont point d'ennemis personnels, et qui ne devraient pas avoir d'ennemis politiques. Une chance de salut s'était présentée pour les principaux des captifs. Blanqui avait été arrêté en province. Il avait dans la Commune des partisans dévoués jusqu'au fanatisme. Ceux-ci eurent la pensée d'échanger contre Blanqui, l'archevêque, l'abbé Deguerry et peut-être M. Bonjean. Ils firent parvenir, à ce sujet, une lettre de l'archevêque à M. Thiers. Il y eut là, pour M. Thiers, de grandes perplexités. Il consulta le Conseil des ministres, puis la Commission des Quinze, qui recevait du gouvernement les communications qu'on ne peut faire à une grande assemblée.

Le Conseil, et, après lui, la Commission furent unanimes à déclarer qu'une pareille transaction était impossible. M. Thiers répondit au nonce du pape que Blanqui, condamné à mort par contumace, allait être jugé à nouveau, et que, comme chef du pouvoir exécutif, il pourrait ensuite le gracier, mais qu'il n'avait pas le droit de le mettre préalablement en liberté.

M. Thiers et son gouvernement ne voulaient pas traiter avec l'insurrection : l'Assemblée, d'ailleurs, ne l'eût pas permis; M. Thiers ne croyait pas la vie de l'archevêque en danger; il n'imaginait pas que les gens de la Commune portassent si loin l'atrocité.

Il y a aussi une chose triste à dire ; c'est que, dans le monde réactionnaire et clérical, on s'intéressait moins à monseigneur Darboy qu'on ne l'eût fait à un prélat ultramontain. On lui savait mauvais gré de ce qui sera son honneur dans l'histoire : d'avoir défendu jusqu'à la dernière heure, la vieille Église de France, abandonnée par le gouvernement impérial. Ceci ne s'applique point au nonce Chigi, qui fit ce qu'il pouvait en faveur des malheureux captifs.

L'échange ne s'accomplit donc pas. Nous avons cité le décret de la Commune, du 17 mai, qui annonçait les représailles sur les otages ; le 22 au soir, par ordre du Comité de Salut public, les détenus de Mazas furent tranférés à la Roquette, « dépôt des condamnés. » Le Comité de Salut public porte donc l'entière responsabilité de ce qui va suivre. La mort des otages est décidée ! On comprend les représailles entre des factions qui luttent à coups d'exécutions ; mais, ici, il s'agissait d'hommes absolument étrangers à la lutte, et dont tout le crime consistait dans leurs titres, dans leur profession, dans leur situation sociale. Ce n'était pas à un parti politique, c'était à la société en général, comme à l'humanité, qu'on faisait la guerre de l'assassinat.

L'ex-lieutenant de Raoul Rigault, Ferré, « délégué à la sûreté générale, » après avoir incendié la Préfecture de police et le Palais de Justice, rejoignit, le 24, Delescluze à la mairie du onzième.

De l'Hôtel de Ville en feu s'étaient rejetés dans ce quartier général un certain nombre de membres de la Commune et du Comité. On a dit, mais sans preuve, qu'il s'était



Les incendies de Paris (Mai 1871).

formé là une prétendue cour martiale de trois membres, trois obscurs comparses de Ferré, qui, sous la présidence d'un nommé Genton, auraient décidé qu'on mettrait à mort six otages : l'archevêque, M. Bonjean et quatre autres prisonniers quelconques. Il est plus probable que Ferré et les autres membres présents de la Commune et du Comité central donnèrent directement l'ordre à Genton. Cet homme se rendit de la mairie du onzième à la Roquette, avec une bande de gens choisis. Ce fut là seulement que Genton, à lui tout seul, choisit les quatre victimes qui devaient être jointes aux deux premières. C'étaient l'abbé Deguerry, l'abbé Allard, aumônier des ambulances, qui avait rendu beaucoup de services pendant le siège, et deux jésuites, que les massacreurs allaient réunir dans la mort avec leur ancien adversaire, Darboy. Les derniers moments de l'archevêque et de M. Bonjean offrirent des circonstances très touchantes ; les six victimes tombèrent sous les balles dans un recoin sombre du chemin de ronde de la prison.

Le lendemain, 25, un autre massacre eut lieu à l'extrémité opposée de Paris. Les Dominicains, qui tenaient un établissement d'enseignement à Arcueil, avaient été arrêtés le 19 mai. Le délégué à la mairie du treizième, Sérizier, les fit sortir, puis, une fois dehors, lui et sa bande les criblèrent de balles dans une véritable chasse aux hommes. Deux femmes, équipées militairement, furent plus acharnées au meurtre que les bourreaux de l'autre sexe. Ce Sérizier,

qui se montra là si barbare, avait naguère défendu résolument Chanzy contre les brutes qui l'assaillaient; mais il était possédé d'une haine contre les prêtres, qui allait jusqu'à la démence. Le fanatisme de la négation fait des monstres tout aussi bien que le fanatisme de la superstition.

Le 26, les scènes de meurtre recommencèrent dans le nord de Paris. Delescluze, la veille, avait donné l'ordre de transférer, à la mairie du vingtième, la masse d'otages qui encombrait la Grande et la Petite-Roquette. Les hommes de la Commune se préparaient un dernier refuge sur les hauteurs, de Belleville aux Buttes-Chaumont. Il paraîtrait que Delescluze songeait à obtenir, du gouvernement victorieux, la vie de ses compagnons en échange des 150 prisonniers que la Commune avait encore entre ses mains. Delescluze ne vit pas la journée du 26. Il était découragé, dégoûté de l'anarchie dans laquelle il se débattait parmi des furieux ineptes. Lui, cet apôtre de la dictatoriale unité jacobine, en être venu à signer ce manifeste de l'ultra-fédéralisme qui prétendait diviser la France en 40,000 républiques! et cela pour aboutir à une irrémédiable défaite!... Il avait assez de la vie; il alla se faire tuer derrière une barricade.

Le 26, on commença d'exécuter, après sa mort, son ordre de translation des otages. On envoya un peloton chercher à la Grande-Roquette une dizaine d'ecclésiastiques et trente-trois gendarmes. Ces malheureux furent conduits de la Grande-Roquette à la mairie du vingtième, et, de là, à la rue Haxo, près des fortifications. Pendant la première partie de ce long trajet, les prisonniers n'avaient qu'une faible escorte; la plupart d'entre eux étaient d'anciens soldats et avaient été des hommes énergiques. S'ils se fussent jetés sur les quelques fédérés qui les conduisaient, ils les eussent culbutés, et la population du quartier de la Roquette eût favorisé leur évasion; chose étrange! pas un ne songea à lutter. La captivité les avait tellement abattus, qu'ils allèrent machinalement à la mort. Les pires éléments de la faction communaliste s'étaient massés dans le haut de Belleville. Les prisonniers tombèrent au milieu de cette tourbe forcenée, qui les massacra avec des circonstances révoltantes. Un membre de la Commune, Varlin, de l'Internationale, fit en vain de courageux efforts pour les sauver. Il fut malheureusement pris et fusillé, peu après, par la troupe; c'était un de ceux qui eussent mérité d'être épargnés.

Il restait encore à la Grande-Roquette plus de 300 otages, la plupart militaires ou sergents de ville, et, à la Petite-Roquette, une masse de plus de 1,300 soldats, qui, restés dans Paris après le 18 mars, n'avaient pas voulu porter les armes pour la Commune.

Ferré vint, le 27, avec un bataillon de fédérés, chercher le reste des otages pour les emmener à Belleville: mais il ne rencontra plus, cette fois, la même passivité que la veille. Les otages, aidés, excités même et dirigés par quelques-uns de leurs surveillants, se barricadèrent et se mirent en défense. Au moment où les fédérés allaient les attaquer, le cri: « Voilà les Versaillais! » mit Ferré et les siens en déroute. Tout ce qui restait de prisonniers fut sauvé. Ferré se cacha, fut arrêté quelques semaines après, condamné à mort et exécuté. Lui et Raoul Rigault ont été peut-être les deux figures les plus odieuses de nos guerres civiles.

Tandis qu'une fraction de fédérés égorgeait des victimes sans défense, un plus grand nombre avait continué de défendre, avec un courage obstiné, leur déplorable cause; la résistance redoublait d'énergie désespérée à mesure que les progrès des assaillants la resserraient dans un cercle

plus étroit. La Butte-aux-Cailles, cette hauteur qui domine le quartier des Gobelins et la vallée de la Bièvre, fut surtout défendue avec vigueur et intelligence par le Polonais Wrobleski. Il en fut délogé, le 25, par le corps de Cissey. Sur la rive nord de la Seine, le 26, après deux jours de combat acharné, le corps de Vinoy se rendit maître du pont d'Austerlitz, puis de la place de la Bastille, puis du faubourg Saint-Antoine, et donna la main, sur sa gauche, aux corps de Clinchant et de Douai. A l'extrême gauche, le corps de Ladmirault avait atteint la Villette. Les hauteurs où l'on avait refoulé l'insurrection allaient être totalement cernées par l'armée française.

Le dernier noyau du Comité central, réfugié rue Haxo, près du lieu où avaient été massacrés les otages, avait, dans un dernier accès de rage, retourné contre l'intérieur le canon des remparts et bombardé Paris à la prussienne, c'est-à-dire en tirant, non sur ses adversaires, mais sur la ville. Quand il vit le cercle de fer que formait l'armée près de se fermer autour de lui, il envoya, par deux fois, demander aux Prussiens de les laisser opérer une retraite à travers leurs lignes, par les portes encore libres de Bagnolet et de Romainville. Il n'eut point de réponse. Plus d'un, entre les meneurs de la Commune, s'évada, en effet, mais individuellement, à travers les lignes ennemies.

Le 27, les corps de Vinoy et de Ladmirault attaquèrent à la fois le cimetière du Père-Lachaise et les Buttes-Chaumont, serrant ainsi entre eux Belleville et Ménilmontant, pendant que les corps de Clinchant et de Douai barraient le passage aux fédérés vers l'intérieur. L'asile des morts fut troublé par le fracas d'une lutte acharnée et souillé de flots de sang. Les troupes s'emparèrent de la moitié du cimetière et tournèrent Belleville le long des fortifications. Les Buttes-Chaumont furent également emportées.

Le 28, les restes de l'insurrection, entourés de toutes parts, furent forcés dans Ménilmontant et dans Belleville. Ils défendirent, avec une passion désespérée, leurs dernières barricades, tandis qu'une bonne partie de ceux qui les avaient fanatisés ne songeaient plus qu'à s'échapper sous des travestissements ou avec de faux passeports. Les combattants des barricades furent tous pris ou tués.

La guerre civile, après la guerre étrangère, était finie. La guerre civile, mais, non pas, hélas! les suites de la guerre civile. Les représailles implacables, les longs ressentiments, les haines réciproques entre Français qui n'auraient du connaître d'autre ennemi que l'étranger! Il restait entre les mains de l'armée 38,000 prisonniers, non pas seulement des bataillons entiers pris les armes à la main, mais des groupes de population ramassés, pour ainsi dire, en bloc, et qu'on traîna, qu'on entassa à Versailles et à Satory.

Heureux encore, si des exécutions sommaires n'eussent décimé cette multitude captive avant qu'on l'emmenât en longues colonnes hors de Paris! Des cours martiales improvisées firent fusiller, le 28, 148 prisonniers au Père-Lachaise, 227 à la Roquette, beaucoup d'autres à la caserne Lobau, à Vincennes et sur divers points. Ce ne fut pas sans peine que le gouvernement arrêta ce carnage. La population civile, ennemie de la Commune, loin de retenir les militaires, les poussait à la vengeance. L'indignation causée par le massacre des otages, l'horreur du sang versé, se transformait en soif de sang! Et, comme il arrive fatalement dans les luttes intestines, les plus criminels échappaient pour la plupart, et les représailles frappaient les moins coupables et enveloppaient avec eux bien des innocents.

11 ou 12,000 hommes avaient péri parmi les fédérés ; des milliers d'autres étaient destinés à l'exil au bout du monde ; plus de 7,000 soldats avaient été tués ou blessés durant la lutte.

La perte de tout ce sang français était cruelle pour la France ; les pertes morales étaient bien plus cruelles encore. La responsabilité des meneurs qui n'avaient pas cédé à un aveugle entraînement, qui avaient eu conscience de leurs actes, la responsabilité des ambitieux et des sectaires est effrayante devant la patrie et devant l'histoire. Ils ne sont pas seulement responsables de tant de morts, de tant de ruines, des immenses malheurs infligés à une si grande partie du peuple de Paris ; ils ont profondément compromis, sinon fait perdre entièrement à la France le bénéfice moral de l'admirable constance de Paris durant le premier siège, le respect et la sympathie des nations acquis partout à notre héroïque infortune au moment de l'armistice.

C'est à regagner, à force d'activité bien réglée, de prudente énergie, de sagesse politique, ce que nous avait fait perdre la Commune, que M. Thiers allait appliquer ses grandes facultés, durant les deux années qu'il devait lui être donné de gouverner encore la France[1].

---

1. L'auteur se préparait à mettre la dernière main aux chapitres qui vont suivre ; il comptait arrêter cette histoire au moment de la fondation de la République en France. Surpris par la mort, il n'a pu terminer son œuvre. Nous avons cru devoir rassembler les notes et les fragments demeurés inachevés, dans ce récit des dernières années qui précédèrent la journée du 20 janvier 18[illegible].

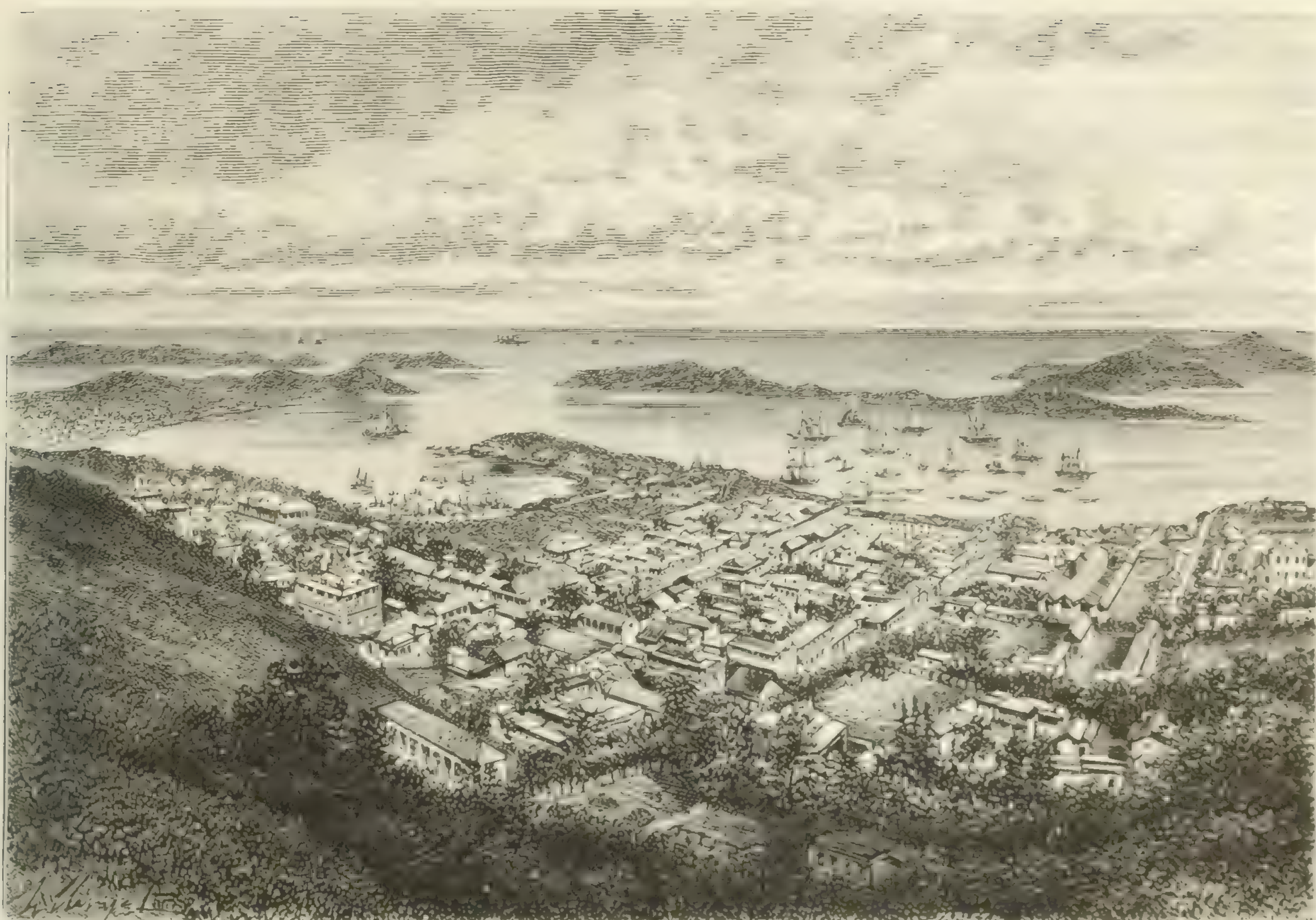
Ch.-Henri Martin.

CHAPITRE XIX

Troisième République — L'Assemblée victorieuse — Retour des princes d'Orléans — Premières tentatives de fusion monarchique — Élections complémentaires — L'Assemblée se proclame constituante et nomme M. Thiers président de la République.

(28 mai 1871 — 1 décembre 1871.

La Commune était écrasée. Comment se rappeler sans horreur l'épouvantable aspect de Paris, pendant les semaines qui suivirent les funèbres journées de Mai ! Les Parisiens exilés, rentrant de province, qui se hasardaient par la porte de Versailles, se heurtaient dès l'abord à un bouleversement général : le terrain déchiqueté, coupé de fossés et de trous de loups, couvert de piquets et de madriers renversés ; les fortifications effondrées, les maisons écrasées par les obus, les décombres entassés les uns sur les autres, comme dans un cataclysme universel. Tel se présentait le quartier, si riant autrefois, du Point-du-Jour et d'Auteuil ; on ne voyait que ruines sur ruines jusqu'à la Muette. Pas une maison intacte, pas une que le bombardement eût épargnée. Plus loin, la ville déserte : les bourgeois n'étaient pas revenus, les masses ouvrières avaient disparu dans la tourmente ou se cachaient. Rien dans les rues ; pas d'hommes, pas de voitures, les boutiques fermées : le silence partout ; point de gaz dans la nuit ; et au milieu de ce vide, les patrouilles de cavalerie, de jour et de nuit, traversant lentement les rues, le sabre au poing et l'arme chargée. Les portes de la ville fermées, toutes les issues gardées, Paris transformé en une immense prison. Dans l'intérieur,



Nouméa.

les soldats fouillant la ville, maison par maison; les arrestations en masse, les colonnes de prisonniers dirigés sur Versailles. Partout, la marée des injures, des insultes aux vaincus, des lettres anonymes, des dénonciations : on estime qu'il y en eut près de cent mille adressées à la Préfecture de police : et chaque matin, une Presse implacable attisant les vengeances contre les prisonniers.

D'autre part, on apercevait encore de tous côtés les ruines fumantes des incendies allumés par la Commune. Le sang des généraux assassinés, celui des otages massacrés, était à peine refroidi. Les yeux croyaient encore apercevoir le terrible spectacle de Paris, entrevu le 28 mai, des hauteurs du Trocadéro, au pied duquel se déroule le panorama de la grande ville; à travers l'immense cité, ces colonnes de fumée s'élevant lentement, l'une après l'autre, des Tuileries, de la Madeleine, des bords de la Seine, du faubourg Saint-Germain, de partout : toutes minces d'abord, et toutes petites, et puis s'étendant peu à peu en nuages plus épais; enfin se fondant toutes ensemble en une immense et noire nuée où tout disparaissait, monuments, ville et fleuve, et d'où l'on entendait sortir sans pitié, sans trève, sans cesse, comme d'un gigantesque météore, le crépitement sinistre de la fusillade, le déchirement des mitrailleuses et le grondement du canon.

Paris agonisait : la France n'était guère moins malade. Sans armée, sans finances, sans alliés, avec 40 départements occupés par l'ennemi, abandonnée de tous, découragée par tant de défaites, lasse jusqu'à renier

ses derniers défenseurs, la patrie semblait bien près de sa perte. C'est en présence de ces désolations et de ces ruines, c'est en face de ce vide immense que l'Assemblée nationale se retrouva à Versailles, dans la plénitude de sa souveraineté et de sa victoire, après les journées de la semaine sanglante. L'Assemblée de la nation allait donc pouvoir panser en paix les blessures de la patrie, « *de la noble blessée* » : L'Assemblée allait pouvoir enfin prendre en pitié la grande cité si malheureuse qui, abandonnée par le gouvernement impérial, livrée systématiquement à l'ennemi, sans défense et sans armée, avait cependant trouvé dans son désespoir la force d'arrêter pendant cinq mois les légions victorieuses de l'Allemagne, et de donner à la France le temps de retrouver sinon la victoire, du moins l'honneur.

Nous allons voir, dans les années qui vont suivre, comment l'Assemblée nationale s'acquitta de ce double devoir.

Versailles, devenue la capitale provisoire de la France, offrait le spectacle d'une agitation et d'une vie qu'elle n'avait pas connues depuis le grand Roi. Outre la foule innombrable de fonctionnaires, d'employés, de spéculateurs, de gens d'affaires, de solliciteurs de toute sorte, de tout ce qui gravite autour d'un gouvernement, on y voyait encore affluer journellement la masse des curieux attirés par les grands intérêts que l'on commençait à débattre.

L'Assemblée de Versailles ne présentait pas alors les deux camps disciplinés, les deux armées compactes et manœuvrières, que l'on vit plus tard se livrer bataille pour la Monarchie ou la République. C'était une masse confuse, sans ordre, chacun votant encore à peu près selon ses idées particulières ou sa passion du moment. Il y avait bien le camp légitimiste, composé d'environ 120 ou 130 députés : environ 200 membres du centre droit préféraient la monarchie constitutionnelle ; on comptait à peu près autant de républicains de nuances diverses : et puis une centaine de membres d'opinions plus ou moins flottantes ; il restait d'ailleurs 114 élections à faire, en raison des vides produits par la mort et par les démissions. Mais de majorité compacte et réelle, ayant un but précis, bien arrêté, point : il ne se trouvait encore de majorité que dans les occasions où pouvait éclater la haine contre Paris, contre la Révolution française, et surtout quand arrivait la question cléricale. En présence de ce manque de cohésion, les hommes politiques des diverses fractions de la droite comprirent bien vite qu'il était nécessaire d'organiser la majorité, et les premières tentatives de fusion monarchique commencèrent aussitôt à Versailles comme au dehors.

En même temps leur premier soin fut d'essayer de compléter cette majorité en profitant du désarroi du parti républicain. A peine la Commune était-elle vaincue, que le duc d'Audiffret-Pasquier déposait la proposition de procéder aux 114 élections complémentaires. Plus tard, on se pressa moins pour les élections, sous l'ordre moral.

Dès les premiers jours de juin, l'Assemblée eut à examiner la pétition du colonel de Villenoisy, demandant une enquête sur la capitulation de Metz. La discussion fut extrêmement confuse : si M. Thiers prit la parole en personne, comme dans toutes les discussions importantes de la Chambre, pour soutenir, assez mollement du reste, une proposition d'enquête parlementaire, en revanche il laissa son ministre de la guerre, le général Leflô, la repousser de concert avec le général Chareton, déclarer qu'il y aurait là une confusion des pouvoirs et que c'était l'affaire d'un conseil de guerre. Au fond, M. Thiers ne voulait pas du procès Bazaine : il y fut toujours opposé, et ne le laissa commencer plus tard, que contraint

et forcé. Il en craignait un effet nuisible à la bonne discipline dans l'armée,

Le 12 juin, on vota la proposition Jozon, relative à la réorganisation des conseils municipaux et aux élections municipales, et puis commença aussitôt la pluie des commissions d'enquêtes, presque toutes dirigées contre le parti républicain, que l'on espérait écraser à coups de réquisitoires.

A la proposition de M. Leroyer, de la nomination d'une commission de 30 membres pour faire enquête sur les causes de la guerre de 1870, les monarchistes répondent le 13 juin par le vote de la proposition Lorgeril d'une enquête sur les actes de la délégation de Bordeaux : le 14 juin, par le vote de la proposition Toupet des Vignes, ancien projet de Louis Blanc : c'est l'enquête sur le gouvernement de la défense nationale à Paris. Le 16 juin, c'est la proposition Haentjens, enquête sur les causes de la Commune. Le 24 juin on vote encore la proposition Lefèvre Pontalis, enquête sur les décrets du gouvernement de la défense nationale.

En même temps, étaient lancées les propositions Baze et Dahirel qui attribuaient le pouvoir constituant à l'Assemblée.

Sans attendre les conclusions des commissions d'enquête, les généraux Trochu et Chanzy y répondirent d'avance par deux grands discours où ils exposèrent devant la Chambre leurs rôles respectifs pendant la guerre de 1870.

Outre ces enquêtes dirigées en réalité contre le parti républicain tout entier, les droites poussaient violemment le gouvernement à exercer les dernières rigueurs contre les prisonniers de la Commune. M. Thiers, ne voulant pas assumer la responsabilité de cette politique implacable après la victoire, fit proposer par M. Dufour la nomination d'une commission de quinze membres, sans l'avis de laquelle le gouvernement ne pourrait intervenir dans les questions concernant les condamnés. Ce fut la fameuse commission des grâces.

Dès le 27 juin, la bataille des enquêtes commença par la lecture du grand rapport du duc d'Audiffret-Pasquier sur les travaux de la commission des marchés. Le résultat en fut tout platonique : autrement en arriva du rapport de M. Léon Riant, qui fut suivi du rappel et de la condamnation du consul de France à New-York. Cette furie d'enquêtes ne faisait point oublier la presse : dans les premiers jours de juillet, l'Assemblée vota par 314 voix contre 197 une loi qui rétablissait le cautionnement des journaux, aboli l'année précédente par un décret du gouvernement de la défense nationale. M. Picard, ancien membre de ce gouvernement, vota avec la majorité de Versailles cette loi restrictive de la liberté de la presse.

M. Thiers, de son côté, s'occupait de la libération du territoire : pour cela, il fallait payer les Prussiens : et pour payer les Prussiens il fallait de l'argent, beaucoup d'argent. En conséquence, M. Thiers arriva dans les premiers jours de juin devant la Chambre, avec la proposition d'un emprunt national de 2 milliards 500 millions, sur lesquels 2 milliards étaient destinés au payement de l'indemnité de guerre. Une certaine résistance se manifestait dans l'Assemblée : M. Thiers monta à la tribune, fit un tableau saisissant de la situation budgétaire, et obtint l'unanimité des votants, 547 voix.

Le succès couronna cette tentative hardie : le 28 juin, l'emprunt, dans une seule journée, était souscrit à raison de 4 milliards 50 millions.

Le lendemain même, 29 juin, la foule de Parisiens et d'étrangers réunis autour de l'immense enceinte de Longchamps, applaudissait à un autre succès que l'infatigable vieillard venait d'obtenir dans une autre partie de sa tâche. La grande revue de l'ar-

mée de Paris, montrait à tous, amis et ennemis, la première armée française reconstituée depuis nos désastres : et les rapports des officiers étrangers constataient déjà un progrès extraordinaire et imprévu dans les qualités manœuvrières et dans la discipline de cette armée. M. Thiers fut applaudi à outrance par la grande masse du public.



Pouyer-Quertier.

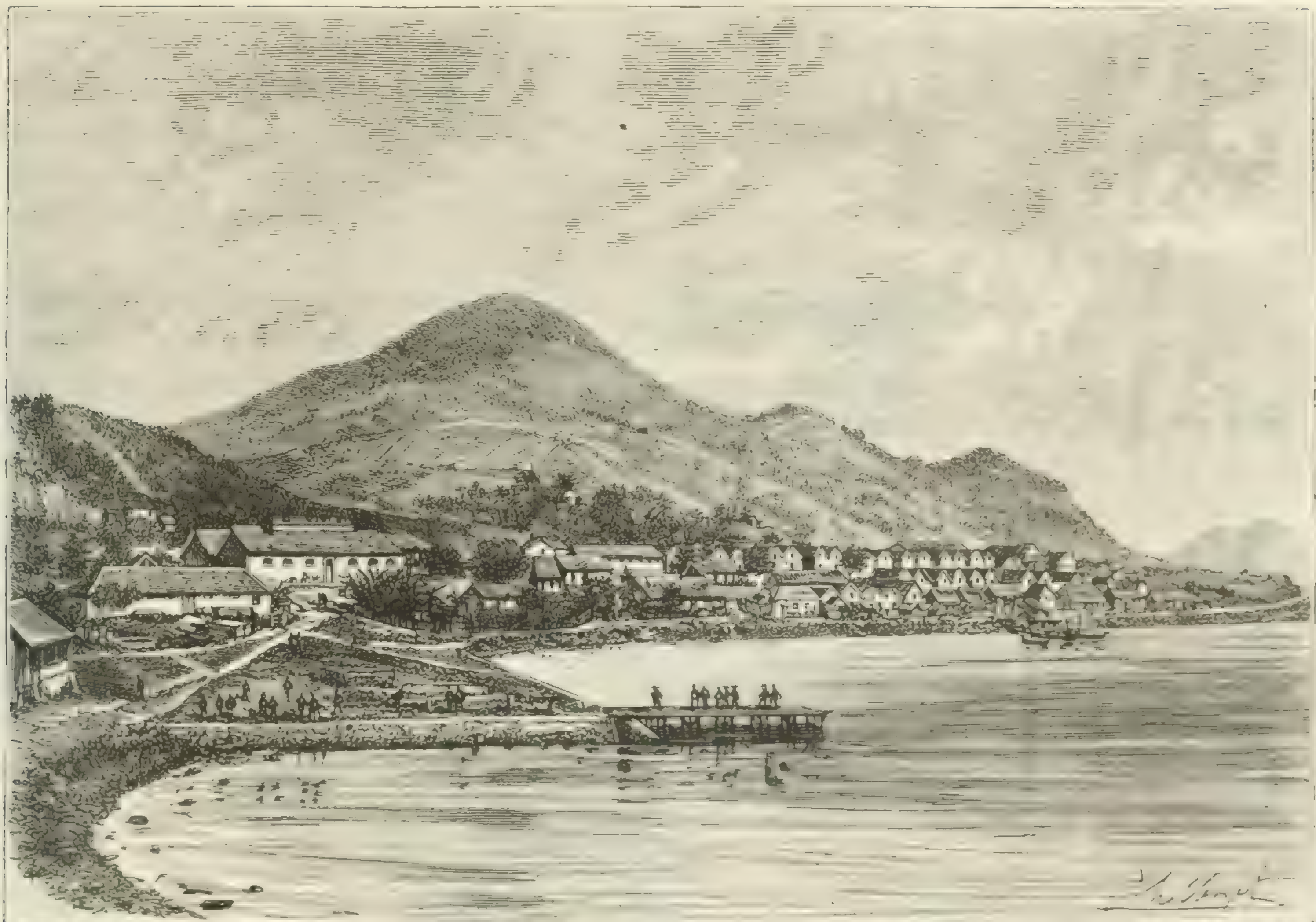
A peine maître de l'emprunt, il commence immédiatement les versements : le 1er juillet, un acompte de 200 millions est payé par M. Pouyer-Quertier à M. de Waldersee; le 6 juillet, 104 millions sont versés à Strasbourg : le 9 juillet, 175 millions sont encore donnés; et les Prussiens, qui avaient déjà évacué les départements au sud de la Seine, quittent aussitôt la Somme et la Seine-Inférieure.

Pendant que la majorité de l'Assemblée dépensait son activité à poursuivre de sa haine et les Parisiens et le parti républicain tout entier jusque dans les efforts tentés pour la défense du pays, pendant que M. Thiers s'efforçait d'obtenir, sinon le calme dans les esprits, au moins la tranquillité relative qui lui était nécessaire pour rassembler les fonds destinés à parer au plus pressé, refaire l'armée française et reconstituer un peu d'ordre en France, les prétendants ne restaient pas inactifs : le 8 juin, ils faisaient présenter à la Chambre la proposition Giraud, sur l'abrogation des lois d'exil de 1832 et de 1848. M. Thiers était contraire au retour des princes. Le vieux politique, qui les connaissait bien, prévoyait le cortège d'intrigues et d'agitations dont leur rentrée ne manquerait pas d'être suivie. Mais en présence de l'accord intervenu entre les deux fractions royalistes de la Chambre, il dut s'incliner : on vit d'ailleurs un grand nombre de membres influents du parti républicain, MM. Picard, Jules Favre, Jules Simon, Lefranc, Arnaud de l'Ariège, d'une part ; et d'autre part les députés bonapartistes Haentjens, Hamille, Martell de la Charente et Mettetal, voter l'abolition des lois d'exil. 97 républicains seulement refusèrent leur consentement. M. Thiers dut se contenter de l'engagement formel des princes d'Orléans, engagement qu'il porta à la tribune, de ne pas siéger à l'Assemblée.

Le vote de la proposition Giraud avait en effet entraîné la validation des élections du prince de Joinville et du duc d'Aumale.

M. Thiers ne s'était pas trompé ; à peine les princes d'Orléans sont ils rentrés en France, à peine le comte de Chambord a-t-il traversé le territoire français pour aller revoir le château de ses ancêtres qu'il avait perdu de vue depuis tant d'années, que les tentatives de fusion monarchique commencent.

Il existait encore, en Touraine, au fond



Ile Nou (Vue du pénitencier-dépôt).

de ses terres qu'il n'avait guère quittées depuis 1852, un politique de premier ordre, qui, retiré de la lutte officielle après avoir réussi à tuer la République de 1848 sans pouvoir faire la monarchie, n'en tenait pas moins depuis cette époque les principaux fils de la trame cléricale en Europe : M. de Falloux n'avait jamais perdu de vue son idée du rétablissement de la monarchie en France au profit de l'ultramontanisme. Depuis de longues années déjà il considérait que la meilleure chance de retour du régime monarchique était la réconciliation des deux branches de la maison de Bourbon, et il avait toujours usé de son influence sur les journaux et sur le personnel dévoué aux intérêts de l'Eglise pour tenter ce rapprochement. En 1871, il jugea le moment venu.

On commença par sonder les princes d'Orléans d'une part, et le Roy de l'autre.

En apparence il s'agissait d'une simple visite de politesse, de déférence de parents à parents. En réalité il s'agissait d'amener 1830 aux pieds de 1815; d'entraîner les enfants du duc d'Orléans, à rejeter le testament du duc d'Orléans; les petits-fils de Philippe-Egalité à renier définitivement la Révolution.

Ils hésitaient. Le vote en commun de l'abrogation des lois d'exil fut un premier pas vers la Fusion. Il avait été entendu qu'une fois les lois d'exil abrogées, la visite du Comte de Paris aurait lieu.

Mais d'autre part, les nombreux partisans que les d'Orléans possédaient dans la haute bourgeoisie et la finance se remuaient beaucoup; ils avaient dans l'Assemblée de

Versailles un personnel nombreux, distingué, composé d'hommes habiles et rompus à la politique, plus nombreux et bien plus habiles que les légitimistes. En face d'eux, dans cette Assemblée, un parti bonapartiste écrasé, impuissant; un parti républicain sans organisation, peu compact, pas très nombreux, ayant subi d'ailleurs le contre-coup de la Commune; rien n'indiquait qu'il dût se relever aussi vite. Au dehors, l'armée sans opinion, qui n'était pas républicaine, qui ne pouvait plus être bien bonapartiste après 1870, et que l'on espérait enlever avec le prestige d'un général, et le nom du duc d'Aumale. La partie semblait bien belle pour les d'Orléans : au besoin, avec quelques politesses à l'adresse du comte de Chambord, on satisferait les légitimistes.

Il y avait bien un obstacle, et un homme, M. Thiers : « Ah ! si M. Thiers voulait ! » répétaient-ils. Oui, mais il ne voulait pas.

Les bruits de menées et de tentatives orléanistes recommencèrent donc à prendre une certaine consistance à Versailles, comme aux journées des débuts de la Commune, bruits qui avaient contribué à jeter tant de républicains dans l'insurrection.

A ce moment, un coup de foudre vint tomber au milieu du camp orléaniste. Le comte de Chambord arrive inopinément à Paris, le 2 juillet, juste en même temps que le comte de Paris. Il ne fait que traverser la ville pour se rendre à Chambord. Les orléanistes avertis lui dépêchent immédiatement un exprès avec charge de connaître son jour et son heure pour la visite à laquelle s'apprête le comte de Paris. L'exprès rapporte la note suivante : « Le comte de Chambord recevra avec plaisir la visite du comte de Paris. Toutefois il croit devoir le prévenir qu'il compte dater de Chambord un document où seront résolues des questions réservées jusqu'à ce jour; puis il partira pour la Belgique. »

En effet, le 5 juillet, éclate le grand manifeste du Roy :

« Mon drapeau, c'est le drapeau blanc ! Je ne laisserai pas arracher de mes mains l'étendard de Henri IV, de François Ier et de Jeanne d'Arc. »

Ainsi finit la « meilleure des Républiques. »

Le haut clergé français, d'après les ordres de la cour de Rome, avait pris une grande part à ces premières tentatives de fusion. Aux dernières velléités d'indépendance gallicane qui s'étaient manifestées lors du Concile de 1871, velléités bientôt réprimées, avait succédé l'obéissance passive ; et le mot d'ordre parti du Gesù courbait toutes les têtes, depuis les plus hauts dignitaires jusqu'aux derniers desservants des campagnes. Déjà, sous la puissante impulsion venue de Rome, une activité considérable avait été déployée par le clergé français et ses adhérents pendant la guerre, pour reconquérir, à travers le chômage de la politique, la plus grande partie possible du terrain perdu depuis 1830. C'est grâce à ces efforts, à cette préparation soutenue, que tant de députés royalistes avaient été nommés en province, et que la France de 1789 s'était réveillée le 9 février 1871 avec une assemblée royaliste et cléricale. Depuis ces élections, le travail souterrain s'était transformé. On avait repris avec un succès meilleur la campagne des miracles, commencée sous l'Empire. Si le miracle de la Salette était tant soit peu en baisse, celui de Lourdes brillait de tout son éclat; il avait pour lui l'éloignement, l'attrait des montagnes, un site merveilleux, les facilités extraordinaires accordées par les compagnies de chemin de fer, et une publicité de premier ordre. — En même temps, on essayait de soulever dans les campagnes un mouvement de pétitions en faveur du captif du Vatican. Toutes signatures étaient bonnes; au besoin femmes et enfants remplaçaient

le paysan rétif et peu porté à signer la pétition des curés.

Le mouvement clérical ne tarda pas à prendre une forme plus grave. Dans les premiers jours de juin, est déposée solennellement à l'Assemblée nationale une pétition du cardinal archevêque de Rouen, et des évêques de Séez, Coutances, Bayeux et Évreux, demandant l'intervention du gouvernement en faveur du rétablissement du pouvoir temporel du pape. En même temps les deux journaux du clergé, *le Monde* et *l'Univers*, déclaraient hautement, pour qu'il n'y eût aucun malentendu, que c'était bien la restauration du Saint-Père par les armes de la France que les pétitionnaires réclamaient.

C'était la guerre avec l'Italie.

La pétition, accueillie avec enthousiasme par la droite de l'Assemblée, avec une joie plus modérée par le centre droit, qui dut suivre bien malgré lui, arriva à la discussion le 22 juillet. M. Thiers, aussi inquiet qu'embarrassé en face d'une majorité parfaitement dessinée, fut réduit à louvoyer. Il fut bien obligé d'accepter le renvoi, tout platonique heureusement, de la pétition au ministre des affaires étrangères, que proposait la commission, mais il déclara hautement que le pays ne voulait ni ne pouvait combattre l'unité italienne au profit du Saint-Siège.

Personnellement, il avait paré le danger; car la question cléricale était la seule sur laquelle la majorité eût été entraînée à le renverser dès cette époque. Mais au dehors le coup était porté. Il fut fatal. La pétition des évêques fut l'origine d'un revirement décisif dans la politique italienne; et l'Italie, en face d'une majorité hostile à son existence même, commença à chercher des alliances d'un autre côté et à se tourner vers l'Allemagne.

Le pays suivait toutes ces menées d'un œil attentif. Plein de confiance en M. Thiers qu'il venait de voir à l'œuvre, et dont il attendait sa libération; rempli de méfiance contre cette Assemblée où il voyait tous les revenants des anciens partis, à peine sortis de terre, conspirer déjà contre ses libertés au détriment même de sa sécurité extérieure, il se préparait à revenir au plus tôt sur le vote de surprise du 8 février.

Si les masses des campagnes, en ces jours de malheur, s'étaient laissées entraîner à entasser pêle-mêle sur leurs bulletins de vote, par terreur de la guerre, tous les candidats qu'on leur présentait comme devant voter la paix quand même, ces masses n'avaient pas tardé à réfléchir. Elles s'étaient bien vite aperçu de la faute commise : elles se sentaient livrées pieds et poings liés à leurs ennemis séculaires. Elles frémissaient sourdement devant l'arrogance des nobles et du clergé grandissant tous les jours avec le développement des intrigues monarchiques. Elles connaissaient toute cette campagne de pèlerinages et de miracles qui rappelait l'ancien régime : elles voyaient les missionnaires parcourir les campagnes de toutes parts, comme en 1815, prêchant la soumission au pape, c'est-à-dire au clergé, la restauration du régime monarchique, et la haine de la révolution. Et le paysan savait bien que c'était à cette révolution qu'il devait son état social, sa petite aisance, son bulletin de vote, et sa terre. D'ailleurs il commençait à lire les journaux, et était au courant de bien des choses. Son parti fut bien vite pris. Il se tourna vers la République comme vers la dernière ancre de salut, et cette fois ce fut définitif.

Ce grand mouvement, dont on vit les premiers effets au 2 juillet, fut absolument spontané, car il n'y eut à ce moment aucune entente électorale entre Paris et les campagnes; et le manifeste de la gauche, publié le 15 juin, à Paris, ne put pas avoir grand effet sur les élections du 2 juillet. Paris n'était guère en état de faire de la propa-

gande en province, dans l'état de désorganisation où se trouvait le parti républicain.

Nous avons fait entrevoir l'aspect lamentable que présentait encore la malheureuse ville à cette époque. Cent mille ouvriers manquaient à l'appel; bien d'autres se cachaient; la plupart hésitaient à se faire inscrire sur les listes électorales, en face de l'état de siège, et en présence d'arrestations continuelles, qui semblaient encore prendre un redoublement d'activité pendant la période électorale.

Dans ce désarroi, l'Union parisienne de la Presse, syndicat des journaux monarchistes de toutes nuances, lança une liste de candidats volontairement incolores, qu'elle se garda bien de proclamer monarchistes, déclarant jusqu'au dernier moment que c'étaient uniquement des candidats d'affaires, et qu'il fallait laisser la politique de côté. Dans tous les manifestes, on affectait d'ailleurs le plus grand respect pour M. Thiers.

Le journal *le Constitutionnel* déclarait que voter pour la liste de l'Union c'était voter pour M. Thiers. Enfin le dernier jour de la période électorale, une immense affiche de l'Union parisienne était colportée dans tout Paris, portant en caractères énormes : *Programme de M. Thiers.*

La manœuvre réussit : 16 des candidats de l'Union parisienne, sur 21 députés, furent élus. Cependant l'opinion républicaine se réveilla suffisamment pour faire passer Gambetta.

En province, ce fut tout autre chose. Les monarchistes enthousiasmés de leur demi-succès à Paris, furent atterrés dès les premières nouvelles des départements. Les deux tiers au moins des députés élus étaient républicains, et beaucoup avaient des majorités écrasantes, qui ne laissaient aucun doute sur l'existence d'un grand mouvement démocratique tout spontané dans les campagnes.

L'effet produit par les élections du 2 juillet fut considérable. On se consola bien vite à Paris d'un échec relatif; on savait bien que les causes qui l'avaient amené ne tarderaient pas à disparaître. Le parti républicain, jusque-là désorienté, à demi-enveloppé qu'il avait été dans la chute de la Commune, commença à reprendre haleine et se sentit renaître. Dans le pays, ce fut un soulagement véritable : avec la bonhomie et la confiance naïve du caractère français, on s'imagina généralement que cette grande manifestation de la France allait être écoutée à Versailles, que M. Thiers était consolidé définitivement, « que les choses allaient s'arranger. »

C'était méconnaître étrangement deux forces que le 8 février était allé rechercher dans les profondeurs du passé pour les amener à Versailles. Le fanatisme monarchique et clérical d'une part, et, d'autre part l'esprit d'intrigue appuyé sur des intérêts très positifs, si largement représenté dans l'assemblée. Il s'agissait bien du pays et des élections! Cette grande manifestation de l'opinion publique, au lieu de calmer la coalition monarchique, l'exaspéra. Au lieu de se préparer à obéir à la volonté réfléchie cette fois, de la nation, les politiques de l'Assemblée comprirent que c'en était fini pour eux du suffrage universel, que jamais dans des élections générales ils ne retrouveraient les chances favorables du 8 février. Et dès lors ils se résolurent à entamer une bataille définitive contre la démocratie, contre le pays tout entier.

La lutte à tout prix, la lutte sous toutes ses formes contre « le nombre, » c'est-à-dire contre le suffrage universel, contre la nation, allait commencer.

La première escarmouche eut lieu dès le mois de juillet, à propos de la loi nouvelle sur les attributions des conseils généraux. — Le projet de loi, en 17 articles, très compliqué, présentait un caractère évident de

décentralisation, et tendait à diminuer d'une manière sensible l'autorité préfectorale pour l'attribuer aux conseils généraux. On fut donc très étonné tout d'abord de voir certains membres influents de la droite venir à la tribune soutenir les idées de décentralisation administrative et de liberté locale contre le gouvernement, contre M. Lambrecht et contre M. Thiers lui-même. Ce n'était pourtant pas là une vaine chicane.

Les monarchistes s'étaient dit que s'il fallait désormais renoncer à une victoire décisive devant le grand suffrage universel départemental, ils n'en resteraient pas moins les maîtres dans les élections des conseils généraux, où les influences locales s'exerçant avec bien plus de facilité sur un nombre restreint d'électeurs de la campagne, leur assureraient encore la prépondérance. — On pourrait donc s'appuyer sur les conseils généraux pour mater la démocratie, voire le gouvernement lui-même, et au besoin on y trouverait un appui sérieux pour une restauration monarchique.

Dans le même ordre d'idées, une proposition fut déposée par un royaliste, M. de Tréveneuc. En cas de coup de force contre l'Assemblée, les pouvoirs publics étaient transmis de droit aux conseils généraux, qui devaient se réunir d'eux-mêmes et sur-le-champ, pour aviser. — On ne se doutait guère, dans la droite, que cette proposition, devenue plus tard la loi Tréveneuc, deviendrait une des plus solides garanties de la République contre les conspirations monarchiques!

A la troisième délibération de la loi sur les conseils généraux, M. Thiers dut payer de sa personne pour faire triompher ses idées de centralisation administrative, battues en brèche à la fois par la droite et par la gauche; un compromis fut voté.

Le chef du pouvoir exécutif, dans cette longue et vive discussion, s'était engagé très à fond. Sachant bien que l'Assemblée ne pouvait ni ne voulait à cette époque se passer de lui, il s'était laissé entraîner d'une façon assez imprudente, jusqu'à menacer de sa démission. C'était une faute : ce procédé violent d'enlever le vote, au moyen d'un ultimatum, devait s'user à la longue, et devenir en peu de temps fort dangereux devant les dispositions nouvelles de la majorité monarchique. M. Thiers



Comte de Chambord.

pouvait être pris au mot. Pour éviter les inconvénients de son intervention journalière dans les discussions de la Chambre, il devenait donc de plus en plus nécessaire pour lui de ne plus être à la merci d'une surprise, d'un vote de hasard. L'occasion lui était favorable : les élections du 2 juillet, en lui donnant une nouvelle preuve de la confiance du pays, lui avaient apporté un appoint effectif de 70 à 80 voix assurées dans la Chambre.

De ce côté, il gagnait du temps : mais ce n'était pas seulement vers la Chambre que

se portait son attention. Au dehors, le parti républicain, encouragé par les élections, convaincu que la surprise du 8 février ne pouvait être renouvelée, et voyant la majorité de la nation spontanément décidée à soutenir la République, commençait à déclarer étranges les prétentions de la majorité de Versailles. On s'irritait contre cette résistance imprévue aux volontés évidentes du pays, et on commençait à soulever la question de la dissolution de l'Assemblée. Gambetta, rentré dans la vie publique depuis son élection parisienne, poussait vigoureusement le parti républicain dans cette voie.

Le 22 août il avait lu devant l'union républicaine un projet de loi fixant la dissolution de l'Assemblée au 1er mai 1872, et il se préparait à faire une grande campagne dissolutionniste en province.

D'autre part, on commençait à lancer dans le public l'idée d'un renouvellement partiel. Sous une forme atténuée, c'était toujours la dissolution.

M. Thiers était contraire à l'idée de la dissolution, pour les mêmes motifs qui y poussaient Gambetta. M. Thiers, à cette époque, était loin d'être réconcilié avec Gambetta, dont il avait traité la politique pendant la guerre de folie furieuse.

M. Thiers ne voulait à aucun prix d'une Assemblée unique, jeune, vigoureuse, exaspérée contre la réaction; il voyait ce jeune homme à l'action énergique, à la parole de feu, dont le talent et la puissance oratoire grandissaient de séance en séance, arrivant à la tête de la majorité républicaine d'une Assemblée nouvelle, et il sentait bien qu'en face d'un pareil adversaire son rôle à lui ne serait plus le même devant cette Assemblée : qu'il ne pourrait plus imposer ses idées et refaire la France à sa manière.

Et puis, l'Assemblée de Versailles, c'était en grande partie son œuvre, après tout. N'avait-on pas vu, au scrutin du 8 février, dans bien des départements, nombre de candidats monarchistes, confondus avec des candidats incolores, profiter de la division intervenue entre M. Thiers et Gambetta, et passer sur les listes de M. Thiers? Est-ce que beaucoup n'étaient pas des amis à lui, des connaissances personnelles, des gens de son monde, d'anciens monarchistes comme lui? Et si plusieurs d'entre eux avaient espéré vainement le ramener dans leurs rangs, M. Thiers, de son côté ne désespérait pas d'en attirer à lui, en présence de la nécessité, une nouvelle couche, comme il avait amené le centre gauche à la République conservatrice : il espérait du moins, gagner du temps, et les élections partielles se succédant, compléter les quelques voix qui lui manquaient et se faire dans l'Assemblée une majorité acceptant la République, et antiradicale.

Il se décida à agir, et à tirer au plus tôt parti de sa victoire.

Dès le mois d'août, M. Rivet, membre du centre gauche, déposa en conséquence une proposition aux termes de laquelle M. Thiers était proclamé Président de la République pour une période de trois années.

La réponse ne se fit pas attendre : le 28 août M. Vitet dépose à son tour un projet de loi par lequel l'Assemblée, *usant de son pouvoir constituant, attribut de sa souveraineté*... décrète :

« Le chef du pouvoir exécutif prendra le « titre de Président de la République. — « Il est responsable devant l'Assemblée. »

La discussion s'engagea le 30 août, avec une telle violence que Gambetta put à peine ébaucher un discours où il déniait à l'Assemblée au nom des élections républicaines, le pouvoir constituant qu'elle s'attribuait. 434 voix contre 225 décidèrent la question contre lui.

Dans la séance du lendemain, M. Thiers fut proclamé Président de la République.

Aucune date ne fut précisée pour la durée de la Chambre; mais d'après les considé-

rants de la proposition Vitet, il était entendu que les pouvoirs du Président seraient limités à la durée des travaux de l'Assemblée.

Une période d'accalmie relative suivit le vote de ces deux importantes résolutions. On vit bien encore la Chambre voter la proposition Ravinel, qui maintenait le siège de l'Assemblée et du gouvernement à Versailles, déclarant hautement la guerre non pas seulement à Paris, mais à toutes les villes. La haine contre Paris se traduisit encore par la réduction à 6 millions, des 10 millions demandés par M. Victor Lefranc, ministre du commerce, pour indemniser les sinistrés des deux sièges : d'autre part une proposition d'amnistie de M. Brisson fut facilement repoussée. Mais les grandes discussions des lois de finances furent remises à la rentrée; on se hâta seulement de voter la convention douanière avec l'Alsace-Lorraine, que M. de Bismarck nous imposait comme condition *sine qua non* de l'évacuation de plusieurs départements occupés. Le vote forcé de cette condition draconienne qui venait s'ajouter aux onéreux traités de commerce déjà imposés par l'Allemagne, devait amener par la suite des conséquences désastreuses pour notre commerce et notre industrie. En ce moment il fut suivi d'un grand soulagement pour le pays, dû à l'évacuation des forts situés au nord de Paris, et des départements de la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, et de l'Oise.

L'Assemblée nationale se prorogea le 18 septembre, instituant pendant les vacances parlementaires une commission permanente de 25 membres parmi lesquels on comptait cinq républicains.

M. Thiers employa activement le répit momentané que lui laissait la politique : désireux avant tout de précipiter l'issue de cette grande tâche de l'affranchissement du territoire, et de délivrer les malheureuses populations encore en butte aux exactions et aux insultes de l'ennemi, il conclut dès le 20 octobre un nouvel arrangement avec l'Allemagne. Il fut convenu avec M. de Bismarck que 650 millions de l'indemnité de guerre seraient versés en six payements échelonnés de mois en mois jusqu'en mai 1872. En revanche, les Allemands quittaient, dans les quinze jours, les six départements de l'Aisne, de la Côte-d'Or, de l'Aube, de la Haute-Saône, du Doubs et du Jura.

Pour la première fois, on voyait évacuer avant payement une portion du territoire, grâce à la confiance que le Président de la République avait su inspirer même à l'ennemi.

La confiance renaissait de toutes parts, en effet : l'emprunt que la ville de Paris contracta le 27 octobre fut couvert seize fois.

Nous avons constaté les répugnances personnelles de M. Thiers à engager le procès du maréchal Bazaine. Cependant, poussé par l'opinion publique, le gouvernement se décida vers la fin de septembre à instituer un grand conseil militaire d'enquête sur les capitulations pendant la guerre, présidé par le maréchal Baraguey d'Hilliers.

Une commission de revision des grades, à laquelle la majorité de l'Assemblée avait assigné comme président le général Changarnier, fonctionnait déjà depuis quelques semaines. Le nom seul du président indiquait que la politique ne pouvait pas y rester tout à fait étrangère, et un certain nombre de ses décisions amenèrent des réclamations violentes et des démissions d'officiers qui se jugeaient lésés.

C'est également à cette période que furent créés à Paris le Cercle et le Bulletin de la Réunion des officiers, création suivie bientôt de formations analogues en province, et qui fut excellente au point de vue du travail et de l'émulation des jeunes officiers.

Les élections du 8 octobre, pour les con-

seils généraux et les conseils d'arrondissement, portèrent un coup terrible aux espérances des partis monarchiques, qui comptaient bien y trouver leur revanche du 2 juillet. Ces élections donnèrent une grande majorité au parti républicain. La plupart des députés les plus engagés dans la réaction cléricale, échouaient devant leurs électeurs de 1871. C'était une réponse



Léon Renault.

à la nouvelle adresse au pape, signée de 46 d'entre eux, où ils se déclaraient pour le syllabus et contre l'Italie.

L'adresse des 46 ne fut pas plus oubliée en Italie que la pétition des évêques.

Le parti bonapartiste avait cependant réussi à faire passer en Corse le prince Napoléon, et fondait des espérances sur sa présence dans l'île. Mais le prince ne reçut du gouvernement, en vertu de la loi de déchéance, qu'un simple permis de traverser le territoire français, et l'agitation tomba : la majorité du conseil général était d'ailleurs républicaine.

En France les bonapartistes se remuaient également. Dans la plupart des départements étaient distribuées une grande quantité de brochures, dans lesquelles on cherchait à dénaturer les faits de la guerre de 1870, et à rejeter les responsabilités sur le parti républicain. Les légitimistes répandaient aussi à profusion des brochures en faveur d'Henri V. C'est à ce moment que les républicains commencèrent enfin à comprendre l'importance de ce genre de propagande ; ils se mirent aussi à envoyer journaux et brochures jusque dans les campagnes les plus reculées. On devait voir plus tard ce mouvement prendre un développement extraordinaire pendant la période du 16 mai.

Les relations, un peu tendues avec les Anglais depuis la guerre, tendaient à s'améliorer. En octobre, amenés à Londres par une invitation du lord maire, le préfet de la Seine M. Léon Say, et M. Vautrain, président du conseil municipal, furent admirablement reçus par le lord maire et la Cité. Ils portaient à Londres les remerciements de la ville de Paris et du gouvernement pour l'assistance que la cité de Londres nous avait apportée pendant le ravitaillement de Paris.

A quelques jours de là mourait subitement à Versailles M. Lambrecht, ministre de l'intérieur : c'était un de ces influents conservateurs du Nord ramenés sincèrement à la République par M. Thiers, et ce fut une grande perte pour le Président. Il fut remplacé par M. Casimir Périer.

La session des nouveaux conseils généraux, en octobre, fut marquée par les vœux en faveur de la proclamation de la République qu'émirent la plupart d'entre eux : Gambetta écrivit à ce propos une lettre bien remarquable à M. Cornil, président du conseil général de l'Allier, sur le rôle des con-



Les chefs arabes demandant l'aman.

seils généraux et la retenue dont ils devaient user dans la politique. — Le conseil général de la Seine fut le premier à voter l'instruction primaire obligatoire et gratuite. La laïcité n'obtint pas la majorité.

Entre temps, Paris sortait de ses ruines : on refaisait les maisons, on réparait les monuments, les théâtres se rouvraient, le commerce et l'industrie commençaient à se relever. Ce qu'on ne retrouva pas, ce furent les milliers d'ouvriers d'art, et de petits commerçants exilés depuis la Commune, ou transportés à la Nouvelle-Calédonie et remplissant les bagnes de l'île Nou et de Nouméa : le travail parisien devait s'en ressentir pendant de longues années.

Mais si les Parisiens ne pardonnaient pas à l'Assemblée de Versailles l'implacable politique qui ralentissait la reprise des affaires et la renaissance de la cité, l'opinion du parti républicain revenait de plus en plus à M. Thiers, que l'on voyait bien décidé à fonder définitivement la République. Le Président put constater par lui-même ce double mouvement en province ; dans un voyage qu'il fit à cette époque, du côté de Rouen, pour visiter les travaux du grand établissement militaire projeté dans la forêt de Rouvray, partout, sur son parcours, les populations le recevaient par le double cri : « Vive la République! Vive Thiers! » — « Ils « y tiennent bien, à leur République, disait « le Président à son retour ; eh bien, ils ont « raison ! »

La nomination de M. Léon Renault comme préfet de police fut accueillie favorablement par l'opinion. On y vit l'accession aux idées républicaines d'un conservateur influent et

actif. La création des petites coupures de 5 francs, 2 francs et 1 franc, faite par le Comptoir d'Escompte, fut également une mesure très bien reçue : l'argent se faisait rare, accaparé par l'Allemagne, et les petites coupures amenèrent une grande amélioration dans la situation du petit commerce parisien. En même temps, le gouvernement s'occupait, tant à Paris qu'en province, de la distribution au prorata des cent millions votés par l'Assemblée nationale pour réparer tant bien que mal une partie des sinistres de la guerre. Les indemnités réclamées s'élevaient à huit cents millions. Les sinistrés reçurent environ 10 à 12 pour cent en moyenne; ce fut toujours un soulagement momentané.

En Afrique, l'insurrection de Kabylie était terminée; tous les grands chefs étaient venus demander *l'aman*, et le 31 octobre l'Algérie fut déclarée définitivement pacifiée.

Le calme renaissait donc de toutes parts en France; le pays ne demandait qu'à travailler et à vivre sous le gouvernement de la République, et sous la présidence de M. Thiers.

C'est à ce moment que l'Assemblée de Versailles se réunit de nouveau.

CHAPITRE XX

Troisième République (*suite*) — Assemblée Nationale — M. Thiers président — Les princes d'Orléans à la Chambre — Tentative orléaniste du 19 janvier — Nouveau manifeste du comte de Chambord — Le duc de Broglie revient de Londres — Union des Droites — Reconstitution du parti républicain — Union des trois gauches — Gambetta en province — Message du 13 novembre — M. Thiers se déclare pour la République.

(Janvier — Décembre 1872).

La nouvelle session s'ouvrit le 4 décembre 1871, et dans la séance du 7, le Président de la République vint donner lecture à l'Assemblée de son message de rentrée; c'était un tableau complet de la tâche immense qu'il avait dû accomplir pendant l'année 1871, et des résultats obtenus. Après avoir rendu compte des négociations nouvelles qu'il avait fallu entamer avec l'Allemagne, et des concessions douanières accordées à l'Alsace-Lorraine en échange de la libération de six départements, M. Thiers passait en revue les conventions qui nous liaient encore avec nos autres voisins, déclarant qu'il avait dû dénoncer provisoirement le traité conclu en 1860 avec l'Angleterre. Passant aux affaires intérieures, il constatait le calme profond qui avait accompagné les 2800 élections des conseils généraux et des conseils d'arrondissement.

En face de l'énormité du budget actuel qui s'élevait à 2 millards 749 millions en y comprenant le compte de liquidation de la guerre, M. Thiers concluait à des économies indispensables sur les travaux publics, sur la marine, et sur les services administratifs. « Cet énorme budget sera mis en équilibre, « et même deux cents millions annuels « seront consacrés à l'amortissement : mais « il faut 250 millions d'impôts nouveaux, « portant en partie sur les matières pre- « mières.

« Les masses de papier anglais sur l'Alle- « magne que nous avons dû rassembler « pour payer l'indemnité de guerre ont « amené une certaine crise sur le numéraire, « en raison de la sortie des espèces métal- « liques qu'appelait en Angleterre la hausse

« du change; cette crise touche à sa fin. — « Il a fallu refaire l'armée, préparer chez « nous comme chez les Allemands, la for- « mation des corps d'armée permanents. « Il y aura 150 régiments d'infanterie de « 4000 hommes chaque, avec 4 bouches à « feu par mille hommes, mais il nous fau- « dra trois ans pour avoir un véritable corps « de sous-officiers, et vous aurez à faire une « loi sur le recrutement de l'armée; nous « vous demanderons huit ans de service « adoucis par le remplacement, dont cinq « années passées sous les drapeaux; nous « aurons un effectif sérieux de 90,000 hom- « mes par année: en outre, comme réserve, « une armée territoriale. »

Puis M. Thiers abordant la question politique déclarait que « l'Assemblée étant « le souverain, c'était à elle de constituer « le pays et non pas à lui, simple délégué; « que le jour venu cependant, il donnerait « son opinion nette et loyale, qu'il conseil- « lerait de se mettre au-dessus des partis, « même les plus honnêtes, et de ne considé- « rer que le salut du pays. »

Si les républicains n'étaient que médiocrement satisfaits des idées militaires de M. Thiers et des avances évidentes faites à la majorité de l'Assemblée qu'il déclarait souveraine; malgré les phrases de politesse envers le Vatican, glissées au cours de son message; encore qu'il n'eût parlé ni du retour à Paris, ni de l'amnistie, ni d'aucune question irritante, la droite n'était pas beaucoup plus contente. Elle voyait bien, qu'après tout, ce message préparait la fondation de la République. Aussi, dès le lendemain, une proposition de M. Duchâtel, du centre gauche, en faveur du retour à Paris fut-elle repoussée d'emblée. M. Thiers lui-même ne fut pas plus heureux, quelques jours après devant la commission d'initiative, qui repoussa également le retour à Paris par 20 voix contre 10. C'est à peine si l'on vota la prise en considération de la proposition de M. Jozon portant que les feuilles des nouveaux impôts présenteraient la suscription suivante : « *impôts* de la guerre de 1870. »

L'Assemblée n'en était plus aux jours où elle proclamait par acclamation la déchéance de l'Empire; et en présence de la masse républicaine des nouveaux députés, la majorité des droites, en voie de reconstitution, se préparait à des alliances nouvelles.

Dans ces dispositions de la majorité, un grave incident vint mettre le feu aux poudres. L'opinion publique et les députés républicains se fatiguaient de ces exécutions de Satory si longtemps prolongées. Des pétitions étaient adressées journellement au gouvernement et à la Chambre. Et comme si on avait voulu jeter un défi à cette tendance de l'opinion, un journaliste, Gaston Crémieux, compromis dans les troubles de la Commune à Marseille, venait d'être condamné à mort par le conseil de guerre; on n'avait à lui reprocher aucun crime de droit commun; il n'avait pas allumé d'incendies, ni assassiné d'otages, il n'avait pas été pris les armes à la main; c'était donc le rétablissement pur et simple de la peine de mort en matière politique, plus de six mois après l'insurrection terminée.

Mais l'Assemblée n'avait point oublié que dans les journées troublées de Bordeaux, du haut des tribunes publiques, Gaston Crémieux lui avait jeté l'épithète « tas de ruraux! »

La Commission des grâces fut implacable; ni les supplications de la famille, ni les représentations des députés républicains, rien ne put l'arrêter; Gaston Crémieux fut exécuté.

Pendant la discussion que soulevèrent à ce sujet les députés de Marseille, M. Ordinaire emporté par la colère traita en pleine tribune la Commission des graces de commission d'assassins. Un tumulte épouvantable s'ensuivit; M. Ordinaire ne fut pas fusillé, lui, mais il subit la censure.

Les partis se retrouvaient donc, au bout de quelques jours de séances, plus irrités et plus violents que jamais, quand le 16 décembre le bruit se répandit à Versailles que les princes d'Orléans avaient l'intention de réclamer leurs sièges de députés, et de venir prendre séance dans deux jours.

Le lendemain la gauche républicaine rédigeait à l'adresse de M. Thiers la protestation suivante :

« En présence d'incidents soulevés par « des intérêts privés qui jettent dans le pays « des inquiétudes nouvelles, la gauche « républicaine s'applaudit plus que jamais « du vote qu'elle a émis dans la précé- « dente session contre la validation de « l'élection des princes d'Orléans, malgré « les garanties indiquées par M. le Prési- « dent de la République, et qui se trouvent « aujourd'hui retirées par ceux qui les « avaient offertes. La gauche républicaine « persiste plus que jamais dans la ferme « conviction que la présence dans l'Assem- « blée nationale de membres des dynasties « qui ont régné sur la France ne peut être « qu'un principe d'agitation et de désu- « nion, de compétitions incompatibles avec « l'œuvre de réorganisation, de Salut public, « dont la France a chargé l'Assemblée, et « avec l'affermissement et l'établissement « définitif de la République, unique avenir « possible de la France. »

Néanmoins à l'entrée de la séance du 18, chaque député trouvait sur sa table un numéro du *Journal des Débats* contenant les déclarations des deux princes où, considérant comme périmée la promesse de ne point siéger qu'ils avaient faite à M. Thiers, ils déclaraient ne pouvoir se dérober plus longtemps à leurs devoirs de députés.

Séance tenante le gouvernement, connaissant très bien les nouvelles tentatives de rapprochement intervenues entre les orléanistes et les légitimistes, déclara qu'il s'en rapportait à la majorité de l'Assemblée; et la majorité adopta la proposition Fresneau, déclarant que l'Assemblée s'en rapportait à la conscience des deux princes députés.

Le lendemain 19, les princes entraient en séance et venaient s'asseoir au centre droit.

Le duc de Broglie avait déconseillé cette démarche; il avait engagé les princes à donner leur démission et à faire les électeurs juges de la question; c'était habile.

La première émotion du parti républicain fut bientôt passée : on n'en était plus en effet aux journées qui avaient suivi la Commune, et où les esprits ébranlés, affolés, croyaient tout possible : où l'on pouvait craindre à Versailles la présence d'un prétendant au milieu d'une armée d'opinion flottante, à peine reconstituée et connaissant peu M. Thiers; où il suffisait peut-être d'un général aventureux pour réussir une tentative quelconque.

En décembre 1871, le danger n'était plus là. Mais que l'on se représente un des princes, éclairé par l'exil, reprenant avec un esprit nouveau les traditions et le testament du duc d'Orléans; soutenant avec énergie le gouvernement de M. Thiers ; et puis, fidèle à sa parole, refusant de siéger à l'Assemblée et reparaissant devant ses électeurs : appelant alors à la République de M. Thiers la portion du centre gauche encore indécise et une portion du centre droit entraînée par son nom et par son titre; rassurant les républicains contre les tentatives monarchiques et les menaces du *Gèsu;* et puis réclamant l'amnistie, le retour à Paris, la réconciliation avec la grande ville; plus tard, sommant M. Thiers au nom de la patrie mutilée de consentir à la punition des traîtres, et les punissant. Enfin, refusant sa part des millions arrachés à la France pantelante et à demi-ruinée. Ce prince-là n'aurait peut-être jamais été roy de France, mais c'eût été un terrible adver-

saire pour la République : ce prince ne se trouva pas.

La présence des deux nouveaux députés n'amena du reste aucun changement dans les dispositions de l'Assemblée, et l'année se termina au milieu d'escarmouches sans importance ; on arriva ainsi aux nouvelles élections complémentaires du 7 janvier 1872.

Il y avait à nommer 16 députés en province et 1 à Paris : cette fois les royalistes et l'Union de la Presse furent loin de trouver les mêmes facilités. Les listes électorales s'étaient un peu remplies : le parti républicain se reconstituait vigoureusement, et puis l'on commencait à connaître les candidats *d'affaires*, affaires qui n'empêchaient personne de voter la monarchie au besoin. Après une assez singulière tentative pour mettre le maréchal de Mac-Mahon en avant, les royalistes se décidèrent à ne point présenter de candidat : restèrent en présence Victor Hugo et M. Vautrain, président du Conseil municipal, d'opinion centre gauche. Les républicains avancés reprochaient à M. Vautrain certains votes au Conseil, en particulier son vote contre l'instruction laïque : cependant les élections ne furent pas très animées. Il y eut une faute politique commise : on eut le tort dans l'entourage de M. Thiers et dans ses journaux de s'avancer un peu trop, et de présenter l'élection de M. Vautrain comme un gage de paix accepté d'avance par l'Assemblée ; on alla jusqu'à dire que ce serait le signal de la rentrée des Chambres à Paris. M. Vautrain fut nommé. Il tint parole comme un honnête homme, et déposa à la tribune une proposition de retour à Paris ; la proposition fut repoussée comme toutes les autres ; et bien des républicains qui avaient voté pour le candidat de M. Thiers s'en souvinrent plus tard au moment de l'élection Barodet.

En province, dix républicains, cinq monarchistes, et M. Levert, bonapartiste, furent nommés. Gambetta avait entrepris pendant la période de la lutte électorale une grande campagne dissolutionniste dans le midi.

Le Gouvernement essaya de tirer parti de ces élections nouvelles comme des précédentes, et M. Picard proposa officieusement au Centre gauche de se réunir au parti républicain proprement dit pour obtenir de



Bethmont

la Chambre la proclamation de la République et la constitution de deux Chambres nouvelles, dont le renouvellement aurait lieu par tiers.

Le Centre gauche refusa : une grande partie du groupe était encore hésitante, tiraillée par ses anciennes attaches monarchistes ; et la majorité de la réunion, émit au contraire un vœu en faveur de la conjonction des Centres. Les plus grands efforts

étaient tentés en effet, par les Orléanistes précisément en ce moment pour tenter de ramener à eux le Centre gauche; irrités par le message du 7 décembre, ils se préparaient à une première campagne contre M. Thiers; l'occasion leur fut offerte par la discussion des impôts.

Ce premier engagement eut lieu le 26 décembre; la Gauche voulait l'impôt sur le revenu qui fut soutenu par M. Wolowski; la commission de l'Assemblée, sans aller jusque-là, admettait un impôt sur les rentes et les valeurs mobilières, en exceptant toutefois les rentes françaises. M. Thiers vint à la tribune, et par un grand discours dirigé contre l'impôt sur le revenu, enleva le vote à une très grande majorité malgré les républicains avancés.

Le 29 venait en discussion le projet d'autoriser la Banque de France à augmenter son émission de 300 millions; cette fois les Orléanistes donnèrent à leur tour, et leur principal orateur de finances, M. Bocher, essaya de faire tomber le projet du Gouvernement. M. Thiers parvint encore une fois à obtenir un vote favorable.

Mais le 3 janvier 1872 commença la grande discussion des impôts sur les matières premières. Il s'agissait de trouver cent quatre-vingts millions. La discussion dura seize journées entières et fut aussi acharnée que confuse : c'était la lutte des idées du libre-échange contre les idées protectionnistes; des intérêts de l'agriculture, en opposition avec les intérêts du commerce et de l'industrie : le nord contre le midi, l'ouest contre l'est; on voyait tous les partis mêlés, dans la plus grande confusion, les orateurs républicains contre républicains, monarchistes contre monarchistes; et au milieu de ce désordre les politiques du Centre droit qui poursuivaient leur but, attisant le feu et excitant les républicains contre le Président. Dans la grande discussion du 19 janvier, M. Thiers surexcité, s'était encore une fois engagé à fond, et en face des discours de M. Lucien Brun, orateur de la Droite, et de M. Féray, du Centre gauche, qui combattaient son projet, il avait posé la question de Gouvernement. Mais cette fois, les républicains fatigués de cette intervention continuelle du chef du pouvoir, et d'un ultimatum qui ne permettait plus la liberté de discussion dans une question qui leur tenait tant au cœur, ne le suivirent plus.

M. Thiers fut battu à soixante-dix voix.

M. Thiers se retire de l'Assemblée, et à la fin de la séance fait parvenir à M. Grévy sa démission de Président de la République.

Le coup monté par les Orléanistes avait réussi. M. de Broglie, resté dans la coulisse, tenait prêt le successeur de M. Thiers, et si le Centre gauche se décidait, le duc d'Aumale ne pouvait tarder à paraître.

Dans la soirée le parti républicain tout entier, Centre gauche en tête, se rendit chez M. Thiers pour le faire revenir sur sa détermination; on vit même chez le Président démissionnaire, nombre de membres de la Droite, et au milieu d'eux celui qui devait plus tard leur prêter l'appui de son nom pour le renverser, le maréchal de Mac-Mahon.

M. Thiers tint bon. Le président Grévy au début de la séance du 20, lut à l'Assemblée la démission collective du Président de la République et de ses ministres.

Les orateurs du Centre gauche, au nom de tout le parti républicain, vinrent aussitôt protester avec énergie de leur confiance absolue dans le Président de la République.

En présence de cette manifestation et des dispositions des Royalistes purs, les Orléanistes sentirent le coup manqué, et l'on vit M. Batbie apporter à la tribune un ordre du jour de confiance qui fut voté par l'unanimité de la Chambre moins huit voix.

M. Thiers retira sa démission. La Chambre continua de voter différents impôts : l'impôt des sucres, l'impôt de 10 centimes

sur toutes les transactions et les petits colis, l'impôt sur la marine marchande, l'impôt sur les allumettes, un des plus irritants pour les petits consommateurs.

En dépit de l'augmentation des impôts, le patriotisme ingénieux des femmes de France trouva moyen, dans une souscription populaire, de donner plusieurs millions de dons volontaires à la libération du territoire : mais devant l'immense somme de cinq milliards, il fallait les grands emprunts. D'ailleurs la Prusse se montrait ombrageuse : M. Thiers fut obligé de mettre un terme à la souscription.

La réponse du comte de Chambord à la tentative orléaniste du 19 janvier ne se fit pas attendre. Dès le 25 janvier, dans un nouveau manifeste, le roi affirmait une fois de plus son droit et son drapeau.

« La persistance des efforts qui s'attachent « à dénaturer mes paroles, mes sentiments « et mes actes, m'oblige à une protestation « que la loyauté commande, et que l'honneur « m'impose. — Je n'abdiquerai jamais. — « Je maintiens le vieux drapeau de la France, « et par mon inébranlable fidélité à ma foi « et à mon drapeau, c'est l'honneur même « de la France, c'est son glorieux passé que « je défends. En dehors du principe national « de l'hérédité monarchique, je ne suis rien. « — Rien n'ébranlera mes résolutions, et « personne n'obtiendra de moi que je con- « sente à devenir le roi légitime de la Révo- « lution. »

Puis, le comte de Chambord partit pour Anvers, où l'hôtel Saint-Antoine devint à ce moment le centre de toute la réaction européenne. Outre les députés légitimistes, M. Ernoul en tête, qui s'y étaient rendus de Versailles, on y voyait réunis une quantité considérable de membres influents du clergé français, des pèlerins portant des drapeaux blancs fleurdelisés, les agents de la curie romaine, et de nombreux étrangers attirés par ce spectacle d'un autre temps. La population libérale d'Anvers s'émut bientôt de ces manifestations royalistes; des troubles ne tardèrent point à éclater, et le 27 février le comte de Chambord quitta Anvers pour Dordrecht et Bréda.

Le résultat principal de ces démarches, qui auraient bien voulu devenir une conspiration, fut le manifeste Ernoul qui réunit en tout, y compris ses quatre-vingts signataires, environ deux-cent quatre-vingts adhérents dans l'Assemblée nationale de Versailles; encore le manifeste ne parlait-il pas du drapeau blanc.

Si les menées orléanistes avaient subi un double échec du côté de M. Thiers et du côté du comte de Chambord, l'attitude des princes à la Chambre n'était pas de nature à leur concilier l'opinion républicaine. Dans le vote provoqué par M. Vautrain sur la question de la rentrée de l'Assemblée à Paris, les deux nouveaux députés n'assistèrent pas à la séance; le lendemain ils déclarèrent qu'ils auraient voté en faveur du retour à Paris. Seulement, tout le monde savait que tous leurs amis et tous leurs partisans avaient voté avec le plus complet ensemble contre ce retour. Ce vote entraîna la chute du ministre de l'Intérieur, M. Casimir Périer, qui avait voulu, en soutenant vigoureusement la cause parisienne, donner aux républicains un gage sérieux de l'alliance définitive avec le Centre gauche, alliance à laquelle il contribua de toutes ses forces ainsi que M. Rivet.

Il fut remplacé par M. Victor Lefranc; M. de Goulard, membre du Centre droit, se vit appelé par le Président de la République au ministère de l'Agriculture et du Commerce. C'était une concession nouvelle faite à la Droite par M. Thiers, qui cherchait à profiter de la déconvenue des orléanistes pour désorganiser le Centre droit. La majorité se maintenait pourtant compacte, même à cette époque, toutes les fois qu'il s'agissait de témoigner de sa haine contre Paris ou

contre le suffrage universel. Quelques jours après le rejet de la proposition Vautrain, la Droite, agacée par les deux élections républicaines de l'Eure et des Côtes-du-Nord, invalida sans aucun motif sérieux l'élection de M. Deregnaucourt dans le Nord; il n'est que juste de rappeler que la députation royaliste de ce département vota tout entière contre le nouvel élu. Les électeurs



Casimir Périer.

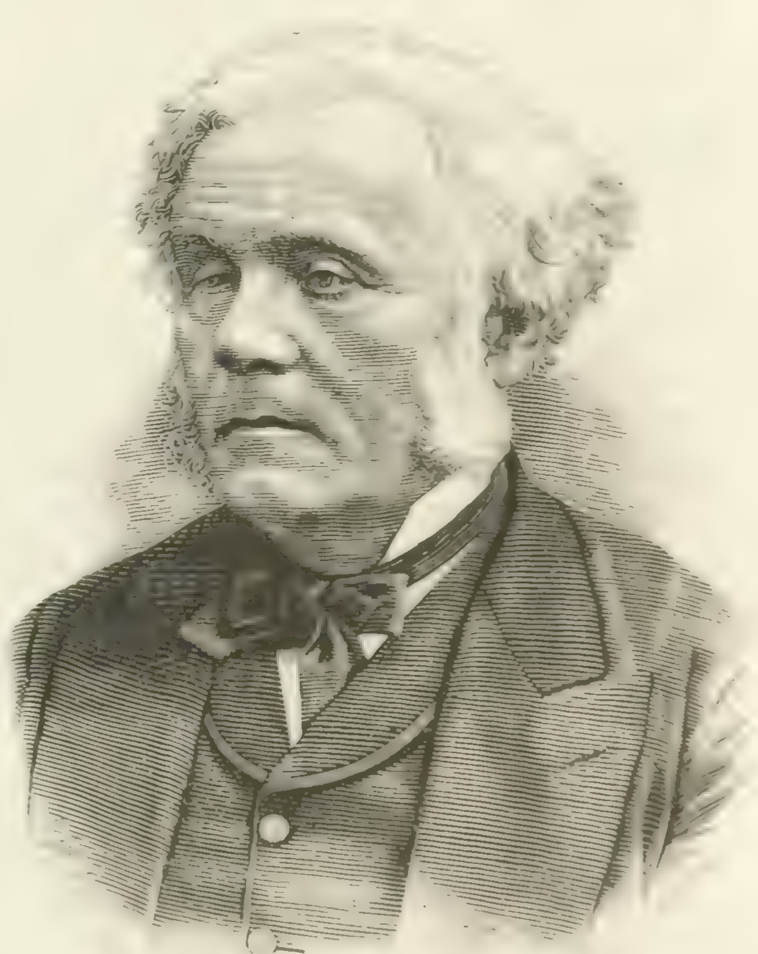
vengèrent leur député en le renvoyant à la Chambre avec une majorité augmentée de 40,000 voix.

A cette même date du 11 février, M. Rouher avait été nommé en Corse après un long et fâcheux retard apporté à son élection par le Gouvernement, triste souvenir des procédés bonapartistes. Cette élection était un événement considérable : Pour la première fois depuis Sedan, l'Empire rentrait carrément dans l'arène électorale, ne se contentant plus de menées souterraines dans l'armée et de propagande dans les campagnes. — La réponse à cette élection fut une proposition de loi de Victor Lefranc destinée à armer le Gouvernement contre les conspirations à l'intérieur. Accueillie d'abord plus que froidement par les Droites, où l'on n'avait nulle envie de protéger M. Thiers contre tous les genres de conspiration, la proposition se transforma en un arrangement avec le Gouvernement. M. Thiers se crut également obligé de faire encore une fois des concessions à la Droite à propos des pétitions ultramontaines. En revanche, c'est avec un accord parfait du Gouvernement et des Droites que le 13 mars, on vota à une grande majorité la loi contre l'internationale.

La session avant de prendre fin, vit encore la chute d'un ministre, M. Pouyer-Quertier, emporté par ses théories sur les virements à propos du procès Janvier de la Motte. La discussion du budget, menée rapidement, ne présenta guère de remarquable qu'un grand discours de M. Thiers, et le 30 mars 1872, l'Assemblée nationale se sépara de nouveau. Malgré les dernières avances du Gouvernement, la commission de permanence composée cette fois de 16 membres de la Droite, contre 9 républicains, se montra plus revêche que la précédente. Intraitable sur la question parisienne, elle s'opposa formellement à l'installation de M. Thiers à Paris pendant les vacances parlementaires : M. Thiers, question politique à part, aurait bien voulu revenir : toutes les affaires gouvernementales souffraient de ce campement à Versailles. On n'avait sous la main ni les archives, ni les documents, ni les employés ; c'étaient des allées et venues sans fin ni trêve, une perte de temps effroyable. La commission fut incorruptible. M. Thiers vint du moins par intervalles à l'Elysée, où se pressèrent dans

de grandes soirées les députés républicains et les membres de la diplomatie étrangère. Les conseils généraux témoignaient plus de confiance dans le Président de la République ; la plus grande partie d'entre eux lui firent parvenir hors session des adresses qui eurent le don d'exaspérer les journaux monarchistes. En même temps ils émettaient des vœux en faveur de l'instruction et du service obligatoire. De son côté Gambetta avait profité des vacances parlementaires pour retourner en province et entretenir dans les esprits l'idée d'une dissolution prochaine de l'Assemblée ; son discours à Angers et le discours du Havre remuèrent profondément les masses républicaines. Dans le même intervalle, l'opinion publique à Paris avait suivi avec intérêt le procès intenté au *Figaro* par le général Trochu ; ce furent comme des assises politiques, où se plaidèrent les débats entre l'Empire et le 4 Septembre ; le public parisien y apprit nombre de faits encore dénaturés ou restés dans l'ombre.

Pendant que les vacances parlementaires amenaient dans Versailles une tranquillité que la vieille ville ne connaissait plus, M. Thiers continuait ses efforts pour rétablir l'influence française à l'étranger. Avec l'Italie, les rapports étaient médiocres : L'Italie, heureuse d'avoir retrouvé sa capitale, sortait de faire à Rome des funérailles magnifiques au politique de génie, à Mazzini, qui venait de s'éteindre ; la France républicaine perdait en Mazzini un ami, hostile à l'alliance italo-germanique, dont l'idée s'imposait de plus en plus. Jalouse en effet de sa nouvelle unité, l'Italie voyait avec indignation les menées qui se tramaient contre elle, dans les Droites de l'Assemblée française et dans les conciliabules cléricaux, et elle se tournait de jour en jour du côté de la Prusse. Celle-ci, occupée à organiser ses conquêtes et à consolider le nouvel empire, poussait de toutes ses forces à une alliance qui la rassurait contre un retour offensif des Français. L'Autriche s'occupait de son exposition universelle, et si la diplomatie autrichienne se prêtait en dessous main à une restauration monarchique en France, d'autre part, les compensations possibles que le grand chancelier de Berlin lui faisait entrevoir du côté de l'Orient la ramenaient dans l'orbite tracée



[illegible]

par M. de Bismark. Enfin la Russie avait déjà fort à faire avec les menées et les attaques continuelles des nihilistes ; mais elle voyait avec un intérêt croissant la reconstitution de l'armée française, qui lui assurait du côté de l'Occident un contrepoids indispensable contre le danger permanent qu'elle sentait peser du côté de l'Allemagne.

Au moment où s'ouvrit la session d'avril 1872, le Président de la République venait de remplacer au ministère de l'Agriculture par M. Teisserenc de Bort, M. de Goulard,

qu'il appela à l'important ministère des Finances. Ses opinions réactionnaires lui donnaient de l'influence sur la Droite; on le disait habile financier; on ne le croyait pas très engagé avec les princes. M. Thiers aurait désiré vivement le rattacher à ses vues: en tout cas, c'était une avance au Centre droit. D'autre part, le Gouvernement se rendant aux vœux de la municipalité de Lyon, venait de lui donner pour maire M. Barodet. Le mouvement en avant du Centre gauche se dessinait: dans une réunion plénière du groupe pour la formation de son bureau, on nomma par acclamation à la présidence le général Chanzy, qui prononça un discours très net en faveur de la République. Ce fut le signal de la séparation définitive des deux portions du Centre gauche. Avec la grande majorité, l'amiral Jaurès suivit le mouvement: par contre, M. Deseilligny emmena avec lui au Centre droit une quarantaine de membres hostiles aux idées républicaines.

Au même moment arrivait à la Présidence la démission du duc de Broglie. Le duc, voyant le mouvement du Centre gauche d'une part, l'irrésolution d'une partie du Centre droit de l'autre, jugea le moment venu d'intervenir. Il quitta son ambassade de Londres et revint à Paris diriger la campagne contre M. Thiers.

Avec la session, la série des interpellations recommençe. M. Raoul Duval, qui avait déjà interpellé le Gouvernement en cherchant à amener des poursuites contre M. Ranc, lance une nouvelle attaque à propos de Gambetta et de la campagne des banquets. Après le vote d'une loi sur la reconstitution du conseil d'État, où l'Assemblée se réserva le droit de nommer les conseillers en service ordinaire, pour y introduire naturellement le plus possible d'éléments monarchistes, arriva le grand rapport du duc d'Audiffret-Pasquier sur les marchés de l'Empire en 1870. Ce rapport, où étaient dévoilés les agissements et les négligences qui avaient fait tant de mal à nos armées, eut un grand retentissement, et fut l'occasion d'une lutte oratoire entre le chef du parti de l'Empire, M. Rouher, et Gambetta. Vint ensuite la discussion sur la loi militaire: le discours du général Trochu remplit une séance entière, au cours de laquelle une altercation violente éclatant entre le général Changarnier et le colonel Denfert: « Nous nous « appelons Belfort, s'écria le colonel, et « vous vous appelez Metz! »

On vota en principe que tout Français doit le service militaire; mais dans l'application s'introduisirent les sursis d'appel, et le volontariat d'un an. Malgré l'opposition des généraux Chanzy, Ducrot et Trochu qui admettaient le service militaire de trois ans, M. Thiers ne pouvant obtenir ses huit ans de service, en obtint cinq. Il avait encore une fois posé la question de Gouvernement! Les républicains qui auraient voulu un temps de service égal de trois ans pour tout le monde, firent taire leurs préférences, soutinrent encore une fois le Président de la République, et il obtint une majorité de 495 voix contre 59.

Dans toute cette discussion M. Thiers s'était montré nerveux et impatient. Il sentait dans la coulisse son véritable ennemi revenu de Londres pour le combattre. Il n'ignorait aucune des tentatives que l'on multipliait autour du comte de Chambord pour obtenir de lui quelques concessions et son consentement à la Fusion: lettres pressantes et visites personnelles de l'évêque d'Orléans qui était reçu par un « *Monsieur l'Évêque!* » Démarches parties du Gesù, intervention du pape lui-même, affirmait-on, malgré des démentis réitérés.

M. Rouher reprenant la direction du parti bonapartiste, faisait l'impossible pour entrer dans l'alliance des Droites, en attendant mieux. La situation se tendait.

M. Thiers avait bien pressenti le péril : les nouvelles élections républicaines du 9 juin, dans le Nord, la Somme, et l'Yonne, jetèrent les Droites dans un état d'exaspération profonde. Partout la marée républicaine montait et enveloppait la passagère majorité de Versailles; cette majorité diminuait tous les jours, et on commençait à entrevoir le moment où les élections partielles, même sans dissolution de l'Assemblée, arriveraient à transformer la majorité réactionnaire en une majorité républicaine.

Le grand coupable de ces résultats électoraux devant les Droites, c'était M. Thiers, M. Thiers qui usait de son exemple, de sa parole, de son titre de Président de la République pour attirer au nouvel état de choses la bourgeoisie indécise et les intérêts qu'il savait rassurer, et qui commettait le crime irrémissible de faire servir la prompte libération du territoire elle-même à la fondation de la République. Avec la rapidité d'exécution, et la décision qui faisaient du duc de Broglie un si dangereux adversaire, deux tentatives furent essayées immédiatement par les monarchistes de l'Assemblée : la première fut une mise en demeure au Centre gauche de se réunir au Centre droit, sous le nom d'Union conservatrice, pour imposer tous ensemble à M. Thiers une ligne de conduite absolument réactionnaire, et pour l'empêcher de continuer à semer dans le pays les germes du Gouvernement républicain. Il était trop tard : on chercha d'abord à détacher du Centre gauche M. Casimir Périer et ses amis personnels; tous refusèrent énergiquement. Le duc d'Audiffret-Pasquier échoua également du côté de MM. Rivet et de Malleville. Le Centre gauche consentit seulement à une entrevue solennelle au grand jour entre les bureaux des deux centres. Dans cette séance capitale qui décida peut-être du sort de la France pour de longues années, la Droite était dirigée par le duc de Broglie et Saint-Marc Girardin; le Centre gauche par le général Chanzy et l'amiral Jaurès. Le duc de Broglie, laissant systématiquement de côté la forme du Gouvernement, et s'appuyant sur le péril social, le radicalisme et la démagogie, proposa nettement l'alliance. Le Centre gauche refusa. Il sentait très bien en quelles mains il allait tomber, et il préférait M. Thiers. La guerre était déclarée; mais de ce jour, la bourgeoisie libérale était acquise définitivement à la République, et la défaite de l'orléanisme devenait irrémédiable. Sans espoir de retrouver jamais une majorité à eux dans cette Assemblée, les chefs du Centre droit firent volte-face, et se retournèrent vers la Droite. L'alliance conservatrice de 1849, reformée pour *tuer la gueuse*, mais privée cette fois de l'élément modérateur du Centre gauche, n'en devint que plus décidée et plus violente.

Les monarchistes se comptèrent; et se voyant encore en majorité dans l'Assemblée, ils se préparèrent à agir.

Ils organisèrent d'abord dans le plus grand secret un véritable comité de Salut public. Ses neuf membres étaient le duc de Broglie, le duc d'Audiffret-Pasquier, MM. Saint-Marc Girardin et Batbie pour le Centre droit : MM. Depeyre, de Kerdrel, de Cumont, de la Rochefoucault et le général Changarnier pour la Droite. Une fois le comité organisé, la seconde et dernière tentative fut essayée auprès de M. Thiers. Le comité des neuf, sous le nom de délégation des conservateurs de la Chambre, se rendit le 20 juin chez le Président de la République. On se défendit bien haut de traiter la question de la forme du Gouvernement : il ne fut question que de péril social et de nécessités conservatrices; mais sous ces apparences atténuées, l'ultimatum fut posé à M. Thiers : « Voulez-vous gouverner avec nous contre les républicains? Sinon, c'est la chute. »

M. Thiers refusa.

C'était désormais, entre la majorité de l'Assemblée et lui, la guerre déclarée, une guerre implacable qui devait aboutir au 24 mai, puis au 16 mai. A partir du 20 juin la Droite tout entière n'eut plus qu'une idée, qu'un but, le renversement de M. Thiers, et les directeurs du mouvement commencèrent à jeter les yeux sur le maréchal de Mac-Mahon.



Comte Daru.

Le journal des *Débats* plaisanta cette démarche et l'appela « la journée des *bonnets à poil.* Il n'y avait pas de quoi plaisanter : Ce fut le premier engagement d'une lutte qui amena la France à deux doigts de sa perte et au seuil de la plus épouvantable guerre civile.

A peine le refus de M. Thiers était-il notifié que la bataille commence : la Droite l'attaque dans la discussion du budget ; elle l'attaque sur les questions d'impôts ; elle l'attaque encore sur les traités avec l'Allemagne. Il fallait 200 millions d'impôts nouveaux pour équilibrer le budget ; M. Buffet propose l'impôt sur le revenu pour mettre une fois de plus M. Thiers aux prises avec les républicains. La Droite combat ensuite l'impôt sur les créances hypothécaires, et se met dès lors à soutenir systématiquement tous les impôts refusés par M. Thiers et à refuser ceux qu'il propose. En dehors de l'Assemblée, les petites conspirations marchent, en attendant la grande ; l'élément féminin s'en mêle, et par derrière on sent la main du prêtre. On parle de conciliabules, de tentatives d'embauchage, de démarches faites auprès d'officiers généraux.

Ce fut encore une fois l'impôt sur les matières premières autour duquel se livra la grande bataille du budget de 1872. Comme en janvier, M. Thiers soutint à lui seul le choc de la Droite, car les républicains votaient cet impôt à leur corps défendant. M. Thiers mit la Droite en demeure de se démasquer et de dire s'il s'agissait, oui ou non, de la question politique. Il termina son discours en déclarant que bientôt le Gouvernement ferait connaître sa pensée tout entière. Mais la Droite n'était pas prête : beaucoup reculaient encore devant l'idée de renverser le Président de la République avant qu'il en eût fini avec l'Allemagne. Les projets de M. Thiers furent votés par 345 voix contre 248.

Dans les premiers jours de juillet, la Chambre vota également la ratification de la convention passée avec l'Allemagne pour la libération du territoire.

Dans les bureaux, la discussion avait été très vive ; le duc de Broglie, rapporteur du projet, M. Daru, M. Buffet s'étaient montré extrêmement hostiles ; à la tribune, il fallut en rabattre, et le rapporteur fut obligé de conclure bien malgré lui à la validation, qui

emporta l'unanimité des suffrages moins 3 voix.

La lutte continua à propos du grand emprunt de trois milliards. MM. Germain et André l'emportèrent sur M. Buffet. Les conventions avec la Banque de France et d'autres grands établissements de crédit furent également votées malgré la Droite.

On vit alors, les 28 et 29 juillet 1872, la plus gigantesque souscription dont le monde ait gardé le souvenir. Quarante-quatre milliards furent souscrits en deux jours, tant en France qu'à l'étranger; réponse écrasante aux attaques des royalistes contre le Gouvernement républicain.

La session se termina par une grande lutte oratoire à propos des marchés du 4 Septembre; Gambetta mis en cause par le duc d'Audiffret-Pasquier, mit à néant dans un magnifique discours toutes les accusations et les calomnies dont ne cessait de l'accabler la réaction depuis la guerre.

M. Thiers, libre du côté de l'Assemblée, profita des vacances parlementaires pour présider à Trouville aux expériences du nouveau canon de 7, le canon Reffye, qui mettait enfin l'artillerie française au niveau des meilleures artilleries européennes. M. Victor Lefranc s'en alla à Lyon inaugurer une grande exposition, où l'on s'efforça de témoigner à la Suisse la reconnaissance du pays pour les immenses services qu'elle avait rendus pendant la guerre à notre armée des Vosges. En Amérique, où se poursuivait la présidence du général Grant, les chaleureuses réceptions faites à la musique de la garde républicaine indiquaient que les malheurs de la France ne lui avaient rien fait perdre de la sympathie d'autrefois. Et pendant ces fêtes, la mort frappait à coups redoublés : Alfred Kœchlin, le grand patriote de Mulhouse, le cœur brisé par la perte de son pays, succombait à quarante-quatre ans : le journalisme français perdait Guéroult, et l'on enterrait Lachambeaudie, le doux et charmant poète populaire, aimé des bonnes gens. — Le parti républicain, sentant venir la grande lutte, s'y préparait activement ; le 2 août, au moment de la séparation de l'Assemblée, la Gauche républicaine réunie à Versailles dans la salle du Jeu de paume, avait lancé un important manifeste : elle déclarait que devant les immenses services



Le général Grant.

rendus par M. Thiers au pays et à la cause républicaine, elle avait dû le suivre résolument en négligeant toutes autres questions ; que dans le même sentiment de salut public une alliance indissoluble avait été conclue avec le Centre gauche et avec l'Union républicaine, et qu'ainsi le parti républicain, composé de trois corps d'armée parfaitement unis, allait cesser d'être un parti pour devenir le pays lui-même. Qu'enfin le « but allait être atteint, de la libération du ter-

rieure, et que l'Assemblée ne tarderait pas à comprendre que sa mission était terminée. »

En dehors de l'Assemblée, les républicains s'organisaient aussi très solidement; un grand *Cercle républicain* était fondé rue de Valois, où se réunissaient les députés, les notabilités du parti, les républicains actifs de passage à Paris; toutes les questions d'actualité y étaient discutées par avance, des résolutions prises, la direction donnée; et des communications incessantes le reliaient avec les départements. Une réunion du même genre, moins étendue, mais préparée avec une organisation encore plus serrée et plus précise, était fondée à Passy sous le nom de *Cercle de l'Union;* elle avait pour éléments d'abord tout ce qui avait concouru dans le XVIe arrondissement à la défense de Paris, puis le parti républicain tout entier, sans distinction de nuances : comme procédé de propagande, des conférences hebdomadaires, où venaient s'inscrire ce que Paris renfermait de conférenciers connus dans le parti libéral, souvent des noms illustres : enfin comme but, l'union absolue de la bourgeoisie républicaine et des ouvriers, obtenue par une intimité de chaque jour, où les différentes classes apprenaient à s'estimer au lieu de se haïr. Cette *union*, qui enleva en peu de temps à la réaction un des arrondissements dont elle se croyait maîtresse à jamais, fut imitée bientôt dans nombre d'arrondissements, et l'on vint même de province chercher les statuts et le secret d'une organisation capable de rendre de si grands services. La province suivait le mouvement : partout des cercles républicains s'organisaient, en face des cercles catholiques. Les députés et les conseillers généraux profitaient de toutes les réunions un peu nombreuses pour tenir leurs électeurs au courant des grandes questions de la politique. Gambetta, avec son activité infatigable, prenait de plus en plus la direction du parti. En dépit du Gouvernement, après le discours de la Ferté-sous-Jouarre, il s'était adressé aux ouvriers de Firminy dans la Loire, amenés par Magnin et par Dorian, le grand patriote : le 22 septembre, à Chambéry, on avait dû remplacer le banquet qu'interdisait le préfet M. de Tracy, par une grande réunion privée; le 25 à Albertville, le 26 à Grenoble, le 27 à Pontcharra dans l'Isère, le 29 à Thonon dans la Haute-Savoie, le 30 septembre à Bonneville, le 1er octobre à la Roche et à Annecy, enfin le 2 octobre à Saint-Julien, partout Gambetta avait semé sa parole ardente, enflammé les courages, et répandu comme un torrent l'idée de la dissolution de l'Assemblée, tout en ménageant de la façon la plus absolue le Président de la République.

D'autre part, la France entière venait de lire le superbe manifeste de Louis Blanc sur la dissolution, une des pages magistrales du grand écrivain.

En face du mouvement qui s'accentuait ainsi, la réaction s'exaspérait de plus en plus : on commençait à examiner dans les journaux le projet d'un 31 mai contre le suffrage universel : on se proposait d'exiger des électeurs vingt-cinq ans d'âge, trois ans de domicile, etc. Grâce aux avances du Gouvernement, grâce aux interdictions exigées du ministère contre les fêtes du 4 Septembre et les banquets républicains, on espérait compromettre M. Thiers, et faire craindre aux républicains un retour aux idées réactionnaires de 1849. M. Thiers sentit le coup, et fit démentir de la façon la plus péremptoire par les journaux officieux, qu'il songeât à attenter au suffrage universel.

Les ennemis étaient en présence à Versailles le 13 novembre. Le Président de la République ouvrit la session par un message décisif, où il avait coupé le câble. Rompant avec toute forme monarchique, il déclara hautement que le salut de la France

était uniquement dans la République : que le suffrage universel était au-dessus de toutes les atteintes, et que la République conservatrice, ouverte à tous, appuyée sur toutes les classes de la société sans distinction aucune, était seule capable de fournir à l'ordre et aux intérêts véritablement conservateurs la base profonde et étendue nécessaire à leur protection.

A ce discours reçu avec acclamation par toutes les Gauches, fréquemment interrompu par les exclamations et les rumeurs de la Droite, M. de Kerdrel répondit par une proposition d'examen du message. Le Président Grévy déclarant que la motion n'était pas constitutionnelle, la majorité des Droites transforma cette proposition, et vota la nomination d'une commission de quinze membres chargée de présenter à l'Assemblée un projet de réponse au message du Président de la République.

Dans la France républicaine, le message du 13 novembre eut un retentissement immense. De toutes parts on se félicitait en voyant l'union des trois Gauches; après les déclarations de M. Thiers et les élections toujours républicaines, on croyait la partie gagnée et la République fondée. C'était mal connaître l'ennemi. Avec une ténacité inouïe et un courage qu'il faut leur reconnaître, à travers tout le mal qu'elles firent au pays, les Droites, moins que jamais, songeaient à se soumettre.

De nouvelles tentatives étaient encore faites sur le Centre gauche ; à l'occasion de la nomination du bureau, on cherchait encore une fois à séparer du parti républicain le groupe Casimir Périer, Bérenger et Robert de Massy, par la crainte du radicalisme.

Une interpellation fut lancée le 18 novembre par le général Changarnier au Gouvernement, en réalité à Gambetta, à propos du discours de Grenoble. Victor Lefranc avait cependant interdit les manifestations, défendu les banquets : M. Thiers avait hautement désavoué Gambetta au sein de la commission de permanence. On voulait plus : le duc de Broglie vint sommer le Président de la République de répéter ce désaveu en présence de l'Assemblée : il espérait amener ainsi un éclat entre les deux chefs du parti républicain.

Thiers s'élance de sa place : « Vous « n'avez pas le droit de me traîner ainsi, « malgré moi, à la tribune. Au fond, c'est « moi que vous visez, c'est mon gouverne- « ment que vous attaquez ! Vous voulez un « gouvernement définitif, faites-le ! » Et il pose la question de confiance.

Le duc de Broglie battit en retraite : l'ordre du jour Mettétal accepté par Dufaure, fut voté par 263 voix contre 116 : la Droite s'était abstenue; elle n'était pas prête encore. Une portion du Centre droit avait projeté avant la séance, une sorte de triumvirat des généraux de Mac-Mahon, Changarnier, Ladmirault, gouverneur de Paris. On dut reculer; et les généraux, moins Changarnier, se hâtèrent eux-mêmes de démentir ces bruits en se rendant auprès du Président de la République.

La Gauche républicaine envoya le lendemain une grande députation auprès de M. Thiers, pour l'assurer de la confiance désormais inébranlable des républicains.

La commission Kerdrel était nommée : sur ses quinze membres, neuf étaient absolument hostiles à M. Thiers. Le duc d'Audiffret-Pasquier fut élu président, M. Raoul Duval secrétaire, M. Batbie rapporteur. Elle déclara que ses délibérations resteraient secrètes.

Elle convoqua une première fois M. Thiers le 22 novembre : le Président de la République, interpellé, répondit qu'on lui faisait la guerre parce qu'on avait trouvé son message trop républicain, mais qu'il lui avait fallu se décider : que tous les partis avaient rompu depuis longtemps avec le pacte de

Bordeaux, et qu'en face de trois monarchies toutes trois impossibles, il avait dû se déclarer

Dans une seconde entrevue, quelques jours après, M. Batbie lut son rapport. Il refusait une seconde Chambre. Il s'opposait à la dissolution. « Nous ne serons pas réélus ! « Nous avons prévenu le Président de la « République que pour arrêter le triomphe



Batbie.

« légal du radicalisme, il nous fallait un « *Gouvernement de combat !* — La majorité « pense que le défaut d'accord entre l'As- « semblée et le pouvoir exécutif tient à l'in- « tervention personnelle et incessante du « chef du pouvoir dans nos débats. — Mo- « ralement nous ne sommes pas libres, à « cause de son influence. » Le rapporteur concluait à la nomination d'une nouvelle commission de 15 membres chargée de présenter un projet de loi sur la responsabilité ministérielle ; et dans la réunion du lendemain, on voyait M. Batbie dans un bureau en conférence secrète avec M. Rouher.

A la séance de l'Assemblée, M. Dufaure se chargea de la réponse au rapport : « Vous avez un but avoué, la responsabilité « ministérielle ; un but caché, l'interdiction « de la tribune au Président de la Répu- « blique. — Je demande la nomination « d'une commission de trente membres qui « nous présentera un projet d'ensemble « pour régler les attributions des pouvoirs « publics et les conditions de la responsa- « bilité ministérielle. »

La commission Kerdrel s'oppose à la première partie du projet Dufaure, qui était l'organisation de la République,

La soirée se passe en une attente anxieuse dans tout Paris ; on était au plus aigu de la crise. Le lendemain 29 novembre, foule immense à Versailles.

Thiers prend la parole « On trouve que « je parle trop, on me reproche d'être en « trop bons termes avec la Gauche. — Ma « politique, à moi, n'est pas une politique « de combat ! Fermeté contre le désordre, « puis modération et impartialité, voilà ma « politique ! si vous pouvez faire la monar- « chie aujourd'hui, faites-là ! Mais quant à « moi, je jure que j'ai bien servi mon pays « pendant ces deux années ! »

M. Ernoul répond « qu'il n'est question « ni de la personne de M. Thiers, ni du « choix à faire entre la monarchie et la Ré- « publique. Il ne s'agit pas de politique, « mais de question sociale : il s'agit du radi- « calisme. Or le Gouvernement s'appuie sur « les radicaux comme sur les autres nuances « du parti républicain. — En outre, chaque « fois qu'un conflit s'élève entre l'Assem- « blée et un ministre, M. Thiers couvre le « ministre de sa personne. Chaque fois « qu'une grave question se présente, « M. Thiers menace de sa démission : il n'y « a plus de ministres, il n'y a plus de liberté

« parlementaire, il y a le pouvoir per-« sonnel. »

A ces dernières affirmations qui ne manquaient pas d'à-propos, M. Thiers répondit qu'il n'était pas Napoléon le Grand, pour avoir un pouvoir personnel, mais un petit bourgeois qui avait beaucoup travaillé, et que son influence venait uniquement de la confiance qu'on avait en lui.

La proposition Dufaure fut votée par 372 voix contre 335. La crise était encore une fois conjurée, et la foule accueillit les députés, à la gare Saint-Lazare, par le cri de vive la République!

Le lendemain la Droite prit sa revanche. Un ordre du jour proposé par M. Raoul Duval à propos des adresses envoyées à M. Thiers par les conseils municipaux hors session, renversa le ministre de l'intérieur, M. Victor Lefranc.

Un remaniement ministériel s'ensuivit. M. de Goulard passa à l'intérieur; M. Léon Say aux finances; M. de Fourtou, recrue toute fraîche faite par le Centre gauche, fut nommé aux travaux publics.

Les satisfactions accordées à la Droite par ces modifications ministérielles, étaient encore accentuées par M. Dufaure. Dans le mois de novembre il avait présenté une loi du jury qui eut le don de réunir les suffrages des monarchistes et de mécontenter l'opinion républicaine : la grande commission des trente était nommée, et M. Dufaure espérait ainsi l'amener à composition.

Au milieu des péripéties de la lutte engagée entre M. Thiers et la coalition des Droites, les journaux annoncèrent, un matin de décembre, que l'Assemblée avait voté la veille une résolution qui remettait les princes d'Orléans en possession de toutes leurs propriétés foncières séquestrées sous l'Empire au profit de l'État.

On en estimait au minimum la valeur à quarante millions : on a été fort au delà. Quel que fût le chiffre exact, la mesure valait la peine d'être discutée à fond, et juridiquement : ces biens avaient été réclamés par l'État en vertu d'une ancienne coutume qui voulait que le roi, par le fait même de son accession au trône, abandonnât toute sa fortune personnelle à l'État. Il y avait bien eu en 1830 substitution de ces biens à sa famille par Louis-Philippe, qui avait tourné la difficulté. Et pour plus



Comte de Paris.

de sûreté, il avait fait voter en 1832 une loi qui approuvait la substitution; mais c'était précisément cette substitution que l'on attaquait. — L'affaire fut discutée avec une grande habileté devant l'Assemblée par M. Bocher. En outre, un ancien ami de Gambetta, républicain des plus avancés, M. Laurier, vint exposer à l'Assemblée les raisons de sentiment par suite desquelles on ne pouvait se refuser à cette restitution, les républicains moins que tous autres, puisqu'il s'agissait d'une séquestration faite par

l'Empire. M. Rouher ne souffla mot : les légitimistes votèrent. La proposition obtint 180 voix. Et à partir de ce moment, pendant trois années, tous marchèrent derrière le Centre droit.

Ainsi fut scellé le pacte d'alliance des trois monarchies coalisées contre la République. Les princes d'Orléans eurent leurs millions : le comte de Chambord vit passer dans un rêve le sacre à Notre-Dame, sous les plis de son drapeau blanc ; les bonapartistes durent se contenter des espérances, en attendant les élections.

Une grande bataille à propos des pétitions dissolutionnistes termina l'année 1872. L'Union et la Gauche républicaines avaient appuyé les pétitions par deux manifestes : le Centre gauche avait seulement proposé le renouvellement partiel de l'Assemblée.

La lutte fut soutenue avec la plus grande vigueur de part et d'autre par Gambetta et le duc d'Audiffret-Pasquier.

M. Dufaure termina le combat : au nom du Gouvernement, il mit sa verve et son talent au service de la Droite, demanda l'ordre du jour pur et simple sur les pétitions, et obtint 483 voix contre 196 voix républicaines.

Si les députés de la Gauche continuèrent à soutenir M. Thiers, cette attaque de M. Dufaure après sa loi du jury indisposa violemment l'opinion républicaine en dehors du parlement, et le mécontentement en rejaillit sur M. Thiers.

La fin du budget avait été votée sans encombre de novembre 1872 à janvier 1873.

L'année nouvelle s'ouvrit par la mort de Napoléon III. Cet événement, prévu depuis un certain temps, ne surprit personne et n'excita qu'une émotion médiocre à la Chambre. La haute société anglaise, au contraire, en profita pour se livrer à des manifestations hostiles à l'opinion républicaine : à tous les points de vue elle préférait en France un Bonaparte à la République.

Après une attaque, à propos des vers latins, contre M. Jules Simon ; après la discussion sur les marchés de Lyon, le grand discours de Challemel Lacour, et l'épisode des mobiles de la Gironde, on vota enfin une bonne loi, la loi Joubert, qui réduisait le travail des femmes et des enfants dans les manufactures ; puis la loi Savary, réglementant la majorité nécessaire pour la nomination des députés. Mais on se rattrapa bien vite en votant la loi sur le monopole de la fabrication et de la vente des allumettes, une des lois d'impôt les plus mauvaises et les plus impopulaires de cette époque.

CHAPITRE XXI

TROISIÈME RÉPUBLIQUE (SUITE) — ASSEMBLÉE NATIONALE — M. THIERS, PRÉSIDENT — LA COMMISSION DES TRENTE — L'ÉLECTION BARODET — LE 24 MAI.

(1er Janvier — 24 Mai 1873.)

Nous avons vu dans le grand message du 13 novembre 1872 M. Thiers affirmer, d'une façon péremptoire, la nécessité de la République.

Si la Droite de l'Assemblée avait reculé à cette époque devant la première tentative sérieuse essayée pour le renverser, elle avait réussi à prendre une revanche complète dans les nominations de la fameuse commission des Trente. Cette commission, nommée le 5 décembre, se trouva en effet composée de dix-neuf membres de la Droite et du Centre droit. M. de Larcy, légitimiste pur, fut élu président ; le duc d'Audiffret-Pasquier, vice-président ; MM. A. Lefèvre-Pontalis et d'Haussonville, secrétaires ; on

y comptait seulement onze membres de la Gauche et du Centre gauche, parmi lesquels M. de Fourtou, sorti pour le moment des rangs du Centre droit, et nommé ministre des travaux publics en remplacement de M. Teisserenc de Bort.

Cette commission, en apparence nommée pour étudier les rapports et les attributions des pouvoirs publics, était destinée, dans la pensée de ceux qui l'avaient choisie, à devenir un véritable comité de Salut public réactionnaire, à organiser et à diriger le renversement du grand obstacle, M. Thiers, et à préparer l'assaut définitif contre la République. Le premier point visé était d'interdire à M. Thiers l'accès de la tribune; chacun sentait bien que l'intervention constante de l'illustre président, dans les débats parlementaires, pesait d'un grand poids sur les résolutions et les votes de l'Assemblée. Sa merveilleuse facilité d'élocution, sa parole si persuasive, son influence personnelle, une impression physique même, la vue du chef du pouvoir présent aux séances, tout cela réuni entraînait souvent nombre d'indécis, et paralysait dans une certaine mesure les efforts de la Droite.

On commença donc, dans le sein de la commission, par décider que le Président n'assisterait plus aux séances, et ne pourrait plus prendre la parole dans l'Assemblée qu'après des formalités minutieuses.

Le Gouvernement était averti de tout ce qui se tramait; une dernière tentative de rapprochement avec la Droite se fit sous l'influence et par l'entremise de M. Dufaure. Le 14 décembre 1872, M. Dufaure prononça un très important discours, où il attaquait violemment les doctrines radicales, allant peut-être au delà des intentions de M. Thiers, mais voulant une dernière fois tendre la main aux députés de Droite les moins engagés dans la conspiration monarchique. Ce discours eut deux résultats : le premier, d'emporter les applaudissements du côté droit de l'Assemblée; le second, d'irriter profondément l'opinion républicaine, surtout au dehors; il en rejaillit quelque chose sur M. Thiers. Le 14 décembre, le rapprochement paraissait s'opérer avec la Droite; dès le 15, tout était rompu; et le 16, la commission des Trente évoqua pour la première fois dans son sein le président de la République. Ce fut une journée émouvante; tout Paris prévenu, la France entière étaient aux aguets; on sentait les ennemis en présence. Thiers attaqua carrément la question ; il se maintint sur le terrain de son message, insistant sur la nécessité d'étudier en même temps toutes les attributions des pouvoirs publics, et non pas seulement la responsabilité ministérielle : déclarant tout d'abord que, même absent de la Chambre, même n'ayant pas pris la parole, même non officiellement responsable, il pourrait se trouver amené par suite de telle ou telle éventualité à donner sa démission. « L'important, disait-il, au point de vue de la stabilité et de la sécurité du pays, c'est de créer au plus vite une seconde Chambre et de faire les lois organiques ; c'est le seul moyen d'ailleurs d'éviter la dissolution. » Pendant les six semaines qui suivirent, M. Thiers et M. Dufaure assistèrent régulièrement aux séances de la commission, luttant pied à pied, tâchant de convaincre les moins endurcis, bataillant sur les différents articles. M. Thiers se résigna pourtant plus facilement qu'on aurait pu le croire, à perdre le droit de présence et de parole dans l'Assemblée; il sentait en effet la fin de son rôle approcher. Les pourparlers avec la Prusse tiraient à leur fin ; il voyait arriver le jour tant désiré de la libération complète du territoire ; et le vieux politique, qui connaissait bien les hommes, ne se faisait aucune illusion sur les intentions de la Droite. « Aussitôt la convention signée, disait-il, la majorité déclarera, par un beau

décret, que j'ai bien mérité de la patrie, et elle me mettra par terre. »

Il pensait qu'après lui l'Assemblée ne pourrait rien faire et se dissoudrait très vite ; l'avenir s'ouvrirait alors de nouveau pour lui, avec une Assemblée nouvelle, dans des conditions de gouvernement bien plus faciles, surtout s'il obtenait la création d'une seconde Chambre. Il accepta donc les résolutions de la commission des Trente. On convint : 1° que M. Thiers ne pourrait désormais prendre la parole devant l'Assemblée, qu'après avoir annoncé son intention dès la veille. Cependant un vote spécial de l'Assemblée pourrait lui accorder la parole pour le même jour ; 2° qu'il n'assisterait pas dorénavant aux séances de la Chambre, excepté pour prendre la parole, après quoi il quitterait la séance ; on ne répondrait que le lendemain à son discours ; 3° en revanche, l'Assemblée lui accordait le droit de retarder de quelques jours la promulgation des lois par un *veto* suspensif, et de provoquer une seconde délibération par un message. Après la dissolution de l'Assemblée elle serait remplacée par un Sénat et une Chambre des députés.

M. Thiers traita de chinoiseries ce bel ensemble de mesures, qui fut apporté à la Chambre le 27 février 1873.

Le duc de Broglie, rapporteur, ouvrit le feu en demandant à la Chambre de déclarer l'urgence « En raison des grands intérêts en suspens. » Le Gouvernement acceptant bon gré mal gré l'urgence, la discussion s'ouvrit, assez confuse le premier jour ; mais le lendemain, 28 février, Gambetta prit la parole dès le début de la séance. Gambetta sentait grandir l'irritation du parti républicain, en présence du demi-rapprochement intervenu entre la Droite et le Gouvernement ; tous ces pourparlers avec la commission des Trente ne disaient rien de bon ; un arrangement avec les conspirateurs monarchiques ne pouvait être pris qu'aux dépens de la démocratie ; le discours de M. Dufaure avait produit très mauvais effet à Paris, et l'on se demandait si M. Thiers, poussé par lui, n'allait pas encore une fois toucher au suffrage universel pour garder le pouvoir.

Gambetta se résolut à rompre les vitres et à signifier à M. Thiers et à l'Assemblée, les sentiments et les volontés de la démocratie républicaine.

Il est nécessaire de résumer en quelques mots ce vigoureux discours, qui marqua l'une des étapes importantes d'une carrière politique si mouvementée et si remplie : « L'œuvre à laquelle on nous convie est puérile et périlleuse : d'une part, vous imposez au chef de l'État un cérémonial compliqué et inutile, d'autre part vous aliénez l'avenir ; vous commettez une véritable usurpation sur la prochaine Assemblée. Un contrat, une transaction équivoques sont intervenus entre la commission et le Gouvernement : chacun croit en tirer quelque avantage. Qui trompe-t-on ? Quel est le trompeur ? Le pays, lui, réclame la clarté. Le pays ne veut pas être trompé, il veut savoir ce qu'il y a au fond du projet ; la France veut savoir si on la mène à la République ou à la monarchie. Quant à nous, nous vous avons déjà dénié le pouvoir constituant, au moment où vous avez voté la charte Rivet. Nous vous le dénions toujours ! Nous protestons de nouveau contre votre prétention d'organiser le pays. Il vous est impossible de faire la monarchie, n'ayant ni roi à mettre sur le trône, ni peuple pour l'accepter. Vous n'avez pas mandat pour organiser la République ; et vous, royalistes, qui avez repoussé le message, vous ne pouvez voter un projet dont le but évident est de réaliser la politique du message. On nous présente la création d'une nouvelle Chambre comme nécessaire. Pourquoi faire ? pour être, dit-on, une Chambre de résistance. Ces mots

rappellent à s'y méprendre les mots : « Gouvernement de combat. » — Mais, Messieurs, vous qui avez repoussé, il y a si peu de temps, la proposition de procéder immédiatement à cette création nouvelle d'une Chambre haute, vous avez vous-mêmes compris que le dépôt de la souveraineté nationale, que vous avez reçu en 1871, était indivisible, et que dans ce pays, tel qu'il est constitué, tel que les révolutions successives l'ont fait, tel que ses mœurs et son tempérament le font encore aujourd'hui, il est absolument chimérique de chercher à composer une seconde Chambre. Ce n'est pas cela que le pays demande : A partir du 2 juillet 1871, il n'est pas entré un républicain dans cette enceinte, qui n'ait été chargé de réclamer de vous la dissolution. Nous avons près d'un million de signatures qui la réclament. Aussi bien est-ce la seule solution possible.

« Nous ne pouvons donc voter la proposition de la commission des Trente, non pas que nous voulions porter aucune atteinte à la solidité ou à l'autorité du pouvoir exécutif ; nous ne lui avons jamais marchandé ni concessions, ni transactions. Mais quand, aujourd'hui, on vient nous demander à nous, républicains, de porter la main sur le dépôt sacré de l'intégrité du suffrage universel, nous disons non ! »

Le jour où Gambetta vint apporter à la tribune cette déclaration de guerre du suffrage universel à ses ennemis de Versailles, on peut dire qu'il était l'âme du parti républicain. Ces fières paroles, il n'y avait pas un républicain en France qui ne les sentît retentir dans son cœur : c'était bien le pays républicain tout entier qui parlait par sa voix. La masse républicaine voulait garder M. Thiers par reconnaissance, dissoudre l'Assemblée, et ne demandait pas de Sénat. Depuis cette époque, les événements ont amené bien des changements dans les idées : Gambetta lui-même fut amené, par la nécessité, à reconnaître en pratique le pouvoir constituant de l'Assemblée de Versailles et aussi à vouloir, puis à faire « le Grand Conseil des communes, » mais nul doute que le 22 février ses paroles ne furent sincères.

Naturellement l'Assemblée n'en tint nul compte. Après une violente réplique du duc



[illegible]

de Broglie, la discussion du projet de loi continua ; elle dura encore onze séances. Le 1er mars, M. Dufaure, sous sa propre responsabilité, et menaçant à son tour M. Thiers de se retirer s'il voulait prendre la parole, avait encore prononcé un grand discours profondément réactionnaire, et avait engagé le président encore plus avant avec la Droite. Ne disant pas un mot du message, il avait prononcé, à propos de troubles possibles, disait-il, après l'évacuation du

territoire, des paroles malheureuses et qui eurent un retentissement fâcheux dans le pays; M. Thiers se sentant compromis inutilement, résolut de s'expliquer encore une fois, plutôt devant la France que devant l'Assemblée. — Il se fit interpeller par ses amis du Centre gauche, MM. Rampon et Duvergier de Hauranne, et mettre en demeure par M. Bertauld, dans un discours plein de malice et de fines railleries à l'adresse de M. Dufaure, d'expliquer les intentions du Gouvernement, et de choisir entre les deux politiques en présence : la politique du garde des sceaux et la politique du message.

La séance du 4 mars fut occupée par le discours de M. Thiers.

« Je demandais, dit-il, sous l'Empire, les libertés nécessaires, je demande aujourd'hui les institutions nécessaires.

« La commission m'a dit : Ces lois, préparez-les vous-mêmes, apportez-les.

« C'est ce que nous ferons. Mais il nous faut un accord, une majorité; j'espère que l'accord se fera de plus en plus avec la majorité de votre commission, il est nécessaire. Or, nous avons ici deux grands partis, subdivisés eux-mêmes par des nuances. Si le Gouvernement bouge, on crie à l'absolutisme. Si le Gouvernement est tolérant pour tous les partis, on dit qu'il se réfugie derrière l'équivoque. Comment faire ? Il n'y a qu'un moyen, la trêve des partis, comme à Bordeaux; mon devoir est de l'observer, je l'ai loyalement rempli. Et les résultats, les voici : Il y a deux ans, 300,000 allemands entouraient Paris ; 300,000 autres étaient sur la Loire, 100,000 à l'Est. Plus d'armée. Plus d'administration. Rien n'allait au trésor. Nous vivions de quelques emprunts faits à la Banque. Paris était insurgé. Pour faire la paix, nous avions la défaite et deux jours pour nous décider.

« Aujourd'hui l'insurrection a été vaincue. De quarante départements envahis, il n'en reste plus que quatre, et je puis vous dire aujourd'hui qu'ils seront bientôt délivrés. Les finances sont rétablies. Nous avons retrouvé la confiance des capitaux, du capital universel qui a concouru aux emprunts français. Pièce à pièce nous avons racheté le territoire ; nous sommes bien près du moment où il sera racheté tout entier. Jamais la France n'a fait plus d'affaires qu'aujourd'hui. Le pacte de Bordeaux a donc tenu tout ce qu'il avait promis.

« Nous aurions donc pu vous dire dans le message : le moment est arrivé de constituer d'une manière définitive. Nous ne l'avons pas fait. Nous vous avons dit seulement : Si vous croyez que le moment soit venu de donner au pays les moyens de continuer à vivre, à exister, à se gouverner comme il l'a fait depuis deux ans, et si vous désirez avoir notre opinion, nous vous la ferons connaître loyalement et résolument. Voilà, messieurs, tout le secret du message. Et vous saviez tous qu'il y avait quelque chose à faire, puisque, dès d'abord, vous vous êtes déclarés constituants. Et en effet, en vous nommant, le pays n'avait pas fait une seule réserve de son autorité, de son droit. Il vous a dit seulement : sauvez-moi ! et il n'a mis aucune limite à l'étendue ni à la durée de vos pouvoirs.

« La renaissance si grande de notre crédit, si inespérée dans sa rapidité, a fait penser à tout le monde que cette année ou le commencement de l'année prochaine verrait le terme de vos travaux. Est-ce donc une pensée anarchique ? Non. Mais l'Assemblée ne peut se retirer sans donner au pays quelques institutions qui impriment à la République les caractères que tous veulent lui voir comme bons citoyens, comme honnêtes gens. N'est-ce pas un souci de conservateur que de vous les demander à vous-mêmes ? Vous avez pu en juger, car M. Gambetta est venu vous

dire : Non, il ne faut rien faire ! Pourquoi ? pour laisser faire ces institutions par une Assemblée dont il espère plus que de vous.

« Or, le caractère des élections prochaines, il dépend de nous de le transformer. Soyez modérés, vous aurez des élections modérées. Malgré cela, vous craignez l'Assemblée future. Il y a un moyen pratiqué dans tous les pays libres : à une Chambre trop vive, en opposer une autre plus rassise.

« Je suis le président sincère, loyal, de quoi ? de la République ; et je ne laisserai pas violer ce dépôt. Mais il nous faut la tolérance politique. Nous sommes modestes, sans prétentions. Nous ne nous disons pas éternels, pas même la République. Nous ne vous demandons pas de proclamation, non. On vous demande seulement quelques institutions, quelques lois nécessaires, avec la continuation du pacte de Bordeaux. Voilà la seule politique que je comprenne. »

Après ce discours, le préambule du projet de loi de la commission des Trente fut voté par 470 voix contre 197, et l'ensemble voté le 13 mars par 407 voix contre 225.

Le 15 mars au soir, un samedi, après la séance de la Chambre, le Gouvernement français reçut un télégramme de Berlin qui lui annonçait la signature du traité d'évacuation du territoire. A l'ouverture de la séance du lundi, M. de Rémusat, ministre des affaires étrangères, monte à la tribune et donne connaissance du traité. « Le 5 juillet prochain, les quatre départements encore occupés et l'arrondissement de Belfort, seront évacués par les troupes allemandes. Le 5 septembre, jour du dernier payement de l'indemnité de guerre, commencera l'évacuation de Verdun, dernier point du territoire occupé par l'invasion. »

Un immense cri de Vive la République, parti de la Gauche tout entière, accueillit ces paroles ; la Droite répondit par le cri de Vive la France ! Aussitôt on commença à voir se réaliser les prévisions de M. Thiers, et encore ! « Ils me voteront un beau décret, » avait-il dit. Ils en votèrent bien un, séance tenante, mais où ils commençaient par s'adresser à eux-mêmes de chaleureuses félicitations. La Gauche s'étant abstenue sur ce premier paragraphe, la Droite refusa de se lever pour voter la déclaration de M. Wallon, portant « que M. Thiers avait bien mérité de la patrie. »

La Droite refusa aussi de lever la séance pour que le bureau pût aller remercier M. Thiers. Là-dessus la Gauche, sortant en masse, abandonna la Droite stupéfaite et se rendit chez le président de la République.

Un des ministres de M. Thiers, M. Jules Simon, raconte qu'au lendemain de cette émouvante séance, il disait au Président : « A présent, il faut dire votre *nunc dimittis*. » M. Thiers, d'un air pensif. — « Mais ils n'ont personne. » M. Jules Simon. — Ils ont le maréchal de Mac-Mahon. M. Thiers vivement. — « Oh ! pour celui-là, je réponds de lui, il n'acceptera jamais. »

Il croyait gagner du moins quelques semaines ; « cinq à six semaines, » disait-il, jusqu'à l'évacuation complète du territoire. Mais il avait affaire à un adversaire qui connaissait le prix du temps ; le duc de Broglie commença immédiatement l'attaque.

Avant de livrer le grand assaut qui devait débarrasser les monarchistes du président de la République, il fallait discipliner complètement les Droites de l'Assemblée, les tenir dans la main, briser toutes les indécisions, pour pouvoir lancer au jour donné toute cette masse comme un seul homme. M. Thiers écarté de l'Assemblée, c'était déjà une première victoire ; restait un dernier obstacle, le président de la Chambre.

Par sa modération, par son esprit de justice et son impartialité, M. Grévy, même seul, restait un dangereux obstacle et prêtait peu aux attaques. Mais on le savait susceptible ; c'est par là qu'on résolut de l'attaquer.

Sur un prétexte puéril, l'occasion fut saisie par les meneurs de la Droite, avec une sûreté et une vigueur annonçant une décision parfaitement prise à l'avance.



Leroyer.

Un des orateurs les plus modérés de la Gauche, M. Leroyer, dans un discours d'affaires, avait lâché le mot « bagage du rapport. » Là-dessus, tumulte épouvantable ; le marquis de Gramont s'écrie : « C'est une impertinence ! » Il est rappelé à l'ordre ; le marquis résiste, la Droite proteste contre le président, plusieurs membres s'apprêtent à quitter la salle. M. Grévy lève la séance, et, le lendemain, envoie sa démission en quelques mots brefs et secs. Il fut réélu dans la même séance par 349 voix contre 231 données à M. Buffet, son successeur désigné. Mais il maintint sa démission ; il sentait la partie perdue ; et M. Buffet fut élu le 4 avril par 304 voix contre 285 à M. Martel.

Les ennemis s'étaient comptés ce jour-là ; M. Thiers était condamné.

La Chambre s'ajourna du 8 avril au 19 mai ; elle laissait en permanence une commission composée de vingt-cinq membres dont huit de la Gauche. C'est pendant cette prorogation que se fit à Paris l'élection Barodet.

Aujourd'hui que les années ont passé sur ces événements, il est permis de jeter un coup d'œil de sang-froid sur cette élection, qui affola véritablement le monde parisien, divisa profondément le parti républicain, et précipita la chute déjà prochaine de M. Thiers.

M. Barodet, le maire de Lyon, n'était ni un socialiste, ni un communiste. Dans cette ville, il représentait plutôt la bourgeoisie républicaine avancée. Il ne s'agissait donc pas d'une protestation des communistes à Paris, comme l'ont soutenu les journaux réactionnaires de l'époque.

Mais le moment de l'élection Barodet était décisif pour le suffrage universel. Les Droites, complètement organisées dès lors, sous la direction du duc de Broglie, et même liées par un engagement solennel au renversement de M. Thiers, à l'installation d'un gouvernement de combat et à la destruction de la République, avaient déclaré définitivement la guerre aux masses, à la nation, et étaient décidées à tout.

Après avoir essayé de lutter pied à pied contre le suffrage universel depuis deux ans, elles se voyaient refoulées peu à peu de toutes les positions ; elles avaient eu beau briser sans motif plausible des élections républicaines, comme celle de M. Deré-



Berlin.

gnaucourt à Lille, M. Derégnaucourt était réélu avec une majorité augmentée de 40,000 voix.

On avait beau calomnier les républicains, les traiter de partageux, de communeux, de radicaux, ni les gros mots, ni les menaces du sabre, rien n'y faisait; le flot montait et les républicains étaient nommés à peu près partout.

La Droite affolée, voyant peu à peu sa majorité diminuer à Versailles, en arrivait à rêver un 31 mai contre le suffrage universel, et certainement la démarche dite des *Bonnets à poil*, que M. Thiers avait repoussée quelques mois auparavant, n'avait pas eu d'autre but que de l'entraîner dans cette aventure. Pendant les vacances parlementaires de juillet à novembre 1872, on avait cherché encore une fois à entourer M. Thiers, à le retourner comme au temps de la rue de Poitiers; il avait évité le piège; et sa déclaration solennelle du 4 mars, en faveur de l'intégrité du suffrage universel, lui avait porté le dernier coup dans l'As-

semblée. Mais celle-ci n'en était pas moins décidée à continuer la lutte sans lui et contre lui. Si les discours réactionnaires de M. Dufaure, si ses défis à la démocratie, qui rappelaient trop le 31 mai et l'âpre lutteur de 1849, arrivaient à calmer les Droites pour une séance, la guerre recommençait bientôt; et, d'autre part, ces attaques perpétuelles contre la démocratie étaient du plus fâcheux effet dans Paris; une partie de l'impopularité de M. Dufaure se reportait sur M. Thiers, et l'affaiblissait d'autant.

Dès le commencement de 1873, les agressions de la Droite devinrent de plus en plus violentes contre le suffrage universel, et malheureusement M. Thiers était mal servi; la dissension existait aussi dans le Gouvernement. Si quelques-uns de ses ministres soutenaient de leur mieux les solutions libérales, on voyait M. Dufaure, tout en voulant la République, se montrer en toute occasion profondément hostile aux masses et à toutes mesures démocratiques. Il y avait quelque chose de plus grave : M. de Goulard, que M. Thiers avait été obligé de prendre dans les Droites, avait déjà soutenu au mois de février, malgré le vœu formel d'une partie du cabinet, la proposition du baron Chaurand, supprimant la grande municipalité lyonnaise. Lyon se trouvait dès lors divisé en six arrondissements, avec six maires et six municipalités. Au fond, chacun sentait bien qu'il s'agissait là d'un sectionnement électoral, supposé favorable aux réactionnaires; d'une manipulation du suffrage universel, et l'opinion parisienne en était indignée. M. Thiers, tiraillé de tous côtés, s'était résolu à accepter le sectionnement électoral, mais en gardant la mairie centrale. En séance de la Chambre, M. de Goulard, son ministre, déclara accepter le projet Chaurand en son entier, c'est-à-dire la suppression de cette mairie.

C'est un pareil moment que d'imprudents amis de M. Thiers choisirent pour lancer la candidature demi-officielle, tout au moins agréée, de M. de Rémusat, ministre des affaires étrangères et ami personnel du président, en face des masses parisiennes, irritées, inquiètes, craignant chaque jour quelque nouvelle attaque contre leur droit de vote, et ne sachant ni d'où elle viendrait, ni quand elle se produirait, ni quelle serait l'attitude des portions modérées de l'Assemblée et du Gouvernement lui-même.

On venait déjà de voir, en effet, une notable partie du Centre gauche voter contre Lyon dans l'Assemblée de Versailles. On se disait : « Après Lyon, ce sera bientôt notre tour; il faut faire une protestation éclatante. » Dès le 27 mars, la *République française*, journal de Gambetta, disait à M. de Rémusat : « L'élu de Paris doit soutenir quatre points auxquels nous tenons : l'intégrité du suffrage universel, l'amnistie, la levée de l'état de siège, la dissolution; mais vous, qu'en pensez-vous? »

Enfin le 3 avril, précisément le jour de la démission de M. Grévy, et comme si le Gouvernement avait juré de mettre au défi l'opinion publique, paraît le décret présidentiel attendu avec tant d'impatience; il convoquait pour le 27 les électeurs de douze départements, dont la Seine, et on voyait avec stupéfaction que le décret ne faisait mention, ni de la Guadeloupe, ni du Loir-et-Cher, ni de la Charente-Inférieure, et qu'il oubliait volontairement le Rhône.

Le décret signé de Goulard, ministre de l'intérieur, était contresigné A. Thiers. C'était une faute capitale. Dans la situation difficile de M. Thiers, après la suppression de la mairie de Lyon; après un remaniement électoral suspect, le retard apporté à l'élection lyonnaise avait l'air d'une provocation et d'un déni de justice aux électeurs du Rhône. La démocratie parisienne devait relever le gant. Le jour où parut ce malheureux décret, les républicains clairvoyants

purent se dire : Barodet est nommé à Paris. Gambetta l'avait déjà annoncé à la Chambre au moment de la discussion des affaires de Lyon.

C'est qu'en effet dès ce moment, en face de l'audace toujours croissante des royalistes, la démocratie surexcitée, nerveuse, était en éveil d'un bout du pays à l'autre. Toutes les grandes villes républicaines, avec Paris et Lyon, se sentaient atteintes du même coup, menacées du même danger; et dans ce péril qu'un royaliste, le comte Jaubert, après M. Ravinel, s'était chargé de venir leur dénoncer à la tribune, il était de l'instinct des masses de resserrer les liens qui unissaient la démocratie des deux cités.

La réponse au décret ne se fit pas attendre. Il avait paru le 3; dès le 5 la candidature Barodet est lancée. D'abord par un journal douteux qui avait eu pour collaborateur M. Jules Amigues, et qui ouvrit plus tard ses colonnes aux écrits politiques du prince Napoléon; et puis par un comité anonyme. La candidature de M. de Rémusat, l'habile ambassadeur, l'ami du président, son collaborateur dévoué et infatigable dans l'œuvre de la libération du territoire, était soutenue au contraire par une très grande partie des illustrations du parti républicain; M. de Rémusat inséra une protestation éclatante dans sa profession de foi, en faveur du suffrage universel. Rien n'y fit; ce fut une traînée de poudre; il n'y eut qu'une voix dans les masses : nommons Barodet. Gambetta qui avait dès d'abord fait combattre dans son journal, comme inopportune, la candidature de M. de Rémusat, prit parti pour la candidature démocratique, dans un discours à ses électeurs de Belleville, et les députés de l'Union républicaine firent une déclaration analogue dans les journaux.

Pour faire comprendre au Gouvernement sa faute, il fallut qu'une députation de la Gauche, composée de MM. Carnot, E. Arago, H. Martin, Leblond et Duclerc, se rendît auprès du président. On lui déclara qu'il fallait absolument procéder aux élections de Lyon. A leur instigation, M. Thiers essaya de réparer son erreur; le 15 avril, un décret paraissait à l'*Officiel*, appelant à voter les électeurs de Loir-et-Cher, Charente-Inférieure, Rhône et Haute-Vienne.

On sentait en effet parmi les républicains, même les plus modérés, la force irrésistible de cette violente impulsion populaire, et plus d'un homme politique regretta dès lors d'avoir aidé à lancer la candidature de M. de Rémusat. M. Thiers lui-même hésitait. Une dernière tentative, une dernière démarche fut faite auprès de lui pour lui dire, par des voix désintéressées, le véritable état de l'opinion publique à Paris, et pour le supplier au nom de la France, au nom de la République, au nom de son propre intérêt, de retirer la candidature de M. de Rémusat; « vous serez battu à coup sûr. » C'était d'ailleurs l'opinion d'un ministre qui connaissait bien les élections parisiennes, M. Jules Simon.

M. Thiers, touché de ces paroles sincères, avait promis le retrait. Dans la soirée, d'autres démarches, faites par des amis non moins sincères, et qui lui garantirent un éclatant succès, entraînèrent son revirement, et la candidature Rémusat fut maintenue. On sait le résultat.

Le 27 avril, 180,000 voix nommaient Barodet. M. de Rémusat eut 140,000 voix. La candidature monarchique du colonel Stoffel en réunit 27,000 à peine.

La manifestation républicaine de Paris, si immense, pour peu qu'on additionne les voix des deux candidats républicains, ne fut pas isolée en France. Des onze élections départementales, dix furent faites contre la monarchie ; et dans le Morbihan, ce dernier centre du royalisme, M. du Bodan ne l'emporta que de quelques voix sur le maire

de Lorient, M. Beauvais, candidat républicain.

Le 11 mai votèrent enfin les électeurs du Rhône, convoqués par le décret tardif du 15 avril. M. Ranc fut nommé à Lyon avec M. Guyot. La Charente-Inférieure, seule, envoya M. Boffinton, bonapartiste, avec une faible majorité ; encore avait-il été soutenu vigoureusement par la magistrature de M. Dufaure.

De toutes parts le flot démocratique continuait donc à monter. Si les conservateurs républicains avaient été d'abord quelque peu effarés du résultat de la candidature Barodet, les imaginations s'étaient bien vite calmées. Ce fut même le moment où on les vit faire un pas décisif en avant. MM. Casimir Périer et Bérenger, au nom de leurs amis du Centre gauche le plus modéré, firent une éclatante protestation dans les journaux, déclarant qu'il était de toute nécessité de consolider la République.

En revanche, les partis monarchiques conjurés n'en étaient que plus exaspérés.

La lutte devenant de plus en plus acharnée sur tous les points du pays, et surtout à Paris, toutes occasions leur semblaient bonnes pour attaquer le Gouvernement.

C'est ainsi que le 19 avril, M. Jules Simon, ministre de l'instruction publique, ayant à prononcer un grand discours à la Sorbonne, devant l'Assemblée générale des sociétés savantes, s'était permis de faire l'éloge de M. Thiers, déclarant que le pays, sorti de tant de ruines, devait sa délivrance à un seul homme, au fondateur de la République, « au milieu des difficultés sans cesse renaissantes que soulevait autour de lui la lutte des partis. »

Là-dessus, grande fureur des Droites de l'Assemblée, hors session pour l'instant.

Les journaux royalistes jettent feu et flammes ; M. Buffet, le successeur actuel du président Grévy, déclare que l'Assemblée a été attaquée, et que si ces paroles ne sont pas désavouées, il va convoquer immédiatement la Chambre.

M. de Goulard fait une scène violente dans le Conseil.

La commission de permanence se réunit dans les premiers jours de mai à Versailles. M. de Goulard attaqua énergiquement son collègue, et le 16 mai il donna sa démission, suivie de celle de M. Jules Simon. La session allait s'ouvrir dans trois jours ; le moment était décisif pour M. Thiers. Il pouvait faire une dernière tentative à Droite, et prendre un ministère de Broglie, c'était la dernière porte ouverte. Mais c'était rompre définitivement avec le parti républicain tout entier, c'était jeter le désarroi dans tout le pays, et se livrer pieds et poings liés aux royalistes. Au reste, son parti était pris. Le 8 mai il appela MM. Casimir Périer à l'intérieur, Bérenger aux travaux publics, Waddington à l'instruction publique, et de Fourtou aux cultes. Ce fut sa déclaration de guerre à la Droite. Les gens de bonne foi virent bien, dès lors, que l'élection Barodet n'avait pas été dirigée contre le président de la République, car à partir de ce jour le parti républicain tout entier serra les rangs d'un bout à l'autre derrière M. Thiers, et la Droite fit le 24 mai.

Depuis cette élection jusqu'à la rentrée de la Chambre, on vit l'organisation de la panique essayée par les journaux réactionnaires. Le faubourg Saint-Germain emballait son argenterie à grand fracas. A la Bourse on jouait de la Prusse pour faire la baisse ; en regard de cette panique à demi-factice, il y avait des craintes sérieuses dans le monde des travailleurs, des petites gens, comme on disait à Versailles. Un malaise général arrêtait les affaires, suspendait le travail : on craignait beaucoup de l'Assemblée. Les conséquences du renversement de M. Thiers, au dedans comme au dehors, pouvaient être incalculables. Cependant dès les premiers jours de mai,

dans les couloirs de Versailles, les conciliabules marchaient pour activer ce renversement. Tous les journaux monarchiques attaquaient le président en face, et annonçaient son remplacement.

Le 10 mai on lisait dans la correspondance Saint-Chéron : « On agite déjà les moyens de renverser M. Thiers. On a bien remplacé M. Grévy, on le remplacera bien, etc. » Le 8 mai la correspondance provinciale de Berlin annonce l'union des trois Empereurs, déjà préparée de longue main par M. de Bismarck.

Les journaux républicains n'étaient pas moins actifs ; ils publiaient le 6 mai des lettres de Casimir Périer, Bérenger et Féray, disant toutes : il faut proclamer la République.

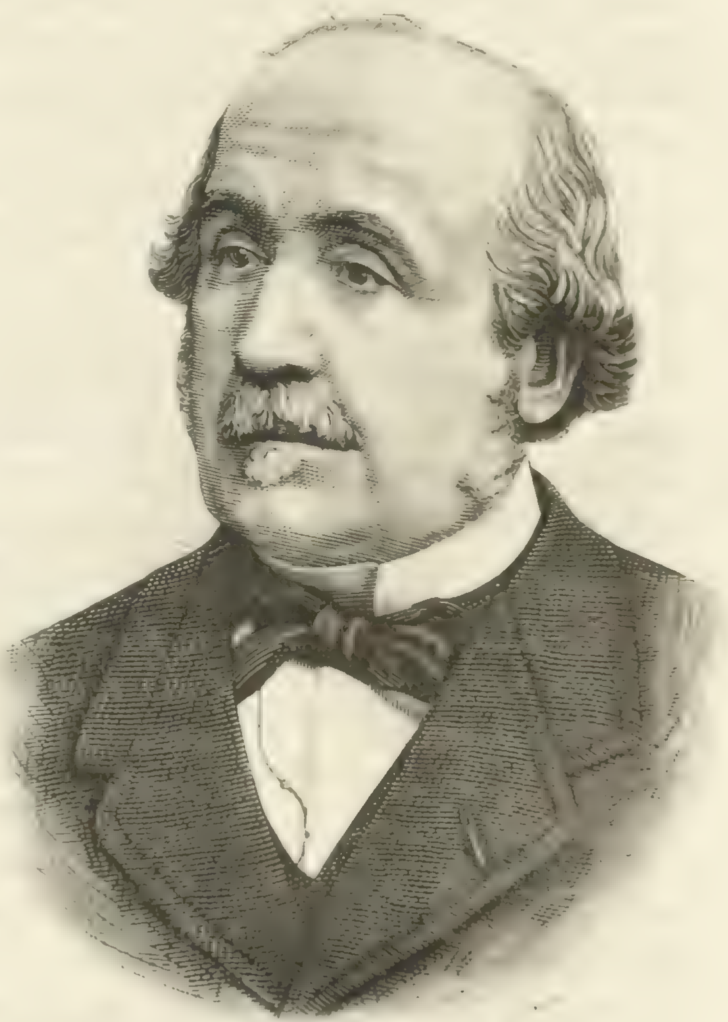
Le 11 mai, nouvelles élections ; les cantons ruraux avaient donné autant de majorité que les autres aux républicains.

Le 16 mai Gambetta se rendit à Nantes, sur le point faible du pays électoral, et fit un grand discours, où il déclarait que « l'influence cléricale, encore maîtresse dans le Morbihan, avait été la véritable cause de la défaite des républicains, et que c'était là que devait désormais se porter l'effort. »

Le 19 mai 1873, la Chambre rentre en session. Il y avait comme une attente solennelle. On sentait arrivé le moment décisif de cette grande lutte. En France et à l'étranger, l'opinion publique était inquiète ; au dedans comme au dehors on se demandait ce qu'il y avait à craindre de la colère et du désespoir des partis monarchiques, huit fois condamnés par les suffrages de la nation. Dès la veille, chaque parti avait fait ses préparatifs comme à la veille d'une bataille, et les bureaux des diverses fractions de l'Assemblée, réunis séparément à Versailles, avaient pris leurs dernières dispositions d'attaque et de défense.

L'attente ne fut pas longue.

Le président Buffet ouvre la séance par les paroles suivantes : « Je donne lecture à l'Assemblée d'une demande d'interpellation qui a été déposée par le général Changarnier et d'autres députés : « Les soussignés, « convaincus que la gravité de la situation « exige, à la tête des affaires, un cabinet « dont la fermeté rassure le pays, demandent à interpeller le ministère sur les « dernières modifications qui viennent de « s'opérer dans son sein, et sur la nécessité « de faire prévaloir dans le Gouvernement « une politique résolument conservatrice ; « ils proposent de fixer à vendredi le jour « de l'interpellation. » Suivent 314 signatures.



De Broglie

Immédiatement le garde des sceaux, Dufaure, riposte par le dépôt d'un projet de

loi relatif à l'organisation des pouvoirs publics et à la création d'une seconde Chambre. Après deux épreuves par assis et levé, le bureau décide que l'Assemblée refuse d'en entendre la lecture immédiate.

M. Peyrat demande alors la parole et dépose un projet au nom de l'Union républicaine.

« Les représentants du peuple soussignés, considérant qu'aucune Assemblée élue n'a le droit d'exercer le pouvoir constituant qu'en vertu d'un mandat spécial nettement défini, indiscutable ;

« Considérant qu'aucun mandat de ce genre n'a été donné à l'Assemblée actuelle ; que même dans le cas où, ce que nous sommes loin d'admettre, il y aurait doute, ce doute ne saurait être levé que par un appel aux électeurs pour la nomination d'une nouvelle Assemblée ;

« Déclarent protester contre la présentation des projets constitutionnels, laquelle attribue à l'Assemblée un pouvoir constituant que les représentants du peuple soussignés persistent à ne pas lui reconnaître, et déposent en conséquence le projet de loi suivant :

« Article unique. — L'Assemblée prononcera dans un délai de quinze jours sur l'époque de sa dissolution. »

Avaient signé cinquante-cinq députés de l'Union républicaine. L'urgence fut naturellement repoussée.

Le lendemain 20 mai, la séance tout entière est employée au renouvellement des bureaux ; la Gauche est complètement battue. M. Buffet est réélu président par 359 voix contre 288 données à M. Martel.

Puis des quatre vice-présidents, M. Martel est le seul républicain nommé, contre M. de Larcy ; et M. de Goulard est élu le premier vice-président avec une majorité considérable.

Le même jour, les journaux bonapartistes déclaraient que, couverts par un engagement solennel pris par les chefs de la majorité royaliste de Versailles, les bonapartistes entraient désormais complètement dans l'alliance des partis monarchiques, et concourraient, le cas échéant, au renversement de M. Thiers ; de nouvelles adhésions s'ajoutaient ainsi aux 314 premiers signataires de l'interpellation Changarnier. Le 21 mai ils étaient 320, le 22 mai ils étaient 330. Le 23 mai, les rues, les cours, le château de Versailles, présentaient une animation extraordinaire ; la foule remplissait les abords de l'Assemblée ; aucun cri, aucun tumulte ; mais une vive anxiété se peignait sur toutes les physionomies. On voyait se presser autour de la Chambre les membres du corps diplomatique, les étrangers de distinction, une quantité d'officiers en uniforme ; on y avait vu pénétrer le maréchal de Mac-Mahon en tenue civile ; on se montrait dans la loge du président la famille de M. Thiers ; tous les députés à Droite comme à Gauche étaient à leur poste ; les absents, les retardataires avaient été appelés par dépêche. Au début de la séance, le garde des sceaux communiqua à l'Assemblée la décision suivante du conseil des ministres :

« Le conseil des ministres, après en avoir délibéré, déclare que l'interpellation se rattachant à la politique générale du Gouvernement, et engageant ainsi la responsabilité du président de la République, le président exercera le droit de prendre part à la discussion, droit qui résulte pour lui des dispositions de l'article 4 de la loi du 13 mars dernier. »

C'était obéir à la loi des Trente.

Le duc de Broglie prend alors la parole : « Messieurs, dit-il, l'interpellation déposée par 320 d'entre nous, porte sur deux choses : la nécessité de voir à la tête des affaires dans la gravité de la situation présente, un cabinet dont la fermeté rassure le pays ;

le doute où nous sommes que le cabinet actuel soit celui dont nous avons besoin. Les dernières élections nous ont démontré qu'avec l'organisation actuelle du suffrage universel, le parti radical pouvait et devait arriver, dans un temps assez rapproché, à la tête des affaires.

« Or le parti radical, c'est un parti antisocial. Il veut des réformes qui bouleverseraient la société, et la preuve c'est qu'il s'incarne en des hommes qui ont pactisé avec la Commune : M. Barodet, venu de Lyon pour entreprendre la conciliation entre la Commune et l'Assemblée ; notre nouveau collègue, M. Ranc, qui a siégé à la Commune de Paris, durant quelques-uns de ses jours les plus sinistres, et qui, *sans un ralentissement encore inexpliqué de la justice, aurait eu déjà à lui rendre compte* de sa conduite ; M. Lockroy, qui a donné sa démission de membre de l'Assemblée, pour ne pas combattre la Commune ; M. Gambetta, le chef avoué, mais pas toujours obéi du parti, qui, parlant à Belleville de l'insurrection de Paris, s'est plaint de ce que Paris eût été livré aux horreurs d'une réaction furieuse.

« Enfin, M. Andrieux, procureur de la République démissionnaire, qui n'a pas hésité à dire que c'est l'Assemblée qui a fait le 18 mars, et qu'elle est responsable du sang versé dans la guerre civile.

« La doctrine du parti radical est donc celle-ci : Dans cette lutte, les torts ont été partagés, et on doit une réparation à la Commune de Paris. De là le programme connu : Dissolution de l'Assemblée, amnistie, levée de l'état de siège, etc., etc. Voilà l'éventualité qui, entrevue par la société, la pénètre de terreur. L'Assemblée radicale qu'on vous enverra, c'est la revanche légale de la Commune de Paris.

« Or, le Gouvernement actuel était partagé jusqu'ici entre deux tendances inégales : la majorité voulait agir par la douceur et les accommodements avec le parti radical ; un seul ministre représentait la République conservatrice. Les tiraillements s'étant accentués entre ce ministre et un de ses collègues qui avait récemment offensé l'Assemblée, tous deux ont quitté le ministère ; mais le Gouvernement, au lieu de choisir le remplaçant de M. de Goulard, dans la même nuance de la majorité, s'est complètement tourné vers la Gauche. Nous pensons donc que le nouveau ministère ne présente pas les garanties suffisantes pour combattre le radicalisme. Et nous sommes 320, parfaitement décidés à refuser notre concours à tout ministère qui ne le combattra pas ; aurons-nous la majorité ? Nul ne le sait. En tous cas, si le Gouvernement triomphe, ce sera par l'appui des radicaux, entre les mains desquels, de concession en concession, il finira par tomber ; on le verra périr après avoir préparé le triomphe de ses adversaires, et joindre au malheur d'être victime le ridicule d'être dupe. »

Cette attaque à fond, attaque habile, parfaitement mesurée au caractère et au sentiment d'une majorité affolée de crainte et de colère, produisit un effet profond sur la masse de l'Assemblée, et l'enflamma d'ardeur.

Dufaure monte à la tribune et rend attaque pour attaque ; il répond d'abord qu'il n'est pas plus radical que le duc de Broglie, qu'il ne s'agit pas de propos de salons, de bruits sans consistance, d'articles de journaux, ni même des paroles de M. Jules Simon, qui ne regardaient que lui seul.

Quant au radicalisme, il n'y a qu'un moyen de le combattre, c'est de faire des lois constitutionnelles, un Gouvernement définitif et solide. Et si les 45 voix de l'extrême Gauche nous sont refusées, nous trouverons certainement des compensations parmi les 320 signataires de l'interpellation actuelle.

Aussitôt, M. Buffet lit à la Chambre un

message du président de la République, annonçant qu'il désirait intervenir dans la présente discussion : « Usant du droit que me confère la loi, *et que la raison seule suffirait à m'assurer* si la loi n'existait pas. » Ce fut le dernier message de M. Thiers.

Le 24 mai, à neuf heures du matin, la lutte suprême s'engageait; Thiers était à la tribune Se sentant perdu devant l'Assemblée, mais grandi devant la France, il s'était résolu à laisser de côté les tergiversations et les petites ruses habituelles du Gouvernement parlementaire, et à déchirer tous les voiles. La postérité gardera comme un monument politique ce magnifique discours, où l'illustre historien, résumant en quelques pages les plus grandes années de sa longue et difficile carrière, et ne voyant plus que la France, par-dessus la misérable lutte où il allait succomber, voulut laisser en manière de testament politique, l'affirmation nette et convaincue de la nécessité absolue du Gouvernement républicain pour la France actuelle.



Buffet.

« Messieurs, dit-il, si la politique tant dénigrée hier est fautive, s'il y a un coupable, je le dis devant l'Assemblée et devant le pays : c'est moi ! J'ai cru, et je ne me suis pas trompé, que dans cette occasion solennelle, l'attaque serait dirigée spécialement contre moi. Je ne m'en plains pas. C'est à moi qu'elle devait s'adresser; c'est ainsi que je la prends, franchement, loyalement, sans détours. Il eût été plus sage et plus patriotique d'attendre cinq semaines, car, dans cinq semaines, l'étranger aura quitté notre sol. Néanmoins, je n'ai pas voulu éloigner d'un moment cette grande discussion. Je ne suis pas un ministre qui ait désiré ou recherché le pouvoir, et qui doive chercher à en prolonger la possession. J'ai été appelé au pouvoir dans une des circonstances les plus graves de notre histoire ; j'en étais épouvanté. Vous n'avez pas délibéré en me le donnant, je n'ai pas délibéré en l'acceptant; vous et moi nous étions sous le poids de la nécessité. J'ai été abreuvé d'amertumes. Ce pouvoir, je le conserve encore aujourd'hui pour cette discussion, mais votre verdict s'adressera à moi, à moi seul; vous me permettrez donc, messieurs, de m'expliquer avec une entière franchise.

« Ma politique, que l'on a dépeinte hier comme une politique à double face, nous ne l'avons pas choisie; elle nous a été imposée par la force des choses.

« Messieurs, songez à la situation du pays. Il était envahi au nord par l'étranger, au midi par la démagogie ; de Gouvernement nulle part, point de finances, point d'armée... et le plus grand de nos maux, c'était une division immense, qui n'a pas d'exemple dans l'histoire. Vous allez nous

juger, c'est votre droit; mais regardez-vous ici, c'est votre devoir. Voyez cet état de division profonde, division qui existe aussi dans le pays, mais avec une proportion des opinions fort différente. Et d'abord, les uns veulent la Monarchie, les autres la République, et toutes les fois que nous touchons à ce grand sujet, nous nous divisons en portions presque égales. Vous vous êtes comptés sur M. de Larcy et M. Martel, tous deux aimés et respectés de vous tous : 304 voix contre 308, 323 contre 330.

« On nous dit qu'il s'agit de la question de conservation sociale, — soit; mais la vraie question, c'est celle qui divise le pays, Monarchie ou République.

« Des divisions ! mais il y en a de tous les côtés ; du côté des conservateurs, je vois trois dynasties. Du côté républicain, je trouve une quantité d'hommes qui veulent une République conservatrice, rassurante. Ils ont soutenu au pouvoir des gens plus modérés encore qu'eux-mêmes. Mais au delà, il en est qui pensent autrement et qui désirent la République avec les anciens républicains.

« Il y a donc ici trois dynasties, là deux Républiques. Chacun dit : « Voyez comme « moi ! Gouvernez dans mon sens ! » Que voulez-vous que fasse un gouvernement dans cette situation ? Que de fois on m'a dit : « Mettez-vous avec nous, nous vous suivrons ! » et cela de tous les côtés ! Eh bien, messieurs, dans cette situation, ce qu'il faut au pays ce n'est pas un gouvernement de parti; c'est un gouvernement inexorable devant le désordre, mais qui, le combat et le désordre finis, devienne calme, impartial, conciliant. Ce n'est pas un gouvernement à double face, c'est un gouvernement de gens éclairés ; traitez avec dédain, avec mépris cette politique, moi je ne crains les hauteurs de personne. Vous pouvez la dédaigner, comme on peut dédaigner ceux qui n'ont pas le courage de la suivre. Il est plus aisé de suivre un parti que de le contenir et de tâcher de lui faire entendre raison. Et ce n'est pas du scepticisme. Non, je ne suis pas sceptique, je suis arrêté dans mes vues ; mais je crois qu'un gouvernement de parti serait désastreux pour mon pays. Voilà ce qui a inspiré et réglé ma politique ; permettez-moi de vous en rappeler les actes principaux, vous



W[illegible]

verrez combien il y a eu d'unité dans ma conduite personnelle et dans celle de mes honorables collègues.

« Cette politique avait une double tâche : d'abord faire la paix, réorganiser le pays, dégager le territoire ; ensuite, la tâche d'avenir, la tâche de prévoyance : essayer, lorsque le provisoire ne serait plus possible, de vous diriger vers les formes de gouvernement que nous jugions devenues indispensables.

« La paix, il fallait la faire : 400,000 Allemands occupaient le pays jusqu'à la Loire. Nous n'avions plus d'armées. Nos finances, elles consistaient dans quelques secours de la Banque de France ; sans la Banque nous n'aurions pas pu exister : l'impôt restait dans les provinces, le crédit était bien bas. La démagogie, l'anarchie partout. Toutes les villes du Midi coalisées et en armes ; Paris, soulevé avec 400,000 fusils et des centaines de bouches à feu ; le désespoir dans nos âmes, les divisions parmi nous. Après avoir réfléchi toute une nuit quand vous m'avez confié le pouvoir exécutif, je suis venu vous conjurer tous de déposer vos préférences, de conclure entre vous une trêve qui nous permît de pourvoir à notre œuvre si pressante. Je vous l'ai dit ; cela a été le pacte de Bordeaux. Quand nous serons plus calmes, vous disais-je, vous pourrez remettre au pays son sort à lui-même, et il en décidera. Quant à moi, vous me remettez la République, je vous rendrai la République, non seulement comme acte de loyauté envers le parti républicain, mais envers vous-mêmes ; autrement, j'aurais servi une monarchie, et j'en aurais trahi deux.

« Messieurs, la situation est-elle ou n'est-elle pas changée ? D'abord nous avons fait la paix, paix cruelle ! et la frontière de l'Est a été sauvée. J'ai arraché Belfort à la toute-puissance de nos vainqueurs. Mais la paix sérieuse, c'est la libération du territoire ! Nous avons obtenu d'abord le retrait des troupes allemandes de la Loire à la Seine. Il fallait refaire aussi un gouvernement et rétablir l'ordre. Les villes du midi, en voyant que nous ne touchions pas à la République, sont restées neutres. Nous n'avons eu à combattre que Paris. Je vous ai engagés à venir à Versailles; nous n'avions que 18,000 hommes troublés, indécis. En cinq semaines, nous sommes arrivés à reconstituer 150,000 hommes sous les murs de Paris. Tous les généraux, voyant que je n'étais pas un homme de parti, sont venus à moi. Moi, le complaisant et le sujet du radicalisme, j'ai dû braver de cruelles extrémités, malgré ceux qui venaient me dire : ne faites pas verser des torrents de sang, transigez ! Nous avons écrasé cette faction détestable, et je l'espère, pour longtemps.

« Et la confiance est revenue. Quand on a vu un gouvernement ferme et allant droit devant lui, la confiance est revenue avec la sécurité, l'industrie a repris, le crédit nous a été rendu, et nous avons pu entreprendre ces emprunts prodigieux, sans exemple. Avec un premier emprunt de deux milliards, nous avons payé une partie de l'indemnité et libéré Paris jusqu'à la Marne ; et puis nous avons fait ce second emprunt de trois milliards et demi ; on nous a offert quarante-trois milliards. — Ce que j'ai pris au sérieux, c'était la confiance qui nous faisait de telles offres. C'est là qu'est le mérite ; car les intérêts sont bons juges.

« Alors nous avons pu assurer l'affranchissement définitif du territoire. Aujourd'hui, quand toutes les places financières de l'Europe sont gênées, nous les étonnons par la ponctualité de nos payements. Nous avons payé quatre milliards ; le payement du dernier milliard va commencer dans huit jours, les fonds sont assurés, tout sera payé au 1er septembre.

« Est-ce tout ? On nous dit : vous n'avez pas d'alliances ! Des alliés, Messieurs, dans l'état du monde ! Après la politique insensée qui a brisé l'équilibre européen, il n'y a plus d'alliés pour personne. La vraie alliance, elle est dans l'estime que nous inspirons à l'Europe, et nos successeurs en trouveront la preuve dans nos archives, que je ne puis pas ouvrir ici devant vous.

« En montrant une vitalité si grande, la France a presque réparé l'atteinte que les

défaites avait portée à son prestige. On croit à la France en voyant la conduite de son Gouvernement, qui n'a qu'un mérite, mais un mérite qui est peut-être réel, la suite dans ses desseins, la conséquence dans sa conduite.

« Ainsi, nous réparons franchement nos forces militaires, mais nous voulons la paix franchement. La paix est notre système, à moins que des intérêts majeurs ne nous forcent à y renoncer.

« Quant à l'ordre, quoi qu'on en dise, il est tellement maintenu à l'heure qu'il est, que personne au monde n'oserait dire qu'il y ait des troubles à craindre pour l'ordre matériel.

« On nous dit : Il s'agit bien de l'ordre matériel ! C'est l'ordre moral qui est la chose essentielle ! — Mais si l'on dédaigne tant l'ordre matériel, c'est la preuve qu'il est obtenu : qu'on en tienne donc compte !

« Croyez-vous que vous auriez obtenu cet apaisement avec une politique de combat ? Vous voyez le crédit se soutenir, à part quelques variations ; il compte sur votre sagesse, c'est un hommage qu'il vous rend. Je maintiens qu'avec une politique de parti vous n'auriez même pas obtenu cet apaisement relatif. Oui, voilà la tâche urgente.

« Mais la tâche d'avenir ? Oh ! c'est là qu'est la difficulté ; elle est très grande. C'est là qu'est l'ordre moral ; c'est cet ordre moral qu'il faut rétablir. Mais ce qu'il y a d'étrange, c'est que ceux qui le demandent, le troublent considérablement pour leur part.

« En quoi consiste cet ordre moral ? On a dit qu'il n'y avait pas de religion en France ; et puis l'on se vante de l'affluence dans les églises ! La spéculation ? Regardez hors du pays et voyez la solvabilité des autres. Vous voulez parler des divisions ? Là il y a en effet une question immense, la forme du gouvernement. Et pourtant la politique pratique qui fait les affaires du pays devrait passer avant tout. Mais enfin c'est une grosse question, et au fond si vous voulez être justes, là est la difficulté, là est le trouble.

« On disait hier : ce n'est pas la question, nous ne sommes pas des monarchistes, nous sommes des conservateurs. Je crois l'être aussi. Et permettez-moi de vous le dire : quand vous dites que vous n'êtes pas monarchistes, que ce n'est pas là le sentiment qui vous anime, on ne vous croit pas !

« C'est là au contraire ce qui nous divise, c'est la question du moment ; il n'y en a pas d'autre. Eh bien, comment voulez-vous que nous résolvions la question ? Comment pouvons-nous nous y prendre ?

« Je vous dirai franchement mes sentiments : si je suis en faveur auprès du parti qui veut la République, je n'ai rien fait pour cela : j'ai été plus conservateur que la plupart d'entre vous, et je n'ai désavoué aucune de mes opinions. Mais j'ai tenu ma parole ; et puis j'ai pris mon parti sur la question de la République ; je l'ai pris, oui, je l'ai pris. Le fond de la question, pour ce qui me regarde, est là : j'ai mon parti pris. Voici bientôt trois ans que la France est gouvernée dans le provisoire, provisoire que vous avez voulu, que vous avez imposé et que vous me reprochez parfois, provisoire qui permet à tout le monde, à chaque instant, d'attaquer, de saper les bases et de bafouer les principes du Gouvernement. Un pays ne peut pas vivre éternellement sans un principe de gouvernement établi et respecté.

« Et quand je dis que j'en ai pris mon parti, entendons-nous bien : j'ai toujours reconnu votre souveraineté, c'est à vous de décider. Mais, comme Gouvernement, nous devions avoir une opinion. Et savez-vous ce qui m'a décidé, moi, vieux monarchiste ? C'est que aujourd'hui, pour vous, pour moi, la monarchie est absolument impossible.

« Et vous le savez bien ! On ne peut pas occuper un trône à trois ! Et si vous êtes d'accord aujourd'hui, vous ne le serez pas demain. Osez donc proposer une monarchie ! Nous avons été obligés, comme Gouvernement, d'avoir une opinion, et de faire un ministère homogène. Et je me suis adressé à des hommes respectables qui avaient aussi pris leur parti. Non pas pour



Lepère.

agir seuls, puisque la Commission des Trente, comme la précédente, a abouti à nous commander de présenter des lois organiques. Mais comment voulez-vous qu'on les fasse si l'on n'est pas fixé sur le principe du gouvernement; et quel est le fond de ces lois ? Je vais vous faire toucher du doigt la véritable politique conservatrice.

« D'abord, il faut, non pas mutiler, mais épurer le suffrage universel : c'est-à-dire constater bien et dûment la qualité de l'électeur et éloigner de l'urne les gens sans aveu. Ce n'est pas moi qui ait fait le suffrage universel : j'en connais les inconvénients; j'ai été l'un des auteurs de la loi du 31 mai, loi que les Bonapartes ont brisée après l'avoir fait faire, loi dont ils se sont fait un échelon au trône. Mais, aujourd'hui, il est pratiquement impossible de toucher au suffrage universel. Ainsi épurée dans ses sources, la représentation nationale doit être divisée en deux assemblées. Et cela, parce qu'il faut constituer quelque part la raison qui arrête les emportements. Il n'y a jamais eu dans le monde de République qui ait voulu confier son sort à une seule assemblée. Voilà un principe, il n'y en a pas de plus conservateur que celui-là.

« Ce n'est pas tout : il faut un pouvoir exécutif, non pas un pouvoir qui discute et soit divisé : pas de Directoire. Il faut un Président. Maintenant il y a une question souveraine à laquelle est attaché le salut du pays. Les pouvoirs peuvent entrer en conflit : plus d'une fois j'ai dû, pour éviter le conflit entre l'Assemblée et moi, humilier ma pensée et céder. Ainsi la loi des Trente, j'ose à peine le dire, elle a révolté tous mes instincts de bon sens, et cependant je l'ai acceptée. Ai-je obtenu l'accord ? Il faut qu'il y ait quelqu'un qui fasse cesser les conflits; nous avons donc placé quelque part le droit de dissolution : là est la véritable politique conservatrice, la politique de prévoyance ; là aussi est le point difficile.

« Ces lois ont deux sortes d'adversaires ; les uns ne veulent pas constituer, et cependant ils veulent retenir le pouvoir constituant, parce qu'ils espèrent encore à un moment donné pouvoir faire la monarchie. Les autres veulent une Constituante, parce qu'ils espèrent faire la République qu'ils préfèrent.

« Messieurs, la vraie politique conservatrice est entre ces extrêmes et se fixe là où est l'intérêt du pays. Aux uns nous deman-

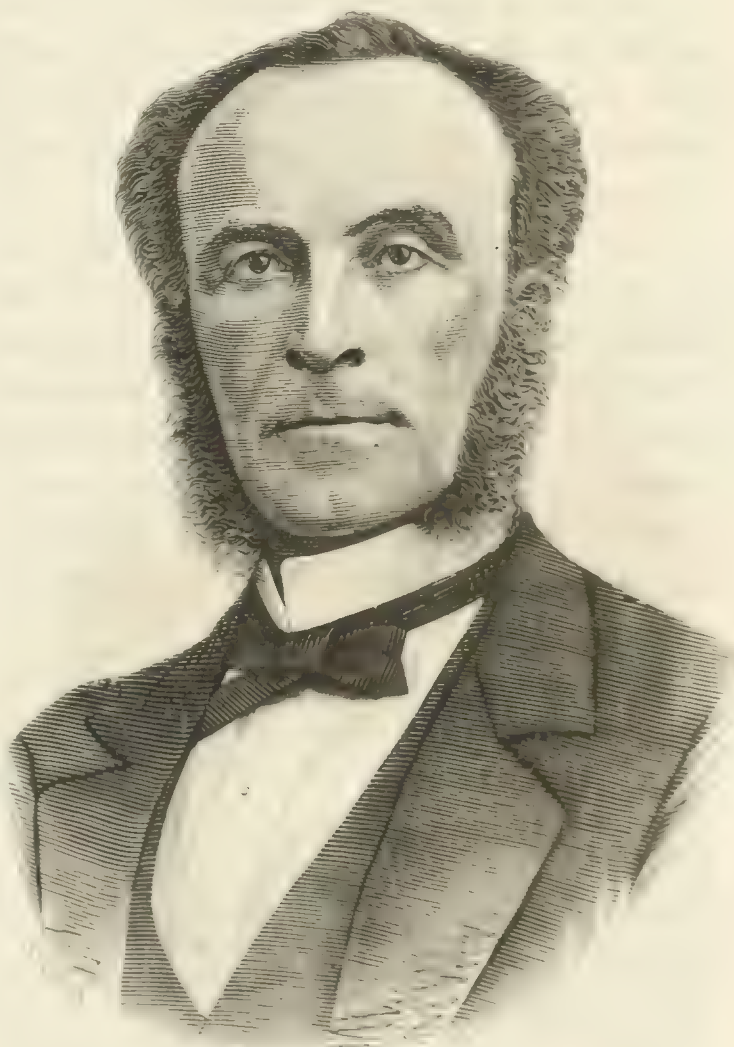
dons de faire un sacrifice et de voter la forme qui, pratiquement, est la seule possible, de lui donner le caractère légal. Aux autres nous disons : Quoi que vous puissiez penser de cette Assemblée, nous désirons qu'elle dure assez longtemps pour faire les lois de la République conservatrice. A mon avis, voilà l'opinion sage, l'acte conservateur, celui qui peut rassurer le pays.

« On nous dit : Mais les élections ! Sans doute elles ont été violentes, mais soyez certains que des élections générales le seraient beaucoup moins. Rappelez-vous que j'ai dû combattre contre vous-mêmes, et vous ramener à la solution conservatrice, dans maintes questions, l'impôt sur le revenu, d'autres impôts empreints d'un caractère de socialisme, les cinq ans de service de l'armée et l'élection des maires des grandes villes. J'ai vu la Constituante avec ses neuf cents députés, socialistes de bonne foi, par ignorance : quand on les a vus céder à la raison et finir par les solutions les plus raisonnables, on ne s'effraye pas autant de l'avenir. J'ai pour maxime qu'il faut prendre tout au sérieux, rien au tragique. Je ne désespère pas de l'avenir : si vous voyez tel candidat repoussé, c'est qu'on le suspecte de vouloir la monarchie ou de ne pas vouloir assez la République. Et quand vous aurez dégagé la grande question du jour, vous verrez se déclarer une majorité pour l'ordre contre le désordre. Et puis nous aurons une garantie : la discussion, une seconde Chambre, et le pouvoir de dissolution. On triomphera ainsi avec le temps de toutes les difficultés.

« Au delà des moyens légaux je n'aperçois qu'un remède, c'est la dictature. Or, qui est-ce qui la veut ? Oh ! ceux à qui on la donnerait, je le sais bien, l'accepteraient. La dictature, vous lui avez abandonné le pays : qu'en a-t-elle fait ? Vous a-t-elle sauvés ? Le pays est tombé en 1815 avec gloire. Comment est-il tombé en 1870 ?

« Ayons recours aux moyens légaux, il n'y en a pas d'autres. La dictature des grands hommes vous a perdus. Celle des petits ne vous perd pas moins, et avec eux il y a en moins la gloire.

« Maintenant j'arrive au terme de ce discours. La politique conservatrice, notre politique, chemine entre les extrêmes, inexorable pour le désordre, garantissant



Beulé

l'ordre matériel d'une manière infaillible, et tâchant de rétablir l'ordre moral par la solution des questions difficiles, en y consacrant le temps nécessaire.

« Je sais bien qu'on nous a dit hier que tous ces moyens ne suffisaient pas ; je n'en vois pas d'autres. On nous a dit avec une pitié dont j'ai été très touché, qu'on plaignait notre sort, que nous allions être les protégés du radicalisme. On m'a prédit à

moi une triste fin. Je l'ai bravée plus d'une fois pour faire mon devoir, je ne suis pas sûr que je l'ai bravée pour la dernière fois. Et puis on nous a dit qu'il y avait une chose fâcheuse, outre une fin malheureuse, c'était d'y ajouter le ridicule. On me permettra de trouver cela bien sévère. Un homme qui aurait servi son pays toute sa vie, qui aurait dans les temps les plus difficiles sacrifié sa popularité pour la vérité ; un homme qui aurait rendu des services que je ne prétends pas avoir rendus, pourrait peut-être traiter avec cette pitié, des hommes comme ceux qui sont sur ces bancs (et il désigne le banc des ministres).

« Je remercie l'orateur de ses sentiments compatissants : qu'il me permette de lui rendre la pareille et de lui dire que, moi aussi, je le plains. De majorité, il n'en aura pas plus que nous ; mais il sera le protégé aussi, je vais lui dire de qui, d'un protecteur que l'ancien duc de Broglie aurait repoussé avec horreur : il sera le protégé de l'Empire. »

Il était midi quand ce grand discours fut terminé. Dans Versailles, bondé d'une foule énorme, l'anxiété redouble. La séance est reprise à deux heures; la Gauche, le public attendaient une réponse au discours du Président.—Rien, personne ne répond rien ; mais des masses profondes de la Droite s'élève comme une grande rumeur : « Clôture, clôture ! » M. Casimir Périer se lève alors, et, au nom du nouveau ministère, lit un discours-programme, s'adressant à ses amis personnels, tentant un dernier effort, un appel désespéré aux conservateurs les moins engagés dans la conspiration monarchiste. Personne ne répond encore; et de cette masse compacte on entend toujours sortir le cri : « Clôture, clôture ! » La clôture de la discussion est prononcée. Un membre de la Droite légitimiste, M. Ernoul, dépose l'ordre du jour définitif de la coalition, ainsi conçu :

« L'Assemblée nationale considérant que la forme du gouvernement n'est pas en discussion, que l'Assemblée est saisie de lois constitutionnelles présentées en vue d'une de ses décisions, et qu'elle doit examiner; mais que, dès aujourd'hui, il importe de rassurer le pays en faisant prévaloir dans le Gouvernement une politique résolument conservatrice, regrette que les récentes modifications ministérielles n'aient pas donné aux intérêts conservateurs la satisfaction qu'ils avaient le droit d'attendre, et passe à l'ordre du jour. »

On s'était compté et recompté dans cette semaine ! On se disait, qu'au pis aller, M. Thiers avait quelques voix de majorité. Lui-même, dit-on, avait espéré rallier quelques voix du Centre droit.

A ce moment décisif, on voit se présenter à la tribune M. Target, membre du Centre droit, à la limite des deux Centres, ami de M. Thiers et faisant profession d'accepter la République.

« Au nom d'un certain nombre de mes collègues dont les noms suivent, je viens faire une déclaration pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté dans le vote : tout en nous associant à l'ordre du jour, nous nous déclarons résolus à accepter la solution républicaine, telle qu'elle résulte de l'ensemble des lois constitutionnelles présentées par le Gouvernement, et à mettre fin à un provisoire qui compromet les intérêts moraux et matériels du pays. »

« En adoptant cet ordre du jour..... »

Voix à droite. — Lequel ?

M. Target. — « Celui de M. Ernoul ! »

Un frisson passa sur l'Assemblée. (Signé: MM. Target, Paul Cottin, Prétavoine, Balsan, Mathieu Bodet, Caillaux, Tallon, Passy, Delacour, Vingtain, Lefébure (Seine).

Tout était fini.

Après M. Target, M. Denormandie vient déclarer que, tout en reprochant au Gouvernement sa faiblesse, il serait effrayé de son

renversement ; il demande, au nom de plusieurs collègues, qu'on mette à l'épreuve le cabinet nouveau, auquel il n'accordera qu'un crédit extrêmement limité ; il se rattache à l'ordre du jour pur et simple.

M. Dufaure se lève : « Le Gouvernement, en protestant contre ces commentaires, déclare qu'il accepte l'ordre du jour pur et simple. »

On vote par scrutin public : A la majorité de 362 voix contre 348, sur 710 votants, l'ordre du jour pur et simple est repoussé. M. Thiers était renversé.

Un ordre du jour de transaction proposé par M. Broët avec déclaration de confiance au Gouvernement, est aussitôt rejeté par assis et levé.

L'ordre du jour Ernoul est ensuite adopté par 360 voix contre 344. Il y avait déjà quatre défections à gauche. A peine le résultat connu, M. Baragnon s'élance à la tribune, demande si le Gouvernement compte rester et réclame une troisième séance pour huit heures du soir.

A huit heures précises arrive la démission de M. Thiers. Le général Changarnier propose de nommer immédiatement son successeur. Le président Buffet allait consulter tout simplement la Chambre, quand le général Billot lui fit observer qu'on n'avait pas même donné acte au Président de la République de sa démission, et qu'elle n'était pas même encore acceptée par l'Assemblée. En même temps, un homme de cœur, M. Foubert, ancien royaliste ramené par M. Thiers, s'élance à la tribune, et au milieu des cris et du tumulte de la Droite, rappelle à la légalité les ennemis de M. Thiers. Aussitôt 368 membres de la Droite votent pour accepter la démission ; 339 députés la refusent : encore cinq défections. C'est alors qu'on vit M. Buffet se lever et prendre la parole pour adresser à celui qu'il venait de renverser des paroles de condoléance. A cette vue, la fureur et l'indignation s'emparèrent de toutes les Gauches et, dès les premiers mots, la tempête de cris fut telle qu'il lui fut impossible de prononcer son discours.

A dix heures du soir, le maréchal de Mac-Mahon était élu Président. Des 721 membres présents, 391 seulement prirent part au vote ; le maréchal en obtint 390 ; le bureau de l'Assemblée se rendit immédiatement chez le nouveau Président, et une demi-heure après en rapporta l'acceptation annoncée de longue date.

CHAPITRE XXII

TROISIÈME RÉPUBLIQUE (SUITE) — ASSEMBLÉE NATIONALE — PRÉSIDENCE DU MARÉCHAL DE MAC-MAHON — LE MINISTÈRE DE BROGLIE — LA FUSION.

(Du 24 mai au 31 octobre 1873).

La conjuration des Droites avait pleinement réussi : le libérateur du territoire était à terre. Le nouveau gouvernement entra d'autant plus vite en fonctions que, conjointement avec le Président de la République, tous les ministres avaient été choisis à l'avance parmi les différents groupes de la majorité ; ainsi se trouvait dûment cimentée l'alliance des Droites.

Derrière M. de Broglie, vice-président du conseil, on voyait MM. Beulé, orléaniste, à l'Intérieur ; Ernoul, légitimiste, à la Justice ; Batbie, de Cissey, le vice-amiral Dompierre-D'Hormoy, de la Bouillerie et Deseilligny, tous du Centre droit ou de la Droite. Enfin le gage donné au parti bonapartiste était la nomination de M. Magne aux finances.

Pour consolider le nouvel état de choses, une émeute aurait été bien utile : on ne l'eut pas. Dès le 25 au matin, tous les jour-

naux républicains avaient reproduit l'adresse de la Gauche à la population républicaine, recommandant un calme absolu. Cette adresse trouva d'ailleurs le parti démocratique parfaitement décidé à rester dans la légalité jusqu'au bout. Et à partir de ce jour, la patience, un courage froid et une ténacité inébranlable furent les mots d'ordre donnés et acceptés dans toute la



Don Carlos.

France. La patience, il en fallut ! Pour commencer, on lisait une première affiche du Maréchal, déclarant qu'avec l'aide de Dieu et celui de l'armée, il continuerait l'œuvre du rétablissement de l'ordre moral dans le pays ; il déclarait cependant dans une autre affiche qu'aucune atteinte ne serait portée aux lois existantes et aux institutions.

Il serait peu intéressant d'insister par le menu sur les insultes lancées à M. Thiers, *le sinistre vieillard*, et sur les menaces prodiguées aux républicains par les journaux de la Droite. Un signe plus caractéristique de la révolution qui venait de s'accomplir, c'était la tenue du parti clérical : « Dès le soir du 24 mai, déclarait le journal *l'Univers*, en même temps que M. Thiers rédigeait sa démission, les représentants des comités catholiques votaient avec allégresse, à l'unanimité, une adresse à Pie IX, dans laquelle ils expriment leur entière obéissance au Syllabus. Amen. »

Cette même allégresse paraissait sur toutes les physionomies des membres du clergé et de leurs plus proches adhérents, dont on avait pu remarquer pendant toute cette période l'affluence et l'agitation extraordinaires autour de la Chambre à Versailles, ainsi qu'à Paris; spectacle d'autant plus frappant qu'on devait le revoir sur une échelle plus grande encore, au moment de la tentative du 16 Mai. On ne l'oublia pas en France.

D'autre part, les lettres, les adresses privées et celles des conseils généraux et municipaux hors session affluaient chez M. Thiers. Le nouveau Gouvernement, craignant une campagne d'adresses, envoya une circulaire aux préfets pour tâcher d'enrayer ce mouvement. C'était un coup d'épée dans l'eau. Les républicains n'avaient qu'à attendre.

Les premiers jours furent employés par le ministère à éliminer le plus possible des fonctionnaires de M. Thiers et à faire voter la reconstruction de la colonne Vendôme, réserves faites contre le sieur Courbet. Mais, dès le 10 juin, un double désastre atteignait le Gouvernement de combat avant même qu'il eût pris position. D'abord le ministre de l'intérieur, M. Beulé, savant distingué, interpellé par M. Lepère sur la suppression du journal *le Corsaire*,



Les Prussiens évacuent Rethel.

commet en pleine tribune cette énorme réponse :

« On attaque l'ordre établi. Vous me demandez si c'est l'ordre monarchique ? Non, l'ordre établi n'a pas changé : *c'est l'Assemblée nationale que le pays a choisie dans un jour de malheur.* »

Le prodigieux succès de fou rire obtenu par cette répartie n'était pas encore calmé que l'on vit apparaître Gambetta, un papier à la main : c'était une circulaire que l'infortuné ministre adressait à ses préfets, leur recommandant le marchandage des journaux de province sur la plus grande échelle. La Droite donna au ministère 70 voix de majorité, mais il avait fallu que M. Baragnon vînt déclarer à la tribune que le vote de l'ordre du jour n'impliquait pas l'approbation de tous les termes de la circulaire ; et l'ordre moral, à peine éclos, fut terriblement atteint par cette séance. Il

ne l'était guère moins au dehors, et la France avec lui, malheureusement. L'Italie menacée et menaçante se retournait complètement du côté de la Prusse. M. de Broglie n'était pas non plus sans appréhension sur la façon dont serait reçu au dehors le choix d'un général comme chef de son gouvernement. Aussi son premier soin fut-il, dès le 16 mai, d'adresser à tous les agents de la France à l'étranger une circulaire-manifeste dans laquelle il déclarait que le nouveau Gouvernement suivrait une politique résolument conservatrice, c'est-à-dire pacifique au dehors et modérée au dedans. Mais cette circulaire ne pouvait en aucune façon remplacer la confiance que l'Europe avait en M. Thiers. Chacun savait bien que l'ordre moral était nécessairement dans la dépendance absolue du clergé, et il fut répondu bientôt aux menées et aux menaces cléricales par l'alliance complète de l'Allemagne et de l'Italie.

La guerre entre l'Assemblée et les grandes villes alla bien vite en s'accentuant. Les électeurs de Lyon avaient à choisir 36 conseillers municipaux; 35 radicaux et 1 républicain conservateur furent nommés. C'était la réponse obligée à la nomination d'un administrateur de combat, le préfet Ducros. Au reste, la plupart des nominations nouvelles de préfets et de sous-préfets se trouvèrent dès lors profiter surtout au parti bonapartiste militant, parti qui avait son personnel tout prêt; on en vit bientôt l'influence dans plusieurs départements. Aux élections lyonnaises, l'Assemblée répondit par un coup de force : si elle se décida à valider le 16 juin l'élection de M. Ranc, nommé par 90,000 suffrages, elle accorda deux jours plus tard, par 485 voix contre 137, la demande en autorisation de poursuites dirigées contre lui par le nouveau ministre de la guerre, en raison de son ancienne situation de membre de la Commune. Une portion du Centre gauche avait voté avec la Droite les poursuites contre le député du Rhône.

En même temps on affichait sur les murs de Lyon la fameuse circulaire interdisant la voie publique aux enterrements civils, à d'autres heures que six heures du matin en été et sept heures en hiver.

M. Leroyer dénonça à la tribune cet arrêté, qui semblait textuellement copié sur le 24e article de l'ordonnance des Dragonnades. On se demandait si le pays allait être décidément ramené aux jours sinistres de la révocation de l'Édit de Nantes.

L'Assemblée passa à l'ordre du jour, déclarant que la liberté de conscience n'était point en cause. Et pour appuyer cette affirmation, on vit à l'enterrement civil de M. Brousse, député de l'Aude, la députation d'usage envoyée par la Chambre et le détachement d'honneur faire demi-tour, parce que le corps du défunt n'était point porté à l'église.

M. du Barrail, le nouveau ministre de la guerre, déclara que c'était le règlement; et de fait, ce règlement fut appliqué pendant toute la durée de l'ordre moral.

La guerre ne se faisait pas seulement contre les grandes villes. Le 28 juin, l'Assemblée invalidait l'élection de M. Thurigny, député de la Nièvre, espérant voir ce département revenir à des votes monarchiques, sous l'influence d'administrateurs nouveaux. Cet espoir devait être prochainement déçu.

Le 29 juin, M. de Belcastel, assisté de l'évêque d'Autun et de 50 députés de la Droite, au milieu d'une affluence considérable de pèlerins, consacrait la France au Sacré-Cœur de Jésus « pour racheter ses crimes. » La chose se passait à Paray-le-Monial. Sur la poitrine de tous les assistants éclatait le Sacré-Cœur rouge, l'ancien insigne de la Vendée dans les guerres civiles de la Révolution.

De son côté, M. Batbie faisait disparaître

le principe de l'enseignement obligatoire du projet de loi sur l'instruction primaire présenté antérieurement par M. Jules Simon. Le général du Barrail préparait le rétablissement des aumôneries militaires, et MM. Beulé et de la Bouillerie apportaient le projet de *l'Église du Sacré-Cœur*.

On voit que le Gouvernement de l'ordre moral n'avait pas perdu de temps, et que la campagne se dessinait à fond contre les libertés publiques et surtout contre la liberté de conscience.

L'opinion s'affolle volontiers en France. Gambetta, craignant que le parti républicain ne prît au tragique le gouvernement du 24 mai, et n'aggravât lui-même la situation, s'était résolu à parler au public dans un banquet organisé à Versailles le 27 juin pour célébrer l'anniversaire de Hoche : le banquet est interdit. Les députés républicains inscrits le transforment séance tenante en réunion privée, et Gambetta prend la parole :

« Messieurs, commence-t-il, si quelque chose est de nature à nous réconforter dans la crise plus bouffonne que redoutable que nous traversons..., » et il continue ainsi, bafouant la réaction du 24 mai en plein Versailles, ce Versailles aujourd'hui non moins républicain que Paris, proclamant « qu'il est outrecuidant de vouloir interdire les réunions entre électeurs et élus, et que pour son compte rien ne l'empêchera d'user en toute occasion du droit de compte rendu et de propagande ; Gambetta déclare hautement au pays que le grand duel actuel est entre l'Église romaine et la raison humaine, que toutes les formules de la réaction : légitimité, bonapartisme, orléanisme, même les gouvernements anonymes, ne sont rien que les détails de ce grand fait. Au reste, même du côté clérical aucun danger ; partout la France a en profonde horreur le cléricalisme : quant à la situation politique, il n'y a rien de changé qu'un homme, et personne aujourd'hui ne s'aviserait de sortir de la légalité pour entrer dans le crime ; l'armée française n'est pas une armée de pronunciamientos. »

Elle se retrouvait, cette armée ! Elle continuait à se refaire, malgré tout : à la grande revue de Longchamps, passée en l'honneur du Shah de Perse, on vit enfin une véritable armée reconstituée ; les régiments marchant bien, la cavalerie mieux montée, manœuvrant en bel ordre, l'artillerie bien établie. Les journaux étrangers eux-mêmes ne purent s'empêcher de constater les progrès considérables faits dans cette voie. Et M. Thiers s'écriait tout joyeux le soir de la revue : « Eh bien, ce n'est pas eux qui ont refait cette armée depuis un mois ! »

Nous avons vu qu'au lendemain du renversement de M. Thiers, le nouveau Gouvernement s'était hâté de transformer de fond en comble l'administration préfectorale, s'imaginant remanier à sa fantaisie l'opinion du pays et la matière électorale. Son illusion ne fut pas de longue durée. Dès le mois de juillet, les rapports adressés à M. de Broglie par les nouveaux préfets et sous-préfets étaient accablants ; partout ils constataient que la masse des électeurs restait dans une attitude de réserve hostile. Les maires et les conseillers municipaux, sans sortir de la plus stricte légalité, les tenaient en véritable quarantaine. Aucun rapport ne leur parvenait en dehors des formalités obligatoires. « Nous ne savons plus ce qui se passe, écrivaient-ils. Nous sommes étrangers à nos administrés ! » — C'est la raison qui empêchait le ministère de présenter la nouvelle loi municipale. Que faire ? quel parti prendre ? Nommer comme maires dans les campagnes, les gros propriétaires, les nobles ? Mais alors c'était la guerre contre tous les conseils municipaux du pays !

On se consolait, à l'Assemblée, d'abord en remettant après les vacances le projet

de loi de M. Dufaure, qui avait mis le Gouvernement en demeure de présenter les lois constitutionnelles : et puis en accumulant les mesures cléricales. C'est ainsi qu'après avoir voté, sur la proposition de M. de Belcastel, les prières publiques pour le premier dimanche de la prochaine rentrée de l'Assemblée, on se trouvait en présence, à Versailles, le 21 juillet, de l'ordre du jour suivant pour les séances de l'Assemblée nationale :

« Discussion sur le rétablissement des aumôneries militaires ;

« Proposition d'ouvrir les travaux de l'Assemblée sous l'invocation du Saint-Esprit ;

« Discussion sur l'érection de la grande basilique du Sacré-Cœur à Montmartre. »

Au moment de la discussion, M. Batbie déclara que le Gouvernement n'était pas clérical. En tout cas il était fort ennuyé. On aurait bien voulu être débarrassé de cette question de Montmartre ; mais comment se brouiller avec la Droite pure et avec le clergé? Il fallut bien voter, bon gré mal gré. Cependant on évita de prononcer les mots : « *Le vocable du Sacré-Cœur.* »

On vota aussi une loi pour réprimer toutes les offenses contre l'Assemblée : c'était une simple loi de circonstance, dirigée contre la campagne dissolutionniste de Gambetta prévue pour le moment de la prorogation. En même temps, on repoussait la proposition de dissolution lancée par M. Bethmont au nom du Centre gauche, qui la votait pour la première fois : elle réunit 263 voix.

Le Gouvernement laissa sans réponse et la majorité repoussa sans discussion une interpellation que Jules Favre avait déposée malgré l'Union républicaine, au nom de la Gauche, sur la ligne de conduite du Gouvernement à l'intérieur.

Jules Favre avait posé une seule question au ministère : « Êtes-vous légitimistes, orléanistes, ou bonapartistes? »

Il était difficile de répondre, en effet. Entre vainqueurs, les tiraillements commençaient à se faire sentir, chacun voulant profiter de la victoire. Et tout d'abord M. de Belcastel, à la tête d'une députation de la Droite pure, était allé trouver le maréchal de Mac-Mahon, pour lui proposer tout simplement de remettre le Roy sur le trône de France. Le maréchal avait décliné l'invitation. Il avait même déclaré, dit-on, quelques jours plus tard, à l'issue d'une séance du conseil des ministres, qu'il ne consentirait jamais à servir sous un autre drapeau que le drapeau tricolore. De son côté, le journal l'*Union* dénonçait des menées orléanistes, et spécialement un projet de principat républicain au profit du duc d'Aumale. En revanche, le *Journal de Genève* annonçait que la fusion était tellement avancée, que la question du drapeau seule retardait le grand œuvre. Enfin le prince Napoléon était de retour à Paris, surveillant les événements.

La session fut close le 30 juillet par un message du maréchal, et l'Assemblée prorogée jusqu'au 5 novembre. L'opinion publique voyait d'ordinaire arriver avec une satisfaction peu déguisée les vacances parlementaires. Cette fois, elles inspirèrent l'anxiété ; on sentait que la grande partie allait se jouer.

Au moment où l'Assemblée nationale se séparait, une tentative suprême était essayée par les carlistes.

Don Carlos venait d'entrer en Espagne pour prendre la direction du mouvement. L'Espagne avait proclamé la République depuis le mois de février, après l'abdication du roi Amédée, fils de Victor-Emmanuel. Don Carlos, encouragé par la réussite du 24 Mai à Versailles, parfaitement au courant d'ailleurs de la conspiration fusionniste qui s'étalait maintenant à ciel ouvert, et espérant, sans nul doute, être soutenu par le gouvernement du Roy légitime, dont



Yeddo ou Tokio.

on annonçait l'installation au premier jour, don Carlos se jeta à son tour dans les Pyrénées ; la lutte prit un redoublement d'intensité pendant plusieurs mois ; mais en dépit de quelques succès partiels, les carlistes ne purent jamais sortir de leurs montagnes, et le Roi d'Espagne dut repasser la frontière après une longue et cruelle guerre civile. Le gouvernement de Madrid n'avait pas vu de bon œil l'arrivée du prétendant par la frontière française, après les facilités offertes aux carlistes par les autorités et par la population des Basses-Pyrénées, qui trouvait son compte dans cette guerre ; et les relations n'en furent pas améliorées avec le Gouvernement de l'ordre moral, qui n'avait même pas reconnu officiellement la République espagnole. Un autre embarras de l'Espagne devait cesser à la même époque : les insurgés de Carthagène, à bout de ressources, n'ayant trouvé ni sympathie, ni secours parmi les populations voisines qu'ils effrayaient, finirent par se réfugier sur les grands navires cuirassés dont ils étaient encore maîtres ; mais, sans but et sans idées, ils furent obligés d'atterrir, et un arrangement intervint : ils rendirent les navires et l'autorité ferma les yeux sur la dispersion des individus compromis dans la lutte.

Nous avons constaté les méfiances de l'Italie envers le Gouvernement du 24 Mai ; la Suisse n'était pas mieux disposée. L'agitation amenée par l'évêque Mermillod dans les cantons voisins de la frontière, et l'aide à peine déguisée que les cléricaux suisses trouvaient auprès des autorités françaises, avaient grandement excité les esprits ; et

les journaux républicains suisses déclaraient hautement qu'ils ne se laisseraient pas intimider par les menaces des cléricaux français.

Les Anglais, assez indifférents d'ordinaire, paraissaient porter leurs préférences du côté d'une restauration impériale. La diplomatie russe restait dans les meilleurs termes avec M. Thiers, tout en gardant une réserve absolue. Si l'Autriche penchait secrètement vers la restauration monarchique et cléricale, son influence se trouvait largement compensée par le poids du colosse protestant de Berlin. La Hollande, où un nouveau ministre de France, M. Target, venait d'être nommé, s'occupait uniquement de son commerce et de ses affaires intérieures, dans la situation dangereuse où elle se trouvait depuis la guerre de 1870. La Belgique, aussi divisée que la France, entre libéraux et catholiques, et qui venait d'avoir le périlleux honneur de servir de centre à la réaction européenne, cherchait à reprendre sa tranquillité un instant troublée. Enfin l'Allemagne continuait à évacuer nos départements: Épinal, Nancy, Charleville, Rethel, Belfort nous étaient rendus; et, de tous les points délivrés, les adresses les plus sympathiques et les plus chaleureuses arrivaient chez M. Thiers, hommage délicat rendu au vaincu du 24 mai, auquel Valenciennes faisait en même temps une réception magnifique. Dans l'autre hémisphère, nos relations s'étendaient avec le Japon, en pleine voie de progrès; le gouvernement japonais demandait à l'Europe des officiers instructeurs, construisait des bâtiments de guerre d'après les meilleurs types européens, et donnait libre accès aux étrangers à Yokohama et jusque dans Tokio, sa capitale, ancienne Yeddo. Telles étaient nos relations avec l'Europe pendant les vacances parlementaires de 1873, au moment où les partis royalistes fusionnés dessinèrent leur grande tentative monarchique.

Dans les premiers jours d'août 1873, le comte de Paris était à Vienne, d'où il se rendit à Froshdorf. C'était la visite attendue depuis deux ans. La monarchie de 1830 n'existait plus.

La nouvelle se répandit en France comme une traînée de poudre, et l'on sentit courir dans le pays un frisson de guerre civile.

Les députés de la Droite, au lieu d'aller en vacances, étaient restés à Paris, groupés autour du Comité des Neuf, que présidait le général Changarnier. C'est de ce centre que partaient les ordres envoyés dans toutes les directions, les députations adressées au comte de Chambord, l'impulsion donnée aux journaux de la Fusion, les conférences tenues avec le clergé, les tentatives d'entraînement essayées sur les députés.

En face de ce comité de salut public royaliste, les députés de l'Extrême gauche et de l'Union républicaine, après avoir publié un manifeste à l'occasion de la prorogation, s'étaient formés également en comité de vigilance; ils se tenaient en rapports constants avec leurs électeurs de Paris et de province, avec les conseillers généraux et municipaux, et se préparaient à défendre au besoin la République. La campagne était ouverte dans les journaux monarchistes : les plus modérés eux-mêmes, *le Soleil* et *le Journal de Paris*, déclaraient la monarchie faite. Certains annonçaient à la France qu'il y avait table rase, qu'on pouvait faire tout ce qu'on voulait, qu'au besoin Henri V se passerait d'une sanction parlementaire quelconque. Le 18 août, un journal du soir déclarait que si les négociations encore pendantes aboutissaient, on réunirait immédiatement l'Assemblée, et que l'on déposerait la proposition suivante sur le bureau :

1° « La monarchie légitime et héréditaire est rétablie en France;

2° « Une commission de trente membres est nommée pour faire une constitution. »

Les royalistes comptaient sur vingt voix

de majorité à la Chambre ; aussitôt l'article premier voté, devait paraître un manifeste du Roy, préparé à l'avance, annonçant la monarchie sans restrictions, et développant son programme. On ajoutait, il est vrai, qu'il restait la question du drapeau. Mais on se vantait d'obtenir l'intervention du pape lui-même pour l'acceptation du drapeau tricolore. Cette intervention fut démentie à plusieurs reprises. Et, en effet, on était assez mécontent au Vatican de la tiédeur du Centre droit dans l'affaire de l'église du Sacré-Cœur, et on préférait de beaucoup la monarchie du drapeau blanc. La difficulté restait si bien entière, que l'*Opinion nationale* du 22 août annonça que la Fusion avait définitivement échoué sur la question du drapeau. On n'en était pas encore là, mais les tiraillements allaient en augmentant. Aussi le ministère, interpellé au sein de la commission de permanence sur les agissements royalistes, se gardait-il bien de répondre. A Paris et à Versailles cependant, les meneurs de la Fusion récoltaient des voix de députés. De 180 ils étaient arrivés à 230 signatures, et se vantaient dès lors d'avoir la majorité, espérant par cette tactique habile amener à eux les gens qui aiment les gros bataillons ; et le vieil hôtel de la rue des Réservoirs, où se préparait la Restauration, présentait son animation des grands jours. On ne comptait guère entraîner les masses du pays ; cependant les distributions d'images n'étaient pas oubliées : on en voyait une surtout à toutes les vitrines des libraires, qui représentait Henri V entouré de la famille d'Orléans.

A Paris aussi, des efforts désespérés étaient tentés pour ramener les députés du Centre gauche. On disait : « Nous avons six millions, quarante préfectures, dix recettes générales, douze sièges de procureurs généraux, au besoin des pairies ! avec cela, ce serait bien le diable si nous n'obtenions pas vingt voix de majorité. » Mais le Centre gauche tenait bon.

La province aussi : malgré les violences des préfets, malgré les suspensions et les suppressions de journaux et les interdictions d'affiches aux candidats républicains pour les conseils généraux, les élections municipales restaient républicaines, et, sur dix-neuf conseillers généraux, douze républicains étaient élus. On avait beau déclarer à Lyon que si les lois actuelles ne suffisaient pas, on en ferait d'autres, les rapports continuaient à arriver de plus en plus défavorables au ministère de l'intérieur. M. Thiers venait encore de trouver inopinément à Belfort une de ces ovations qui avaient le don d'exaspérer le ministère du 24 Mai ; il devait en recevoir encore une dernière le 13 septembre, de Verdun, la dernière ville évacuée par les Allemands. Et puis le 17 août c'étaient encore cinq conseillers généraux républicains que l'on nommait dans l'Hérault, les Ardennes, l'Aude, l'Yonne et les Landes, aux quatre points cardinaux ; et, une fois réunis en session, les conseils généraux en profitaient pour affirmer la République directement ou indirectement. Dans la Somme, M. Dauphin fut le premier à déclarer hautement que si la France abandonnait la République, ce serait le signal de la guerre civile.

Pas un seul conseil général pendant cette session capitale d'août 1873 n'avait osé acclamer la monarchie : où en était la loi Tréveneuc ?

Le journal *le Français* constatait lui-même avec dépit, que les masses étaient malheureusement républicaines, et que la situation était grave ; et le duc de Broglie, dans son discours d'Évreux, s'était contenté d'insister sur la nécessité de conserver le Gouvernement actuel, *dont la tâche n'était pas terminée*. On sentait que la Fusion n'avançait pas.

En présence de ces dispositions, les

journaux monarchistes n'hésitaient pas à parler d'un coup de force. Avec l'armée? Soit. Mais le chef de l'armée, c'était le maréchal de Mac-Mahon; et où trouvait-on son intérêt dans tout cela? Il était aujourd'hui le premier en France. Qu'aurait-il été le lendemain? D'ailleurs, le maréchal restait impénétrable et se tenait dans une réserve absolue. D'aucuns parlaient de le



Duc d'Aumale.

remplacer par le duc d'Aumale, déjà promu à la présidence du procès Bazaine, et qu'on aurait nommé lieutenant général du royaume, en attendant que l'on se mît d'accord sur les conditions de la monarchie. Mais les députés bonapartistes n'auraient jamais consenti à voter cette combinaison; et déjà, furieux de se sentir joués par leurs alliés d'un jour, ils annonçaient d'avance qu'ils ne voteraient pas la restauration.

Dans le parti catholique on redoublait d'activité : une énorme convocation des comités des Cercles catholiques de toute la France, au nombre de trois mille envoyés, se fit à Notre-Dame-de-Liesse, et fut vigoureusement haranguée par M. de Mun, officier de cavalerie; et pendant que se réunissait librement cette vaste affluence qui rappelait les réunions du temps de la Ligue, le ministère maintenait en état de siège, malgré les réclamations réitérées des députés, quarante-trois départements déjà évacués par l'ennemi. A Paray-le-Monial arrivaient neuf cents pèlerins anglais. A Hellemmes, dans le Nord, un autre grand pèlerinage avec le drapeau blanc en tête, eut un sort moins pacifique : au chant de *Sauvons Rome et la France*, deux mille paysans répondirent par la *Marseillaise*. Il y eut collision, le drapeau blanc fut déchiré, et l'on commença à avoir un aperçu de ce qui allait se passer dans toute la France une fois la monarchie proclamée. L'évêque d'Orléans, M. Dupanloup, était parti pour Froshdorf, comptant enlever l'affaire du drapeau. Il allait proposer, dit-on, d'adapter une cravate blanche au drapeau tricolore. On prétendait, malgré des démentis réitérés, qu'il était porteur d'une lettre authentique du Saint-Père. Quoi qu'il en soit, son éloquence ne réussit pas mieux que n'avaient réussi ses lettres antérieures, ni le nonce du pape à Vienne.

Pendant que le parti catholique préparait de la sorte le retour de la monarchie, à l'extérieur l'horizon s'assombrissait. Le journal le *Daily News*, du 30 août, annonçait le prochain départ du roi Victor-Emmanuel pour Berlin, après Vienne, et nous avertissait de l'importance capitale de ce voyage :

« L'Italie, disait-il, n'a pas oublié que c'est une assemblée française qui a attaqué Rome républicaine et rétabli le pouvoir temporel; elle n'a oublié ni Aspromonte, ni Mentana, ni l'intervention continuelle et irritante de la diplomatie française, ni la



Yokohama.

convention de Turin, qui condamnait les Italiens à garder Florence comme capitale. On parle de la France libérale! Mais qu'a-t-elle empêché? D'ailleurs la France tout entière a été irritée de la neutralité italienne en 1870. Et cependant que pouvait faire l'Italie? Ne devait-elle pas à l'Allemagne la Vénétie et *Rome capitale?* Cette fois-ci l'Italie est encore menacée par tous les organes de la majorité réactionnaire et cléricale de Versailles. Et si elle est réduite à s'épuiser en armements, ce n'est ni contre l'Allemagne, ni contre la Russie, qui la défendent de la papauté. »

En même temps, le journal *l'Italie* déclarait catégoriquement qu'il s'agissait d'une alliance défensive entre l'Allemagne, l'Italie et l'Autriche-Hongrie, au nom du principe des nationalités. « Le voyage de Victor-Emmanuel à Berlin, ajoutait-il, sera la réponse aux conspirations jésuitiques de la Fusion. » Or ce journal, jusqu'au 24 Mai, s'était toujours montré l'ami de la France. — L'*Opinione*, journal officieux du gouvernement italien, fit des déclarations analogues.

Dans maints cercles italiens, on reprenait l'idée d'une restauration bonapartiste en France, et le prince Napoléon, gendre de Victor-Emmanuel, retournait continuellement en Italie pour pousser à la roue. Enfin, le 31 août, le *XIX*^e^ *Siècle* publiait un article de la dernière importance, et qui remua profondément l'opinion publique.

« Une nouvelle restauration, disait-il, serait une nouvelle guerre contre l'Italie et l'Allemagne coalisées. Nous savons pertinemment que le lendemain du jour où le

comte de Chambord serait monté sur le trône, la reconnaissance de l'Italie lui serait résolument demandée par le gouvernement italien et, en cas de refus même évasif, la guerre immédiate lui serait déclarée par Victor-Emmanuel, soutenu par l'empereur Guillaume. Cette alliance éventuelle n'est pas un secret pour M. de Broglie, ministre des affaires étrangères. »

Les journaux de la Fusion soutenaient bien que tout cela était faux, qu'il n'y avait pas de complications extérieures à craindre ; mais ils ne pouvaient pas empêcher l'existence des déclarations antérieures du comte de Chambord en faveur du pouvoir temporel du pape, ni les combats soutenus par les zouaves pontificaux. Henri V avait une mission, il le sentait, il le disait, et le premier usage qu'il ferait de sa puissance ce serait pour la remplir. Au fond, personne n'en doutait. La restauration du trône en France entraînait fatalement la restauration du pape d'abord, puis celle des familles royales qui s'étaient partagé l'Italie, enfin la restauration des Bourbons d'Espagne. C'était la logique des choses. — Au milieu de cette discussion, vint tomber le mandement de l'archevêque de Paris, du 8 septembre, répandu dans toutes les églises, collèges et institutions, hôpitaux et hospices ; par conséquent, document essentiellement public, dans lequel il attaquait violemment l'unité italienne en faveur du pouvoir temporel du pape. Dans la commission de permanence, le duc de Broglie déclara que le Gouvernement était étranger aux paroles de l'archevêque de Paris, et qu'il s'en tenait à sa circulaire du 25 mai. Quelques jours plus tard, il adressa encore au cabinet italien une communication dans le même sens. Plusieurs ministres émirent en même temps le désir de voir garder plus de réserve dans les manifestations religieuses.

En réponse au mandement de l'archevêque, on put lire dans le *Journal de Rome*, que les réserves du duc de Broglie étaient sans valeur, puisque la France n'ayant en ce moment aucune liberté, le Gouvernement se trouvait responsable des attaques publiées par ses évêques.

Si la situation s'aggravait au dehors, on commençait à sentir dans toute la France, à mesure que se développait la conspiration monarchiste et cléricale, les soubresauts précurseurs des grandes tempêtes populaires. Deux députés du Centre droit, arrivés de l'Ouest dans les premiers jours de septembre, revenaient atterrés de ce qu'ils avaient vu dans ces provinces, naguère si paisibles. « Partout, disaient-ils, nous avons constaté les énormes progrès faits par les radicaux en Normandie et en Bretagne. Le Calvados, la Manche, l'Orne, la Mayenne, les Côtes-du-Nord et le Morbihan même sont infestés par la presse radicale de Paris et par les brochures que l'on colporte en grande abondance et sous toutes les formes, jusque dans les derniers hameaux ; chaque journal rouge a au moins un correspondant choisi parmi les gens les plus énergiques et les plus actifs, même dans les plus petites communes, etc.... » Le comité directeur royaliste recevait de toutes parts des rapports analogues. C'est que le paysan sentait bien, en effet, que toute cette Fusion monarchique, c'était l'ennemi du suffrage universel, du populaire, qui revenait, et il se disait : « que c'était le gouvernement des curés qu'on allait faire. » Le clergé et ses amis se vantaient hautement qu'ils voulaient cette fois-ci un gouvernement de leur choix : qu'ils supprimeraient la souveraineté nationale et les libertés de la Révolution. — Qu'ils feraient la guerre aux idées modernes, à l'égalité civile, à l'esprit d'examen. — Ils voulaient reprendre l'instruction publique, restaurer la puissance et les biens du clergé, déjà si riche, diriger la politique intérieure

et extérieure. » On se répétait qu'ils nous amèneraient une nouvelle guerre avec l'Italie et l'Allemagne, et un nouveau démembrement. Ils nous tueraient, comme ils ont tué la Pologne, écrasé l'Italie, l'Autriche et l'Espagne pendant tant d'années. — Les blancs parlaient de table rase, de faire tout ce qu'ils voulaient; mais quand ils seraient les maîtres, jusqu'où iraient-ils donc? Est-ce que par hasard ils voudraient reprendre les biens nationaux? » Et à cette idée le paysan serrait le manche de sa fourche. Il n'était pas seul à frémir d'indignation; dans les grandes villes, l'ouvrier, le bourgeois se sentaient profondément atteints par cette prétention de disposer de la France sans elle et contre son gré, prétention émise par une Chambre dont pas un seul membre n'avait fait une profession de foi royaliste au 8 février. Les interdictions et les provocations des préfets à propos du 4 Septembre, les brutalités de la police à Velay et à Bordeaux, les suppressions de journaux, tout cela ne faisait qu'accroître l'irritation à Paris et dans toutes les villes, auxquelles d'ailleurs on avait ouvertement déclaré la guerre. Et si les villes parlaient moins que les paysans, il y avait partout une sombre et violente résolution.

Le zèle des préfets tournait tellement contre le Gouvernement, que M. Beulé se vit obligé de ralentir par une circulaire l'ardeur qu'ils déployaient contre la presse.

Les journaux républicains de Paris, très modérés jusqu'au mois de septembre, si modérés, que les journaux de la Fusion se plaignaient de cette modération de commande, commençaient en face du péril prochain à devenir menaçants.

Le 15 septembre, la *République française*, journal de Gambetta, donnait le premier coup de clairon :

« On prévient les meneurs, disait le journal, qu'il ne s'agit pas seulement de violence morale pour réduire la France à supporter Henri V. Il faudrait la force matérielle, parce que l'immense majorité du pays, villes et campagnes, ouvriers et bourgeois, et l'armée elle-même, n'en veut pas; et si les violences sont à redouter, c'est pour les malheureux qui touchent au feu. »

Et l'on commençait à enregistrer les lettres, les déclarations, les appels des députés républicains à leurs électeurs.

Le 20 août c'étaient les députés de Meurthe-et-Moselle qui donnaient l'éveil contre la Fusion : Ils ne voulaient pas d'une invasion nouvelle! Le 25, c'était la belle lettre d'Edgar Quinet aux électeurs de la Seine. Le 2 septembre c'étaient neuf députés de l'Aisne, rassurant leurs électeurs indignés et leur déclarant « que la monarchie ne serait pas faite *même dans l'Assemblée*. » En même temps, MM. de Lacretelle, de Seine-et-Oise, et Michal Ladichère, de l'Isère, adressaient des lettres au maréchal président, l'adjurant d'éviter à son pays la guerre civile. Le 6 septembre, le conseil général de la Haute-Savoie s'adressait au maréchal, déclarant qu'il n'y avait pas d'autre issue que la dissolution de l'Assemblée. Le 15, le conseil général de la Gironde envoyait à l'Elysée une déclaration en faveur de la République.

En face de ces premières manifestations du pays, un certain ébranlement se faisait sentir dans les rangs fusionnistes; les journaux du Centre droit présentaient des fluctuations journalières. Beaucoup commençaient à réfléchir. On parlait moins de table rase. On disait que la Fusion serait constitutionnelle.

Sur ces entrefaites, le 13 septembre, un article très curieux fut publié par le *Journal de la Gironde* : c'était tout un plan de gouvernement, et le résumé à peu près exact des événements qui suivirent : Le maréchal de Mac-Mahon, président pour cinq ans, la nomination d'un Sénat par l'Assemblée de Versailles, etc.

Au milieu de ce bouleversement, la tenue du maréchal était très correcte ; d'abord, il s'était déclaré implicitement contre le drapeau blanc et la monarchie héréditaire. Après avoir obstinément refusé, malgré toutes les obsessions, de nommer le duc d'Aumale commandant militaire de Paris ou de Lyon, et lui donnant en place le commandement du 7e corps, il avait déclaré : « Rien d'illégal ne se fera tant que je serai au pouvoir, et s'il se fait quelque chose de légal qui ne me plaise pas, je me retirerai. » Et puis, ému sans doute par les adresses qui lui arrivaient de tous côtés et qui s'adressaient à sa bonne foi, il aurait voulu faire d'un seul coup les douze élections de députés pendantes, et consulter honnêtement l'opinion publique. S'étant ainsi prononcé, il laissa agir le ministère responsable, se réservant à lui-même une porte ouverte.

On était loin de cette correction à Versailles ; avec cette majorité si précaire de quatorze voix, on n'avait qu'une idée : retarder les élections jusqu'à la dernière limite légale ; encore n'était-on pas maître de la mort. Et une idée lumineuse leur arrivait : ne plus faire désormais d'élections dans un département tant qu'il y resterait la moitié des élus du 8 février. La limite légale se tendait. On se décida pourtant à faire les convocations pour quatre élections de députés, dans la Loire, le Puy-de-Dôme, la Nièvre et la Haute-Garonne.

Si les soldats de la Fusion commençaient à fléchir, les chefs n'étaient pas moins préoccupés de l'état des esprits. Le plus habile de tous, M. de Falloux, dans une grande réunion de paysans, triés pourtant sur le volet, à Segré, n'osait pas parler de Fusion. Il parlait simplement de réconciliation, se dérobait derrière le maréchal de Mac-Mahon. Et, cependant, c'est lui qui, depuis vingt-cinq ans la préparait, cette Fusion ; c'est lui qui avait forcé les princes d'Orléans à franchir le pas et à s'incliner ; c'est lui qui poussait les évêques, qui négociait à Rome pour obtenir du Saint-Père d'imposer au comte de Chambord les concessions nécessaires. C'est lui qui disait : « très utile, la question du drapeau ; elle « empêche d'en soulever d'autres ! »

« Mais nous, répondait-on, nous, bourgeois, paysans et ouvriers, nous disons ceci : avec ou sans son drapeau blanc, avec ou sans sa charte, Henri V sera toujours Henri V, c'est-à-dire le petit-fils de Charles X, *le roi des blancs !* »

Les habiles de la Droite proposaient encore un moyen terme : faire voter le principe de la monarchie en gardant le maréchal de Mac-Mahon provisoirement, comme lieutenant général du royaume, pour attendre le Roy.

Cependant, les ambassadeurs de la Droite, M. de Sugny et Merveilleux-Duvignaux étaient revenus de Froshdorf avec de bonnes paroles, mais sans la grosse solution. Et les membres du Centre droit auxquels ils firent leur rapport le 22 septembre, insistaient sur le drapeau tricolore.

Deux jours après, Victor-Emmanuel était à Berlin ; et la presse prussienne exultant, devenait de plus en plus agressive envers la France : « La France, disait-elle, en s'alliant avec les Jésuites, a accéléré l'alliance de l'Allemagne et de l'Italie ; les deux nations vont désormais marcher ensemble. » Et la *Gazette de Cologne* du 24 septembre :

« Il a fallu le coup d'Etat du 24 mai, il a fallu le fanatisme des pèlerinages et les cantiques où l'on prie le Ciel de sauver Rome et la France, il a fallu les tentatives de fusion entre le constitutionalisme et le droit divin, pour dessiller les yeux de l'Italie et l'amener à se tourner vers l'Allemagne. »

« Et en effet, disait la *République française*, dans toute l'Europe s'agite la faction cléricale : en Suisse, en Italie, en Autriche, en



L'armée d'occupation allemande quitte définitivement le sol français.

Allemagne. Mais c'est de la France que les Jésuites comptent faire leur quartier général, et de là s'élancer pour rétablir le Pape et reconquérir le terrain perdu. C'est un crime envers la patrie, car autrement l'Allemagne n'a pas de prétexte contre nous aujourd'hui. L'Italie est satisfaite d'avoir Rome. Mais le parti clérical ayant surpris le pouvoir, ces deux nations se sont émues et s'allient; d'où le voyage de Victor Emmanuel. Les cléricaux reprochaient à la République son isolement : ce n'est plus de l'isolement aujourd'hui, grâce à eux. »

Et les élections marchaient toujours : à la Guadeloupe, M. Germain Casse, républicain, est élu. Les quatre élections du 12 octobre amènent également quatre nouveaux députés républicains : dans la Haute-Garonne, M. de Rémusat avec 70,000 voix contre 31,000; M. Reymond, dans la Loire avec 61,000 voix, — le docteur Thurigny, dans la Nièvre avec 40,000 voix; et dans le Puy-de-Dôme, M. Girod-Poujol, seul candidat, obtient 80.000 voix. C'était un écrasement; les abstentions étaient presque nulles. Et là-dessus les journaux de la Droite de repousser avec fureur l'idée de faire les dernières élections complémentaires!

Aux Réservoirs, on supputait les voix tous les matins : on fera la monarchie à deux voix, à une voix de majorité, et il faudra bien que la France marche! On parlait toujours des 280 signatures acceptant la Fusion. Et puis l'on disait : Après tout, nous nous moquons bien des élections et du suffrage universel! Nous prendrons tous ces gens là un à un ; et avec le temps, il nous

faut un mois, en y mettant le prix, tout cela s'arrangera.

En revanche, le *Français*, journal officieux du ministère, commençait à laisser entendre à mots couverts, qu'il était temps d'en finir avec cette dangereuse question de la monarchie de drapeau blanc, et d'organiser sérieusement le grand courant conservateur : et pour cela il fallait proroger les pouvoirs du maréchal, et mutiler le suffrage universel. Au fond, le Centre droit ne se souciait guère d'avoir le Roy légitime sans conditions, au prix de tant de risques.

Le 18 octobre, on apprend à Paris que la dernière ambassade des Droites auprès du comte de Chambord, composée de MM. Lucien Brun et Chesnelong, était de retour; la joie débordait dans le camp royaliste : la question du drapeau était vidée; le roi accordait toutes les concessions demandées, la monarchie était faite.

Les Droites se rassemblent aussitôt en réunion plénière dans les salons de M. Anisson-Duperron, pour entendre le rapport des ambassadeurs. Un procès-verbal officiel est publié, et les bureaux des réunions parlementaires royalistes déclarent que l'adoption des propositions préparées par la commission des Neuf, est impérieusement commandée par l'intérêt du pays. En conséquence, que la monarchie sera rétablie, toutes les libertés civiles, politiques et religieuses étant d'ailleurs garanties; le drapeau tricolore serait maintenu et des modifications ne pourraient y être apportées, l'initiative royale restant toutefois intacte, que par l'accord du Roi et de la représentation nationale. Les réunions parlementaires que ces bureaux représentent seront immédiatement convoquées. C'était à peu près exactement le programme Falloux-Ernoul de 1872; preuve nouvelle, s'il en fallait encore, que ce n'était pas le hasard de l'élection Barodet en 1873 qui avait amené le renversement de M. Thiers, nécessaire à la Fusion.

Le *Journal de Paris* s'écrie aussitôt : « Un grand fait vient de s'accomplir : la Fusion est conclue; la monarchie est faite; toutes les difficultés sont levées. » On annonçait que les voitures pour l'entrée du Roy étaient prêtes, que son cheval blanc n'attendait plus que le maître; le jour, l'heure, étaient désignés.

L'*Univers*, l'*Union*, le *Monde* et la *Gazette de France* restaient au contraire dans une réserve significative.

Le 22 octobre, le Centre droit se réunit à part chez son président, le duc d'Audiffret-Pasquier, et vote la résolution suivante : « L'assemblée nationale proclamerait Henri V roi de France, et après lui les princes de la maison de Bourbon, ses héritiers : toutes les garanties du droit public des Français seraient maintenues. Le drapeau serait tricolore. Le Roi ne pourrait le changer qu'avec l'assentiment de la représentation nationale. »

C'était donc la monarchie constitutionnelle que l'on offrait ici au pays. Le Président affirme que l'on peut compter sur l'adhésion de plusieurs membres du Centre gauche. — Le bureau décide de leur faire appel, et de convoquer l'Assemblée nationale au plus tôt. M. Chesnelong lit alors son rapport d'où résulte que le comte de Chambord accepte les garanties et le drapeau tricolore.

A Versailles, se tenait encore le même jour une grande réunion des Droites, à l'Hôtel des Réservoirs. Le président, M. de Larcy, lut également son rapport sur les travaux de la commission des Neuf, qui obtint une approbation unanime : il concluait à la monarchie héréditaire et constitutionnelle, avec la conservation des libertés et du droit public des Français.

La victoire paraissait assurée dans l'Assemblée : on marchait droit à la guerre civile.

Le lendemain 23 octobre, il y avait quelques nuages sur ce soleil levant : d'abord, le Centre gauche, tâté par le duc d'Audiffret, avait absolument refusé d'entrer en négociations. On avait menacé les constitutionnels de la dissolution s'ils n'acceptaient pas la monarchie sans conditions : aujourd'hui, la même menace était renouvelée au Centre gauche. La réunion n'en fut point émue, et vota la proposition de son président, M. Léon Say, de nommer un comité directeur en raison de la gravité des événements.

Et puis, si les députés les plus compromis du Centre droit avaient sauté le pas avec M. Chesnelong, il en manquait à l'appel.

Enfin la commission de permanence avait tenu la veille sa séance; et c'était sa dernière réunion, et elle n'avait pas fait la convocation anticipée de l'Assemblée nationale : donc, la majorité royaliste, cette majorité dont on s'était tant vanté, on ne l'avait pas!

Et au dehors de l'Assemblée, l'orage s'amoncelait. En présence de cette audacieuse déclaration de conquête de la France par les blancs, le pays républicain frémissait tout entier. On se rappelait les engagements de M. Thiers à Versailles, et que si toutes les villes, et tout le parti républicain n'avaient pas pris les armes contre cette assemblée royaliste, c'est que M. Thiers avait promis que la République serait maintenue. On se disait, dans les villes comme dans les campagnes, que si le Roy des blancs revenait, on allait avoir l'Italie et l'Allemagne sur les bras, une nouvelle invasion et l'écrasement définitif du pays; qu'après tout il valait mieux encore une guerre civile, et que le plus tôt serait le moins dangereux, pour éviter toute complication extérieure. Que d'ailleurs l'armée ne pouvait pas être pour le drapeau blanc, ni pour les jésuites : on ne connaissait pas encore les paroles du maréchal. On relisait avec indignation dans les journaux les professions de foi républicaines publiées en 1871 par une quantité de députés qui, après avoir contribué au renversement de M. Thiers, travaillaient aujourd'hui à la restauration monarchique. Et les réclamations, les adresses de leurs électeurs se succédaient, de plus en plus menaçantes :

Le mouvement, que nous avons vu commencer en septembre, s'accélérait en effet : tous les jours c'étaient des adresses nouvelles des électeurs à leurs députés, des lettres de députés à leurs électeurs, acclamant la République, s'engageant à la défendre. Et ce n'étaient pas seulement les députés ni les départements d'opinion avancée que le mouvement général emportait ainsi : de toutes parts les députés du Centre gauche se déclaraient l'un après l'autre, en appelant à leurs électeurs, portant des adresses au maréchal, repoussant hautement toute connivence avec la conspiration monarchique. Les plus tièdes du groupe n'étaient pas les moins décidés; ils envoyaient aux journaux lettres sur lettres; bientôt tout le Centre gauche fut au complet. Et le mouvement gagnait encore : dès le milieu d'octobre, plusieurs députés qui avaient voté contre M. Thiers le 24 mai, aujourd'hui poussés, harcelés par leurs électeurs, déclaraient qu'ils voteraient pour la République en conservant la présidence au maréchal.

Devant l'immense péril qui menaçait la France, l'union s'était faite absolue, complète, d'un bout à l'autre du parti républicain.

Gambetta, dont la tactique fut toujours d'oublier ses griefs personnels, était complètement réconcilié avec M. Thiers qui l'avait autrefois si durement traité. Et tous deux, comme deux généraux bien unis, dirigeant avec ensemble les deux ailes de l'armée républicaine, animaient la résis-

tance, excitant les courages, et soutenant les faibles : « Il s'agit pour la France, s'écriait M. Thiers, de faire l'économie d'une révolution ! » Et il écrivait au maire de Nancy : « Nous allons avoir à défendre non seulement la République, mais tous les droits de la France, ses libertés civiles, politiques et religieuses, son état social, ses principes, qui, proclamés en 89, sont devenus ceux du monde entier; son drapeau, et non seulement cet emblème qui seul ne nous suffirait pas, mais la réalité même de ces choses sacrées. »



Chesnelong.

Gambetta, de son côté, se rendait à Périgueux où étaient rassemblés les chefs républicains accourus de la Dordogne et des départements voisins, de la Charente, de la Vienne, du Lot, de la Corrèze, de la Haute-Vienne, du Lot-et-Garonne. Tous repartaient résolus à défendre la République; et au château de Laborde il portait le toast célèbre : « A l'union de tous les républicains pour sauver la patrie ! » L'appel fut entendu : il n'y eut ni dissentiment, ni indiscipline, ni trahison nulle part. Et pour resserrer cette alliance, dès le 7 octobre, les membres de l'Union républicaine dont il était le chef, réunis rue de la Sourdière, nommaient une commission destinée à se mettre en rapport avec la Gauche et le Centre gauche pour une action commune.

De toutes parts, le commerce et l'industrie, arrêtés par la conspiration monarchique, s'exaspéraient. A Paris, les commerçants et les grands industriels du troisième arrondissement se déclaraient les premiers; le deuxième arrondissement venait ensuite, et puis les autres; et puis le président de la chambre de commerce, M. Daguin, député de la Seine, après avoir consulté la majorité des gros industriels, se rendait au Centre gauche. M. André, régent de la Banque de France, grand financier, très conservateur, prenait la même résolution. Puis, c'étaient les chambres de commerce de Troyes, de Reims, de Saint-Quentin, de Nancy, de Toul, des Vosges, de Mamers, de Beaune, de cent villes, qui s'adressaient, soit à leurs députés, soit au maréchal, tantôt pour lui demander de procéder aux élections retardées, tantôt pour le conjurer de mettre un terme à cette conspiration qui tuait le pays. Le 29 octobre 1,400 grands négociants de Paris adressaient une lettre pressante à M. Feray, conjurant le Centre gauche de tenir pour la République. Les conseillers municipaux de Nontron écrivaient au maréchal : « Vous avez promis que rien ne serait changé! c'est à vous d'avertir sévèrement les royalistes que la France est contre eux et qu'ils provoqueront une explosion terrible. » Ceux de Périgueux déclaraient les paysans encore plus exaspérés que les villes; enfin le conseil municipal de Paris, hors session, s'était



Rome.

mis à la disposition des députés au nom de la population républicaine. Dans les derniers jours d'octobre, les délégations se pressaient chez le maréchal pour protester au nom de toutes les parties de la France : la plupart n'étaient point admises, mais on ne pouvait pas empêcher qu'il n'en eût connaissance et que le coup ne portât. Et la Droite allait de l'avant! Elle comptait, au pis-aller, sur l'armée. On condamnait Ranc à mort par contumace, on inventait une conspiration quelconque au Creusot, à Autun, à Epinac, à Mâcon. Le général de Bellemare était mis en retrait d'emploi pour une lettre écrite en réponse à une circulaire secrète du ministre de la guerre, lettre où il se refusait à reconnaître à l'Assemblée le droit d'imposer la monarchie au pays. Les préfets redoublaient d'ardeur : on ne voyait qu'interdictions, suspensions, destructions de journaux.

Le 24 octobre, un arrêté du préfet Ducros suspendait le conseil municipal de Lyon et le remplaçait par une commission muni

cipal. A Saint-Quentin, le conseil municipal et le maire étaient aussi suspendus. L'*Avenir national*, l'*Union républicaine*, de Bourges, le *Phare de la Loire*, la *Tribune de l'Ouest*, etc., etc., étaient poursuivis et traqués.

En revanche, les journaux monarchistes, dans la plénitude de leur liberté, se répandaient en sorties furibondes contre le Centre gauche, dont la solidité avait tout arrêté : la *Gazette de France* s'écriait : « Que peu importait, après tout, d'avoir une majorité dans la Chambre, qu'il suffisait de l'avoir *dans les conservateurs* de la Chambre ! » Le reste ne comptait plus. — D'autres journaux annonçaient que si l'Assemblée ne votait pas la monarchie, le maréchal de Mac-Mahon donnerait sa démission, pour ne pas se séparer du parti conservateur : en réponse, l'*Ordre* se dit en mesure d'affirmer le contraire, et l'Agence Havas se hâta de déclarer que le maréchal se tiendrait quand même à la disposition des conservateurs : « Il a seulement dit qu'il ne pourrait rester avec les radicaux au pouvoir. »

Un déboire était arrivé du côté de Rome, où les pourparlers continuaient : on avait cherché à attirer le pape à Paris, sous prétexte de poser la première pierre de l'église de Montmartre : en réalité, c'était pour le sacre. Le Vatican n'avait pas consenti. Dans les régions parlementaires, autre difficulté : malgré le refus d'alliance notifié au prince Napoléon par les journaux républicains, les bonapartistes avaient pris leur parti : le 23 octobre, l'*Ordre* publiait une communication des députés du groupe, décidés à préparer une protestation contre l'établissement de tout régime définitif, quel qu'il fût, en dehors du suffrage universel consulté par la voie de l'appel au peuple. Le 25, M. Raoul Duval donnait sa démission de secrétaire de la réunion Pradié-Changarnier, en s'écriant, dit-on : « Mais, messieurs, vous ne connaissez donc pas l'état du pays ! » Et il se joignait à la réunion des députés de l'appel au peuple, déclarant le même jour, à l'unanimité, qu'elle voterait contre la monarchie.

Le journal *la Liberté* avait publié la liste de 353 députés décidés à soutenir la République : il n'y eut qu'une réclamation, celle du comte Rampon, demandant à être inscrit sur la liste. La légalité restait donc contre la restauration.

Il fallait prévoir le coup de force.

Le 24 octobre, le derniers préparatifs de combat étaient terminés : la Gauche républicaine, réunie boulevard des Capucines, suivant l'exemple du groupe de l'Union, avait adressé par acclamation un vote de reconnaissance au nom du pays, au Centre gauche, et élu un comité d'action. L'Union républicaine avait également nommé un comité de cinq membres, chargé de s'entendre avec les deux autres groupes. Le Centre gauche, dans une réunion présidée par M. Léon Say, nomma un pareil comité. A l'Union républicaine, il fut décidé que toutes les décisions prises à la majorité dans la réunion des trois commissions, représentant les trois groupes, seraient suivies à l'unanimité par les membres de l'Union républicaine, et cette décision fut acceptée par tout le parti républicain.

Cette résolution décisive créait un véritable comité de Salut public pour la défense de la République. Ce fut en effet le salut du parti républicain et l'arme efficace avec laquelle, après avoir triomphé de la restauration monarchique, on défendit la République contre l'entreprise bien autrement dangereuse du 16 Mai.

De part et d'autre, tout se préparait donc pour la lutte. A ce moment, tomba de l'Elysée une grave parole, qui résonna comme un glas funèbre à l'oreille des monarchistes : le maréchal, poussé, pressé d'agir en faveur de la restauration, s'était écrié : « Mais si les deux drapeaux sont en face

l'un de l'autre, les chassepots partiront tout seuls ! »

Le vieux soldat, avec son instinct militaire, savait bien que l'armée française ne se battrait pas pour le drapeau blanc contre le pays. Dès lors, adieu le coup d'État! adieu la conquête de la France, adieu la revanche de 89, tout s'écroulait!

Le 25 octobre, un journal du soir, *la Liberté*, annonçait une lettre du comte de Chambord déclarant qu'il n'acceptait aucune des restrictions qu'on voulait lui imposer : Qu'il était le Roy, et rien que le Roy.

Et en effet, le 31 octobre, le journal *l'Union* publie la fameuse lettre de Saltzbourg, datée du 27 octobre, adressée à M. Chesnelong.

Le roi disait :

« Je dois la vérité à ce pays, que je ne tromperai jamais. Je ne retranche rien de mes précédentes déclarations. — Je voudrais bien savoir quelle leçon se fût attiré l'impudent assez osé pour persuader à Henri IV de renier l'étendard d'Arques et d'Ivry. — Je suis prêt à la grande œuvre : il s'agit de reconstituer cette société troublée, — et surtout de ne pas craindre d'employer la force au service de l'ordre et de la justice. — Pas de conditions, pas de garanties. — Je suis le pilote nécessaire, le seul capable de conduire le navire au port, parce que j'ai mission et autorité pour cela. »

C'était le testament de la Fusion.

Si les royalistes furent atterrés de cet échec définitif, après avoir cru tenir dans la main la restauration, il n'en fut pas de même au ministère. Dès longtemps, le journal *le Français*, son principal organe, avait préparé les esprits à d'autres combinaisons; et si l'on avait accordé aux royalistes la faveur de poursuites incessantes contre le parti républicain, on peut dire que les efforts pour faire réussir la Fusion avaient été à peu près nuls : la Droite ne l'oublia pas.

A la commission des Neuf, après une violente discussion, on tomba d'accord pour se ranger derrière le maréchal.

Les précautions étaient déjà prises de ce côté. Dès le 1er novembre, l'Agence Havas annonçait que le conseil des ministres s'était réuni, et était tombé d'accord pour proposer à la Chambre la prorogation des pouvoirs du maréchal, avant tout vote de lois constitutionnelles : qu'au reste le maréchal n'accepterait ni Régence, ni Lieutenance générale du royaume. Des délégués des groupes de la majorité étaient allés s'entendre avec le maréchal, et il avait demandé un pouvoir fixé constitutionnellement, ne voulant plus d'un pouvoir précaire et révocable au jour le jour.

Le groupe Pradié avait décidé de voter dans ce sens.

L'Assemblée rentra en session le 15 novembre 1873.

CHAPITRE XXIII

Troisième République (suite) — Le Septennat — Ministère de Broglie — Ministère de Fourtou — Ministère de Cissey — Échec des Orléanistes — Propagande Impérialiste — Les Constitutionnels viennent a la République — La Constitution.

(Décembre 1873 — 25 Janvier 1875.)

Nous venons de voir échouer, en présence du soulèvement général du pays, la grande tentative de restauration monarchique de 1873, comme avaient avorté auparavant les demi-tentatives orléanistes. Mais si la convention blanche qui depuis trois années pesait sur la France était battue sur ce point capital, elle était loin d'avoir perdu

courage : elle était loin surtout de consentir à se retirer devant les manifestations de l'opinion publique, comme l'eût fait toute assemblée parlementaire. Il n'y eut qu'une voix dans les droites : Un sabre! il faut un dictateur! On le tenait tout prêt. Dès le 5 novembre, jour de l'ouverture de la session nouvelle, à défaut de la restauration que cette grande journée devait faire éclore, on vit arriver à la tribune, le vice-président du conseil, avec un message du maréchal, qui demandait ouvertement la prorogation de ses pouvoirs : « Un pouvoir exécutif durable et fort. » Rien des lois constitutionnelles.

Le ministère espérait enlever le vote d'emblée, et se faire accorder une dictature de dix années, dans une séance de nuit analogue à celle du 24 mai. M. Dufaure se jette à la tribune et combat avec son énergie habituelle. Ensuite M. Grévy déclare, au nom de la loi, qu'une assemblée constituante ne pouvait déléguer après elle le pouvoir exécutif, ne le possédant ellemême que provisoirement, et en l'absence de tout autre pouvoir constitué : et que ce pouvôir illégal, irrégulier, si l'Assemblée passait outre, ne serait respecté, ni par la nation, ni par l'assemblée suivante. La gravité de ces paroles, dans la bouche d'un tel homme, contribua à ébranler bien des esprits encore étourdis de la Fusion manquée, et ce ne fut qu'au bout de quelques séances que la proposition reparut. Elle était modifiée par un second message du maréchal, qui se contentait cette fois de sept années de pouvoir : « Sans réserves ni conditions... suspensives. »

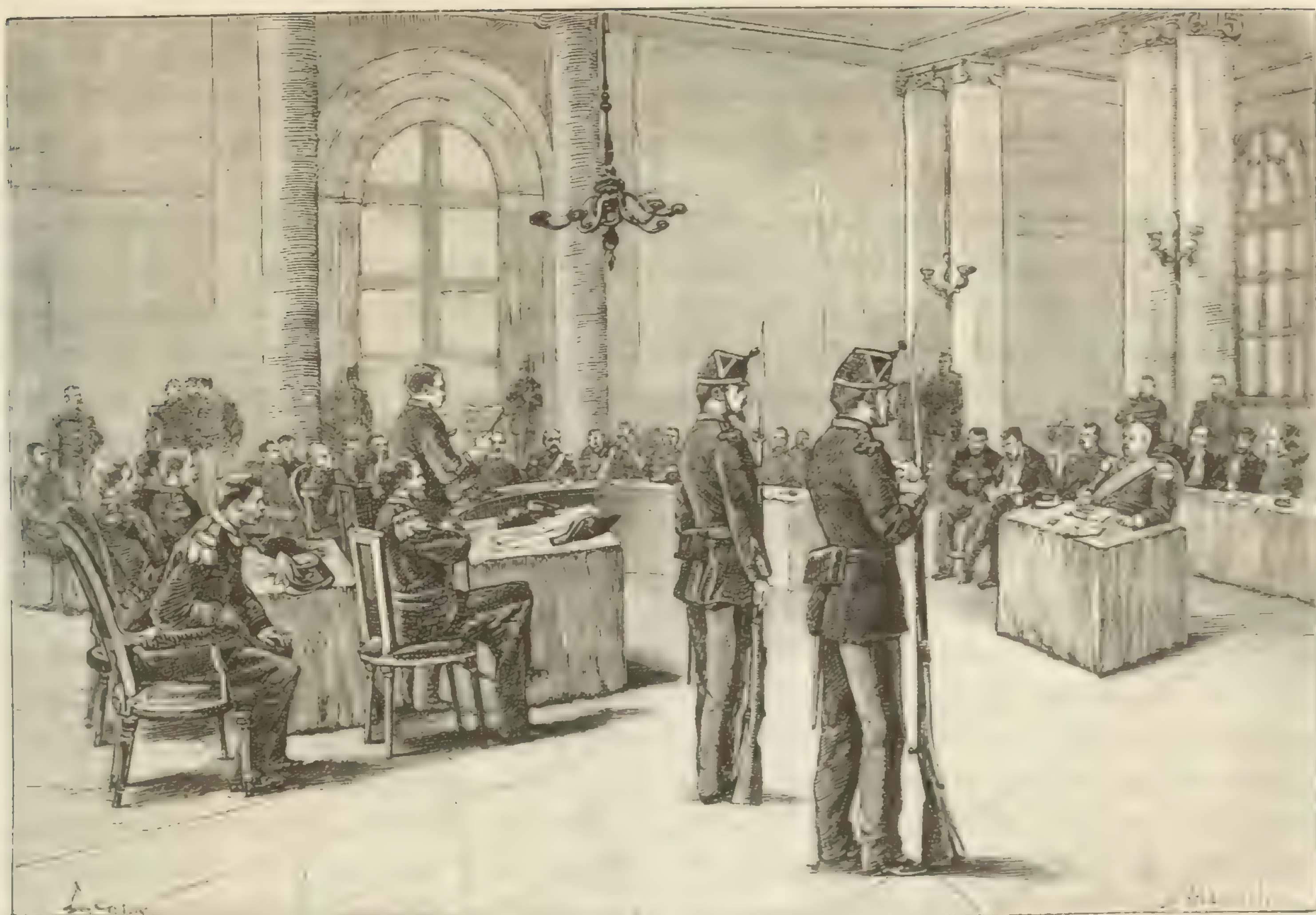
La discussion fut brillante ; MM. Berthault et Jules Simon, faisant assaut de dialectique et de talent oratoire, mirent en pièces devant la Chambre la dictature septennale. Dans la séance suivante, MM. Rouher et Raoul Duval demandèrent le plébiscite. Leur proposition ne pouvait trouver de majorité dans cette Assemblée ; et d'ailleurs il était impossible au parti républicain de paraître approuver ce fallacieux procédé de consultation du pays. Il est pourtant certain qu'en fait, dès cette époque, la France eût donné une majorité écrasante à la République, même par le procédé plébiscitaire : il fallut patienter encore.

Le Septennat fut voté dans la séance du 19 novembre par 383 voix contre 317. De ce côté, le duc de Broglie avait réussi. Mais la majorité se trouvait déjà bien ébranlée : une partie des légitimistes purs s'était abstenue, et parmi eux MM. de Franclieu, Du Temple, et de Belcastel. La présence du comte de Chambord à Versailles, pendant toute la durée de la discussion du septennat, ne fut pas étrangère à cette résolution. Espérait-il, comme on l'a dit, trouver pendant cette période l'occasion de tenter quelque coup désespéré ?

Quoi qu'il en soit, avant de repartir pour Vienne, le Roi manifesta son mécontentement à quelques-uns de ses fidèles qui avaient voté le Septennat, malgré leurs réserves en faveur de la royauté.

En réponse au vote du Septennat, les électeurs envoyaient au même instant à la Chambre, avec des majorités énormes, les généraux républicains Saussier et Letellier-Valazé ; et, le 15 décembre, les quatre candidats républicains étaient encore élus dans l'Aude, le Finistère, et en Seine-et-Oise : c'était la douzième fois que le pays condamnait son vote de février 1871.

Tenant enfin sept années devant lui, le ministère se décide, le 28 novembre, à déposer son projet de loi municipale. D'après ce projet, le maréchal nommait directement les maires de toutes les grandes villes, jusques et y compris les chefs-lieux de cantons : dans les petites communes, les maires étaient nommés par les préfets. On consentait pourtant à les choisir parmi les conseillers municipaux. — Le duc de Broglie avait



Le procès Bazaine.

déclaré en effet, au sein de la commission, que si nulle part il n'était possible d'apercevoir une révolte des maires actuels, partout on constatait leur refus de concours. Il se proposait donc d'en faire une hécatombe générale ; une fois les nouveaux maires institués, on dissoudrait tous les conseils municipaux qui leur feraient de l'opposition. C'est ainsi que l'on espérait venir à bout de l'opinion républicaine.

Cette année, si mouvementée, devait être agitée jusqu'à la dernière heure ; le 10 décembre, le grand procès de Trianon, qui avait tant remué l'opinion publique, se terminait par la condamnation du coupable dont la trahison avait amené la défaite et le démembrement de son pays : le maréchal Bazaine était condamné à mort.

Les débats avaient été supérieurement menés par le duc d'Aumale, président du conseil de guerre. Mais une fois l'arrêt prononcé, le président et le conseil, composé des généraux de la Motterouge, de Chabaud-Latour, Tripier, Guyot, Lallemant, de Malroy, et Ressayre, signèrent un recours en grâce auprès du maréchal de Mac-Mahon, et la condamnation du maréchal Bazaine fut commuée en une détention dans l'île Sainte-Marguerite, d'où la fuite lui fut facile.

Quelques jours après sa condamnation, ceux qu'il avait livrés à l'ennemi venaient pleurer ensemble la patrie absente, et la fête d'Alsace-Lorraine réunissait deux mille enfants d'exilés autour de l'arbre de Noël.

Dans la seconde moitié de l'année 1873, la situation politique était parfaitement claire. La lutte, circonscrite entre la royauté

de droit divin et la nation, s'était terminée par la défaite de la royauté, et les monarchistes éperdus, se ramassant autour du maréchal de Mac-Mahon, lui avaient donné le pouvoir pour sept ans. Mais à peine le Septennat est-il voté, que la politique se complique singulièrement, et l'année 1874 s'ouvre dans le plus énorme gâchis. Il y a au pouvoir un soldat nommé pour sept années, mais quel pouvoir? Ce n'est pas une vraie dictature, malgré les conseils et les excitations qui pleuvent sur le maréchal : ce n'est pas un pouvoir parlementaire : où sont les lois? Le pays n'a pas de constitution, pas même un nom de gouvernement; on a voulu gagner sept ans, mais gagner quoi? Et le jour où le maréchal viendrait à manquer? Dans ce vide, les intrigues des partis et des coteries redoublent, chacun espérant le combler. Si la monarchie est hors de cause, si les d'Orléans ont perdu dès à présent l'espoir de trouver désormais une majorité dans l'Assemblée ou dans le pays, et si toute chance extraparlementaire leur est enlevée par le vote du Septennat, une voie détournée leur reste encore ouverte : le duc de Broglie compte bien faire voter au plus vite son Sénat, son Grand-Conseil, que l'on remplira d'éléments orléanistes : le président du Grand-Conseil, il est tout indiqué : il a présidé le procès Bazaine; et en cas de disparition du maréchal, le Grand-Conseil décide et vote un stathoudérat, ou une présidence nouvelle, en attendant mieux. Mais les vrais royalistes n'ont pu pardonner au ministère son attitude dans la Fusion, et la mésintelligence grandit de jour en jour.

Une autre complication se dessine : le parti bonapartiste reprend rapidement des forces : s'il est encore en petit nombre dans l'Assemblée, il s'est du moins fait chèrement payer l'apport de son appoint, indispensable au 24 Mai; il est arrivé à s'imposer; aujourd'hui il a son représentant dans le ministère, demain il sera le ministère même. Nous allons le voir envahir, dans le courant de cette année, préfectures, administration, armée, ministère, devenir un État dans l'État, dessiner son attaque; mais bientôt, par ses excès et ses violences prématurées, terrifier les conservateurs et les rejeter vers la République.

En face de toutes ces menaces, le parti républicain subit avec calme le Septennat qu'il n'a pu empêcher; il prend en patience les attaques incessantes contre toutes ses libertés, contre ses représentants et ses intérêts les plus chers, et se contente de peser de tout son poids sur les élections, écrasant morceau par morceau cette majorité qui lui a déclaré la guerre.

La majorité se désagrège tellement, que, pour un peu, l'année 1874 s'ouvrirait par la chute du ministère, vainqueur d'hier.

La loi des maires, présentée le 8 janvier, est ajournée par 268 voix contre 226. Les légitimistes excités par les reproches du comte de Chambord, et mécontents d'une circulaire du Gouvernement aux évêques, avaient voté avec les républicains, et le marquis de Franclieu s'était prononcé ouvertement contre le ministère. Mais la rupture n'est pas encore complète : deux jours plus tard, un ordre du jour de confiance, proposé par M. de Kerdrel, donne encore 39 voix de majorité au duc de Broglie, et rétablit provisoirement les choses en l'état.

La loi des maires est votée telle quelle le 19 janvier; mais les amendements contre la loi n'avaient été repoussés que par des majorités de huit, cinq et quatre voix! Il était temps pour le ministère que la loi fût votée. Le même jour, il se trouvait dans la nécessité de suspendre pour deux mois, le journal *l'Univers*, « pour avoir publié des « articles de nature à provoquer des com- « plications diplomatiques. » La Prusse, engagée dans une action violente contre l'Ultramontanisme, et voyant les évêques

français soutenir les évêques allemands dans la lutte entamée par le prince de Bismark, devenait menaçante, et envoyait note sur note au gouvernement français.

A la politique personnelle du comte d'Arnim, favorable au cléricalisme et à la Fusion, et qui avait tant contribué à la chute de M. Thiers, avait succédé une politique inverse; le Grand Chancelier, n'ayant plus à craindre M. Thiers qui refaisait trop vite la France, contre toutes prévisions, s'était débarrassé d'un ambassadeur contraire à ses vues politiques, et n'était plus disposé à supporter les attaques du clergé français.

Le duc Decazes se trouvait également obligé de reprendre vis-à-vis de l'Italie, la politique suivie par M. Thiers, et de déclarer, au grand scandale des cléricaux, qu'il fallait accepter les faits accomplis.

Battu en brèche par les légitimistes, le duc de Broglie affirme hautement le Septennat : le 25 janvier, il envoie aux préfets une circulaire déclarant que le septennat est au-dessus de toute contestation ; qu'il est voté pour sept années, et que rien ne l'empêchera de se poursuivre.

Le maréchal se rend le 7 février au tribunal de commerce, et fait une déclaration analogue.

On se retrouve pourtant encore une fois en majorité à la Chambre, pour voter la loi sur les aumôneries ; et puis, le ministère tenant enfin sa loi des maires, tombe à bras raccourcis sur les Républicains : le 2 février, le bouleversement commence par 87 nominations de maires et d'adjoints. On espérait que les anciens maires démissionneraient en masse ; mais les journaux républicains les engagent à rester et à persévérer dans leur attitude de résistance légale ; et dès lors, dans tout le courant de février et des mois suivants, les révocations pleuvent par toute la France. En même temps le Gouvernement poursuit sa campagne contre les journaux républicains; son procédé favori est d'en arrêter la vente sur la voie publique. Un préfet invente mieux ; il entend empêcher les porteurs de journaux de les distribuer aux abonnés. Un maire de Vaucluse interdit aux cafés de sa commune de recevoir la *République Française*, le *Rappel* et l'*Égalité de Marseille*, sous peine de fermeture : on devait voir mieux encore pendant le 16 Mai.

La Cour de cassation, invoquée, cassa cette jurisprudence ; en réponse, un sous-préfet déclara qu'il continuerait quand même : et la conclusion fut un *communiqué* envoyé au journal *le XIX*e *Siècle*.

Outre ces satisfactions que le Gouvernement de l'ordre moral s'accordait à l'intérieur, il recevait encore du dehors une nouvelle agréable. Le ministère Castelar, mis en minorité dans les Cortès, venait d'être renversé, et le général Pavia, par son pronunciamiento, préparait le retour de la monarchie en Espagne.

Pendant que l'ordre moral irritait de ses coups d'épingles le parti républicain, sans parvenir à l'entamer, la campagne décisive était ouverte dans les couloirs de l'Assemblée, au sein de la nouvelle commission des Trente. Si les deux premiers buts que l'on s'était proposés en 1871, la Monarchie et larestauration du pape étaient manqués, on espérait bien du moins se rattraper sur le suffrage universel : en face des élections républicaines, qui étaient presque parvenues à contre-balancer l'ancienne majorité de Versailles, il n'y avait plus qu'une ressource, faire un 31 Mai, se débarrasser des électeurs.

Dès le courant de décembre 1873, un projet de loi avait été soumis à la commission des Trente, proposant de supprimer les élections partielles; la commission avait reculé.

Ensuite on lui propose d'adopter l'électorat à plusieurs degrés : elle recule encore. Et puis, les projets les plus fantas-

tiques se succèdent : les uns veulent donner deux ou trois voix aux pères de famille ; les autres permettent à chaque électeur d'accumuler à volonté son vote sur un seul nom de liste ; d'autres invoquent le cens sous toutes ses formes, cherchent à rétablir le suffrage restreint, les capacités. On invente le scrutin mixte et uninominal. Le candidat devra habiter le département depuis



[illegible]

trois ans ou y être propriétaire. On ne savait plus comment se faire réélire.

M. Dufaure, au sein de la commission, fit entendre des paroles de sagesse en regard de ces folies : il ne voulait plus d'un 31 Mai ; il ne voulait plus mettre la majorité de la nation hors la loi, pour aboutir une fois de plus à l'empire ou à la révolution. Il déclara qu'il n'y avait qu'un moyen pour les députés d'être renommés, c'était de savoir inspirer confiance à la majorité du pays, au lieu de lui déclarer la guerre.

Les paroles du vieux conservateur portèrent coup : après trois mois de séances, après tous ces projets de combat, qui avaient tant surexcité l'opinion publique, la commission des Trente aboutit à deux résolutions : le scrutin uninominal à la place du scrutin de liste, l'électorat reculé à vingt-cinq ans d'âge ; et puis, on inventa des difficultés d'inscription qui ne portaient pas.

Le second point, le point capital, qui supprimait un grand nombre d'électeurs, devait échouer à la Chambre, et le suffrage universel resta à peu près intact.

La situation du ministère devenait de jour en jour plus difficile en face de ses alliés du 24 Mai. En présence d'un Gouvernement anonyme et qui ne reposait que sur la tête d'un homme, l'attaque impérialiste se dessinait à fond. Dans le courant de l'année 1874, les journaux publiaient une lettre de M. Rouher, prenant ouvertement position en face du septennat.

M. Rouher avait, en effet, repris de la façon la plus active la direction suprême du parti bonapartiste, et depuis la mort de Napoléon III, il était arrivé à lui donner, dans toute la France, une organisation complète. En dehors de la réunion officielle des députés de l'appel au peuple, il avait été créé, dès la fin de 1871, un comité chargé de s'occuper des intérêts généraux du parti, comité composé à l'origine de MM. Piétri, Conti et Chevreau, désignés par l'empereur au choix de M. Rouher. On leur avait peu à peu adjoint les principales notabilités impérialistes ; d'anciens ministres, d'anciens députés, les généraux Fleury et de Palikao. L'empereur mort, cette réunion devenait le comité directeur du parti, sous la présidence de M. Rouher. On s'occupa d'abord de se mettre en rapport, dans les provinces, avec tous les anciens fonctionnaires de l'Empire qui n'avaient pas été

remplacés, et de renouer avec eux des relations facilitées par les souvenirs d'un régime de dix-huit années ; une certaine quantité d'administrateurs et de fonctionnaires se trouvaient d'ailleurs encore en place, et peu à peu on arriva dans chaque département à créer un groupe actif relié au grand comité de Paris. En même temps, on reconstituait la presse impérialiste ; et, au printemps de 1874, l'Empire se trouvait disposer d'environ 80 journaux, distribuant environ 500,000 numéros par semaine. L'organe officiel du comité à Paris, le journal *l'Ordre*, donnait la note aux journaux de province ; la correspondance Mansart, écrite sous le contrôle et la direction de M. Rouher, était expédiée à cette nombreuse clientèle, et portait à la fois le mot d'ordre dans tous les départements. Les bureaux de rédaction de tous ces journaux étaient devenus naturellement des foyers actifs de propagande dans tous les centres de province. De Paris, on expédiait également des quantités de brochures dans toutes les directions ; et, connaissant de longue date l'influence des images et des gravures, qui avaient tant fait pour le succès du second Empire, à défaut de l'imagerie d'Epinal que l'on ne pouvait plus employer en grand, le comité faisait répandre à profusion des photographies de la famille impériale et du jeune prince. On avait aussi organisé un mouvement de pétitions en faveur de l'appel au peuple, bien moins pour agir sur l'Assemblée que pour se compter et relier entre eux tous les partisans actifs d'une restauration impériale : les noms et les adresses étaient gardés avec soin et centralisés, et l'on connaissait ainsi les groupes sur lesquels on pouvait compter. Des messes à grand fracas étaient destinées à agiter l'opinion autour de l'idée impérialiste ; on avait préparé une série de manifestations en Angleterre, d'abord à propos de la mort de Napoléon III, puis, sur une plus vaste échelle, pour la majorité du prince impérial, qui touchait à ses 18 ans. On avait cherché à y entraîner des fonctionnaires, des administrateurs, des officiers généraux. On s'efforçait de créer en province des réunions d'anciens militaires auxquels on faisait entrevoir une situation meilleure, en cas de restauration de l'Empire. On tâchait également de faire pénétrer dans l'armée brochures et photographies ; mais, de ce côté, il s'était rencontré des difficultés, et les journaux seuls parvenaient dans une certaine mesure.



[illegible]

Dans la police parisienne, le comité comptait encore de nombreux adhérents, malgré les révocations prononcées par le préfet de police.

Les comités formés à l'occasion de la manifestation du 16 mars, restèrent en per-

manence après la cérémonie, et des efforts considérables étaient faits par certains d'entre eux pour renouer les traditions de 1848 et refaire du socialisme bonapartiste; mais les masses ouvrières restaient défiantes et hostiles. Le but pratique visé actuellement, c'étaient les élections. Dans tous les départements où il devait y avoir lutte électorale, et où l'on avait quelque intérêt à la soutenir, les renseignements les plus précis étaient pris par le comité directeur. Une enquête politique était instituée d'avance, avec le plus grand soin, sur les anciens résultats électoraux : les chiffres du plébiscite, les élections de 1871, l'esprit des différentes classes de la population, l'exposé des moyens de populariser l'Empire dans le département, les chances des candidats bonapartistes, les candidats à présenter, etc. Ces enquêtes n'étaient pas les seules. Dans les archives saisies plus tard chez le secrétaire du comité, on trouva de nombreuses notes sur des magistrats, sur des officiers et des fonctionnaires. Enfin, des questionnaires étaient envoyés partout en province, sur les dispositions des nouveaux maires, et retournés au comité directeur.

Sur quelques points, le succès commençait à couronner ces efforts : dans le Pas-de-Calais, M. Sens était nommé par 69,000 voix contre 66,000 données à M. Brame, en même temps que les républicains élisaient M. Hérisson dans la Haute-Saône.

L'argent nécessaire à toute cette propagande était fourni par des dons volontaires. Le rapport ultérieur du préfet de police fait mention d'une somme de 350,000 francs, accusée par le Comité directeur. Le bruit courut à diverses reprises d'emprunts faits à Londres dans le même but. Quoi qu'il en soit, il y avait là tout un gouvernement prêt à l'action; ce gouvernement allait reconnaitre son chef. Le 16 Mars 1874, une grande députation, comprenant d'anciens fonctionnaires, députés et sénateurs de l'Empire, dix-sept membres de l'Assemblée actuelle, dirigés par le duc de Padoue, des partisans du régime impérial venus de divers points de la France, et une députation ouvrière conduite par M. Jules Amigues, se rendit à Chislehurst, pour reconnaître le prince impérial, arrivé à sa majorité.

Le prince lut un discours où il affirmait ses droits et ses espérances.

La manifestation avait trouvé une certaine sympathie dans le cabinet présidé par Disraéli et dans une partie de la haute société anglaise, à laquelle le projet d'une restauration impériale souriait plus que la République en France.

De ce côté, le Gouvernement du Septennat se trouvait donc sérieusement menacé, en même temps que la République elle-même, et il lui était d'autant plus difficile de réagir contre les progrès du bonapartisme, qu'il se trouvait obligé en maintes localités, d'aller rechercher les anciens maires de l'Empire pour remplacer les maires républicains, et que lui-même depuis un an n'avait cessé de remplir les administrations et les préfectures d'éléments impérialistes.

M. de Broglie envoya cependant une circulaire pour interdire à ses fonctionnaires actuels de prendre part à la manifestation du 16 Mars.

Les républicains, sans perdre courage, serraient les rangs ; pour la treizième fois, ils envoyaient encore à la Chambre, dans les élections du 3 mars, deux républicains de nuances diverses, Ledru-Rollin et M. Lepetit. Le rapprochement s'opérait entre M. Thiers et Gambetta : la *République Française* comblait M. Thiers de prévenances à l'occasion de sa réponse aux Français de New-York. De son côté, M. Thiers, dans sa lettre à M. Lepetit, avait enfin déclaré que la dissolution devenait l'*acte de raison nécessaire*.

Le 18 mars, Challemel-Lacour, en ré-

ponse à la grande manifestation bonapartiste, lança contre le ministère une interpellation écrite, destinée à accentuer la rupture entre le Centre droit et ses alliés d'hier. M. Challemel posait deux questions : 1° toute tentative de restauration monarchique est-elle interdite ? 2° ne se propose-t-on pas de faire exécuter les lois en punissant les actes et manœuvres ayant pour but de changer le Gouvernement etabli ?

Le duc de Broglie refuse de répondre. M. Cazenove de Pradines s'élance à la tribune, déclare que le Septennat n'est qu'un gouvernement provisoire : « Je ne crains « pas, s'écrie-t-il, que le maréchal fasse « attendre le roy de France à la porte du « Septennat! »

La consternation se répand dans le Centre droit, et le président du conseil, obligé de prendre la parole, répond que cette opinion est personnelle à M. Cazenove de Pradines, et n'engage que lui.

Le coup avait porté. — Le 28 mars, M. Dahirel, soutenu par quatorze de ses collègues de la Droite, propose à l'Assemblée de se prononcer définitivement entre la monarchie et la République. M. de Broglie avait repoussé l'urgence ; le ministère, ébranlé déjà par le refus de sa proposition d'une surtaxe sur le sel, ébranlé encore par M. Pouyer-Quertier à propos de l'impôt sur les sucres, échappa pourtant grâce à la division de la Gauche. Les vacances parlementaires arrivèrent à propos pour lui assurer un dernier répit.

L'Assemblée se sépara le 28 mars, sur une illégalité, en votant contre le texte de la loi, la prorogation des conseils municipaux jusqu'au mois de janvier 1875. Ils n'avaient été nommés que pour trois ans ; leur durée légale était expirée, mais la loi municipale n'était pas prête.

Nous avons vu que le gouvernement allemand se trouvait, au printemps de 1874, dans de grands embarras par suite de sa lutte contre les évêques soutenus par la cour de Rome : la dernière session du Reichstag avait été pourtant marquée par la défection de l'évêque de Strasbourg, M. Raës, qui s'était rallié à l'Allemagne : en revanche, M. Teutsch, député de Saverne, protesta hautement contre la conquête. Dans une autre séance, M. de Moltke déclara, pour obtenir de nouveaux impôts militaires, que l'Allemagne devrait rester en armes pendant cinquante années pour défendre ce que les armes lui avaient donné en six mois. Et en effet, l'Allemagne regrettait amèrement de ne pas nous avoir assez écrasés et ruinés : l'Allemagne, inquiète en voyant notre loi militaire à peu près terminée, la constitution de nos corps d'armée permanents votée, et la préparation de nos réserves commencée, précipitait elle aussi ses nouveaux armements : elle adoptait le nouveau fusil Mauser, elle augmentait sa cavalerie dans des proportions colossales; elle formait une nombreuse artillerie de forteresse, tout en construisant des fortifications gigantesques sur la frontière de Russie, et autour de Metz et de Strasbourg.

D'autre part, un certain rapprochement s'opérait entre la Russie et l'Autriche ; et pendant les vacances parlementaires, l'annonce arriva d'un nouveau voyage impérial. L'empereur d'Autriche François-Joseph se rendait de sa personne en Russie ; il s'agissait cette fois de la question d'Orient. Les nouvelles à sensation pleuvaient en ce moment. D'Espagne, on apprenait que les Carlistes, battus autour de Bilbao, avaient levé le siège de la ville : à partir de ce jour, ils étaient vaincus sans retour, et la guerre dégénéra en escarmouches.

En même temps, le public parisien, un moment stupéfait de la mort tragique de M. Beulé, s'égayait fort d'une nouvelle désagréable au Gouvernement, arrivée le

2 avril de la Nouvelle-Calédonie : plusieurs milliers de condamnés de la Commune se trouvaient encore détenus, tant à Nouméa qu'à l'île Nou et à l'île des Pins ; les évasions y étaient rares et difficiles ; on annonçait pourtant que Rochefort et plusieurs de ses compagnons avaient réussi à s'évader, et qu'ils étaient en sûreté à bord d'un bâtiment américain.

Le ministère avait des sujets de préoccupations plus graves : la rupture avec les légitimistes allait en s'accentuant ; à peine la session était-elle terminée, que les journaux publiaient une lettre du marquis de Franclieu à ses électeurs des Hautes-Pyrénées ; il déclarait que, dans les négociations pour la Fusion, les Orléanistes avaient voulu placer le Roi dans l'obligation d'abdiquer en faveur du comte de Paris, en lui imposant des conditions inacceptables. Et il protestait énergiquement ; ni lui, ni ses amis de la Droite, ne voulaient voter de lois qui fissent du Septennat un gouvernement organisé, et qui lui ôtassent son caractère transitoire et personnel. C'était pourtant une question de vie ou de mort pour le ministère, que le vote de ces lois ; et la discussion ne pouvant plus être reculée au delà de la rentrée, on voyait les organes ministériels faire de nouvelles avances au Centre gauche, soit pour arriver à la douteuse conjonction des Centres, soit plutôt pour décider la Droite à voter les projets du ministère au retour de l'Assemblée, par crainte de ce rapprochement.

Une tentative plus sérieuse était faite dans le même sens par le maréchal, qui commençait à dessiner une politique personnelle : plusieurs entrevues eurent lieu à l'Elysée avec M. Ernest Picard et d'autres membres du Centre gauche.

La lutte n'en continuait pas moins contre le pays républicain ; celui-ci envoyant à la Gauche deux nouveaux députés, MM. Roudier et Danelle-Bernardin ; le ministère maintenant plus que jamais l'état de siège, faisant la guerre aux enterrements civils, et poursuivant les journaux désagréables, de telle façon que la Cour de cassation elle-même commençait à lui donner tort.

Aux journaux de Droite, le ministère se contentait d'envoyer des communiqués, tantôt pour affirmer le Septennat, déclarant qu'il était obligatoire pour tous, et que le maréchal avait pris des engagements envers le pays ; tantôt pour soutenir qu'on n'avait fait aucune promesse aux légitimistes en échange de leur vote. Les royalistes, de leur côté, soutenaient qu'on leur avait promis un Septennat provisoire.

L'opinion publique se préoccupait de plus en plus des projets du duc de Broglie ; projet de Sénat nommé par le pouvoir exécutif, et aussi par la Chambre, les plus gros imposés, les hauts fonctionnaires, et les corps non politiques ; projet de mutilation du suffrage universel ; — remplacement éventuel du maréchal.

Le commerce et les affaires recommençaient à souffrir, comme pendant les complications de la Fusion. On sentait la partie engagée de nouveau par l'Orléanisme.

Les députés républicains commençaient à s'émouvoir, et neuf députés de l'Aisne adressèrent à leurs électeurs une protestation contre toute atteinte au suffrage universel, comme ils avaient protesté contre la Fusion. D'autres départements allaient suivre ; mais ce n'était pas par l'intervention du pays que la question devait être tranchée cette fois : à la veille du retour de l'Assemblée, le comte de Chambord arriva incognito à Versailles.

A l'ouverture de cette session, la situation se trouvait enfin éclaircie ; la Chambre avait à décider de la priorité entre deux projets de loi : d'une part, la loi électorale, avant-garde des lois constitutionnelles, et que le Gouvernement comptait faire suivre immédiatement de sa loi sur le Sénat ;


Le prince impérial prononçant un discours le jour de sa majorité.

d'autre part, la loi municipale, qu'on ne considérait pas comme loi constitutionnelle.

Les Légitimistes, décidés pour cette fois à ne pas faire le jeu de l'Orléanisme, et à lui refuser ses lois constitutionnelles, stimulés d'ailleurs par la présence du roi qui surveillait les événements, avaient résolu de donner la priorité à la loi municipale, en opposition avec le ministère qui réclamait la priorité pour sa loi électorale ; le Gouvernement n'avait d'ailleurs pas caché qu'il poserait la question de cabinet.

Le 15 mai, avant toute discussion, le duc de Broglie donne lecture de son projet de loi sénatoriale. Sous le nom de Grand-Conseil, ce Sénat se trouvait ainsi constitué : d'abord, par les cardinaux, maréchaux de France, et premiers présidents, membres de droit : en second lieu, le maréchal nommait directement 150 sénateurs. Le reste était élu par un collège électoral composé des députés, des conseillers généraux, des magistrats, des membres du haut clergé, des bâtonniers, des doyens, des officiers généraux en retraite, des gros fonctionnaires, et des plus fort imposés. — Le droit de dissolution de la Chambre des députés, était entre les mains de ce Sénat d'accord avec le maréchal, et les élections nouvelles n'auraient lieu que dans un délai de six mois.

Enfin, en cas de vacance du Septennat, le président du Grand-Conseil exercerait de droit le pouvoir exécutif jusqu'à la réunion des deux Assemblées. — Or, ce président du Grand-Conseil, chacun le connaissait

d'avance : c'était la prise de possession du pays par l'Orléanisme.

La réponse ne fut pas longue : le lendemain 16 mai, les deux ordres du jour sont en présence. Le duc de Broglie déclare poser la question de confiance sur la priorité de la loi électorale. Il est battu par 381 voix contre 317. Les Légitimistes avaient voté avec les républicains, ainsi que la plupart des députés de l'appel au peuple. Le ministère quitte la séance et donne sa démission, un an presque jour pour jour après le renversement de M. Thiers.

La chute du ministère de Broglie fut accueillie avec une satisfaction profonde par l'opinion républicaine. Ce gouvernement, qui maintenait quarante-deux départements en état de siège quatre ans après la guerre terminée ; ce gouvernement qui avait retrouvé et rajeuni tous les procédés de l'empire, qui avait chassé le libérateur du territoire, déclaré hautement la guerre à toutes les libertés civiles et religieuses, à Paris, à toutes les villes, aux petites gens, à la démocratie tout entière ; ce gouvernement qui préparait la destruction du droit électoral, cette dernière ressource pacifique de la France, ce gouvernement avait soulevé contre lui tout ce qui gardait une idée libérale dans le pays, encore plus pour sa haine de la démocratie, que pour le mal qu'il avait tenté de lui faire. Au fond, le résultat de cette lutte acharnée d'une année avait été l'alliance intime de toutes les nuances du parti républicain ; les événements de la fin de 1874 allaient pousser dans cette alliance une nouvelle couche de conservateurs, et amener la fondation de la République.

Le ministère a disparu : un jour, deux jours se passent, et puis toute une semaine ; rien ne vient de l'Elysée. L'opinion publique s'inquiète, se demande quelles trames vont encore se dévoiler, quand le *Journal officiel* annonce enfin, le 23 mai, la formation d'un ministère dirigé par M. de Fourtou. La monarchie de droit divin s'était écroulée à jamais ; l'Orléanisme venait de s'effondrer à son tour : on sentit que la partie définitive allait se jouer maintenant entre l'Empire et la République.

Mais le salut allait être assuré avant ces derniers combats : on discute d'abord les lois électorale et municipale, en présence du nouveau ministère. Les orateurs républicains, électrisés par le danger, combattent avec la dernière énergie pour l'intégrité du suffrage universel. Louis Blanc, Gambetta, au nom des masses républicaines, M. de Lafayette au nom des conservateurs libéraux, se surpassent et font appel à tout ce qui peut rester de bon sens et de patriotisme dans une chambre française, pour nous éviter des déchirements prochains et de nouvelles guerres civiles.

La voix de la raison est enfin écoutée : si l'on vote quelques restrictions de domicile et une procédure compliquée d'inscription sur les listes électorales ; en revanche la proposition des 25 ans d'âge, la seule qui attente sérieusement au droit électoral est rejetée, et avec elle tout le fatras des inventions aussi folles que coupables entassées par la réaction aux abois : les quatre années de conspiration contre le pays ont été inutiles, la commission des Trente est battue, le suffrage universel est sauvé.

La France respirait enfin.

La lutte s'engage aussitôt avec le parti de l'Empire : au cours de la grande discussion sur les lois électorales, des scènes de violence avaient déjà éclaté au milieu de la Chambre, entre Bonapartistes et Républicains.

Les lois votées, la guerre recommence avec plus d'âpreté encore, à propos de l'élection de M. de Bourgoing dans la Nièvre. Une question de M. Girerd met tout en feu : l'existence du Gouvernement occulte, du grand comité de l'Appel

au peuple est dénoncée à l'Assemblée. MM. Rouher, Gambetta, sont à la tribune : les apostrophes, les menaces s'entrecroisent : le tumulte commencé à Versailles se poursuit à Paris. Gambetta est attaqué à plusieurs reprises dans la rue, à la gare Saint-Lazare ; — des députés sont arrêtés, et les agents paraissent plus soucieux de prendre le mot d'ordre des anciens chefs de la police impériale, reconnus dans la foule, que de protéger l'inviolabilité parlementaire. Dans Paris, l'opinion s'irrite : est-ce encore une nouvelle guerre civile qui va commencer ?

Devant ces attaques et ces manifestations de la rue, le ministère restait impassible. Il n'en était pas de même du préfet de police, qui, poursuivant son enquête sur le comité Rouher, fut amené à prononcer la révocation d'un grand nombre d'agents déjà gagnés. M. Léon Renault préparait dès lors les éléments de ce grand rapport sur le développement du mouvement bonapartiste en France, qui eut quelques mois plus tard une si grande influence sur les décisions définitives de l'Assemblée nationale.

La Chambre s'était émue de ces violences contre les députés ; elle n'alla pas pourtant jusqu'à soutenir le parti républicain dans l'attaque prématurée que MM. Bethmont et Picard dirigèrent contre le ministre : mais elle vota, le 15 juin, à quatre voix de majorité, l'urgence de la proposition Casimir Périer : c'était l'ancien projet du dernier ministère de M. Thiers, ainsi modifié : — La République avec deux Chambres ; le maréchal de Mac-Mahon continuant sa présidence de sept années, et la revision rendue possible. C'était la République organisée, si cette nouvelle majorité parvenait à se maintenir.

Le ministre fait tête : d'une part, il suspend le journal *l'Union*, et interdit la publication d'un nouveau manifeste du comte de Chambord dirigé contre le Septennat ; d'autre part, il riposte vigoureusement aux attaques des Légitimistes à la tribune, et cherchant à engager le maréchal dans une lutte contre la Chambre, il s'écrie, en réponse à un discours de M. Lucien Brun : « Voilà les pouvoirs que le maréchal a « entendu recevoir de l'Assemblée ! » Sur ces paroles, le conflit se dessine ; le 7 juillet, un ordre du jour présenté par le ministère en faveur du Septennat incommutable est repoussé par 38 voix de majorité.

Le lendemain, le général de Cissey apporte à la tribune un message signé Mac-Mahon où la menace éclate : « *Ces pouvoirs,* « j'userai, pour les défendre, des moyens « dont je suis armé par la loi. » On apprend en même temps que le maréchal a refusé la démission de son ministère. La Chambre s'irrite à son tour ; elle va voter la proposition Casimir Périer. Mais on a réfléchi à l'Élysée ; un incident dégage la situation : sur une question de budget, M. Magne donne sa démission, et M. de Fourtou le suit dans sa retraite.

Le 15 juillet, un ministère septennaliste apparaît à l'*Officiel :* pour vice-président du conseil, le général de Cissey : MM. Mathieu-Bodet et Chabaud-Latour ont remplacé les deux ministres démissionnaires. M. Tailhand est à la justice ; l'élément bonapartiste militant a disparu.

La Chambre se calme, et l'on voit arriver le rapport de M. de Ventavon sur la proposition Casimir Périer, dont l'urgence a été votée un mois auparavant sous l'impression des scènes de la gare Saint-Lazare.

Ce rapport, œuvre de la commission des Trente, repousse le nom de République, et propose pour le maréchal une véritable dictature, avec le droit de prononcer à lui seul la dissolution de la Chambre des députés, sans que la Chambre haute puisse s'y opposer.

La stupéfaction est générale : si la majo-

rité entend garder le maréchal de Mac Mahon au siège du Gouvernement, elle n'a cependant pas l'intention de se détruire elle-même pour lui constituer un gouvernement absolu. L'ébranlement se fait sentir; dans le centre, on hésite; cependant le Gouvernement obtient encore la majorité contre la proposition Casimir Périer.



Le prince impérial.

Le lendemain, M. de Malleville dépose une proposition de dissolution; elle est encore une fois repoussée; mais elle a recueilli trois cents signatures.

Et puis, on reste dans le vide.

On découvre alors qu'on est arrivé au 25 juillet, qu'il fait très chaud, que le temps des vacances est arrivé, que l'on n'est pas des Spartiates, et 395 voix contre 308 votent la prorogation de l'Assemblée.

Les vacances se passent : pendant cette trêve de quatre mois, la nouvelle loi électorale est mise à l'essai pour la première fois, et le candidat officiel du Septennat, M. Bruas, est complètement battu à Angers, dans un des centres les moins républicains de France; toutes les élections, du reste, sont républicaines.

Il faut pourtant bien rentrer à Versailles : le comte de Chambord vient d'adresser une lettre collective à ses partisans de l'Assemblée, pour s'opposer au vote des lois constitutionnelles, comme il s'était opposé au au vote d'un Sénat orléaniste, l'intérêt de la monarchie exigeant que le pays restât en l'air, sans Constitution faite. Le nouveau message du maréchal s'en ressent; il ne trouve plus de solution à proposer.

On s'occupe, pendant quelques jours, à discuter une proposition de loi sur l'enseignement supérieur, autour de laquelle bataillent M. Laboulaye, l'évêque d'Orléans et M. Challemel-Lacour.

Arrive enfin le rapport de M. de Choiseul, au nom de la commission chargée d'examiner l'élection de la Nièvre. A la suite de l'éclat provoqué dans l'Assemblée à propos de cette élection, et du trouble profond jeté dans les esprits par ce qu'on avait pu entrevoir des menées impérialistes, deux mesures avaient été prises : l'une, arrachée au ministère de M. de Fourtou, l'enquête judiciaire, se terminait en ce moment même par une ordonnance de non-lieu en faveur du comité de comptabilité; la seconde, l'institution d'une commission parlementaire, venait à la tribune. Le rapporteur dénonçait en quelques mots tout le mauvais vouloir que cette commission avait rencontré auprès du précédent ministre, et qu'elle retrouvait encore aujourd'hui; les refus peu déguisés de communication des pièces judiciaires, les difficultés apportées aux recherches de toute nature, et il concluait à la nécessité d'instituer une grande

commission d'enquête parlementaire, munie des pouvoirs les plus étendus, pour sonder à fond la situation et jeter la lumière dans le pays.

L'enquête est votée à une grande majorité. Quelques jours plus tard, la commission était nommée, en grande partie républicaine.

L'Assemblée se proroge ensuite encore une fois, pour laisser passer les fêtes du jour de l'an; pendant cet intervalle, on apprend qu'un nouveau changement de gouvernement venait de se produire de l'autre côté des Pyrénées, et qu'un pronunciamiento de l'armée avait proclamé roi d'Espagne le fils de la reine Isabelle, Alphonse XII.

L'année 1875 s'ouvrait au milieu de la désorganisation complète de l'ordre moral : la coalition du 24 Mai était définitivement dissoute.

Contre la grande tentative de restauration monarchique, Orléanistes et Bonapartistes avaient laissé agir le parti républicain; contre les tentatives orléanistes, l'appel au peuple et la royauté légitime avaient prêté la main à la République; contre l'Empire qui redressait la tête, Orléanistes et Légitimistes venaient de voter l'enquête.

Il n'y avait plus d'alliance possible.

L'élection bonapartiste des Hautes-Pyrénées, après l'élection républicaine d'Angers, allait dessiller tous les yeux, et montrer l'impuissance absolue d'un Gouvernement sans nom. La lassitude et le découragement s'emparaient enfin des Droites de l'Assemblée. C'en était fini de la monarchie; on n'avait rien pu faire du suffrage universel; le Gouvernement de combat était usé : on était à bout d'atermoiements, de prorogations, de vacances; on se trouvait acculé. Il fallait faire quelque chose, ou s'en aller et assister à une lutte terrible entre la République et l'Empire : au bout, on sentait l'exil. On se décida. Pendant les vacances du jour de l'an, le maréchal réunit à l'Élysée un certain nombre de députés influents des Droites et du Centre gauche; les journaux donnèrent un compte rendu des deux plus importantes conférences, en indiquant les noms suivants : MM. Buffet, le duc Decaze, de Chabaud-Latour, duc de Broglie, duc d'Audiffret-Pasquier, Dufaure, Bocher,



Disraeli (lord Beaconsfield).

Léon Say, de Kerdrel, Chesnelong, Depeyre et Hamille.

Le maréchal déclara aux membres de la réunion qu'il les avait convoqués pour avoir leur avis sur la situation : on allait infailliblement à la dissolution, en présence des divisions de l'Assemblée.

MM. Buffet, Bocher et d'Audiffret-Pasquier répondirent au nom d'une partie du Centre droit : ils venaient à composition, et faisaient les premières avances au Centre gauche.

Ils acceptaient une loi de transmission régulière des pouvoirs, après la présidence actuelle. Le maréchal, de son côté, se montra très parlementaire, et, dans une de ces conférences, il s'exprima énergiquement sur le compte des chefs d'État qui usent de la force contre la souveraineté nationale. Cependant, au milieu de ces pourparlers, l'Assemblée reprend ses séances, et entend avec stupéfaction la lecture d'un message du maréchal, qui lui proposait encore une fois de voter le Sénat avant les lois constitutionnelles. Il y avait eu revirement à l'Élysée, sous la pression de l'autre partie du Centre droit; on voyait reparaître au grand jour les anciens projets du ministère de Broglie. Ce ministère lui-même se tenait prêt, dans la coulisse.

Une écrasante majorité, composée de toutes les Gauches, de l'extrême Droite, de quelques membres de l'appel au peuple, et d'une partie du Centre droit, donna la priorité à la loi de transmission des pouvoirs; le ministère actuel était renversé, et avec lui le futur ministère. Provisoirement, les ministres restèrent pour l'expédition des affaires courantes.

Quelques jours se passent; on vote la loi de reconstitution des cadres de l'armée, après de courts débats; l'orage grondait du côté du Rhin.

Enfin, le 21 janvier, on aborde la première discussion des lois constitutionnelles; autour du projet de la commission des Trente, exposée dans le rapport de M. de Ventavon, éclate dans l'Assemblée la lutte si longtemps ajournée entre les alliés du 24 mai. Les Légitimistes, par la voix de M. Lucien Brun, déclarent qu'ils ont été trompés; qu'en votant le Septennat, ils n'ont jamais entendu fermer la porte au roi. Le duc de Broglie, à la tribune, répond qu'il n'y a pas eu d'équivoque possible, qu'il n'y a jamais eu de doute sur la nature des pouvoirs du maréchal. M. Raoul Duval proteste contre ces assertions : soutient qu'on n'a pas toujours été si affirmatif. La discussion s'envenime; une rupture irrémédiable va se produire. La malheureuse intervention de Jules Favre remet tout en suspens; dans un magnifique discours, l'orateur répondant aux attaques de M. de Carayon-Latour, rend coup pour coup, attaque pour attaque, amertume pour amertume, et trouve moyen en une heure de briser tous les efforts faits depuis des mois entiers pour arriver à une solution, et de soulever dans une tempête terrible toutes les Droites contre la République.

On se sépare pour deux jours. La discussion reprend; mais on a réfléchi, les colères sont tombées. M. Raoul Duval déclare à l'Assemblée qu'elle ne peut plus faire autre chose que de retourner devant le pays. M. Jules Simon insinue également l'idée de la séparation de l'Assemblée, qu'elle réussisse ou non dans ce dernier essai de faire des lois constitutionnelles ; lui et ses amis voteront le passage à la seconde délibération, en maintenant leurs réserves, mais ils voteront, pour indiquer leur désir d'arriver à une entente nécessaire.

Par 538 voix contre 145, l'Assemblée déclare que la seconde délibération aura lieu.

Le 28 janvier, cette délibération commence, et M. Laboulaye au nom du Centre gauche, présente un projet de gouvernement sous la forme de l'amendement suivant : « Le Gouvernement de la République « se compose de deux Chambres et d'un « Président. » Depuis quelques jours, les pourparlers ont marché entre les Républicains et les membres du Centre droit constitutionnel : un certain nombre paraissent décidés à voter ; d'autres ont évité de venir à la séance : l'amendement a les plus grandes chances de passer, et l'amendement, c'est la République !

A ce moment décisif, Louis Blanc monte

à la tribune, et déclare en son nom et au nom de ses amis qu'ils ne peuvent se décider à concourir à l'institution d'une seconde Chambre et d'une présidence, qu'ils considèrent comme funestes à la République. Au milieu du désarroi dans lequel cette déclaration jette les nouveaux convertis et les Gauches elles-mêmes, les opposants du Centre droit se remuent, protestent, et arrivent à faire reporter le vote au lendemain 27 janvier. Mais le lendemain on a eu 24 heures pour faire jouer toutes les mines; si Louis Blanc et ses amis se décident à faire au salut de la République le sacrifice de leurs convictions et à voter la loi, en revanche le Centre droit, entouré, pressé, poussé à la tribune, vote à contre-cœur contre le projet Laboulaye : « Ils me font « voter mon exil ! » disait un de ces députés en déposant son bulletin dans l'urne.

L'amendement du Centre gauche est repoussé par 23 voix de majorité. Le matin du 29 janvier, avait paru dans la *République française* un appel désespéré de Gambetta à l'union et au sacrifice de tous les Républicains pour sauver la patrie; appel à l'Assemblée elle-même, d'avoir pitié de la France.

Depuis trois années nous avons suivi les énergiques protestations de Gambetta contre l'Assemblée de Versailles, et ses campagnes entreprises dans toute la France pour amener la dissolution.

Jusqu'à la dernière minute, son journal était resté hostile à toute constitution faite par cette Assemblée monarchiste, et à la création d'un Sénat. Le 22 janvier Gambetta avait encore voté avec tous ses amis contre le passage à une seconde délibération des lois constitutionnelles; Louis Blanc avait donc beau jeu, dans une réponse célèbre, de lui jeter à la tête son revirement.

C'est que chez Gambetta, le patriote primait l'homme de parti : c'est que le danger grandissait de jour en jour; c'est qu'il fallait en finir à tout prix.

Dès le 13 novembre, la *République française* avait annoncé la formation d'un vaste camp sur la rive gauche du Rhin; dans toute l'Allemagne, la landwehr et le landsturm étaient ou allaient être convoqués sous prétexte de grandes manœuvres pour le commencement du printemps; la flotte allemande tout entière était prête à prendre la mer au plus tard vers la fin de mars. Dans les journaux de Berlin, des articles menaçants paraissaient chaque jour contre la Belgique et la Hollande, dont on attaquait la neutralité; et ce que les journaux français ne pouvaient pas dire, Gambetta le savait.

Nos ennemis avaient espéré nous laisser écrasés sous le poids de notre énorme rançon, doublée par les pillages et les dévastations de toutes sortes. Ils avaient vu nos finances se relever, avec une rapidité inouïe. Ils avaient vu en toute occasion l'Assemblée faire trêve à ses discordes pour voter à l'unanimité toutes les mesures militaires. Grâce à ces votes patriotiques, notre armée détruite par la défaite commençait à reprendre des proportions sérieuses; mais cette armée, à l'état d'ébauche, ne pouvait encore soutenir le choc de l'armée allemande; il fallait l'application de la loi des cadres pendant quelques années pour donner un corps à tous ces éléments dispersés.

On sentait donc à Berlin l'intérêt majeur qu'il y avait pour la suprématie allemande de briser cette organisation à peine éclose, sans attendre que l'armée française fût refaite; et les efforts du parti militaire pour amener une action immédiate paraissaient avoir réussi.

Dans son état actuel d'infériorité, si la France était surprise par une attaque subite sans gouvernement, sans constitution, au milieu des déchirements produits par la

lutte engagée entre l'Assemblée et la nation, c'était la perte du pays.

Gambetta comprit qu'il fallait tout sacrifier au salut de la patrie, et le parti républicain suivit tout entier. Il ne fut pas le seul : depuis quelques mois, un petit groupe de monarchistes constitutionnels s'inquiétait de la situation faite au pays par le renversement de M. Thiers. Ils avaient bien été obligés de constater l'avortement définitif des tentatives monarchiques; ils se souciaient peu de se laisser acculer sans gouvernement à la dissolution; et la dictature décennale ou septennale qu'on leur proposait d'offrir au maréchal de Mac-Mahon ne leur paraissait pas de nature à éviter une lutte épouvantable entre l'Empire et la République. Le danger extérieur les décida.

La séance du 30 janvier 1875 allait trancher la question pendante depuis quatre années entre l'idée monarchique et l'idée républicaine. M. Wallon monte à la tribune et donne lecture de l'amendement suivant : « Le Président de la République est élu à « la majorité des suffrages par le Sénat et « par la Chambre des députés, réunis en « Assemblée nationale; il est nommé pour « sept ans, il est rééligible. »

Ce n'était pas un républicain, cette fois, qui mettait en demeure l'Assemblée du 8 février de formuler enfin le nom de la République ! C'était un homme profondément conservateur, catholique convaincu, monarchiste honnête, qui, voyant l'impossibilité absolue de faire autre chose, et ne voulant pas laisser le pays sans défense contre les dangers intérieurs et extérieurs, se rattachait enfin à la solution républicaine.

M. Wallon, au milieu du trouble et de l'irritation des Droites, développe son amendement qui fait partie de tout un ensemble constitutionnel : « La monarchie est impos- « sible ; personne ne la propose plus ; le « statu quo amènera infailliblement l'Em- « pire ou la République; l'empire, c'est la « guerre obligée, la défaite, la ruine : la « République, elle sera faite contre vous, « si vous ne le faites pas vous-mêmes. »

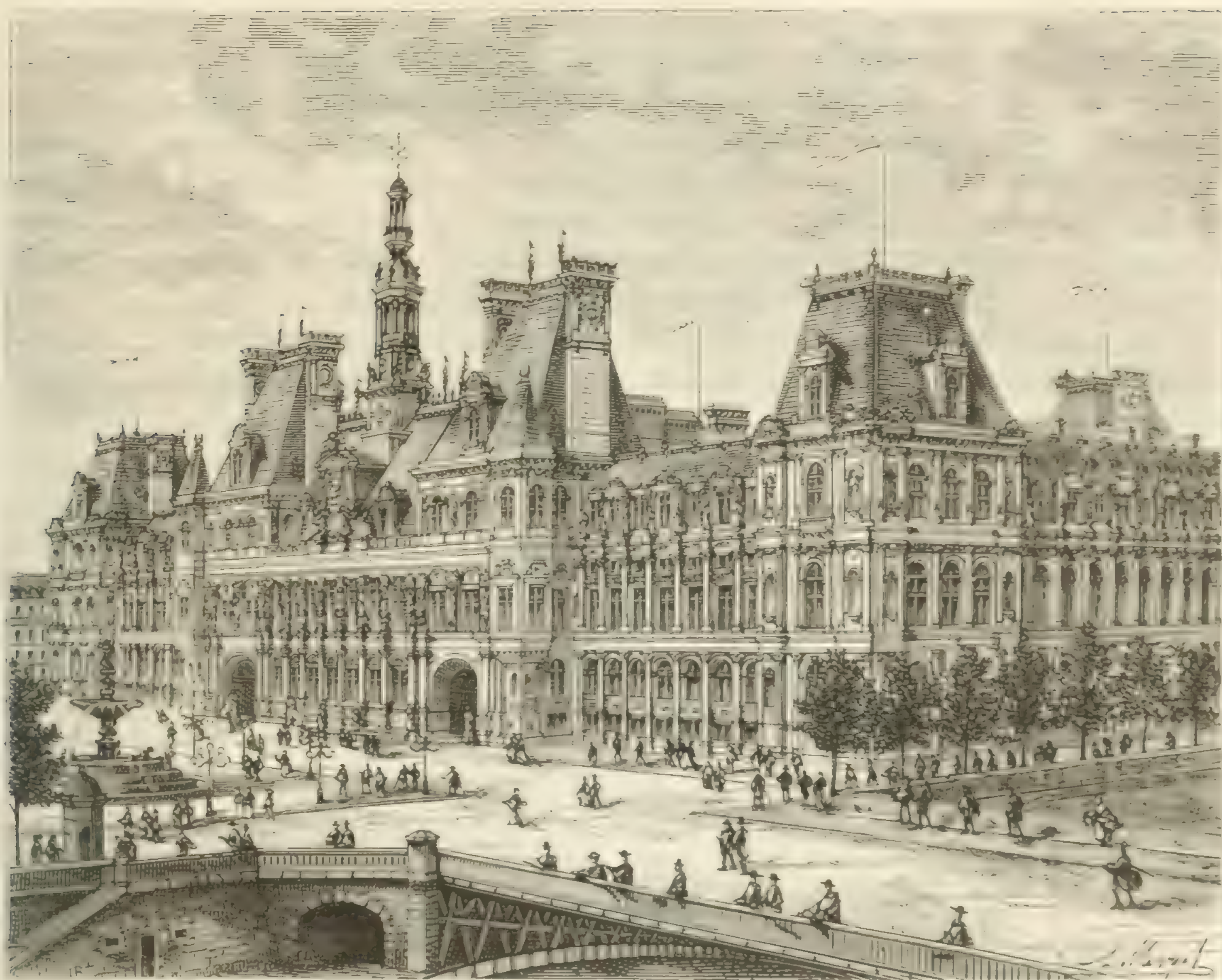
La commission des lois constitutionnelles repousse l'amendement, et M. Desjardins dépose un sous-amendement qui est encore le septennat personnel, c'est à dire le refus de faire la République : le septennat personnel est battu pour la dernière fois par 542 voix contre 132.

On vote ensuite sur l'amendement Wallon : une partie des constitutionnels s'est rangée derrière lui, et l'Assemblée est partagée en deux moitiés tellement égales, qu'il faut recommencer le pointage à plusieurs reprises. Enfin le vote est proclamé, au milieu de l'anxiété générale : il y a 353 voix contre 352 : l'amendement triomphe, la République est votée, à une voix de majorité.

L'accession du groupe constitutionnel à la solution républicaine n'était pas un événement fortuit. Si M. Wallon et quelques autres membres de l'ancien Centre droit avaient définitivement pris depuis plusieurs mois leur parti de la République, chaque jour devait amener des adhésions nouvelles. On avait vu M. Clapier soutenir l'amendement Wallon; deux jours plus tard M. Luro vient déclarer à la tribune, au nom de ses amis, qu'ils ont cru accomplir un grand devoir envers le pays en votant la République; ils demandent qu'elle soit ouverte à tous.

La commission des Trente reconnaît elle-même qu'il lui faut examiner ses projets de constitution dans un esprit nouveau, et M. Dufaure expose devant l'Assemblée tout un projet de gouvernement républicain sans trouver d'opposition sérieuse. On vote sur un nouvel amendement Wallon :

« La dissolution ne pourra être prononcée « que par un accord du Président de la « République et du Sénat. »



Reconstruction des monuments incendiés en 1871 : l'Hôtel de ville de Paris.

La priorité pour l'amendement obtient 5 voix de majorité, c'était le vote sérieux. Immédiatement après, le Centre droit couvre sa retraite par un vote de circonstance; il y a 425 voix pour l'ensemble du projet Wallon. Après le vote, à 5 voix de majorité, de la proposition Ravinel : « Le siège « du pouvoir exécutif et des deux Cham- « bres est à Versailles, » on arrive à la seconde lecture des lois constitutionnelles.

Les septennalistes n'avaient pas perdu l'espoir de rompre l'accord du parti républicain et des constitutionnels; battus par ces derniers sur l'amendement Wallon, ils s'étaient hâtés de voter à leur suite dans le dernier scrutin, pour ne pas accentuer la rupture.

Après un premier cri de colère échappé à leurs journaux, on avait vu ceux-ci faire subitement volte-face, railler les Républicains de leur prétendue victoire, et de la constitution composite qu'on allait leur faire voter, répéter après M. Laboulaye qu'il n'y avait de différence entre une monarchie constitutionnelle et cette République que le monarque, en ajoutant que le monarque se trouverait. Il était dur, en effet, pour les Républicains, de mettre l'Assemblée des représentants du peuple sous les pieds de ce Sénat que le projet de la commission des Trente faisait élire par tous les ennemis de la démocratie.

Au moment de faire les derniers sacrifices, l'émotion publique gagnait les dé-

putés : le 11 février, la discussion sur le Sénat s'engage : Pascal Duprat dépose un amendement d'après lequel le Sénat sera nommé par le suffrage universel. Les Royalistes s'abstiennent; les Bonapartistes votent en masse pour l'amendement. Malgré l'opposition des Constitutionnels, l'amendement triomphe par 322 voix contre 310.

Victoire à la Pyrrhus! les Bonapartistes avaient voté, mais chacun savait qu'à la troisième délibération ils rejetteraient l'ensemble des lois constitutionnelles ; le fragile édifice s'écroulait, les Constitutionnels exaspérés ne voulaient plus rien entendre ; et le lendemain, 12 février, après la lecture d'un nouveau message du maréchal, où il déclarait que le Gouvernement ne pouvait s'associer aux résolutions votées la veille, l'Assemblée décide par 368 voix contre 345 qu'elle ne passera pas à la troisième délibération sur le projet de loi du Sénat.

Tout paraît rompu ; la manœuvre des Droites a réussi. M. Brisson riposte par une proposition nouvelle de dissolution qui est repoussée. M. Waddington essaye de réparer le désastre en déposant séance tenante un nouveau projet de loi constitutive du Sénat; après lui, M. Vautrain en propose un autre.

Gambetta proteste alors en termes indignés contre l'intervention du Gouvernement, qui a tout empêché au moment où le parti républicain venait de se résigner aux plus grands sacrifices, et il amène à la tribune le ministre de l'intérieur ; M. de Chabaud-Latour laisse échapper l'aveu que le Gouvernement et les groupes modérés ont reculé, quand ils ont vu se dresser devant eux le suffrage universel !

Cependant les négociations sont reprises : les dangers qui ont amené le groupe des Constitutionnels à faire un pas vers la République sont toujours là, menaçants. Des réunions sont tenues dans les bureaux de la Chambre par les délégués du Centre droit, du Centre gauche et du groupe Wallon-Lavergne.

On tombe d'accord sur l'urgence d'une transaction nécessaire. Après quelques tergiversations, le Gouvernement lui-même paraît s'y résigner à son tour, et l'agence Havas enregistre avec une certaine complaisance les nouveaux projets de conciliation.

Ce n'étaient pourtant pas les excitations ni les offres qui faisaient défaut à l'Élysée : les trois Droites de l'Assemblée, moins les Constitutionnels, offraient à l'envi au maréchal la nomination du tiers des sénateurs, sachant bien que la Gauche ne pouvait se prêter à une pareille anomalie : on lui proposa même de les nommer tous ! D'autre part, on espérait renouveler la manœuvre qui avait si bien réussi le 12 février, de proposer et de voter avec les Républicains quelque amendement inacceptable pour les Conservateurs ralliés; on obtiendrait ainsi l'avortement définitif, cette fois, des lois constitutionnelles.

On tenait alors toute prête la proposition Méplain.

C'était la dictature donnée au maréchal ; l'Assemblée se déclarait en permanence pendant deux ans; on ne ferait plus d'élections partielles.

L'état de siège plus que jamais, et le gouvernement de combat : au bout de deux ans on renouvelait un tiers de l'Assemblée. Et si le pays avait résisté, s'il nommait des Républicains, le maréchal avait le droit de veto contre les lois, et le droit de dissolution contre l'Assemblée.

Le pays se trouvait supprimé.

Au moment décisif, le maréchal eut le courage et l'honnêteté, cette fois, comme deux ans plus tard, de résister à ces dangereuses excitations. Il n'ignorait pas, lui non plus, ce qui se passait sur le Rhin. Le 18 novembre, le général de Chabaud-Latour, ministre de l'intérieur, se rend au sein de

la commission des Trente et lui déclare que le Gouvernement n'accepte pas les propositions qui lui sont faites de nommer directement un tiers des sénateurs, ni d'admettre comme électeurs sénatoriaux les plus forts imposés des communes. Le Gouvernement veut en finir; il veut la conciliation, et se rattache au projet Wallon, accepté définitivement le matin même dans la réunion solennelle des délégués du Centre droit, du groupe Wallon et du Centre gauche.

En présence du danger suprême, le parti républicain avait capitulé. A l'unanimité de toutes les nuances républicaines, les délégués du Centre gauche avaient été chargés des intérêts de la République; les Constitutionnels, redoutant une nouvelle surprise comme celle du 12 février, s'étaient montrés intraitables, et avaient exigé le vote intégral, sans amendements, du projet Wallon. Tous les groupes conciliés s'étaient formellement engagés à le voter; et cette union avait enlevé l'assentiment de l'Élysée.

Ce n'était pas sans des luttes terribles au sein du parti républicain, que cette capitulation avait été consentie. Des scènes déchirantes avaient eu lieu dans les réunions. Gambetta, l'homme d'État, l'homme du danger, s'était jeté de groupe en groupe, amenant, lui le chef de l'extrême Gauche, la Gauche modérée à la modération. L'emportant à force de logique sur Grévy, l'homme de la logique et du bon sens! De là, se précipitant à l'Union républicaine; l'emportant encore sur le désespoir de Louis Blanc et de ses amis, faisant pleurer ces vieux patriotes devant le danger de la patrie, et pleurant lui-même sur sa victoire!

Pour comprendre toute l'étendue du sacrifice consenti par les Républicains en votant l'œuvre des constituants de Versailles, il est nécessaire de se reporter aux principes du droit moderne basés sur l'idée de Justice, que nous a léguée la Révolution française, principes en dehors desquels il n'y a plus que la Force; c'est-à-dire l'insurrection d'en haut, les coups d'État, et l'insurrection d'en bas, les pavés dans la rue.

La Révolution avait proclamé dans une déclaration immortelle les Droits de l'homme et du citoyen :

« Les hommes naissent et demeurent
« libres et égaux en droits. — Le principe
« de toute souveraineté réside dans la Na-
« tion. — Nul corps, nul individu ne peu-
« vent exercer d'autorité qui n'en émane ex-
« pressément. — La Loi est l'expression de
« la volonté générale. — La loi est la même
« pour tous. »

La première conséquence de l'égalité des Droits, c'est le suffrage universel avec la loi des majorités, base de la République.

La Constitution, les lois, doivent être votées par des délégués expressément nommés à cet effet et se conformant à la volonté de la majorité du pays.

Et la Constitution de 1875 se présentait, imposée par une Assemblée seize fois condamnée par le suffrage universel, Assemblée qui s'était déclarée souveraine en face de la nation, Assemblée qui avait essayé en vain de supprimer ses électeurs, c'est-à-dire la seule base de son droit, Assemblée qui avait tenté d'imposer au pays la monarchie par la force, et qui ne consentait à se retirer enfin, qu'en obligeant la France républicaine à subir cette Constitution contraire à tous ses principes et à sa volonté manifeste.

Issue de cette origine, la Constitution présentait l'ensemble suivant :

A la tête du pouvoir exécutif, un président nommé d'avance par l'Assemblée de 1871, inamovible pour sept ans, armé du droit de dissoudre la Chambre des députés sur l'avis conforme du Sénat; armé du droit plus redoutable encore de suspendre pendant un mois, jusqu'à deux fois dans le cours d'une même session, les deux Chambres à la fois, c'est-à-dire de gouverner seul

et sans contrôle, en cas de dissentiment entre lui et les représentants directs ou indirects de la nation.

Le Sénat est composé de 225 membres nommés par les départements et les colonies pour neuf années, et 75 nommés par l'Assemblée nationale ; ces derniers sont inamovibles. Les autres sont élus par un collège départemental composé des dépu-



Wallon.

tés, des conseillers généraux, des conseillers d'arrondissement et de délégués élus, *un par chaque conseil municipal.*

Il en résulte que la plus petite commune de France, ayant à peine assez d'électeurs inscrits pour composer son conseil municipal, se trouve jouer dans l'État un rôle aussi considérable que Lyon ou Marseille. C'était l'écrasement des villes républicaines par les campagnes, que l'on espérait dominer encore. Un électeur de petite commune pèse, dans la balance électorale, autant que deux ou trois mille électeurs des grandes villes. Au fond, c'était l'élection des sénateurs entre les mains des maires des petites communes, soumis à toutes les influences gouvernementales.

On était loin de la Déclaration des Droits : « Tous les hommes sont égaux devant la loi. »

Reste la Chambre des députés, élue par le suffrage universel. On la fit nommer au scrutin d'arrondissement ; cependant, on n'en fit pas un article de la Constitution. Cette Chambre partage l'initiative des lois avec le Sénat et avec le Président de la République ; nommée par un mode de scrutin qui diminuait son importance, menacée de dissolution au moindre dissentiment avec l'Assemblée issue du suffrage restreint, la Constitution lui reconnaissait une dernière prérogative, un dernier moyen de faire triompher la volonté nationale, l'initiative des lois de finances, la clef de la caisse ! la Chambre des députés a la prépondérance en matière d'impôt, prérogative qui est non seulement de droit républicain, mais qui s'exerce dans tous les pays de monarchie constitutionnelle.

Ce droit, la Chambre des députés n'a pas même su le revendiquer et le défendre.

L'Assemblée de Versailles, monarchiste sans enthousiasme, bien plus cléricale, était avant toutes choses préoccupée de faire triompher, dans la Constitution nouvelle, les intérêts des hautes classes sur les intérêts de la démocratie ; d'écraser le suffrage universel, qu'elle n'avait pu supprimer, sous les pieds du suffrage restreint ; d'entraver, dans la mesure du possible, toute réforme libérale ou démocratique.

Au bout de dix années, son œuvre subsiste tout entière, et, dans ce sens, on peut dire que l'Assemblée de 1871 a réussi.

On vota le couteau sur la gorge, mais on

vota. Du 22 au 24 février la proposition Wallon est discutée pied à pied, mot par mot, par les Droites, qui font pleuvoir amendement sur amendement ; c'est le suffrage universel qu'elles proposent encore ; c'est l'appel au peuple, c'est la déclaration de la souveraineté populaire, c'est l'interdiction aux princes d'être nommés présidents de la République ; tout est mis en œuvre ; rien n'y fait. Les Républicains ferment l'oreille, opposent une résistance inébranlable, et, du premier jusqu'au dernier, tiennent la promesse faite en leur nom.

Le 24 février, la loi du Sénat et la transmission des pouvoirs du Président de la République ont la majorité.

Le 25 février, l'ensemble du projet de loi relatif à l'organisation des pouvoirs publics est voté en troisième et dernière délibération par 425 voix contre 254.

La République était faite.

Il était temps ! Les préparatifs de l'Allemagne, annoncées à mots couverts dans les journaux, n'étaient pas un vain simulacre. Le 9 avril, un article du journal *la Post*, de Berlin, tombe comme un coup de foudre au milieu de l'Europe anxieuse. « La guerre est-elle en perspective ? disait-il. L'Italie et l'Autriche se rapprochent pour défaire l'œuvre de 1866.

« La France prépare sa revanche pro-
« chaine ; nous laisserons-nous devancer,
« et attendrons-nous que l'ennemi hérédi-
« taire soit prêt, pour lui rendre bénévole-
« ment les chances favorables ? »

C'était le ballon d'essai.

En même temps, la Belgique était directement menacée par Bismark, qui voulait lui imposer des lois contre ses évêques ultramontains ; le grand chancelier n'avait reculé que devant l'attitude énergique de l'Angleterre.

Au milieu d'avril, la situation se tend de plus en plus ; des bruits sinistres se répandent. Les journaux restent muets, mais on se répète tout bas, dans Paris, que l'armée allemande est en marche, qu'elle a franchi la frontière, que le télégraphe a demandé de Belfort s'il fallait commencer le feu, que les garnisons de Lunéville et des environs sont en retraite sur Nancy ; on se dit qu'à ces nouvelles un des ministres s'est précipité chez M. Thiers, et que l'intervention de l'illustre Président auprès du prince



Prince Orloff.

Orloff, son ami personnel, a déterminé cet ami de la France à télégraphier d'urgence à son gouvernement. Enfin, que les dépêches arrivées de Russie et d'Angleterre ont arrêté l'invasion commencée.

Les grandes puissances qui avaient laissé tout faire en 1870-71, s'étaient émues, cette fois. Il s'agissait de savoir si l'on permettrait à l'Allemagne, non plus seulement d'être la nation prépondérante en Europe,

mais de refaire à son profit l'empire napoléonien de 1810.

La France, désormais pourvue d'un gouvernement, pacifiée pour de longues années, présentait des garanties solides à une alliance de salut public européen, et l'impression extraordinaire produite par le vote de l'Assemblée avait ramené les sympathies de notre côté.

Devant la coalition des peuples, l'Allemagne s'arrêta : la France était sauvée.

CONCLUSION

Pour la troisième fois depuis un siècle, la France a reconnu la République. Cette République, éclose au milieu des désastres, proclamée à une voix, arrachée par la nécessité à une Assemblée forcée de la faire tout en la maudissant; cette République grandie au milieu des inimitiés, des dangers et des difficultés de toute nature, est-elle destinée à périr comme ses devancières? La France est-elle condamnée à jamais à passer de la Monarchie à la République, et de la liberté au despotisme, parcourant un cycle éternel de coups d'États et de révolutions? Ou bien ce gouvernement, issu de la volonté inébranlable de la nation, à travers tous les périls et tous les obstacles, est-il le salut? la France a-t-elle trouvé le refuge nécessaire et définitif?

Pour comprendre la situation actuelle du gouvernement républicain, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur l'ensemble de la politique française depuis la Révolution, et de voir comment et pourquoi s'est fondée la troisième République.

La rupture absolue entre la nation et l'antique monarchie aurait permis peut-être en 1791 de fonder le gouvernement républicain en évitant les terribles secousses des années qui suivirent; l'occasion fut perdue et ne revint pas.

La République est faite trop tard, en 1792, au milieu d'un cataclysme sans exemple: déjà la monarchie menacée a appelé l'étranger à son secours. La nation exaspérée se soulève tout entière; la fureur d'extermination s'empare de tous les esprits; amis et ennemis, broyés tour à tour, sont emportés dans l'impitoyable tourmente. Dévouement, héroïsme, génie même, tout ce qui était sorti des profondeurs de la France à l'appel de la Révolution a disparu en moins de deux années. Pendant que la patrie débarrassée de l'étranger, mais pantelante et épuisée, pleure les plus héroïques de ses fils, un homme sort de l'armée, le plus grand génie militaire des temps modernes. Ses batailles électrisent les esprits; son imagination les transporte : il montre à la France enthousiaste, la revanche contre l'étranger; il la promène de victoire en victoire à travers une épopée surhumaine; il la traîne de folie en folie, et, brisé dans sa lutte contre l'impossible, il succombe et entraîne la patrie dans sa ruine.

Le merveilleux mécanisme de la grande armée, invincible contre l'adversaire isolé, se brise contre l'union de tous ces peuples que l'Empire a humiliés et écrasés tour à tour. Waterloo emporte tout.

Avec Napoléon, le rêve d'un empire de Charlemagne s'est envolé. La France a perdu ses conquêtes; elle a perdu ses frontières naturelles que la Révolution lui avait données. Pendant quinze années, elle n'a produit que des soldats; liberté, instruction publique, progrès, arts, sciences, belles-lettres, tout a disparu; il ne semble rester des conquêtes de la Révolution qu'une sombre et terrible légende : Le paysan seul a gardé la terre.

Après l'écroulement de Waterloo, la monarchie héréditaire reparaît derrière l'étranger : premier vice originel, que la France

ne lui pardonnera pas. Elle y ajoute une faute, la terreur blanche.

Cependant les esprits se calment, la trêve se fait; le pays écrasé, à bout de sang et de forces après tant de guerres, supporte en silence le régime quel qu'il soit qui lui a apporté la paix.

Mais les années s'écoulent; la séparation s'accentue tous les jours entre ce gouvernement de droit divin, qui ne peut se modifier, et la bourgeoisie, qui veut un gouvernement parlementaire : personne ne peut reculer. La lutte s'engage, le peuple marche avec la bougeoisie, la monarchie est renversée dans les journées de Juillet 1830.

A ce moment il n'y a pas de République possible. Le peuple ne la demande pas; les paysans, hostiles par instinct au régime nobiliaire et clérical, sont indifférents à tout le reste. Maintenus dans une ignorance profonde de leurs intérêts et du droit populaire, ils restent neutres; et le petit noyau que Paris renferme de vieux républicains, et de jeunes gens électrisés par les traditions héroïques de la Révolution, dans son inexpérience des conditions pratiques du gouvernement et de la politique, ne peut encore amener à lui les masses profondes du pays.

On fait la monarchie constitutionnelle : Elle est créée par l'accord des classes riches et de la bourgeoisie. Le régime se trouve reposer sur un corps électoral très restreint, environ deux cent mille gros censitaires. Le reste de la nation supporte les impôts, paye seul l'impôt du sang, mais il ne fait pas partie du pays légal, il ne compte pas.

Cette situation est acceptée d'abord comme transition à un nouvel état de chose. Cependant l'éducation politique pénètre peu à peu dans les profondeurs du pays; de jour en jour la presse se développe ; la petite bourgeoisie, le petit commerce, l'industrie commençent à comprendre que leurs intérêts souffrent de ne pas être représentés et défendus dans le pays légal; et dans les dernières années du règne de Louis-Philippe, environ deux millions de Français demandent à faire partie du corps électoral, à compter pour quelque chose dans la loi. Le roi refuse : la bourgeoisie entreprend alors la campagne des banquets, pour lui arracher cette réforme. Le roi s'entête; la lutte est engagée. Comme en 1830, l'armée refuse de combattre contre l'union du peuple et de la bourgeoisie. Louis-Philippe est renversé.

La révolution de 1848, n'est donc pas une surprise, comme on l'a tant répété; la monarchie de Juillet devait servir d'éducatrice au pays; elle avait à l'initier peu à peu à la pratique et aux formes de la liberté; elle pouvait durer de longues années encore en élargissant en temps utile sa base légale, en ouvrant progressivement la porte aux couches électorales nouvelles, par l'adjonction des capacités. Jusqu'à la dernière minute, la voie lui était ouverte et le salut assuré. Elle ne voulut pas comprendre ce rôle de gouvernement progressif, qui aurait épargné tant de secousses à la France. Dès lors la lutte devenait fatale entre le pays qui voulait avancer et ce gouvernement stationnaire.

La monarchie de 1830 disparaît comme avait disparu la monarchie de droit divin. — Cette fois, le suffrage universel triomphe, et avec lui la République est proclamée. C'est là qu'est la surprise; il est trop tôt. Mais qu'aurait-on fait d'autre au 24 février? Dès ce moment, l'alliance indissoluble, l'identité du gouvernement républicain et du suffrage universel s'impose à tous. Depuis 1830 les idées républicaines ont gagné du terrain en France ; la bourgeoisie s'en effraye moins; les classes ouvrières y arrivent. Mais l'idée républicaine, en 1848, en est encore à la période héroïque : c'est une croyance, avec ses héros ; c'est une religion, avec ses apôtres, rêvant les uns les autres l'apothéose ou le martyre. La République a des tribuns de talent, des ora-

teurs populaires. Elle ne trouve encore ni homme d'État pour formuler et imposer son programme, ni organisateur pour donner un corps au parti républicain. La République n'est encore qu'un parti de lutte, un parti de théorie; elle n'est pas encore un parti de gouvernement. A peine est-elle proclamée que chacun bat la campagne; la fantaisie règne en souveraine; les utopies les plus invraisemblables se donnent rendez-vous en France, et les masses ouvrières affolées par des meneurs de toute sorte, paraissent prendre à tâche d'effrayer la bourgeoisie et de la rejeter en arrière : le parti républicain néglige de rassurer les intérêts.

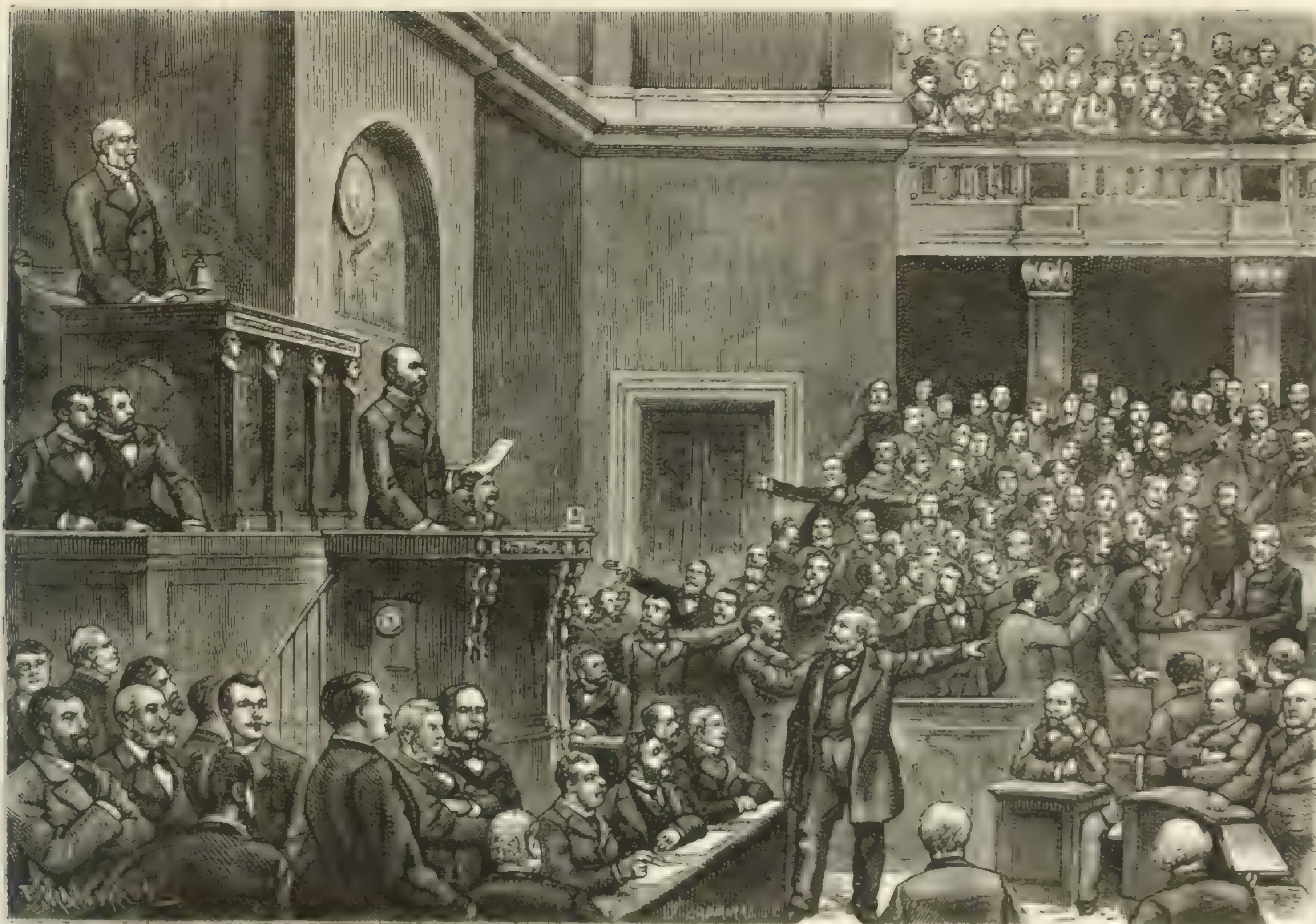
Le parti clérical, habilement dirigé, avise ces terreurs, agite le spectre du socialisme et du drapeau rouge. Il pousse aux journées de juin 1848, en profite pour créer l'union conservatrice, triomphe dans les élections, législatives fait la guerre de Rome et le 13 juin 1849, attente au suffrage universel par la loi du 31 mai, et détruit l'instruction populaire. L'abîme se creuse entre le peuple et la bourgeoisie : le peuple croit pouvoir se passer d'elle un jour sous le nom de socialisme ; la bourgeoisie croit pouvoir se passer du peuple : elle brise le suffrage universel. Au milieu de cette division du pays , la légende napoléonienne sort de terre. L'empire se pose en médiateur des partis,en pacificateur. Les classes populaires craignent une restauration monarchique et cléricale: l'Empire sera populaire, socialiste au besoin. N'a-t-il pas prêché l'extinction du paupérisme? Les bourgeois ont peur du socialisme : l'Empire est un gouvernement fort, il a le sabre, il les protégera. Le paysan a peur: on lui a tant répété que *les partageux, c'est la République!* il a peur de la Royauté de 1815 et des prêtres ; il a gardé la légende impériale. Sur de son appui, l'Empire rétablit le suffrage universel, au moins en principe, et reste maitre du terrain.

Au début, la fortune est clémente, l'Empire a rencontré un politique, Morny; un soldat, Saint-Arnauld. Le développement des chemins de fer, de la vapeur, de l'industrie, tout conspire en sa faveur. Deux guerres heureuses se succèdent. Il semble devenu inébranlable. Mais déjà les hommes qui l'ont fondé ont disparu et n'ont pas été remplacés.

Etourdi par ses premiers succès l'Empire commet faute sur faute, et lasse la fortune ; après avoir délivré l'Italie, il s'aliène l'Italie libérale par son alliance avec le cléricalisme. Le Mexique l'a ébranlé ; la campagne de Mentana lui porte un nouveau coup. Il laisse faire Sadowa ; et, de ce jour, frappé à mort, il s'incline peu à peu vers la chute.

La France se fatigue de ce gouvernement sans liberté et sans contrôle, dès le jour où elle sent son influence militaire diminuée en Europe ; la bourgeoisie commence à retourner aux idées libérales; les paysans désillusionnés se détachent, et le rapprochement s'opère entre les classes au nom de l'idée républicaine.

Les élections de 1869 montrent le parti républicain reconstitué en France sur des bases nouvelles, par l'adhésion de la bourgeoisie libérale à la République. L'Empire sent le danger; et, dans son désarroi, il s'enfonce de plus en plus dans l'alliance cléricale. Le suffrage universel va lui échapper : il essaye de se relever par le plébiciste, et tente un coup désespéré sur l'Allemagne protestante. Mais comme toujours il s'est fié au hasard, à la fortune ; il n'a pas préparé la guerre contre un ennemi deux fois prêt et armé jusqu'aux dents. Après les premières défaites, il se sépare à jamais du pays, en abandonnant la capitale sans défense, et croit se sauver lui même en se précipitant dans le gouffre de Sedan. Tout est fini. La France se trouve livrée à elle-même, sans gouvernement, sans armée, avec l'invasion partout. Il n'y a plus d'Empire ; il n'y a plus de Monarchie.



Une séance au Corps législatif pendant la période du 16 mai.

La République apparaît alors comme le dernier espoir de la patrie. Si elle n'est pas prête encore ; si le parti républicain ne possède qu'à demi un personnel préparé de longue main à la pratique des affaires; en revanche, les idées républicaines ont profondément pénétré dans les masses pendant les dernières années de l'Empire. La République d'ailleurs, au milieu des désastres, trouve deux hommes, Thiers et Gambetta. Gambetta prend la barre du gouvernail en pleine tempête, et défend le pays avec l'énergie de la jeunesse et du désespoir. Thiers, depuis plusieurs années déjà, a prédit la chute prochaine et inévitable du gouvernement impérial : Thiers sait, et annonce depuis longtemps, qu'il n'y a plus de gouvernement possible en France hors la République ; avec lui, il amène à l'idée républicaine tout ce qui reste d'esprits libéraux parmi les conservateurs, en initiant le parti républicain à la pratique du gouvernement.

Après le moment de défaillance qui a suivi la défaite, et qu'on lui fait durement expier, la France prend son parti définitif ; et l'accord des deux chefs républicains réconciliés, et amenant à une commune entente les deux fractions de la démocratie, triomphe de toutes les résistances, et fait la République.

Cette fondation de la troisième République restera dans la mémoire des hommes, comme un des faits les plus extraordinaires de l'histoire. On avait vu au 8 février 1871, la France vaincue, lasse de la guerre, s'abandonner elle-même, repousser le parti républicain qui avait soutenu les dernières luttes, et se livrer sans conditions, pieds et

poings liés, à l'Assemblée la plus réactionnaire et la plus cléricale que le pays eût vue depuis 1815. Ni la durée, ni le pouvoir ne lui étaient limités. Dès les premières heures, elle s'était déclarée monarchiste, et plus papiste encore. A peine débarrassée de la Commune, elle avait ouvertement démasqué ses deux buts principaux, la restauration de la monarchie en France, le rétablissement du Pape au dehors. En présence de la résistance passive, mais tenace, de la démocratie, cette Assemblée, de parlementaire que les élections l'avaient faite, s'était transformée en une véritable Convention blanche. Faisant litière et de leurs électeurs, et des protestations du pays, on voyait ces anciens libéraux, ces vieux parlementaires, piétiner sur tout ce qui était liberté, droit moderne, intérêts des masses, volonté de la France, se déclarer souverains en face de la nation désarmée, et proclamer qu'ils feraient la monarchie même à une voix.

Ils avaient le pouvoir, ils avaient la lettre de la loi; ils tenaient l'armée ; ils avaient pour eux l'abattement du pays, son désarmement absolu, la destruction de tout ce qui pouvait offrir une résistance dans Paris, et les torrents de sang versés pendant l'invasion et la guerre civile.

Un seul homme leur faisait obstacle, M. Thiers ; ils le renversent. Les voilà maitres de la France ; ils déclarent table rase ; du jour au lendemain ils vont proclamer la monarchie, libres de choisir entre les trois dynasties qui s'offrent à leur choix.

Et ce jour-là, tout s'écroule. A chaque tentative d'une des trois monarchies pour aboutir, les deux autres se dressent contre elle. Les essais orléanistes sont broyés à coups de manifestes par le comte de Chambord. La grande tentative de restauration royaliste, minée en dessous par les monarchistes du Centre droit, avorte à son tour devant le soulèvement général du pays ; et à peine l'Empire a-t-il essayé de relever la tête, en 1874, que les constitutionnels, épouvantés, se retournent et font la République.

Et cette République, votée, elle aussi, comme par une dérision du sort, à une voix ; cette République, emprisonnée dans une Constitution monarchique ; cette République, gouvernée par ses pires ennemis, livrée sans défense aux insultes, aux menaces, à l'état de siège, aux conspirations ; cette République sans liberté de la presse, sans garanties individuelles, sans libertés publiques ; cette République qui a contre elle son gouvernement, l'Assemblée, le clergé, la magistrature, la finance, toutes les forces organisées du pays ; cette République grandit peu à peu.

Et d'abord, l'Assemblée de 1871, après le vote de la Constitution, si implantée qu'elle soit à Versailles, est bien obligée de se dissoudre : elle n'a pu ni faire la monarchie, ni rétablir le Pape, ni détruire le suffrage universel. Elle s'en va. Mais, en partant, elle laisse enfoncée au cœur de la République, comme un fer mortel, sa Constitution royaliste. On en voit bientôt les effets. Au nom de la Constitution, l'Assemblée nouvelle, sur laquelle le pays avait fondé tant d'espérances, est jetée dehors le 16 Mai, à propos de la question cléricale, par le maréchal, appuyé du Sénat. La France tient bon et s'irrite : le gouvernement de combat est institué ; mais, en dépit de ce gouvernement, des préfets, des maires et des fonctionnaires de l'ordre moral, la nation résiste. Le parti républicain, merveilleusement dirigé par M. Thiers et par Gambetta, s'identifie de plus en plus avec la France. La mort même de M. Thiers, escomptée par l'ennemi, n'amène qu'un redoublement de résolution et d'énergie dans les masses républicaines. La France fait entendre sa voix à travers tous les obstacles. Les 363 sont renommés.

La lutte semble terminée. La France républicaine va jouir en paix de sa victoire !

Point. C'est la période dangereuse qui commence.

Après la défaite parlementaire, il ne reste plus qu'une voie ouverte, la révolte contre le pays. On y songe; on se prépare; les conspirations se nouent. Avec une habileté et un soin extraordinaires, tous les préparatifs sont achevés; les ordres sont précisés, et quels ordres! Les positions préparées à l'avance; les troupes mises en mouvement; routes, chemins de fer, tout est coupé; Paris est pris comme dans un immense filet; on n'attend plus que le signal.

A la dernière minute, tout s'écroule encore, sur un mot terrible : « Le coup d'État, « oui, il réussirait peut-être; mais après? »

Après, il n'y avait plus rien! après, c'était la guerre, c'était la défaite, c'était l'invasion, et derrière l'invasion, la plus terrible des guerres civiles; c'était le démembrement du pays. Après la République, il n'y a plus rien en France; la République renversée, toute monarchie nouvelle est forcée de mettre hors la loi les deux autres monarchies et la démocratie tout entière.

Quand une nation n'a plus de frontières, c'est trop de forces anéanties : on ne résiste pas à l'étranger avec un pays hors la loi.

Amis et ennemis de la République, tous le comprirent en décembre 1877; on sentit peser la dure main de la nécessité; au pied du mur, la conspiration s'arrêta. Et, cette fois, tout était fini. Le Président, laissé par l'Assemblée de 1871, demeure encore une année à son poste de combat, mais la République avait bataille gagnée. Les nouvelles élections sénatoriales de janvier 1879 amènent une majorité républicaine; le maréchal donne sa démission, et le gouvernement républicain le remplace.

De nouvelles épreuves attendaient la République : des réformes promises, la plupart sont différées ou avortent; la division se met dans le parti républicain, les uns voulant profiter de la victoire pour accomplir les changements indispensables, les autres voulant rester stationnaires.

Au milieu de cette division, la France perd le plus grand de ses enfants : Gambetta meurt, et avec lui les partis hostiles espèrent voir sombrer la République. Mais aucun d'eux n'est prêt. Les monarchistes, eux aussi, ont perdu leurs chefs : le Roi est mort, et avec lui la royauté. L'Empereur est mort, et son fils l'a suivi dans la tombe. L'Orléanisme s'est perdu sans retour en allant à Frohsdorf, et le suffrage universel sait bien qu'il n'a rien à attendre de l'Orléanisme.

Mais le secret de leur faiblesse à tous ne consiste pas seulement dans ces désastres irréparables. Depuis le commencement du siècle jusqu'en 1871, la France avait vu les trois monarchies s'essayer l'une après l'autre, dans une épreuve définitive, et s'abîmer à jamais. La grande épreuve de l'Assemblée de Versailles a été plus décisive encore. Les trois monarchies s'étaient coalisées un instant pour renverser un homme, un obstacle. A peine maîtresses du terrain, la France les a vues s'entre-déchirer à l'envi, et plutôt que de supporter une monarchie rivale, maudire la République, et la laisser taire.

Pendant sept longues années, le Gouvernement de l'ordre moral a démontré à la France l'impossibilité absolue de l'union des trois monarchies; division nécessaire, division inévitable, division qui n'est due ni au hasard, ni même à la volonté des hommes, parce qu'elle prend sa source dans le fond même des choses.

La Légitimité représente les intérêts de la noblesse et du clergé, primant les intérêts du pays;

L'Orléanisme s'appuie sur l'intérêt exclusif de quelques milliers de gros censitaires;

L'Empire, c'est l'abandon des droits de la nation tout entière, aux mains d'un dictateur.

Entre ces trois principes opposés de gouvernement; entre ces intérêts hostiles; entre les personnels différents que ces gouvernements représentent, il n'y a pas de fusion possible.

Si le suffrage universel, las d'attendre en vain les réformes toujours éludées et toujours promises, s'abandonnait de nouveau, et laissait revenir une assemblée hostile,



Duc de Chartres.

on verrait la France passer une fois encore par les déchirements et les épreuves que lui a valus, pendant sept années, le vote du 8 février 1871. La lutte, plus acharnée que jamais, s'engagerait derechef entre les trois dynasties rivales; et si l'une d'elles arrivait à triompher un instant, en réunissant sous le drapeau clérical tous ces intérêts ennemis, elle amènerait dans le plus bref délai un retour offensif et violent de la démocratie. La France n'aurait plus Thiers et Gambetta, cette fois, pour lui faire l'économie d'une révolution.

D'ailleurs, les intérêts sont bons juges; qu'apporterait à notre pays une monarchie nouvelle? La loi de l'échange, telle que l'ont faite les facilités actuelles de concurrence et de transport, semble condamner les sociétés modernes à des crises périodiques indépendantes de la volonté humaine, et en dehors de l'action des gouvernements. La France traverse péniblement une de ces crises; mais l'Europe tout entière la traverse avec elle. L'Allemagne triomphante, l'Allemagne obéissante et dressée comme un régiment, l'Allemagne maniée par la main de fer du plus grand et du plus terrible politique que l'Europe ait vu depuis Richelieu, l'Allemagne monarchique et sans liberté, subit cette épreuve comme la France républicaine. L'Allemagne souffre autant que nous de la crise économique; elle souffre davantage de la crise sociale. Et quel est le malheureux qui oserait se flatter de pouvoir quelque chose, où reste impuissant le *Chancelier de fer?*

En regard de l'impuissance absolue des trois monarchies, la République possède en France une force inébranlable; cette force, c'est l'accession à la politique de toutes les classes de la nation; accession lente, pénible, amenée pas à pas depuis soixante années; c'est la nation comprenant peu à peu, après ses dures épreuves, que les lois sont toujours faites dans l'intérêt de ceux qui les font, et dès lors voulant les faire elle-même; réclamant de ses chefs successifs, d'abord une représentation restreinte, et puis une représentation plus étendue; brisant, l'un après l'autre, tous les gouvernements qui cherchaient à interrompre ce développement nécessaire; et puis enfin, éclairée jusqu'en ses couches les plus profondes par l'instruction populaire, exigeant



Funérailles de Gambetta.

et fondant l'égalité politique, le suffrage universel.

Et le suffrage universel instruit, éclairé, c'est la République; nul autre gouvernement ne peut vivre avec lui; lui seul peut donner une garantie égale aux intérêts de tous.

La réaction de 1849 ne s'y était pas trompée, elle qui proscrivait le suffrage universel en même temps que l'instruction populaire. La réaction toute-puissante de 1871 ne s'y est pas trompée davantage; mais l'Assemblée de Versailles, et ce sera son honneur devant l'histoire, a senti que l'un comme l'autre étaient d'absolue nécessité pour la défense du pays : elle a reculé, et a laissé passer la République. Quelle Assemblée française osera maintenant supprimer le suffrage universel ?

La République, identifiée avec le suffrage

universel, reste donc aujourd'hui le gouvernement nécessaire de la France. Mais, pour durer, le gouvernement républicain doit remplir trois conditions principales :

La République française doit être *progressive*, *éducatrice*, *militaire*.

1° La République doit être *progressive :* En présence du danger de la patrie, le parti républicain a capitulé en 1875 entre les mains des monarchistes constitutionnels. Mais la République ne peut pas capituler à jamais devant l'Assemblée de Versailles. Il n'y a pas de République qui puisse tenir indéfiniment avec une Constitution monarchique ; la Constitution doit être revisée. En premier lieu, les monarchistes ont voulu faire du Sénat une citadelle imprenable d'où la réaction défierait à jamais la démocratie et le suffrage universel. Il faut que le suffrage universel s'empare de cette forteresse.

Après dix années écoulées, une première victoire vient d'être remportée : l'institution des sénateurs inamovibles, irresponsables ; celle qui choquait le plus la conscience publique et les sentiments d'égalité, a disparu ; en même temps, un certain nombre de délégués sont accordés aux villes, et diminuent quelque peu la monstrueuse inégalité qui faisait systématiquement écraser les villes par les campagnes.

Mais ce n'est pas de quelques délégués en plus ou en moins, qu'il s'agit ; il s'agit de rétablir en France les principes de Droit et de Justice que nous a légués la Révolution française, et que la République ne saurait abdiquer sans se perdre elle-même.

Il s'agit de savoir si le suffrage universel est un leurre ou une vérité, et si la République doit le laisser soumis à une Assemblée nommée en dehors de lui et contre lui.

Les constituants de 1875, en exigeant la nomination d'un délégué par chaque conseil municipal, avaient donné l'immense majorité, dans les élections sénatoriales, aux petites communes, dont ils se croyaient les maîtres à jamais. En réponse, Gambetta, faisant contre fortune bon cœur, déclarait que ce mode d'élection aurait l'avantage d'introduire la politique dans les communes les plus reculées; mais le suffrage universel se chargera bien d'y introduire la politique nécessaire.

Le jour où le parti républicain voudra revenir à l'égalité des Droits et à la sincérité du vote, on fera table rase de ces inégalités et de ces injustices.

Le Sénat, élu par le suffrage universel, au grand scrutin de liste départemental; la citadelle de la réaction, transformée du coup, devient la vraie Chambre des représentants du peuple ; et le Sénat se fait dès lors le gardien fidèle et le premier défenseur des lois républicaines.

Si la Chambre des députés, qui, depuis sept années, a paru déserter la lutte, se laissant arracher sa seule arme effective, la prépondérance en matière d'impôts ; si la Chambre ne sait pas exiger pour elle-même le scrutin départemental, elle reste comme un grand conseil général de toute la France, chargé de la défense des intérêts locaux, de l'initiative des réformes, et de la préparation des lois.

Il est encore un autre point de l'œuvre des Constituants de Versailles que la République se doit à elle-même de faire disparaître à tout prix.

Embusqué dans un coin de la Constitution comme un dernier témoin de la dictature rêvée par les monarchistes, l'article 2 de la loi sur les rapports entre les pouvoirs publics, porte : que le Président de la République a le droit d'ajourner pendant un mois, et jusqu'à deux reprises dans le cours d'une même session, les deux Chambres à la fois ; autrement dit, en cas de conflit avec les représentants de la Nation, il possède la faculté de suspendre toute vie législative en France, et de rester le seul pouvoir de-

bout. Prérogative inutile entre les mains d'un honnête homme, cette disposition deviendrait la plus dangereuse de toutes les armes entre les mains d'un Président conspirateur. Il serait facile de modifier cet article à une prochaine élection présidentielle.

2° La République doit être *éducatrice*.

Contre l'ennemi qui veille aux frontières, la France a besoin du dévouement absolu de tous ses enfants. Mais le patriotisme est miné à l'intérieur par deux ennemis, que la République doit réduire à l'impuissance : le cosmopolitisme noir, le cosmopolitisme rouge : souvent alliés, réunis par plus d'un lien caché, leur principe est le même : l'annihilation de la patrie, son asservissement aux mains d'associations cosmopolites. Pour le cosmopolitisme noir, la Patrie est à Rome. Depuis trente années, après avoir préparé la bataille de juin 1848, il nous a valu la guerre de Rome en 1849, suivie de la campagne de Rome *à l'intérieur:* la campagne de Mentana, qui nous a aliéné l'Italie libérale : la funeste guerre de 1870, précipitée par son influence néfaste : et à peine la France commençait-elle à réparer ses pertes, qu'il a failli lui amener une invasion nouvelle, en menaçant l'Italie, et en la jetant dans les bras de l'Allemagne. Et maintenant encore, du haut de Montmartre, où se dresse la basilique de Loyola, il semble défier Paris et la France républicaine, et leur préparer de nouveaux désastres.

Le cosmopolitisme rouge n'est pas moins à craindre. Pour celui-là, il n'y a pas de nation ; pour celui-là, patrie, liberté, frontières, droits individuels, grandeur de la France, autant de billevesées ; et s'il venait jamais à triompher, la France sans patriotisme, sans ressort, deviendrait la proie facile du conquérant étranger qui la menace.

L'école doit se charger de réduire ces deux ennemis.

Il faut que l'enfant apprenne qu'il a une Patrie, et que cette Patrie, c'est la France, et non Rome ; que cette France, il doit l'aimer ; qu'il lui doit tout son sang, et qu'il aura un jour à la défendre ; que si, dans cette lutte des intérêts opposés, qui constitue la vie des peuples, il doit soutenir avec la dernière énergie ses droits de citoyen libre, il lui faut être prêt, au jour du danger commun, à sacrifier opinions, intérêts, sa vie même.

Pour qu'un peuple vive, l'idée de la Patrie doit primer toutes les luttes intestines. C'est par là que la France se relèvera ; c'est là ce que tout Français doit savoir dès l'école.

3° La République française doit être *militaire :*

Nous sommes une Nation malheureuse ; nous sommes une Nation vaincue ; nous sommes un peuple sans frontières, un peuple auquel on a arraché la chair de sa chair. Nous sommes une Nation qui a perdu sa grandeur et sa gloire, et qui voit, sans pouvoir les défendre, un million et demi de ses enfants, les uns traîner leur misère dans l'exil pour rester libres, les autres écrasés de de douleur et d'humiliation sous la main impitoyable du conquérant étranger. Voilà où en est la grande Nation.

Cet abaissement est-il sans remède ? Cette décadence est-elle définitive ? La France, la nation initiatrice, la nation sympathique, le lien des nations européennes, a-t-elle perdu son rôle de médiateur dans l'humanité ? Elle ne saurait être remplacée par son vainqueur d'hier ; mais doit-on revoir un nouvel Empire romain, au profit de cette race germanique qui a une première fois dominé l'Europe ?

Non, il n'y a plus d'Empire romain.

Il n'y a plus aujourd'hui, en Europe, de ces différences dans l'organisme et dans la civilisation des peuples qui puissent assurer le succès d'une pareille entreprise. Depuis quatre cents ans, toutes les tentatives d'Empire romain ont échoué et échoueront

devant les peuples coalisés. Où l'empereur Napoléon a péri, d'autres ne réussiront pas. Rome a vaincu le monde ; mais Rome avait mérité l'Empire, en donnant au monde une civilisation supérieure, et mettant le droit à la place de la force dans la société romaine.

Que donnerait l'Allemagne à l'Europe vaincue? la Force contre le Droit.

Où est sa civilisation supérieure?

L'Europe marche au progrès; l'Allemagne regarde en arrière. L'Allemagne a créé sa grandeur sur l'idée moderne des nationalités, partie de France en 1792; mais les autres nationalités veulent être respectées au même titre: le monde slave et l'Italie n'ont nulle envie de devenir les vassaux de l'Allemagne, après une destruction totale de la France.

Donc, au dehors, rien de définitif; rien qui doive faire désespérer de l'avenir. C'est le dedans qu'il faut préparer; là est le salut ou la ruine.

La République doit avoir un but: faire que la France redevienne ce qu'elle a été. Tout Français doit s'y préparer. Quand chaque Français aura appris à l'école à devenir un citoyen libre, au régiment le métier de soldat; quand l'enseignement patriotique aura refait la Nation, quand la France sera redevenue le champion de la Justice et du Droit; nos pères seront consolés dans leurs tombes, et le progrès de l'humanité, aujourd'hui interrompu, reprendra son cours éternel par la main de la France.

FIN DU SEPTIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES SOMMAIRES

FIN DE LA TABLE DU SEPTIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE GÉNÉRALE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS LES SEPT VOLUMES

DE L'HISTOIRE DE FRANCE POPULAIRE

TOME PREMIER

(DEPUIS LES TEMPS PRIMITIFS JUSQU'EN 1493)

TOME DEUXIÈME

(1493 A 1672)

TOME TROISIÈME

(1672 A SEPTEMBRE 1792)

TOME QUATRIÈME

AOUT 1792 A JUIN 1804

TOME CINQUIÈME

JUIN 1804 A MAI 1832

TOME SIXIÈME

(MAI 1832 A 1861)

TOME SEPTIÈME

1861 A FÉVRIER 1875

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE.

TABLE DES GRAVURES

A

B

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

Q

R

S

T

U

V

FIN DE LA TABLE DES GRAVURES.

[illegible] — [illegible] Typ. [illegible]

